



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2014

mars 2015

Autorités et Chancellerie	5
Conseil général	7
Conseil communal	13
Chancellerie	24
Contrôle des habitants	25
Instruction publique, santé, affaires sociales et communication	47
Ecole obligatoire	49
Service de santé et promotion de la santé	73
Centre d'orthophonie	74
Centre de santé sexuelle – Planning familial	76
Centre de santé scolaire	79
Ville Santé OMS	80
Commission santé	82
Service communal de l'action sociale	83
Service de la communication	89
Service juridique	90
Urbanisme, bâtiments et relations extérieures	91
Service d'urbanisme et de l'environnement	93
Gérance des immeubles	109
Service d'architecture et des bâtiments	113
Services techniques	118
Service géomatique	121
Géomètre communal	124
Service des affaires régionales et des affaires extérieures	126
Affaires culturelles, sports et jeunesse	127
Service des affaires culturelles	129
Bibliothèques de la Ville	132
Comité de direction des musées	141
Services Généraux des Musées	142
Collection d'arts industriels et Fonds anciens de l'École d'arts appliqués	143
Musée international d'horlogerie	144
Musée des beaux-arts	151
Musée d'histoire	158
Musée d'histoire naturelle	167
Archives communales	181

Service des sports	182
Service de la Jeunesse	189
Parlement des jeunes	193
Espaces verts	195
Service forestier	197
Cimetière et centre funéraire	200
Sécurité, énergies et tourisme	203
Service de la sécurité publique	205
Service du domaine public (SDP)	206
Activité de la police neuchâteloise en ville de La Chaux-de-Fonds	212
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises	218
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises	223
Energies	227
Service des eaux	227
Eclairage public	232
Finances, économie et ressources humaines	233
Service des finances	235
Contributions	238
Contrôle financier	255
Service économique	256
Service Informatique Communal	259
Service des ressources humaines	275
Administration des travaux publics	280
Voirie	281

Autorités et Chancellerie

Gestion Administration générale

Autorités communales

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2014, le Conseil général s'est réuni à 11 reprises, soit les 3 février, 6 mars, 1^{er} avril, 8 mai, 3 juin, 30 juin, 26 août, 25 septembre, 27 octobre, 25 novembre, 11 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2014

Parti socialiste (12 sièges): Babey Katia, Borel Pierre-Alain, Bühler Pascal, Can Oguzhan, Clerc Celia, Gagnebin Monique, Jobin Patrick, Imeri Shaip, Jemmely Josiane, Musy Daniel, Othenin-Girard Michael, Rappan Yannick

PLR (7 sièges): Curty René, Morel Sylvia, Morel Yves, Moser Claude-André, Strub Yves, Surdez Daniel, Ummel Christophe

Parti POP (7 sièges) : Belo Maria, Blum Sarah, Favre Charles-André, Gressot Julien, Marchon Lucie, Vurucu Inan, Ziegler Daniel

Les Verts (7 sièges) : Blanc Pierre-Yves, Caglar Nurhan, Chollet Clarence, Erard Monique, Herrmann Brand Laure-Anne, Kitsos Philippe, Monard Anne

UDC (6 sièges) : Chantraine Hugues, Favre Andy, Nussbaumer Daniel, Robert-Nicoud Florian, Schafroth Marc, Steudler Adrien

NPL (2 sièges): Hainard Frédéric, Wenger Fabien

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général: Fabien Wenger, Florian Robert-Nicoud, Clarence Chollet, Josiane Jemmely, Daniel Ziegler, Thierry Pauli. Ces personnes ont été remplacées respectivement par: Thierry Pauli, Marc Arlettaz, Marc Fatton, Matthieu Obrist, Karim Boukhris, Marc-André Oltramare.

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2014-2015

Le 8 mai, le Conseil général a désigné son bureau comme suit:

Présidente	Morel Sylvia	PLR
1ère vice-présidente	Clerc Celia	PS
2e vice-président	Imeri Shaip	PS
1ère secrétaire	Monard Anne	Verts
2e secrétaire	Maria Belo	POP
Scrutatrice	Gagnebin Monique	PS
Scrutateur	Schafroth Marc	UDC

Commissions

3 février

Election de Anne Monard (Verts) à la commission de Sécurité publique en remplacement de Laure-Anne Herrmann.

8 mai

Election de Marc Fatton (Verts) à la commission des Infrastructures et énergies, en remplacement de Marie-Claire Petremand.

3 juin

Election de Frédéric Hainard (NPL) à la commission de salubrité et de police du feu en remplacement de Fabien Wenger.

30 juin

Election

- de Marc Arlettaz (UDC) au sein de la commission intercommunale La Chaux-de-Fonds / Le Locle et de la commission de la bibliothèque et de Marc Schafroth (UDC) au sein de la commission temporaire logo, en remplacement de Florian Robert-Nicoud
- de Monique Erard (Verts) au sein de la commission de planification territoriale en remplacement de Clarence Chollet.

26 août

Election de Monique Erard (Verts) au sein de la commission immobilière et foncière et de la commission financière en remplacement de Clarence Chollet.

Election de la commission "politique de stationnement": Patrick Jobin (PS), Hughes Chantraine (UDC), Inan Vurucu (POP), Laure-Anne Herrmann (Verts), Claude-André Moser (PLR), Frédéric Hainard (NPL).

25 septembre

Election

- de Céline Humbert (PS) à la commission de l'action sociale en remplacement de Josiane Jemmely
- de Michel Hess (Verts) à la commission des infrastructures et énergies en remplacement de François Bonnet
- de Karim Boukhris (Verts) à la commission financière et au Conseil d'établissement scolaire en remplacement de Daniel Ziegler
- de Olivier Aebischer au sein de la commission de l'action sociale en remplacement de Christophe Schouwey
- de Gianfranco Maule (POP) au sein de la commission de salubrité et police du feu en remplacement de Alessandro Quintana

27 octobre

Election de la commission temporaire Transports publics urbains - PS: Pierre-Alain Borel, Celia Clerc, Patrick Jobin, Daniel Musy, Yannick Rappan – PLR: René Curty, Christophe Ummel – POP: Sarah Blum, Charles-André Favre – Verts: Philippe Kitsos, Anne Monard – UDC: Marc Arlettaz, Daniel Nussbaumer

Election de Judith Wurgler (Verts) à la commission de l'action sociale en remplacement de Olivier Ratzé

25 novembre

Election

- de Yves Strub (PLR) à la commission de sécurité publique en remplacement de Henri Dafflon
- de Monique Gagnebin (PS) au sein de la commission temporaire Transports publics urbain en remplacement de Patrick Jobin

Rapports présentés au Conseil général

Action sociale

- 1^{er} avril Modification du Règlement de la Commission de l'action sociale et adoption d'une nouvelle convention de collaboration en matière de guichet social régional incluant l'accès aux prestations sous conditions de ressources, l'aide sociale et les démarches liées à l'AVS/AI entre la Ville de La Chaux-de-Fonds et les communes de La Sagne et des Ponts-de-Martel (adopté par 36 voix sans opposition)
- 27 octobre Crédit de CHF 1'085'000,- pour l'extension du service communal de l'action sociale sur le bâtiment de la rue du Collège 11 (accepté par 35 voix sans opposition)
- 27 octobre Prolongation de l'arrêté du 24 novembre 2009 concernant le montant destiné aux allocations communales (CHF 300'000.-), pour l'année 2014 (accepté par 35 voix sans opposition)
- 27 octobre Redéfinition du montant alloué dans le budget du SCAS pour les allocations communales pour une lutte contre les effets de seuil avec un nouveau ciblage (pris acte par 32 voix contre 1)

Budget – comptes

- 8 mai Comptes 2013 (acceptés par 31 voix sans opposition)
- 11 décembre Budget 2015 (les 5 arrêtés sont adoptés par 24 voix contre 11; il est pris acte du rapport du Conseil communal par 25 voix contre 8 et du rapport de la commission financière par 33 voix sans opposition)

Culture – Musées – Zoo

- 3 juin Crédit de CHF 1'080'000.- TTC pour l'étude finale des contenus du projet Zoo-Musée et la poursuite de la préparation du déménagement du Musée d'histoire naturelle (accepté par 33 voix sans opposition)
- 26 août Modification des règlements des Commissions de gestion des musées (acceptés par 31 voix sans opposition)
- 27 octobre Crédit de CHF 3'900'000.- TTC pour le remplacement du système de gestion climatique, l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment et la mise à niveau des dépôts du Musée des beaux-arts (accepté par 33 voix sans opposition)

Déchets

- 3 juin Crédit de CHF 300'000.- TTC pour l'extension et l'amélioration du fonctionnement de la déchetterie intercommunale (accepté par 32 voix sans opposition)
- 26 août Réponse à la motion de S. Locatelli et consorts du 6 février 2012 intitulée "pour un tri carton / plastique plus performant" (pris acte par 31 voix sans opposition, motion classée par 32 voix sans opposition)

Immeubles - terrains - gérance communale

- 3 février Changement d'affectation du bien-fonds 18300 du cadastre de La Chaux-de-Fonds ("Emmaüs"), à la Joux-Perret 8 (adopté par 32 voix contre 2)
- 3 février Constitution d'une servitude de limite fictive de gabarit sur le bien-fonds n°5755 du cadastre des Eplatures, propriété communale, au profit du bien-fonds n°3000 du même cadastre (adopté par 34 voix sans opposition)
- 3 février Avenir de l'Association "La Clairière" et de son chalet (adopté par 32 voix sans opposition)
- 1^{er} avril Crédit de CHF 5'200'000 pour l'acquisition de cinq biens-fonds et de trois droits distincts et permanents, situés à la rue de la Fiaz, terrain d'environ 17'500 m2 propriété de SCIERIE DES EPLATURES SA et crédit de CHF 200'000.- pour le processus de valorisation du site (accepté par 36 voix sans opposition)
- 1^{er} avril Constitution d'une servitude de limite fictive de gabarit au profit de Montremo SA (accepté par 37 voix sans opposition)
- 1^{er} avril Division du bien-fonds n° 11985 du cadastre de La Chaux-de-Fonds (aux Combettes) et la cession de 151 m2 au domaine public cantonal (accepté par 36 voix sans opposition)
- 1^{er} avril Acquisition d'un terrain au Bois-du-Couvent, propriété du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (accepté par 36 voix sans opposition)
- 1^{er} avril Cession d'une surface d'environ 10'500 m2 de terrain à M. Francis Dubois et acquisition à titre gratuit d'une surface d'environ 206 m² (accepté par 36 voix sans opposition)

30 juin	Echange de terrain sans soulte à la rue du Cygne propriété de ACG IMMOBILIER SA (accepté par 36 voix sans opposition)
30 juin	Constitution d'une servitude de passage sur le terrain de Eveline et Oscar Villena (accepté par 38 voix sans opposition)
30 juin	Crédit de CHF 770'000.- pour l'activation d'un droit de préemption concernant l'acquisition d'un appartement art nouveau à la rue du Doubs 32 (accepté par 26 voix contre 7)
25 septembre	Vente d'un terrain en zone mixte à la rue Fritz-Courvoisier d'une surface de 2'083 m ² à la société Cendror Récupération (accepté par 31 voix sans opposition)

Infrastructures - chaussées – trottoirs

6 mars	Crédit d'investissement de CHF 3'149'000.- pour la réalisation du programme 2014 des chantiers d'entretien constructif et d'extension des voies de circulation, des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux ainsi que pour la mise en conformité de la signalisation routière des tronçons de rue correspondants (accepté par 32 voix sans opposition)
1 ^{er} avril	Crédit de CHF 1'500'000.- TTC pour le programme 2014 d'entretien des routes et canalisations (accepté par 37 voix sans opposition)
3 juin	Crédit de CHF 5'000'000.- TTC pour la réalisation d'une passerelle reliant le square de la Gare au parc des Crêtets (accepté par 24 voix contre 10)
25 septembre	Crédit d'investissements de CHF 18'442'000.- pour la réalisation du programme 2015 - 2017 des chantiers (accepté par 33 voix sans opposition)

Personnel communal

25 novembre	Octroi d'une garantie des prestations de prévoyance dues au personnel des entreprises et corporations affiliées à Prévoyance.ne et dépendant de la Ville de La Chaux-de-Fonds et informations sur la liquidation de la CPC (accepté par 22 voix contre 5)
-------------	---

Règlements

1 ^{er} avril	Règlement de la Commission consultative immobilière et foncière (accepté par 36 voix sans opposition)
30 juin	Modifications du plan et règlement d'aménagement communal liées à la planification du pôle économique cantonal du Crêt-du-Loche (l'arrêté no 1 est adopté par 34 voix contre 1, les arrêtés 2 à 7 par 34 voix sans opposition)
26 août	Modification des règlements des Commissions de gestion des musées (acceptés par 31 voix sans opposition)
25 septembre	Modification des articles 51 et 59 du règlement communal du 15 mars 1972 sur les voies de circulation (accepté par 32 voix sans opposition)

Sports

3 février	Avenir de l'Association "La Clairière" et de son chalet (adopté par 32 voix sans opposition)
6 mars	Crédit de CHF 2'275'000.- TTC pour la réalisation d'un terrain synthétique aux centre sportif des Foulets et la réhabilitation du terrain de jeux et du saut en longueur adjacent (accepté par 32 voix sans opposition)
1 ^{er} avril	Crédit de CHF 3'800'000.- TTC pour l'étude finale du futur centre aquatique des Mélèzes (accepté par 32 voix sans opposition)

Transports

26 août	Création d'une commission ad hoc sur le choix du type de véhicules pour les transports publics urbains (accepté par 27 voix contre 5)
---------	---

Urbanisme – Aménagement

30 juin	Projet de parking à la rue du Commerce, élaboration et à mise en œuvre d'une politique de stationnement et création d'une commission ad hoc (accepté par 33 voix contre 4)
25 novembre	Adoption des Lignes directrices 2030 (pris acte par 28 voix sans opposition)

Divers

3 février	Avenir de l'Association "La Clairière" et de son chalet (adopté par 33 voix sans opposition)
-----------	--

26 août	Mise en œuvre de la nouvelle loi cantonale sur les heures d'ouverture des commerces (accepté par 31 voix sans opposition)
25 septembre	Constitution du fonds Eric Jehan Petitpierre d'un montant de CHF 80'340.- (accepté par 31 voix sans opposition)
27 octobre	Bilan des Journées de la Métropole Horlogère et crédit de CHF 480'000.- pour la poursuite de son action (accepté par 16 voix contre 6)
25 novembre	Legs d'un montant de CHF 6'487.50 en faveur du Bois du Petit-Château / MHNC (accepté par 28 voix sans opposition)

Interpellations

3 février	Interpellation de Oguzhan Can <i>Chute de neige, alerte SMS et proportionnalité</i>
6 mars	Interpellation de Monique Erard relative à l'aménagement de la Place Le Corbusier et à la création d'une véritable zone piétonne
1 ^{er} avril	Interpellation urgente de Claude-André Moser concernant la Place de la Gare
3 juin	Interpellation urgente de Oguzhan Can concernant les licenciements annoncés chez NagraId
25 septembre	Interpellation urgente de Marc Schafroth déposée le 26 août 2014 relative à l'arrêt du Tribunal fédéral concernant le retrait du dicastère de M. Legrix Interpellation urgente de Hughes Chantraine concernant l'attitude du Conseil communal suite au dépôt du rapport Rouiller Interpellation urgente de Marc Arlettaz concernant la diffusion de l'audit Pache Interpellation de Marc Arlettaz concernant le courrier envoyé par certains chefs de service dans le cadre de "l'affaire Legrix"
25 novembre	Interpellation de René Curty relative à de nouvelles taxes communales pour le parage
11 décembre	Interpellation de l'UDC déposée le 25 novembre 2014 intitulée <i>Mieux vaut avoir une bonne mémoire des débats !</i> Interpellation de Frédéric Hainard déposée le 25 septembre 2014 <i>Des WC pour les conducteurs ?</i> Interpellation de Hughes Chantraine déposée le 25 septembre 2014 concernant les délais de convocation de la commission de l'action sociale Interpellation de Thierry Pauli déposée le 26 août 2014 relative à la sécurité à la Gare Interpellation de Christophe Ummel déposée le 27 octobre 2014 <i>Vision à long terme pour les droits de superficie accordés à des tiers par la commune</i> Interpellation urgente du PLR déposée le 25 novembre 2014 relatives aux nouvelles taxes communales (macarons stationnement) Interpellation de Frédéric Hainard déposée le 25 septembre 2014 <i>Décentralisation des services cantonaux</i> Interpellation de Christophe Ummel <i>Le Conseil communal répond par le biais de la presse aux textes déposés par les groupes au Conseil général</i>

Motions

6 mars	Motion de Daniel Musy <i>Des chemins balisés pour des promenades autour de La Chaux-de-Fonds</i> (acceptée par 29 voix sans opposition)
26 août	Motion de Anne Monard <i>Attention à nos achats!</i> (acceptée par 24 voix contre 6)
25 novembre	Motion de Monique Gagnebin concernant la propreté de la Ville (acceptée amendé)
25 novembre	Motion de Anne Monard <i>Rendons les trottoirs aux piétons</i> (acceptée par 17 voix contre 8)

Postulats

1 ^{er} avril	Postulat de Daniel Surdez demandant au Conseil Communal d'intégrer dans le projet du centre aquatique des Mélèzes l'étude de la réalisation de 2 lignes d'eau supplémentaires tant pour le bassin ouvert de 50m. que celui couvert de 25m (accepté par 31 voix sans opposition)
1 ^{er} avril	Postulat de Charles-André Favre <i>Pour une sensibilisation régulière des cadres de l'administration aux enjeux de l'égalité entre femmes et hommes et notamment de la rédaction épïcène</i> (accepté par 22 voix contre 11)
3 juin	Postulat interpartis <i>Pour une prise en compte globale de la mobilité douce traversant la Gare CFF</i> (accepté par 34 voix sans opposition)
3 juin	Postulat de Marc Schafroth demandant d'étudier la possibilité de réaliser des places de stationnement dans le secteur du zoo-Musée et d'en faire mention dans les plus brefs délais (adopté à l'unanimité)

- 3 juin Postulat de Christophe Ummel demandant au Conseil Communal de contacter la direction de la Poste en vue de la création et de l'émission d'un timbre poste lié à l'inauguration du site Zoo-musée (adopté à l'unanimité)
- 11 décembre Postulat de Hughes Chantraine concernant la création d'une terrain de street-hockey (le postulat amendé est accepté par 32 voix sans opposition)

Projets d'arrêtés

- 3 février Projet d'arrêté de Frédéric Hainard demandant la création d'une commission chargée de faire la lumière sur la manière dont le Conseil communal a géré « l'affaire Legrix (l'entrée en matière est refusée par 26 voix contre 6)
- 6 mars Projet d'arrêté de Marc Schafroth déposé le 10 décembre 2013 demandant une modification du règlement de la Commission financière (accepté par 27 voix sans opposition)
- 25 novembre Projet d'arrêté de Marc Schafroth déposé le 8 mai 2014 demandant la modification de l'article 95 du règlement général (refusé par 24 voix contre 4)

Résolutions

- 3 février Résolution de Marc Schafroth demandant que le bénéfice de la vente du Chalet d'Arveyes soit affecté au centre aquatique des Mélèzes (acceptée par 15 voix contre 8)
- 3 février Résolution interpartis *Pas de forage mettant en danger les ressources en eau potable de la Ville* (acceptée par 31 voix sans opposition)
- 26 août Résolution urgente interpartis concernant la passerelle de la gare (la résolution est acceptée par 25 voix contre 2)
- 25 septembre Résolution urgente de Michael Othenin-Girard déposée le 26 août 2014 Hygiène, cuisine et dépendance (acceptée par 32 voix sans opposition)
- 25 septembre Résolution urgente interpartis *Soutien à l'action du Conseil communal dans l'affaire Legrix* (acceptée par 24 voix contre 3)
- 25 septembre Résolution urgente interpartis à propos des options communiquées ce jour par le Conseil d'Etat concernant HNe (accepté par 28 voix sans opposition)
- 27 octobre Résolution urgente interpartis *Suppression de la filière PCO* (acceptée par 26 voix contre 6)

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

Suivant l'arrêt de la Cour de droit public du Tribunal cantonal du 25 novembre 2013, qui annulait le retrait des charges opérationnelles de l'un de ses membres, le Conseil communal s'est réorganisé et a procédé à une nouvelle répartition des dicastères dans sa séance du 8 janvier 2014.

Le changement de présidence est ensuite intervenu lors de la séance du Conseil communal du 14 mai 2014. A cette date, Nathalie Schallenberger a remplacé Pierre-André Monnard en tant que présidente de la Ville.

Principaux dossiers politiques

En 2014, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal ont été les suivants:

- Politique foncière. La Ville a acquis les terrains de l'ancienne Scierie des Eplatures, pour un montant de CHF 5'200'000.-. Le crédit, proposé par le Conseil communal, a été accepté par le Conseil général dans sa séance du 1^{er} avril. Le Conseil communal entend valoriser le site. La première étape consiste en un mandat d'études parallèles.
- Regroupement du Zoo du Bois du Petit-Château et du Musée d'histoire naturelle. L'étude finale des contenus du projet Zoo-Musée a été lancée en 2014, de même que la préparation du déménagement du Musée d'histoire naturelle. Le crédit de CHF 1'080'000.-, relatif à ces phases, proposé par le Conseil communal, a été accepté par le Conseil général dans sa séance du 3 juin.
- Centre aquatique des Mélèzes. La phase de planification active du projet a commencé, avec une demande de crédit de CHF 3'800'000.- proposé par le Conseil communal au Conseil général, qui l'a accepté dans sa séance du 1^{er} avril. L'étude finale inclura le concours d'architecture.
- Le Conseil communal a proposé au Conseil général que la Ville remplace le système de gestion climatique et assainisse l'enveloppe du bâtiment du Musée des beaux-arts. Ce crédit de CHF 3'900'000.- a été accepté par le Conseil général dans sa séance du 27 octobre.
- Place de la gare et environs. La réalisation d'une passerelle reliant le square de la Gare au parc des Crêtets a été proposée par le Conseil communal. Le Conseil général a accepté le crédit de CHF 5'000'000.- dans sa séance du 3 juin.

Relations extérieures

En 2014, en sus de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal *in corpore* a rencontré le Conseil d'Etat, de même que les autorités de Neuchâtel, du Locle, de Val-de-Travers, de Val-de-Ruz et de Bienne. Le Conseil communal s'est également rendu aux journées de l'Union des villes suisses qui se sont tenues les 28 et 29 août 2014 à Kloten (ZH).

Crédits pour dépenses imprévues

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, le Conseil communal a voté un certain nombre de crédits, dont vous trouverez le détail dans le chapitre des Finances.

Règlements et arrêtés

Le Conseil communal a adopté les règlements ou arrêtés suivants au cours de l'année 2014:

8 janvier	Règlement de la Fête de mai
5 mars	Arrêté relatif à la compétence de faire évacuer les véhicules entravant le déneigement
7 mai	Arrêté proclamant conseiller général Thierry Pauli
14 mai	Règlement d'exécution sur les déchets
26 juin	Arrêté validant l'élection au Conseil général de Marc Arlettaz
20 août	Arrêté proclamant conseiller général Marc Fatton
27 août	Ouverture nocturne des magasins en fin d'année
27 août	Arrêté relatif à la délégation des compétences décisionnelles concernant le personnel communal
4 septembre	Arrêté proclamant conseiller général Matthieu Obrist
10 septembre	Arrêté proclamant conseiller général Karim Boukhris
1 ^{er} octobre	Arrêté relatif aux restrictions de parage des véhicules durant la période hivernale

26 novembre	Arrêté proclamant conseiller général Marc-André Oltramare
17 décembre	Arrêté modifiant le règlement sur les taxes et émoluments
17 décembre	Arrêté relatif aux cartes de stationnement facilité sur le territoire communal

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et question écrite suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal.

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
septembre 2001 F. Stähli	Mise à disposition d'un terrain pour les gens du voyage Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
novembre 2001 P. Bauer	Développement et renouvellement des plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts et fleuris Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
janvier 2002 L. Kurth	Accords bilatéraux – une chance de renforcer l'agglomération des Montagnes neuchâteloises Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. En effet, la Ville s'est engagée avec dynamisme dans une politique transfrontalière active, notamment dans le cadre de AUD dont les statuts de Groupement local de coopération transfrontalière GLCT ont été officiellement signés en 2014. D'autre part des relations particulières avec l'Agglomération du grand Besançon ont fait l'objet de la signature d'une Alliance de collaboration. De plus, la création du SARRE permet de disposer d'une structure pérenne active dans les relations transfrontalières. Cependant, la marge d'actions concrètes des collectivités locales demeure restreinte par les instances supérieures. Dès lors, il semble difficile d'envisager une croissance significative des efforts déjà entrepris; cette préoccupation étant toutefois constante de la part du Conseil communal.
février 2002 P. Bauer	Elèves, apprentis et étudiants: pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville Il sera répondu à cette motion dans un rapport sur la politique culturelle qui traitera également de la motion de T. Bregnard « Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville » et qui sera soumis au Conseil général en principe d'ici la fin du premier semestre 2015. Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf au 31 décembre 2005 et s'inscrivent également dans les préoccupations du Service de la Jeunesse. Par ailleurs le projet "École – Musées" vient d'être mis en place.
novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre d'un plan des aménagements urbains. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la gare par exemple). Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière. En l'occurrence, sera classé dans le Plan directeur des énergies 2017.

janvier 2005 T. Bregnard	Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville Il sera répondu à cette motion dans un rapport sur la politique culturelle qui traitera la motion Bauer de février 2002: « Elèves, apprentis, et étudiants : pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville » et qui sera soumis au Conseil général en principe d'ici la fin du premier semestre 2015. Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Par ailleurs depuis quelques années un important travail de fond a été réalisé par la Fondation Arc en Scènes à ce propos. L'école obligatoire propose deux spectacles par an à chaque élève.
février 2005 J.-P. Veya	A la (re)découverte de nos musées ! Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. Dans le cas particulier, la question est réglée par l'article 9 du règlement d'aménagement communal modifié le 21.01.2013 : "Dans le périmètre d'inscription Unesco, la zone industrielle, les secteurs stratégiques définis par le projet de territoire et, pour les projets importants ou particuliers, le Conseil communal peut exiger les concours d'idées ou de projets et la commande d'avant-projets à plusieurs professionnels. L'ensemble des coûts est supporté par le requérant."
septembre 2005 Ph. Laeng & L. Iff	Problématique du déneigement Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
mars 2006 H. Chantraine	Etudier la possibilité de passer de 5 à 3 conseillers communaux Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
octobre 2007 D. Musy	Tourisme vert et/ou écotourisme : quelle politique communale ? (PS, soutenu par Verts et POP) Il sera répondu à cette motion dans le cadre des travaux menés au plan cantonal pour donner suite au rapport Furger ou dans le cadre de la mise en œuvre du parc naturel régional du Doubs. La politique de la Ville en la matière devra s'inscrire dans les projets cantonaux. Depuis le dépôt de cette motion, beaucoup de choses ont changé. Le rapport Furger n'a jamais été mis en application. Le Parc du Doubs a été créé en 2013 et il a obtenu le label de la Confédération. Dès lors, le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
août 2008 F. Fivaz	Faire de la Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. En l'occurrence, sera classé dans le Plan directeur des énergies 2017.
avril 2009 A. Clerc	Motion demandant de renforcer l'accueil des jeunes pour une formation et de favoriser les échanges linguistiques, par exemple avec Winterthour Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
juin 2009 P. Gazareth	La Chaux-de-Fonds achète équitable Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
juin 2009 D. Musy	Carnet familial, culturel et sportif Cette question sera étudiée en collaboration avec les services communaux concernés (musées, sports) et les partenaires extérieurs (institutions culturelles, Tourisme neuchâtelois, partenaires sportifs).
juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.

juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un Le réaménagement de la rue du Progrès sera analysé dans le cadre du plan directeur des mobilités qu'il est prévu d'élaborer dans la période 2015-2017.
septembre 2009 T. Bregnard	L'Impartial à tous les jeunes de la ville ! Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
septembre 2009 A.-L. Lagger	Pour une ludothèque publique Le Conseil communal demandera le classement de cette motion à l'occasion de l'examen du rapport sur la politique culturelle qui sera soumis au législatif en principe d'ici la fin du premier semestre 2015.
février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon œil, qui devrait être terminée dans le courant de l'année 2015.
mai 2010 Xavier Huther	Stations de recharge pour véhicules électriques - une piste à suivre ? Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. En effet, des stations de recharge ont été posées le 11 juin 2014 chez VITEOS à la rue du Collège, le 25 novembre 2014 à la rue du Marché derrière chez Kaufmann et une station sera également aménagée place de la Gare.
septembre 2010 H. Chantraine	Vitrine de notre industrie Le Conseil communal entend répondre à l'occasion d'un rapport sur l'économie touristique et sur le développement de l'économie régionale. Nous demanderons donc le classement de la motion.
septembre 2010	Téléobjectif Réussir des Montagnes neuchâteloises (avec Le Locle) Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
septembre 2011 S. Diaz	Pénurie programmée de pédiatres Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
septembre 2011 P. Gazareth	Pour une valorisation des liens entre La Chaux-de-Fonds et le mouvement espérantiste Le Conseil n'envisage aucune démarche particulière pour l'instant. Il renonce notamment à une traduction en esperanto du site internet.
septembre 2011 C.-A. Moser	D'abord de vrais parkings d'échange Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre de la politique de stationnement qui a été relancée en juin 2014 et dans le futur plan directeur des mobilités. Son classement sera demandé dans le rapport d'information des travaux de la commission de stationnement.
septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public Sera classée dans le plan directeur des énergies 2017.
septembre 2011 M.-C. Pétremand	Encouragement de la marche en ville Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre du plan directeur des mobilités et mettre en place une signalétique propre à ce genre de déplacements. La signalétique piétonne sera mise en place avant l'été 2015. Sera classée dans le Plan des mobilités 2017
octobre 2011 D. Musy	Informers les citoyens à travers les réseaux sociaux Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Compte tenu de travaux de rénovation de la Salle de Musique qui vont s'étaler sur deux saisons (2014 et 2015) l'étude de cette motion sera reprise dans le cadre des réflexions liées à sa réouverture complète à l'issue des travaux (fin de l'été 2015).

février 2013 S. Diaz	Campagne de sensibilisation aux déchets de chewing-gum Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
février 2013 M. Mumenthaler	Verra-t-on fleurir des installations photovoltaïques sur nos toits ? Sera classée dans le rapport photovoltaïque 2015
février 2013 C. Ummel	Développons l'énergie photovoltaïque en ville Sera classée dans le rapport photovoltaïque 2015
février 2013 L. Duding	Mesures hivernales Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
mars 2013 O. Ratzé	Poissons d'avril sur le POD Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. Il existe un groupe binational pour la gestion du Doubs. Un groupe informel des acteurs locaux s'est formé sous l'égide d'une commission locale pour le Doubs franco-suisse. La Ville est représentée dans cette commission par le Conseiller communal en charge de l'urbanisme et de l'environnement. Cette commission vise à mettre au courant les acteurs locaux des décisions du groupe binational, mais également de faire remonter les constats et propositions du terrain. L'ensemble des préoccupations figurant dans la motion ont été abordés dans le cadre de cette commission locale.
mars 2013 Celia Clerc	Modération du trafic et sécurité routière Concernant la mise en place de zones 30km/h, le Conseil communal examine la possibilité d'en implanter chaque fois que cela lui semble nécessaire. Le Conseil communal est toutefois attaché à la notion de grappes et dans la mesure du possible se tiendra à cette notion. Concernant la proposition faite de mise en place de panneaux portant la mention du genre "Nous roulons volontairement à 30km/h", nous allons demander à nos services d'examiner la possibilité d'une mise en place de tels panneaux de sensibilisation à l'intérieur de notre ville La planification et la gestion des zones 30km/h dépend du SUE. A ce jour, le Service des Ponts et chaussées a validé nos arrêtés de circulation et par là-même toutes nos zones. Nous avons fait des contrôles après mise en place. Ces contrôles ont donné satisfaction.
mars 2013 Y. Strub	Soutenir nos PME locales et favoriser la création d'emplois Le Conseil communal entend répondre à l'occasion d'un rapport sur l'économie touristique et sur le développement de l'économie régionale.
mars 2013 S. Morel	Création d'un nouveau centre sportif et de loisirs aux Mélèzes Le Conseil communal demandera le classement de cette motion à l'occasion de l'examen par le Conseil général de la demande de crédit de réalisation de la réhabilitation de la Piscine des Mélèzes.
mars 2013 S. Locatelli	Oui à l'intégration, continuons les efforts Le Conseil communal travaille avec le Service des Ressources humaines à l'intégration la plus complète possible dans son Administration de personnes provenant de toutes les composantes de notre sociétés actuelle. C'est un souci constant du Service que de travailler dans cette direction. Afin de rendre transparente la politique d'engagement, nos services sont en train de procéder à une analyse qui sera mise à disposition du Conseil général. Nous veillerons évidemment dans ce sens à ce qu'il n'y ait pas de discriminations positives.
mars 2013 H. Chantaine	Police de proximité Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
3 juin 2013 T.Huguenin-Elie	Création d'une artothèque L'étude de cette motion n'a pas encore pu débuter compte tenu d'autres projets en cours. Il conviendra de mettre en place un petit groupe de travail qui, en s'appuyant sur un travail de Bachelor effectué sur cette question, pourra soumettre une réponse au Conseil communal.

6 mars 2014 Daniel Musy	Des chemins balisés pour des promenades autour de La Chaux-de-Fonds Monsieur Musy, auteur de la motion, accompagné de M. Jurt ont été reçus par le Directeur du Tourisme. Lors de cet entretien, M. Musy a indiqué qu'il envisageait de créer une association nommée "LES CHEMINS DES 7 ABEILLES" qui sera constituée le jeudi 23 avril 2015. C'est à partir de là qu'un dossier de recherche de fonds privés et publics sera établi. Lors de sa séance du 10 décembre 2014, le Conseil communal a salué cette initiative et soutiendra le projet par la mise à disposition de prestations de certains services (géomatique, service des sports, voirie, SARRE, etc.) dont les modalités devront être définies selon l'organisation du projet mise en place par l'association. Enfin, sitôt créée, ladite association informera régulièrement le Conseil communal de l'état d'avancement de ce dossier, de manière à ce que le Conseil communal puisse, à son tour, informer le Conseil général sur le traitement de la motion.
26 août 2014 Anne Monnard	Attention à nos achats! Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
25 septembre 2014 Christophe Ummel	Pour un état des lieux concernant le stationnement en ville, comparativement à d'autres localités Le classement sera demandé dans le rapport d'information des travaux de la commission de stationnement.
25 novembre 2014 Monique Gagnebin	Propreté de la Ville A l'examen.
25 novembre 2014 Anne Monard	Rendons les trottoirs aux piétons Un rapport sera établi par le chef du SDP dans le courant du mois d'avril 2015.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
septembre 2000 K. Babey	Sécurité des piétons et cyclistes dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès à l'Orée-du-Bois Une réflexion globale est en cours concernant le quartier et nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour assurer une sécurité des piétons par exemple par la mise en place de potelets dans le tunnel.
juin 2001 L. Kurth	Accompagnement de la baisse de l'indice fiscal par d'autres mesures spécifiques visant à accroître l'attractivité de la commune En attente.
septembre 2001 F. Montandon	Demande d'étude d'une collaboration entre les services des espaces verts et les centres funéraires de La Chaux-de-Fonds et du Locle Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
septembre 2002 A. Fischli	Examen de la possibilité de créer un chemin piétonnier continu en est de la rue du Mont-Jacques et du chemin des Arpentiers La dangerosité du trottoir reliant le chemin de Jolimont au boulevard de la Liberté est reconnue et discutée en CISAMUR. Un élargissement du trottoir sera étudié par les Services techniques.
décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.

avril 2004 F. Portner	Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds Sera classé dans le plan directeurs des mobilités 2017.
mars 2005 P.-A. Borel, Ph. Lager & P. Gazareth	Etudier les voies et moyens pour promouvoir l'utilisation du bois sous toutes ses formes et encourager professionnels et particuliers à y avoir avantage recours Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
septembre 2005 F. Fivaz	Etudier la possibilité de systématiquement prendre en considération l'intégration de panneaux solaires thermiques lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux Sera classé dans le rapport photovoltaïque 2015. Un projet a été développé, en partenariat avec VITEOS, sur une des toitures du collège de Bellevue. Un système de stockage d'énergie sous forme de batteries, vient compléter une installation de 108 m2 de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 17 kWp qui couvrira environ 20% de la consommation électrique totale du collège.
février 2006 F. Fivaz	Prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune Le classement sera demandé. La question est examinée dans chaque projet de réaménagement et cela se fait notamment par le biais de la CISAMUR.
juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le postulat sera traité à l'occasion de la révision générale du PRAC.
octobre 2006 F. Fivaz, P. Gazareth & D. Musy	Rôle de la Commission de sécurité publique par rapport à la future police cantonalisée de proximité (postulat lié au rapport sur le transfert de la police locale à la cantonale) Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
octobre 2006 F. Montandon	Accès par les handicapés à l'Hôtel de Ville (postulat lié au rapport sur les transformations de l'Hôtel de Ville) Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. En effet, suite aux travaux finalisés au premier trimestre 2014, la situation est la suivante: - Accès au rez de chaussée possible en fauteuil depuis l'accès Ouest (polprox) ou Sud (garage) parage possible sur les places jaunes "police" ou "SAB". Un sanitaire disponible à ce niveau. - Accès au 1er rendu ossible par un appareil de transport de fauteuil (capacité 300kg).. Un local sanitaire de l'étage a été transformé et rénové pour être mis aux normes. - Accès aux 2ème: Impossible à ce jour. Cet appareil pourrait être prolongé jusqu'au 2ème étage, mais 1 marche forme encore barrière pour gagner le guichet du SdP. - Accès au sous-sol et 3ème étage: Impossible. Il n'y a pas de locaux accessibles au public à ces niveaux.
janvier 2007 F. Fivaz	Généralisation des zones 30 dans les rues à sens unique (postulat lié au rapport sur le crédit SIM-TP-SDP 2007-2008) Les demandes de zones 30 km/h seront traitées de manière globale dans le cadre du futur plan directeur des mobilités. Sera classé dans le plan directeur des mobilités 2017
mai 2007 F. Stähli	Trouver une sorte de vitrine permanente pour des montres ou bijoux réalisés aujourd'hui dans nos industries et à l'Ecole d'art (postulat lié au rapport sur le bilan d'Art nouveau 2005-2006) La question sera reprise en collaboration avec l'Ecole d'Art et les industries intéressées. De plus, le développement de la nouvelle muséographie du MIH a permis le déplacement des vitrines louées aux grandes marques horlogères à l'entrée du musée.

février 2008 H. Chantraine	Postulat lié au rapport relatif à une demande de crédit pour la campagne de réhabilitation des trottoirs Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. Depuis le 1er janvier 2015, l'octroi d'une subvention pour la réfection d'un trottoir privé est conditionné par sa cession au domaine public communal. Le but visé est d'accélérer le transfert des trottoirs privés au domaine public afin d'améliorer d'une manière cohérente l'état général des trottoirs de la ville et de pouvoir en assurer un entretien régulier et rationnel. Les abonnements pour l'entretien des trottoirs privés sont toujours en vigueur au Service de la voirie. Cependant ce type d'entretien, par gravillonnage, n'est pas idéal en ville. De ce fait, il n'est pas fait de promotion pour ces abonnements et les propriétaires privés qui tiennent à conserver leur trottoir sont encouragés à les entretenir en renouvelant périodiquement la couche supérieure en enrobé bitumineux.
mars 2008 T. Bregnard, Ph. Lagger et C. Pipoz	Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
mars 2008 M. Gagnebin de Pietro	Postulat lié au rapport sur le doublement du collecteur à la rue des Entrepôts Les projets d'entretien des routes et des infrastructures souterraines sont soumis au Service d'urbanisme et de l'environnement (SUE) ainsi qu'aux Espaces verts (EV) afin d'étudier l'opportunité et, cas échéant, de réaliser conjointement des compléments aux aménagements urbains. Dans les rapports concernés soumis au Conseil général figure un chapitre consacré aux aménagements urbains.
octobre 2008 PS	Postulat du groupe socialiste concernant le rapport relatif à une demande de crédit de CHF 4'700'000.— destiné à la rénovation et la transformation des immeubles sis rue Cernil-Antoine 27-29 et Louis-Agassiz 13 Depuis 2008, les nouvelles aides aux logements prennent la forme d'aides à la pierre et plus d'aide à la personne. La même systématique est appliquée au niveau fédéral. En effet, l'aide à la personne alimentait un marché haussier des loyers. Le soutien à la pierre en général en appuyant la création de coopérative d'habitation permet de soustraire des logements à loyer abordable, au marché spéculatif tout en assurant leur entretien et un lien social fort entre les locataires. La transition était et reste aujourd'hui encore complexe. En effet, les effets des aides à la pierre devant se faire sentir dans quelques années seulement. Sur proposition de la Ville de La Chaux-de-Fonds, le Canton a mis sur pied le système transitoire dit des quatre quarts afin d'adoucir la fin des aides à la personne. La hausse de loyer étant supportée pendant 2 ans pour ¼ par le locataire, ¼ par le propriétaire, ¼ par le Canton et ¼ par la Ville. Sur le territoire communal, le plus grand ensemble proposant des logements à des bénéficiaires d'aide à la personne est Esplanade. La problématique est toutefois différente par rapport au reste du canton. En effet, lors de la vente d'Esplanade par différentes caisses de pensions à un unique investisseur, celui-ci, en lien avec le prix de vente, s'était engagé à ne pas augmenter le prix des loyers à la fin des aides à la personne. La Métropole horlogère a mis sur pied une politique active du logement en soutenant notamment des nouvelles coopératives d'habitation par la mise à disposition de terrain en droit de superficie complétant ainsi le dispositif cantonal d'aide à la pierre. De plus, dans le cadre de son parc immobilier (environ 700 logements), elle est attentive à faire bénéficier les personnes précarisées de logements, grâce notamment à une politique de prix raisonnable et une ouverture aux bénéficiaires de l'aide sociale. Le marché du logement tendu rend toutefois toujours plus difficile la recherche d'appartements pour les personnes émargeant de l'aide sociale mais également pour les familles monoparentales ou les personnes étant aux poursuites.
novembre 2008 C. Pipoz	Mise à jour de la plate-forme informatique et étude de la possibilité de mettre à disposition du public un réseau sans fil d'accès à Internet en divers endroits Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.

novembre 2008 F. Girardin	Demande au CC d'encourager une réflexion et de construire une politique globale des outils informatiques qui permettent la mise en place de solution open source Au sein des partenaires de l'entité neuchâteloise, une cohabitation est développée entre le monde Microsoft et le monde Linux/Open source. Le remplacement progressif des systèmes Windows non stratégiques et non intégrés à l'architecture globale par des systèmes Linux est en analyse. La préférence pourra être donnée dans le domaine de l'informatique des écoles aux produits du monde Open Source ou du monde Java par rapport aux produits propriétaires. Cette cohabitation, plus que l'exclusion d'un monde par l'autre, nous semble actuellement la solution la plus intelligente, la plus pragmatique et la moins risquée à long terme pour les administrations du canton de Neuchâtel.
avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Sera classé dans le plan directeur des mobilités.
avril 2009 Y. Strub	Etude avec l'Etat et Tourisme neuchâtelois de la possibilité de concevoir un site unique à la halle aux enchères englobant l'office du tourisme et l'aménagement décrit dans le rapport et de fermer le bureau d'Espace Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. En effet, l'aménagement de la Halle aux enchères en Espace de l'urbanisme horloger a, après 5 ans d'existence, toute sa pertinence, d'ailleurs les statistiques de fréquentation le démontrent avec un nouveau record de 6694 visiteurs. Indéniablement, l'association d'une information introductive sur l'urbanisme horloger et une prestation touristique a démontré toute sa pertinence. Cependant, le bâtiment de l'ancienne Halle aux enchères, de par son positionnement en retrait de l'avenue Léopold-Robert et des espaces aménageables limités ne permettent ni de disposer de la visibilité idoine pour un office du tourisme, ni des surfaces nécessaires pour accueillir sous un même toit un espace de l'urbanisme horloger attractif et les bureaux de Tourisme neuchâtelois Montagnes. D'autre part, à l'heure actuelle, aucun lieu potentiellement intéressant en termes financiers, de localisation et de surface disponible n'a été identifié. À moyen terme, même si l'aménagement de l'espace de l'urbanisme horloger devra être rafraîchi, il ne sera possible de se passer du bureau d'Espace. En conséquence, même si l'objectif d'une regroupement est admis par l'autorité communale et Tourisme neuchâtelois, il sera proposé de classer ce postulat.
juin 2009 J. John	Etude de l'implantation d'un Eco-Quartier aux Endroits Ce point sera repris dans le cadre du cahier des charges du futur plan spécial "Les Endroits"
juin 2010 H. Chantraine	Stationnement et mobilité douce La politique de stationnement a été relancée avec la création durant l'été 2014 d'une commission ad hoc du Conseil général. Sera classé dans le rapport de la commission de stationnement
septembre 2010 P. Gazareth	Intégration des représentants des partis dans la commission d'experts (Unesco) -avec Le Locle Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général. La commission d'experts est actuellement composée de 22 personnes représentant une multitudes de compétences et d'intérêts; représentants de la Confédération, du canton, des Conseils communaux des 2 villes (4 membres), de la société civile, des syndicats, des milieux horlogers, touristiques, immobiliers et de la protection du patrimoine. Une augmentation du nombre de commissaires, déjà nombreux, ne serait pas un gage d'efficacité. Considérant que la grande majorité des acteurs concernés directement ou indirectement par l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'urbanisme horloger est déjà représentée, il sera proposé de classer ce postulat.
septembre 2010 L. Duding	Création d'une lettre d'information à parution régulière concernant le développement de notre inscription à l'Unesco Après étude de la proposition, il apparaît que la création d'une lettre d'information en lien avec l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'urbanisme horloger se heurte à plusieurs écueils. Le premier consiste à définir le public cible et le moyen de diffusion, de deuxième pose la question des ressources à disposition dans les deux collectivités concernées, la troisième difficulté concerne la nature même du contenu. A l'heure actuelle, il est envisagé de renforcer plutôt le site internet aussi bien dans son contenu que dans le rythme de ses mises-à-jour. En conséquence, il sera proposé de classer ce postulat.

novembre 2010 K. Babey	Postulat interpartis demandant la publication d'un bulletin d'information à la population sous format papier et informatique. Ce postulat sera traité en lien avec le développement de la politique de communication.
novembre 2010 (PS, POP, Verts)	Postulat interpartis relatif au déficit parlementaire dont souffre la politique d'agglomération Le classement sera demandé dans un prochain rapport qui devrait être présenté au Conseil général en juin 2015.
mars 2011 C.-A. Moser	Pour une réfection d'une partie des vestiaires du stade de la Charrière Cette question sera reprise dans le cadre d'une étude qui est en cours sur le devenir des tribunes et plus largement sur l'évolution de ce site sportif.
6 mars 2012 S. Locatelli	Postulat lié au projet du Paddock invitant le Conseil communal à mener, d'une part, une étude paysagère et, d'autre part, une étude sur la possibilité de couvrir, partiellement ou complètement, la nouvelle place de jeu. Le projet des jardins communautaires ayant fait l'objet de nombreuses oppositions lors de la mise à l'enquête publique en 2014, il a été décidé de revoir l'ensemble du projet afin de pouvoir présenter un projet global à la population et au Conseil général.
6 mars 2012 Ph. Kitsos	Postulat demandant une étude au Conseil communal concernant l'abandon des trolleybus Une étude comparative entre les différents modes de transports a été menée en 2013 et a été présentée à une séance de travail au Conseil général au printemps 2014. Au vue des réactions, le Conseil communal a décidé de créer une commission ad hoc du Conseil général afin de permettre d'avoir tous les éléments d'information sur le type de véhicules pour les transports publics urbains qui devront être prochainement commandés.
26 avril 2012 F. Stähli	Postulat demandant au CC d'étudier la façon de prendre en considération, dans les tractations avec les entreprises qui souhaitent acquérir des terrains industriels, le respect du droit au travail Sera traité en Commission immobilière et foncière.
2 juillet 2012	Postulat UDC (déposé dans le cadre du rapport Cinepel) demandant au Conseil communal d'étudier la mise en place d'un règlement concernant les prêts avec ou sans intérêts, ceci dans les plus brefs délais Travail en cours actuellement.
29 octobre 2012	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Le classement sera demandé dans un prochain rapport qui devrait être présenté au Conseil général en juin 2015.
4 avril 2013	Postulat de Patrick Jobin et consorts concernant le rapport relatif au renouvellement de la signalisation lumineuse et demandant au Conseil communal de proposer rapidement une vision stratégique de la mobilité en ville de La Chaux-de-Fonds, avant et après H20, avec zones 30, zones bleues, parkings d'échange et axes de mobilité douce, sur l'ensemble du POD et l'axe des musées Sera classé dans le plan des mobilités 2017.
23 septembre 2013	Postulat de Clarence Chollet en lien avec le programme de législature et regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement Ce postulat sera pris en compte lors de la seconde étape du programme de législature, lorsque des mesures concrètes seront développées.
23 septembre 2013	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Ce postulat sera traité avec celui du 29.10.2012 dans un rapport exposant l'état des lieux et le programme échelonné d'équipement. Date de présentation prévue à la séance du 02.06.2015
10 décembre 2013	Postulat de Anne Monard demandant que les 120'000.- mis au budget pour les sacs poubelles destinés aux familles soient dans un autre poste du budget que celui du SCAS La question est à l'examen dans le cadre de la révision du budget 2015.

1 ^{er} avril 2014	Postulat de Daniel Surdez demandant d'intégrer au projet du futur centre aquatique des Mélèzes l'étude de la réalisation de 2 lignes d'eau supplémentaires tant pour le bassin ouvert de 50 m. que celui couvert de 25 m. et d'en évaluer les coûts Le Conseil communal a intégré dans le cahier des charges du concours d'architecture qui a été lancé en octobre 2014 deux lignes d'eau supplémentaires pour le bassin couvert de 25m. Il a par contre renoncé, pour des questions de coûts et comme cela a été indiqué au Conseil général, à ajouter deux lignes supplémentaires au bassin extérieur de 50m. Le législatif sera saisi de la demande de crédit de réalisation dans le courant de l'année de 2015 et le classement du postulat sera demandé à cette occasion.
1 ^{er} avril 2014	Postulat de Charles-André Favre concernant la rédaction épïcène Le classement de cette motion et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global qui sera présenté prochainement au Conseil général.
3 juin 2014	Postulat de Marc Schafroth demandant d'étudier la possibilité de réaliser des places de stationnement dans le secteur du zoo-musée et d'en faire mention dans les plus brefs délais La question du parage aux alentours du site du Bous du Petit Château est étudiée spécifiquement dans le cadre du projet. Des réponses seront apportées lorsque le législatif sera saisi, dans le courant de l'année 2015, de la demande de crédit de réalisation. Le classement du postulat sera demandé à cette occasion.
3.6.14	Postulat de Christophe Ummel priant le Conseil Communal de contacter la direction de la Poste en vue de la création et de l'émission d'un timbre poste lié à l'inauguration du site Sera examiné en temps voulu.
3.6.14	Postulat de Charles-André Favre priant le Conseil communal d'étudier les trajets de mobilité douce permettant de traverser les voies CFF actuellement et à futur, notamment en ce qui concernera les chemins et liaisons passerelle ascenseurs-parking avec le complexe Centre aquatique-patinoire des Mélèzes, au travers des parcs Gallet et Crêtets, en préservant ceux-ci dans leur globalité Ce point sera traité dans le cadre du plan spécial "Les Mélèzes".
25.11.14	Postulat de Yannick Rappan concernant le rapport sur les lignes directrices et priant le Conseil communal d'étudier la possibilité de créer une galerie horlogère marchande à l'intérieur du MIH ou ailleurs en ville Sera examiné ultérieurement.
11.12.14	Postulat UDC concernant la création d'un terrain de street-hockey Compte tenu de la situation financière de la Ville l'étude de ce postulat et donc la construction d'un nouveau terrain de Street-Hockey ne sera pas réalisée en 2015.

Questions écrites

Date (de dépôt) Auteur	Sujet
novembre 2010 H. Chantaine	Portefeuille d'assurance de la Ville et au choix des courtiers Le portefeuille des assurances de la Ville a été consolidé. Depuis le début de notre collaboration avec le courtier, nous avons constaté une nette amélioration des couvertures pour les différents risques, une rationalisation du portefeuille des assurances ainsi qu'une forte baisse des primes payées. Vu le développement de ses affaires sur l'ensemble du territoire cantonal, notre courtier a ouvert en 2011 un bureau au centre-ville de Neuchâtel. Il est à relever qu'il n'y a pas en ville de courtiers disposant d'un effectif suffisant et de toutes les compétences requises pour gérer un portefeuille de la taille de celui de notre administration. Par ailleurs, des informations concernant les assurances sont données systématiquement en Commission financière. Les modifications des contrats d'assurance font régulièrement l'objet de marchés publics.

CHANCELLERIE

Chancellerie Secrétariat des conseils

En 2014, l'effectif du secrétariat des conseils est composé de l'adjointe du chancelier (80%), de deux postes de secrétaire de direction (à respectivement 25% et 20%), d'une secrétaire (70%), d'une secrétaire-rédactrice du Conseil général (25%) et d'une apprentie de 3^{ème} année, jusqu'en juillet. L'adjointe du chancelier deviendra vice-chancellerie au 1^{er} janvier 2015. Cette fonction était jusqu'ici assumée par le préposé au Contrôle des habitants, qui quitte le service de la Ville au 31 décembre 2014.

Le secrétariat des conseils est placé sous la responsabilité du chancelier.

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et du chancelier, le secrétariat des conseils a également été sollicité pour organiser l'accueil à La Chaux-de-Fonds de nombreux hôtes du Conseil communal.

Protocole et réceptions

En 2014, la chancellerie a organisé de multiples réceptions, notamment:

- anciens conseillers communaux
- nouveaux habitants
- nouveaux citoyens, en collaboration avec le Service de la jeunesse
- naturalisés
- Chaux-de-Fonniers ayant atteint l'âge de la retraite

Dans le cadre de ses fonctions, le chancelier et/ou le vice-chancelier ont accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore.

Communication

Voir sous "Service de la communication".

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux comparant l'exercice 2014 à l'exercice 2013)

Sujets d'actualité / projets menés en 2014

Les sujets d'actualité et projets pour le Contrôle des habitants ont été notamment les suivants :

- Organisation de quatre scrutins comprenant en tout seize objets :
 - Election complémentaire au Conseil d'Etat.
 - Objets fédéraux: Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour les transports publics"); Initiative populaire du 4 juillet 2011 "Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base"; Initiative populaire du 14 février 2012 "Contre l'immigration de masse"; Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base (contre-projet direct à l'initiative populaire "Oui à la médecine de famille"); Initiative populaire "Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants"; Initiative populaire "Pour la protection de salaires équitables" (Initiative sur les salaires minimums); Acquisition de l'avion de combat Gripen (Programme d'armement 2012 et loi sur le fond Gripen); Initiative populaire du 21 septembre 2011 "Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!"; Initiative populaire du 23 mai 2012 "Pour une caisse publique d'assurance-maladie"; Initiative populaire du 19 octobre 2012 "Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)"; Initiative populaire du 2 novembre 2012 "Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles"; Initiative populaire du 20 mars 2013 "Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)".
 - Objets cantonaux: Initiative "Avenir des Crêtes: au peuple de décider!" et contre-projet du Grand Conseil; Décret du 25 mars 2014 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (motion populaire communale); Décret du 2 septembre 2014 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (destitution des membres des autorités exécutives et judiciaires).

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes :

- Ville de La Chaux-de-Fonds : <http://www.chaux-de-fonds.ch/votations-elections/scrutins>
- Canton de Neuchâtel : <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération : http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

- Depuis la fin de l'année 2014, les demandes de cartes d'identité sont traitées de manière totalement informatisée via le programme NAVIG.

Statistique des établissements et de l'emploi

Le Contrôle des habitants a procédé au recensement des emplois à La Chaux-de-Fonds en faisant parvenir un formulaire d'enquête à 2 816 entreprises, commerces, bureaux, indépendants et autres. Les résultats de l'enquête seront publiés début 2014.

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué le 31 décembre 2014 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 39 047 habitants contre 38 694 à fin décembre 2013, soit une augmentation de 353 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 352 (-8), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 7 (+2), permis L, 114 (-53), permis N, 104 (+88) et les travailleurs frontaliers 4 870.

Il y a 19 090 ménages (+164) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (5 687) est stable (+248).

Il y a eu 36 (-12) naturalisations facilitées et 260 (+150) naturalisations ordinaires.

La longévité moyenne est de 76.2 ans (77.5) pour les hommes et de 83.4 ans (83) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans constituent le 22.87 % de la population régulière (+1.4).

Travaux en relation avec la population

Il a été enregistré:

2 298	dépôts de papiers	(+85)
1 903	retraits de papiers	(-92)
435	naissances	(+53)
388	décès	(+30)

Il a été établi:

1 303	cartes d'identité adultes	(-89)
557	cartes d'identité enfants	(-30)

Population étrangère

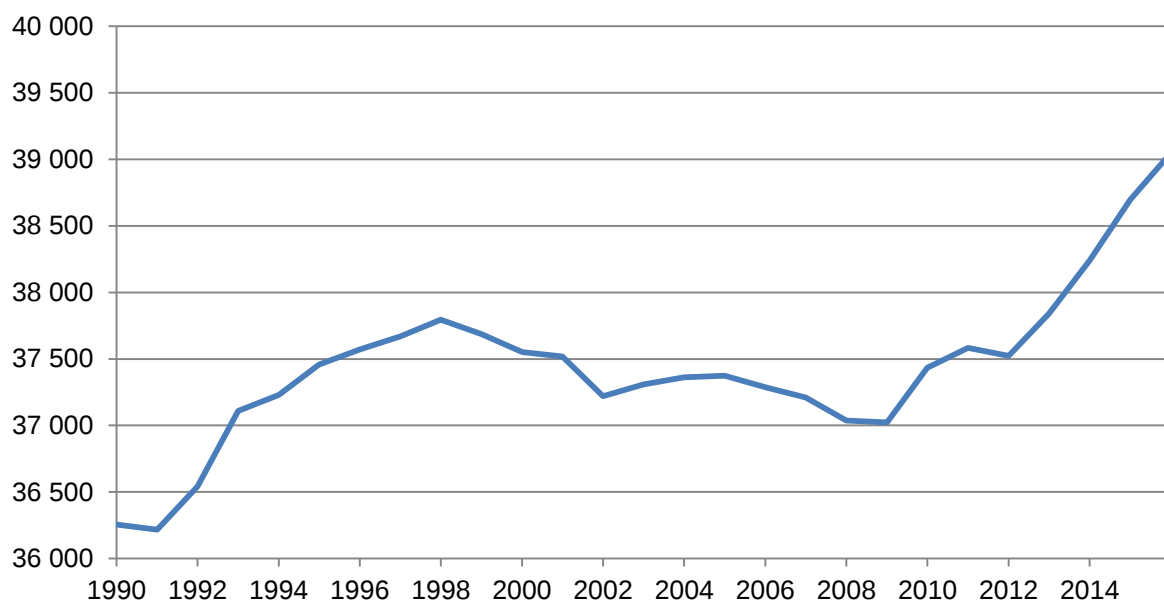
Durant l'année 2014, 6 694 (-798) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente des recettes pour CHF 542 961.50.- (-CHF 64 814.50) dont CHF 263 693.75 (-CHF 39 598.75) qui reviennent à la Ville.

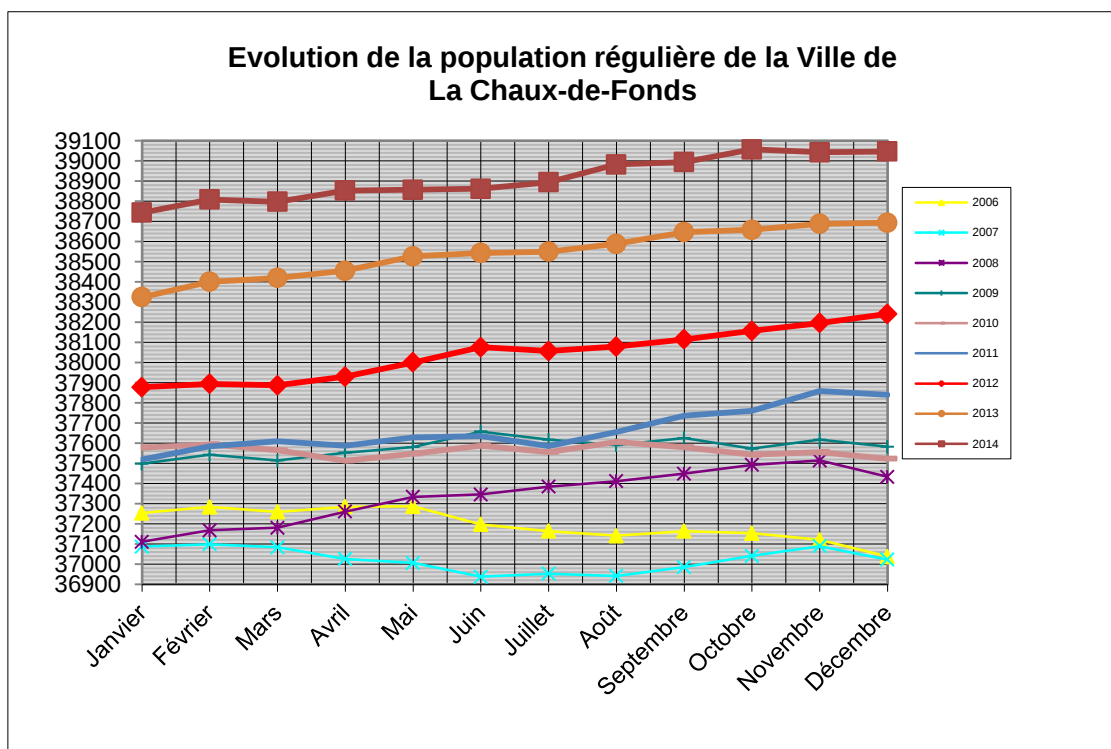
Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2014

		Diff. dès 1.1.2014
Habitants réguliers	39 047	353
Population totale	39 816	397
Nombre de ménages	19 090	164

Evolution de la population régulière de la Ville de La Chaux-de-Fonds





Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2014
Déclarations de domicile	169	183	352	-8
Permis F -1 an	4	3	7	+2
Permis G	23	13	36	-1
Permis L -1 an	66	48	114	-53
Permis N -1 an	69	35	104	+88
Permis 1 -1 an	45	49	94	+15
Permis 1 +1 an	38	24	62	+3
Totaux	414	355	769	+46

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2014
Permis B	1 774	1 645	3 419	215
Permis C	4 270	3 804	8 074	64
Permis F +1 an	108	82	190	29
Permis L +1 an	86	38	124	-2
Permis N +1 an	72	31	103	-91
Permis 3	7	5	12	0
Permis 4	5	0	5	2
Totaux	6 322	5 605	11 927	217

Frontaliers (au 31 décembre 2014), selon l'ODM

Total	Diff. dès le 31.12.2014
4 870	840

Electeurs à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2014
322	379	701	8

Etat civil

	Suisse		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2014
Célibataire	6 200	5 717	2 830	2 301	17 048	43.66	326
Marié-e	4 619	4 814	2 594	2 253	14 280	36.57	1
Séparé-e	328	374	252	220	1 174	3.01	-1
Divorcé-e	1 088	1 916	585	577	4 166	10.67	64
Veuf/veuve	339	1 700	62	257	2 358	6.04	-31
Lié-e par un part. enreg.	8	6	2	1	17	0.04	-5
Partenariat séparé-e	0	0	0	0	0	0	-1
Partenariat dissous jud.	0	4	0	0	4	0.01	0
Totaux	12 582	14 531	6 325	5 609	39 047	100	353

Confession

	Suisse		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2014
Communauté protestante	4 732	5 563	147	153	10 595	27.13	-275
Catholiques romains	4 285	5 486	3 748	3 419	16 938	43.38	65
Catholiques chrétiens	61	78	27	41	207	0.53	25
Autres comm. chrétiennes	42	59	76	87	264	0.68	2
Confession juive	41	55	10	7	113	0.29	-2
Communautés islamiques	777	720	850	706	3 053	7.82	106
Autres églises et comm. Rel.	368	408	243	240	1 259	3.22	24
Aucune appartenance	2 142	2 020	977	736	5 875	15.05	246
Sans indication	134	142	247	220	743	1.90	162
Totaux	12 582	14 531	6 325	5 609	39 047	100	353

Sexe

Hommes	18908	48.42
Femmes	20137	51.58
Total	39 047	100

Ressortissants originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total	% / CH
2 673	3 014	5 687	20.98

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff dès 1.1.2014
Appenzell Rh.-Ext.	27	30	57	0.15	-1
Appenzell Rh.-Int.	8	6	14	0.04	-3
Argovie	200	206	406	1.04	0
Bâle Campagne	63	58	121	0.31	2
Bâle Ville	45	55	100	0.26	-5
Berne	2 896	3 312	6 208	15.90	-38
Fribourg	734	811	1 545	3.96	-30
Genève	116	140	256	0.66	11
Glaris	11	18	29	0.07	-2
Grisons	39	45	84	0.22	1
Jura	1 426	1 713	3 139	8.04	-35
Lucerne	129	152	281	0.72	5
Neuchâtel	5 144	5 958	11 102	28.43	227
Nidwald	4	6	10	0.03	1
Obwald	6	10	16	0.04	1
Saint-Gall	92	97	189	0.48	-4
Schaffhouse	13	23	36	0.09	-2
Schwyz	35	36	71	0.18	+1
Soleure	133	180	313	0.80	-5
Tessin	191	222	413	1.06	-22
Thurgovie	71	76	147	0.38	2
Uri	3	6	9	0.02	0
Valais	210	243	453	1.16	2
Vaud	795	910	1 705	4.37	14
Zoug	7	9	16	0.04	0
Zürich	184	209	393	1.01	16
Totaux	12 582	14 531	27 113	69.46	136

Naturalisations

Naturalisation facilitée	36 personnes
Naturalisation ordinaire	260 personnes

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2014
Suisse	12 582	14 530	27 112	69.44	128
Union européenne (27)	4 699	4 071	8 770	22.46	175
Autres pays (états tiers)	1 626	1 537	3 163	8.10	48
Totaux	18 907	20 138	39 045	100	351

Origines des ressortissants étrangers

	Hommes	Femmes	Total	%
Afghanistan	17	10	27	0.07
Afrique du Sud	3	2	5	0.01
Albanie	2	1	3	0.01
Algérie	40	11	51	0.13
Allemagne	46	35	81	0.21
Angola	63	57	120	0.31
Argentine	2	1	3	0.01
Arménie	6	7	13	0.03
Australie	1	1	2	0.01
Autriche	5	3	8	0.02
Azerbaïdjan	0	0	0	0.00
Bangladesh	9	5	14	0.04
Bélarus	1	4	4	0.01
Belgique	35	25	60	0.15
Bénin	2	2	4	0.01
Bhoutan	1	0	1	0.00
Bolivie	2	1	3	0.01
Bosnie et Herzégovine	91	92	183	0.47
Brésil	28	63	91	0.23
Bulgarie	3	6	9	0.02
Burkina Faso	1	3	4	0.01
Burundi	3	3	6	0.02
Cambodge	1	2	3	0.01
Cameroun	28	43	71	0.18
Canada	13	15	28	0.07
Cap-Vert	2	2	4	0.01
Chili	6	8	14	0.04
Chine	28	28	56	0.14
Colombie	4	9	13	0.03
Congo (Brazzaville)	7	6	13	0.03
Congo (Kinshasa)	90	89	179	0.46
Costa Rica	1	0	1	0.00
Côte d'Ivoire	24	37	61	0.16
Croatie	12	10	22	0.06
Cuba	4	6	10	0.03
Egypte	0	0	0	0.00
Equateur	1	3	4	0.01
Erythrée	95	77	172	0.44
Espagne	416	410	826	2.12
Etat-Unis	7	4	11	0.03
Ethiopie	16	21	37	0.09
Finlande	0	1	1	0.00

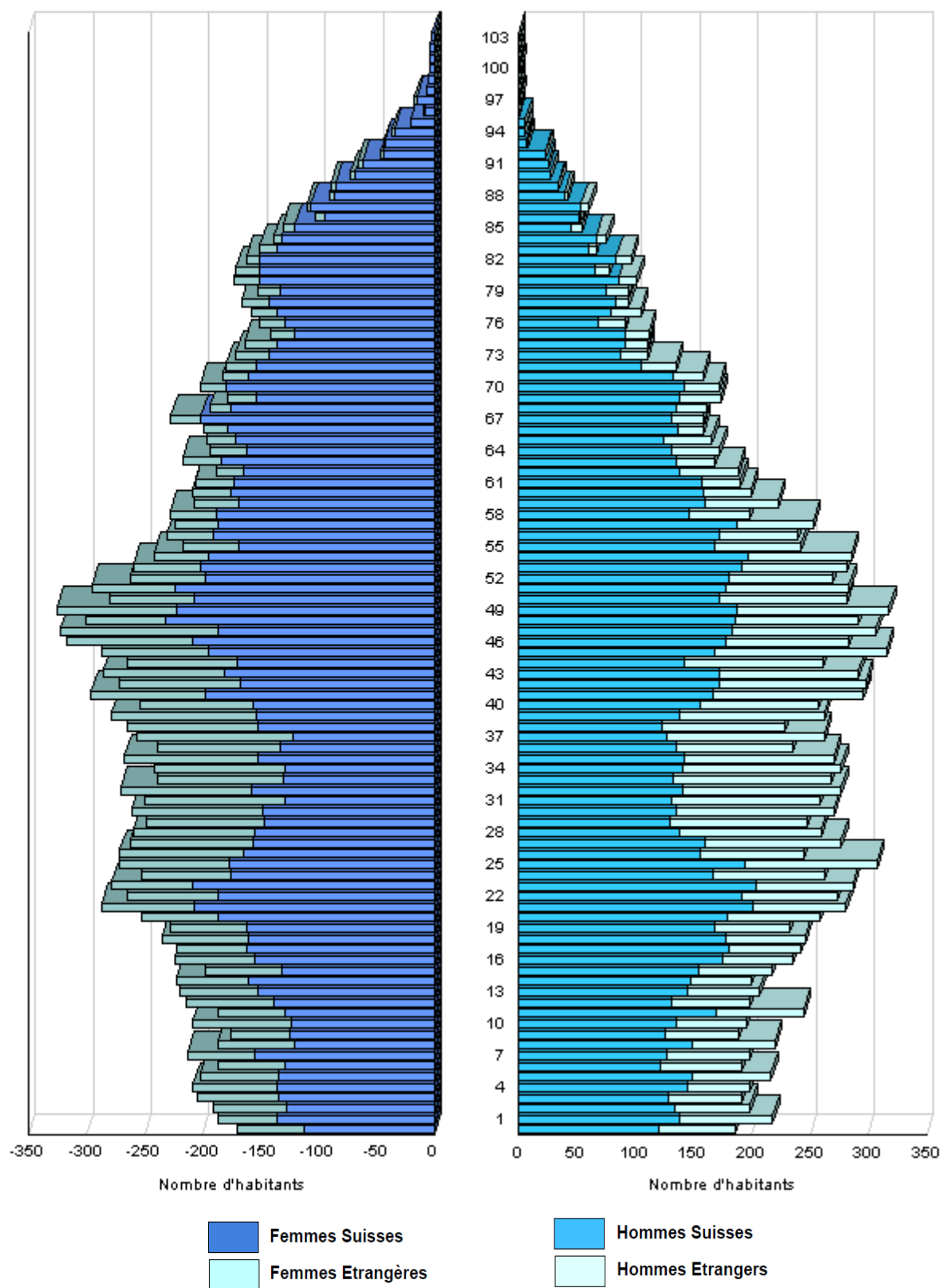
France	735	583	1 318	3.38
Gabon	0	2	2	0.01
Gambie	1	0	1	0.00
Géorgie	2	0	2	0.01
Ghana	1	4	5	0.01
Grèce	5	3	8	0.02
Guinée	7	3	10	0.03
Guinée-Bissau	8	6	14	0.04
Haïti	2	1	3	0.01
Honduras	0	1	1	0.00
Hongrie	0	3	3	0.01
Inde	2	1	3	0.01
Indonesie	3	1	4	0.01
Irak	46	23	69	0.18
Iran	9	7	16	0.04
Irlande	2	1	3	0.01
Islande	4	2	6	0.02
Israël	1	0	1	0.00
Italie	975	768	1 743	4.46
Japon	8	8	16	0.04
Jordanie	4	2	6	0.02
Kazakhstan	0	1	1	0.00
Kenya	2	7	9	0.02
Kirghizistan	0	0	0	0.00
Kosovo	167	134	301	0.77
Liban	4	2	6	0.02
Libye	3	0	3	0.01
Lituanie	0	1	1	0.00
Macédoine	19	21	40	0.10
Madagascar	0	4	4	0.01
Malaisie	1	6	7	0.02
Mali	3	2	5	0.01
Maroc	67	102	169	0.43
Maurice	6	11	17	0.04
Mexique	5	8	13	0.03
Moldavie	0	6	6	0.02
Monténégro	4	1	5	0.01
Myanmar	0	1	1	0.00
Namibie	0	0	0	0.00
Népal	1	0	1	0.00
Nicaragua	2	5	7	0.02
Niger	1	2	3	0.01
Nigéria	9	4	13	0.03
Norvège	0	1	1	0.00
Ouganda	1	1	2	0.01

Pakistan	20	10	30	0.08
Palestine	1	2	3	0.01
Paraguay	1	1	2	0.01
Pays-Bas	17	17	34	0.09
Pérou	8	7	15	0.04
Philippines	1	6	7	0.02
Pologne	15	9	24	0.06
Portugal	2 390	2 120	4 510	11.55
République dominicaine	17	40	57	0.15
Roumanie	29	49	78	0.20
Royaume-Uni	21	24	45	0.12
Russie	16	21	37	0.09
Rwanda	1	3	4	0.01
Salvador	0	1	1	0.00
Sénégal	15	8	23	0.06
Serbie	35	32	67	0.17
Seychelles	1	0	1	0.00
Sierra Leone	1	0	1	0.00
Singapour	0	0	0	0.00
Slovaquie	1	9	10	0.03
Slovénie	2	1	3	0.01
Somalie	53	52	105	0.27
Soudan	2	0	2	0.01
Sri Lanka	61	41	102	0.26
Suède	1	1	2	0.01
<i>Suisse</i>	<i>12 582</i>	<i>14 531</i>	<i>27 113</i>	<i>69.38</i>
Syrie	20	10	30	0.08
Thaïlande	20	37	57	0.15
Tchéquie	1	3	4	0.01
Togo	17	14	31	0.08
Tunisie	72	37	109	0.28
Turquie	204	156	360	0.92
Ukraine	9	10	19	0.05
Uruguay	0	2	2	0.01
Venezuela	1	1	2	0.01
Vietnam	5	8	13	0.03
Yémen	2	1	3	0.01
Inconnu	38	34	72	0.18
Totaux	18 907	20 140	39 047	100

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 39.79 % (-0.07 %) des étrangers, suivis des Italiens 14.61 % (-0.47 %) et des Français 11.04 % (+0.4 %).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8 771 (+176), représentent le 73.5 % (+0.09 %) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine



Evolution mensuelle (Les chiffres entre parenthèses sont ceux comparant l'exercice 2014 à l'exercice 2013)

Sujets d'actualité / projets menés en 2014

Les sujets d'actualité et projets pour le Contrôle des habitants ont été notamment les suivants :

- Organisation de quatre scrutins comprenant en tout seize objets:
 - Election complémentaire au Conseil d'Etat
 - Objets fédéraux: Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour les transports publics"); Initiative populaire du 4 juillet 2011 "Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base"; Initiative populaire du 14 février 2012 "Contre l'immigration de masse"; Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base (contre-projet direct à l'initiative populaire "Oui à la médecine de famille"); Initiative populaire "Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants"; Initiative populaire "Pour la protection de salaires équitables" (Initiative sur les salaires minimums); Acquisition de l'avion de combat Gripen (Programme d'armement 2012 et loi sur le fond Gripen); Initiative populaire du 21 septembre 2011 "Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!"; Initiative populaire du 23 mai 2012 "Pour une caisse publique d'assurance-maladie"; Initiative populaire du 19 octobre 2012 "Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)"; Initiative populaire du 2 novembre 2012 "Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles"; Initiative populaire du 20 mars 2013 "Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)".
 - Objets cantonaux: Initiative "Avenir des Crêtes: au peuple de décider!" et contre-projet du Grand Conseil; Décret du 25 mars 2014 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (motion populaire communale); Décret du 2 septembre 2014 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (destitution des membres des autorités exécutives et judiciaires).

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes:

- Ville de La Chaux-de-Fonds: <http://www.chaux-de-fonds.ch/votations-elections/scrutins>
- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

- Depuis la fin de l'année 2014, les demandes de cartes d'identité sont traitées de manière totalement informatisée via le programme NAVIG.

Statistique des établissements et de l'emploi

Le Contrôle des habitants a procédé au recensement des emplois à La Chaux-de-Fonds en faisant parvenir un formulaire d'enquête à 2 816 entreprises, commerces, bureaux, indépendants et autres. Les résultats de l'enquête seront publiés début 2014.

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué le 31 décembre 2014 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 39 045 habitants contre 38 694 à fin décembre 2013, soit une augmentation de 351 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 352 (-8), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 7 (+2), permis L, 114 (-53), permis N, 104 (+88) et les travailleurs frontaliers 4 870.

Il y a 19 090 ménages (+164) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (5 687) est stable (+248).

Il y a eu 36 (-12) naturalisations facilitées et 260 (+150) naturalisations ordinaires.

La longévité moyenne est de 76.2 ans (77.5) pour les hommes et de 83.4 ans (83) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans constituent le 22.87 % de la population régulière (+1.4).

Travaux en relation avec la population

Il a été enregistré:

2 298	dépôts de papiers	(+85)
1 903	retraits de papiers	(+92)
451	naissances	(+69)
388	décès	(+30)

Il a été établi:

1 303	cartes d'identité adultes	(-89)
557	cartes d'identité enfants	(-30)

Population étrangère

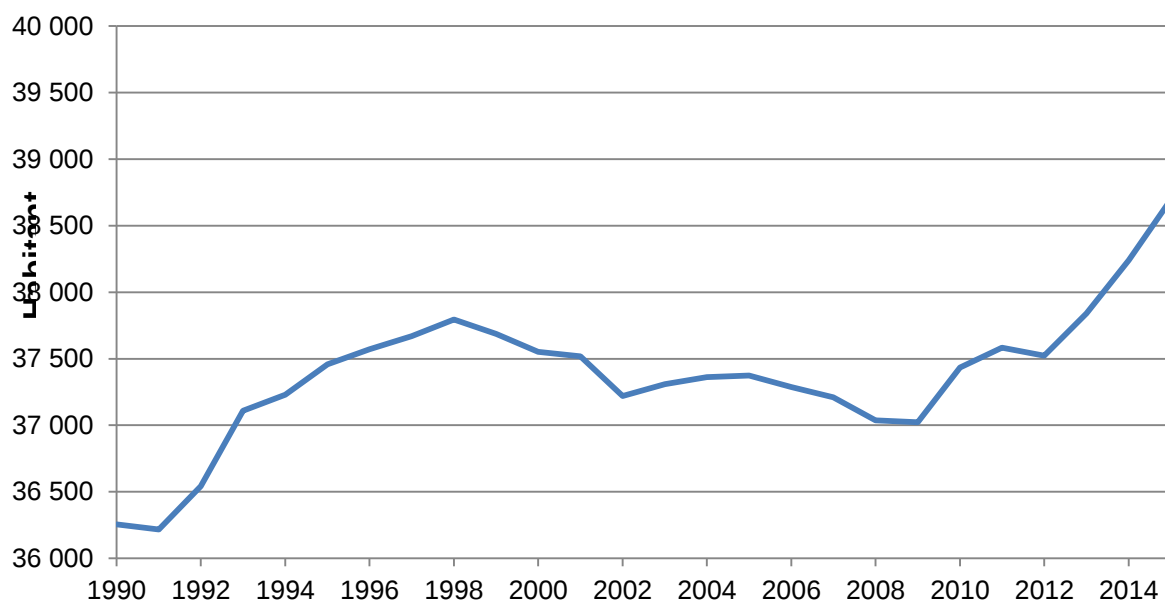
Durant l'année 2014, 6 694 (-798) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente des recettes pour CHF 542 961.50.- (-CHF 64 814.50) dont CHF 263 693.75 (-CHF 39 598.75) qui reviennent à la Ville.

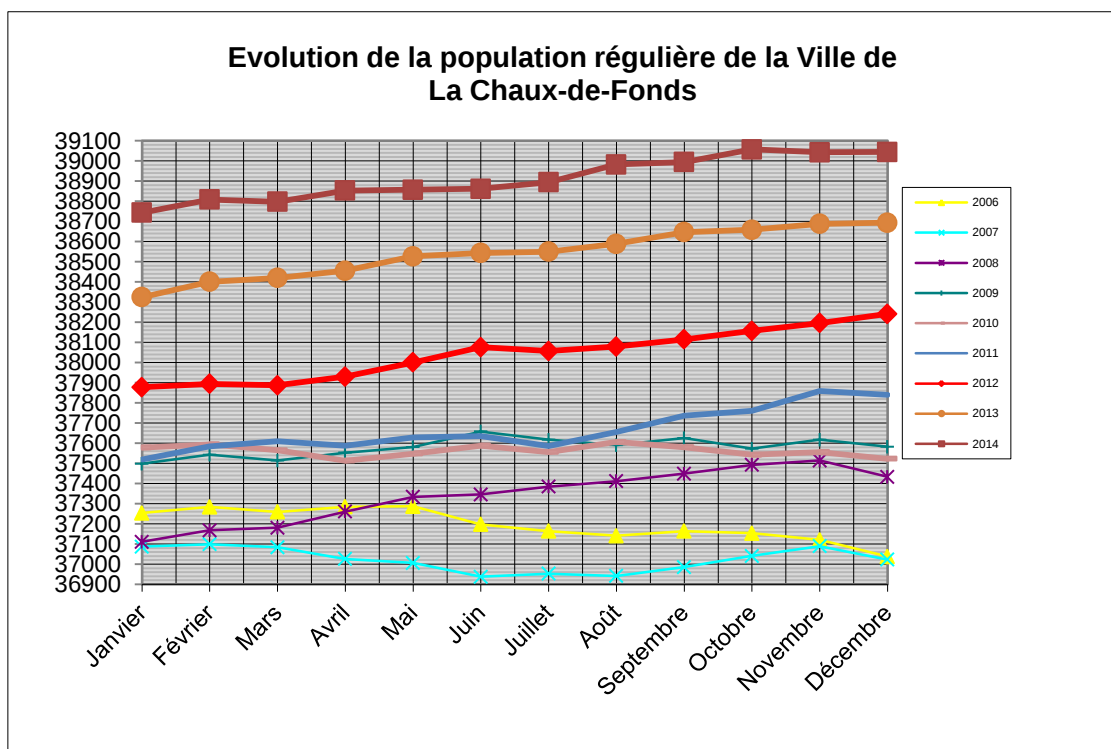
Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2014

		Diff. dès 1.1.2014
Habitants réguliers	39 045	351
Population totale	39 814	395
Nombre de ménages	19 090	164

Evolution de la population régulière de la





Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2014
Déclarations de domicile	169	183	352	-8
Permis F -1 an	4	3	7	+2
Permis G	23	13	36	-1
Permis L -1 an	66	48	114	-53
Permis N -1 an	69	35	104	+88
Permis 1 -1 an	45	49	94	+15
Permis 1 +1 an	38	24	62	+3
Totaux	414	355	769	+46

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2014
Permis B	1 778	1 646	3 424	220
Permis C	4 270	3 804	8 074	64
Permis F +1 an	108	82	190	29
Permis L +1 an	86	39	125	-1
Permis N +1 an	72	31	103	-91
Permis 3	7	5	12	0
Permis 4	5	0	5	2
Totaux	6 326	5 607	11 933	223

Frontaliers (au 31 décembre 2014), selon l'ODM

Total	Diff. dès le 31.12.2014
4 870	110

Electeurs à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2014
322	379	701	8

Etat civil

	Suisse		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2014
Célibataire	6 200	5 717	2 830	2 300	17 047	43.66	325
Marié-e	4 619	4 813	2 594	2 253	14 279	36.57	0
Séparé-e	328	374	252	220	1 174	3.01	-1
Divorcé-e	1 088	1 916	585	577	4 166	10.67	64
Veuf/veuve	339	1 700	62	257	2 358	6.04	-31
Lié-e par un part. enreg.	8	6	2	1	17	0.04	-5
Partenariat séparé-e	0	0	0	0	0	0	-1
Partenariat dissous jud.	0	4	0	0	4	0.01	0
Totaux	12 582	14 530	6 325	5 608	39 045	100	351

Confession

	Suisse		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2014
Communauté protestante	4 732	5 562	147	153	10 594	27.13	-276
Catholiques romains	4 285	5 486	3 748	3 419	16 938	43.38	65
Catholiques chrétiens	61	78	27	41	207	0.53	25
Autres comm. chrétiennes	42	59	76	87	264	0.68	2
Confession juive	41	55	10	7	113	0.29	-2
Communautés islamiques	777	720	850	706	3 053	7.82	106
Autres églises et comm. Rel.	368	408	243	240	1 259	3.22	24
Aucune appartenance	2 142	2 020	977	735	5 874	15.05	245
Sans indication	134	142	247	220	743	1.90	162
Totaux	12 582	14 530	6 325	5 608	39 045	100	351

Sexe

Hommes	18 905	48.42
Femmes	20 140	51.58
Total	39 045	100

Ressortissants originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total	% / CH
2 673	3 014	5 687	20.98

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff dès 1.1.2014
Appenzell Rh.-Ext.	27	30	57	0.15	-1
Appenzell Rh.-Int.	8	6	14	0.04	-3
Argovie	200	206	406	1.04	0
Bâle Campagne	63	58	121	0.31	2
Bâle Ville	45	55	100	0.26	-5
Berne	2 896	3 312	6 208	15.90	-38
Fribourg	734	811	1 545	3.96	-30
Genève	116	140	256	0.66	11
Glaris	11	18	29	0.07	-2
Grisons	39	45	84	0.22	1
Jura	1 426	1 713	3 139	8.04	-35
Lucerne	129	152	281	0.72	5
Neuchâtel	5 144	5 957	11 101	28.43	226
Nidwald	4	6	10	0.03	1
Obwald	6	10	16	0.04	1
Saint-Gall	92	97	189	0.48	-4
Schaffhouse	13	23	36	0.09	-2
Schwyz	35	36	71	0.18	+1
Soleure	133	180	313	0.80	-5
Tessin	191	222	413	1.06	-22
Thurgovie	71	76	147	0.38	2
Uri	3	6	9	0.02	0
Valais	210	243	453	1.16	2
Vaud	795	910	1 705	4.37	14
Zoug	7	9	16	0.04	0
Zürich	184	209	393	1.01	16
Totaux	12 582	14 530	27 113	69.46	135

Naturalisation

Naturalisation facilitée	36 personnes
Naturalisation ordinaire	260 personnes

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2014
Suisse	12 582	14 530	27 112	69.44	128
Union européenne (27)	4 699	4 072	8 771	22.46	176
Autres pays (états tiers)	1 626	1 536	3 162	8.10	47
Totaux	18 907	20 138	39 045	100	351

Origines des ressortissants étrangers

	Hommes	Femmes	Total	%
Afghanistan	17	10	27	0.07
Afrique du Sud	3	2	5	0.01
Albanie	2	1	3	0.01
Algérie	40	11	51	0.13
Allemagne	46	35	81	0.21
Angola	63	57	120	0.31
Argentine	2	1	3	0.01
Arménie	6	7	13	0.03
Australie	1	1	2	0.01
Autriche	5	3	8	0.02
Azerbaïdjan	0	0	0	0.00
Bangladesh	9	5	14	0.04
Bélarus	1	4	5	0.01
Belgique	35	25	60	0.15
Bénin	2	2	4	0.01
Bhoutan	1	0	1	0.00
Bolivie	2	1	3	0.01
Bosnie et Herzégovine	91	92	183	0.47
Brésil	28	63	91	0.23
Bulgarie	3	6	9	0.02
Burkina Faso	1	3	4	0.01
Burundi	3	3	6	0.02
Cambodge	1	2	3	0.01
Cameroun	28	43	71	0.18
Canada	13	15	28	0.07
Cap-Vert	2	2	4	0.01
Chili	6	8	14	0.04
Chine	28	28	56	0.14
Colombie	4	9	13	0.03
Congo (Brazzaville)	7	6	13	0.03
Congo (Kinshasa)	90	89	179	0.46
Costa Rica	1	0	1	0.00
Côte d'Ivoire	24	37	61	0.16
Croatie	12	10	22	0.06
Cuba	4	6	10	0.03
Egypte	0	0	0	0.00
Equateur	1	3	4	0.01
Erythrée	95	77	172	0.44
Espagne	416	410	826	2.12
Etat-Unis	7	4	11	0.03
Ethiopie	16	21	37	0.09
Finlande	0	0	0	0.00

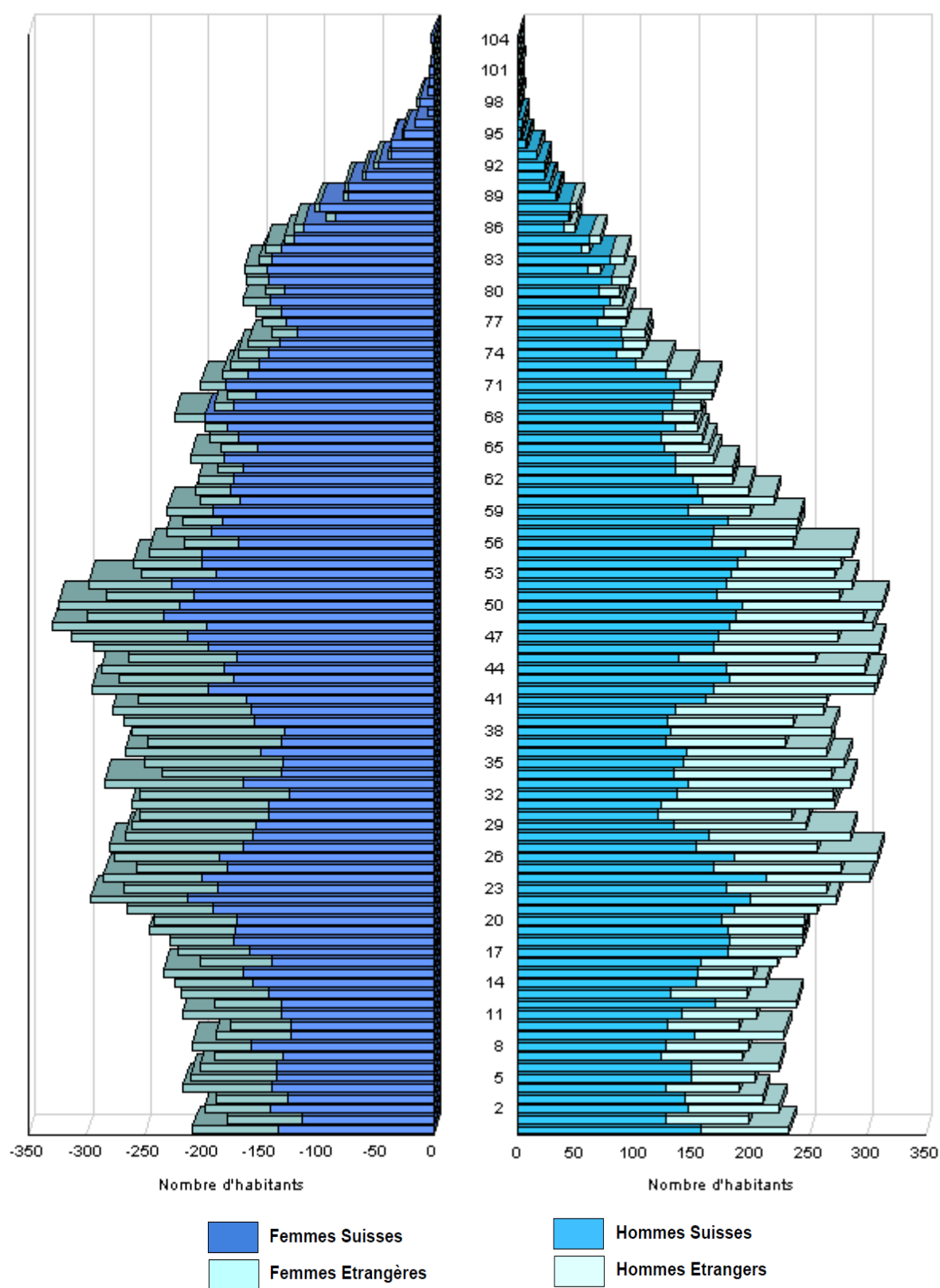
France	735	583	1 318	3.38
Gabon	0	2	2	0.01
Gambie	1	0	1	0.00
Géorgie	2	0	2	0.01
Ghana	1	4	5	0.01
Grèce	5	3	8	0.02
Guinée	7	3	10	0.03
Guinée-Bissau	8	6	14	0.04
Haïti	2	1	3	0.01
Honduras	0	1	1	0.00
Hongrie	0	3	3	0.01
Inde	2	1	3	0.01
Indonesie	3	1	4	0.01
Irak	46	23	69	0.18
Iran	9	7	16	0.04
Irlande	2	1	3	0.01
Islande	4	2	6	0.02
Israël	1	0	1	0.00
Italie	975	768	1 743	4.46
Japon	8	8	16	0.04
Jordanie	4	2	6	0.02
Kazakhstan	0	1	1	0.00
Kenya	2	7	9	0.02
Kirghizistan	0	0	0	0.00
Kosovo	167	134	301	0.77
Liban	4	2	6	0.02
Libye	3	0	3	0.01
Lituanie	0	1	1	0.00
Macédoine	19	21	40	0.10
Madagascar	0	4	4	0.01
Malaisie	1	6	7	0.02
Mali	3	2	5	0.01
Maroc	67	102	169	0.43
Maurice	6	11	17	0.04
Mexique	5	8	13	0.03
Moldavie	0	6	6	0.02
Monténégro	4	1	5	0.01
Myanmar	0	1	1	0.00
Namibie	0	0	0	0.00
Népal	1	0	1	0.00
Nicaragua	2	5	7	0.02
Niger	1	2	3	0.01
Nigéria	9	4	13	0.03
Norvège	0	1	1	0.00
Ouganda	1	1	2	0.01

Pakistan	20	10	30	0.08
Palestine	1	2	3	0.01
Paraguay	1	1	2	0.01
Pays-Bas	17	17	34	0.09
Pérou	8	7	15	0.04
Philippines	1	6	7	0.02
Pologne	15	9	24	0.06
Portugal	2 390	2 120	4 510	11.55
République dominicaine	17	40	57	0.15
Roumanie	29	49	78	0.20
Royaume-Uni	21	24	45	0.12
Russie	16	21	37	0.09
Rwanda	1	3	4	0.01
Salvador	0	1	1	0.00
Sénégal	15	8	23	0.06
Serbie	35	32	67	0.17
Seychelles	1	0	1	0.00
Sierra Leone	1	0	1	0.00
Singapour	0	0	0	0.00
Slovaquie	1	9	10	0.03
Slovénie	2	1	3	0.01
Somalie	53	52	105	0.27
Soudan	2	0	2	0.01
Sri Lanka	61	41	102	0.26
Suède	1	1	2	0.01
<i>Suisse</i>	<i>12 582</i>	<i>14 530</i>	<i>27 112</i>	<i>69.38</i>
Syrie	20	10	30	0.08
Thaïlande	20	37	57	0.15
Tchéquie	1	3	4	0.01
Togo	17	14	31	0.08
Tunisie	72	37	109	0.28
Turquie	204	156	360	0.92
Ukraine	9	10	19	0.05
Uruguay	0	2	2	0.01
Venezuela	1	1	2	0.01
Vietnam	5	8	13	0.03
Yémen	2	1	3	0.01
Inconnu	38	34	72	0.18
Totaux	18 906	20 139	39 045	100

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 37.79 % (-0.07 %) des étrangers, suivis des Italiens 14.61 % (-0.47 %) et des Français 11.04 % (+0.4 %).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8 771 (+176), représentent le 73.5 % (+0.09 %) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine



Evolution mensuelle

Mois	Arrivées	Naissances	Départs	Décès	Différence
Janvier	204	44	115	32	101
Février	147	33	114	32	34
Mars	177	23	203	40	-43
Avril	238	37	154	25	96
Mai	128	35	117	30	16
Juin	206	35	197	35	9
Juillet	231	38	144	24	101
Août	277	29	154	28	124
Septembre	177	50	243	32	-48
Octobre	230	48	141	29	108
Novembre	140	34	125	37	12
Décembre	75	17	119	25	-52
Totaux	2 230	423	1 826	369	458

Statistiques sur la population

Provenance / Destination

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Jura neuchâtelois	334	14.37	292	15.18	42
Canton de Neuchâtel	591	25.43	501	26.04	90
Jura bernois et Jura	158	6.80	205	10.65	-47
Autres cantons romands	277	11.92	295	15.33	-18
Suisse alémanique	85	3.66	123	6.39	-38
Suisse italienne	6	0.26	7	0.36	-1
France	256	11.02	154	8.00	102
Italie	42	1.81	20	1.04	22
Espagne	110	4.73	34	1.77	76
Portugal	176	7.57	61	3.17	115
Autres pays de l'Union européenne	76	3.27	62	3.22	14
Autres pays	213	9.17	170	8.84	43
Totaux	2 324	54.71	1 924	45.29	400

Groupe professionnel

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Administration	31	1.34	50	2.60	-19
Agriculture - horticulture	13	0.56	15	0.78	-2
Alimentation	31	1.34	24	1.25	7
Arts graphiques - imprimerie	5	0.22	7	0.36	-2
Autres groupes professionnels	274	11.80	282	14.67	-8
Banques - assurances	16	0.69	19	0.99	-3
Bâtiment - génie civil	119	5.12	92	4.79	27
Enfants - étudiants	494	21.27	388	20.19	106
Enseignement	46	1.98	39	2.03	7
Garages - carrosseries	11	0.47	17	0.88	-6
Habillement	9	0.39	7	0.36	2
Horlogerie - bijouterie	273	11.76	240	12.49	33
Hôtellerie -restauration	85	3.66	49	2.55	36
Métallurgie - mécanique	50	2.15	60	3.12	-10
Retraités	64	2.76	77	4.01	-13
Sans emploi	462	19.90	276	14.36	186
Sans profession	85	3.66	51	2.65	34
Service de maison - ménagère	99	4.26	42	2.19	57
Services de santé	112	4.82	133	6.92	-21
Services informatiques	15	0.65	30	1.56	-15
Transports - communications	28	1.21	24	1.25	4
Totaux	2 322	54.71	1 922	45.29	400

Raison du mouvement

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Stage - Etude	58	2.50	33	1.72	25
Nouvelle situation professionnelle	660	28.40	477	24.79	183
Logement	326	14.03	427	22.19	-101
Raisons de famille	842	36.23	426	22.14	416
Retour au pays	65	2.80	197	10.24	-132
Demande d'asile	142	6.11	34	1.77	108
Autres motifs	149	6.41	232	12.06	-83
Regroupement familial étrangers	82	3.53			
Départ à l'étranger			98	5.09	
Totaux	2 324	54.71	1 924	45.29	416

Droits politiques

En 2014, 2 560 signatures ont été contrôlées contre 13 854 en 2013. Cela concerne les objets suivants:

Initiatives populaires et législatives

Initiative populaire fédérale "Monnaie pleine"

Initiative populaire fédérale "Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance"

Initiative populaire fédérale "Initiative pour la sécurité alimentaire"

Initiative populaire fédérale "Pour la protection de la sphère privée"

Initiative populaire fédérale "Pour un financement équitable des transports"

Initiative populaire fédérale "Pas de spéculation sur les denrées alimentaires"

Référendums

Référendum fédéral "Non au 2^e tube au Gothard"

Référendum fédéral "Non à la nouvelle redevance billag"

Référendum fédéral "Contre l'arrêté du 27 septembre 2013 portant approbation de l'accord FATCA entre la Suisse et les Etats-Unis"

Motions populaires

Motion populaire cantonale "Pour une véritable politique cantonale en matière d'égalité pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite"

Motion populaire cantonale "Produits de proximité et de saison"

Motion populaire cantonale "Pour que le canton de Neuchâtel garantisse l'accès à l'éducation à tous les enfants, y compris ceux présentant un TDAH et/ou de multiples troubles "dys", et/ou un haut potentiel"

Motion populaire "Contre le gaspillage alimentaire dans le canton de Neuchâtel"

**Instruction publique, santé,
affaires sociales et communication**

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

L'année 2013-14 aura été marquée par plusieurs événements importants dont ce rapport se fait l'écho. La 50^e édition de la fête de la Jeunesse couplée avec le 5^e anniversaire de l'inscription de l'urbanisme horloger des villes La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO, célébrés par une course "Esta'fête" restera dans toutes les mémoires durant de nombreuses années.

Un travail de "team building" a été effectué par la direction durant toute l'année scolaire et l'équipe s'en est trouvée plus soudée avec une ambiance de travail réjouissante.

La direction a émis de nouvelles directives concernant les demandes de congé des enseignants et a procédé à la modification du règlement interne relatif à la participation des enseignants qui a été soumis au vote de ces derniers. La prise en compte au niveau administratif du nouveau découpage des cycles avec notamment le rattachement de la 8^e année au cycle 2 nécessite et demande des adaptations régulières de notre fonctionnement et de nos directives.

La collaboration avec la cheffe de dicastère est fructueuse grâce à son écoute, la prise en compte de nos préoccupations et de nos motivations et son engagement sans relâche en faveur de l'EOCF.

Grâce à l'engagement sans relâche du corps enseignant, des collaborateurs administratifs fortement mis à contribution durant cette année scolaire, des membres du service socio-éducatif, des préparateurs et des concierges, l'année scolaire s'est déroulée à satisfaction et chacun en est remercié particulièrement.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions. Durant l'année 2013-14, ce dernier s'est réuni à six reprises.

Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'Ecole est formé de 18 délégués du corps enseignant et de l'ensemble de la direction. En fonction des thèmes étudiés, il se réunit selon diverses compositions : en plénum, par cycle ou par secteur ou en groupe.

Les groupes de travail ont été créés et ont conduit des réflexions sur les sujets suivants :

Semaine de clôture, Mise à jour des documents de référence sur Extranet, Soirées de parents au cycle 3, Echanges linguistiques, SDN-SHS 5e-6e verticalité, Rituels d'accueil au cycle 1, Passage 2H=>3H, Réflexions sur la charge administrative des enseignants, Clarification des tâches, "cahier des charges" des enseignants.

Nouvelle organisation du Conseil de l'école

Le fonctionnement du Conseil de l'école ne donnant pas satisfaction aux délégués-enseignants (5 postes vacants et projection d'un grand nombre de démissions), une réflexion a été entreprise pour y apporter des modifications. Le règlement sur la participation des enseignants a ainsi été remanié en prévoyant des répondants PAR COLLEGE et pour les collèges environnants. Cette modification prévoyait aussi la constitution de groupes de travail d'enseignants et/ou directeurs désirant s'engager dans des travaux ou réflexions sous forme de mandat. Le travail des enseignants dans diverses commissions existantes bénéficie également d'une reconnaissance.

Cette modification a été plébiscitée par 78,2 % des votants avec un taux de 73.9% de participation.

Délégués des parents

L'aspect de la participation des parents est également présent dans l'école. Il est très difficile de trouver des délégués de parents. Ainsi, il y en a plus dans le secteur sud.

Conférences générales pour le corps enseignant

En août se tiennent les premières rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se déroulent par cycle dans chaque secteur et sont présidées par le/la directeur/trice adjoint-e concerné-e.

Deux autres séances se tiennent en automne et au printemps. Elles réunissent le corps enseignant par secteur et sont présidées par la direction du secteur concerné. Ces rencontres permettent d'informer sur les grands dossiers en cours dans notre école et d'avoir un échange avec les enseignant-e-s.

Les trois secteurs: Ouest – Nord – Sud

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2013-14			2012-13			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	398	21.5	18.51	371	20.5	18.10	+27	+1.0	+0.41
2 ^e année	386	21.5	17.95	362	20.5	17.66	+24	+1.0	+0.29
Total 1^{ère} et 2^e années	784	43.0	18.23	733	41.0	17.88	+51	+2.0	+0.35
3 ^e année	365	20.8	17.52	376	20.8	18.05	-11	-	-0.53
4 ^e année	376	20.8	18.05	393	21.8	18.00	-17	-1.0	+0.05
Total cycle 1	1525	84.7	18.01	1502	83.7	17.95	+23	+1.0	+0.06
5 ^e année	397	21.3	18.61	366	19.3	18.93	+31	+2.0	-0.32
6 ^e année	374	19.0	19.68	367	19.0	19.32	+7	-	+0.36
7 ^e année	369	19.0	19.42	409	20.0	20.45	-40	-1.0	-1.03
8 ^e année (orientation)	346	18.0	19.22	310	15.0	20.67	+36	+3.0	-1.45
Total cycle 2	1486	77.3	19.22	1452	73.3	19.80	+34	+4.0	-0.58
9 ^e année	377	19.0	19.84	416	20.0	20.80	-39	-1.0	-0.96
10 ^e année	415	20.0	20.75	411	21.0	19.57	+4	-1.0	+1.18
11 ^e année	372	20.0	18.60	376	18.0	20.89	-4	+2.0	-2.29
Section maturités	450	21.0	21.43	477	21.0	22.71	-27	-	-1.28
Section moderne	350	17.0	20.59	352	17.0	20.71	-2	-	-0.12
Section préprofessionnelle	364	21.0	17.33	374	21.0	17.81	-10	-	-0.48
Total cycle 3	1164	59.0	19.73	1203	59.0	20.39	-39	-	-0.66
Total classes régulières ville	4175	221.0	18.89	4157	216.0	19.25	+18	+5.0	-0.36

Classes d'accueil	65	4.0	16.25	59	4.0	14.75	+6	-	+1.50
Classes de formation spéciale	55	6.0	9.17	58	6.0	9.67	-3	-	-0.50
Classes de transition	74	7.0	10.57	74	7.0	10.57	-	-	-
Classes terminales	108	10.0	10.80	79	9.0	8.78	+29	+1.0	+2.02
Total classes spéciales ville	302	27.0	11.19	270	26.0	10.38	+32	+1.0	+0.81

Classes des environs	77	5.0	15.40	76	5.0	15.20	+1	-	+0.20
----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	----	---	-------

Classes régulières communes	291	17.0	17.12	314	18.0	17.44	-23	-1.0	-0.32
Classes spéciales communes	6	1.0	6.00	5	1.0	5.00	+1	-	+1.00
Total communes *	297	18.0	16.50	319	19.0	16.79	-22	-1.0	-0.29

TOTAL GENERAL	4851	271.0	17.90	4822	266.0	18.13	+29	+5.0	-0.23
----------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	------------	-------------	--------------

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

Statistique des élèves des environs transportés en 2013-14

Années	Collège	Secteur Boinod	Secteur Cibourg	Secteur Valanvron	Total
1 - 2	Citadelle			4	4
	Promenade	2			2
3 - 7	Bas-Monsieur		8		8
	Bellevue	1			1
	Promenade	10			10
	Valanvron			19	19
8 - 11	Bellevue	7	11		18
	Crêtets	3	2		5
	Numa-Droz			22	22
Total		23	21	45	89

Travaux d'entretien, d'amélioration et de construction des bâtiments

Bas-Monsieur	Ponçage et peinture de tous les volets du collège
Bas-Monsieur	Réfection des murs nord et sud de la cour + toiture
Bellevue	Remplacement stores d'une salle de classe
Bellevue	Réfection toiture
Bellevue	Peinture 2 salles de gym
Charrière	Pose de linoléum dans 2 salles de classe
Citadelle	Réfection toiture
CMND 1	Peinture 1 salle de classe
CMND 2	Peinture 1 salle de classe
CMND 3	Création d'un guichet boulangerie
CMND 5	Remplacement douches + réfection des vestiaires des salles de gymnastique
CMND 7	Réalisation d'une salle bois-métal
CMND 7	Réfection des sanitaires
Crêt-du-Loche	Réfection toiture
Crêt-du-Loche	Carrelage corridor + parquet salle du 1er étage
Crêtets	Peinture + luminaires 2 salles de classe
Crêtets	1ère étape réfection des corridors sous-sol accès salles de gymnastique
Endroits	Remplacement des luminaires + peinture dans 2 salles de classe
Forges-B-F.	Remplacement des luminaires dans 4 salles de classe
Forges-B-F.	Réfection des joints de dilatation dans les corridors
Forges-Centre	Réfection toiture + étanchéité toit plat
Forges-Centre	Peinture cage d'escalier
Forges-Centre	Réfection carrelage dans vestiaire est
Forges-Centre	Réfection linoléum d'une salle de classe
Forges-Est	Réfection toiture
Forges-Sciences	Remplacement des stores côté ouest
Forges-Sciences	Rhabillage crépi façade ouest + repose bordures
Foulets	Réfection mur sud-ouest de la cour
Gentianes	Réfection escalier et muret côté entrée sud
Ouest	Réfection parquet dans 2 salles de classe
Promenade	Réfection toiture
Promenade	Réfection corridor côté ouest (crépi, peinture, nouveaux luminaires)
Promenade	Peinture + changement de luminaires dans 2 salles de classes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Le Service socio-éducatif

Le Service socio-éducatif (ci-après SSE) occupe un rôle d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent les élèves aux niveaux social, éducatif, comportemental, relationnel, etc.

Le SSE a pour mission première d'être un lieu d'écoute, de soutien et de conseils. Les assistants scolaires répondent aux demandes et aux besoins de la manière la plus adéquate et adaptée possible.

Lors des prises en charge dans le cadre du SSE, ils adaptent leur intervention aux besoins du demandeur (élève, parents, enseignant...) et de la situation : écoute, soutien, prise en compte des difficultés et de la souffrance, conseil, réflexion, information, aide à la prise de décisions, développement de stratégies ou encore proposition de suivi, de soutien ou d'intervention par un service externe à l'école, comme par exemple le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea), l'Office de Protection de l'enfant (OPE), l'Action éducative en Milieu Ouvert (AEMO), le Service Psycho-Éducatif de la Croix-Rouge (SPE), l'Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OCOSP), ...

Les élèves peuvent donc y partager leurs soucis, parfois leur stress, les relations avec leurs camarades, la famille, leur santé ou toutes autres questions qui les préoccupent. La mise en mots et la gestion des émotions sont souvent des éléments très importants pour les jeunes.

Le SSE est également ouvert aux contacts avec les parents qui souhaitent discuter de la situation de leur-s enfant-s et qui sont par exemple à la recherche d'une orientation par rapport aux difficultés vécues au sein de la famille.

Le SSE est régulièrement sollicité par les enseignant-e-s. En effet, plus les difficultés sont dépistées précocement et plus les suivis sont efficaces. Il est constaté un nombre toujours plus important de situations familiales difficiles.

Dans une perspective d'aide et de soutien aux élèves, les collaborations des assistant-e-s scolaires avec les enseignant-e-s et les directions sont primordiales et précieuses. Les collaborations extérieures à l'école sont également riches de sens. Elles donnent la possibilité d'avoir une vision élargie en même temps que plus précise, ce qui permet souvent de mieux cibler l'aide à apporter et les démarches qui peuvent être proposées. Le travail en réseau reste un élément très important de l'activité des membres du Service socio-éducatif.

Prestations du SSE (énumération non exhaustive)

- observation des élèves en classe;
- intégration et suivi d'enfants en difficulté ou présentant des problématiques particulières;
- réseau avec enseignants, parents, élèves, autres écoles, services parascolaires, institutions et organismes privés ou publics;
- travail sur la verticalité des problématiques (cycles 1, 2 et 3);
- recherche d'aide financière et de soutien scolaire ou éducatif;
- participation à l'organisation des classes spécialisées;
- participation à la formation des classes;
- participation à des actions de prévention (p. ex. "mon corps est à moi");
- élaboration des demandes de mesures scolaires spéciales et autres soutiens;
- signalements divers;
- médiation entre élèves;
- participation aux conseils de classe et de promotion;
- présence aux réunions de parents.

Les diverses formes d'appui pédagogique et de soutien

L'appui langagier pour les 12FR s'adresse en principe aux élèves non-francophones éprouvant de grandes difficultés pour la langue française (problèmes orthophoniques exclus).

Les adaptations posées dans le fonctionnement de l'appui langagier avec une mise en situations dans un cadre connu et sécurisant ont imposé un changement qui s'est avéré positif. Dorénavant installées à l'intérieur des classes de 1^e-2^e durant les heures d'EPH de la titulaire, les enseignantes d'appui voient leur travail gagner en qualité. Le problème du déplacement des élèves reste un souci qui devra être réglé par la suite.

L'appui pédagogique pour les 1^e-2^e est assuré avec satisfaction par deux enseignantes qui se partagent le poste. Leur mandat consiste à être à la disposition des enseignant-e-s afin de gérer conjointement des situations individuelles, de groupes ou de classes difficiles. Le duo d'enseignantes permet une plus grande souplesse dans les interventions à poser dans les classes à la demande des titulaires.

Les situations d'élèves en difficulté se complexifient, l'intégration des règles de vie nécessaires pose de sérieux problèmes de gestion de classe et la nécessité de l'appui pédagogique en 12FR se confirme d'année en année.

L'appui pédagogique fait partie intégrante de l'Unité de remédiation.

Le soutien par le mouvement et l'expression est une mesure d'aide destinée aux enfants scolarisés. Il a pour objectif de leur permettre de créer des liens positifs avec leur environnement scolaire et offre un espace d'accueil dans lequel s'exercent des activités inspirées de différentes disciplines : rythmique, sport, danse, expression orale...

L'enfant peut y développer sa créativité, exprimer ses envies, découvrir sa fantaisie, expérimenter des apprentissages moteurs et des situations relationnelles et se créer des repaires indispensables aux apprentissages scolaires.

L'organisation du soutien par le mouvement et l'expression repose sur le principe de la verticalité (1^e à 7^e). En effet, 12 périodes sont réparties sur les 3 secteurs de la ville de manière équivalente avec des groupes mixtes afin de permettre une plus grande flexibilité, un échange et la possibilité de prendre en charge davantage d'enfants pour cette mesure d'aide.

Les enseignant-e-s du **soutien pédagogique** participent activement à l'aide aux élèves en difficulté des années 3 à 7. Leur engagement est reconnu et apprécié. Ce sont 129 périodes de soutien pédagogique qui sont mises à disposition des collèges pour cette mesure.

Les élèves sont signalés pour des raisons de difficultés scolaires qui trouvent leur source dans des problèmes de compréhension, d'attention, d'organisation et de vie. Un bilan de leurs compétences permet de faire un projet de prise en charge en collaboration avec les titulaires et en lien avec les parents.

Une formation a été mise sur pied depuis quelques années par la HEP. Elle est bien suivie par nos collègues dont l'action se trouve ainsi renforcée. Nous remercions l'équipe du soutien de son engagement.

De la 8^e à la 11^e, les directives du Service de l'enseignement obligatoire permettent d'organiser un **appui pédagogique** qui se monte à 3% du nombre total d'heures enseignées sur toute l'école. Les mesures d'aide pédagogique sont de quatre types :

- le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classes de transition et préprofessionnelles;
- les heures d'appui inscrites à l'horaire en 8OR/TR (orientation/transition);
- les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières;
- les cours de raccordement pour les élèves souhaitant effectuer un passage dans une section à exigences plus élevées.

Ces appuis sont à distinguer de ceux accordés aux élèves néo-arrivants intégrés dans des classes régulières. Ces élèves-là peuvent être mis au bénéfice d'appuis hors quota durant les deux premières années depuis leur arrivée.

ASPEDI

Pour la quatrième année consécutive, le concept ASPEDI a été organisé dans le but de diminuer le taux d'échec au cycle 3. Ce concept permet aux élèves de 9^e et 10^e années en situation d'échec pour un seul critère du règlement de promotion d'être mis au bénéfice d'une promotion conditionnelle. Ces élèves s'engagent à suivre douze demi-journées de soutien scolaire intensif en français, mathématiques, anglais et allemand organisées sur les mercredis après-midis entre le mois d'août et le mois de novembre. Durant 20 semaines, ils profitent d'un "coaching" scolaire qui doit les aider à mieux s'organiser et à apprendre de manière plus efficiente. A la fin du semestre, la promotion est validée ou non en fonction des notes.

Pour l'EOCF, 22 élèves étaient inscrits. Dix-sept d'entre eux ont été promu au semestre, alors que cinq se sont trouvés en échec, ce qui correspond à la moyenne cantonale.

Cette année, durant le second semestre, le concept testé il y a deux ans, ASPEDI 2, a été reconduit. Il s'agit d'un mélange de cours de soutien pédagogique et de "coaching" scolaire. Cette possibilité a été offerte aux élèves qui se trouvaient en grave situation d'échec au semestre. Les élèves devaient être admis à ce concept par le conseil de classe et inscrits par leurs parents. Ils ont pu s'inscrire à des permanences en anglais, mathématiques et allemand durant les pauses de midi et ont dû suivre du "coaching" scolaire une fois par semaine. Septante-neuf élèves se sont inscrits.

Mentorat (8^e-11^e)

Mis sur pied indépendamment dans chaque centre secteur dans le cadre des projets d'établissement, le principe du mentorat vise à mettre en relation un élève en difficulté dans l'une ou l'autre branche du plan d'études avec l'un de ses pairs. Ce dernier doit démontrer par ses résultats de bonnes compétences dans la branche pour laquelle il propose ses services et obtenir l'aval de son maître de branche et de son maître de classe. Il se verra alors intégré dans la liste des mentors du secteur.

Dans les secteurs Nord et Sud, le mentorat s'opère par modules de cinq leçons planifiées par les directions sur quatre périodes de l'année scolaire. Toutes les paires d'élèves travaillent donc les mêmes jours aux mêmes heures (pause de midi) cinq semaines durant. Dans le secteur Ouest, le secrétariat tient à jour une liste des mentors disponibles. Lorsqu'un élève vient demander l'aide d'un mentor, la direction lui en attribue un et met les élèves en contact afin qu'ils planifient leurs rencontres et avisent la direction de leur organisation. Dans les trois secteurs, l'élève demandeur doit décrire ses difficultés et venir avec le travail qui lui pose problème. Le mentor dispense ensuite cinq leçons à l'élève demandeur.

A l'issue des cinq leçons, les deux élèves effectuent un bilan. Celui de l'élève demandeur comprendra la signature de ses parents. Le mentor est payé CHF 50.- par module, la moitié étant à la charge de l'élève demandeur alors que l'autre moitié est prise en charge par l'École.

L'Unité de promotion éducative (UPE)

Par la volonté de proposer aux classes un accompagnement de proximité et de qualité, le mandat de l'UPE s'articule selon trois axes :

- **Prévention** : offrir des interventions et des animations ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves;
- **Suivi** : proposer une aide auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un-e enseignant-e, du SSE ou de la direction;
- **Urgences** : assurer une intervention rapide dans les situations dites difficiles (crise, décès, accident, violence, maltraitance, ...).

Ce soutien s'adresse à l'ensemble des classes de l'Ecole obligatoire de la 3^e à la 7^e année. Il correspond à une aide fort appréciée par les enseignants qui se doivent faire face à des situations complexes et conflictuelles. Il apporte un regard externe et professionnel qui renforce la proximité et la pertinence des observations et des échanges.

La classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)

Le responsable de la classe CRIC est amené à intervenir dans des situations d'urgence, de crise latente ou pour des évaluations dans un cadre préventif. En cas de dysfonctionnement grave, il prend en charge les élèves qui sont en rupture avec le système scolaire et/ou avec le système social, qui perturbent la classe et l'enseignement au point qu'il faille envisager de les isoler momentanément du groupe classe pour protéger ce dernier. Il prend également en charge des élèves ayant un comportement adapté en classe mais devenant violents ou perturbateurs hors de ce cadre.

Le responsable de la classe CRIC appréhende la situation de crise pour aider l'élève à reconstruire sa relation à l'école, à sa famille et à la société.

Cette structure s'adresse prioritairement aux élèves des années 7 à 11 et des classes de formation spécialisée déjà connus par la direction ou d'autres services officiels parascolaires et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réprimandes ou sanctions, d'astreinte à des travaux supplémentaires (pratiques ou scolaires) ou de retenues du mercredi après-midi.

L'anticipation des prises en charge a conduit à une considérable diminution des situations dites de crise. Disposer d'un espace de cette nature permet des interventions rapides mais aussi d'isoler plus facilement l'élément perturbateur, sans qu'il ait le sentiment d'être exclu, permettant ainsi de préserver la classe, l'enseignement et l'enseignant.

Le lien n'étant pas rompu, l'absence de ressentiment de l'élève permet de préparer dans de bonnes conditions sa reconstruction. Les signes donnés, tant à l'élève concerné qu'à sa famille étant positifs, les parties comprennent qu'il ne s'agit pas d'une sanction mais d'une chance offerte. Ainsi, nous avons pu constater que tant l'élève que ses parents étaient plutôt enclins à collaborer avec le réseau ainsi mis en place.

Après chaque passage en classe CRIC, la Direction et le responsable de la classe CRIC convoquent les parents de l'élève pour un entretien et invitent le maître de classe à participer à la réunion. Lors de cet entretien le responsable CRIC relate ses observations et ses constatations. Cette démarche vise à élaborer une stratégie de collaboration avec les parents et à les impliquer dans un processus réparateur, à en faire des alliés, et à se trouver en partenariat avec eux.

Quand l'élève qui a passé en classe CRIC réintègre sa classe, un suivi est mis en place avec la direction, les parents et les enseignants. Au besoin, un accompagnement adapté à la problématique de l'élève, thérapeutique ou autre, est proposé à l'extérieur de l'école.

Cette année, 47 élèves ont été suivis individuellement en classe CRIC.

L'espace CRIC est une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour contenir les débordements, maîtriser en anticipant les situations éducatives délicates et libérer les maîtres face à leur malaise ou leur sentiment de culpabilité lorsqu'un élève dysfonctionne.

La classe OASIS (outils d'adaptation scolaire et d'insertion sociale)

Dès la rentrée 2007, la direction a mis en place la classe OASIS (Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale) qui constitue une entité visant essentiellement à apporter des réponses adaptées à des problématiques socio-éducatives de plus en plus complexes rencontrées sur le terrain de l'enseignement. Ce concept se veut évolutif et adaptable. Il est constamment remis en question dans son fonctionnement au gré des situations qui se présentent.

Comme pour la classe CRIC, les prestations de la classe OASIS sont ouvertes aux élèves des années 7^e à 11^e de toutes les sections, y compris des classes terminales ou de Formation spécialisée.

La classe OASIS est située dans le collège Numa-Droz et est aménagée de 8 tables individuelles. Les élèves la fréquentent durant huit à neuf semaines suivies. L'année scolaire compte 4 cycles, respectivement 4 volées. Les élèves sont encadrés en plus du maître de classe par 2 maîtres d'éducation physique (3 périodes hebdomadaires), 1 maître de mathématiques (3 périodes hebdomadaires), 1 maître d'allemand et anglais (4 périodes hebdomadaires), 1 maître de travaux manuels (2 périodes hebdomadaires), ainsi que le maître de classe CRIC, qui intervient dans le cadre du forum des jeunes et du camp. Chaque élève accueilli en OASIS a déjà passé en classe CRIC et est envoyé par la Direction. Les parents reçoivent un courrier leur signifiant le passage en classe OASIS et ses implications. Une fiche d'entrée décrivant la problématique et posant des objectifs individuels accompagne l'élève.

Le maître de classe OASIS et le maître de classe CRIC sont reçus périodiquement par la direction à raison de 45 minutes pour assurer le suivi des élèves en coordination avec l'ensemble des cadres de direction. Chaque parent est rencontré au moins une fois individuellement en début de cursus, de même que les réseaux selon les cas. Chaque élève travaille selon le programme de sa classe originelle dans les branches principales. Chaque volée participe à un

camp de 3 jours au minimum. A la fin du cycle, chaque élève fait un bilan individuel de 30 minutes en classe CRIC. Enfin, un bilan final individuel mené par le directeur de secteur en charge du dossier OASIS en présence des parents voire du réseau, du maître de classe OASIS, et du maître CRIC, termine le cycle.

Entre chaque cycle s'insère une semaine de transfert d'informations durant laquelle le maître de classe OASIS se rend dans chaque classe où est retourné un élève afin de transmettre les informations utiles à la poursuite de la scolarité de ce dernier. Un colloque réunissant chaque maître encadrant les élèves en classe OASIS et les directeurs, ainsi que directeurs adjoints concernés a lieu entre chaque volée.

Durant cette année scolaire, la classe OASIS a accueilli 26 élèves. En détails :

- 3 élèves de 7^e année
- 2 élèves de 8^e Transition
- 4 élèves de 9^e Moderne
- 7 élèves de 9^e Préprofessionnelle
- 2 élèves de 9^e Terminale
- 2 élèves de 10^e Moderne
- 3 élèves de 10^e Préprofessionnelle
- 1 élève de 11^e Préprofessionnelle
- 1 élève de 11^e Terminale
- 1 élève de classe d'accueil

Suivi scolaire des enfants malades

En raison de l'évolution de la politique hospitalière, les enfants malades font de très courts séjours à l'hôpital et sont hospitalisés en principe à Neuchâtel ou à Lausanne. En conséquence, le concept d'accompagnement scolaire des enfants malades a pris une nouvelle orientation dans le sens d'un renforcement des prises en charge à la maison au cours de la convalescence. Avec l'accord de la cheffe du service de pédiatrie de l'Hôpital neuchâtelois (HNE), deux élèves du cycle 3 ont été suivis durant le deuxième semestre.

Les besoins sont toujours très importants et l'enseignante responsable a suivi 19 situations d'élèves à tous les degrés de l'Ecole obligatoire, notamment au cycle 3. Elle conduit son action en particulier pour des enfants atteints de maladies de longue durée. Les parents apprécient ce soutien scolaire qui soulage quelque peu leurs inquiétudes et maintient un lien fort avec l'école et les apprentissages scolaires.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance dans la vie et ont l'espoir de s'insérer sereinement dans le milieu scolaire habituel. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire. L'enseignante apporte une aide indispensable que l'école dans son cadre de travail régulier ne pourrait pas offrir.

Les classes d'accueil

Les quatre classes d'accueil de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds soit 2 au collège des Marronniers, une au collège de Numa-Droz et une au collège des Forges reçoivent régulièrement au cours de l'année scolaire des enfants en provenance d'horizons variés. Les situations familiales sont très différentes, mais en général précaires. Certains élèves ont été très peu scolarisés antérieurement et parfois ils ne savent ni lire ni écrire dans leur langue maternelle. Leur arrivée à l'école est complexe et ardue car en plus des difficultés liées à l'apprentissage du français, ils doivent s'insérer dans une culture scolaire aux attentes élevées.

Dans les classes d'accueil, les besoins particuliers des enfants sont pris en compte de manière personnalisée et constructive. Un travail précieux et de qualité est réalisé quotidiennement par des enseignants très compétents et très engagés auprès des enfants et des familles. Cet accompagnement de proximité, en faveur de l'intégration des enfants permet aux familles migrantes de mieux appréhender nos valeurs, notre système scolaire et l'importance de l'apprentissage du français en vue d'une intégration réussie.

En outre, la direction du cycle 3 a mis en place un concept d'encadrement de la classe d'accueil avec l'objectif d'insérer les élèves plus rapidement dans des classes régulières pour les disciplines d'éveil. Cette organisation exige beaucoup de disponibilité et d'ouverture de la part de tous les enseignant-e-s impliqué-e-s dans cette collaboration. Toutefois, l'impact est significatif car il permet de renforcer les échanges avec les élèves des classes régulières et facilite l'intégration sociale des nouveaux.

L'effectif des classes d'accueil des cycles 1 et 2 a oscillé entre 25 et 29 élèves et celui de la classe du cycle 3 a reçu en moyenne 19 élèves.

Lors de l'intégration des enfants allophones dans les classes régulières, **un appui langagier** est apporté aux élèves des classes de la 3^e année à la 7^e année, à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines. Cet appui se fait en étroite collaboration avec les titulaires et selon les besoins spécifiques des élèves. Cette prise en charge, vraiment essentielle, renforce le lien avec la nouvelle classe et permet aux élèves de répondre aux exigences de la classe régulière.

L'appui langagier extensif (ALE)

Nous entendons par *appui langagier extensif* une mesure d'aide visant à développer les domaines du langage et de la communication orale chez les élèves de 1^e à 7^e de milieu allophone qui sont en difficulté de compréhension et d'expression et qui ne bénéficient pas ou plus des mesures officielles. Quelques autres situations peuvent être prises en charge, en fonction du nombre de signalements. Le fonctionnement est le même que pour le soutien pédagogique.

Les titulaires de la fonction sont des civilistes engagés pour une demi-année au moins, ce qui laisse le temps de conduire 2 séquences de 8 à 10 semaines. Les enfants sont pris en charge 2 périodes par semaine par petits groupes. Une méthodologie spécifique a été mise en œuvre dans ce projet, élaborée en lien avec le concept du portefeuille européen des langues

Notons que l'intérêt d'engager plusieurs civilistes a été reconnu par l'autorité communale. Des civilistes participent ainsi à l'appui des enfants allophones ou à d'autres projets de soutien dans le cadre des 3 secteurs.

L'intégration des classes des Perce-Neige

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Gentianes et la classe CLIN (Classe d'intégration) est intégrée au Collège des Forges. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Elle permet aussi d'envisager pratiquement l'évolution des actions d'intégration qui devraient augmenter à l'avenir. Signalons que plusieurs enfants des Perce-Neige passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

Notre politique en matière de soutien aux élèves en grandes difficultés vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ces enfants dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution.

De façon plus générale, la direction de l'EOCF s'est impliquée dans l'élaboration d'une politique d'intégration plus large avec l'Office de l'enseignement spécialisé cantonal. Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des conditions nécessaires pour accueillir des enfants en situation de handicap:

- des ressources en personnel, en compétences, en collaborations;
- une préparation du corps enseignant et des autres personnels au changement et à l'accueil particulier du handicap;
- une adaptation des bâtiments et des locaux;
- une procédure d'évaluation fiable et exhaustive de la situation des enfants conduisant à un projet pédagogique réaliste et gérable par l'établissement concerné.

Collaborations avec les autres services (CYP/PAC)

Le service d'éducation de rue

Des contacts informels ont lieu 2 fois par année entre les directions de secteur et éducateurs de rue au sujet de la vie des quartiers. Ces rencontres permettent de coordonner l'action éducative dans le respect des missions des deux institutions.

Office de protection de l'enfant (OPE) et Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPEA)

L'EOCF entretient des contacts privilégiés avec ces deux organes qui sont engagés dans le suivi de beaucoup de nos élèves en situation critique. Un ou deux colloques réunissent chaque année les membres des directions, les assistants scolaires et sociaux et les psychologues. Ces échanges permettent de mieux connaître les modes de fonctionnement afin de rendre les interventions plus cohérentes dans l'intérêt des enfants.

Le Centre d'orthophonie

Cette année encore, la collaboration s'est poursuivie avec le Centre de santé scolaire et le Centre d'orthophonie.

Les activités transversales

Brochures d'information à l'intention des parents

Dans l'optique de renforcer la communication avec les parents et améliorer la qualité de l'information remise aux parents relative au fonctionnement de l'école, une brochure informative pour chaque cycle a été rééditée et distribuée aux parents.

Cet important investissement est très apprécié par tous les partenaires de l'école.

Suivi et formation des enseignants

Les conférences par cycle ont eu lieu le jour de la rentrée et ont eu pour contenu des informations relatives aux projets et aux nouveautés d'ordre pédagogique en lien avec chaque cycle.

La direction souhaite renforcer les liens avec le corps enseignant. Cela se traduit par un **accueil des nouveaux enseignants** avant la rentrée scolaire (informations d'ordre administratif, pédagogique et organisationnel), et par des **visites dans chaque classe** une fois par année au moins avec des objectifs de l'ordre du contrôle pédagogique (en 1^e, 3^e, et 6^e années) ou de l'ordre du suivi des élèves (en 2^e, 4^e, 5^e et 7^e années).

A la suite de l'introduction du nouveau plan d'étude (PER), tous les enseignants ont bénéficié de formations en lien avec leurs niveaux d'enseignement.

Les enseignants bénéficient d'une offre de **formation** continue et d'une **animation de proximité** dans les collèges. Les outils informatiques sont bien intégrés dans les classes même si leur utilisation demeure complexe dans la gestion de la classe.

Le Département de l'éducation et de la famille (DEF) a mis en ligne des ressources importantes pour les élèves et leur famille sur le site RPN. Il a communiqué l'existence de cette opportunité à tous les parents.

Personnes ressources et animateurs relais

La Formation continue de la HEP-BEJUNE a fait appel à des enseignants intéressés par ces nouveaux rôles. Les personnes ressources ou animateurs relais sont des titulaires à l'aise dans les domaines concernés, en l'occurrence « informatique » et « allemand », intéressés à partager leur expérience, à informer leurs collègues, voire à collaborer à leur formation.

Commission de la Formation Interne (CoFI)

Dans le but de réunir les enseignants autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chaque enseignant s'astreint, une commission, composée d'enseignants et de membres de la direction, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école et de mettre sur pied des conférences à disposition des enseignants.

Ainsi, chacun d'entre eux doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFI et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignants sont libres de puiser dans l'offre de la CoFI ou d'autres organismes actifs dans ce secteur.

Les conférences obligatoires ont eu lieu sur les thèmes suivants :

Pour les années 1 à 11, "Techniques d'impact en classe" par la canadienne Danie Beaulieu, docteur en psychologie.

Les autres conférences avaient comme thèmes : les enfants HP, le monde merveilleux des adolescents, mieux communiquer avec les autres et avec soi-même, les élèves zappeurs, l'homophobie.

Stages

Des maîtresses et maîtres de stage ont accueilli dans leur classe des étudiant-e-s de la HEP (Haute Ecole Pédagogique) pour différents types de stages.

Dans le cadre de nos relations avec la HEP, nous avons accueilli des étudiants au cycle 3 pour une matinée de sensibilisation au cycle 2 et inversement. Nous avons fait de même avec des lycéens.

Remplacements

Au cours de leurs suppléances, les remplaçant-e-s sont amené-e-s à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, des vade-mecum ont été mis au point et se sont avérés être des outils adéquats. Par ailleurs, l'utilisation de formulaires de compte-rendu de remplacement remplis par le remplaçant et l'enseignant remplacé permet à la direction de s'assurer du bon déroulement du remplacement.

Cependant, nous connaissons des difficultés à trouver des remplaçants certifiés dues à la pénurie d'enseignants. Les jeunes diplômés trouvent très facilement un emploi, profitent de perfectionner une langue étrangère ou accomplissent des projets particuliers de durée déterminée (ex : enseignement à l'étranger).

Santé et prévention

Introduction de la Formation générale (FGE)

Selon le Plan d'études romand, la Formation générale apporte des compétences qui ne relèvent pas uniquement des disciplines scolaires. Le rôle de la Formation générale est donc d'initier les élèves, futurs citoyens, à la complexité du monde. Par la recherche et le traitement d'informations variées et plurielles, elle favorise la construction d'argumentation et de débat. Construite autour du "rapport à soi", du "rapport aux autres" et du "rapport au monde", la formation générale est organisée autour des cinq thématiques suivantes:

- MITIC (Média, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)
- Santé et bien-être
- Choix et projets personnels
- Vivre ensemble et exercice de la démocratie
- Interdépendances sociales, économiques et environnementales

Dès cette année scolaire, une période hebdomadaire a été accordée pour la formation générale à l'horaire des classes de 7^e et 8^e années, pour compléter celles déjà accordées précédemment aux classes de 1^{ère} à 6^e années. En plus de cette période, la Formation générale entre également dans l'enseignement des disciplines en tant que capacité transversale.

L'introduction officielle de la Formation générale dans le plan d'étude est la juste reconnaissance de nombre d'activités et d'apprentissages qui se font depuis très longtemps dans les écoles et dont on trouvera des exemples dans ce chapitre "santé et prévention", sans que cela soit exhaustif, tant la transversalité et l'interdisciplinarité sont ici importantes. La Formation générale se concrétise dans toutes les disciplines d'enseignement selon l'approche de chaque enseignant.

Groupe Information Sexuelle et éducation à la santé (GIS): deux soirées d'information s'adressant aux parents des élèves de 1^e et 2^e années ont eu lieu. Les séances, animées par deux éducatrices en santé sexuelle, ont pour objectif d'instaurer un dialogue autour de thèmes tels que la prévention, la pudeur, les jeux sexuels et leurs limites.

La **Fondation promotion santé (FOPS)** est présidée pour 4 ans par notre conseillère communale.

Son organe exécutif, **le Bureau santé (BS)**, a poursuivi ses réflexions sur les thèmes suivants:

- Site FOPS: reprise de l'administration du site par un mandat externe; ajustements des pages à la nouvelle structure scolaire et aux nouvelles personnes; consultation possible des conférences et des PV par chacun des membres en fonction de sa qualité au sein de l'organisation; mise à jour en continu des informations et des formulaires; un engagement des membres est nécessaire pour faire vivre le site. Le travail est à bout touchant et le résultat devrait donner satisfaction aux utilisateurs, membres et public.
- Subventions accordées: Journée du Panathlon en faveur des enfants en surpoids du 22.11.2013; formation à la réanimation par Mini-Anne, apprentissage des gestes de base par les enseignants EPH du CSL.
- Présentation du Réseau neuchâtelois d'écoles en santé.

Le BS reste une chambre d'écho pour tous les projets qui émanent des institutions membres et des services partenaires. Les projets sont présentés, discutés et partagés selon les besoins.

Conférences publiques:

- 17.09.2013: table ronde sur l'évolution de la politique cantonale de santé scolaire
- 5.11.2013: conférence "Améliorer vos relations parents-enfants"
- 29.04.2014: conférence sur "l'adolescent mutant".

Le Centre de santé scolaire

Les prestations du Centre de santé scolaire au sein de l'école évoluent en termes de projets de promotion de la santé au niveau des 3 cycles par la mise en place d'actions novatrices à tous les niveaux scolaires. A titre d'exemple :

Pour le cycle 1:– 2 demi-Journées de la promotion de la santé en collaboration avec l'école Pierre-Coullery sur la thématique des compétences psychosociales - théâtre interactif le caméléon sur les Émotions (parents / enfants)- pauses-repas à destination des enseignants

Pour le cycle 2: Santé sexuelle : Conférence débat sur le thème de la sexualité et des abus sexuels pour les parents et enseignants - Exposition "Mon corps est à moi" - intervention en classe sur la santé sexuelle, puberté.

Pour le cycle 3: Le Zapping de la prévention sur le thème des addictions (élèves/ soirée à destination des parents/ enseignants) – Théâtre interactif "Le Caméléon" et soirée de parents – Prévention SIDA en collaboration avec le GSN – Forum "La santé sexuelle, ça me concerne" – Voyage en San-T- intervention en classe sur la santé sexuelle, homosexualité, sentiments par une infirmière scolaire.

La prise en compte de la formation des enseignants dans le domaine de la santé, en citant par exemple les pauses repas, montre bien la volonté d'aller de l'avant dans le concept d'une école en santé. A travers ce nouveau service, les défis d'interdisciplinarité au regard des évolutions des problématiques globales et préventives nous amènent à des liens directs, par exemple entre l'école et le Centre de santé sexuelle – Planning familial. Enfin l'accueil des familles étrangères ou venant d'un autre canton est essentiel à la relation de confiance instaurée au fil des mois avec les parents au profit de leurs enfants.

Communic'Action (C'A)

Depuis plusieurs années, le programme Communic'Action mené en 8^e et 9^e années permet aux élèves d'être sensibilisés à la gestion des émotions, au respect de l'autrui et de développer un vocabulaire commun en la matière. Ce programme préventif est étendu au besoin dans les années subséquentes lorsqu'apparaissent dans une classe des phénomènes de bouc-émissaire ou d'autres types de problèmes importants de dynamique de classe. Un animateur C'A est alors mandaté par la direction pour intervenir dans la classe en utilisant les outils abordés en 8^e et 9^e années.

Activités Eq'Kilo

Initié depuis quatorze ans, le projet Eq'Kilo destiné aux familles n'a pas été reconduit lors de cette année scolaire. Le groupe de travail a profité de cette année sabbatique pour redéfinir les lignes directrices de cette démarche.

Par contre, le cours d'activités sportives facultatif dirigé par deux enseignants d'éducation physique destiné aux enfants en surpoids, a été maintenu le vendredi de 15h40 à 17h00 au collège Numa-Droz. En moyenne, vingt-cinq élèves en surpoids de l'école obligatoire ont suivi cette activité à la satisfaction des enseignants.

Le site Eq'kilo www.eqkilo.ch vous permettra d'en savoir davantage sur cette activité.

Une nouvelle fois et pour la 7^e année consécutive, le Panathlon-Club des Montagnes Neuchâteloises a proposé une journée sportive destinée aux enfants en surpoids. Organisée le samedi 22 novembre dans le complexe des halles Volta, les 25 élèves présents ont même pu s'initier à l'escalade.

Sécurité

Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM): les classes de 2^e et 4^e années ont à nouveau pu s'inscrire à une animation autour de la prévention des accidents par morsures de chiens, proposée par le service vétérinaire cantonal.

Education routière: Le groupe de prévention et d'éducation routière de la Police neuchâteloise est intervenu dans nos classes de 1^{ère} à 11^e années, à raison d'une ou de deux leçons, selon le plan ci-dessous :

Cycle 1	1 ^{ère} - 2 ^e	1. Comportement dans la voiture 2. Traversée de la route	• Bidibul • Tapis de circulation
	3 ^e - 4 ^e	1. Traversée de la route 2. Sécurité à l'intérieur d'un véhicule	• Merle blanc • Théâtre de marionnettes
Cycle 2	5 ^e	1. L'équipement obligatoire du vélo 2. Les principales règles de circulation 3. Règles d'utilisation et dangers des engins assimilés (ex: <i>trottinettes</i>)	
	6 ^e - 7 ^e	1. L'équipement des cycles 2. La connaissance de la signalisation 3. Les règles élémentaires pour les cyclistes	Jardin de circulation
	8 ^e	Principales règles de circulation en situation réelle	Examen cyclistes
Cycle 3	9 ^e	1. Rappel des règles de la circulation 2. Procédures administratives à suivre pour l'obtention d'un permis de conduire 3. Dangers liés à la modification d'un véhicule	
	10 ^e	Agir, réagir (<i>distance d'arrêt d'un véhicule, etc.</i>)	Merle blanc II
	11 ^e	Conséquences d'un accident (<i>morales, sociales, physiques, pénales, administratives, etc.</i>)	L'accident de Gilles

La campagne « à pied c'est mieux » permet annuellement de mettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leurs enfants à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous. De son côté, l'école écrit chaque année aux parents pour leur rappeler le danger de ce comportement. Dans ce même cadre, l'action des Pedibus est également soutenue par la direction.

Prévention incendie:

En collaboration avec le service de la sécurité publique, les évacuations des collèges des Marronniers, de La Charrière, de l'Ouest et du Valanvron ont eu lieu. Tout en étant conscients des désagréments occasionnés, ces exercices restent indispensables. A terme, tous les collèges seront évacués une fois par année.

Afin d'être préparés au mieux et de ne pas créer trop d'anxiété, notamment chez les élèves du cycle 1, il est demandé aux enseignant-e-s de relire les consignes et de les expliquer aux élèves.

Parallèlement, toutes les classes de 7^e année ont assisté à une leçon liée à la prévention des incendies. Ces animations sont organisées par l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), en collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire (SEO) et avec le concours du Service de Salubrité et Prévention Incendie (SSPI) de la ville de Neuchâtel, du Service Urbanisme et Environnement (SUE), des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que des Services d'Incendie et de Secours de Neuchâtel et des Montagnes neuchâteloises (SISMN).

A cette occasion, deux spécialistes sensibilisent les élèves aux principaux dangers liés aux incendies et aux différentes mesures permettant de réduire les risques. Cette activité entre dans les objectifs de la formation générale (FG) dans la thématique "Santé et bien-être".

Activités extrascolaires

Le Foyer de l'Ecolier (années 3 à 7)

Les foyers de l'Ecolier accueillent les élèves de la 3^e à la 7^e année, le matin de 6.30 à 9.00. Douze lieux poursuivent leur mission traditionnelle: accueillir ces enfants à la sortie de l'école l'après-midi et les aider aux devoirs.

L'accueil extrafamilial

La ville offre six structures qui proposent 196 places aux enfants scolarisés de 1 à 8 HarmoS. Elles sont ouvertes le matin, le midi, l'après-midi et proposent une restauration, l'aide aux devoirs et des activités variées. Elles sont situées à Charrière 2bis, Temple-Allemand 111, Beau-Temps 8, Crêt 18, Helvétie 46 et Numa-Droz 177.

Le Foyer d'accueil (années 8 à 11)

Le foyer d'accueil se consacre à l'aide aux devoirs, il ne constitue pas des leçons d'appui. On trouve des foyers dans les collèges des Forges (décentralisé à la Halle Volta), de Bellevue et de Numa-Droz. Ils sont gérés par une personne responsable secondée chaque jour par deux à trois auxiliaires, souvent des étudiants. Cependant, en regard des difficultés comportementales de certains élèves, la présence d'adultes est indispensable pour assurer une certaine discipline et le respect des règles.

On atteint ainsi les limites de la structure. En effet, certains enfants s'y rendent même s'ils n'ont pas de devoirs, trouvant dans les foyers un endroit chaleureux et d'écoute. Le foyer peine à offrir à ces élèves un lieu de détente et en même temps à assurer un suivi des devoirs, d'autant plus que ceux-ci éprouvent souvent beaucoup de difficultés à respecter les règles et a besoin d'activités plutôt physiques et récréatives.

De même, un certain nombre d'élèves, souvent des habitués, restent à l'école après leurs leçons. Ces élèves ne sont pas inscrits au foyer, ils restent dans les corridors et leurs jeux sont souvent source de perturbations des leçons et de déprédations des bâtiments. Ils préfèrent rester à l'école plutôt que d'être seuls à la maison ou de "traîner" en ville, selon leurs dires. Ce phénomène révèle le manque d'un espace d'accueil dans un endroit proche du lieu de vie scolaire de ces adolescents. L'école en collaboration avec les services para scolaires, mène une réflexion à ce sujet.

Plus de 160 élèves s'inscrivent dans les foyers d'accueil chaque année. La majorité des élèves proviennent de l'année d'orientation, de transition et de la section préprofessionnelle.

Cet accueil permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Il apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de conflit.

Nous pouvons d'ailleurs souligner la grande disponibilité des responsables et des auxiliaires, et nous les remercions pour leur engagement qui permet à ces élèves, souvent en manque de reconnaissance, de se retrouver dans un lieu où ils sont accueillis avec chaleur et bienveillance.

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines qui se situent dans la connaissance de soi, ou de son environnement. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves qui n'ont que peu ou pas de stimulation externe à l'école de s'épanouir en s'inscrivant dans les nombreuses activités gratuites proposées. Gérés par des enseignants ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception du théâtre, sont prévus sur deux cycles de huit semaines et les élèves des années suivantes ont pu s'y inscrire : 8TR, 9MA, 9MO, 9PP, 9TE, 10MA, 10MO, 10PP, 10TE, 11MA, 11MO, 11PP, 11TE, Accueil et Perce-Neige.

Voici un aperçu des inscriptions et des cours proposés et du nombre d'élèves inscrits :

Activité nature 8, Allemand 25, Anglais 32, Atelier du Robot 21, Billard 6, Boxe éducative 26, Création à l'aide de l'ordinateur 24, Cuisine 77, Découverte des composants d'un PC 10, Découverte de la pêche 16, Échecs et jeux de stratégie 10, Escalade 43, Espagnol 15, Mécanique 9, Hip-hop 55, Peinture trompe l'œil 16, Sauvetage et plongée 15, Secourisme 10, Self-Défense 27, Sophrologie-Yoga 22, Sports collectifs 59, Trampoline 60, Théâtre 27, Soutien en natation 64.

En raison d'inscriptions insuffisantes, le cours suivant a été annulé : Création de sa robe de bal.

Pour l'ensemble des cours proposés, nous comptons une participation de 556 élèves. Il s'avère intéressant d'analyser en pourcentage la provenance des élèves :

8OR 27.5%, 8TR 36%, 9MA 24%, 9MO 26.5%, 9PP 21.5%, 9TE 33%, 10MA 18.5%, 10MO 17%, 10PP 9,6%, 10TE 6%, 11MA 3%, 11MO 3,3%, 11PP 3,3%, 11TE 12 %. Notre organisation regroupe le 24,8% de l'ensemble de nos élèves ce qui démontre bien l'intérêt des activités proposées.

Nos remerciements s'adressent à tous nos moniteurs ainsi qu'à l'école technique du Locle pour la prise en charge des cours: "Découverte des composants d'un PC" et "Mécanique".

Il est possible de découvrir le film des diverses activités à l'adresse suivante:

<http://www.chaux-de-fonds.ch/ecoles-formations/cycle-3-annees-9-a-11/acf>

Cette année en raison de la rénovation de la salle de musique, nous avons réuni la chorale de Numa-Droz et le groupe ACF théâtre. Cette nouvelle aventure a été rendue possible grâce à l'investissement de nos deux dévoués moniteurs qui ont accepté de réunir pendant l'année scolaire plus de cent élèves pour mener à bien ce spectacle.

Relevons ici, la motivation et le plaisir immense que les élèves ont eu pendant cette année de répétition et surtout la récolte de leur succès face au nombreux public présent, lors des trois représentations de cette comédie musicale intitulée "AMOUR", présentée au théâtre de notre ville.

Il est possible de découvrir le film des diverses activités à l'adresse suivante:

<http://www.chaux-de-fonds.ch/ecoles-formations/cycle-3-annees-9-a-11/acf>

Les chorales pour les 8^e années et le cycle 3

Chaque collège permet à ses élèves de participer aux Chorales de Numa-Droz, des Forges et de Crêtets-Bellevue qui donnent un concert en fin d'année scolaire.

La chorale de Numa-Droz a fait cette année un spectacle commun avec les ACF Théâtre, comme indiqué ci-dessus. Cette expérience nouvelle a été très riche tant pour les élèves que pour les responsables et le spectacle, donné au théâtre de la ville, d'une très grande qualité.

Que nos trois responsables de chorales trouvent ici toute la gratitude de la direction pour cet important travail. Cette activité crée également une dynamique culturelle régulière dans les collèges. Elle permet à des élèves volontaires de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au public un spectacle qui est toujours de qualité.

Activités sportives Appuis en éducation physique

Pour les années 1 à 7, l'appui en éducation physique aux titulaires des classes se poursuit. Il est donné à raison de 5 périodes hebdomadaires en moyenne.

Les maîtres d'appui présentent un thème annuel mais peuvent aussi répondre à des demandes spécifiques selon les souhaits des enseignant-e-s généralistes. Ils répondent à toutes les questions liées à la planification et à l'organisation des leçons.

Natation

Toutes les classes de 1^e et 2^e années ont bénéficié de 2 périodes de natation, les classes de 3^e et 4^e de 6 périodes de natation et les classes de 5^e, 6^e et 7^e années ont bénéficié de 4 périodes de natation. Toutes ont eu lieu au bassin du collège Numa-Droz. Afin de favoriser l'apprentissage de la natation et de renforcer la sécurité des élèves au bassin, les titulaires bénéficient toujours de l'engagement des spécialistes en la matière. En effet, les leçons données par ces professionnels sont hautement appréciées et les progrès sont importants. En été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélèzes est grande lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Camps

Organisés sur trois jours, 22 classes de 8^e année d'orientation et de transition sont parties en camp, selon le planning suivant :

- Numa-Droz, secteur Nord, du 11 au 13 septembre 2013
- Crêtets-Bellevue, secteur Sud, du 18 au 20 septembre 2013.
- Les Forges, secteur Ouest, du 25 au 27 septembre 2013

L'organisation d'un camp en hiver s'avérerait également envisageable pour les classes de 8^e année, une seule classe est partie durant cette période et une autre a choisi l'option printanière.

Programmés entre le 4 septembre et le 4 octobre, relevons également l'organisation de cinq camps destinés aux élèves des classes terminales.

Tous les élèves et les enseignants des degrés 9, 10 et 11 du secteur Nord sont partis en camp durant la semaine du 10 au 14 mars 2014.

Comme l'année précédente, la semaine prévue se situe véritablement à la fin de la période hivernale et elle précède l'ouverture du printemps.

Les activités hivernales se sont déroulées dans les endroits suivants : Les Collons, Zinal, Chandolin, et Vercorin. Nous relevons la participation suivante : 290 élèves, 31 enseignants et 17 personnes externes. Le port du casque, désormais devenu obligatoire est toujours bien accepté. Notons que plusieurs élèves se sont inscrits pour suivre un cours ACF de skis destiné aux élèves débutants. Organisée à La Corbatière, cette activité nous a permis de préparer les élèves pour la semaine de camp.

Les trois camps à option printanière se sont déroulés au centre sportif de Tenero, au centre sportif du Sentier et en Alsace, pour un camp culturel. Ils ont réuni 153 élèves, 18 enseignants et 3 personnes externes.

Une nouvelle fois, à la lecture des rapports de camps, nous relevons que ces journées hors cadre, sont appréciées des élèves et globalement bien acceptées du corps enseignant. Elles permettent de développer les objectifs suivants : apprentissage de la vie en communauté, intégration dans le groupe; développement de l'esprit de classe, d'équipe, partage des responsabilités, prise en charge par l'élève d'une partie de l'organisation, pratique de l'effort physique et intellectuel, sans oublier une sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

Ski de fond

Le ski de fond est une activité sportive appréciée et proposée aux élèves par plusieurs enseignant-e-s. L'école met à disposition du matériel aux Arêtes, à la Sombaille et aux Foulets.

Raquettes à neige

Des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse ainsi qu'à Serre 14 pour les classes de 1^e et 2^e années. Cette activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignant-e-s.

Patinoire

La patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. Plus de 200 paires de patins sont à disposition de l'Ecole, du CIFOM, des Perce-Neige et du CERAS.

Orientation

Rappelons que les classes disposent d'une douzaine de cartes et peuvent ainsi s'adonner à cette activité particulièrement intéressante. D'autre part, un parcours avec des postes fixes est à disposition au Centre sportif de la Charrière.

J+S Kid's

Un enseignant, ayant la formation de moniteur J+S Kids, a organisé 5 cours de sport pour les élèves des années 1 à 7. Ces séances se donnent en dehors du programme scolaire, soit le matin avant le début de l'école, soit à midi ou après les leçons de l'après-midi. Ces cours sont toujours très appréciés et nous avons constaté une fréquentation assidue de ces cours supplémentaires.

Joutes sportives

L'organisation des joutes sportives en fin d'année scolaire permet aux classes de 6^e et 7^e années de se mesurer avec les autres classes de leur degré dans différentes activités ludiques, soit l'athlétisme, la course d'orientation, la bicyclette, la natation et les jeux. Cette manifestation se termine le jeudi après-midi sur le terrain des Foulets avec un cross et la danse des joutes. Une météo splendide durant toutes les épreuves sportives, complétée d'une ambiance extraordinaire, a contribué à une réussite parfaite de ces joutes.

Activités culturelles et créatrices

Spectacles et animations proposés aux classes des années 1 à 7

La commission s'est réunie à 4 reprises dont une en commun avec la commission des degrés 8-11.

Son travail a été la programmation des spectacles pour les degrés 1-7, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2014-2015. Les membres de la commission vont régulièrement voir des spectacles afin de pouvoir choisir, si possible en les ayant vu au préalable, ceux proposés aux élèves. La commission est sensible à la variété des formes de spectacles proposés aux classes.

13 spectacles différents ont été proposés aux classes avec parfois la possibilité de choisir entre deux propositions. La commission est attentive à ce que chaque degré bénéficie de deux spectacles par année. Dans la mesure du possible, un par année a lieu dans la salle de l'Heure bleue, Beau-Site ou de l'ABC afin de permettre aux élèves de découvrir les lieux culturels de la ville.

Pour les spectacles de la programmation du TPR, des médiations en classe sont proposées gratuitement par le TPR. Cette offre est la bienvenue et permet aux classes qui le souhaitent de préparer le spectacle avec des professionnels.

Spectacles

Degrés 1-2

Pierre à Pierre – théâtre d'objets – Beau-Site - février 2014

Spectacle intimiste sur le thème de l'amitié et du rejet.

La Louvrée – contes – en classe - juin 2014

Conteries données par les conteurs et conteuses de La Louvrée.

ou

Malin comme un singe – cinéma d'animation – ABC – mai 2014

3 courts-métrages d'animation chinois.

Degré 3

Hansel et Gretel – conte musical – aula du collège de l'Ouest – novembre 2013

Le conte raconté en musique et en chanson sur un mode intimiste.

Starlight – cirque – chapiteau – mai 2014

Nouvelle création du cirque Starlight.

Degré 4

L'Ecuyère – théâtre d'objets – ABC – septembre 2013

Adaptation d'un livre illustré par Elzbieta mise en scène par la Compagnie Fantôme.

Jiburo – cinéma – ABC – mai 2014

Film coréen mettant en scène un petit garçon de la ville obligé d'aller en vacances chez sa grand-mère dans les montagnes.

Degré 5

Les Délices de Suzy – musique – aula du collège des Forges – décembre 2013

Concert de musique de la belle époque et visionnement de deux films muets avec la musique jouée en direct par les musiciens.

Tim et les Zinvisibles – théâtre – Heure bleue – avril 2014

Adaptation d'un texte de Sandra Koroll ayant pour thème l'imaginaire.

Degré 6

Tim et les Zinvisibles – théâtre – Heure bleue – avril 2014

Adaptation d'un texte de Sandra Koroll ayant pour thème l'imaginaire.

Découvrir sa ville à petits pas – contes – en ville – mai 2014

Conteries données par les conteurs et conteuses de La Louvrée à travers la vieille ville.

Ou

Tout réfléchi – conte musical – ABC – avril 2014

Création du collectif de musique contemporaine « binoculaire ».

Degré 7

Lola Folding – conte rock – Heure bleue – mars 2014

Spectacle musical très rythmé avec des décors projetés.

Le manuscrit des chiens III – quelle misère – théâtre – Beau-Site – mai 2014

Création de la troupe local « La Compagnie du Gaz » d'après un texte de l'auteur norvégien Jon Fosse.

Spectacles et expositions présentés par les classes

De nombreuses classes et des chorales de collège ont présenté tout au long de l'année une quantité de spectacles variés et d'excellente qualité.

Plusieurs kermesses de collège ont permis de réunir avec bonheur enfants et adultes, donnant ainsi à l'école une ouverture sur la vie de quartier, et à la population une occasion de se rapprocher de l'école de façon détendue et conviviale.

A plusieurs reprises, des expositions ont été organisées dans le but de montrer aux parents un certain nombre de réalisations effectuées par les enfants dans le cadre de la classe ou du collège.

Remerciements et félicitations vont à tous ceux qui enrichissent ainsi l'image de l'école

Spectacles et animations proposés aux classes des années 8 à 11

La Commission s'est réunie à quatre reprises : les 9 septembre et 26 novembre 2013, ainsi que les 11 février et 25 juin 2014. Son travail a consisté dans la programmation des spectacles et des films de l'année 13-14 ainsi que dans la préparation du programme de l'année 14-15. Sept spectacles ont été présentés aux élèves. Les élèves du degré 11 ont eu en plus la possibilité d'assister aux concerts de la « Société de Musique » à la Salle de Musique (141 élèves en ont profité), ainsi qu'à des pièces de théâtre à l'Heure bleue et au TPR (215 élèves), à des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice correspondant à un besoin est toujours un grand succès.

Spectacles, animations et films proposés : 7 spectacles, animations et films ont été présentés durant l'année scolaire, soit 2 pour le degré scolaire 8, 2 pour le degré 9, 2 pour le degré 10 et 1 pour le degré 11.

Soleils d'Afrique, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 8, les 31 octobre et 1er novembre 2013 à l'aula des Forges. Un spectacle très apprécié, on y apprend beaucoup sur le Congo, sa géographie, sa culture, sa langue. La joie de vivre des artistes se transmet à toutes et à tous, par les rythmes, la musique, les histoires et la danse. Tout le monde a aimé y participer.

Voices of Africa, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 10, les 4 et 5 décembre 2013, à la Salle Fallier du Conservatoire. Très beau spectacle ! Des artistes passionnés, très compétents et sympathiques, qui ont su nous faire voyager et partager leur amour pour l'Afrique du Sud, sa culture et son histoire. De magnifiques voix, une musique spirituelle, profondément ressentie par les acteurs. Cela touche tout être humain, particulièrement nos adolescents.

Le Petit Poucet, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 9, les 12, 13 décembre 2013, au TPR. Ce conte remanié de manière originale et plus actuelle a plu aux élèves et aux enseignants qui ont remarqué notamment le bon jeu des acteurs. Un début un peu lent qui s'est intensifié tout au long du spectacle.

Lola Folding, spectacle présenté aux classes du degré 10, les 19 et 20 mars 2014 au Théâtre.

Un spectacle tout en musique rock, avec des décors projetés par images. Très apprécié dans sa réalisation et ses qualités musicales. Le contenu un peu enfantin a été paradoxalement difficile à comprendre : d'une part une histoire très ou trop simple, d'autre part un récit parfois chanté ou dansé, raconté avec des moyens difficiles à suivre que certains n'ont pas compris.

More than Honey, ce film a été présenté aux classes du degré 9, les 3 et 4 avril 2014 au cinéma Plaza. Un film documentaire très bien réalisé qui n'a laissé personne indifférent. La beauté du travail des abeilles en contraste avec la cupidité de l'homme et son incapacité à réagir pour les sauver et se sauver lui-même.

La Cour de Babel, ce film a été présenté aux classes du degré 11, les 23 et 24 avril 2014, au cinéma Plaza. Un très beau film sur cette classe d'accueil parisienne, qui décrit de manière délicate et sensible les histoires de vie complexes de ces élèves, leurs problèmes de langue à leur arrivée, les problèmes interculturels qui se posent dans leur cohabitation et leur apprentissage. Les relations humaines ont touché les élèves qui se sont identifiés pour certains aux différentes situations.

Le manuscrit des chiens, ce spectacle a été présenté aux classes du degré 8, les 6, 8 et 9 mai 2014 au TPR. Un spectacle qui a suscité de vives réactions. Pour la plupart des réactions négatives quant à l'adéquation du spectacle pour les élèves. Le langage poétique et la métaphore de l'homme-chien n'a pas convaincu les enfants qui n'ont pu voir que la réalité crue qui leur était présentée : par exemple une nudité dérangeante. Par contre, les bonnes odeurs de cuisine sur scène ou la vivacité du chien Lolietta ont amené une touche d'humour accessible.

Cortège des promotions 2014

Pour le cortège des promotions 2014 a eu lieu le samedi 28 juin avec pour thème le bicentenaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération.

Comme chaque année, il a brillé par sa créativité, par la qualité des décors réalisés, par sa joie de vivre et par le moment de bonheur communicatif des petits qui défilent avec plaisir en ville. Cette activité demande de la part des enseignants un engagement conséquent et une surveillance attentive lors du défilé. La direction leur exprime toute sa gratitude pour ce grand investissement offert à la population de la ville.

Atelier "Bougies trempées" pour Noël

Un atelier "Bougies" a été installé à Numa-Droz durant la période de novembre à décembre. Il est ouvert aux classes de 4^e à 7^e, sur inscription. Cette activité rencontre un vif succès et permet de confectionner de jolies bougies à offrir en cadeau.

La bibliothèque des jeunes

Avec beaucoup d'efficacité, de patience et de bienveillance, les bibliothécaires des BJ des rues de la Ronde et de Président Wilson accueillent chaque année les élèves de 3^e et les initient à la découverte des locaux ainsi que des outils de recherche. Ces visites ont lieu dans le courant de l'automne et permettent aux élèves de s'intéresser à cette ressource importante dont ils peuvent également bénéficier dans le cadre privé. A la suite de ces premiers contacts, de nombreuses classes continuent ensuite de se rendre régulièrement dans ces lieux, dans la perspective d'un éveil constant à la littérature.

Certaines classes de 1^{re}2^e ont également bénéficié des visites menées par les bibliothécaires, sur inscription, de septembre à novembre. Ces dernières permettent aux élèves de découvrir le monde des livres et du fonctionnement d'une bibliothèque. C'est un réel enrichissement pour chacun.

Tous les élèves de 4^e et de 5^e ont profité des visites menées par les bibliothécaires avec réjouissance. Lors de ces échanges, les informations et les outils transmis lors des premiers contacts en 3^e peuvent être ainsi affinés. Grâce à ce prolongement, les élèves développent certaines capacités, telles qu'une curiosité et une autonomie dans leurs recherches, que ce soit lorsqu'ils se rendent dans ces lieux avec leur classe ou à titre personnel.

Activités d'ouverture à l'altérité

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants:

- Pro Juventute (part totale de l'EOCF) CHF 91'511.60
- Secours suisse d'hiver CHF 8'845.50

Pour les cycles 1 et 2, à part la 8^e année, d'autres ventes ont été organisées en faveur de Terre des Hommes, de la Croix-Rouge, Heimatschutz, Swissaid et les Perce-Neige. Rappelons que ces ventes sont facultatives pour les élèves. Si leur principe est parfois contesté par certains (parents, enseignants), il paraît utile d'en maintenir la pratique afin de sensibiliser les élèves aux actions de solidarité.

Au cycle 3, y compris la 8^e année, afin de diminuer les différentes perturbations à l'enseignement, il a été décidé de limiter les ventes et de les répartir sur l'ensemble des années scolaires.

- Pour les années 8 et 9, il s'agit de la vente d'œilllets, conduite depuis de très nombreuses années; elle représente une belle tradition de notre école. Grâce au bénéfice de cette vente, les élèves peuvent porter des cornets de marchandises à des personnes âgées et défavorisées de notre région, ce qu'elles apprécient beaucoup, comme en témoignent régulièrement les cartes de remerciements adressées à l'école.
- Pour les années 10 et 11, il s'agit de la vente de timbres Pro Juventute qui permet d'alimenter un fonds d'aide grâce auquel le comité de district peut venir en aide à des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières (pour le paiement de lunettes, de soins dentaires, etc.).

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 186 élèves, en leur apportant une aide pour financer les camps scolaires, d'été ou d'hiver. Cette action a permis d'apporter une aide de 13'000 francs environ à des élèves issus de familles défavorisées.

Cet événement conséquent est conduit par un comité d'organisation dynamique, composé de six clubs-service de la région qui œuvrent en collaboration avec les écoles, les autorités communales et grâce au soutien de nombreux partenaires privés.

Les élèves confectionnent environ 2000 cartes qui sont ensuite vendues par les membres des clubs service. Pour cette 7^e édition, la soirée a eu lieu pour la première fois à la Maison du Peuple le 5 décembre. La Chorale de Numa-Droz s'est produite et la soirée s'est poursuivie par une fondue.

La direction formule sa sincère gratitude à tous les bénévoles qui, par leur générosité et par leur enthousiasme permettent la réussite de cette action appréciée de la population. Ce témoignage de solidarité est le reflet du dynamisme de notre région.

La vie de l'école au cycle 1

L'année en bref

Le corps enseignant du cycle 1, grâce à un engagement important, permet la réussite de la mise en place des changements qui touchent l'Ecole neuchâteloise depuis quelques années. La direction leur exprime toute sa gratitude pour cette belle collaboration.

Enseignement

Lecture

Les classes ont participé à diverses actions en lien avec la lecture : la Bataille des livres, le prix Chronos, etc. En novembre, quelques classes ont participé à la semaine de la lecture et trois Virus lecture circulent activement en ville.

Appui en éducation musicale

Pour les élèves des cycles 1 et 2, un enseignant offre une aide « à la carte », soutien aux chorales, conseil en matière de spectacles, appui didactique, etc. Cette aide est financée par le Département de l'éducation et de la famille.

Le développement des chorales est réjouissant. Que tous les acteurs soient remerciés pour leur engagement. En effet, au sein des secteurs, les collaborations se sont renforcées et généralement toutes les classes participent avec entrain aux chorales des collèges.

Projet d'enseignement précoce d'immersion en allemand pour les élèves de 4-5 ans (1^e et 2^e années)

Le département de l'éducation et de la famille a souhaité renforcer l'enseignement des langues étrangères en mettant en place, dès l'année scolaire 2011-2012, des classes pilotes d'immersion en allemand pour les élèves de 4-5 ans (1^e et 2^e années).

Dès la rentrée scolaire d'août 2012, ce projet sera étendu aux classes de 3^e année des communes participant à cette expérience puis en 2013, aux classes de 4^e année.

Dans les classes pilotes d'immersion de 1^e et 2^e années, l'enseignement est en principe délivré par un duo d'enseignants, 50% en français et 50% en allemand, selon le principe "une personne – une langue".

L'enseignement de l'allemand par immersion permet aux élèves de s'imprégner progressivement de la nouvelle langue. Ils ont le choix de s'exprimer en classe en français ou en allemand. L'allemand est ici utilisé comme langue d'enseignement et non comme discipline scolaire.

Les classes pilotes d'immersion sont ouvertes à tous les élèves de 4-5 ans sans autre critère d'admission que celui de l'assentiment explicite des parents et celui de l'avis des directions suivant l'analyse de chaque situation d'élève.

Ces classes pilotes répondent aux mêmes critères que ceux des classes ordinaires en ce qui concerne les effectifs de classe, l'horaire des élèves et les objectifs d'apprentissage.

Au total, 9 classes de 1^{ère} à 4^e années sont réparties au sein des trois secteurs :

Classes de 12FR	Secteurs
Classe des Cheminots 23	Ouest
Classe Parc 53	Nord
Classe de la Promenade	Sud
Classes de 3FR	Secteurs
Collège de l'Ouest	Ouest
Collège Numa-Droz	Nord
Classe de La Promenade	Sud
Classes de 4FR	Secteurs
Collège de l'Ouest	Ouest
Classe de Numa-Droz	Nord
Classe de Bellevue	Sud

Nous remercions sincèrement les enseignantes qui s'engagent avec compétence et enthousiasme.

Projet Radix

Interpelée par le mal-être et l'épuisement des enseignants qui vivent des situations de classe difficiles, la direction du cycle 1 a souhaité initier une démarche pour les soutenir et les accompagner.

Elle a profité de l'appel lancé par le Réseau Suisse d'Ecoles en Santé pour participer à une intervention visant le développement d'une gestion des problèmes en matière de comportements inadaptés. En s'approchant de la fondation Radix de l'Office fédéral de la Santé Publique, la direction a dû répondre en mettant un groupe de pilotage en place pour faire une évaluation de la situation et proposer un projet répondant aux critères d'Intervention Précoce.

Le projet a commencé au début de l'année 2013 par une invitation à une rencontre pour dresser l'état des lieux et les besoins du corps enseignant du cycle 1. Une analyse de la situation et une clarification des besoins ont fait suite à cette première rencontre et ont permis d'élaborer une planification et une mise en route du projet.

Des ateliers qui concernaient la gestion de classe, les entretiens avec les parents, les situations difficiles avec un élève ou un groupe d'élèves, les relations avec la direction, le travail en duo ont été mis en place dès le printemps 2013, en partenariat avec les animatrices du CAPPEs, les membres du SSE, la direction et des enseignants-référents ayant proposé leurs compétences. Ils se sont, pour certains, poursuivis tout au long de l'année scolaire suivante. Une trentaine d'enseignants s'y sont inscrits.

Un processus favorisant la gestion des situations difficiles a été élaboré par un groupe réduit. Il a ensuite été repris au sein du groupe de pilotage pour en affiner la procédure. Il sera présenté aux enseignants avec pour objectif de construire une culture commune sur la base d'outils communs.

Une réflexion sur les réseaux a aussi été menée par la direction du cycle 1 et les assistants scolaires des trois secteurs, ce qui a permis de clarifier la gestion de ces rencontres et la rendre identique aux trois secteurs.

Enfin, pour répondre à un besoin évoqué par les enseignants, des heures de permanence ont été proposées par la directrice du cycle 1 d'un secteur aux enseignants dont elle avait la responsabilité. Ces permanences n'ont pas rencontré le succès escompté puisque seuls quelques enseignants en ont ponctuellement profitées, elles ne seront donc pas reconduites.

Activités pédagogiques

La Ribambelle

La Ribambelle, composée de 40 livres et de 6 sacs à dos, représentant un bonhomme, donne aux enseignant-e-s un outil pédagogique éprouvé qui enrichit les pratiques de la classe en favorisant la communication entre l'école et les familles par l'intermédiaire des soirées "Ribambelle". Moment de partage entre les enfants, les parents et les enseignant-e-s.

La Ribambelle est un projet de découverte, de partage et de sensibilisation autour du livre qui se déroule dans les deux premières années du cycle 1. C'est une bibliothèque ambulante modulaire créée pour être manipulée et portée par les enfants afin d'éveiller leur curiosité et leur plaisir de découvrir les livres, d'écouter des histoires, de raconter...

Toutes les classes 1^{re}-2^{de} bénéficient de La Ribambelle pendant un mois puis les élèves les transportent jusqu'à une autre classe. Le projet est repris par le canton comme moyen officiel. Nous remercions les deux enseignantes responsables pour leur investissement sans faille ainsi que pour le travail d'organisation des six Ribambelles chaudes-de-fonnières.

La ludothèque

La ludothèque, installée au secrétariat de la rue de la Serre 14 est à disposition des classes du cycle 1. Elle offre un large choix de jeux de société, de jeux éducatifs dans les différents domaines du P.E.R. ainsi que divers CD et instruments de musiques. De nouveaux jeux enrichissent chaque année la collection afin de répondre aux besoins des élèves et des enseignants. Les délégués du cycle 1 du conseil de l'école ont participé activement aux sélections et aux achats des divers jeux. Depuis cette année, les jeux non-utilisés ont été donnés à l'école Octavia Sanchez Lopez au Pérou.

Les visites à la Ludothèque communale sont réservées aux élèves de 4^e. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques.

Lire et faire lire

Grâce à l'enthousiasme, aux compétences et à l'engagement conséquent de sa responsable, l'action *Lire et faire lire* s'est poursuivie avec succès sous deux formes différentes. Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants. Cet engagement citoyen est remarquable et mérite notre admiration.

Nous avons donc mis en place, durant l'année scolaire 2013-2014, une manière novatrice d'intégrer des lecteurs et lectrices bénévoles dans le cadre du programme *Lire et faire lire* au sein de notre école. Il s'agit, une fois par semaine, de lire ou de raconter des histoires, des contes et légendes aux enfants, réunis en petits groupes dans un lieu défini du collège et sur le temps scolaire. Cette période permet de partager le plaisir de la lecture et de favoriser les liens intergénérationnels avec les jeunes enfants. Les intervenants de *Lire et faire lire* apportent ainsi leurs qualités humaines, culturelles et citoyennes dans les classes.

Pour l'année 2013-2014, *Lire et faire lire*, sous cette nouvelle forme, a été destiné à tous les élèves principalement de 4^e pour les collèges d'Esplanade, des Marronniers, de la Charrière, des Gentianes et des Endroits. Cela représente huit classes bénéficiaires de cette action.

De plus, deux collègues, Bellevue et Cernil-Antoine ont souhaité encore poursuivre *Lire et faire lire* de manière traditionnelle après l'école, de 15h30 à 16h15.

Lire et faire lire a eu lieu du 22 octobre 2013 au 27 mai 2014.

Nous remercions très sincèrement la responsable pour la qualité de son travail et tous les bénévoles pour leur enthousiasme et leur disponibilité.

Activités de la dernière semaine

Différentes activités documentaires, culturelles et sportives sont traditionnellement organisées au cours de cette semaine par les enseignants.

Le jeudi après-midi, des jeux variés pour les élèves des années 3, 4 et 5 ont lieu sur trois sites (Forges, Numa-Droz et Parc Gallet). Cette fête récréative et joyeuse est très appréciée par les élèves. Les enseignants en ACM, les titulaires des classes et les enseignantes du soutien pédagogique collaborent très étroitement et avec efficacité pour mettre sur pied toutes ces animations offertes aux enfants.

Animations: Danse et Baluchon de balivernes

Deux animations à choix ont été proposées pour les classes du cycle 1.

La **danse** pour les 3^e et 4^e années permet de découvrir son corps par l'expression corporelle, avec de petits enchaînements de mouvements structurés, ludiques et attractifs. Tout en prenant plaisir à se mouvoir, les enfants réalisent des exercices sur différentes musiques adaptées à leur âge... Ils travaillent la coordination, la latéralité, l'axe corporel, l'équilibre et l'orientation dans l'espace avec un lien étroit au cognitif. L'objectif étant notamment de favoriser l'équilibre et les interactions entre le corps et le mental. 40 classes ont pris part à cette activité.

Baluchon de balivernes pour les 1^e et 2^e années propose d'aborder les contes autrement: écouter des histoires et «entrer» dans le récit en bricolant, en jouant, en cuisinant, en dessinant..... en ayant du plaisir ! 41 classes ont pris part à cette activité.

Les animations se sont déroulées durant **3 semaines suivies**, à raison d'une période par semaine pour chaque classe inscrite.

Canapé forestier

Cet enseignement par la nature propose aux enfants de découvrir et apprécier notre environnement naturel, ainsi que ses richesses. Les enfants y apprennent notamment à développer un contact étroit avec la nature, à éveiller leurs sens, à découvrir la faune et la flore de notre région, à expérimenter une nouvelle forme de vie au travers des saisons et du temps, à apprendre le respect pour autrui et pour l'environnement, à développer leur motricité et leur créativité, à partager des moments forts et privilégiés en groupe.

Les classes de 1^e et de 2^e inscrites ont l'opportunité d'être accompagnées en forêt par deux animatrices, le mardi matin, durant quatre périodes, pour 4 à 5 sorties au cours de l'année scolaire. L'objectif est de sensibiliser les enseignants à cette approche, de les inviter à y retourner, à organiser des activités avec leurs élèves et leurs familles en forêt.

Ces sorties en plein air exigent une préparation soignée et une collaboration étroite avec les familles. En effet, pour partir en forêt, en expédition par tous les temps, avec des enfants de 4 et 5 ans, ces derniers doivent bénéficier d'un équipement adéquat et d'une alimentation appropriée.

Ces ateliers en forêt ont rencontré un vif succès auprès des enfants, des enseignants et des familles.

La vie de l'école au cycle 2

L'année en bref

Durant cette année scolaire, le cycle 2 a poursuivi petit à petit sa mue vers son harmonisation complète.

Outre l'introduction de l'anglais en 7^e année qui a induit l'augmentation de la grille horaire pour cette année-là, passant de 29 à 32 périodes hebdomadaires, les classes de 8^e année d'orientation et de transition ont vécu leur dernière année scolaire. En effet, afin de préparer les élèves à l'entrée dans le cycle 3 rénové, la 8^e année verra une mutation importante dès l'année scolaire 2014-2015.

Enseignement

Lecture

Cette année encore, les activités proposées aux classes en lien avec l'apprentissage continu de la lecture ont été nombreuses, même au cycle 2. Citons par exemple la participation à la désormais incontournable Bataille des livres, le Virus lecture et le Prix Chronos.

Nouveaux moyens d'enseignement

Allemand

On rappellera que l'enseignement de l'allemand fait toujours l'objet d'une attention soutenue de la part du service de l'enseignement et de la HEP. Les cours de perfectionnement à Berlin sont toujours proposés.

Anglais

Cette discipline a été introduite en 7^e année en août 2013. Elle est dispensée par des enseignants généralistes ayant validé le niveau B2 dans cette langue, et ayant suivi la formation à la didactique de l'anglais dispensée par la HEP-BEJUNE.

Passage en 8e année

Cette année, les séances d'information pour les parents des élèves concernés par le passage en 8^e année ont eu lieu au mois d'avril afin de présenter les modifications apportées par le Département. La 8^e année devient officiellement la dernière année du cycle 2. A terme, les élèves évolueront dans une structure du cycle 3 rénovée qui leur permettra d'être orientés de manière progressive. Il est à relever également que les élèves anciennement intégrés en classes de transition restent avec leurs camarades de 8^e en classes hétérogènes. Ceci s'explique simplement suite à la disparition des classes de transition.

Les anciennes épreuves cantonales d'orientation (ECOR) seront remplacées par un nouveau dispositif d'épreuves indicatives visant à renseigner l'élève sur ses compétences dans les futures disciplines à niveau. Ces nouvelles épreuves s'inscrivent dans la logique du suivi des apprentissages à la base du Plan d'Études Romand (PER) et dans une tendance plus générale de l'évaluation qui permet de documenter les compétences des élèves tout au long de leur scolarité.

Chaque épreuve disciplinaire se compose en deux parties, une matinée réservée à la passation des épreuves de français et de mathématique. Le second moment sera organisé ultérieurement dans un délai tenant compte de la disponibilité du matériel informatique de l'école.

L'orientation des élèves dans les disciplines à niveaux (FRA et MATH) se fera sur la base de leurs moyennes annuelles. Ainsi, les élèves ayant une moyenne annuelle supérieure ou égale à 4,75 auront accès au niveau 2 et les élèves dont la moyenne annuelle demeure inférieure à 4,5, vers le niveau 1.

Pour les élèves ayant une moyenne comprise entre 4,5 et 4,74, trois indicateurs devront pris en considération: l'avis des maîtres, l'avis des parents et les résultats des épreuves cantonales. La décision sera prise par la direction en tenant compte de deux indicateurs concordant pour l'un ou l'autre des niveaux.

Ces modifications souhaitent diminuer les recouvrements entre les différentes filières car nous constatons qu'en FRA et en MATH, les meilleures élèves de la section PP obtiennent de meilleurs résultats aux tests PISA que les moins bons moins élèves de la section MA. De plus, les élèves de la section PP éprouvent davantage de difficultés à s'intégrer dans la vie professionnelle. Le taux d'échec dans les écoles subséquentes à la scolarité obligatoire peut atteindre 25% à l'issue de la première année.

Pour terminer, au mois d'octobre, une séance d'échange d'informations entre les enseignants qui ont quitté leurs élèves en fin de 7^e année et ceux qui les ont accueillis en début de 8^e a été à nouveau organisée.

La vie de l'école au cycle 3

L'année en bref

Pour la direction du cycle 3, l'année scolaire 2013-2014 n'a pas été marquée par des événements marquants particuliers. Les travaux préparatifs relatifs à la rénovation du cycle 3 se poursuivent.

Enseignement

Nouveaux moyens d'enseignement

En mathématiques, l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement se poursuit en 11^e année. Des fils rouges ont été mis à disposition du corps enseignant.

Activités pédagogiques

Sports-Arts-Etudes

Le concept cantonal Sports-Arts-Études est conçu pour permettre à des élèves particulièrement doué-e-s sur le plan sportif ou artistique de concilier l'accomplissement d'une scolarité de niveau secondaire 1, répondant à leurs aptitudes, avec la pratique intensive et exigeante d'une discipline sportive ou artistique. Régi par un arrêté du Conseil d'État 17 mars 2004, il s'applique aux années 9 à 11 de la scolarité obligatoire. Dans des cas particuliers, des élèves de 7^e et 8^e années peuvent également en bénéficier.

L'intégration dans le concept doit faire l'objet chaque année d'une demande écrite des parents accompagnée d'une attestation sportive délivrée par le club formateur et d'un plan d'entraînement. Une visite médicale est également exigée.

Les élèves soumis à ce concept peuvent profiter d'un aménagement de leur horaire hebdomadaire visant à leur permettre de consacrer du temps à la pratique de leur sport, de leur art ou à de la récupération. Si nécessaire, ils bénéficient d'un appui pédagogique hebdomadaire dans les branches principales.

En 2013-2014, cinquante élèves, dont quarante-deux garçons et douze filles, ont profité de ce concept dans les domaines suivants :

Badminton	BMX	Danse	Comédie musicale	Escrime	Football	Hockey
1	1	2	7	2	15	11
Karaté	Natation	Patinage	Piano	Ping-pong	Ski de fond	VTT
1	1	3	1	1	2	1

Les Centres de documentation

Les centres de documentation proposent des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe. Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées. Ils contribuent largement à offrir aussi une activité cadrée en dehors du temps scolaire pour les élèves de la Ville. Cet atout ne sera pas négligeable dans les travaux à venir.

Deux collaboratrices de la Bibliothèque des Jeunes sont actuellement employées au développement et au maintien des quatre centres de documentation de Numa-Droz, des Forges, de Bellevue et des Crêtets. Elles collaborent avec des enseignants déchargés pour cette tâche pour l'équivalent de 32 périodes d'ouverture et d'animation. La direction remercie ces personnes de leur engagement; en effet, outre l'accueil et l'animation, elles assument les choix et les acquisitions d'ouvrages et s'investissent dans leur formation, ce qui nous permet un travail de qualité et assure le développement de ces centres de documentation.

Le détail des acquisitions, des prêts et des activités se trouve dans le rapport de la Bibliothèque de la Ville.

De manière régulière, les centres de documentation deviennent des lieux d'exposition et d'initiatives en lien avec l'actualité. Notons que les clubs de lecture connaissent un succès croissant et permettent à coup sûr une émulation chez les participants.

Cette année scolaire encore, les CDD et le Conseil de l'école ont été les instigateurs de la Semaine de la lecture au sein de l'EOCF. Le principe veut que chaque classe, chaque membre administratif, chaque concierge, où qu'il/elle se trouve, se consacre pendant une semaine chaque jour à une période de lecture "plaisir", après la récréation du matin. Cette manifestation a connu un succès remarquable.

Les échanges

Trois classes de 11MA de Numa-Droz ont mené des échanges linguistiques en Allemagne et une classe de 11MA des Crêtets en suisse allemande. Une classe est partie à Nürnberg, une à Fürstentfeldbruck et une à Breisach. Les 11MA des Crêtets se sont rendus à Richterswill. Les échanges n'ont pas été faits sous forme de camp mais les élèves vivent dans les familles, font des activités découvertes culturelles et nature et vont dans des classes. De plus, les élèves partent du vendredi au vendredi ce qui implique un week end entier dans les familles. Cette organisation revêt un caractère facultatif et nous remercions vivement les enseignants qui s'engagent sans compter et avec passion dans cette "aventure".

L'objectif principal est de permettre aux élèves de baigner quelques jours dans la langue et la culture de l'autre afin de prendre conscience que l'apprentissage d'une langue étrangère revêt notamment l'utilité de pouvoir communiquer.

Journée des entretiens d'embauche

Le Rotary club des Montagnes neuchâteloises a mis sur pied, pour la troisième fois, la "Journée des entretiens d'embauche" à destination des élèves de 11e année. Les élèves concernés et intéressés avaient l'occasion de se frotter à un exercice de recherche de place d'apprentissage "grandeur nature". Ils faisaient acte de candidature à des offres fictives. Leur dossier était alors traité par l'un ou l'autre membre du club service, chef d'entreprise. Un entretien était ensuite organisé qui permettait à l'élève de préparer et de vivre ce moment particulier dans les locaux de l'entreprise. Une discussion s'ensuivait au cours de laquelle les points forts du dossier et de la présentation étaient relevés. Les aspects susceptibles d'être améliorés étaient bien entendu également discutés de manière respectueuse et constructive.

Pour 2013-2014, 34 élèves ont relevé le défi contre trente-trois l'année dernière.

Case management

Depuis l'année 2010-2011, l'école collabore avec le Service des formations post obligatoires et de l'orientation (SFPO) dans le cadre du Case management en proposant le suivi de quatre élèves répondant aux critères de ce projet. La démarche consiste en une intervention précoce auprès de jeunes en difficulté pour lesquels l'école détecte un fort risque d'échec au niveau de leur intégration dans une formation professionnelle à venir. Le système consiste en une intervention structurée visant à repérer et comprendre les différents facteurs qui pourraient faire obstacle à la transition entre la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il permet de mobiliser et coordonner les mesures adéquates afin de répondre aux difficultés du jeune. A terme, les actions menées doivent permettre au jeune de trouver un moyen de s'adapter au système socio-économique et de trouver une solution à la sortie de la scolarité obligatoire, évitant ainsi l'exclusion sociale.

Les premiers enseignements de cette expérience sont encourageants, même si l'école elle-même doit apprendre à détecter les élèves qui pourraient tirer le meilleur parti de ce dispositif.

Fête de la Jeunesse

50^e édition (du 27 juin au 3 juillet 2014).

Afin de marquer dignement ce 50^e anniversaire, le responsable de l'éducation physique du cycle 3 suggérait d'organiser des activités d'exception pour commémorer cet anniversaire. Même si l'idée était partagée par la commission de la Fête de la Jeunesse et les enseignants d'éducation physique, il fallait que la direction et l'autorité politique acceptent cette proposition. Pour réussir cette aventure, le futur responsable de l'éducation physique du cycle 2 a été mandaté pour l'élaboration du plan stratégique, sous la forme d'un dossier de présentation.

Transmis à la direction ainsi qu'à l'autorité politique, l'excellent document a reçu l'aval des autorités compétentes et l'aventure pouvait débuter. Le comité s'est rencontré douze fois pour assurer le bon déroulement de la manifestation. Soulignons aussi la création de l'association "Esta'Fête" qui nous aura permis de récolter les fonds nécessaires pour assurer l'important budget prévu.

Afin de marquer dignement la 50^e fête de la jeunesse, l'association "Esta'Fête" propose un événement en deux temps et sur deux sites distincts.

1. Un après-midi extrêmement festif obligatoire, le vendredi après-midi 27 juin, destiné à tous les élèves de 8^e, 9^e, 10^e et 11^e années. Pour commémorer l'événement, chaque élève et tous les maîtres de classe recevaient un T-shirt aux couleurs de notre ville. Un parcours minutieusement préparé par les enseignants d'éducation physique sur l'avenue Léopold-Robert et les rues avoisinantes, d'une longueur d'un kilomètre, devait être parcouru deux fois par tous les élèves. Les kilomètres de chaque participant étaient totalisés et l'objectif défini proposait de réussir à boucler deux fois le tour de la Suisse, soit, plus de 3000 kilomètres. A notre très grande satisfaction, relevons l'excellente participation de bon nombre d'enseignants et de directeurs lors des nombreuses courses proposées. Soulignons aussi la présence d'anciens ou de sportifs actuels de notre région qui ont accepté de parrainer les diverses courses en s'associant à nos élèves. Des séries de courses étaient également proposées à nos plus jeunes élèves ainsi qu'à la population. Notre manifestation coïncidait avec le 5^e anniversaire de l'entrée des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un écran géant présentait une carte de la Suisse et l'on pouvait, au fil des séries, observer l'avancement des coureurs sur la carte.

Les sites UNESCO répertoriés dans notre pays s'affichaient également. Au préalable, un document avait été transmis aux enseignants de géographie, celui-ci, permettait de sensibiliser les élèves avant les courses. Les quatorze séries de course ont réuni 2200 concurrents et de très nombreux spectateurs avaient fait le déplacement pour encourager les participants. Pour conclure la fête, un 1^{er} slow-pod permettait à la population de déambuler librement sur toute l'avenue Léopold-Robert. Nos remerciements au comité et aux joueurs du Hockey-club de notre ville qui ont accepté d'ouvrir cette animation ainsi qu'aux clubs sportifs qui ont tenu les stands de ravitaillement.

2. Durant les deux semaines qui précédaient l'événement toutes les classes de 8^e, 9^e, 10^e et 11^e années étaient conviées lors des leçons d'éducation physique à la patinoire des Mélèzes pour découvrir et s'essayer aux jeux d'époque suivants : Jeu de Palets, Les Echasses, Jeu du Moulin, Le Bilboquet, Cordes à sauter, Mât de Cocagne, Le Pédalo, Le Ski. Pour mener à bien cette importante organisation, le comité avait fait appel aux enseignants et directeurs retraités de notre école qui ont répondu très favorablement à notre sollicitation. Merci à eux.

Nous tenons aussi à relever la mise sur pied d'un repas de soutien organisé le jeudi soir 26 juin, sous la tente dressée sur la place Espacité. Après les discours officiels, trois cents convives se sont remémorés d'excellents souvenirs et notre humoriste local, ancien élève et instituteur de notre école, a su transmettre le brin d'humour nécessaire pour marquer l'événement. L'orchestre de jazz et la démonstration de danse présentée par les élèves inscrits au bal de fin d'année ont également été très appréciés.

Nos remerciements s'adressent à toutes les personnes et à tous les services qui nous ont secondés dans notre organisation.

En plus de toute cette organisation, il fallait aussi mettre sur pied les activités de la dernière semaine d'école et selon son habitude, la commission de la Fête de la Jeunesse a planifié l'ensemble des activités.

Pour assurer le bon déroulement des épreuves sportives, les 251 élèves assumant le rôle de capitaines ont été convoqués deux semaines avant le début des compétitions par les responsables de chaque activité sportives. Lors de cette séance, les enseignants d'EPH, transmettent les ultimes recommandations aux capitaines d'équipes. Cette rencontre, appréciée par les élèves, permet de préciser les objectifs et contribue grandement à la réussite de l'ensemble de la semaine.

A cette occasion, les documents relatifs à la Fête de la Jeunesse, sont distribués aux capitaines et ces derniers peuvent également s'exprimer en posant des questions aux organisateurs.

Les attentes suivantes des responsables sont précisées aux participants: la ponctualité, le respect des consignes, le respect du matériel, la coopération avec les camarades et les organisateurs, l'engagement et le comportement.

Comme de coutume, le programme proposé aux élèves de 8e année était impliqué dans une organisation par classe et chaque élève participait aux activités suivantes : lundi: athlétisme (relais 5x80m et estafettes diverses à l'extérieur) ainsi qu'un sport collectif, le football. Mardi: tchoukball, orientation et activités créatrices destinées à embellir les collèges. Le thème proposé était en lien avec le sport. Chaque classe réalisa deux à trois sphères décorées avec du matériel de récupération pour concevoir des guirlandes sur le thème du sport. Mercredi et jeudi: épreuves de natation au bassin des Arêtes et rugby. En raison des mauvaises conditions météorologiques, l'activité du rugby a été supprimée le mercredi matin et nous l'avons remplacée par des jeux de coordination et de jonglerie dans la salle d'escrime des Arêtes. Par contre, le rugby a été maintenu le jeudi matin à la grande satisfaction des élèves.

Les élèves de 9^e et 10^e bénéficiaient d'activités sportives, collectives ou individuelles et de jeux de stratégies. Les enseignants d'EPH présentaient l'ensemble du programme et ils inscrivaient les élèves en fonction de leurs choix. Proposée pour la quatrième fois, l'activité escalade, organisée au mur de grimpe de la halle Volta, a rencontré un nouveau succès avec 92 élèves inscrits.

Voici l'ensemble des activités organisées:

sports individuels (tennis de table, badminton, hip-hop, boxe éducative et self-défense); sports collectifs (handball, football, chasseurs-chevreuils, volleyball, basketball, unihockey, tour du monde); courses par équipes (relais 5x80m et orientation); activités de stratégies (carambole, échecs, chars, puissance 4).

Réunis au Centre sportif de la Charrière le jeudi après-midi, tous les élèves de 8^e et 9^e ont participé aux courses d'estafettes par classe. Cette épreuve spectaculaire, proposée par les enseignants d'EPH, a rencontré un vif succès. Chaque équipe de classe effectuait deux courses, une épreuve qualificative et une épreuve de finale.

Une nouvelle fois, l'organisation de la course "Courir pour une bonne cause" en faveur des élèves atteints de leucémie a clôturé la semaine et nous remercions l'association "Esta'Fête", qui a parrainé l'épreuve en allouant une somme de CHF 2'500.- pour les 504 participants.

Pour cette 50^e édition, la tribune magnifiquement décorée pour l'occasion par les réalisations des élèves de 8^e année placés sous la responsabilité des enseignant-e-s d'activités manuelles sur textiles (AMT) apportait la touche festive nécessaire.

Soulignons également la très bonne collaboration avec le service des sports. Les nombreuses aides des employés facilitent et contribuent grandement au succès de notre manifestation. Relevons aussi qu'aucun chantier important n'a été entrepris durant cette dernière semaine d'école et cela nous a évité bien des soucis.

Le jeudi en fin d'après-midi, les écoliers de 11^e ont reçu leur diplôme de fin de scolarité, au Grand Temple pour les élèves du secteur Sud, au Temple Farel pour les collégiens du secteur Nord et à l'aula des Forges pour le secteur Ouest. Tous se sont ensuite rendus à la Maison du peuple pour le bal devenu traditionnel.

Pour la dixième année consécutive, la grande salle de la maison du Peuple, une nouvelle fois magnifiquement décorée par les enseignantes d'AMT, a accueilli les élèves de 11^e pour le bal organisé en leur faveur. Ils étaient 331 à suivre régulièrement les cours de merengue, salsa, tango, valse, rock et chachacha, proposés sur les huit mercredis après-midi précédant le bal. Nos remerciements au Nikis Dance pour ses compétences et sa fidélité.

Informations financières

Prix coûtant par élève

	Années 1-2	Années 3-7	Années 8-11
Base comptes 2012	5'201.-	8'020.-	11'021.-
Base comptes 2013	5'173.-	8'118.-	11'295.-
Variation	- 28.-	+ 98.-	+ 274.-

Extraits des comptes de l'année civile 2013

430 - Ecole obligatoire	Comptes 2013
Charges de personnel	51'179'468.37
<i>Trait. personnel enseignant</i>	35'995'710.05
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'318'346.00
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	2'027'755.80
<i>Charges sociales</i>	9'301'809.44
<i>Autres charges de personnel</i>	535'847.08
Bâtiments scolaires	3'193'734.14
Matériel pour l'enseignement	457'583.94
Camps et excursions	407'142.95
Amortissement du patrimoine administratif	3'275'874.88
Autres charges	3'885'599.57
Total charges	62'399'403.85
Remboursements de traitements	-538'890.00
Participations des parents aux camps scolaires	-210'877.70
Contributions des communes (écolages)	-3'203'153.00
Subventions	-19'530'130.80
Autres revenus	-601'017.13
Total revenus	-24'084'068.63
Excédent de charges	38'315'335.22

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Durant cette année, le Service a fixé des priorités et a mis en place quatre projets touchant trois thèmes de santé publique qui sont les suivants.

Les après-midi du Zapping

Plus de 320 élèves de l'École D'arts Appliqués et du Lycée Blaise Cendrars ont été invités par le Service de santé et promotion de la santé à venir assister à un après-midi du zapping, présenté par Solidarités SIDA. Extraits de télévision, quizz interactif et rencontre avec des spécialistes comme le Centre de santé sexuelle-planning familial et GSN, un programme qui allie l'utile et l'agréable pour sensibiliser les jeunes aux enjeux liés au SIDA et à la sexualité.

J'aime le soleil et je me protège !

Le Service s'engage dans une campagne de sensibilisation aux dangers du soleil. Le lancement de la campagne s'est fait le 21 juin à la piscine des Mélèzes. La Ligue neuchâteloise contre le cancer a soutenu cette action par leur présence.

Des flyers ont été distribués tout l'été à la piscine pour rappeler les règles d'or au soleil et surtout en présence d'enfants. De la crème solaire sera en libre service tout l'été pour les personnes qui auraient oublié d'en amener. Des parasols sont à disposition des baigneurs également. Nous mettons en vente durant toute la période estivale des tee-shirts anti-UV au prix coutant de CHF 10.- à la piscine des Arêtes et des Mélèzes, pour les enfants. Les sauveteurs et le personnel de la piscine ont été également sensibilisés aux dangers du soleil et pourront continuer de diffuser ces informations auprès de la population tout l'été.

En parallèle, dans le cadre des travaux obligatoires de master de la faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive nous a approchés pour mener une enquête auprès des élèves de 5, 8 et 11^{ème} HarmoS sur la prévention du cancer de la peau. Une grande majorité des classes (90%) ont répondu au questionnaire. Nous ne manquerons pas de communiquer les résultats le moment venu.

ONZE BOUGE

La promotion de l'activité physique auprès des jeunes est l'une des priorités du Service. La mise en place du programme ONZE BOUGE, qui implique onze activités avec des partenaires publics et privés, s'adresse aux jeunes de 13 à 16 ans. Il offre différentes activités sportives (voir site de la Ville). Le prix très attractif fixé à CHF 10.- pour douze séances permet de travailler sur les inégalités sociales en matière de santé et l'égalité des chances. En effet, c'est une activité ludique de proximité et accessible à toutes les couches sociales de notre ville.

LE JOUR DE LA CITROUILLE

Le Service de santé et promotion de la santé a organisé le 8 novembre sa première journée en faveur des familles. Durant toute la journée, près de 400 personnes sont venues participer à différents ateliers avec les enfants dans un décor féérique, réalisé exclusivement pour l'évènement. Au programme : ateliers culinaires, lectures, contes, découpage de citrouilles, ateliers de pâtes à modeler, tous animés par les professionnels du Centre de santé scolaire et Centre d'orthophonie.

Un stand de prévention et d'information du Centre de santé sexuelle-planning familial faisait également partie de la manifestation.

Le but de cette journée était de faire connaître le Service et ses trois centres, faire découvrir aux familles l'éventail de prestations de la Ville en matière de santé qui s'offre à elles.

Pour clore la journée, un cocktail, sur invitation, a réuni tous les professionnels de la santé, tous nos partenaires locaux et les politiciens, afin également de faire connaître le service et ses missions.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Etat du personnel

Le nombre global de postes n'a pas varié, une orthophoniste a obtenu un congé sabbatique d'une année à partir d'août 2014.

Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision

Le perfectionnement cantonal s'est déroulé au mois d'août à La Chaux-de-Fonds, il a été organisé par le centre d'orthophonie du Locle et a été donné par Mme Roberta Andreetta Di Biasio, psychologue FSP avec pour titre "Quand la systémique s'invite à nos entretiens...".

Cette formation a suscité des réflexions intéressantes sur le rôle des orthophonistes dans la collaboration avec les enseignants. Suite à cette formation, une réflexion commune a été mise en place avec les Services Socio-éducatifs afin d'avoir une analyse plus précise des demandes adressées par les enseignants au centre d'orthophonie.

Les orthophonistes ont fait de nombreuses formations, un accent particulier a été porté sur l'intervention auprès de très jeunes enfants et ceci à l'Université de Genève. Il est à relever que cette thématique est d'actualité puisque nous recevons de plus en plus de signalements pour de très jeunes enfants (dès 2 ans) souffrant de troubles graves de la communication (trouble du spectre autistique, bégaiement ou encore absence de langage).

Plusieurs orthophonistes ont également participé à des congrès à l'étranger.

Les orthophonistes effectuent régulièrement des supervisions avec d'autres professionnels (psychologues par exemple) sur des cas pratiques, démarche indispensable au suivi des traitements.

Gestion interne

Lors de nos colloques d'équipe mensuels, nous avons dû continuer à gérer les très nombreux changements engendrés par la signature de la nouvelle convention tarifaire avec l'OES.

Cette convention est accompagnée d'une nouvelle directive d'application et de nouvelles procédures internes. Un travail important d'explications, de réflexions et d'adaptations dans les procédures de travail des orthophonistes a été mené.

Plusieurs orthophonistes ont présenté des formations suivies en cours d'année (bégaiement, analyse transactionnelle).

Les colloques hebdomadaires en petit groupes permettent aux orthophonistes de discuter des dossiers compliqués et de prendre des décisions adéquates en matière de choix thérapeutique ou de décision de réorientation.

C'est également lors de ces colloques que des solutions sont recherchées afin de gérer au mieux la liste d'attente d'examen et de traitements.

Cependant un problème très concret persiste et c'est celui du manque de place pour gérer harmonieusement ces moments de colloque. Notre salle de conférence est beaucoup trop petite pour accueillir toute l'équipe des orthophonistes, secrétaire et stagiaire.

Toute l'équipe du centre d'orthophonie a participé, au printemps et en automne, à deux journées d'ateliers de développement en lien avec une réflexion d'équipe sur les changements à venir induits par la nouvelle convention OES, ceci avec un professionnel de la communication.

Le nouvel horaire des responsables en place depuis mai 2013, permet une gestion harmonieuse des colloques et une disponibilité indispensable pour toutes les autres questions (ressources humaines, analyse des signalements, conseils au public, etc.).

Université

Nous accueillons une stagiaire à temps partiel depuis le mois de septembre 2014 et nous avons également reçu une stagiaire de courte durée (5 semaines) au printemps 2014.

Groupes de travail et collaborations externes

Les responsables ont participé à de nombreuses séances avec l'Office de l'enseignement spécialisé, afin de rédiger les directives d'application de la nouvelle convention et de préparer la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2015.

Un important travail d'adaptation du logiciel de gestion des dossiers et de saisie des heures (DORI) a également été mené, en collaboration avec le Centre électronique de gestion (CEG).

Depuis la création en mai 2013 du nouveau Service de santé et promotion de la santé, de nouveaux projets ont pu voir le jour. Nous avons participé à la journée du SSPS "le jour de la citrouille", nous avons également préparé 2 soirées de réflexion sur le thème de la compréhension pour les enseignants, ces soirées ont malheureusement dû être annulées par manque de participants. La participation des orthophonistes aux pauses repas de l'information rencontre passablement de succès auprès des enseignants, le thème proposé en 2014 a été "Jouer avec les syllabes et les sons du langage".

Population suivie

A titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2014:

Cas en traitement:	304
Cas terminés:	221
Cas en attente de traitement:	73
Cas en suspens et bilans en cours:	91

Sur l'année scolaire 2013 -2014, nous avons reçu 220 demandes d'examens. Une partie de ces signalements n'a pas débouché sur un examen, soit parce que les familles ont renoncé, soit parce que les demandes ont été réorientées ailleurs. Au final 184 examens ont été menés à bien, dont 153 ont été suivis d'une proposition de traitement orthophonique.

Nous relevons que ces dernières années, nous recevons un nombre croissant de demandes portant sur des difficultés d'apprentissage, mais ne relevant pas directement de notre domaine de compétences, car associées à un contexte plus large, par exemple troubles du comportement, situation psychosociale complexe, troubles attentionnels, parcours migratoire chaotique, etc.

Un gros travail d'analyse des demandes est donc effectué par les responsables avant d'entreprendre les bilans, afin de vérifier la pertinence de l'intervention orthophonique. Dans certains cas, des réflexions sont menées également avec les assistants socio-éducatifs afin de voir quelles ressources l'école pourrait mobiliser à l'interne pour pallier les difficultés constatées.

Nous assistons également à une augmentation de signalements d'enfants jeunes (dès 2 ans), présentant de graves troubles de la communication, pathologie pour laquelle notre centre n'est pas toujours en mesure d'offrir une thérapie adaptée (que ce soit en termes d'infrastructure ou de compétences pointues). Il est à noter que ces signalements nous parviennent souvent de la part de parents désespérés par rapport à un diagnostic grave posé mais n'ayant que peu d'informations sur les possibilités de prise en charge. Dans ces cas-là, nous jouons un rôle de "gare de triage".

Plusieurs orthophonistes sont donc en train de suivre des formations complémentaires dans le domaine de la prise en charge des troubles du spectre autistique.

Reste à trouver une solution pour offrir des locaux mieux adaptés à ce genre de problématique (accès facilité, espace sécurisé et suffisamment vaste, etc...)

Enfin, nous remarquons que les traitements ont tendance à durer plus longtemps, le phénomène peut trouver son origine dans des pathologies plus complexes (multi DYS), des attentes plus grandes de l'école, de la famille, voire de la société, en matière de réussite scolaire et/ou professionnelle. Des conditions socio-économiques difficiles (telles que celles vécues par une partie de la population chaux-de-fonnière) jouent également un rôle dans l'actualisation, la gravité et le maintien des troubles spécifiques de développement.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE – PLANNING FAMILIAL

Équipe du planning :	1 conseillère en santé sexuelle, responsable à	50%
	1 conseillère en santé sexuelle à	40%
	1 conseillère en santé sexuelle à	40%
Chef de service :	Le Centre de santé sexuelle - Planning familial fait partie du Service de santé et promotion de la santé et dépend de son chef de service.	
Équipe médicale :	Service de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de La Chaux-de-Fonds, policlinique de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de la Chaux-de-Fonds, référent tests IST infectiologue HNE.	

Nos activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, elles se répartissent en 3 secteurs :

Les consultations au Centre

Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital

Les animations de groupes et activités diverses (au Centre ou à l'extérieur)

Activités au centre	2014	2013	2012
Premiers entretiens	221	150	197
Entretiens supplémentaires	455	338	306
Entretiens précédents la visite médicale	100	90	82
Entretiens de suivi de grossesse	16	15	11
Total des entretiens	792	593	596
Nb total des personnes vues en entretien consultants + amis	982	757	776
1 ^{ère} prescription contraceptive	100	108	82
Consultation de suivi contraceptif ou médical	239	197	194
Total des consultations contraceptives ou médicales	339	305	276
Nb de consultations faites par un gynécologue	189	150	-
Tests IST (chlamydia-gonorrhée-hépatites)	58	-	-
Vaccination contre le HPV (papillomavirus)	24	30	47
Nombre d'appels téléphoniques	1040	870	830
Nb de consultants de moins de 20 ans	499	385	385
Nb de consultants de + de 20 ans	293	208	210
Nb de Suisse	514	389	403
Nb d'étrangers	278	201	190

Les principaux motifs de consultations

Contraception (infos-prescription-contrôle gynécologiques)	450	333	315
Contraception d'urgence (pilule du lendemain)	139	92	82
Interruption de grossesse (aide, infos, ambivalence)	53	41	34
Tests de grossesse	98	83	56

Viennent ensuite diverses consultations moins importantes en nombre qui concernent :

Soutien psycho-social, de couple, familial, difficulté et/ou éducation sexuelle, suivi de grossesse, violence, etc.

Activités à l'hôpital

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

	2014	2013	2012
Accouchées	401	434	447
Interruption de grossesse	107	124	148
Total des entretiens à l'hôpital	508	558	595

Les femmes que nous avons vues lors d'une interruption de grossesse :

Plus de 20 ans	95	101	118
Moins de 20 ans	12	23	30

Animations de groupes et activités diverses (au Centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liés à la santé sexuelle et reproductive.

- Accueil des élèves de 11^{ème} Harmos de la Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel devant le Centre de santé sexuelle – Planning familial lors de l'action Voyage en santé du Centre de santé scolaire.
- Animation en collaboration avec les infirmières du Centre de santé scolaire, durant 5 demi-journées, d'un atelier santé sexuelle pour tous les élèves de 10^{ème} Harmos de l'école secondaire de la Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel.
- Animation d'ateliers pour les élèves de 11^{ème} Harmos de l'école secondaire du Locle.
- Animation d'ateliers pour des élèves de l'ESTER lors de 2 demi-journées santé.
- Animation d'ateliers pour des élèves du Lycée Blaise-Cendrars lors de leur journée santé.
- Mise en place du nouveau projet "Zone Love" en collaboration avec le Centre de santé sexuelle – Planning familial de Neuchâtel et le Groupe Sida Neuchâtel (GSN) et participation au stand d'information-prévention-distribution lors de diverses manifestations publiques (Festineuch, la Fête des vendanges, les Promos du Locle).
- Mise en route du projet de centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles.
- Mise en route d'interventions dans les centres de requérants d'asile, en collaboration avec le css-pf de Ne.
- Participation à plusieurs groupes de travail afin de préparer nos interventions scolaires.

- Poursuite de notre mandat initié par la santé publique, sous la responsabilité d'HNE, de la vaccination cantonale contre le HPV (prévention du cancer du col de l'utérus). Le planning de la Chaux-de-Fonds a été désigné centre de vaccination de référence pour les jeunes filles entre 16-26 ans.
- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'association suisse des conseillères en santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation aux supervisions d'équipe.
- Participation à l'assemblée générale de notre association professionnelle, ainsi qu'à divers groupes de travail.
- Participation à la rencontre organisée par Santé Sexuelle Suisse (organisation faîtière) pour les responsables cantonaux des centres de planning familial.

Nous avons rencontré diverses personnes :

- Pour le projet du centre de dépistage des IST : infectiologues, médecins responsables des laboratoires, collaboratrices du GSN ainsi que leur présidente.
- Plusieurs séances du groupe de travail pour "Zone Love" ainsi que le recrutement et la formation de volontaires.
- Les médecins assistants du service de gynéco-obstétrique de HNE pour les renseigner sur notre travail et notre mandat au sein de ce service.
- Le planning de Neuchâtel pour diverses collaborations, colloques et supervisions.
- A plusieurs reprises, nous avons accueilli des étudiant-e-s qui faisaient un travail en lien avec la santé sexuelle et reproductive et nous avons répondu à leurs questions.
- Nous avons eu la visite de plusieurs délégués médicaux.
- Plusieurs rencontres avec les personnes avec qui nous collaborons activement sur divers projets (Cosm, GSN, css-pf de Ne, infirmières scolaires, médecins scolaires, etc)

Nouveaux projets

Cette année 2014, nous avons mis en route 3 nouveaux projets :

- "Zone Love" stand d'information qui est tenu lors de diverses manifestations : Festineuch, les Promos du Locle, la Fête des vendanges... par des pairs (jeunes volontaires formés et coachés par des professionnels). Projet émanant de 3 entités : le Centre de santé sexuelle - Planning familial de la Chaux-de-Fonds, celui de Neuchâtel et le Groupe Sida Neuchâtel.
- Mise en place d'un centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles : gonorrhée, chlamydia, hépatites B et C. Les dépistages peuvent être effectués au Centre de santé sexuelle - Planning familial de manière rapide, confidentielle et à coût réduit. Le dépistage VIH et syphilis est effectué dans un local proche du css-pf par le Groupe Sida Neuchâtel.
- Mise en place, en collaboration avec le css-pf de Ne, d'interventions destinées aux femmes dans les centres de requérants d'asile du canton.

CENTRE DE SANTÉ SCOLAIRE

Etat du personnel

Suite au départ d'une infirmière scolaire, une nouvelle a été engagée le 1^{er} septembre 2014 à 75 %. Il n'y a pas eu d'augmentation de temps partiel. Le reste de l'équipe est stable.

Activités médicales

Dépistages, visites médicales et vaccinations

Le Centre de santé scolaire respecte toujours les prestations dans le cadre du projet pilote cantonal. Le Centre travaille sur la proximité avec les parents à travers les rencontres du mercredi après-midi durant lesquelles les familles nouvellement installées à La Chaux-de-Fonds sont accueillies par l'infirmière scolaire et le médecin scolaire. Le plan vaccinal suisse est respecté.

Urgences médicales dans les établissements scolaires

La prise en charge des élèves signalés par l'école respecte le canevas établi entre l'école et le Centre de santé scolaire.

Situations difficiles

La collaboration entre le Centre de santé scolaire et la direction de l'école est toujours excellente. Les situations difficiles sont prises en charge en collaboration avec les réseaux intra-scolaires et extra-scolaires.

Prévention et promotion de la santé

Pause-repas de l'information en promotion de la santé et éducation pour la santé

Comme l'année passée, autour d'un repas pendant la pause du midi, les enseignants du cycle 1 et cette année pour les enseignants du cycle 2, ils ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé, et recevoir de nombreuses informations sur des programmes existants et facilement utilisables dans les classes avec leurs élèves.

12 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour des thèmes suivants : l'égalité filles et garçons à l'école, l'orthophonie, la prévention solaire, la vie amoureuse des ados et les questions de la sexualité, la bientraitance, les addictions, l'activité physique par la présentation du programme Muuvit et surfer avec prudence sur internet.

Cette action a pour but d'outiller les enseignants dans le cadre du PER et de la branche "santé et bien-être" de la formation générale. Les outils sont prêtés ou financés entièrement par le Centre de santé scolaire.

Journées de la promotion de la santé

Ce sont cette année des élèves des classes de 1^{ère} et 2^{ème} année Harmos de Doubs 34, Citadelle, Croix-Fédérale et Esplanade qui ont participé à des ateliers réalisés par des élèves de 3^{ème} ASSC de l'École Pierre Coullery. Cette année, ils ont travaillé sur le développement des compétences psychosociales et ont réalisé différents ateliers avec l'outil Tina et Toni, de Addiction Suisse.

Exposition Mon corps et à moi

Comme l'année passée, tous les élèves de 5^{ème} Harmos ont visité l'exposition sur la prévention des abus sexuels. Une soirée de parents a été réalisée : visite de l'exposition, rencontre avec les professionnels et conférence-débat "la sexualité, comment en parler à ses enfants?", animée par une sexologue, spécialiste des questions d'éducation sexuelle et sentimentale.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 7^{ème} Harmos

Tous les élèves de 7^{ème} Harmos ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

Café des parents auprès des parents de 7^{ème} Harmos sur le thème de la sexualité

Une après-midi autour de la thématique de la sexualité des enfants a été organisée pour les parents des élèves de 7^{ème} Harmos en petit groupe. Une sexologue, spécialiste des questions d'éducation sexuelle et sentimentale a pu donner un éclairage sur le thème et répondre aux questions des parents.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 9^{ème} Harmos

Tous les élèves de 9^{ème} Harmos ont eu durant 2 périodes par une infirmière scolaire une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme les sentiments, de la séduction, de l'homosexualité, la puberté.

Forum "La santé sexuelle ça me concerne"

Cette action a été reconduite cette année pour tous les élèves de 10^{ème} Harmos avec les infirmières scolaires et le Centre de santé sexuelle-planning familial.

Le zapping de la prévention

L'action a été reconduite cette année sous la même forme avec les mêmes partenaires pour les élèves de 10^{ème} Harmos. Une soirée pour les parents a été organisée.

Voyage en santé

L'action a été reconduite cette année sous la même forme avec les élèves de 11^{ème} Harmos et les mêmes partenaires. Un voyage a été organisé pour les parents et a été ouvert au public/habitants de la Ville. Une présence à Espacité pour rencontrer la population et les informer sur les différents lieux ressources en matière de santé a été renforcée cette année.

MiniAnn

Comme chaque année, tous les élèves de 11^{ème} Harmos participent à une information pratique sur les premiers secours et notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours est assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive avec l'aide du SIS des Montagnes neuchâteloises.

Théâtre caméléon – jeu-spectacle sur les émotions

Tous les élèves de 4^{ème} Harmos avec leur enseignant ont pu assister à un jeu-spectacle sur les émotions. Le but de cette action est de permettre aux enfants et leur enseignant d'avoir un vécu commun sur ce thème et d'acquérir des outils pour mieux communiquer. Une après-midi a été organisée avec les parents. Ils ont pu découvrir le spectacle avec leurs enfants, participer ensuite à un goûter et créer du lien avec les autres familles et les professionnels du Centre de santé scolaire.

Communication du Centre de santé scolaire

Pour communiquer, nous utilisons les réseaux sociaux et le site web de la Ville. Nous mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition des enseignants, différentes procédures, etc...

Partenariat

Nous menons toujours un partenariat actif avec l'École Pierre Coullery dans le cadre du module de promotion de la santé et éducation pour la santé pour les élèves de 3^{ème} ASSC.

Nous travaillons également toujours avec l'Institut de Psychologie et Éducation de l'Université de Neuchâtel.

VILLE SANTÉ OMS

La carafe

Notre projet en faveur de l'environnement par la promotion de l'eau du robinet à travers une carafe attractive a eu un joli succès auprès des services de la Ville, de la population et des différents partenaires.

Le groupe de travail s'est attelé à réfléchir sur une deuxième version de la carafe qui met encore plus en valeur l'eau du robinet. Cette version sera disponible dès janvier 2015.

Dans le même état d'esprit une gourde à l'effigie de Ville santé OMS a été distribuée lors de la Trotteuse pour les enfants ayant participé à cette course.

Prévention VIH

Dans le cadre de la journée mondiale contre le SIDA, le 1^{er} décembre, une grande bâche a été accrochée à la Tour Espacité du 1^{er} au 15 décembre. Cette manifestation a permis de rendre visible encore plus le Groupe Sida Neuchâtel qui a reçu un don de CHF 5'000.- en guise de solidarité aux personnes vivant avec le virus VIH.

Dans ce cadre, 10'000 préservatifs à l'effigie de la Ville et notamment de la Tour Espacité ont été distribués. Ils sont en distribution au Centre de santé scolaire, au Centre de santé sexuelle – Planning familial, au Groupe Sida Neuchâtel, au Service d'éducation de rue et mis à disposition dans les lieux en ville comme les cabarets, discothèques etc.

COMMISSION SANTÉ

Les deux séances de la Commission santé se sont déroulées dans un esprit constructif et d'échange entre ses membres. Le dossier de "La Chaux-de-Fonds, c'est bon pour la santé!" occupe les débats et montre une volonté commune de trouver des solutions au manque de médecins dans notre ville.

Durant cette année, le Service de santé et promotion de la santé a été approché soit par des investisseurs, soit par des médecins pour se renseigner sur l'état actuel des médecins privés en ville et du manque de ces derniers. Plusieurs rencontres ont eu lieu et qui ont bien montré l'intérêt que les promoteurs ont pour notre ville dans le cadre de la mise en place d'un et des cabinet(s) de groupe.

S'agissant de l'action "La Chaux-de-Fonds, c'est bon pour la santé" nous avons rencontré, lors des congrès nationaux, des médecins qui montrent leur intérêt à s'installer dans une ville comme la nôtre dans les prochaines années. L'appui de certains médecins de la ville nous permet de nouer des contacts avec les organisations romandes, voire nationales. A ce titre, nous avons réussi à décrocher l'organisation du prochain congrès des médecins assistants prévu en 2016. Nous recevrons environ 150 médecins assistants. C'est une belle opportunité qui nous permet de montrer notre ville dans le but de leur donner envie de s'installer chez nous. Dans cette dynamique, le rôle de la ville est de mettre en contact les médecins désireux de s'installer dans notre ville et les cabinets qui cherchent des remplaçants. Au total, trois médecins se sont installés dans divers cabinets grâce au réseau que nous avons établi à l'interne et à l'externe de la ville. Actuellement, deux projets sont en cours de réflexion en ce qui concerne l'ouverture d'un cabinet de groupe pour médecins internistes et le regroupement de quelques pédiatres dans un cabinet commun.

D'autre part, la Commission a décidé de s'intéresser au problème des enfants aidants. Une situation vécue par plusieurs enfants et adolescents à qui on impose pour des nécessités familiales réelles, des tâches qui ne sont pas de leur ressort et qui les éloigne de leur vie de jeunes enfants. Un contact a été pris avec l'Université de Bâle pour aller de l'avant et trouver une collaboration en termes de recherches.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Guichet social régional
- Office communal de l'aide sociale
- Office communal de l'AVS/AI
- Office communal du logement
- Maisons de retraite du Châtelot

Préambule

Le 6 janvier 2014 s'est ouvert le nouveau guichet social régional. Les débuts de ce nouveau projet ont été extrêmement difficiles et ont contribué à déstabiliser durablement l'ensemble du personnel du service. Le flux de personnes amenées à fréquenter le service pour une demande de prestations a été très impressionnant, notamment au mois de janvier, mais également durant toute l'année 2014. Le nombre de personnes en moyenne journalière a pu être estimé à 200 en plus du nombre d'appels téléphoniques estimé au même nombre. Durant toute l'année, il a fallu trouver des stratégies, réinventer, renforcer le personnel et prendre des mesures urgentes afin de remplir la mission dévolue à ce nouveau guichet. Force a été de constater que l'espace prévu pour l'ensemble du service devenait déjà trop exigu et un projet d'extension du service sur le bâtiment voisin a pris la forme d'un rapport au Conseil général accepté en octobre 2014.

Ce nouveau projet, ainsi que les normes d'aide sociale revues à la baisse en mars 2014 et le contrecoup de l'année 2013 difficile à tous points de vue ont également touché fortement le secteur de l'aide sociale. Cela s'est concrétisé par des maladies successives et des démissions.

L'engagement du personnel en place, la solidarité entre les personnes et le soutien notamment du service des ressources humaines ont permis de traverser cette année en assumant tant bien que mal la mission dévolue au service. Toutefois, certains mécontentements bien légitimes de la population face aux nouveaux délais, aux retards pris dans l'ensemble des secteurs et à la complexité du système ont dû être traités et gérés.

L'office du logement a, quant à lui, vu naître une nouvelle prestation de médiation. Un poste à 60% expérimental sur deux ans a en effet été créé, en plus de la permanence juridique déjà existante.

Les projets en cours ont été poursuivis, notamment l'implication dans le comité de Ville santé OMS, la constitution d'un nouveau groupe de travail pour la planification médico-sociale en matière de personnes âgées et les participations aux nombreux comités et conseils de fondation sur le plan cantonal.

Une nouvelle convention de collaboration a été élaborée avec les communes partenaires de La Sagne et des Ponts-de-Martel. Celle-ci prévoit la gestion des dossiers du guichet social régional, de l'office de l'aide sociale et de l'office AVS/AI pour ces deux communes par le service communal de l'action sociale avec un système de refacturation globale et annuelle basée sur le nombre de dossiers traités.

Guichet social régional

Le guichet social régional ne délivre pas de prestations, mais constitue le dossier administratif, procède à l'analyse des documents, détermine l'unité économique de référence, calcule le revenu déterminant unifié et oriente le dossier dans les secteurs prestataires. Ceux-ci sont l'office de recouvrement et d'avance des contributions d'entretien (ORACE), les mesures d'intégrations professionnelles du service de l'emploi (MIP), les bourses d'études (OBE), les subsides d'assurance maladie (OCAM) et l'aide sociale (SSX).

En 2014, 2845 demandes ont été créées par le guichet social régional de La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel.

Au début du projet, une polyvalence avait été décidée entre les personnes de la réception et les collaborateurs chargés de la gestion des dossiers administratifs. Au cours de l'année, de multiples réorganisations ont eu lieu et l'engagement de personnel supplémentaire a été nécessaire. A la fin de l'année 2014, deux collaboratrices sont dévolues exclusivement au traitement des dossiers en lien avec l'orientation sur l'aide sociale, deux collaboratrices sont polyvalentes et traitent tous les autres dossiers administratifs tout en travaillant également à la réception et deux collaborateurs sont dévolus à la réception. D'autres mesures urgentes ont dû être prises au cours de l'année, comme la fermeture de la réception deux demi-jours par semaine (mercredi matin et vendredi après-midi) afin de pouvoir absorber le suivi des dossiers.

Des liens permanents avec le canton ont été nécessaires pour réajuster en permanence ce projet ambitieux. Des commissions ont été créées, tant sur le plan politique, à travers la conférence des directeurs communaux du domaine social (CDC-social) qu'à travers le groupe de pilotage composé de représentants de tous les guichets sociaux régionaux et des secteurs prestataires cantonaux. La base de données centralisée a également dû évoluer à plusieurs reprises.

Ce projet est encore en phase de démarrage et des évolutions doivent encore être approfondies afin de pouvoir réellement répondre au besoin de la population. Une analyse est prévue par le canton dans le courant du 1^{er} semestre 2015.

Une évaluation des fonctions a été effectuée en 2014 avec une revalorisation rétroactive au 1^{er} janvier 2014.

Nous tenons à souligner l'engagement sans faille du personnel de ce secteur, qui, malgré les très fortes pressions, la tension de la population et le travail au front se sont attelés tous ensemble à trouver des solutions, à s'entraider et à répondre à leur mission dans des conditions très difficiles tout au long de l'année, avec un sens du service public aigu.

Office communal de l'aide sociale

Les chiffres fournis en **2014** par l'Etat, et présentés ci-dessous, correspondent à l'aide accordée en **2013**, indépendamment de la décision de la Ville d'appliquer le principe d'échéance. La charge de La Chaux-de-Fonds présentée aux comptes 321 3610400 et 0420 tient compte d'une estimation des charges **2014** dont la différence sera compensée l'année suivante.

	<u>Comptes 2013 (2012)</u>			<u>Comptes 2014 (2013)</u>	
Bénéficiaires domiciliés dans le canton (cas gérés par les communes)	CHF		91'353'996.78	CHF	99'977'359.67
Bénéficiaires neuchâtelois, domiciliés hors du canton (cas gérés par le Service cantonal de l'aide sociale)	CHF		874'201.36	CHF	1'251'025.40
<u>Total</u>	<u>CHF</u>		<u>92'228'198.14</u>	<u>CHF</u>	<u>101'228'385.0</u>
					<u>7</u>
Dont:					
Part de l'Etat de Neuchâtel	40%	CHF	36'891'279.60	CHF	40'491'354.03
Part de l'ensemble des communes	60%	CHF	55'336'918.88	CHF	60'737'031.04
<u>Total</u>		<u>CHF</u>	<u>92'228'198.14</u>	<u>CHF</u>	<u>101'228'385.0</u>

Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération, les chiffres du dernier recensement cantonal. A savoir:

Détermination du coefficient par habitant

Part des communes 60%: NB/habitants au 31.12.2013	CHF	<u>60'737'031.04=</u> 176'241	CHF	344.624866
La part de la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait été budgétée pour 2013 selon le chiffre communiqué par l'Etat à est en réalité de			CHF	12'671'000.00
			CHF	13'334'914.55
L'augmentation par rapport au budget est donc de			CHF	663'914.55
La provision 2014 imputée dans les comptes 2013 en fonction du principe d'échéance étant de			CHF	14'007'000.00
le solde résiduel positif est de			CHF	672'085.45

Décompte des charges d'aide matérielle de la commune de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice 2013

Aide matérielle versée par la commune en 2013	CHF	34'012'756.18
A déduire		
Quote-part à charge de la commune 38'694 habitants X CHF 344.624866	CHF	13'334'914.55
<u>Total à recevoir de l'Etat (avances consenties en cours d'année)</u>	<u>CHF</u>	<u>20'677'841.63</u>

Evolution de l'Office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale dans le canton et pour la Ville a été la suivante:

Année / secours versés	Global canton (arr.)	Ville (avant calcul de péréquation)	
2000 40% État 60% comm.	34.9 millions	CHF	14'247'990.15
2001 " "	34.0 millions	CHF	13'984'446.30
2002 " "	39.1 millions	CHF	15'596'506.18
2003 " "	47.4 millions	CHF	16'901'061.35
2004 " "	57.7 millions (+21.78%)	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)
2005 " "	62.1 millions (+7.59%)	CHF	20'136'389.28 (+1.16%)
2006 " "	69.1 millions (+11.32%)	CHF	22'767'506.66 (+13.06%)
2007 " "	67.4 millions (-2.49%)	CHF	21'646.261.13 (-4.92%)
2008 " "	67.6 millions (+0.24%)	CHF	22'493'633.98 (+3.91%)
2009 " "	73.5 millions (+8.80%)	CHF	24'381'199.42 (+8.40%)
2010 " "	73,8 millions (+0,40%)	CHF	24'917'998.57 (+2,20%)
2011 " "	82.0 millions (+11.11%)	CHF	28'178'397.94 (+13.08%)
2012 " "	92.2 millions (+12.44%)	CHF	32'845'379.39 (+16.57%)
2013 " "	101.2 millions (+9.77%)	CHF	34'012'756.18 (+3.56%)

Etat de situation et évolution de l'aide sociale

Rappelons que les comptes 2014 de la Ville représentent une estimation des coûts de l'aide matérielle accordée en 2014, afin de respecter le principe d'échéance. Les coûts définitifs à charge de la Ville 2014 seront connus en 2015 seulement.

Malgré les efforts fournis par les professionnels pour que l'aide matérielle soit distribuée avec justesse, équité et fermeté et surtout dans le strict respect des normes cantonales, nous constatons que l'aide sociale continue d'augmenter de manière importante année après année. Ce souci, partagé par toutes les collectivités publiques, trouve en partie son explication dans les restrictions appliquées dans d'autres assurances sociales (révision LACI, révisions AI, révisions Lamal, etc). D'autre part, le durcissement du marché du travail et la diminution, voire la suppression, des emplois peu qualifiés sont aussi des éléments généraux de société connus qui expliquent cette augmentation. De plus, au niveau cantonal, le manque de solidité des mesures en amont (avances sur contribution d'entretien, bourses d'études, mesures du marché de l'emploi, notamment) entraînent également un report de charges sur l'aide sociale qui rendent peu comparables les chiffres purs de l'aide matérielle d'un canton à l'autre.

Comme ces dernières années, nous relevons que ces différents reports faussent de manière importante la mesure réelle de l'aide sociale proprement dite. Nous continuons de mener le combat visant à faire changer cet état de fait.

Il est également à noter une complexité de plus en plus importante des situations traitées par les assistants sociaux. En effet, il est rare désormais qu'une cause unique entraîne le recours à l'aide sociale, mais il s'agit la plupart du temps de facteurs croisés et cumulés qui nécessitent une prise en charge plus longue.

L'office de l'aide sociale a connu une situation de crise dans le personnel en 2014. En effet, huit assistants sociaux ont été arrêtés pour épuisement professionnel pour des durées de un à plusieurs mois. Quatre démissions ont également été enregistrées dans ce secteur. Les fortes pressions liées au contexte général qui entoure l'aide sociale et implique de dénaturer le travail social en est une des causes en engendrant une perte totale de repères sur les valeurs fondamentales. Il est en effet malheureux de constater que la logique économique à tout prix prévaut dans les contrôles effectués par le service cantonal et que les arguments sociaux ont peu de poids. Une formation de prévention sur le burn-out a été organisée à l'interne, ainsi que la reprise d'une supervision en fin d'année. Toutefois, l'urgence de repenser en profondeur le sens donné au travail social par tous les acteurs politiques est bien présente. Il est en effet illusoire de penser que la recrudescence des pressions et des contrôles peut engendrer des économies à long terme et réduire ainsi les coûts de l'aide sociale qui trouvent leur origine dans des phénomènes globaux de société et non dans une forme de laxisme du personnel. Lors d'absences pour maladie, les dossiers sont en effet moins bien gérés, il y a donc moins de contrôles effectués et une réactivité plus lente dans la tenue administrative des dossiers. Les effets en cascade sur la santé du personnel et ce sur une très longue période sont inquiétants et ne sont pas résolus à la fin de l'année 2014.

Cette situation s'est accompagnée logiquement d'une insatisfaction plus grande de la population et d'une plus grande énergie à déployer pour répondre aux différents mécontentements.

Le Service communal de l'action sociale compte, fin 2014, 49 personnes, 39,8 postes dont 23 assistants sociaux, pour 17 postes.

Office communal AVS

En 2013, la Caisse cantonale de compensation a modifié tout son système informatique. L'office AVS de La Chaux-de-Fonds a été grandement sollicité et impliqué à titre de service pilote et le nouveau système a pu entrer en production dès le 1.12.2013.

L'Office a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches.

Pour l'exercice 2014, nous avons reçu une somme de CHF 81'241.90.

Selon les nouvelles directives de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation "CCNC", nous nous devons de réviser annuellement les dossiers d'octroi des prestations complémentaires "PC" (précédemment environ tous les quatre ans). Ceci entraîne un surcroît de travail important pour cet office.

Demandes de prestations complémentaires

Il a été établi en 2014, **482** demandes de prestations complémentaires (2013 : 393). Au 31.12.2014, il y avait **2242** bénéficiaires de PC actifs pour les trois communes concernées par cet office (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel) (2'684 au 31.12.2013).

Demandes de remboursement de frais médicaux

Destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes en excédant de revenu ne dépassant pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat.

6'514 demandes de remboursement concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (2013 6'823).

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'office AVS établit un avis de mutation afin d'en informer la "CCNC". En 2014, 676 avis de mutation ont été établis (982 au 31.12.2013).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'office est également chargé de réexaminer en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. En 2014, il a été réexaminé **178** dossiers. Un retard important est régulièrement pris dans ce domaine en raison d'une sous dotation avérée de ce secteur et communiquée formellement par la caisse cantonale neuchâteloise de compensation au cours de l'année 2014.

Office communal du logement

Vente de documents

12 baux à loyer pour habitation, **2** baux pour des locaux commerciaux, **0** baux pour garage/place de parc, **3** procès-verbaux de reconnaissance des lieux, **4** avis officiels de résiliation de bail et **2** formules officielles de notification de hausse de loyer et de nouvelles prétentions ont été revendus au public au prix auquel ils ont été achetés à la Chambre Immobilière Neuchâteloise, pour un montant total de **CHF 114.50**.

Actions sur le droit du bail

Aides écrites	Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongation de baux	Demandes de baisses de loyer	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
Aux locataires	16	8	1	12	6	43
Aux bailleurs	1	1	0	0	3	5
Requêtes- Autorité de conciliation	0	6	3	0	1	10
TOTAL	17	15	4	12	10	58

Les conseils oraux prodigués ne sont pas comptabilisés.

Dénombrement des logements vacants

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **252** objets sur le parc total estimé à **21'097** unités – soit **1.19 %**, alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5 % - dont **17** de une pièce, **37** de deux pièces, **84** de trois, **82** de quatre, **18** de cinq et **14** de six et plus.

Locaux commerciaux et industriels vacants

63 locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de **17'910 m²**, dont **26** bureaux et cabinets médicaux (**4'547 m²**), **12** magasins ou locaux de vente (**1'833 m²**), **14** ateliers et usines (**10'189 m²**), **8** dépôts, entrepôts et hangars (**882 m²**) ainsi que **3** locaux divers (**459 m²**).

Surveillance de loyer H.L.M

Les deux actions HLM étant arrivées à échéance au 31.12.2007, l'Office du logement n'a plus la tâche de contrôler les loyers HLM.

Analyse et préavis du Conseil communal dans le cadre de l'application de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués

Aucun dossier n'a été examiné dans le cadre de la LVAL (loi limitant la mise en vente d'appartements loués du 22.03.1989) à mesure où la Commune de La Chaux-de-Fonds a été retirée de l'arrêté du Conseil d'Etat du 15.12.2009 déterminant le champ d'application annuel.

Analyse et préavis du Conseil communal dans le cadre de l'application du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation

Aucune demande n'a été déposée dans le cadre du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation.

Un nouveau poste de médiation a vu le jour dès le mois de juin 2014. Celui-ci est expérimental pour deux ans. L'objectif est d'offrir à la population qui rencontre des difficultés liées à des conflits de voisinage, ou de communication entre les bailleurs et les locataires, un relais, une écoute et une mise en lien des acteurs susceptibles de proposer des solutions. Ce mandat a fait l'objet d'une communication interne et externe à l'automne 2014 et la personne chargée de ce projet a rencontré les gérances immobilières principales et tous les acteurs potentiellement intéressés. Le lien est également très fort avec les assistants sociaux qui lui soumettent les situations complexes dont ils ont connaissance en matière de logement. Ce projet devra faire l'objet d'une évaluation à la fin de l'année 2015.

Maisons de retraite du Châtelot

Suite à une visite générale des bâtiments de ces maisons de retraite en 2013, il s'est avéré qu'un entretien important en termes d'isolation et de réfection des façades s'avérerait indispensable. Une demande de pré-étude par le service d'architecture et des bâtiments a été prévue afin de pouvoir mesurer l'étendue et les priorités des travaux à effectuer et de pouvoir les chiffrer. Cette pré-étude a débuté à la fin de l'année 2013 par un bilan énergétique. En fonction des priorités fixées pour tous les chantiers de la Ville, l'étude totale par le service d'architecture et des bâtiments a dû être reportée.

Six appartements étaient vacants au 31.12.2014. Il est à noter qu'en 2014 toujours, un tournus important a eu lieu, ce qui a engendré un surplus de travail administratif et des travaux supplémentaires de rafraîchissement des objets à louer. Nous constatons que les appartements de deux pièces se louent plus facilement que les studios, ce qui devra impliquer une réflexion sur la poursuite des transformations débutées pour fusionner les studios en appartements. Cela devra faire partie de la réflexion générale à mener sur le montant des loyers et l'agencement des cuisines dans une perspective générale d'amélioration de ce lieu de vie. De plus, l'engagement du concierge résident et de son épouse permet de créer une atmosphère familiale et conviviale et donne à ce lieu un caractère collectif discret autour d'activités non imposées mais permettant de lutter contre l'isolement qui est également une problématique importante liée au vieillissement.

La collaboration intergénérationnelle reste un objectif par petites touches. En effet, il s'agit de ne pas envahir les personnes âgées par des activités régulières avec les enfants, mais de pouvoir profiter de cet espace commun pour des moments de partage et d'échanges. Les fêtes de Noël ont été très propices aux rencontres. Le 9 décembre, la participation des enfants, par des présentations et des chants, a été très appréciée au Noël des résidents.

Les comptes 2014 semblent, à ce stade, présenter un déficit en fonction des éléments susmentionnés et de la réfection totale d'un appartement qui nous a permis d'adapter le loyer.

Dans le cadre de la planification médico-sociale cantonale, un groupe de travail composé de la cheffe du service de l'action sociale, du chef du service de la santé et promotion de la santé, de la chargée des affaires extérieures et du délégué au marketing urbain a vu le jour et s'est attelé à la tâche de coordination du développement des structures pour personnes âgées dans notre région. Les maisons de retraite du Châtelot devront s'inscrire dans cette organisation globale.

La décision de transférer les finances liées aux maisons de retraite du Châtelot du patrimoine financier au patrimoine administratif a été prise en 2014 et aura des effets sur l'exercice 2015.

Participation aux institutions sociales

Compte 321.361.0400 : part communale aux dépenses d'aide sociale (voir détail et comparaison figurant au début du présent rapport).

Compte 321.361.5000 : participation aux allocations familiales pour personnes sans activité lucrative.

Report de 60% sur les communes dès 2010. Pour 2014, le montant facturé est de CHF 299'700.80.

Compte 321.361.1300 : part communale aux mesures d'intégration professionnelle.

Chiffre fourni par le Canton (part aux salaires des personnes placées). **2013 : CHF 1'454'119.60.**

Compte 321.366.1700 : allocation communale en matière sociale.

Lutte contre les effets de seuil sur le plan local.

Personnes à l'AVS/AI, non bénéficiaires de prestations complémentaires (PC) CHF 178'000.00 (2013 CHF 195'500.00.-).

Allocations destinées aux familles incluant les montants accordés aux enfants des bénéficiaires de l'aide sociale et de l'allocation aux familles CHF 30'920.00, (2013 CHF 41'060.00).

Total: CHF 208'920.00 (2013 CHF 236'560.00).

En matière de politique sociale, diverses associations ou institutions sont soutenues de façon ponctuelle ou régulière.

Il est à noter sous cette rubrique, en matière d'insertion, le mandat externe à Job Service qui a été augmenté dans le but de pouvoir progressivement absorber les bénéficiaires de plus de trente ans.

Perspectives 2015

- Stabilisation du guichet social régional sur le plan des procédures internes, des locaux, de l'organisation générale, de la structure et du pilotage en lien avec le canton, avec le but de raccourcir les délais pour la population.
- Poursuite de la collaboration avec le canton pour la maîtrise des charges d'aide sociale (stratégie cantonale d'intégration, travail sur les effets de seuil, projets d'intégration pour les personnes très éloignées du marché de l'emploi, répartition des tâches à l'intérieur des services d'aide sociale, etc).
- Développement de structures intermédiaires pour personnes âgées.
- Evaluation des travaux de rénovation des maisons de retraite du Châtelot et redéfinition du cahier des charges des concierges résidents en collaboration avec le service des ressources humaines.
- Développement de l'office du logement et suivi du nouveau poste de médiation.
- Nouveau rapport sur les allocations communales.
- Projets transversaux dans le cadre de la promotion de la santé, en lien avec le concept de Ville Santé OMS.
- Poursuite de la collaboration avec les différents acteurs concernés en matière de développement de structures d'hébergement pour les personnes en situation précaire.
- Poursuite de la collaboration transfrontalière.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Lors du départ du responsable de la communication institutionnelle, fin 2013, le Conseil communal a souhaité créer un Service de la communication indépendant de la Chancellerie. Il a dans un premier temps chargé le chef du Service des affaires régionales et des relations extérieures d'exercer *ad interim* la direction opérationnelle de la Communication et de travailler parallèlement à la mise en place du futur Service de la communication, avec l'appui du responsable de la communication externe et de la promotion. Le service de la communication est devenu ensuite effectif à partir du début du mois de mai 2014 et a été rattaché au dicastère de l'instruction publique, de la santé, des affaires sociales et de la communication.

Dans un premier temps, le service en gestation a pu compter en plus sur les ressources d'une rédactrice-webmaster, et d'une stagiaire médiaticienne à mi-temps issue du CPLN, jusqu'à la fin du mois de juin. Il a pris ses quartiers au deuxième étage de l'Hôtel communal, rue de la Serre 23.

L'équipe a ensuite été complétée, dès l'entrée en vigueur officielle du service, par une photographe-graphiste, transférée du service d'urbanisme et de l'environnement, et d'un chargé des projets participatifs issu du Service de la jeunesse. Un responsable de la communication institutionnelle et des relations médias a été recruté et a pris ses fonctions début août.

Cette configuration permet d'assurer un large spectre de la communication dont ont besoin les autorités et les services de la Ville pour travailler sur différents axes stratégiques et des projets porteurs. Ainsi, outre les appuis courants en termes de relation avec la presse, tout comme de son travail sur la notoriété, de réputation et d'image, le Service de la communication a apporté ses compétences notamment dans les projets de la place de la Gare, du zoo-musée, du centre aquatique des Mélézes et des différentes actions de Ville Santé OMS, "recrutant" de plus des personnalités – MM. Pascal Couchepin et Adolf Ogi –, pour accroître l'impact d'événements (Expo Cendrars, La Trotteuse-Tissot).

Le Service de communication a aussi œuvré à la gestion en termes de communication de quelques dossiers délicats, qui demandaient un soin tout particulier, pour conforter les intérêts de la collectivité publique. Dans le même temps, le site Internet de la ville a subi une migration complète de système d'exploitation. Le nouveau Service de la communication a aussi assuré, en étroite collaboration avec la Chancellerie, la mise en œuvre du nouveau logo de la Ville, et de la charte graphique y relative. En fin d'année, le service a pu reprendre à son compte le profil d'un citoyen pour développer sa présence officielle sur Facebook. Autre point au chapitre des nouveautés : une page "Les médias parlent de nous" a été ouverte sur le site de la Ville, dont la homepage voit son contenu se renouveler quotidiennement. Enfin, un Modus operandi en matière de communication de crise est en phase finale de réalisation.

Ces expériences démontrent la nécessité de disposer d'un service transversal aux multiples compétences qui répondent à des logiques et des mécanismes différents tout en les faisant converger avec cohérence vers une finalité commune. Le responsable de la communication externe et de la promotion devenait le 1er novembre le chef du Service de l'économie. Le responsable de la communication institutionnelle prenant lui la tête du Service de la communication.

La période d'intérim a permis la mise en place administrative du service; soit l'aménagement dans les locaux, le recrutement du personnel, la définition des missions du service, le cahier des charges des collaborateurs, la mise en place des pratiques administratives et l'établissement d'un budget propre pour l'exercice 2015. En 2014, les ressources ont en effet été puisées dans les budgets des services d'origine des collaborateurs (Chancellerie, SUE, Service de la jeunesse). Le poste actif dans la communication externe a été remis au concours à un taux de 70% et sera repourvu au cours du premier semestre 2015. Un-e stagiaire médiaticien-ne va à nouveau être engagé-e pour le premier semestre 2015. Ainsi, le Service de la communication est parfaitement efficient pour aborder les défis de 2015.

SERVICE JURIDIQUE

Le service est composé d'un chef (taux d'activité de 90%) et d'un adjoint (à 80%), tous deux titulaires d'un brevet d'avocat, en place depuis 1999-2000. Depuis le 1^{er} juin 2014, il peut compter sur les services d'une assistante administrative, au taux d'activité de 20%. Cet engagement est notamment nécessaire pour assumer les tâches administratives consécutives au développement des activités de conseils auprès des communes de Val-de-Ruz, de la Sagne et des Ponts-de-Martel, initié en 2013. La personne qui occupe ce poste a été recrutée à l'interne de l'administration communale et a augmenté son taux d'activité de base.

Le Service juridique dispose ainsi d'un secrétariat qui l'assiste utilement dans la gestion administrative. Il continue de compter sur l'aide appréciable de l'équipe du secrétariat de la Chancellerie et des secrétaires de direction des différents dicastères.

A fin novembre 2014, le Service juridique a quitté les locaux qu'il occupait à la rue de la Serre 23, pour emménager au 11^{ème} étage de la Tour Espacité, avec le médecin du Service de santé et promotion de la santé et une partie de son secrétariat.

Le Service juridique est rattaché au Dicastère de l'instruction publique, de la santé, des affaires sociales et de la communication (DISAC) dirigé par Mme Nathalie Schallenger.

En 2014, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité, ponctuellement ou en accompagnement plus régulier, sur la plupart des grands projets et dossiers du Conseil communal. À titre d'exemple, on citera l'acquisition de Doubs 32, la dépollution du bâtiment rue du Doubs 51, la réfection de la Salle de Musique, du Collège Industriel, le développement du Stop Gliss Bio, la fin de la mise à disposition du domaine public aux mouvements raëlien et scientologue, le nouveau pont sur la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le service a assumé ou continué d'assumer les procédures civiles ou administratives nouvelles ou en cours touchant au droit des marchés publics, de la construction, de l'aménagement du territoire, au contentieux du personnel communal et de l'action sociale, à la transparence des activités étatiques et à la protection des données, ou encore celles liées au domaine public. Il a été activement associé aux consultations du canton sur les projets de réglementation en matière de commerces et d'horaires.

Le chef du service a quant à lui poursuivi son mandat au sein du comité de pilotage du projet de modification de la loi cantonale sur les finances (introduction de MCH2 notamment).

S'agissant des activités extérieures, le Service juridique a organisé pour la troisième année consécutive avec l'urbaniste communal et Mme la professeur Christine Guy-Ecabert la tenue d'un séminaire extra-muros du Laboratoire du développement territorial de l'Université de Neuchâtel. La vingt-cinquaine d'étudiants en droit du module ont passé trois journées à La Chaux-de-Fonds pour résoudre par une médiation juridique un cas réel d'aménagement du territoire préparé par l'Université, le Service juridique et l'urbaniste communal, qui ont participé en qualité d'experts. Une visite sur le terrain a été organisée, et le travail de médiation proprement dit s'est fait au Club 44. Comme l'an dernier, la présence des étudiants a été mise à profit pour quelques visites. L'entreprise Greubel Forsey SA les a reçus, de même que l'Espace de l'Urbanisme horloger, pour des visites guidées. La Ville a offert un apéritif à l'issue de l'exercice. Cette collaboration est en principe amenée à continuer. Mme Guy-Ecabert a recueilli de la part des étudiants des échos très favorables, comme l'an passé.

Le Service juridique conseille en outre régulièrement la Commune de Val-de-Ruz et reste à disposition, ponctuellement et sur des sujets déterminés, de celle de la Sagne.

Le service a également collaboré ponctuellement avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.). Lorsqu'il est sollicité, le Service juridique prépare notamment toutes les décisions du Conseil communal ayant une portée juridique.

Urbanisme, bâtiments et relations extérieures

SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'année 2014 a vu la concrétisation du regroupement de l'entier du Service d'urbanisme et de l'environnement (SUE) sur un site unique au Passage Léopold-Robert 3.

En outre, depuis janvier 2014, cinq secteurs techniques et un secteur administratif et financier dirigé par l'administratrice du dicastère composent le service. En effet, un nouveau secteur "marketing urbain, commerce et immobilier" a été créé, rejoignant ainsi les quatre secteurs déjà existants. L'organisation du SUE regroupe donc :

Le secteur "Planification et aménagement du territoire" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, la mobilité, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité publique en lien aux permis de construire.

Le secteur "Construction & projets" :

Dirigé par l'architecte communal, ce secteur comprend notamment le suivi et le développement de projets, l'expertise ainsi que les conseils en matière de permis de construire, l'environnement et la salubrité publique (inspections sanitaires et techniques).

Le secteur "Protection et valorisation du patrimoine" :

Dirigé par l'architecte du patrimoine, ce secteur est chargé de la protection et de la valorisation du patrimoine, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi d'événements en relation avec celui-ci.

Le secteur "Marketing urbain, commerce et immobilier" :

Dirigé par le délégué au marketing urbain, au commerce et à l'immobilier, ce nouveau secteur est notamment chargé du foncier stratégique, des relations avec les acteurs immobiliers et du "city management".

Planification et aménagement du territoire

Aménagement du territoire

Plan spécial Le Corbusier

Les travaux de démolition et de dépollution du sol ont été réalisés dès l'automne 2010. La dépollution n'a été effectuée que dans le périmètre de la rue verte; dans le reste du quartier, elle sera réalisée si besoin, au gré des constructions.

Les travaux d'équipement ont débuté suite aux travaux préparatoires susmentionnés et se sont terminés à l'été 2012. L'aménagement définitif de la rue verte se fera parallèlement aux développements des périmètres de construction.

Les périmètres A et B, terrains acquis par la Ville aux CFF, ont fait l'objet d'un concours d'architecture en 2012. Le périmètre A doit accueillir le nouvel hôtel judiciaire.

Le périmètre B a fait l'objet d'une transaction immobilière en 2012, soit une vente à Immobilier.NE SA et l'octroi d'un droit de superficie à la "Société Coopérative Le Corbusier". Les travaux de construction sur le périmètre B ont débuté en mars 2014.

Crêt-du-Loche

Le schéma directeur du Crêt-du-Loche, dont les travaux ont débuté en 2007 après les résultats du concours d'urbanisme, a été adopté par les trois partenaires, à savoir l'Etat et les villes du Loche et de La Chaux-de-Fonds, en juin 2014.

Les premières modifications du plan et règlement d'aménagement communal, découlant du schéma directeur, sont entrées en vigueur en novembre 2014.

La Chaux-de-Fonds 2030

Ce projet doit permettre de dresser une vision globale qui servira de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ». Le but est d'élaborer des stratégies pour le développement territorial futur de La Chaux-de-Fonds. Une première étape a eu lieu en juillet 2011 avec la participation d'étudiants en urbanisme de quatre écoles de renommée internationale : EPFL, École de la Chambre d'architecture de Bruxelles, École de paysage et d'environnement de Montréal et École spéciale d'architecture de Paris.

Cette phase s'est poursuivie par une année de réflexion et de recherche statistique au sein de la Ville et d'une commission de son Conseil général.

Une phase de terrain a eu lieu fin octobre 2012, et a permis de récolter – au travers d'interviews qualitatifs ouverts – l'avis d'environ 350 Chaux-de-Fonniers. Cette phase a été suivie de cinq ateliers traitant de plusieurs thèmes (qualité de vie, économie, santé, culture, mobilité, éducation, etc.).

Un rapport d'information du Conseil communal relatif à la première phase de l'élaboration des Lignes directrices a été validé par le Conseil général lors de la séance du 3 juin 2013. Un deuxième rapport a été soumis au Conseil général du 25 novembre 2014 qui a pris acte de la version définitive des Lignes directrices. Les plans directeurs communaux vont pouvoir être élaborés dès 2015.

Scierie des Eplatures

Après l'autorisation du Conseil général le 1^{er} avril 2014 de l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le SUE a lancé un mandat d'études parallèles avec 3 bureaux d'urbanisme afin de dessiner les premiers contours de la planification de ce site très stratégique. Les résultats de cette procédure seront présentés à la population en 2015.

Plateforme de transbordement routier de Bellevue

Le pôle rail-route de Bellevue, qui est une plateforme de transbordement où les déchets de l'Arc jurassien qui arrivent par rail sont transférés sur camion avant d'être acheminés vers l'usine d'incinération Vadec, a été inauguré en septembre 2014. Le SUE a été fortement sollicité depuis 2008 dans l'ancienne procédure (choix du site, procédure aménagement du territoire et négociations foncières notamment).

Autres planifications

Projet d'agglomération: Le Canton et les communes urbaines du Canton ont lancé en 2014 les réflexions pour l'élaboration du 3^{ème} projet d'agglomération. Le SUE est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également les demandes de financement pour les mesures du premier et deuxième projet d'agglomération.

Le SUE est associé aux différents projets de la Ville, notamment le projet zoo-musée et le projet des Mélèzes.

Aménagements urbains

Place de la Gare

La première partie des travaux d'infrastructures a eu lieu en 2013. Cette étape portait sur la réalisation d'un nouveau collecteur pour faire la jonction entre le quartier Le Corbusier et l'avenue Léopold-Robert (au droit du n°61).

La suite des travaux d'infrastructure et d'aménagement a continué au printemps 2014 avec la réalisation de la partie Ouest et notamment de la nouvelle gare routière qui a été mise en fonction le 14 décembre 2014. Les rues des Musées et Daniel Jean-Richard ont également été réaménagées en 2014.

Passerelle de la place de la gare

Le projet de la passerelle qui a été réalisé entre 2012 et le printemps 2014 a fait l'objet d'une demande de crédit qui a été acceptée par le Conseil général le 1^{er} juin 2014. La mise à l'enquête publique du projet a suivi et le permis de construire a été délivré le 20 octobre 2014.

Divers aménagements urbains

Avenir-Fontaine : le réaménagement du premier tronçon du projet "Avenir-Fontaine" a eu lieu en 2013. Il consistait en une requalification de la rue de l'Avenir entre l'avenue Léopold-Robert et la rue de la Serre. Le projet de détail a été élaboré en 2014 pour la réalisation du tronçon entre la rue de la Serre et la rue Numa-Droz.

Rue Daniel Jean-Richard – rue du Midi: le secteur au Nord de la Migros et le tronçon de la rue du Midi entre Daniel Jean-Richard et l'avenue Léopold-Robert ont fait l'objet d'un projet de détail mené conjointement par le SUE et les services techniques. Ce projet qui vise à retrouver une zone piétonne pour la rue Daniel Jean-Richard dans la même typologie que le tronçon situé plus en Ouest, côté place de la gare, sera réalisé en 2015. Concernant le tronçon de la rue du Midi, les arbres seront remplacés et les trottoirs légèrement élargis.

Rue du Cygne : un réaménagement en lien avec le projet de construction de l'immeuble Serre 37-43 a été étudié. Un mandat a été confié en ce sens à l'architecte en charge du projet immobilier par souci de cohérence. Le projet de détail se calera sur le calendrier du projet de construction.

Paddock : le projet des jardins communautaires ayant fait l'objet de nombreuses oppositions lors de la mise à l'enquête publique en 2014, il a été décidé de revoir l'ensemble du projet afin de pouvoir présenter un projet global à la population et au Conseil général.

Parking rue du Commerce : en votant l'arrêté pour la réalisation du réaménagement de la place de la Gare, le Conseil général a également admis le principe d'un crédit d'étude en vue de développer un projet de parking au Sud des voies CFF, sur la rue du Commerce. Les analyses ont démontré qu'un des enjeux majeurs pour la réalisation de ce projet est la mise en place d'une politique de stationnement sur le domaine public.

Signalétique piétonne

Le projet de détail des itinéraires et des totems a été élaboré et validé par les services communaux durant la 2^{ème} partie de l'année 2014. Les itinéraires devraient être mis en place à la fin de l'hiver 2015.

Mobilité

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Politique de stationnement

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville sera toutefois nécessaire à plusieurs titres : éviter la saturation du réseau routier urbain, éviter le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal, instituer de l'espace public à d'autres usagers, bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

Le projet a été relancé avec la création le 30 juin 2014 d'une commission interne du Conseil général.

Trolleys vs hybrides :

Dans son rapport présenté le 6 mars 2012, le Conseil communal informait le Conseil général de la décision TRN (à ce moment-là, la fusion n'était pas encore effective) de renoncer à exploiter des lignes de trolleybus en ville de La Chaux-de-Fonds. La décision de TRN a suscité le dépôt d'un postulat et d'un amendement à celui-ci pour demander au Conseil communal d'entreprendre une étude comparative entre les différents modes de transports. Cette étude a été menée en 2013 et a été présentée à une séance de travail au Conseil général au printemps 2014. Au vu des réactions, le Conseil communal a décidé de créer une commission ad hoc du Conseil général afin de permettre d'avoir tous les éléments d'information sur le type de véhicules pour les transports publics urbains qui devront être prochainement commandés.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. A fin octobre 2014, il a été décidé de maintenir les 3 stations les plus utilisées (gare, Espacité et Léopold-Robert 3) durant l'hiver pour voir s'il y a un intérêt d'avoir certaines stations toute l'année. La fréquentation moyenne oscillait entre 600 et 800 mouvements par mois, ce chiffre variant en fonction des conditions atmosphériques.

Plan de mobilité d'entreprises

Le SUE soutient les entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité. Celui-ci est obligatoire depuis 2013 pour toute nouvelle construction, transformation importante, tout changement d'affectation ou aménagement de stationnement supplémentaire et pour toute activité économique dont le nombre d'employés est supérieur à trente quel que soit le taux d'activité.

Un mandat a également été donné pour l'élaboration d'un plan de mobilité interentreprises pour le secteur du Crêt-du-Loche.

Énergie

Commission de l'énergie

La Commission s'est réunie le 11 juin. A la suite de la partie plénière, les membres de la commission ont eu l'occasion de visiter l'installation pilote de stockage d'électricité photovoltaïque du collège de Bellevue.

Missions du secteur

Le secteur Énergie a pour mission principale de préparer et mettre en œuvre la politique énergétique de la Ville. Ses tâches sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du Canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes régionaux, cantonaux et nationaux.

Les réalisations communales dans le domaine des économies d'énergie sont inventoriées, afin de répondre aux objectifs fixés pour la confirmation de la labellisation "Cité de l'énergie GOLD". Fort de notre expérience, le SUE a été invité lors de la remise du label Gold à la cité genevoise de Meyrin, à présenter nos actions lors du forum du 13 novembre 2014.

La directive "Standard Bâtiments 2011" est toujours appliquée et a pour but de renforcer les actions visant l'efficacité énergétique, l'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables et la promotion de constructions ou de rénovations durables, saines et écologiques.

Le catalogue des actions "Cité à 2000 W" est en cours de travail avec la section "aménagement du territoire". Une nouvelle liste des priorités a été élaborée dans le catalogue des actions, selon la faisabilité des objectifs.

L'engagement du SUE au sein du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) s'est confirmé par une participation très active lors des séances et des projets menés conjointement. 11 conférences ont été données sur le thème "Economie d'électricité", auxquelles 340 personnes ont assisté. Une nouvelle action 2015 a été préparée, elle consiste à sensibiliser les employés communaux d'une administration aux économies de chauffage, d'électricité et d'eau, cette action est prévue en janvier 2015, sur une semaine et pour les employés-ées du bâtiment de Léopold-Robert 3.

Pour répondre à la demande de Prévoyance.NE, qui gère un grand nombre de bâtiments, nous avons animé la conférence "économie d'électricité" lors d'une journée de formation du personnel.

Le service a contacté les 270 commerçants du Centre-Ville, pour les inviter à une séance d'information, sur les économies d'électricité possibles dans le domaine de l'éclairage des commerces. Malheureusement, nous n'avons reçu que 4 réponses positives et, de ce fait, des contacts personnalisés ont été réalisés.

Le SUE travaille avec VITEOS SA sur des projets solaires photovoltaïques et cette année, c'est l'installation pilote du collège de Bellevue qui a été réalisée. Il s'agit d'une installation de stockage d'électricité photovoltaïque au travers de batteries, ce qui augmente la consommation de la production solaire, de 30 à 70%. Nous étudions aussi un éventuel projet de stockage d'électricité d'origine renouvelable, au travers de la production d'Hydrogène et nous avons participé à un séminaire traitant de ce sujet.

Nous avons les premiers résultats concernant l'étude du potentiel photovoltaïque réel et pour certaines toitures publiques sélectionnées. Il s'agit maintenant de compléter le dossier avec le Service d'architecture et des bâtiments pour aller de l'avant avec ce type d'installation.

Des études sont en cours d'élaboration pour améliorer l'éclairage du passage souterrain du Grand-Pont et la mise en place pour 2015, d'une portion d'éclairage public alimenté avec de l'énergie photovoltaïque stockée. Ce projet a été présenté à la journée romande des Cités de l'énergie, au Lignon, le 18 novembre.

Les travaux inhérents au projet de Management Énergétique Urbain (MEU) qui sont réalisés avec des étudiants de l'EPFL se sont concentrés sur le périmètre total de la commune. Le programme fonctionne depuis mi-décembre et sera bien utilisé à l'avenir pour nos différents projets.

Nous avons participé à la création d'une couche "phénomènes karstiques" pour le cadastre de ville. Près de 2000 informations traitant du karst et de l'eau ont été répertoriés, avec l'aide du service géomatique, de certaines données de l'ISSKA et le remarquable travail d'une stagiaire parisienne.

Le SUE a participé à de nombreuses manifestations ou conférences liées à la géothermie, aux économies d'énergie ou concernant les énergies renouvelables.

Environnement

VADEC SA, STEP, CISA

Le suivi analytique de la station d'incinération des ordures ménagères Vadec SA, de la station d'épuration des eaux usées (STEP), et des dossiers relatifs à l'environnement est effectué par le laboratoire Viteos SA sur mandat. Pour l'évaluation des données en relation avec les normes en vigueur, se référer au rapport de Vadec SA et au rapport de gestion, chapitre STEP.

Au terme des 10 années de surveillance après l'assainissement du site de CISA, une contamination importante aux hydrocarbures chlorés persiste au droit du site. Dans ce contexte, le SENE, qui est responsable du suivi des sites pollués, a mandaté le bureau BG Ingénieurs Conseils (BG) pour la réalisation d'investigations complémentaires afin de fournir des informations supplémentaires sur la pollution du sous-sol et savoir dans quelle mesure un assainissement de finition serait réalisable, notamment par biostimulation (dégradation de la pollution par des bactéries). Ce travail a été réalisé en association avec le bureau d'ingénieur eOde.

Des investigations complémentaires du sous-sol ont été réalisées en 2 étapes successives.

La première étape visait à estimer l'extension latérale et en profondeur de la pollution dans le sous-sol et à préciser les conditions d'écoulement des eaux souterraines au droit du site. Trois types de mesures des gaz dans le sol et l'installation de nouveaux de piézomètres ont été réalisés.

La seconde étape était destinée à étudier le potentiel de biostimulation par des analyses fines du milieu souterrain et devait permettre d'apprécier la répartition verticale de la pollution.

En parallèle à ces deux étapes, plusieurs séries d'analyses géologiques, géochimiques et bactériologiques ont été réalisées. Et enfin, la surveillance des eaux souterraines du site a été poursuivie.

Le Service géomatique, en collaboration avec le SUE et BG, a réalisé les relevés de géolocalisation de 17 points d'étude sur le site.

Le rapport final de l'année d'études 2014 sera livré courant 2015.

Déchets abandonnés et décharges, sites contaminés, dolines comblées, carrières

Le litige financier avec un propriétaire, dont une carrière a été nettoyée par le personnel du Service de la voirie, a été jugé par le tribunal. Le jugement est en défaveur de la Ville et du Canton. Le cas devra être rejugé et n'est donc pas réglé.

Une partie des sites dépollués a été contrôlée. Cependant, diverses informations parviennent régulièrement au SUE concernant des dépôts inadéquats de déchets et autres matériaux dans la zone agricole.

2014 marque le terme des 5 années de suivi environnemental de l'étang de Bonne-Fontaine réhabilité en 2009. Le SUE et le laboratoire Viteos SA ont poursuivi le suivi analytique des eaux de fontes de la décharge à neige des Eplatures, en vue de déterminer si celles-ci sont susceptibles d'apporter des éléments contaminants dans les étangs voisins (Eplatures et Bonne-Fontaine). Cinq campagnes de prélèvements ont été réalisées entre février et août 2014. Le bilan final des différents suivis réalisés sur le site (chimie des eaux, flore, faune) sera réalisé courant 2015.

Recherche des points d'infiltration d'eaux pluviales; découverte de gouffres

Afin de décharger la STEP de ses excès d'eaux pluviales et d'empêcher des inondations en certains secteurs du territoire communal, le service collabore activement avec les TP et l'Institut suisse de spéléologie et karstologie (ISSKA) pour déterminer et réaliser des points d'infiltration d'eau dans le sous-sol karstique. Cette année, aucune nouvelle cavité n'a été découverte.

Contrôle de la pollution de l'air

En 2014, les contrôles de la pollution de l'air ont été effectués par le SENE. Les plaintes sont transmises directement à ce service.

A la demande du SDP, une expertise de l'air ambiant a été réalisée dans les locaux d'accueil du bâtiment Hôtel-de-Ville 1. Des mesures thermo-hygrométriques ont été réalisées par le SUE, en parallèle de déterminations de spores de moisissures par Viteos SA. Les résultats ont démontré une contamination microbologique (présence de moisissures pathogènes opportunistes), ainsi qu'un défaut majeur du système de renouvellement d'air du bâtiment.

Des mesures d'immissions à la station fixe du Parc de l'Ouest sont effectuées par le SENE. Ces mesures peuvent être consultées sur le site www.ne.ch sous la rubrique : Territoire et environnement – Protection de l'environnement – Air – Mesure de la qualité de l'air.

Une collaboratrice scientifique représente la Ville de La Chaux-de-Fonds aux séances de Cerc'l'Air, le groupe des hygiénistes de l'air réunissant des représentants de la Confédération, des cantons et de quelques villes.

Eau potable et zones de protection des captages

Les informations relatives à la qualité de l'eau potable figurent dans le rapport de Viteos SA.

ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie

Le service a conservé son rôle d'interlocuteur de l'ISSKA, en tant qu'organisme proche des tâches environnementales.

Lutte contre le bruit

En 2014, le service a délivré 87 (82 en 2013) préavis nécessaires à la formulation des autorisations de sonorisation des manifestations occasionnelles par l'Office du commerce et 4 (1) préavis pour des autorisations de sonorisations annuelles. Le service a effectué 3 (5) contrôles lors de manifestations occasionnelles et 0 (3) en relation avec des demandes d'autorisations annuelles. Enfin, le service est intervenu à 13 (8) reprises pour vérifier le respect des valeurs de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ou de la norme SIA 181.

Des contrôles de bruit ont été effectués, comme chaque année, durant la manifestation de la "Plage des Six-Pompes" en août 2014. Aucun dépassement n'a été constaté.

Suite à la plainte d'un propriétaire, un cas litigieux d'immission de bruit routier dans un bâtiment neuf a été résolu.

Lutte contre le radon

Pour la campagne hivernale de mesures du radon 2013/2014, 280 dosimètres de mesure du radon longue durée de type Gammadata ont été distribués pour la mesure de 58 bâtiments appartenant à la Ville et situés sur bien-fonds communaux ainsi que pour des structures scolaires et parascolaires qui n'avaient pas encore été mesurées, pour des mesures de contrôle après assainissement ou à la demande de particuliers.

Comme chaque année, des dosimètres ont également été distribués lors de la visite de conformité de 10 (12 en 2013) bâtiments neufs ou rénovés.

Depuis l'an passé, avec la mise en place du Plan d'action national radon 2012 – 2020 de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Confédération ne finance plus les dosimètres utilisés par les Villes et les Cantons. Cependant, afin d'appuyer le travail réalisé par la Ville, l'OFSP continue, dans la mesure du possible, à nous fournir ce matériel.

Les deux appareils de mesure en continu AlphaGuard P2000 du SUE ainsi que les trois appareils qui nous sont prêtés par l'OFSP ont également été utilisés régulièrement tout au long de l'année pour des mesures urgentes et des mesures de contrôle après assainissement. Comme chaque année, ce travail nécessite un nombre important d'interventions sur le terrain, correspondances et entretiens téléphoniques.

Fin 2014, 3740 bâtiments habités ont été mesurés (3708 en 2013), 2 assainissements ont été achevés et 108 sont encore en cours.

La nouvelle ORaP ne rentrant pas en vigueur avant 2016, les campagnes d'information auprès de la population et des spécialistes de la construction et de l'immobilier sont repoussées d'autant.

Une inspectrice scientifique participe toujours comme experte, avec le chef de section de la division radioprotection de l'OFSP, au Projet Pluraliste Radon franco-suisse en Franche-Comté.

- Dans le cadre de cette collaboration, elle a été invitée à donner un cours-conférence : "Le radon : assainissement des bâtiments" à l'Université de Belfort (F), le 19 mai 2014.
- Elle a également participé au meeting annuel ROOMS (Radon Outcomes On Mitigation Solutions) à Bad Ischl (Autriche), les 6 et 7 octobre 2014.

Une inspectrice scientifique et un collaborateur ont participé :

- à la réunion annuelle des consultants radon à la HEI de Fribourg le 20 mars 2014 ;
- à la 20^e journée d'information pour responsables cantonaux du radon à Berne, le 4 décembre 2014. Cette journée a été organisée conjointement par l'OFSP et la ligue suisse contre le cancer dans le cadre de la journée du cancer 2014, sur le thème du radon.

Radium

Le 1^{er} juin 2014, des journaux (La SonntagsZeitung et Le Matin Dimanche) ont publié un article traitant de la découverte de poudre de radium (120 kg) dans une ancienne décharge à Bienne, à l'occasion des travaux de l'autoroute de contournement A5. Le SUE a été informé par l'OFSP de la procédure pour la gestion des sites touchés par le radium à La Chaux-de-Fonds.

L'OFSP et la Suva feront des mesures de contrôle et effectueront les décontaminations si nécessaire. L'OFSP prend en charge l'aspect financier. La ville fait le relai vers l'OFSP pour les informations concernant les anciens ateliers ou les demandes de mesures reçues par téléphone.

Mi-septembre 2014, des courriers ont été envoyés par l'OFSP aux propriétaires des 24 cas publiés. Une procédure a été mise en place pour que ces adresses soient mesurées durant le 1^{er} trimestre 2015. Ces mesures seront assurées par l'OFSP.

Un Plan d'action Radium à plus long terme, réparti sur 5 ans, est en cours d'élaboration à l'OFSP et doit être encore ratifié par le Conseil fédéral.

Permis de construire

Bureau des Permis de construire

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme :

Tout confondu, le service a examiné, fait circuler les dossiers dans les services concernés, synthétisé les préavis et rédigé des permis de construire concernant les 325 demandes formelles suivantes (entre parenthèse : chiffre 2013) :

209	(244)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
18	(27)	Autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou le SUE
24	(27)	Autorisations de pose d'enseignes
18	(5)	Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
17	(23)	Autorisations pour des poses d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
3	(15)	Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées
20	(18)	Modifications de sanction ont été octroyées
1	(6)	Prolongations de sanction ont été délivrées.
15	(0)	Confirmations pour pose de panneaux solaires (à partir du 1er mai 2014)

De plus, 12 (9) préconsultations formelles ont été traitées ayant ou non amenées au dépôt d'une demande de permis de construire.

185 (200) permis de construire, dont 4 (1) sanctions préalables, ont été délivrés. Ils ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

10	(4)	Maisons familiales, villas à 1 ou 2 logements
6	(4)	Maisons à plusieurs logements
0	(8)	Maisons mixtes, locatif et commercial
0	(0)	Autres bâtiments avec logements
16	(16)	Bâtiments au total, comportant 73 (96) logements.

Bâtiments ou installations d'utilisation publique :

17	(42)	Constructions, rénovations, transformations
----	------	---

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux pour un total de dossiers de 25 (35) :

11	(17)	Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
14	(18)	Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

6	(2)	Constructions, transformations, agrandissements
---	-----	---

Divers :

1	(0)	Reconstructions après incendie
82	(95)	Transformations des bâtiments existants
37	(37)	Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
2	(4)	Antennes pour téléphonie mobile
13	(28)	Poses de panneaux solaires
0	(3)	Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions :

152 (169) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

Un peu plus d'une vingtaine de dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique émanant d'une cinquantaine d'opposants. Une partie des oppositions ont été retirées suite aux séances de conciliation ou aux observations des requérants. N'étant pas pertinentes la plupart des oppositions ont été levées par le Conseil communal, ¼ des dossiers ont fait l'objet de recours aux instances supérieures dont 2 dossiers sont encore en traitement et 4 qui ont fait l'objet d'un rejet.

Au surplus, le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien d'une quarantaine d'immeubles. Il a aussi été consulté pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire sur plus d'une cinquantaine de sujets.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires) :

17 demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUE quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme et sous-commissions des constructions :

La commission d'urbanisme, dans sa version plénière, a tenu 3 (1) séances pour examiner 6 (3) projets ou thématiques.

La sous-commission des constructions a quant à elle tenu 8 (10) séances pour examiner 74 (58) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêt de plans d'archives :

65 (85) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment :

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est désormais trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Archivage informatique des plans d'archives :

Comme les années précédentes, faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

166 préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 12 bâtiments comprenant tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels visités avec les secteurs de la prévention incendie, de l'environnement ainsi que le Service cantonal de l'inspection et de la santé au travail.

Autorisations d'installation de chantier

8 installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation, le manque de ressources dans le secteur des permis de construire ne permet pas d'en faire le contrôle systématique. Seuls les très gros chantiers ont donc été contrôlés sur ce point.

Travaux sans autorisation – dénonciation

13 (19) chantiers effectués sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention dont 5 (5) ont été dénoncées au Ministère public. Les travaux illicites occupent de plus en plus l'inspecteur et le bureau des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et laborieux.

Interventions concernant la sécurité

Au niveau de la sécurité publique, 5 (4) interventions ont eu lieu concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire. D'autres contrôles ont été effectués sur demande des services communaux mais là encore, le manque de ressource ne permet pas de contrôles systématiques.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

145 préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

127 (74) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal :

- 18 (9) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 106 (63) chauffages généraux, à gaz
- 3 (2) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 0 (0) chauffage généraux, à bois-mazout

Installations de cheminées de salon et de poêles

32 (34) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Installations de citernes

Il a été autorisé :

0 (0)	citerne aérienne à gaz
0 (0)	citerne enterrée
0 (0)	citerne intérieur des bâtiments
2 (15)	petits réservoirs jusqu'à 2'000 litres

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 1010 dossiers. Ces dossiers ont donné lieu à 383 ordres de police du feu, dont 48 donnés suite à la visite du ramoneur; 797 visites de bâtiments; 145 préavis de permis de construire; 12 visites de conformité; 127 installations de citernes/chauffages; 32 dossiers poêles/cheminée; 22 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie.

Il est à relever que tous les bâtiments équipés d'une installation thermique (bois, gaz, mazout) font également l'objet d'un contrôle, voire deux contrôles par le ramoneur.

Feux d'artifices

Dans le canton de Neuchâtel, dès 2014, les demandes d'autorisation de mise à feu d'engins pyrotechniques ainsi que la vente sont gérées par le bureau des armes de la police ; hormis pour les engins pyrotechniques de la catégorie 1, pour lesquels, il suffit uniquement de respecter les prescriptions de sécurité du fournisseur (indiquées sur l'emballage). Cela ne dispense pas la nécessité d'obtenir une autorisation auprès de l'autorité compétente (Service du domaine public) pour l'organisation de la manifestation. Ce changement de fonctionnement est intervenu suite aux modifications de la législation fédérale relative aux substances explosives (LExpl., RS 941.41 et OExpl., RS 8941.411). Par conséquent, le SUE ne devra plus se prononcer en matière de mise à feu d'engins pyrotechniques.

3 collaborateurs ont suivi un cours de pyrotechnique (Feux d'artifice A).

Établissements publics

Les changements de patente, les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 40 (44) pour l'année 2014.

Rapports sur les collèges et les établissements communaux

Suite aux rapports effectués, un programme a été établi et la mise en conformité de ces éléments suit son cours.

Commissions du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 2 septembre.

La réunion annuelle des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 23 octobre au Locle.

Energie

130 préavis ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Il est à noter que les demandes d'installations solaires, indépendantes (form. EN_E61) ou intégrées à des demandes de permis de construire sont en augmentation de plus de 50%. Les conseils donnés visant à une utilisation rationnelle de l'énergie et permettant une bonne intégration de ce type d'installation ont été suivis dans la plupart des cas. Les contacts avec les architectes et les bureaux d'études se déroulent dans une ambiance empreinte de collaboration réciproque. Voici le résumé de la liste des demandes étudiées :

EN-NE	Formulaire de base	22
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	6
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	5
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	16
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	16
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	135
EN-4	Installations de ventilation	17
EN-5	Réfrigération / humidification	6
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	0
EN-9	Installation de production d'électricité	0
EN-8	Halle gonflable	0
EN-10	Chauffage de plein air	2
EN-11	Chauffage de piscine	0
EN-E60	Pompes à chaleur	1
EN-E61	Énergies renouvelables	21
	Capteurs solaires thermiques	154 m ²
	Panneaux photovoltaïques, 29,6 kW	915 m ²

Environnement et salubrité

Préavis de permis de construire

Le préavis des secteurs environnement et salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 220 (317) dossiers respectivement, 126 (147) et 94 (170) dossiers avant sanction définitive, préalable, ou dans le cadre d'une préconsultation.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2014.

Directives pour les garages et les parkings

En application de la délégation de compétence concernant la mise en conformité des garages par la commune, les visites de garage se poursuivent. Malheureusement, le nombre d'inspection a été faible. Les visites seront intensifiées en 2015, en collaboration avec la Prévention incendie. Toutefois, dans le cadre de la délivrance des plaques professionnelles, 3 visites ont été effectuées.

La conformité des ventilations des parkings couverts publics et privés est vérifiée à partir des permis de construire délivrés et fait l'objet d'une visite de conformité suite à l'achèvement des travaux.

Conclusions

Bon an mal an, le nombre de permis de construire d'autorisation et de sollicitations de tout genre est relativement stable.

Il est constaté depuis le deuxième semestre de l'année une légère fébrilité dans l'engagement des propriétaires ou des promoteurs ainsi que des entrepreneurs dans la mise en route des projets, ce qui peut expliquer la très légère baisse des permis délivrés, certains dossiers ayant été suspendus en cours de procédure par les requérants.

La consultation des services tant communaux que cantonaux et fédéraux a généré environ le retour de plus de 1500 préavis sans compter les sollicitations informelles.

Le secteur des permis de construire a été passablement occupé et sollicité par la Service de l'aménagement du territoire pour la mise en place du système SATAC 2 (Système Automatisé de Traitement des Autorisation de Construire). La Ville a été choisie comme commune teste, représentative des 3 villes autonomes en matière de gestion des permis de construire, dans le cadre de l'introduction de ce système, avec 5 autres "petites" communes.

L'entrée en vigueur des normes AEAI 2015 a passablement occupé le secteur prévention incendie qui a notamment participé à de nombreux séminaires de mise à niveau, ces nouvelles normes remettant en question de manière assez fondamentales les conditions cadres.

Les différents secteurs des permis de construire sont de plus en plus sollicités pour des problèmes de travaux illicites, sur dénonciations ou simples constats. Ce volet occupe de plus en plus le secteur.

Construction et projets

Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ)

Durant cette année, le travail de la commission de construction à laquelle la Ville est associée a permis d'aboutir à l'élaboration du projet définitif. L'organisation interne relativement complexe, nécessitant la distinction des locaux et des circulations entre tribunal d'instance et ministère public, est déterminée. Le choix des matériaux, les installations techniques, l'équipement des bureaux des salles d'audience et de tous les locaux d'accueil et de travail ont fait l'objet de nombreuses discussions afin de garantir une rationalité optimale tant au niveau du fonctionnement que des coûts.

L'exigence du respect du label minergie P pour les bâtiments publics inscrite dans la loi cantonale sur l'énergie a eu des conséquences particulièrement fortes en particulier sur la conception des façades dont la surface vitrée s'est vue rétrécie sans préjudice des qualités de lumière naturelle à l'intérieur des locaux.

Le projet définitif a été chiffré de manière détaillée. Même si le montant dépasse largement les estimations excessivement sommaires, rapides et incomplètes qui avaient été annoncées il est cependant raisonnable et acceptable en comparaison à d'autres édifices de même qualité et de programme comparable réalisés en Suisse.

La Ville, très attachée à la réalisation de cet édifice, a décidé de soutenir ce projet en confirmant sa participation aux frais du concours d'architecture, en cédant le terrain en droit de superficie et en acceptant de prendre en charge le coût des places de stationnement qui y seront réalisées. Cette dernière mesure est aussi une opportunité pour garantir un usage majoritairement public de ce parking afin de répondre aux besoins de stationnement dans ce secteur de la gare où la demande est particulièrement forte.

La demande de crédit auprès du Grand Conseil sera faite au début de l'été 2015, les travaux pourraient débuter en août 2016.

Environnement et Salubrité

Assainissement des industries et contrôles des nuisances

En 2014, le service est intervenu à plusieurs reprises dans les domaines suivants :

- Effluents désagréables à l'œil et à l'odorat.
- Bruit causé par diverses installations techniques, compresseurs, presses, ventilateurs.
- Stockage et manipulation de produits chimiques et déchets.
- Conseils divers relatifs à la protection de l'environnement.
- Information aux industries et aux particuliers sur la qualité de l'air.

La campagne de prélèvements dans les égouts en vue de l'analyse des métaux lourds n'a pas eu lieu cette année. Le dossier de l'évacuation des produits chimiques dans une ancienne usine a occupé le SUE durant la période propice à ces prélèvements.

Sur le chantier Le Corbusier, les investigations et le suivi du site pollué CFF se sont poursuivis en 2014. Le SUE, bien que n'ayant pas de strict pouvoir décisionnel dans ce dossier (ceci incombant au SENE), reste associé à toutes les réunions et prises de position des différents acteurs (CFF, SENE, bureau privé mandaté pour le suivi des études).

Le dossier concernant l'ancienne usine ayant stocké des produits chimiques est toujours en cours. De nombreuses séances de travail ont eu lieu. Une conférence de presse a été organisée, afin de communiquer l'avancée du dossier. Le Canton a été sollicité pour convenir avec lui de la suite des actions à mener, notamment sur l'avenir du bâtiment et sur les litiges financiers entre la Ville et le propriétaire.

Des analyses à la STEP ont montré la présence de divers produits organo-chlorés, dont certains sont d'un usage restreint. La source d'un d'entre eux a été trouvée et les valeurs actuellement trouvées sont peu importantes. En cas de pics d'un de ces produits, une collaboration avec le SENE est prévue afin de diriger des investigations sur la provenance de ces substances.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 2 septembre.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du SUE, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Pour 2014, le nombre de rapports internes s'élève à 82 (70).

En outre différents dossiers ont été traités durant l'année. La répartition de ces dossiers figure dans le tableau ci-après.

Durant l'année, le SUE a suivi 34 (22) cas lourds d'insalubrité, dont 2 (8) ont pu être classés en fin d'exercice. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années.

Durant l'année écoulée, plusieurs situations nous ont été signalées suite à une campagne de perquisitions dans le milieu de la toxicomanie par la Police neuchâteloise. Une situation particulière nous a été signalée. Il s'agit d'un adulte, polytoxicomane et dépressif. Ses parents ont pris contact avec un médecin psychiatre de la place qui les a aiguillés sur notre service. Une visite a eu lieu le jour où la personne devait consulter l'antenne du CUP (Centre d'Urgence Psychiatrique) HNE de La Chaux-de-Fonds, nouvellement ouverte. Grâce à notre bonne collaboration avec le CNPCA (Centre neuchâtelois de psychiatrie, consultation ambulatoire), le chef de clinique a directement contacté le CUP suite à notre appel ce qui a amélioré la prise en charge du patient. L'appartement était très encombré de déchets divers avec des odeurs nauséabondes. Avec l'accord des parents du patient, Monsieur Théo Huguenin-Elie, directeur du SUE, s'est rendu sur place, accompagné d'un des inspecteurs du service. M. Huguenin-Elie s'est longuement entretenu avec les parents du patient qui a été hospitalisé. Grâce à la bonne collaboration entre plusieurs services, l'appartement a été remis en état et l'interdiction d'habiter, prononcée par notre service, a été levée.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites sur instigation de l'Asloca ou de l'Autorité de conciliation.

Le SUE est régulièrement sollicité pour des interventions extra muros, dans une région qui s'étend. Les mandats proviennent de propriétaires, de locataires ou d'autorités locales. Dans de tels cas, il n'exerce pas une tâche de police, mais exécute un mandat d'expert, qui est facturé.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes	Affaires traitées et classées	Dossiers en cours
Nombre total de rapports / dossiers	82 (70)	36 (81)	39 (80)
Salubrité : bâtiments	4 (7)	2 (17)	3 (8)
Appartements	56 (52)	31 (44)	39 (30)
Poussières, odeurs, fumées, moisissures :	51 (50)	27 (48)	38 (28)
Bruit : installations techniques et chantier	3 (6)	4 (4)	0 (1)
installations industrielles	6 (3)	3 (3)	3 (0)
voisinage	5 (1)	1 (1)	1 (0)
établissements publics	4 (1)	2 (1)	1 (0)
Décharges, ordures, brûlage de déchets :	1 (5)	0 (5)	0 (0)
Déchets industriels :	2 (1)	-	-
Air, chantier :	3 (1)	-	-
Industries et garages :	5 (3)	-	-
Gouffres et dolines :	1 (0)	-	-
Attestations :	0 ¹	6 (9)	7 (4)
Mesures thermo-hygrométriques :	4 (4)	1 (10)	3 (4)
Problèmes en relation avec des animaux :	7 (9)	1 (14)	6 (10)
Cas lourds :	17 (23)	2 (8)	17 (14)

¹ Ces interventions ne font pas l'objet de rapports internes

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Suite à la décision du Conseil communal, le SUE n'assure plus un service de lutte contre les nuisibles chez les particuliers dès le 1^{er} juin 2013. Toutefois en 2014, le service est intervenu à 118 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, dont 12 interventions hors commune ainsi qu'une désodorisation suite à un décès découvert tardivement. Le service a effectué 92 interventions pour éliminer les nids de guêpes.

Enfin, le rôle du SUE est maintenu conformément au Règlement concernant les commissions de salubrité publique et de la police sanitaire ainsi qu'au Règlement de la commission de salubrité et de la police du feu.

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfestation.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2014 et le service a procédé à 8 (8) mises en bière pour l'étranger.

Divers

Location des jardins potagers

Les 161 parcelles de jardins potagers sont toutes louées. La liste d'attente des demandeurs s'élève à 94.

Lutte contre les épizooties

La législation en matière de lutte contre les épizooties étant en complète révision, aucun collaborateur n'a suivi de cours cette année.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population.

2014 année curieuse, puisque les conditions météorologiques permettaient de croire à une saison exceptionnelle, notamment pour les espèces comestibles (cèpe de Bordeaux, chanterelle, agaric, etc.) tant recherchées par les mycophages et, qui ont fait défaut. Toutefois, d'autres espèces ont pu être récoltées tard dans la saison jusqu'au début de l'hiver, il s'agissait de la chanterelle d'automne, les tricholomes nu et terreux, les lépiotes élevée et déguenillée, le clitocybe géotrope "tête de moine", etc.

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, plusieurs kilos de champignons sont éliminés des paniers. A noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : Gyromitra esculenta, Tricholoma pardinum, Agaricus xanthodermus, Coprinus atramentarius (toxique avec l'alcool), Inocybe pudica, geophylla, bongardii et Helvella lacunosa.

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 298 contrôles (766 en 2010, 575 en 2011, 533 en 2012 et 315 en 2013).

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la société mycologique des montagnes neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), une collaboratrice a suivi le cours de recyclage obligatoire.

Protection et valorisation du patrimoine

La section du patrimoine a subi durant l'année 2014 une mutation importante. Un architecte du patrimoine adjoint a pris ses fonctions en janvier à un taux de 70%, permettant à l'architecte du patrimoine d'assurer parallèlement la direction du Service des affaires régionales et des relations extérieures et l'intérim de celle du Service de la communication (jusqu'à la fin du mois d'octobre). Le nouvel adjoint a pu progressivement se familiariser avec la Ville et son histoire ainsi qu'avec les pratiques administratives; ainsi, il assumera seul, dès 2015, la charge d'architecte du patrimoine. D'autre part, la photographe-graphiste, en congé maternité au début de l'année, a été intégrée à son retour au nouveau Service de la communication. En effet, engagée à la retraite de la photographe du Service d'urbanisme qui avait assumé l'établissement de nombreux inventaires, ainsi qu'une importante collection iconographique, Aline Henchoz s'était surtout consacrée à l'établissement du dossier de candidature de l'urbanisme horloger à l'UNESCO et à la promotion de son inscription tout en assumant parallèlement de petits mandats pour d'autres services. Il était donc cohérent et naturel qu'elle rejoigne le nouveau Service de communication. Elle continuera cependant, au sein de ce service transversal, d'assumer l'iconographie nécessaire à la conservation et mise en valeur du patrimoine et assurera la finalisation du nouveau guide patrimonial de la Ville.

Pour rappel, les activités de la section patrimoine sont multiples. Elle apporte son expertise dans le traitement des demandes de permis de construire, conseille les privés, procède à des recherches historiques, assure la gestion de la Fondation pour le patrimoine et assume la charge de "gestionnaire de site" de "l'urbanisme horloger" inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. La section du patrimoine est également en lien étroit avec Tourisme neuchâtelois, notamment pour collaborer à la promotion de notre héritage architectural.

L'année 2014 a, outre les missions quotidiennes, été marquée par divers évènements. Le 27 juin, en collaboration avec "Estafête" (50^{ème} anniversaire des joutes sportives de l'école obligatoire), une petite fête populaire avec lâché de ballons et apéritif a été organisée sur la place Espacité pour honorer, après exactement 5 ans, l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'"urbanisme horloger".

Le 8 novembre se tenait la 6^e Journée du patrimoine horloger qui a été un succès et qui s'inscrit dans l'agenda du monde horloger. Cette manifestation devrait, lors de sa prochaine édition en 2016, être organisée par le Service de l'économie en collaboration avec la section du patrimoine, le Service de la communication et Tourisme neuchâtelois.

Au chapitre de l'Art nouveau, la Ville a été très active au sein de l'Association Art nouveau Network, qui regroupe une vingtaine de villes européennes. La Chaux-de-Fonds occupe la charge de trésorier au sein du Comité. Il faut relever que le dynamisme ainsi manifesté compense un peu le fait que la participation d'un membre suisse ne soit malheureusement pas reconnue par l'Union européenne dans le calcul des soutiens octroyés dans le cadre des

programmes communautaires. La vente, dans l'immeuble Doubs 32, de l'appartement abritant le Salon bleu, œuvre majeur du Style sapin, a permis à la Ville, par l'usage du droit de préemption, d'en devenir propriétaire. Des aménagements légers devraient permettre de le rendre accessible au public et d'intégrer sa visite dans l'offre touristique en complément du Crématoire ou de la Maison blanche. Enfin, en octobre 2013, un incendie malheureux au rez-de-chaussée de l'immeuble rue du Soleil 4 a failli faire disparaître définitivement les décors Art nouveau d'une ancienne boucherie. Heureusement, grâce à une bonne collaboration avec l'ECAP, une restauration entreprise en 2014 des stucs et des carrelages a permis de limiter les pertes.

La Ville est également très active au sein de l'Association des sites Le Corbusier. Malheureusement, plus aucun objet chaux-de-fonnier ne figure sur la liste des œuvres qui sera prochainement soumise pour une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. En revanche, un dossier d'itinéraire culturel européen Le Corbusier intégrant les villas chaux-de-fonnières de Charles-Édouard Jeanneret est en court de finalisation auprès du Conseil de l'Europe.

La rédaction d'un nouveau guide patrimonial remplaçant "Bon Pied Bon œil" est en cours de finalisation. Un travail important de recherches a été opéré et fera de cette publication non seulement un guide à l'attention des touristes, mais également un ouvrage de références décrivant plus de 250 bâtiments.

L'arrêt définitif des activités d'abattage et de boucherie sur le site des Abattoirs en décembre 2013, a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de ce site classé monument historique et reconnu d'importance nationale par la Confédération. En association avec la Gérance communale, des travaux de nettoyage et d'assainissements des locaux ont été entrepris afin de permettre une réaffectation quelconque. Des mises aux normes ont également été nécessaires. Ces premiers travaux ont permis de susciter un vif intérêt de la part d'une association active dans l'art contemporain et d'un artisan brasseur. Le processus de valorisation du site devrait se poursuivre.

De plus, dans les défis qui attendent le patrimoine de notre Ville et son intégrité, la question de la prolifération des panneaux solaires et des mesures énergétiques dans la zone UNESCO, mais également la mise en conformité avec certaines normes, notamment incendie, des bâtiments anciens est préoccupante et demande une attention de tous les moments.

Marketing urbain, commerce et immobilier

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier, a été créé au début de l'année 2014 au sein du Service d'urbanisme et de l'environnement (SUE). Ce nouveau secteur reprend principalement des tâches dévolues auparavant au service économique. Le Conseil communal a estimé qu'en lien avec la nouvelle orientation donnée au service économique, il était intéressant de transférer certaines tâches au SUE, celles-ci étant très en lien avec la planification du territoire et les aménagements urbains. Le délégué au marketing urbain a intégré le collège de direction renforçant ainsi une équipe spécialisée dans la gestion et l'aménagement du territoire. Ce nouveau secteur compte également une assistante administrative qui travaille en appui des différents projets.

Le spectre des activités du secteur est très varié. Il est chargé du foncier stratégique, soit des négociations, acquisitions et valorisation de sites tels que l'ancienne scierie des Eplatures ou le quartier Le Corbusier. Il est en relation avec les acteurs immobiliers pour tout ce qui concerne la connaissance du marché, les investissements et le conseil. Il collabore également avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier en mains de la ville. Le secteur est en outre en charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville, notamment en animant un réseau d'acteurs économiques. Le secteur marketing urbain tient une place très transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur.

Immobilier et foncier stratégique

En 2014, la mise en vente d'appartements neufs en propriété par étage (PPE) a connu un léger ralentissement. Deux principaux facteurs expliquent cette légère baisse. D'une part, les conditions d'accession à la propriété ont été durcies et d'autre part, le marché commence à atteindre ses limites en lien avec les nombreuses constructions de ces dernières années. Il existe toutefois encore une demande importante pour des objets spécifiques ou bénéficiant d'une accessibilité aisée. De plus, l'augmentation de la population et la saturation du marché dans le bas du canton pourraient contribuer à maintenir la demande à son niveau actuel. On peut toutefois regretter un certain manque de diversité dans l'offre, que ce soit au niveau du standing ou en termes de conception de logement. Les services de la ville travaillent à valoriser les projets qui permettent de fixer des habitants au centre-ville et qui diversifient l'habitat. Les outils à disposition sont toutefois encore trop rares. La maîtrise du foncier reste le meilleur instrument d'influence du marché. Les liens de confiance tissés avec les professionnels de la branche permettent d'influencer des décisions sur la base de conseils et de chiffres clés.

La demande de maisons individuelles reste forte. Le rêve d'accéder à la propriété en construisant ou en acquérant sa propre maison est encore bien présent dans la population même si cela est en contradiction avec l'économie du sol et les nouvelles normes légales notamment la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire entrée en vigueur au début de l'année 2014. Les terrains disponibles sont rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes restent presque inexistantes et cela pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. La sécheresse du marché fait également monter les prix à des niveaux élevés. Pour les maisons individuelles existantes, le marché

demeure aussi tendu et les prix, de par la rareté des objets, ont une tendance à la hausse alors que les objets demandent souvent d'importants travaux de rénovation. Il s'agira pour la Ville, dans les prochaines années, d'analyser les parcelles à faible densité existantes afin de déterminer si elles peuvent être encore densifiées. En effet, certaines maisons individuelles sont érigées sur des parcelles dépassant parfois les 3'000 m². Ces terrains pourraient donc être divisés pour accueillir d'autres maisons ce qui permet également d'éviter un étalement urbain.

Depuis quelques années, des immeubles destinés à la location sont également sortis de terre, et non pas uniquement des immeubles en PPE. Cela amène une diversité sur le marché de la location ainsi que des appartements répondant aux besoins et envies de locataires exigeants. Ce marché connaît une demande soutenue en lien avec l'augmentation de la population (+453 habitants en 2013 et + 358 en 2014). En ce qui concerne le bâti, le marché a connu passablement de transactions concernant des petits immeubles de 4 à 8 logements. Le marché reste toutefois très sec. Les prix quant à eux sont à la hausse à l'image de ce qui se passe depuis plusieurs années. Les transactions concernant de gros objets (plus de 10 millions de francs) restent très rares en regard notamment de la structure de parc immobilier chaud-de-fonnier et de la sécheresse du marché.

Grâce aux nombreuses constructions des années 2013 et 2014, le taux de vacances a connu une légère hausse cette année pour atteindre 1.23%, ceci malgré la forte augmentation démographique relevée ci-dessus. La Chaux-de-Fonds reste toutefois en pénurie comme c'était le cas en 2013. La situation dans la Métropole horlogère reste cependant moins tendue que dans le bas du canton. L'économie connaissant un ralentissement, les augmentations de population devraient être moins fortes et de ce fait le taux de vacance devrait se stabiliser. Le marché chaud-de-fonnier connaît toutefois un resserrement durable. Ce marché plus tendu engendre une hausse de loyers dans toutes les catégories de logement. De ce fait, le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal par exemple, s'élève à plus de CHF 1'100.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'000.-, il n'y a que quelques années). Les appartements de 3 pièces sont particulièrement touchés par cette hausse. En effet, cette catégorie d'appartement est particulièrement recherchée par la classe ouvrière et les familles monoparentales. Les logements de 4 et 5 pièces quant à eux connaissent des augmentations plus modérées.

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants est resté stable en 2014. La situation des locaux de stockage est cependant toujours très préoccupante et s'est aggravée depuis 2013. En effet, on recense moins de 500 m² disponibles divisés en petites unités. Le nombre des autres types de locaux reste quant à lui assez stable.

La liste des locaux disponibles est mise à jour mensuellement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la Ville. Malgré cela et les nombreuses visites sur ces pages internet, le secteur a toutefois traité 61 demandes directes de sélections de locaux durant l'année 2014. Ces demandes sont suivies sur plusieurs mois jusqu'à ce que l'entreprise ou l'acteur commercial trouve un local à sa convenance. A chaque intégration de nouveaux locaux sur nos listes, les anciennes demandes de locaux sont reprises afin d'éventuellement les proposer aux personnes n'ayant pas encore trouvé un local à leur convenance.

En 2014, plusieurs négociations foncières ont eu lieu sur des terrains stratégiques. L'achat du terrain de la Scierie des Eplatures (17'000 m²) est le point saillant de cette année. Il permet à la Ville d'établir tout un concept d'urbanisation et de maîtriser le développement de cette zone. Les terrains sont voués à être revendus par la suite à des acteurs privés ou à être mis à disposition dans le cadre de droits de superficie à des coopératives d'habitation.

Commerce

La Ville compte 3 pôles commerciaux principaux (le centre-ville, les Entilles et les Eplatures) qui s'affirment au fil des ans. Il sera toutefois peut-être difficile pour les autorités d'éviter l'implantation, notamment de hard discount, en dehors de ces secteurs. En effet, la construction de ce type de commerce peut être faite en zone mixte, qui est l'affectation, par exemple, du secteur en Est de ville.

Le plus important des pôles est celui du centre-ville avec 160 commerces (à noter que ce chiffre ne tient pas compte des prestataires de services comme les banques, les gérances ou les assurances ni des établissements publics). Viennent ensuite le secteur des Eplatures avec 17 commerces, et celui des Entilles qui en compte 15 (chiffres 2013). En terme d'emploi, c'est également le centre-ville qui est largement devant les autres pôles commerciaux et ceci malgré l'importance des grandes surfaces dans les autres zones commerciales.

Le nombre de commerces de détail est à nouveau en recul en 2014 sur le territoire communal. Cette diminution continue s'explique d'une part par la concentration des enseignes et d'autre part par l'arrivée d'entreprises de services qui sont souvent préférées en tant que locataires de locaux commerciaux par les propriétaires. Les investissements importants concédés par les groupes Coop et Maus Frères aux Eplatures péjorent la situation du centre-ville. Il s'agira dans les prochaines années de réussir à implanter de nouveaux magasins d'alimentation au centre-ville qui sont des grands vecteurs de consommateurs. Il est également essentiel que la Migros Métropole réajuste sa stratégie en termes de boutiques afin de concurrencer les grandes surfaces situées en extérieur.

Le centre-ville souffre toujours du manque de surfaces disponibles en rez-de-chaussée de plus de 200 m². En effet, c'est souvent la taille minimale demandée par les chaînes, notamment de vêtements, pour venir s'implanter dans une ville. Des réflexions sont en cours pour proposer de nouvelles surfaces en rénovant des immeubles au centre, même si les possibilités sont limitées. L'accessibilité est également un point essentiel d'attractivité pour le centre-ville. Une commission a été mise sur pied pour bâtir une politique de stationnement adéquate notamment pour faciliter l'accès au centre-ville pour les clients.

Le centre-ville devrait bénéficier de l'aboutissement de projets immobiliers et d'aménagement. En effet, les travaux pour la transformation de la Place de la Gare vont bon train. A proximité, la construction des premiers immeubles de l'îlot B du plan spécial Le Corbusier a débuté, ce qui amènera, à terme, de la clientèle de proximité.

Le Réseau Centre-Ville compte plus de 250 acteurs en 2014. La Gazette, qui paraît tous les deux mois, est devenue un rendez-vous incontournable pour les acteurs qui souhaitent s'informer sur le centre-ville. Le site internet du Réseau Centre-Ville est très fréquenté avec plus de 2'000 visiteurs par mois. L'administration du réseau a organisé cette année un cours sur les économies d'énergie dans les commerces et notamment dans les vitrines. La soirée annuelle du réseau a à nouveau rencontré un vif succès. Cette soirée est devenue un moment clé de l'année qui permet de tisser des liens entre les acteurs et privilégie, en deuxième partie, les échanges informels.

Le Réseau Centre-Ville a fêté ses 5 ans en 2014. Un anniversaire populaire a été organisé sur la Place Espacité rassemblant de nombreuses animations pour les enfants. Un concours de dessin a aussi été organisé. La notoriété du réseau en est sortie renforcée ainsi que l'image sympathique et populaire qu'il dégage.

GÉRANCE DES IMMEUBLES

Service

L'année 2014 a été synonyme de structure et de stabilisation au sein de la Gérance des Immeubles. Après la mise en place en 2013 des procédures de travail et de l'organisation du service, l'année 2014 a été celle de la mise en place de grands projets informatiques. Ainsi, un projet GELORE, permettant la location des salles communales par le biais de ce site, et un projet GED permettant une gestion électronique des données afin d'optimiser le travail de la Gérance, ont occupé les réflexions. Parallèlement, le service a vu l'arrivée de nouveaux collaborateurs, que ce soit ensuite de départ, ou d'arrivée dans le cadre d'une nouvelle dotation de poste, ou encore d'accueil de personnes en stages de relativement longue durée.

Si l'ensemble des projets informatiques en cours visant à simplifier et structurer encore le travail administratif et technique de la Gérance n'est de loin pas terminé à fin 2014, l'espoir de le voir s'installer progressivement en 2015 offre des perspectives de travail plus confortables au vu du rythme très soutenu du service.

Sur le plan du service technique de la Gérance, ce dernier a vécu une année que l'on peut qualifier d'intensive au vu de l'ampleur des travaux planifiés, que ce soit sur le parc de la Ville ou sur celui de Prévoyance.ne, mais également dans le cadre des surprises inévitables au vu de l'état d'ancienneté et parfois même de grande vétusté du parc.

Au prix d'un effort soutenu et d'une volonté renouvelée, les trois collaborateurs du service technique, qui se sont adjoints très régulièrement au cours de l'année 2014 l'appui de personnes accueillies dans le cadre de placements, a réussi à engager tous les travaux prévus dans les investissements. Les appartements vétustes ont également pu être rénovés en nombre de manière à améliorer la qualité de logement des bénéficiaires. Parallèlement, le projet de réaffectation progressive du site des Anciens Abattoirs a nécessité une présence constante afin de coordonner les interventions et de permettre d'envisager au mieux l'ouverture d'une nouvelle salle et la mise à disposition prochaine du hall principal à la location.

Ainsi, à fin 2014, la Gérance accueille outre une stagiaire MPC et une apprentie, deux stagiaires, l'un ISP, l'un en provenance de l'ORIF, tous deux dans le secteur technique, ainsi qu'une stagiaire de notre ville jumelée, Winterthur, affectée au service administratif.

La gestion du vin a également trouvé son rythme de croisière grâce à l'efficacité de la collaboratrice engagée en 2013. Cette dernière a déployé une grande énergie afin de diffuser une nouvelle image du Vin, démarcher de nouveaux clients, et redorer l'image du vin de la Ville, la rendant plus dynamique. Parallèlement, le groupe de travail constitué mi 2013 a poursuivi ses activités dans le cadre de la réflexion sur le projet de la nouvelle étiquette. Ce dernier est sous toit et sera présenté au printemps 2015. Il s'agit là d'un repositionnement complet du vin de la Ville.

Ainsi, en décembre 2014, si l'ensemble des réformes ne sont pas encore totalement en place et rodées, la Gérance entre dans une phase de stabilisation.

Statistiques

Au 31 décembre 2014, la liste de location du parc immobilier de la Ville compte 19 logements à louer, soit 2.59% du parc immobilier et 6 appartements en rénovation, non compris les appartements laissés vacants pour les besoins du chantier Louis-Agassiz 13 ou commerce 95-105. Il est à préciser que les appartements Cernil-Antoine 27-29 ont pu être remis sur le marché dès l'été 2014, et l'immeuble Louis-Agassiz 13 est sur le point de l'être. On relèvera encore que la moyenne du taux de vacance sur l'année est de 1.8%.

Les immeubles Commerce 101-105 ont vu les baux résiliés fin 2013 pour l'été 2014 afin de permettre la réalisation des travaux de rénovation. Ils sont actuellement entièrement vides et les travaux de démontage ont débuté. Ils ne seront dès lors pas comptés dans les vacants.

Ces chiffres doivent être mis en lien avec le resserrement global du marché et le travail proactif de relocation de la Gérance

À noter que les statistiques ci-dessous ne tiennent pas compte du parc immobilier géré pour le compte de Prévoyance.ne comportant 26 bâtiments pour 71 entrées d'immeubles. À noter que Prévoyance.ne a confié la mise en location, la réception d'ouvrage et la gestion de ses nouveaux immeubles sis Abraham-Robert 65-67 à la Gérance communale. Un immeuble quitte le parc en raison de sa vente par Prévoyance.ne à un tiers.

Immeubles gérés par le service au 31 décembre 2014

Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages, places de parc	Domaines, terrains, vitrines, locaux divers
Bâtiments locatifs	99	694	127	33
Parkings hôpital et Volta	3	--	372	--
Bâtiments d'utilité mixte		20	4	29
Bâtiments industriels	2	0	13	28
Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société Hôtel-Pierre-François SA	3	--	48	--
Service de l'action sociale	6	55	10	--
Total	127	797	580	163

Remarque:

La gérance gère également un nombre important de baux pour le service architecture et bâtiment, les travaux publics et des sports.

Bâtiments locatifs propriétés de la Ville**Rénovation d'appartements vétustes**

La gérance a procédé à 25 rénovations complètes d'appartements (en général : peinture, maçonnerie, carrelage, cuisine agencée, sanitaire, électricité OIBT) pour un total de Fr. 1'189'280.-, soit une moyenne de Fr. 47'571.20 par appartement. D'autres interventions se rapportant à l'OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) ont été effectuées dans des appartements ou communs d'immeubles ainsi que des rénovations partielles de nombreux appartements (pose de cuisine agencée par exemple ou réfection de sanitaires).

Commerce 95-105

Les immeubles Commerce 101-105 ont pu être libérés de tous locataires à l'automne 2014 malgré leur résiliation pour le 30 juin. Tous les locataires ont pu être relogés, que ce soit dans des appartements du parc géré par la Gérance communale, ou à l'extérieur. Des solutions ont pu être trouvées pour chacun à satisfaction. Les travaux de démontage des installations ont pu débuter à l'automne 2014. Ils se poursuivront courant 2015.

Quant aux immeubles Commerce 95-99, dont la vente à une coopérative d'habitation est prévue, ils sont aujourd'hui toujours partiellement occupés par les locataires dont les baux n'ont pas été résiliés encore. La coopérative est en finalisation du dossier. Il y a de fortes probabilités qu'elle puisse être constituée formellement en 2015 et qu'ainsi les travaux puissent se planifier.

Numa-Droz 175-181

L'assainissement de ces immeubles s'est poursuivi et terminé en 2014. Après le changement de l'agent énergétique, les travaux de réfection de la façade et changement des fenêtres ainsi que des portes palières ont pu intervenir.

Cernil-Antoine 27,29/Louis-Agassiz 13

Après des soucis ayant engendré des retards importants, en raison des procédures liées au marché public notamment, les travaux intérieurs ont pu reprendre intensivement dès le début de l'année 2014. Les immeubles Cernil-Antoine 27-29 ont été livrés à la Ville début d'été 2014, et remis sur les liste de location. L'immeuble Louis-Agassiz 13 a pu être réceptionné toute fin 2014. Les mises en location ont débuté et les premières entrées sont prévues en janvier 2015.

Chasseral 6-8

Un assainissement des ces immeubles est intervenu. L'intervention conséquente a permis la suppression des calorifères à mazout et le changement de l'agent énergétique avec l'installation de solaire.

Crétets 22-26

Sur ces immeubles également, le chauffage a été entièrement revu de même que la production d'eau chaude, passant d'un système individuel, plus aux normes, à un système lié au chauffage à distance.

Ronde 5-7

Des travaux relatifs à la détection incendie ont été engagés afin de mettre en conformité cet immeuble.

Charles-Naine 38-42/ Blaise-Cendrars 10-12-14/ Succès 25-29

Sur l'ensemble de ces immeubles, les fenêtres, particulièrement vétustes ont été intégralement changées de manière à améliorer la situation énergétique de ces immeubles.

Succès 25-29

Outre les fenêtres qui ont été changées comme dit ci-dessus, les toitures et ferblanteries ont été également revues.

Entretien des extérieurs d'immeubles

Depuis quatre ans, une enveloppe du budget des investissements est consacrée à l'entretien des murs, barrières et jardins des immeubles de la Gérance. En 2014, des travaux ont pu être effectués sur 4 sites.

Parkings

La Gérance s'occupe de la gestion des parkings de l'hôpital et de celui de la Halle Volta. Courant 2013, un étage du parking de la Halle Volta a été offert à la location à l'année au vu du peu de location à l'heure. Il a rencontré du succès et les places sont toutes louées.

Bâtiments d'utilité mixte propriété de la Ville

Usine électrique

Les travaux liés à la mise en conformité sécuritaire de la salle de l'Ancienne Usine électrique ont été effectués tout au long de l'année 2014 (détection incendie, voie de secours, barrières de protection, garde-corps).

Parallèlement, les discussions se sont intensifiées avec Viteos pour envisager de quelle manière la salle pourrait être rendue autonome dans sa gestion des locaux actuellement occupés à l'Usine électrique par Viteos. Des solutions sont en cours de réflexion et il est hautement probable qu'à terme des travaux complémentaires seront effectués afin de permettre une autonomie totale de cette salle.

Site des Anciens abattoirs

Les travaux de réfections des la toiture des Abattoirs se sont poursuivis en 2014. Parallèlement, les travaux de réaffectation progressive du site ont débuté au printemps 2014 par le nettoyage de ce dernier, l'évacuation des déchets entreposés en de nombreux endroits du site. Ils se sont poursuivis avec des travaux permettant de réaffecter l'ancienne halle d'abattage. Ils se poursuivront en 2015 afin de rendre l'ancienne triperie propre à la location.

Serre 68

Le solde de la toiture de Serre 68 a été rénové. Il était temps. À nouveau 2014 a vu des infiltrations d'eau importantes nécessiter des travaux urgents sur les écoulements. L'immeuble accuse son âge et le nécessaire est fait pour maintenir les locations possibles. Il est fort probable que cet immeuble doive subir des travaux conséquents à relativement brève échéance. L'engagement du nouveau concierge polyvalent a permis de décharger d'une partie de la gestion du site l'entreprise mandatée. Cela a permis l'amélioration de la disponibilité de la Gérance pour les locataires. Toutefois, le concierge polyvalent n'est pas en charge du seul site de Serre 68, mais également de l'Usine électrique, des Anciens Abattoirs, et coordonne le travail de l'ensemble des concierges des immeubles. Il poursuivra son travail en binôme avec l'entreprise de conciergerie tant que nécessaire.

Bâtiments industriels propriété de la Ville

Paix 152

La Gérance a repris début 2014 et ad interim la gestion de l'immeuble Paix 152 sur un plan locatif. Quelques travaux complémentaires à ceux effectués en 2012 et 2013 ont été rendus nécessaires. Des espaces restent vacants. Le service économique reste en charge du choix des locataires.

Crêt-du-Loche 9

Cet immeuble présente différents problèmes, dont l'étanchéité de la toiture. Si une réparation légère a été effectuée de toute urgence fin 2013, le problème bien plus conséquent a nécessité la décision de résilier l'ensemble des baux des camping-cars jusque là locataires, afin d'éviter de courir le risque de dommages aux véhicules entreposés, dont la Ville aurait eu à répondre. De même, à l'été 2014, la décision a dû être prise de résilier finalement l'ensemble des baux pour les plus proches échéances possibles. Des discussions sont en cours en vue de la démolition ou de la vente de l'immeuble.

Domaines de la Ville

Livraison du vin de la Ville

La gestionnaire des vins de la Ville a réalisé en 2014 un grand travail de fond afin de valoriser le vin de la Ville au sein des commerces et restaurants locaux. De même, elle a contacté des entreprises locales afin de leur faire connaître le vin, dont il s'avère qu'il est relativement peu connu au sein de la population. Cette dernière est en effet souvent convaincue qu'il n'est possible d'en consommer qu'à la fête de mai.

Ce grand travail de prospection vise à préparer le terrain du lancement de la nouvelle étiquette de vin. En effet, le groupe de travail spécifiquement constitué à cette fin a poursuivi ses réflexions entamées en 2013 pour les aboutir et concrétiser le projet, en accord avec les Autorités. Le lancement de la nouvelle étiquette est dès lors programmé pour le printemps 2015. Il marquera un tournant dans le positionnement du vin de la Ville, qui deviendra également un outil au service de la communication de cette dernière.

Immeubles propriétés de Prévoyance.ne en gérance

Pour rappel, outre la gestion du parc immobilier communal, la Gérance est mandataire de prévoyance.ne depuis la création d'une caisse de pension unique pour le personnel de la fonction publique du canton de Neuchâtel. Le mandat porte sur la gestion administrative et technique ainsi que sur la mise en location de nouveaux immeubles d'une partie du parc immobilier chaud-de-fonnier de la mandante.

La gérance des immeubles s'est vue confier la mise en location des appartements des immeubles Abraham-Robert 65-67, nouvellement construits. En raison du départ de l'architecte de Prévoyance.ne début 2014 et au vu de la satisfaction de Prévoyance.ne face aux prestations de la gérance communale, cette dernière s'est vue confier la fin du suivi du chantier et la réception de l'ouvrage. Elle est également gestionnaire des ces nouveaux appartements. Ce nouveau mandant, qui a réjoui la Gérance, lui a permis à nouveau de faire preuve de son engagement face à Prévoyance.ne puisque les deux immeubles ont été quasiment intégralement remplis en trois mois, malgré les loyers supérieurs à la moyenne chaud-de-fonnière.

Les honoraires de gérance facturés à prévoyance.ne en 2014 représentent la somme de CHF 392'376.- (CHF 383'417.- en 2013) pour un produit des loyers de CHF 7'790'598.- (CHF 7'584'832.- en 2013) Quant aux honoraires sur les travaux importants de rénovations, ils représentent un montant de CHF 143'269.- (CHF 132'491.- en 2013) pour un montant total de travaux de CHF 2'653'137.- (CHF 2'453'539 en 2013). En définitive, ce sont 24 appartements qui ont été rénovés complètement. A ces rénovations s'ajoutent des changements de volets, fenêtres et autres travaux d'entretien.

En conclusion, le secteur technique de la Gérance des immeubles a absorbé ce volume de travaux supplémentaire à la satisfaction de notre mandant. Par ailleurs, cette très nette augmentation de rénovations au sein des parcs immobiliers de prévoyance.ne et de la Ville est réjouissante.

Pour la deuxième année consécutive des volumes de travaux conséquents ont été suivis par le responsable technique et les deux gérants techniques en place. Ils étaient appuyés tout au long de l'année par des stagiaires dans le cadre de placement ISP ou ORIF. A noter que les contacts entre la Gérance communale et Job Service et l'ORIF se sont intensifiés courant 2014.

Conclusion

L'année 2014 est marquée par le maintien du rythme conséquent des travaux de rénovation du parc immobilier de la ville et de notre mandante, Prévoyance.ne. La charge de travail est importante pour l'équipe technique, qui fait face grâce à l'appui des stagiaires dans le cadre des placements.

Le travail de la Gérance des Immeubles a été en outre clairement marqué par une stabilisation de l'équipe, et une consolidation des travaux de réorganisation. Le domaine informatique est à finaliser. Si tout n'est pas encore terminé, les bases de fonctionnement sont aujourd'hui claires, et elles devraient se poursuivre en 2015.

SERVICE D'ARCHITECTURE ET DES BÂTIMENTS

Organisation

Au cours de l'année 2014, dans le cadre de la nouvelle organisation du Conseil communal, le service a été rattaché au dicastère DUBRE sous la direction de M. Théo Huguenin-Elie. Physiquement, le personnel qui travaillait au passage Léopold-Robert 3 a déménagé courant mai dans des locaux rénovés de la rue du Rocher 1. Un départ volontaire a été enregistré au poste de technicien architecte en janvier. Ce poste a été repourvu le 1^{er} juillet 2014. Le Conseil communal, à notre demande, a accepté que le collaborateur en charge de l'inventaire des bâtiments voie son temps d'activité passer de 50% à 80% dès le 1^{er} août 2014 (en CDD jusqu'à fin 2015).

Personnel

Sous la responsabilité du chef de service, huit collaborateurs directs (6,1 EPT) et une apprentie dessinatrice en bâtiment sont affectés aux secteurs suivants :

- Conciergerie – nettoyage (1)
- Maintenance – entretien – gestion des travaux (1,5)
- Architecture – planification (1)
- Projet - Dessin – gestion des travaux (1.8)
- Inventaire des bâtiments – Volet énergétique (0.8 depuis août 2014)
- Apprentissage dessinateur en bâtiment (1 apprentie en 2^{ème} année option maturité professionnelle)

Prestations, études et travaux

Formation professionnelle

- Cours Messerli-Gestion (1 personne, 2 jours)
- Cours SIA formation Norme SIA 380/1 "l'énergie thermique dans le bâtiment" (1 personne, 1 jour)
- Séminaires d'information : Service Aménagement du Territoire "SATAC 2" gestion des permis de construire (3 personnes, 1/2 jour)
- Séminaires d'information ECAP "nouvelles normes incendie 2015" (4 personnes, 1/2 jour)
- Séminaires d'information Ville "MCH2, nouveau plan comptable" (1 personne, 1/4 jour)
- Cours conciergerie "Utilisation des produits dangereux et entretien des machines" (5 personnes, 1 jour)

Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail (régulièrement modifiés en fonction des mandats à traiter)
- Entretiens individuels annuels avec les collaborateurs directs
- Collaboration avec la direction
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité des Travaux publics
- Établissement des budgets 2015 (fonctionnement et investissement)
- Établissement des demandes de crédits spéciaux en cours d'année
- Suivi régulier avec les directions d'écoles et chefs de services de la Ville concernant les travaux d'entretien et transformations à effectuer dans les bâtiments
- Établissement des programmes d'exécution et prise en compte des demandes particulières en cours d'exercice
- Participation à divers groupes de travail et comités de pilotage
- Travail de secrétariat : rapports, correspondance, documents professionnels, etc.
- Établissement des demandes de crédits spéciaux (selon l'article 95 du règlement sur les communes) nécessaires pour le compte des services demandeurs
- Gestion de la PPE SISPOL : travaux + gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat
- Gestion de la Halle VOLTA : travaux + gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat
- Établissement de demandes de subvention auprès de l'ECAP, le "programme bâtiment" et le Service cantonal des monuments et sites

- Membre du Comité de la fondation "Bonne fontaine"

Coordination d'opérations

- Musée d'histoire : membre de la Commission de construction et représentant de la Ville sur le chantier (en cours jusqu'en été 2014, puis suivi partiel pour la muséographie jusqu'en automne 2014)
- Salle de Musique - TPR : membre de la Commission de construction et responsable de l'opération (pour la Ville et le compte du TPR)
- COPIL "ZOO-MUSEE" : membre du Comité
- Ecoles – étude des besoins futurs en locaux et équipements scolaires : organisation d'une étude complémentaire confiée à un chef de projet, mandataire externe
- Salle de Musique – Arc en Scènes : membre de la Commission de construction

Études

Dossiers principaux étudiés durant l'année :

- **Musée des Beaux-Arts, Musées 33** : projet de rénovation complète de l'enveloppe (façades et toiture) en accompagnement d'une étude de remplacement des installations de chauffage, ventilation et climatisation (Rapport au Conseil général d'octobre 2014)
- **Collège Industriel (BV-CMND6)** : étude du projet définitif, préparation du dossier d'exécution des travaux, organisation des marchés publics – Travaux reportés à 2016
- **Centre horticole, Pâquerette 34** : création de deux serres horticoles – étude du projet, dossier de permis de construire et préparation du dossier d'exécution des travaux; chantier pour le printemps 2015
- **Centre des travaux publics, Marais 6** :
 - remplacement des façades en pavé de verre et création d'un couvert;
 - création d'un toit extérieur entre les couverts en bois.
- **Fantaisie 2** : école et accueil parascolaire – étude du projet, dossier de permis de construire et préparation du dossier d'exécution des travaux; chantier pour l'été 2015
- **Collège 11** : transformation des combles et aménagement des locaux – rapport au Conseil général, étude du projet, dossier de permis de construire et préparation du dossier d'exécution des travaux; chantier pour le printemps 2015 (avec mandataire externe)
- **Collaboration avec le Service de l'Urbanisme et la Gérance communale** :
 - **rue du Commerce 19-21** : dossier de permis de construire
 - **rue du Commerce 101-105** : dossier d'appel d'offre en Entreprise Totale (E.T) pour la réalisation dès l'été 2015
- **Bibliothèque des jeunes, Ronde 9** : sas d'entrée extérieur et accessibilité personnes à mobilité réduite – permis de construire et préparation du chantier pour printemps 2015
- **Temple Allemand, Progrès 12** : étude avec des ingénieurs spécialisés du renforcement de la structure porteuse en bois (charpente) pour une intervention urgente en hiver 2014
- Diverses études ponctuelles selon demandes des services (plans, coûts et faisabilité)

Travaux

Vingt-et-un chantiers ont été menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à CHF 2'425'000.–, répartis en différentes catégories.

Les chantiers et travaux liés aux crédits spéciaux du budget 2014 représentent un total d'environ **CHF 1'370'000.–**.

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Léopold-Robert 3 – Rocher 1 : Réaménagement des locaux et déménagement des services	250'000.–
Collège de Bellevue : - Mise en conformité des barrières et garde-corps - Réfection de la toiture sur salle des maîtres (isolation, étanchéité)	40'000.– 65'000.–
Collège Numa-Droz (CMND5) : - Remplacement de la production de chaleur dans les locaux de la piscine - Mise en conformité des barrières et garde-corps - Remplacement des revêtements de sol (étape 1/3)	220'000.– 80'000.– 60'000.–
Collège Numa-Droz (CMND7) : Transformation des locaux de la Salle d'activité "bois-métal" et distribution de l'eau chaude dans plusieurs locaux	60'000.–
Collège des Crêtets : - Réfection complète du terrain de basket - Sécurisation des pylônes extérieurs (sécurité) - Réfection des corridors	120'000.– 60'000.– 50'000.–
Collège de la Promenade : - Assainissement du sous-sol (humidité dans les murs – suivi de la situation) - Réfection des corridors et escaliers (étape 2/4)	20'000.– 50'000.–
Place du Marché : Rénovation de l'abribus (verrière, lumière et bancs)	65'000.–
Centre funéraire : - Réfection du mur de pierre, clôture ouest (étape 3/5) - Remplacement du réseau de chauffage des couches horticoles	25'000.– 25'000.–
Centre des Travaux publics – Marais 6 : Remplacement de la station de traitement des eaux polluées	20'000.–
Temple Allemand – Progrès 12 : Renforcement de la charpente et structure en bois des galeries	95'000.–
Œuvres d'art extérieures : - Rénovation, réparation des œuvres : - Dubach, place de la Carmagnole - Cadran solaire, rue du Locle "continuité" Honneger, au Bas du Reymond "garçon au cerceau" Dumittan, parc des Musées	65'000.–

Les chantiers et travaux liés aux budgets d'entretien représentent un total d'environ **CHF 1'055'000.–**.

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles	765'000.–
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics	290'000.–

Le SAB gère aussi les budgets et commande les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 240'000.- par an) :

- 501 Bibliothèque de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire (en travaux)
- 514 Musée des Beaux-Arts
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium
- 730 Centre horticole
- 740 Centre funéraire

A cela s'ajoutent les tâches de conduite ou d'accompagnement de chantiers importants se déroulant sur plusieurs exercices.

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Musée d'Histoire : transformations (part architecture)	2'468'000.-
Salle de Musique : transformations / rénovation	4'690'000.-

Conciergerie

Concernant la dotation en personnel, l'année 2014 a été plutôt stable. Les postes de travail, malgré l'ouverture de nouveaux bâtiments, n'ont augmenté que de 0.4 poste, ceci en raison des analyses de temps de travail réalisées lors de mutations de personnel ou au départ de collaborateurs.

Toutefois, nous constatons que les absences pèsent toujours plus sur les collaborateurs qui remplacent les manquants, et que cette charge supplémentaire de travail n'est pas toujours reconnue des utilisateurs. Même si les engagements de surnuméraires sont toujours pour notre service une source d'aide, le personnel qui encadre ces travailleurs inexpérimentés devrait être mieux formé à l'accueil et au coaching de cette population. Cette année, nous avons accueilli, en plus des surnuméraires, 21 jeunes condamnés par le Tribunal pénal des mineurs pour du travail d'utilité publique sur des périodes allant d'une demi-journée à une semaine, ainsi que plusieurs jeunes stagiaires placés par l'Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle. Les placements de candidats à la réinsertion professionnelle en partenariat avec Jobs Service sont également toujours d'actualité.

Les déménagements vécus par l'administration communale en raison du remaniement des dicastères ont occupé notre personnel une bonne partie de l'année. En effet, transports, archives, aménagements et nettoyages des locaux ont été très nombreux en 2014. Toutefois, nous avons aussi rénové quelques locaux en peintures et autres travaux divers.

L'ouverture de nouveaux bâtiments implique pour notre service une surcharge importante de travail, à la fois administrative (achat, facturation etc.), mais aussi sur la gestion des lieux et des collaborateurs. Afin d'y faire face, nous devons trouver une solution pour renforcer notre capacité à gérer cette surcharge administrative qui diminue le temps passé auprès des collaborateurs sur le terrain et qui nous empêche d'anticiper les problèmes.

Par ailleurs, nos collaborateurs devraient pouvoir rafraîchir leurs connaissances par des formations. Toutefois, les budgets destinés à celles-ci sont actuellement insuffisants.

Activités

- Gestion, nettoyage et entretien des WC et des fontaines publics
- Planification et préparation des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, gestion des dédites et mutations, demandes de contrat, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économies, établissement des cahiers des charges
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladie, accidents, feuilles d'heures des étudiants, gestion des absences)
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur
- Planification, accueil, surveillance et rapports des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs sanctionnés à des peines allant d'une demi-journée à 10 jours
- Dépôts de plaintes concernant les graffitis effectués sur les bâtiments communaux et suivi des procédures (correspondance), puis enlèvement de ces derniers
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures (plus de 25 tonnes de matériel traité en 2014), gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations)

- Visites auprès des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur leur site et afin de contrôler la tenue des locaux et du matériel de conciergerie
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, travail du personnel, utilisation du matériel et des produits
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, etc.) et autres travaux d'entretien pour différents services de la Ville
- Nettoyages des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur)
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires (Trotteuse, fête des Musées, fête du personnel, Mai en Ville, etc.)
- Réfection des peintures et du carrelage dans différents bâtiments publics

Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel

- Travaux divers suite aux rénovations et restructurations des services dans différents bâtiments : pass. Léopold-Robert 3, Serre 23, Rocher 1, Espacité, halles Numa-Droz
- Mise en place de l'intendance, des installations et aide aux institutions pour l'ouverture d'accueils parascolaires
- Transports d'archives et de fonds (dons) pour les bibliothèques et les musées

Remplacement du personnel de conciergerie

Pour incapacité de travail à 100%	105 semaines
Pour des périodes de vacances et aides aux collègues à 100%	92 semaines
Pour service militaire, protection civile, pompier à 100%	1 semaine
Dû aux délais de postulations à 100%	5 semaines
Total des semaines remplacées à 100%	203 semaines

CORRESPONDANT À ENVIRON 4.7 POSTES DE TRAVAIL À TEMPS COMPLET.

Personnel

Nombre de postes à 100% au 31 décembre 2013	43 postes
Nombre d'employés au Service de conciergerie au 31 décembre 2013	58 personnes
Contrat ISP – ORP représentant 30 semaines de travail, soit env. 0.75 poste	2 personnes
Engagement de surnuméraires représentant 51 semaines de travail, soit environ 1.25 poste, y compris les aides dans les collèges pour les vacances	27 personnes
Départs	1 personne
Départs à la retraite	2 personnes
Départ à l'assurance invalidité	0 personne
Engagements	4 personnes
Mutations	7 personnes

SERVICES TECHNIQUES

Personnel

Fonctions	31.12.2013	31.12.2014
Ingénieur communal	1	1
Ingénieure communale adjointe	1	-
Chef(s) de projet sénior	1	1
Chef(s) de projet junior	-	1
Technicien génie civil	1	1
Dessinateur	1	1
Effectifs totaux	5	5

Le Service de la voirie ne dépendant plus de l'ingénieur communal, la fonction d'ingénieur communal adjoint n'a pas été repourvue à la suite de la démission de la titulaire au 30 avril 2014. En compensation, une place de chef de projet a été mise au concours, afin de maintenir un effectif suffisant pour le développement et le suivi des projets d'aménagement et d'entretien des réseaux routiers ou d'évacuation des eaux. Face à l'absence de candidature correspondant au cahier des charges, l'opportunité a néanmoins été donnée à l'une d'elles de montrer ses capacités lors d'un contrat arrivant à échéance à la fin de l'année 2014. Celui-ci n'a cependant pu être reconduit et un nouveau processus d'engagement a été initié, au terme duquel un chef de projet senior sera engagé à partir du 1^{er} février 2015.

Études générales

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Appel d'offres public pour le mandataire PGEE.

Démarrage des études par la révision des différents rapports d'état et la modélisation du réseau.

Cadastre souterrain

Suite de la mise à jour du cadastre souterrain, nécessitant un important suivi de la part du Service géomatique et des Services techniques.

Équipement et aménagements

Équipement zone à bâtir l'Orée-du-Bois

Compléments au réseau d'alimentation en eau potable.

Gestion financière de l'ensemble des équipements.

Plan spécial Le Corbusier

Coordination avec les travaux de la place de la Gare, de l'îlot B et planification de l'îlot A.

Boulevard des Endroits

1^{ère} étape des travaux de réaménagement, sur une longueur de 360 m entre le Grand Hôtel et le n° 33. Direction des travaux par les Services techniques.

Réaménagement de la place de la Gare

Première étape des travaux : infrastructures routières sur le secteur ouest, couvert pour les transports publics, réaménagement des rues des Musées et Daniel-Jeanrichard.

Travaux de réfection et réaménagement des rues des Musées et Daniel-Jeanrichard, entre la place de la Gare et la rue du Roulage.

Passerelle de La Prolétaire

(entre la place de la Gare et la rue du Commerce)

Projet d'ouvrage, suivi de sa mise à l'enquête publique et début du projet d'exécution.

Rues du Midi et Daniel-Jeanrichard

Projet d'ouvrage pour le réaménagement de la rue Daniel-Jeanrichard, entre les rues du Roulage et du Midi, et de la rue du Midi, entre l'avenue Léopold-Robert et la rue Daniel-Jeanrichard.

Chaux-de-Fonds Est

(remplacement du pont de l'Hôtel-de-Ville et renouvellement de la voie CJ sur les rues du Crêt et du Manège)

Remaniement du projet nécessité par une diminution obligatoire et importante du devis, découlant sur l'abandon d'un site réservé pour les CJ et le réaménagement plus modeste des rues.

Préparation du dossier pour la procédure d'approbation des plans régie par l'Office fédéral des transports.

Avenir-Fontaine 2^{ème} étape

Projet d'ouvrage pour la 2^{ème} étape du projet à la rue de l'Avenir entre les rues de la Serre et Numa-Droz.

Scierie des Éplatures: passage inférieur sous la voie CFF à l'usage de la mobilité douce

Suite du projet d'ouvrage.

Aménagement d'itinéraires pour handicapés

1^{ère} étape des travaux : abaissements ponctuels de la bordure du trottoir nord de l'avenue Léopold-Robert, entre la rue Neuve et la rue des Entilles, ainsi que de celle du trottoir sud de la rue des Moulins.

Route d'accès nord-ouest du cimetière

Travaux d'assainissement de la route d'accès et correction du système d'évacuation des eaux de ruissellement.

Entretien et extension des réseaux

Voies de circulation

Auscultations des routes publiques

Sur une longueur de 1'590 m : mesures de déflexions, essais de portance, carottages et sondages, analyse des matériaux.

Assainissement des voies publiques

Dans le cadre des différents crédits d'entretien du patrimoine routier communal, les tronçons suivants ont été assainis:

- a) Routes et trottoirs publics
 - Rue de l'Industrie;
 - Rue du Bois-Noir, de la rue du Châtelot à l'avenue Charles-Naine;
 - Rue des Vieux-Patriotes;
 - Chemin du Grillon, du boulevard des Éplatures à l'avenue Charles-Naine;
 - Rue du Collège, du chemin des Emposieux à la rue de la Pâquerette (moitié nord de la route et trottoir nord);
- b) Routes
 - Route des Bulles, de la RC 168 au n° 30;
 - Rue David-Pierre-Bourquin, de la rue des Régionaux au n° 23 (route);
- c) Trottoirs publics
 - Rue Abraham-Robert 45 à 49;
 - Rue du Parc 115;
 - Rue Jardinière 11;
 - Rue du Commerce 19 à 21;
 - Rue des Tourelles 35 à 37;
 - Avenue Léopold-Robert 75.

Nouveau trottoir public

Un nouveau trottoir de 90 m de longueur a été construit à l'ouest de la rue du Bois-Noir.

Trottoirs privés

En 2014, 30 demandes de subvention ont été octroyées. La somme totale versée en 2014 aux propriétaires privés est de CHF 142'249.50. A noter que CHF 20'531.80 proviennent de demandes faites en 2013, mais dont les travaux ont été réalisés et facturés en 2014.

Évacuation des eaux

Inspections

Inspection par caméra sur différents secteurs du réseau d'évacuation des eaux usées, soit une longueur inspectée de 2'000 m.

Assainissement des canalisations

Dans le cadre des différents crédits d'entretien, les canalisations des routes suivantes ont été assainies :

- à la rue de l'Industrie;
- sous la route d'accès nord-ouest du cimetière (38 m);
- au boulevard de la Liberté, réparations localisées;

Place de la Gare: suite de l'assainissement du collecteur principal, entre le couvert des transports publics et la Poste (Ø 1600 mm, longueur 24 m) ainsi que de l'ensemble des réseaux publics et privés situé dans la partie ouest de la place.

Nouvelles canalisations

Dans le cadre des différents crédits d'entretien du réseau d'assainissement, de nouvelles canalisations ont été posées :

- à la rue du Bois-Noir, de la rue du Châtelot à l'avenue Charles-Naine;
- sous la route d'accès nord-ouest du cimetière (40 m);
- au chemin du Bois-du-Couvent, du boulevard de la Liberté en direction du camping.

Coordination entre services

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2014, 6 séances techniques et 3 plénières ont été tenues pour coordonner entre les services concernés les projets d'aménagement ou les corrections à apporter aux aménagements déjà réalisés.

Statistiques

Données	Unité	2014	2013
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	36'645	20'701
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	6'386	0
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	21'707	18'017
• pavage	m ²	0	870
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	1274	780
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	1'136	0
• eaux usées	m	45	0
• eaux mixtes	m	52	170
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	62	0
• eaux usées	m	73	0
• eaux mixtes	m	186	701

SERVICE GÉOMATIQUE

Projet phare de 2014



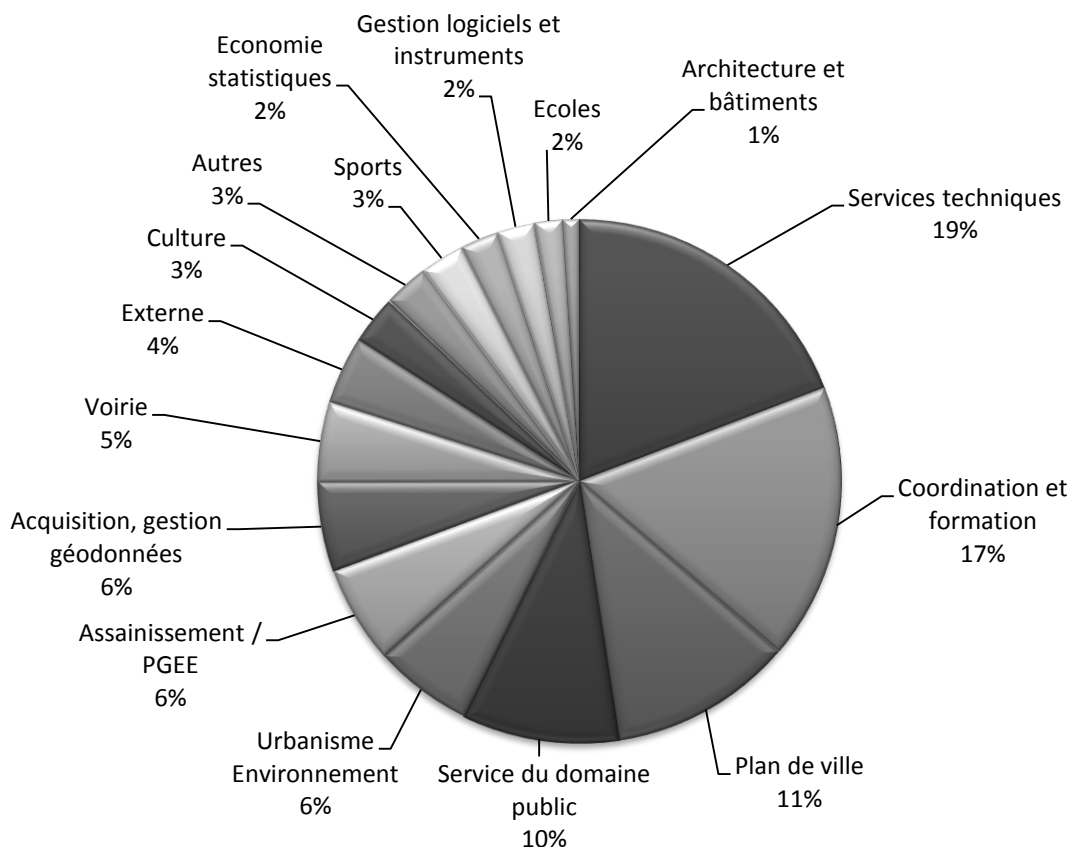
Le grand projet de 2014 pour le Service géomatique, a été l'élaboration du nouveau Plan de ville officiel 2015, produit à 5'000 exemplaires, qui remplace la précédente édition datant de 2010. Son lancement a eu lieu en décembre 2014. Il est offert aux nouveaux habitants, distribué gratuitement à l'interne de l'administration et est en vente pour la population au prix de CHF 10.-

Au recto, le plan de ville s'affiche avec les noms des rues ainsi que les numéros des adresses (souvent absents des autres plans de ville) qui ont tous été repositionnés manuellement. Les données cartographiques de base proviennent de la mensuration officielle. Un index des rues et des bâtiments d'intérêt public facilite la recherche. Le verso offre une vue aérienne de la zone urbaine soulignée d'une jolie mosaïque d'enseignes et d'inscriptions.

Outre sa fonction pragmatique, tant pour les habitants que pour l'administration, les entrepreneurs, les architectes ou encore les visiteurs, un plan de ville raconte une histoire : c'est une photographie au temps T de notre territoire et de son développement urbain. Un trésor pour les chercheurs et les générations futures ! Et une base de données précieuse pour le Service géomatique qui l'utilise comme base pour tous les plans destinés aux différents services de la ville.

Réalisations du service

Le Service géomatique est un service transversal qui produit et exploite des géodonnées pour tous les services de l'Administration. Le graphique ci-dessous représente la distribution de ses différentes tâches (en % de temps sur l'année 2014) :



Dans le graphique, les travaux effectués pour les Travaux publics ont été scindés en trois : Services techniques, Voirie et assainissement/plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Cela représente 29% de l'emploi du temps du Service géomatique, comme suit :

- Les principales prestations fournies aux Services techniques (18%) sont des relevés topographiques. Ils sont au nombre de 33, dont trois liés à l'assainissement. De plus, une dizaine de projets ont fait l'objet de travaux préparatoires. Leur réalisation sera faite ultérieurement. Les travaux concernant les projets de réaménagement sont exécutés en collaboration avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement.
- Parmi les relevés topographiques réalisés cette année, nous retrouvons : la rue du Cygne, le passage inférieur de la Fiaz, le boulevard des Endroits (est et ouest), les piézomètres CISA, la place de la Gare, Malakof, les rues du Bois-Noir, de l'Orée-du-Bois, Avenir-Fontaine, etc.
- L'assainissement/PGEE (6%) correspond à la mise à jour de la base de données du cadastre souterrain des eaux usées, en collaboration avec un mandataire privé qui a mesuré quelque 500 chambres de visite de canalisation, ainsi que le suivi du projet PGEE (mandat privé en cours). Le Service géomatique a été impliqué pleinement dans l'adjudication du mandat et fait maintenant partie de la direction générale des travaux. Un grand travail de transfert des géodonnées est nécessaire et demande un suivi régulier pour en garantir la qualité et la pérennité.
- La collaboration avec la Voirie (5%), déjà importante ces dernières années, s'est également étoffée car un grand travail de récupération d'informations est en cours dans ce service. De nombreuses thématiques sont cartographiées et les bases de données centralisées au Service géomatique. Parmi elles se trouvent le plan directeur des déchets : dimensionnement des bassins versants pour la pose des conteneurs enterrés, suppression progressive du ramassage porte-à-porte, calendrier des déchets, écopoints, poubelles et robidogs, tournées diverses, etc., ou encore le plan directeur de déneigement : parcours et fréquences des véhicules (ville et environs), trottoirs, escaliers, conventions et finalement l'entretien des trottoirs à l'abonnement.

La tâche "coordination du service" concerne toutes les tâches liées au fonctionnement du service : budget/compte, contact avec la direction, gestion du personnel (preneur de temps en raison des changements de collaborateurs), démarrage des projets et distribution des tâches, suivi des contrats d'exploitation des géodonnées, suivi des nouvelles technologies. Une volonté de diminuer celles-ci en optimisant les processus a permis au service de réduire la part de 20% à 17% en 2014.

La publication du Plan de ville officiel 2015 représente 11% du temps annuel de l'équipe.

Le Service du domaine public (10%) sollicite régulièrement le Service géomatique pour des plans de déviation lors de chantiers ou de manifestations, pour la réalisation du plan des mesures hivernales liées au stationnement, pour le plan des patrouilleurs scolaires, etc. Une base de géodonnées est encore à réaliser : la mise à jour de la signalisation. Ce travail est conséquent et, en raison de la surcharge du service, il a fallu le mettre de côté en 2014.

Le Service d'urbanisme et de l'environnement (6%) a travaillé avec le Service géomatique sur la signalétique piétonne, quelques relevés topographiques (en collaboration avec les Services techniques), le radon, les métaux lourds, la politique du stationnement. De juin à septembre, une étudiante en géomatique à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne a réalisé son stage final sur le thème des phénomènes karstiques, en collaboration avec l'ISSKA (Institut suisse de spéléologie et de karstologie).

L'acquisition et la gestion des données (6%) ont généré passablement de travail en raison du changement de cadre de référence (système de coordonnées). En effet, toutes les géodonnées doivent être transformées dans le nouveau système pour être géoréférencées correctement. Un travail d'analyse des impacts et des risques a été réalisé afin de définir des processus optimaux. Pour éviter tout mauvais usage des géodonnées, une série de séances avec les services utilisateurs a été organisée et un document explicatif a été distribué. Cette rubrique comporte également toutes les tâches de diffusion de données à l'externe.

Le Service géomatique a été mandaté par des organisations externes (4%) pour la réalisation de plans papier. L'avantage est double : se faire connaître à l'extérieur de l'Administration publique, et promouvoir ainsi la Ville, et diversifier les revenus du Service géomatique. La carte panoramique de Jura & Trois-Lacs a fait l'objet d'une mise à jour. Elle a été imprimée en 200'000 exemplaires. Une autre carte a été travaillée en 2014 pour une impression au début 2015, il s'agit de la carte d'appel d'un projet Interreg intitulé TERRA SALINA qui a pour but de promouvoir les routes du sel et les sites UNESCO de Besançon à Bex. Ce projet est complexe puisqu'il s'agit de combiner des données françaises et suisses.

Le thème Culture comporte principalement les travaux pour les musées ou les manifestations culturelles. Le travail le plus conséquent a été la collecte des années de construction des bâtiments afin de réaliser une carte dynamique montrant le développement de la ville pour la salle 1 du Musée d'histoire rénové. Ces informations seront aussi d'une grande utilité pour d'autres services.

De nombreuses petites demandes sont incluses dans le thème Autres (3%) pour la Chancellerie, la Gérance communale, le Service juridique, les Espaces verts, le SIS. Il s'agit de plans de situation. Ce thème comporte également la Fête de mai et son outil de réservation des stands directement depuis internet. Une carte y présente les stands disponibles de manière dynamique.

Le Service des sports (3%) nous est toujours fidèle pour la cartographie des manifestations sportives : Trotteuse et mini-Trotteuse, Marche du 1^{er} mars, Tournoi des parlementaires, Championnat suisse de badminton, Tour de Romandie, etc.

Le Service économique (4%) utilise avec assiduité les prestations du Service géomatique, notamment dans le cadre de la gestion de la politique foncière. Le Service géomatique soutient également les étudiants en maturité qui effectuent leur travail de diplôme au sein de ce service. Cela représente souvent quelques jours de travail. Un projet avec le Service cantonal de la statistique, *Tableau*, a également été mis sur pied pour la visualisation de données statistiques touchant le territoire.

Les tâches liées aux instruments topographiques (2%) comprennent la mise à jour des logiciels, la maintenance des instruments, le suivi de l'évolution technologique et le développement des processus automatiques de transferts de données.

Les écoles (2%) ont, depuis quelques années, des demandes récurrentes : distribution des élèves dans les collèges (1^{ère}, 3^{ème}, 6^{ème}), mise à jour des géodonnées sur les écoles, réalisation des plans pour leur site Internet, production de petits plans pour analyses. A cela s'ajoute, cette année, l'organisation des 50 ans des joutes sportives, Esta'Fête.

Et finalement, le Service d'architecture et des bâtiments travaille avec le Service géomatique pour des prestations de relevés topographiques et pour la mise en place de l'outil de gestion des œuvres d'art en plein air et des fontaines.

Guichet cartographique communal (NML)

Le guichet cartographique NML (pour Newis MapLight) permet une diffusion rapide des géoinformations dans un environnement de consultation simple et favorisant les synergies entre services. Les plans sont en conséquence moins souvent fournis aux services sous format papier, mais via un site sécurisé (Intranet) ou tout public (Internet), ce qui permet à chaque utilisateur de produire, selon une thématique donnée, la carte de son choix. Complémentaire au guichet cartographique du SITN (Système d'Information du Territoire Neuchâtelois), il permet de mettre à disposition les données communales extrêmement rapidement.

En Intranet et Internet, NML offre 56 cartes thématiques. Elles sont composées de groupes de données, appelés services de carte. A ce jour, 88 services de cartes sont publiés.

L'accès par intranet est possible via un des sept groupes d'utilisateurs ayant chacun des droits spécifiques. Il compte 68 utilisateurs. D'autres services pourront y adhérer en fonction des demandes et des projets.

Personnel

Le Service géomatique est composé de quatre personnes à temps partiel pour un total à plein temps de 2,55 postes.

De septembre 2014 à juillet 2015, l'ingénieur en géomatique du service réalise un travail de Master en ingénierie du territoire, en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud. Intitulé "Mesure de l'état de surface d'une chaussée par photogrammétrie automatisée". Il a pour objectif d'appliquer la photogrammétrie (mesure par photographie) à la métrologie d'une chaussée afin de produire une cartographie du revêtement de la route (orthophoto, modèle numérique de surface, mise en évidence des dégradations) à une résolution millimétrique, en employant des matériaux bon marché (appareils photos fixés à l'arrière d'un véhicule). Le système mis en place pourra être utilisé par la Ville pour assurer le suivi de l'état des chaussées.

Perspectives

Trois grands projets pour 2015 :

- Transformation du cadre de référence de toutes les données du Service géomatique
- Mise en production d'une application cartographique mobile (report de 2014)
- Développement de l'écriture sur NML (report de 2014)
- Mise en place d'une base de géodonnées pour la signalisation routière

GÉOMÈTRE COMMUNAL

Transactions immobilières

Le géomètre communal a traité ou s'est prononcé en 2014 sur les dossiers suivants.

Cessions au domaine public communal (trottoirs, routes et passages) :

Suivi dossier cadastral et foncier des cessions au domaine public communal 2014, les surfaces cédées représentent au total 3400 m² soit 1822 m² de surface trottoir et 632 m² de surface route et 946 m² de surface de passage.

Achats et ventes :

- Achat d'une portion de terrain de 206 m² propriété de M. Francis Dubois, bien-fonds 19284 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, aux Grandes-Crosettes, pour le portail d'accès de la nouvelle conduite d'eau potable (Viteos SA).
- Achat au Bois-du-Couvent (Dépôt militaire) du bien-fonds 7351 du cadastre de La Chaux-de-Fonds d'une surface de 299 m², propriété du DDPS (Confédération).
- Achat des biens-fonds 430, 1671, 1672, 2918 et 7365 du cadastre des Eplatures, rue de la Fiaz, propriété de Scierie des Eplatures SA.
- Transfert du domaine privé communal au domaine public cantonal rue de Biaufond, portion de terrain de 563 m² détachée du bien-fonds 11985 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, emprise destinée à la correction de la route cantonale RC 168.
- Transfert du domaine privé communal au domaine public, passage et escalier public reliant la rue de Tête-de-Ran au chemin des Rocailles.
- Cessions du domaine privé communal au domaine public, trottoirs immeubles rue Fritz-Courvoisier 27-27a-33-35.
- Vente immeubles Léopold-Robert 4 et David-Pierre-Bourquin 7, biens-fonds 11855 et 15216 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
- Vente au Torneret à M. Francis Dubois, biens-fonds 2922 du cadastre des Eplatures et 2109 du cadastre de La Sagne.
- Vente du bien-fonds 14083 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, rue Fritz-Courvoisier, à l'entreprise Cendror Récupération SA
- Consulté pour différentes demandes d'acquisition de terrains communaux.

Droit de superficie :

- Traitement de divers dossiers relatifs à la renonciation au droit de préemption légal de la Commune de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion du transfert de propriété de différents droits de superficie.

Servitudes, annotations et mentions au Registre foncier :

- Convention servitude de passage au Passage de Firminy (PS Le Corbusier îlot A) au profit des CFF et de CJ, à charge du bien-fonds 18192 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
- Convention servitudes de passage et radiation d'une servitude de non-bâtir, biens-fonds 17677-17679-17681-11642, au profit des 11646 et D11647 du cadastre de La Chaux-de-Fonds (Eveline et Oscar Villena).
- Convention de servitude limite fictive de gabarit sur le bien-fonds 18393 au profit de l'entreprise Montremo SA, Electricité 38, bien-fonds 17963 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
- Convention de servitude limite fictive de gabarit sur le bien-fonds 5755 (Collège des Forges) au profit de La Fondation Rencontre La Chaux-de-Fonds, bien-fonds 3000 du cadastre des Eplatures.
- Radiation du droit de réméré au profit de la Commune de La Chaux-de-Fonds, Bel-Air 61, Pierre Liechti.
- Inscription au Registre foncier d'une convention de précarité Horizon 14.
- Dossier conventions de servitudes pour conteneurs enterrés pour la voirie.
- Examen, analyse et établissement de divers dossiers de servitudes.

Transactions et dossiers importants en cours d'exécution :

- Droit de superficie à la Joux-Perret au lieu-dit "Bellevue" pour la plateforme de transbordement des déchets (VADEC SA).
- Transfert au domaine public communal emprises nouvelle route au Boulevard des Endroits.
- Servitude de passage au profit de McDonald's Suisse, boulevard des Eplatures 62.
- Servitude pour maintien et entretien d'une barrière parking d'échange Hôtel-de-Ville, bien-fonds 14277 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, propriété de la société Tripet Frères.
- Dossiers de cessions au domaine public communal trottoirs rues Industrie – Sagnes – Soleil, chantier TP 2014.
- Droit de superficie Commerce 95-97-99, Coopérative d'habitation La Renouvelle.

- Achat de terrains et régularisation de servitudes pour l'accès à la déchetterie intercommunale au Crêt-du-Locle.
- Echanges H20 au Crêt-du-Locle et bretelle de raccordement giratoires Combe-à-l'Ours et Tourbillon.
- Vente de domaine public communal, chemin des Alisiers et route des Menées (Cartier).

Équipements et charges foncières

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations : CHF 456'324.55.
- Gestion des consentements à radiation au Registre foncier et du remboursement des montants des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés des lotissements de l'Orée-du-Bois et Prés-Verts (contribution d'équipement étape 2 et 3) CHF 122'789.-.

MapInfo

- Saisie alignements des constructions communaux et transmission des données aux bureaux de Géomètre privés et architectes pour établissement des plans d'enquêtes pour permis de construire.
- Mise à jour 2014 des tables "trottoirs au domaine public", "propriétés communales", "droits de superficie" et "hypothèques légales".
- Établissement plans des parcours et inventaires des propriétés privées et domaines publics concernés par la course, pour le BCN tour et la Raiffeisen Trans 2014 (SDP et Sport Plus) avec dossier propriétaires et adresses.

Toponymie

- Commande de 36 plaques de rues émaillées, pour améliorer et compléter la signalisation des rues de la Ville.
- Suivi de la pose des plaques de rues commandes 2013-2014 et remplacement de la signalisation provisoire.
- Commande de la nouvelle signalisation des environs 1^{ère} étape, 37 panneaux indicateurs pour remplacement d'une partie des signaux en mauvais état.
- Traitement de plusieurs dossiers de demandes privées pour des changements d'adresses et établissement des schémas de numérotation.
- Mise à jour du fichier historique des adresses.

SERVICE DES AFFAIRES RÉGIONALES ET DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le travail de ce service reste pour une part discret et repose également sur du relationnel ; néanmoins, sa forte implication dans des projets ou des actions concrets accroît sa visibilité. L'évolution politique aux échelles régionales, nationales et transnationales tend toujours à se complexifier dans un jeu de rapport de force très instable. Si le discours reste celui de la collaboration et de la solidarité, on peut cependant dans les faits constater une certaine crispation. La conjoncture économique fragile, notamment en France, les difficultés budgétaires des collectivités et un sentiment anxigène généralisé favorisent un réflexe de repli et d'attentisme. Cela renforce également une concurrence débridée entre territoires. Dans ce contexte difficile, la position de la Ville doit constamment être défendue. Les enjeux sont importants pour la Métropole horlogère qui pourrait se retrouver à terme complètement marginalisée. Actuellement, les préoccupations portent en priorité sur les questions de fiscalité, de transports ferroviaire et routier, de politique hospitalière et de l'avenir de l'enseignement supérieur, sans oublier le rapprochement entre les communes au sein des Montagnes neuchâtelaises.

D'une manière plus concrète, le SARRE s'est particulièrement investi, directement ou sur mandat des autres communes au travers de l'équipe de projet RUN qui a été chargée de ce projet, dans le processus de rapprochement des communes des Montagnes neuchâtelaises qui pourrait déboucher sur la fusion de 7 communes. En 2014, l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD) s'est consolidée en devenant un Groupement local de coopération transfrontalière GLCT. Dans la cadre de la Région Capitale Suisse (RCS), où la Ville occupe un siège au Comité, elle a organisé, en collaboration avec le canton, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, le 3^e Forum qui a réuni le 21 novembre environ 200 personnalités issues du monde politique, de la santé et de l'économie spécialisée des Med Tech. Cet événement a contribué à renforcer le rayonnement de la Ville au sein de la RCS. D'autre part, le site du Crêt-du-Loche a été retenu dans le top 12 des pôles économiques de la RCS qui réunit les cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Valais et Neuchâtel.

Pour des raisons de politique interne essentiellement dues aux élections municipales et aux questions ouvertes par la réforme territoriale, les collaborations dans le cadre de l'alliance conclue avec l'Agglomération du Grand Besançon ont été fortement freinées.

En revanche, des collaborations ont été nouées avec la commune Val-de-Ruz et une convention de collaboration a été signée entre les deux exécutifs. En plus d'une collaboration sectorielle avec le service juridique, les ressources humaines et le service du domaine public, d'autres domaines sont en cours d'étude.

Le SARRE collabore également dans divers organismes comme le Parc naturel régional du Doubs (présidence de la commission transports) et l'association régionale Centre-Jura pour le plan directeur régional d'aménagement du territoire et de manière plus générale avec l'association RUN. A cet égard, le Réseau des Trois Villes a adopté une alliance pour redynamiser la collaboration entre les trois villes. Dans sa tâche d'animation pour AUD, il suit également les travaux du projet d'agglomération 3^e génération ; enfin, il apporte son expertise aux autorités pour toutes les questions relatives aux coopérations ou aux thématiques stratégiques.

La commission des affaires extérieures a été convoquée à 4 reprises pour évoquer notamment la question des transports ferroviaires (horaire 2016, liaison La Chaux-de-Fonds / Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds / Morteau), le rapprochement des communes des Montagnes neuchâtelaises, et l'implication de la Ville dans la RCS.

Affaires culturelles, sports et jeunesse

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des affaires culturelles définit et applique, à l'intention et sur demande du Conseil communal, les principes de la politique culturelle communale. Les orientations de cette politique sont actuellement revues et seront soumises au Conseil général dans le cadre de la présente législature sous la forme d'un rapport de politique culturelle.

Le service des affaires culturelles est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il est par ailleurs en charge de budgets destinés à l'animation socio-culturelle de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de la Musique, Fête de Mai, Vivre La Chaux-de-Fonds, carnaval ou encore fête du 1^{er} Août). Il s'occupe également de maintenir et d'élargir constamment les réseaux endogènes et exogènes permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale aux niveaux local, régional, national et international (notamment en France voisine).

Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des affaires culturelles ;
- octroi d'aides régulières et ponctuelles aux personnes et institutions créatrices d'événements culturels ;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets d'ordre culturel ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

En 2014, le service des affaires culturelles a principalement suivi trois axes prioritaires : arts de la rue, manifestations populaires à La Chaux-de-Fonds et réseaux nationaux (voir ci-après). Il s'est par ailleurs occupé, entre autres, des objets suivants :

- rédaction du rapport de politique culturelle (procédure de consultation des acteurs culturels, traitement des motions, finalisation) ;
- coordination avec les politiques culturelles du Canton et des autres villes de la région concernant les arts de la scène ;
- suspension du fonds cantonal d'encouragement à la culture cinématographique ;
- participation aux réflexions sur l'usage des salles communales actuelles et les développements envisageables ;
- réflexion sur un concept de reconversion d'une friche industrielle (les anciens Abattoirs) en site à vocation culturelle ;
- conception et programmation d'un week-end de festivités à l'occasion du 60^e anniversaire et de l'inauguration après rénovation de la Salle de musique (du 11 au 13 septembre 2015) et coordination d'une publication consacrée à cette salle ;
- suite des contacts en vue de la mise en place d'une structure de coordination dédiée aux musiques actuelles ;
- accueil d'une excursion de la section Culture et société de l'Office fédéral de la culture (2 juin) et participation à l'accueil du Conseil fédéral (3 juin) ;
- programmes culturels du tournoi des parlementaires (dans le cadre du Bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération, 22 et 23 août) et du forum de Région Capitale Suisse (Innovation technologique et réseaux hospitaliers, 21 novembre) ;
- collaboration à l'élaboration d'un programme de manifestations autour de Blaise Cendrars en lien avec l'exposition *Cendrars et les arts* du Musée des beaux-arts et soutien à l'organisation de l'assemblée générale du Centre d'études Blaise Cendrars le 22 novembre 2014 à La Chaux-de-Fonds.

Commission culturelle

Le service des affaires culturelles s'appuie dans ses tâches sur la Commission culturelle, organe consultatif présidé par M. Jean-Pierre Veya. Les membres actuels de la Commission culturelle sont :

Mmes Anne Hermann, Yolande Michel et Corinna Weiss, et MM. Francis Bärtschi, Pierre Bauer, Theo Bloudanis, Christophe Bugnon, Pascal Bühler, Jacques Ditisheim, Andy Favre, Claude-André Moser, Marc-André Oltramare, Marc Pfister, Yannick Stauffer, Yves Strub et Philippe Vuilleumier.

Dans cette composition, la Commission culturelle s'est réunie quatre fois lors de l'année sous revue pour discuter en détail les subventions accordées sur l'exercice précédent et prendre connaissance des comptes 2013 et du budget 2015. Elle a aussi été informée des affaires courantes du service des affaires culturelles. Par ailleurs, la commission culturelle a poursuivi ses réflexions pour l'élaboration du rapport de politique culturelle qui sera soumis au Conseil général dans le courant de la présente législature.

Tâches de représentation du service

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC)
- Fondation Arc en Scènes : Conseil de fondation et Conseil de la création
- Groupe de répartition des subsides cantonaux aux arts de la scène
- Comité de gestion du fonds cantonal pour l'encouragement de la culture cinématographique (jusqu'à fin 2014)
- Réunions régulières avec la cheffe du Service des affaires culturelles du Canton et le délégué culturel de la Ville de Neuchâtel.

Par ailleurs, il représente la Conférence des villes en matière culturelle au sein de la Conférence permanente Danse, organe national de coordination qui réunit des représentant-e-s de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia, de Danse Suisse, de Reso, des Cantons et des Villes. Pour les années 2015 et 2016, il assume la présidence de la Conférence permanente Danse.

Au sein de l'administration communale, il fait partie des organes suivants :

- Commission culturelle
- Commission de la Bibliothèque
- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des manifestations
- Commission de toponymie

Gratuités et conventions

Le service des affaires culturelles gère les conventions avec les institutions suivantes :

- Théâtre populaire romand
- Ton sur Ton
- Club 44
- Maison Blanche

En vertu de ces accords, il peut donc sur demande octroyer à certains usagers des gratuités ou des forfaits de location pour les salles correspondantes. Ces lieux étant très prisés, les demandes sont nombreuses. Les bénéficiaires prioritaires sont des acteurs culturels en lien avec la région ainsi que des institutions de formation (Lycée, hautes écoles, etc.).

Par ailleurs, d'autres conventions sont en cours d'élaboration avec des acteurs culturels importants afin de préciser les engagements respectifs de la Ville et de ces organisations.

Arts de la rue

La ville de La Chaux-de-Fonds a le privilège d'héberger le plus grand festival suisse intégralement consacré aux arts de la rue, La Plage des Six-Pompes. Au sein de ses réseaux, le service des affaires culturelles s'engage aux côtés des acteurs culturels concernés en faveur de la reconnaissance des arts de la rue en Suisse. Un point fort de 2014 fut l'organisation d'un colloque national organisé les 4 et 5 août dans le cadre de la Plage des Six-Pompes, en collaboration avec Pro Helvetia et en partenariat avec atp-ktv, la Société suisse des auteurs et la Fédération des arts de rue Suisse (FARS). Le colloque a permis de sensibiliser de nombreux partenaires suisses (aux échelons communal, cantonal et national) aux particularités de ce domaine artistique et d'initier plusieurs actions et collaborations.

L'association organisatrice du festival La Plage des Six-Pompes a traversé en 2014 une crise profonde, qui aurait pu remettre en question le déroulement de l'édition 2014. Le délégué aux affaires culturelles a consacré beaucoup de temps et d'énergie à accompagner les différentes parties prenantes en vue d'une sortie de crise permettant une mue de l'organisation dans les meilleures conditions possibles. Lors de son assemblée générale du 4 novembre, à laquelle le délégué aux affaires culturelles a été invité à s'exprimer, le comité a été entièrement renouvelé. Les travaux entrepris depuis lors ainsi que les rapports au sein de l'association (notamment entre le comité et les employés de l'association) paraissent depuis lors donner toute satisfaction. Le délégué aux affaires culturelles est régulièrement informé par le comité de l'évolution de la situation.

Manifestations populaires

Les éditions 2013 de la Fête de la Danse et de la Fête de la Musique n'ont pas eu lieu en raison des désistements respectifs des deux comités d'organisation. Les efforts du service des affaires culturelles ont donc porté sur le renouvellement de ces comités en vue des éditions 2014, qui ont ainsi pu avoir lieu avec une certaine réussite. Les processus de renouvellement restent toutefois en cours : pour la Fête de la Danse, un rapprochement avec la manifestation sœur en ville de Neuchâtel permet de fondre les équipes et de développer d'intéressantes synergies ; pour la Fête de la Musique, le délégué aux affaires culturelles assume la présidence de l'association dans l'attente de pouvoir rendre celle-ci indépendante du service des affaires culturelles.

Réseaux nationaux

Dans le cadre de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC), le délégué aux affaires culturelles a notamment participé au groupe de travail consacré à la procédure de consultation du Message culture 2016-2019 du Conseil fédéral ainsi qu'au groupe de travail consacré aux recommandations concernant les liens entre services culturels et vie nocturne.

Au mois de juin 2014, le délégué aux affaires culturelles a été élu au sein du comité de Reso – Réseau Danse Suisse, une organisation créée en 2006 à l'instigation du Projet Danse (porté par les villes, les cantons, l'OFC, Pro Helvetia et le milieu de la danse). Reso a pour missions de développer une coordination globale et concertée des politiques d'encouragement de la danse, d'améliorer la qualité artistique, les conditions-cadre et la reconnaissance de la danse en Suisse ainsi que de favoriser un dialogue continu et une solidarité dans le secteur. Par ailleurs, Reso coordonne également la Fête de la Danse au niveau national.

Le service des affaires culturelles a obtenu l'octroi d'un soutien substantiel à la parution d'un livre de sensibilisation du jeune public au patrimoine bâti de La Chaux-de-Fonds : *Theo à La Tchaux*, édité par la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS). Il s'est par ailleurs fortement impliqué dans l'organisation de la conférence de presse (à la Villa turque) et de la présentation publique (au Club 44) le 10 décembre. Cela a notamment fourni l'opportunité d'un contact direct et soutenu avec la direction de l'Office fédéral de la culture, avec laquelle plusieurs autres collaborations ont pu être abordées par ce biais pour 2015. Ces échanges avec la direction de l'OFC ont également permis de suivre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions l'évolution de la candidature retenue par l'OFC du savoir-faire en mécanique horlogère au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Le service des affaires culturelles suit de près ce dossier en collaboration avec les autres services concernés de la Ville (Musée international d'horlogerie, service de l'économie, SARRE, service de la communication, architecte du patrimoine) ainsi que la coordination des Montagnes neuchâteloises de Tourisme neuchâtelois.

Conclusion

Le milieu culturel est mouvant et en constante évolution, à La Chaux-de-Fonds au moins autant qu'ailleurs. Les défis sont nombreux, comme les attentes des acteurs culturels. Les enjeux se trouvent toutefois souvent au-delà des confins de notre ville. Cela ajoute un niveau de complexité aux tâches du service, mais offre également l'opportunité d'harmoniser ses actions avec celles des différents échelons suisses d'encouragement de la culture et de partager avec eux les processus de réflexion.

En 2015, la musique constituera l'un des domaines d'activité privilégiés du service des affaires culturelles, notamment au niveau des musiques actuelles et en lien avec l'inauguration après rénovation de la Salle de musique.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Introduction

A l'heure des technologies, d'internet et des réseaux sociaux qui génèrent des possibilités formidables d'accès aux savoirs, aux œuvres, à l'information et à la lecture et représentent une concurrence aux bibliothèques, la question se pose aujourd'hui avec acuité de leur place dans la politique culturelle. Il n'empêche que les possibilités de rencontre avec la culture, et plus spécifiquement avec la lecture, dans des lieux identifiés et attractifs de la ville qui offrent de larges choix de livres, de presse, de films, de disques, mais aussi des services de qualité aux habitants de tous âges, de tout niveau d'instruction, restent encore l'apanage des bibliothèques qui sont les instruments utiles à la mise en œuvre d'une véritable politique de la lecture bien que celle-ci ne se réduise pas qu'aux bibliothèques même si elles en constituent un pivot et une pièce maîtresse. Alors que les supports conventionnels de lecture vont poursuivre de manière inéluctable, voire accentuer leur mutation, pour être en phase avec les technologies domestiques, pour preuve les éditeurs français se lancent enfin dans le prêt numérique attendu depuis de nombreuses années par les bibliothèques, les lieux de lecture publique restent obligés non seulement pour favoriser les rencontres avec la lecture sous toutes ses formes mais aussi pour répondre aux différents besoins d'accompagnement de la recherche documentaire, provoquer des sociabilités, rompre des solitudes, stimuler l'écriture, les débats, les échanges tout en étant des endroits où chacun peut s'installer pour travailler, lire ou rêver en toute tranquillité. Les gens chercheront peut-être demain plus qu'hier les bibliothèques car elles seules peuvent conjuguer un rôle culturel et documentaire, des interventions d'ordre éducatif, social et des services innovants.

Il n'empêche qu'une réflexion sur la place et le rôle que peut ou doit occuper la bibliothèque dans l'offre culturelle aujourd'hui, entre culture conventionnelle, culture de masse, culture médiatique et nouvelles culturelles (urbaines, jeunes) s'impose. Elle doit prendre en compte les nouvelles formes de culture, les attentes de la population qui se renouvelle, apporter les réponses les plus diverses aux besoins documentaires et culturels mais aussi proposer les moyens d'échanges, de création et d'expression tant aux enfants, aux jeunes qu'aux adultes qui peuvent être en recherche d'emploi, érudits, étudiants, personnes très âgées, toutes origines sociales et culturelles. Cela implique une recherche d'équilibre, un mouvement permanent, des remises en cause régulières, une diversité de l'offre, qu'il s'agisse de livres, de presse, de musique, de films, de ressources numériques mais aussi de type de lieux, d'ambiances et d'animations, ce qui signifie une cohabitation des espaces à la fois cohérents et très spécifiques pour certains. C'est pour cette raison que l'attention doit être apportée aux attentes et à l'écoute des populations pour que la bibliothèque et toutes ses actions dans et hors ses murs, avec des partenariats susceptibles de s'impliquer, cadrent avec les goûts des habitants mais aussi surprennent, dérangent, incitent à s'interroger, aident à l'épanouissement de chacun. La politique culturelle peut, doit être irriguée et enrichie par des actions qui touchent à la lecture, à l'image, à la musique avec les bibliothèques en tant qu'acteurs capables de mettre en place un dispositif d'animation sur le territoire urbain.

Points forts de l'activité 2014

Les archives neuchâteloises en ligne

Avec la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et les Archives de l'Etat, la Bibliothèque de la Ville a mis en ligne ses inventaires. Plus de 115'000 descriptions de documents historiques neuchâtelois sont désormais consultables sur le portail d'archives neuchâtelois (www.archivesNE.ch). Il permet d'interroger la base de données FloraNE recensant près de 600 fonds d'archives écrites, iconographiques et audiovisuelles, d'origine publique et privée, conservés dans les trois institutions patrimoniales. Les pièces recensées sont de nature très variée: actes officiels, pièces comptables, correspondances, papiers personnels, journaux, photographies, cartes postales, films, enregistrements sonores, etc. Certaines descriptions d'archives contiennent également des reproductions ou des contenus numériques. A noter toutefois que les documents originaux ne peuvent être consultés que dans l'institution qui les conserve. Un moteur de recherche permet de naviguer parmi les milliers de documents historiques, offre appelée à s'étoffer dans les années à venir. La recherche en ligne peut s'effectuer d'après de nombreux critères tels que le sujet, la date ou la provenance du document, ou encore par mots-clés, lieux et noms cités. Elle permet de gagner un temps considérable en simplifiant grandement le travail de dépouillement qui se faisait jusqu'alors en parcourant systématiquement les inventaires papiers ou bureautiques. Cerise sur le gâteau, le portail d'archives intègre aussi la "Filmographie neuchâteloise", outil de référence qui décrit et documente l'ensemble des films liés au canton de Neuchâtel, qu'ils aient été conservés ou non.

Lancement d'un service de jeux électroniques

Fin septembre, l'institution a mis à disposition gratuitement une collection de jeux vidéo accessibles à l'ensemble des usagers du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) inscrits à la Bibliothèque. Cette nouvelle collection, principalement composée de jeux de rôle, d'aventure, de stratégie, de réflexion, d'action, de simulation et bien entendu familiaux, s'adresse à tous les âges et comprend déjà plus de 60 titres, compatibles avec les consoles Sony Playstation 3 et 4, Nintendo Wii-U et Microsoft Xbox 360 ainsi que Xbox One.

En mettant à disposition cette nouvelle collection, l'institution offre un produit culturel à part entière, représentatif de son époque. Parallèlement à l'enrichissement constant de ses collections conventionnelles, elle confirme ainsi sa volonté d'adaptation aux mutations culturelles contemporaines, comme en témoigne, entre autres, son offre de jeux de rôle, de multimédia, de ressources numériques ou encore de livres électroniques.

Mise en ligne du journal *La Sentinelle*

Ce journal est désormais disponible en consultation sur la plateforme *PresseSuisseArchives.ch*. Avec le soutien financier de la Bibliothèque nationale suisse, notre institution s'est engagée à numériser et rendre accessible plus de 130'000 pages de ce journal (www.pressesuissearchives.ch).

Le premier numéro de *La Sentinelle* paraît le 4 janvier 1890. Fondé par l'Union des sociétés ouvrières de La Chaux-de-Fonds avec pour rédacteur en chef Walter Biolley (1866-1905), le journal devient dès 1896 le miroir des idées du Parti Socialiste. Très engagé en faveur de la justice sociale et de la classe ouvrière, il sera marqué par les plumes de personnalités politiques en vue comme Charles Naine (1874-1926) ou Ernest-Paul Graber (1875-1956). Souvent en proie à des problèmes financiers, il fusionne en 1965 avec le quotidien des socialistes vaudois et genevois *Le Peuple* et devient *Le Peuple - La Sentinelle*. Ce grand quotidien socialiste romand survivra sous cette forme jusqu'au 19 mai 1971, date de la parution de son dernier numéro.

Presse suisse en ligne est le site des journaux suisses numérisés et mis en ligne par la Bibliothèque nationale suisse (BN) et ses partenaires cantonaux. Cette plateforme est proposée par la BN aux bibliothèques et archives cantonales ou à d'autres institutions. Elle existe depuis septembre 2011 et, à ce jour, donne accès aux titres de journaux numérisés de quatre cantons. Tous les titres de la plateforme *Presse suisse en ligne* sont accessibles gratuitement. Notre institution va poursuivre cette collaboration durant les années à venir en assurant la numérisation de la presse historique du haut du canton afin de la mettre à disposition de manière aisée pour les particuliers et les chercheurs. Des titres comme *L'Essor* et *La Suisse Libérale* seront traités en 2015.

WikiPermanences à la Bibliothèque de la Ville

Notre institution a initié une collaboration étroite avec la plateforme encyclopédique Wikipédia. Elle abritera ainsi chaque premier mardi du mois de 12h00 à 14h00 des WikiPermanences. Il s'agit d'une rencontre entre des wikipédiens chevronnés et de nouveaux ou futurs wikipédiens qui souhaitent acquérir des connaissances et des conseils sur le fonctionnement de Wikipédia. La WikiPermanence consiste à répondre aux questions, permettre des démonstrations, offrir une aide aux premiers pas et, si cela se fait régulièrement, permettre un suivi.

En dehors de la création d'une solide communauté wikipédienne des Montagnes neuchâteloises, l'accent sera mis également sur l'enrichissement interactif des pages Wikipédia vouées à la vie culturelle de La Chaux-de-Fonds afin de contribuer à améliorer la présence de la métropole horlogère sur l'une des plateformes les plus consultées du web.

Dans ce cadre, la Bibliothèque va consacrer du temps à mettre en valeur ses propres fonds patrimoniaux via la plateforme. Elle a déjà mis en ligne une page consacrée au peintre chaux-de-fonnier Charles Humbert: https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Auguste_Humbert qu'elle va enrichir en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts de la ville.

Cette expérience montre que les bibliothèques, et plus largement les institutions culturelles, ont un rôle à jouer dans la diffusion des savoirs à l'ère du web 2.0. Dans ce sens, notre institution désire jouer un rôle de moteur pour la métropole horlogère et la région en encourageant les démarches de mise en valeur du patrimoine par des institutions et des particuliers.

Les première séances ont eu lieu les mardis 4 novembre et 2 décembre.

L'univers des e-books est entré dans le monde de la Bibliothèque.

Lancée depuis moins d'une année, ces nouvelles sources d'information enrichissent désormais les collections conventionnelles, et le public est au rendez-vous. Environ 300 utilisateurs actifs (pour 500 inscrits) ont profité de cette offre, 1'161 e-books ont été téléchargés et 267 ont été consultés en ligne. Actuellement, 863 titres sont disponibles en français.

Des dispositifs de lecture numérique sont également en prêt aux mêmes conditions que les documents traditionnels. Se basant sur ces premières expériences prometteuses, la Bibliothèque prévoit de développer ce service en diversifiant et renforçant son catalogue d'offre en ligne. Avec le succès du numérique, cette nouvelle prestation a l'ambition légitime de devenir un des piliers de la collection générale d'ici à quelques années.

L'Enquête photographique neuchâteloise a été attribuée

Ce projet, qui vise à constituer à long terme un patrimoine photographique de référence à l'échelle cantonale, a démarré en avril. Parmi les 28 dossiers déposés lors de la mise au concours, le comité de pilotage a retenu à l'unanimité le photographe neuchâtelois Yann Mingard pour réaliser cette première enquête. Rappelons que ce projet s'inscrit dans la durée puisqu'il sera reconduit tous les deux ans.

La RFID (Radio Frequency Identification) (lecture publique et discothèque)

L'étude du projet a fait l'objet d'un travail de Master de la HEG/ID. Soucieuse de rester en phase avec les nouvelles tendances du monde bibliothéconomique et de développer de nouveaux services plus adaptés aux besoins des usagers, la Bibliothèque envisage depuis 5 ans l'introduction de la RFID (*radio frequency identification*). Si, en théorie, la technologie envisagée promet de nombreux avantages, on dispose actuellement de peu d'informations sur son utilisation dans les bibliothèques suisses. L'institution a donc mandaté ce travail afin de récolter toutes les données utiles à l'implantation de la RFID au sein de ses services. A partir de ces informations, plusieurs recommandations, notamment techniques, ont été émises pour assurer son implantation.

Partenariat culturel

Une convention de partenariat entre la Librairie Payot et la Bibliothèque a été signée en vue d'organiser en 2015 un certain nombre de rencontres littéraires. Celles-ci visent à promouvoir et faire rencontrer les écrivains et écrivaines de l'Arc jurassien.

Activités des secteurs en bref

Archives sonores du Club 44 (Département audiovisuel)

La création de l'application web des archives sonores du Club 44 a nécessité un transfert (migration) des métadonnées gérées dans la base de données FloraNe et la mise en production de cette application a exigé un certain nombre de réajustements des métadonnées et des fichiers numériques correspondants. A l'issue d'un état des lieux des différentes problématiques qui ont surgi, il a été décidé de confier un mandat externe pour les résoudre afin de clore le dossier. A partir de 2015, l'application web des archives sonores sera assurée exclusivement par le Club 44 tandis que la Bibliothèque poursuivra, elle, la gestion documentaire et des conférences du Club 44 dans sa base de données FloraNe qui fonctionne comme base de référence archivistique et scientifique.

Archives filmiques et iconographiques (Département audiovisuel)

Hormis les travaux ordinaires de gestion, de transfert des supports ou de numérisation des archives filmiques, le DAV a été très sollicité, en particulier dans le secteur iconographique avec 136 demandes qui ont nécessité une circulation de 17'300 documents. Il a documenté de multiples projets : MTIS (pour Mobil Tourist Information System) de la Haute Ecole Arc, la nouvelle muséographie du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, le bicentenaire de la République et canton de Neuchâtel, l'Institut d'Ethnologie pour son ouvrage *Complications neuchâteloises*, "Photographie – Neuchâtel" conduit par le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel pour son projet d'exposition consacré à la photographie en terre neuchâteloise de 1840 à 1970. Dans le registre informatique, les travaux complexes liés à la migration des métadonnées du système FloraNe dans la Plateforme archives neuchâteloises et sa nécessaire phase test ont mobilisé le personnel. D'autre part, le rapatriement d'urgence des machines parlantes, équipements, disques et autres archives sonores de Francis Jeannin d'Arles à La Chaux-de-Fonds, suite à son décès, a nécessité un très gros investissement en temps et en ressources.

Fonds spéciaux, archives imprimées et périodiques

Sur le plan archivistique, il faut relever le traitement exhaustif des Fonds Paul Pettavel et Union Chrétienne des Jeunes Gens, conditionnement et inventaire, qui aura duré deux ans, ainsi que les premiers travaux de pré-archivage du Fonds artistique Charles Humbert. Quant au Fonds René Chapallaz, les travaux d'inventaire et de conditionnement des 6000 plans d'architecture sont achevés et leur numérisation en cours. Une subvention fédérale a été sollicitée spécifiquement pour l'aide à la numérisation via l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel. La correspondance scientifique du Fonds Célestin Nicolet est en cours d'inventaire dans la base FloraNE. Le tri et le conditionnement des Fonds du PS des Montagnes neuchâteloises et de la Communauté Israélite se poursuivent. A noter également le catalogage exhaustif dans RERO de la collection d'ouvrages scientifiques d'Edouard Stébler, l'un des fleurons de la Bibliothèque.

Numérisation du patrimoine audiovisuel et photographique (Département audiovisuel)

3738 plaques de verre négatives du Fonds de portraits d'Henri Rebmann (1848-1931) ont été nettoyées et numérisées en sous-traitance auprès de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP) à Neuchâtel avec le soutien financier de Memoriav (Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse). Il s'agit de la première étape d'une opération spectaculaire de sauvegarde qui porte sur la numérisation de 6738 plaques. La seconde étape débutera en 2015. Le secteur audiovisuel poursuit inlassablement la régénération des unicas dans les collections vidéo analogiques.

Fonds Famille Jules Jacot Guillarmod (Fonds spéciaux)

Depuis sa mise en lumière au travers de sa numérisation, ce fonds suscite un intérêt constant. Pour preuve, une partie importante des photographies et des carnets conservés dans ce fonds ont servi de matériaux au Muséum d'histoire naturelle de Berne pour son exposition intitulée *Himalaya Report. La conquête des sommets à l'ère des médias*. D'autre part, un projet de recherche présenté au rectorat de l'Université de Neuchâtel a été déposé portant le titre suivant : *Les traces d'une vie entre journal intime et photographies. Jules Jacot-Guillarmod (1868-1925), du médecin de campagne à l'homme de science*. Enfin, un mémoire, une thèse et des travaux de maturité y sont consacrés.

Portail informatique et services en ligne (Bibliothèque numérique)

L'univers d'Internet est entré dans le fonctionnement de l'institution et fait partie intégrante des pratiques d'information des usagers. L'offre documentaire associée aux ressources électroniques s'étoffe d'année en année. Aujourd'hui tant les prestations en ligne que l'appropriation du patrimoine archivistique sont tributaires de ce portail informatique qui va devoir migrer en 2015. La réalisation du cahier des charges a été confiée par voie de mandat.

Homogénéisation de la ligne graphique

Depuis 2007, la Bibliothèque n'avait plus investi pour conserver la cohérence de sa ligne graphique auprès du public qui a fini avec les années par se monter aussi bigarrée qu'anarchique. La décision a été prise de l'homogénéiser pour tous les supports de communication et d'en concentrer le savoir-faire et la fabrication en interne de manière à bénéficier d'une gestion simple, souple et efficace et d'un graphisme moderne et lisible.

Travail de Bachelor en bibliothéconomie

Intitulée *Impacts de l'utilisation de la RFID en bibliothèque : étude en vue d'une introduction à la Bibliothèque de la Ville et à la Bibliothèque des Jeunes de La Chaux-de-Fonds*, cette étude s'inscrit dans les tendances actuelles et représente un pas important vers l'automatisation des activités répétitives que toutes les bibliothèques devront accomplir à un moment ou à un autre. Bien que certains ne voient pas l'émergence de ces appareils d'un bon œil, ils connaissent cependant un succès auprès du public qui perçoit les avantages qu'ils peuvent offrir en matière d'autonomie et auprès des personnels qui sont libérés des tâches de prêt.

Le versement de nouveaux fonds d'archives

A signaler la signature d'une convention de dépôt avec les éditeurs Plonk et Replonk visant à garantir un versement régulier de leur production et des dépôts des Fonds d'archives du Parti Ouvrier et Populaire et de la Musique des Cadets.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds audiovisuels

Chercheur/euse ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds ou documents isolés concernés
Recherche iconographiques		
Claire Piquet, Office du patrimoine et de l'archéologie de Neuchâtel	Ancien hôtel de district de Môtiers, publication scientifique	Fonds L'Express (tirages et diapositives)
3 groupes d'étudiants de l'UNINE en travail de séminaire	Balayage systématique d'au moins une dizaine de fonds iconographiques dans le cadre du projet muséal photographique 2017	Fonds Jean Buhler, Cartes postales, Max Chiffelle, Louis Colin, Maurice Favre, Musée d'histoire, SPMS...
Serge-André Maire, Iris Mende et M. Borel	Ecoles d'horlogerie de l'arc jurassien, projet d'exposition en 2015	Fonds Fernand Perret + documents in RERO de divers fonds
Philippe Roth	Vues concernant l'apiculture dans la région, but encore mal défini	Fonds Cartes postales, Fernand Perret et Affichettes
Marie Elsa Sgualdo et Duchanh Luong (Centre Dürrenmatt Neuchâtel)	Friedrich Dürrenmatt, projet d'exposition	Fonds L'Express, courant et Fernand Perret
Laurent Tatu, Univ. de Franche-Comté	Blaise Cendrars, animation et exposition en automne 2014	Fonds Jean Buhler, Charles Robert-Tissot
Simon Gioia, Lycée Blaise Cendrars	Travail de maturité artistique	1 photo ancienne du bourg du Landeron trouvée dans RERO, Fonds SPMS
Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds	Photographies et cartes postales pour la nouvelle muséographie du Musée en 2014	Fonds Cartes Postales, Maurice Favre, Musée d'histoire, courant, L'Express, L'Impartial numériques...
J.-P. Jelmini	Illustrations de divers thèmes pour publication sur les 200 ans du canton (horlogerie, industrie, urbanisme, grèves, chômage...)	Affiches, courant, Cartes postales, Max Chiffelle, Fernand Perret
Ville de La Chaux-de-Fonds par Alexandre Bédât	Images en rapport avec l'arrivée de l'eau en ville, les sécheresses et le manque d'eau dans la région pour animer un colloque à Saint-Quentin en Yvelines	Photos trouvées dans RERO, notamment du Fonds courant + L'Impartial photos numériques récentes
L'Express par Juan Duque	Guerre 1914-1918 dans la région pour article dans le quotidien	Fonds Cartes postales essentiellement + Léon-Joseph Wyss, courant, Henri Ditisheim et 1 affiche
Dimitri Viglietti, historien amateur	Vues anciennes du village de Fontaines	Fonds L'Express, courant, Fernand Perret

Ludovic Rebetez, étudiant EPFL en architecture	Travail en urbanisme sur la Place Espacité-Le Corbusier et le début du Pod autrefois	Fonds courant, Claire Schwob, L'Express, Albert Schönbucher, Charles Bonsack, Charles Béguin, Fernand Perret
Philippe Dallais	Iconographie sur le village de Corcelles (NE) pour une exposition	Fonds Henri Perret, Max Chiffelle, SPMS, L'Express, Fernand Perret
Fehr + Cie SA Fabrique de cadrans	Publication sur l'histoire de l'entreprise (existant depuis plus de 90 ans) dans le contexte régional	1 photo trouvée dans RERO, Fonds Maurice Favre
Recherches audiovisuelles		
Robert Sandoz	Documentation, archives sur la commémoration de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération (à l'occasion du bicentenaire)	Archives sonores du Club 44, Fonds Neuchâtel-Région, Fonds courant, Fonds Téléjournal, Fonds des rushes du 150 ^e (environ 200 documents en tout)
Musée paysan (Diane Skartsounis)	Films sur la médecine vétérinaire pour projections lors d'une exposition temporaire	Collection Archives pour demain (Claude Simont-Vermot, vétérinaire), Fonds Neuchâtel Région et Téléjournal (une vingtaine de documents en tout)
Musée international d'horlogerie (Régis Huguenin)	Recherche puis visionnement des films Portescap	Fonds déposé par le MIH (15 documents)

Fonds spéciaux

Étiquettes de lignes	Consultation sur place	Demande par écrit	Total des demandes	NB dossiers communiqués
Annuaire d'adresses	-	2	2	4
Association du Centre de Culture ABC	1	-	1	1
Béguin Albert	1	3	4	61
Buhler Jean	1	-	1	1
Cartes et plans	1	2	3	14
Centre pour l'action non-violente	-	1	1	1
Chapallaz René	3	-	3	40
Club 44	3	-	3	23
Communauté Israélite du Canton de Neuchâtel	9	-	9	20
Courvoisier Helio	1	1	2	7
Divers	-	6	6	21
Dubois Jean-Pierre	-	1	1	1
Ducommun Louis	1	1	2	2
Evard André	1	-	1	5
Fonds dons divers: Nelly Bridler-Monnier	1	-	1	1
Fonds G	1	-	1	1
Fonds S	1	-	1	1
Graber Ernest-Paul	1	3	4	9
Hamp Pierre	-	1	1	1
Impartial	-	1	1	2
Jacot-Guillarmod Jules	-	6	6	12
Jeanneret Albert	-	2	2	4
Jeanneret Madeleine et Paul-Henri	-	1	1	1
Journaux anciens	4	1	5	14
La Sentinelle	-	1	1	1
Le Corbusier	13	22	35	877
L'Eplattenier Charles	-	2	2	8
Mahert Rodo	-	1	1	1
Manuscrits	2	5	7	8
Musica-Théâtre	2	-	2	14
Nicolet Célestin	1	-	1	6
Nouvelle Gauche socialiste	3	-	3	9
Périodiques	1	1	2	3
Pettavel Paul	2	-	2	2

Piccard Sophie	-	1	1	1
Privat Edmond	2	-	2	25
Réserve Neuchâteloise	3	2	5	29
Ritter William	1	4	5	11
Service civil international	2	-	2	8
Société de Musique	1	-	1	10
Société des conférences de langue française	-	1	1	1
Sophrologie	2	-	2	2
Tréteaux d'Arlequin	1	2	3	22
Union ouvrière	3	1	4	16
Vie sportive de La Chaux-de-Fonds	3	-	3	9
Vieux fonds	2	-	2	2
Zimmermann Jean-Paul	1	4	5	5
Total général	75	79	154	1317

Activités extérieures

L'institution participe toujours très activement à plusieurs groupes de travail dans ses secteurs d'activités notamment, au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), des commissions de RERO, de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), de Memoriav, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, de l'Association "Prévention de l'illettrisme au préscolaire", de l'Association suisse des institutions de la photographie (ASIP), de Memoriav.

Par sa direction, elle participe et collabore activement avec les différents partenaires suivants:

- L'Association du Bibliobus neuchâtelois, vice-président du bureau et du comité, Neuchâtel
- La Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, Neuchâtel
- La Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), Lausanne
- La Cinémathèque suisse, Lausanne
- Le Département de l'éducation, de la culture et des sports du canton de Neuchâtel, Groupe de travail
- "Patrimoine culturel immatériel" (PCI), Neuchâtel
- RERO, Martigny
- La Fondation Le Corbusier, Paris
- La Haute Ecole de Conservation-restauration Arc, Neuchâtel
- La Haute école de gestion, information documentaire, commission de formation, Genève
- La Société Neuchâteloise de Presse (SNP), Neuchâtel
- La Radio Télévision Suisse (RTS) dans le cadre de sa Fondation pour la sauvegarde du patrimoine (Fonsat)
- Le Club 44, comité, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA), conseil de fondation et comité, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), conseil de fondation, Neuchâtel
- Le Musée de l'Elysée, Lausanne
- La Bibliothèque nationale suisse, Berne
- Les Archives fédérales, Berne
- BIS, Association Bibliothèque et Information Suisse, Berne
- L'Université populaire neuchâteloise, comité, section des Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds
- L'association des amis de la Bibliothèque de la Ville
- L'association romande des bibliothèques patrimoniales, Genève
- L'association Famille Jacot Guillarmod, Neuchâtel
- L'association pour la valorisation du patrimoine imprimé de la presse neuchâteloise

La direction a participé à 104 séances de travail dont 63 à l'extérieur.

Mandats, comités, commissions :

RERO (3), RBNJ (4), ISSKA (4), Bibliobus neuchâtelois (4), ISCP (2), Memoriav (1), CLP (2), Filmographie et Bibliographie neuchâteloises (2), Club 44 (2), Haute Ecole de Gestion, ID, Genève (3), Haute Ecole Arc (4), Université populaire des Montagnes neuchâteloises (2), Groupe de travail "bibliothèques des musées" (1), Groupe de travail CLP romande "Avenir des bibliothèques de lecture publique" (2), Groupe de travail CLP romande "bibliothèque numérique" (2), Comité de pilotage Projet FloraNe (2), Groupe de travail "Patrimoine culturel immatériel" (DECS) (2), Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels (1), Comité de pilotage de l'Enquête photographique neuchâteloise (3).

Associations :

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville (4), Association Famille Jacot Guillarmod (3), Association romande des bibliothèques patrimoniales (2), Association pour la valorisation du patrimoine de la presse régionale (2).

Secteurs :

Séances de direction (8), Séances internes avec les secteurs (10), Séances diverses (gestion, animations, projets, etc. (4), SIEN (2), Aménagement des locaux (2), Administration publique, séances comptes, budget, recrutement (etc.) (3).

Relations extérieures (projets interinstitutionnels) :

Bibliomedia, Lausanne (2), Bibliothèque municipale de Delémont (1), Bibliothèque nationale suisse, archives littéraires, Berne (3), Musée national, Zürich (1), Médiathèque Valais, Sion et Martigny (2), Institut suisse Jeunesse Médias Arole, Lausanne (1), Cinémathèque suisse, Lausanne (1), Unithèque, Lausanne (3), Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne (2), Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg (1), Bibliothèque cantonale du Jura, Porrentruy (3).

Relations avec la presse

Canal Alpha, Presse régionale, RTN.

La Bibliothèque des Jeunes

Renforcement de son engagement contre l'illettrisme et en faveur de l'égalité des chances

Le dossier des "crèches en bibliothèque" a fait l'objet d'une réflexion qui a abouti à une série de mesures visant, notamment, à assouplir les modalités d'accueil de ces structures et à renforcer le personnel pour la circonstance. En effet, dès septembre, l'institution a organisé une série d'accueil "Bébés à la biblio!" deux fois par mois en faveur des crèches dans chaque bibliothèque. Les éducatrices de la petite enfance accompagnées des enfants sont invitées à venir dans les bibliothèques pour découvrir, partager des histoires, des comptines et emprunter des ouvrages deux matinées par mois, une dans chaque bibliothèque. Ce projet a fait l'objet d'un soutien de plusieurs organes et bénéficié notamment de l'octroi d'une aide financière de CHF 8'605. - dans le cadre du programme cantonal d'intégration (PIC), domaine "Encouragement préscolaire". A signaler également, après plusieurs années de gestation, la décision de procéder à la construction d'un nouveau sas d'entrée, côté ouest du bâtiment de Ronde 9, pour bénéficier d'un espace plus confortable pour les usagers.

Autres activités marquantes en bref

Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ)

Réuni à quatre reprises, le Comité de direction du RBNJ s'est préoccupé de la question de la sortie du canton de Vaud du Consortium de RERO, annoncée pour fin 2016, et des éventuelles conséquences pour le réseau neuchâtelois et jurassien. Cette situation a suscité une multitude d'interrogations au sein de RERO se sachant privé de plus d'un million de francs pour assurer son fonctionnement dès 2017 ce qui pourrait naturellement mettre en péril son existence. Face à la gravité de la situation, la CIIP a pris l'initiative de créer une Task Force pour réfléchir à l'avenir de ce consortium. Le Comité de direction du RBNJ a pris la décision de préparer plusieurs scénarii selon les orientations prises par RERO. Quant à la Bibliothèque, elle a été invitée par la voix de son directeur à exprimer sa vision de RERO lors d'un audit organisé par la Task Force.

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité de l'association s'est réuni à 4 reprises afin de planifier les futurs soutiens apportés à la Bibliothèque.

Activités culturelles

Animations littéraires et musicales

Encore un morceau ? Les rencontres musicales de la Bibliothèque ont accueilli :

Le 18 janvier : *My heart is black : spirituals et gospels* par Nicole Jaquet Henry et le Bee's Gospel Singers

Le 8 février : *Une approche de la musique paléolithique* par Silexus

Le 15 mars : *Les ficelles de la musique POP* par Raphaël Noir

Prix suisses de littérature

Le 11 mars : Roland Buti, Rose-Marie Pagnard, Matteo Terzaghi

Le 15 mars : *Les ficelles de la musique POP* par Raphaël Noir

Versants littéraires

Le 8 mars : deux lauréats en tournée : Pierre Chappuis, Prix Renfer, et Isabel Ascencio, Prix Alpha

Expositions

Du 28 février au 26 avril : *Écritures du monde* en collaboration avec Interbiblio (Association faîtière des bibliothèques interculturelles suisses)

Du 9 mai au 19 juillet : *La BD avant l'album*

Du 6 septembre au 31 octobre : La Musique des Cadets

Du 16 novembre au 1^{er} mars 2015 : *Blaise Cendrars : Tout ça c'est digne d'être vécu*

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à 2 reprises, le 19 mars et le 3 novembre. Elle a accepté les comptes, le rapport d'activité 2014, le budget 2015 ainsi que la modification des horaires d'ouverture qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015. L'uniformisation de ces horaires a permis d'augmenter d'une heure l'ouverture de l'institution qui passe à 48 heures hebdomadaires.

Horaire :

LU 13-19h

MA-VE 10-19h

SA 10-16h

Personnel et statistiques

Effectif au 31 décembre 2014	Nombre de personnes	Nombre de postes
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Direction	1	1
Personnel régulier	29	18.90
<i>Total</i>	30	19.90
Stagiaires, apprenti-e-s	6	
<i>Total BV</i>	36	19.90
<u>Bibliothèque des Musées</u>	2	1
<i>Total</i>	38	20.90
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres)	9	
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	13	6.45
Centre de documentation	2	0.50
Personnel d'entretien	1	0.54
Stagiaires, apprenti-e-s	1	
<i>Total</i>	17	7.49
Personnel temporaire (ISP)	2	

Bibliothèque de la Ville	2014	2013	2012	2011	2010
<u>Documents délivrés</u>					
Lecture publique et salle de lecture	210'719	203'539	208'756	193'409	184'252
Discothèque	56'606	56'349	51'527	41'424	40'381
Recherches (DAV+Fonds spéciaux)	300	318	315	328	319
Documents d'archives consultés (DAV+Fonds spéciaux)	18'334	6'567	3'933	2'431	3'127
Scans effectués depuis le lecteur de microfilms	83	218	382	1'013	1'163
<i>Total BV</i>	286'042	266'991	264'913	238'605	229'242
Fréquentation	89'287	88'048	90'888	89'384	92'488
Jours d'ouverture	280	280	282	282	282
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	319	312	322	317	328
Nouveaux lecteurs inscrits	643	641	959	851	768

Nombre de lecteurs inscrits	12'620	11'754	11'838	15'898	15'124
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	6'515	6'555	6'763	6'925	7'035
Bibliothèque des Jeunes	2014	2013	2012	2011	2010
<u>Documents délivrés</u>					
Lecture publique	133'175	123'568	121'099	110'181	112'712
Centres de documentation	4'000	4'682	5'843	6'371	5'730
<i>Total BJ</i>	137'175	129'939	126'942	116'552	118'442
Nouveaux lecteurs inscrits	694	609			
Nombre de lecteurs inscrits	6'804	6'611			
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	5'076	5'008			
Total BV + BJ	423'217	396'930	391'855	355'157	347'684

Portail informatique	2014	2013	2012	2011	2010
Bibliothèque de la Ville					
Visites	48'033	47'375	41'614	37'089	38'786
Pages vues	107'691	109'839	102'684	101'413	113'797
Bibliothèques des Jeunes					
Visites	4'681	4'436	3'938	3'323	2'946
Pages vues	11'496	12'106	12'472	9'024	8'601

Avec 423'217 documents empruntés et consultés, les statistiques 2014 comptabilisent une augmentation de 6.6% par rapport à 2013. La possibilité de prolonger en ligne (Gateway), le délai de prêt des disques et l'ouverture de sa collection aux institutions du RBNJ ont mis fin à l'érosion des prêts de la Discothèque. La fréquentation de la Bibliothèque de la Ville enregistre une légère augmentation. La Bibliothèque des Jeunes enregistre, elle, une augmentation de 7.8% de ses prêts, due en partie aux actions en faveur des crèches, alors que ceux des centres de documentation des collèges diminuent de 14.5%. L'utilisation des ressources électroniques du portail informatique, qui fait l'objet d'un comptage en termes de visites et de pages consultées, marque le pas.

COMITÉ DE DIRECTION DES MUSÉES

Présidé par le Chef du dicastère et composé des membres des directions des quatre musées de la Ville et de l'administrateur du dicastère, cet organe de direction se réunit mensuellement. En cas de besoin et selon les thèmes abordés, le Comité de direction (CoDir) associe à ses travaux d'autres personnes ressources (délégué aux affaires culturelles, conservatrice du Musée paysan et artisanal (MPA), services transversaux, ...).

De la fermeture du Musée d'histoire naturelle (MHNC) pour préparer sa mue (juillet), à la réouverture du Musée d'histoire (MH) après 4 ans de travaux (octobre) en passant par le 40^e anniversaire du bâtiment du Musée international d'horlogerie (MIH) et les 150 ans du Musée des beaux-arts (MBA), l'année 2014 a été particulièrement riche en événements pour les musées de la Ville.

Au-delà de ces dossiers fondamentaux largement traités par le CoDir, voici quelques-uns des autres sujets traités:

Nouvelle politique tarifaire

Un important travail de réflexion a été mené afin de proposer une refonte de la politique tarifaire des musées de la Ville. Les festivités entourant la réouverture du MH et les 40 ans du bâtiment du MIH ont été l'occasion d'annoncer publiquement la nouvelle offre, particulièrement avantageuse, qui a reçu un accueil favorable des visiteurs. Mis à part l'attractivité des nouveaux tarifs, il faut également relever une fructueuse collaboration avec des institutions chaud-fonnières (MPA et Maison blanche), les musées locaux (Musée des beaux-arts, Musée d'horlogerie et Moulins souterrains) et Tourisme neuchâtelois.

Protection des Biens Culturels (PBC)

Abri PBC

Le traitement des problèmes de gestion climatique, identifiés en 2013, a débuté et devrait se terminer courant 2015. Cependant, quelques-unes des collections les moins fragiles ont, d'ores et déjà trouvé leur place dans ce nouveau dépôt. Une fois ce problème résolu, l'abri pourra enfin être entièrement occupé. Les travaux de rénovation du MBA accéléreront le transfert des collections de ce musée.

Collaboration avec l'Office de Protection Civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)

Suite à la formation organisée en 2013, la collaboration avec l'OPCMN a encore été développée. Des responsables ont été nommés de part et d'autre afin de permettre une avancée plus rapide dans ce dossier, notamment dans la mise à jour des procédures d'urgence.

Centre régional de dépôt des collections muséales

Sur impulsion du service cantonal de la culture, une étude a été lancée afin de déterminer la pertinence de la création d'un centre régional de conservation. L'étude est actuellement en cours et aucune conclusion n'est, pour l'heure, disponible.

Règlements des Commissions des musées de la Ville

Comme annoncé dans le rapport d'information du Conseil communal relatif aux missions, à l'organisation et à la politique des musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds (novembre 2009), il était nécessaire de mettre à jour les règlements des Commissions des musées (MBA, MH; MIH et Institutions zoologiques) devenus obsolètes. Le CoDir a naturellement travaillé sur ces dossiers avant qu'ils ne soient soumis aux Commissions puis au Conseil général. Les nouvelles versions des règlements ont été acceptées par ces différentes autorités.

Bibliothèque des musées

Alors que le début des travaux nécessaires à l'installation de la bibliothèque commune (MH, MIH et MPA) était planifié pour 2014, la réception du permis de construire en décembre a évidemment retardé ce chantier. Dès lors, la finalisation de ce dossier interviendra entre fin 2015 et début 2016. Parallèlement à ces difficultés matérielles, le travail scientifique et bibliothéconomique se sont poursuivis et avancent à un bon rythme.

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La Régie des Musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère.

En préparation de la réouverture du Musée d'histoire (MH), cette équipe pluridisciplinaire a été renforcée d'un quart de poste en 2014. Elle est aujourd'hui composée de huit personnes (pour 4.6 EPT), épaulée par quelques vacataires, et intervient quotidiennement dans les quatre musées de la Ville et, de manière plus ponctuelle, apporte son savoir-faire au Zoo ou au Musée Paysan et Artisanal.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique, la Régie travaille en parfaite collaboration avec le service Architecture et Bâtiments (SAB).

La Régie est aussi responsable de la sécurité et de la sûreté des institutions et de leurs dépendances. En 2014, les efforts dans ce domaine ont été maintenus. De nouvelles formations ont été dispensées, les procédures en cas d'urgence ont été renforcées et la mise à jour des installations s'est poursuivie.

En dehors de ces attributions quotidiennes, plusieurs projets importants ont largement occupé la Régie et son responsable.

Parmi ceux-ci, il faut évidemment citer la réouverture du MH qui a considérablement mobilisé l'équipe, tant dans d'un point de vue conception (choix de technologies, définition de procédures, ...) que d'un point de vue réalisation (installations techniques, assistance à la muséographie, nettoyages de fin de chantier, fête d'inauguration, ...). C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'un atelier commun a été réalisé dans des locaux anciennement occupés par le Musée international d'horlogerie. Il permet dorénavant aux équipes des musées de réaliser de petits travaux (menuiserie, brasage, restauration, ...) dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, la Régie a finalisé l'installation de l'abri de Protection des Biens Culturels. Malheureusement, cette mise en exploitation a confirmé des problèmes climatiques, déjà détectés fin 2013, pouvant endommager les collections. Afin d'éliminer cette menace, une étude a été menée et a permis de dégager, en collaboration avec des techniciens de musées, des solutions qui sont en cours d'implémentation.

Enfin, entre autres dossiers, le responsable de la Régie a très largement collaboré à la préparation du rapport sur les rénovations du Musée des beaux-arts qui seront effectuées en 2015 et qui occuperont largement l'agenda de cette nouvelle année.

COLLECTION D'ARTS INDUSTRIELS ET FONDS ANCIENS DE L'ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS

Locaux

Dans le cadre d'importants travaux de mise en conformité des bâtiments de l'EAA, la CAI a eu l'opportunité de déménager dans un local plus grand, rafraîchi et adapté à des bonnes conditions de conservation. Le mobilier a pu être complété grâce à un don de rayonnages d'occasion du Musée d'histoire et à l'achat de meubles à tiroirs.

Inventaire

L'inventaire de la collection se poursuit sur MuseumPlus, logiciel commun aux musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Formation

La responsable de la Collection a terminé en juin le cours de base muséologie auprès de l'ICOM suisse. Elle a également rédigé un mémoire de certificat intitulé «Une collection d'école : mise en valeur de la Collection d'arts industriels de l'Ecole d'arts appliqués dans le contexte scolaire actuel».

Visites

En conséquence du travail cité ci-dessus, les enseignants de l'EAA ont eu l'occasion de visiter la CAI et de recevoir une information ciblée et complète sur son histoire, son contenu, sur les possibilités d'utilisation dans le cadre pédagogique d'aujourd'hui et sur les conditions de conservation et de prêt.

Recherches

La responsable a été régulièrement sollicitée pour des recherches sur le contenu de la Collection, des Fonds anciens et des Archives de l'EAA.

Prêts

La Bibliothèque de la Ville a sollicité le prêt d'une affiche originale de Charles l'Eplattenier pour son exposition « La musique des Cadets d'hier à aujourd'hui. 1864-2014 ».

Dans le cadre de sa nouvelle exposition permanente, le Musée d'Histoire a conclu un prêt de longue durée pour quelques pièces et documents de la Collection et des Fonds anciens de l'EAA.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée international d'horlogerie

Introduction

2014 a été une année de transition pour le MIH qui a connu le départ, fin février, de son conservateur Ludwig Oechslin et l'entrée en fonction de son successeur, Régis Huguenin, début juin. Dans l'intervalle, la direction de l'institution a été assurée par Nicole Bosshart.

L'année, marquée par le 40^{ème} anniversaire du bâtiment du MIH, a été ponctuée d'événements qui ont rencontré un succès certain, comme en témoigne la très bonne fréquentation du musée. Parmi les 34'046 visiteurs, plus de 13'000 d'entre eux ont profité de plus de 35 manifestations gratuites.

Collections

Le MIH a pu durant l'exercice poursuivre l'enrichissement de ses collections, notamment grâce à des dons de particuliers ou d'entreprises, et également grâce à la générosité des amis MIH. Les objets suivants ont pu être acquis:

- 1 horloge de style Art nouveau
- 1 huile sur toile de L.A. Moeglin, représentant Daniel JeanRichard
- 1 ouvrage de Vitruve, *Les Dix livres d'architecture. Corrigez et traduits nouvellement en français, avec des notes & des figures*
- 1 demi chronomètre avec échappement spécial, signé Bachelard à Genève
- 1 horloge géographique avec cadran tournant Jour et Nuit, vers 1820
- 1 horloge Bulle Clock à mouvement électromécanique
- 1 montre réveil signée Georges Sauser, père de Blaise Cendrars
- 1 montre école d'horlogerie de Genève d'Emile Richon
- 1 montre-bracelet Lip électromécanique
- 1 chronographe Lip Roger Tallon
- 1 chronomètre-bracelet Lip
- Montre de poche à quantième perpétuel signé U. Oppliger à La Chaux-de-Fonds

Ces différents achats représentent une dépense de CHF 75'982.05.-, dont CHF 25'062.60.- ont été pris directement sur le budget acquisition, le solde étant pris sur le budget de la Fondation Maurice Favre.

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à de nombreux dons, notamment des pièces suivantes :

- 1 chronoscope Favag
- 2 montres chinoises Koncise Watch à cadrans émaillés
- 1 horloge à cadran peint, construite par M. Hans Jeger
- 1 coffret de Swatch créé à l'occasion des J.O.d'Atlanta
- 1 horloge Girod avec balancier spiral à impulsions magnétiques
- 1 horloge électrique squelette Jefferson Golden Hour
- 1 horloge électrique Master Crafters genre Atmos
- 1 pendulette électrique avec secondes Poole
- 1 horloge secondaire Seiko MC-120 pour bateau
- 1 montre d'appels d'urgence de marque Limmex
- 1 lot d'horloges à cadran spécial d'inspiration anthroposophe
- 1 montre-bracelet roumaine de marque Orex
- A l'occasion de la préparation de l'exposition *Time Sweet Time*, une demande de dons de montres contemporaines a été effectuée auprès des principales marques suisses. 41 montres bracelets ont été ainsi intégrées dans l'exposition, dans une section intitulée *La Collection de demain*.
- D'autre part, plusieurs fonds documentaires sont venus enrichir les fonds d'archives déjà existant, en particulier celui de l'ancien conservateur du musée, qui a remis au musée ses documents et archives personnels.

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée représente une somme de plus de CHF 303'000.-

Grâce au travail fourni par des stagiaires civilistes et au soutien de la Fondation Maurice Favre, l'entrée des données relatives aux objets et fonds spéciaux des collections du musée s'est poursuivie durant l'année dans le logiciel spécialisé Museum Plus. A la fin de l'année, plus de 15'600 fiches sont déjà enregistrées dans le système.

Exposition permanente

Le programme *Musée en mutation* s'est poursuivi durant l'exercice, avec l'inauguration en début d'année de l'Espace Instant. Dépourvue d'objets, cette zone est constituée de bornes interactives permettant aux visiteurs de se familiariser avec les notions de temps courts, et de tester des applications auditives et visuelles. L'espace Machine a été mis en place et les espaces Main et Pouvoir sont en voie d'achèvement.

Environ 500 m² de tapis coco ont été remplacés aux endroits de forte usure.

Expositions temporaires

- *Nouvelles Acquisitions*, du 21 mars 2013 au 28 février 2015.
Les objets et documents récemment entrés dans les collections du musée sont traditionnellement présentés au public durant une année, dans les trois vitrines placées sur la rampe qui conduit à l'étage de l'administration.
- *Time Sweet Time*, du 21 mars 2014 au 11 janvier 2015.
L'année 2014 marque les 40 ans de l'actuel bâtiment du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. L'exposition consacrée à cet anniversaire a été conçue sur le thème de la pertinence de l'accroissement des collections et dévoile en 40 étapes les pièces capitales qui sont venues les compléter. Sur le Promontoire, situé au centre du musée, quelques aspects retraçant l'histoire de l'institution et de ses principaux acteurs durant les quarante dernières années ont été évoqués, accompagnés de pièces et de documents.
- Du 10 au 17 novembre, quatorze tableaux réalisés par divers artistes mandatés par le détaillant d'horlogerie *Les Ambassadeurs* ont été présentés sur la passerelle du musée. Ces tableaux ont ensuite fait l'objet d'une vente aux enchères à Genève à l'occasion du 50^e anniversaire de la société, dont le bénéfice a été versé à La Fondation Maurice Favre.
- *Travaux de diplômés des Designers d'objets horlogers de l'École d'art*. Onze projets ont été présentés au public du 18 au 24 novembre sur la passerelle à l'entrée du musée.

Expositions à l'extérieur et prêt d'objets

Nous avons participé, outre aux traditionnelles promotions touristiques, aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- *Histoire de la Suisse*, du 1^{er} février 2009 au 31 janvier 2014. Exposition semi-permanente, Musée national, Zurich. Prêt de trois montres de poche et d'une montre-bracelet.
- Notre collaboration avec la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève s'est poursuivie durant l'année; plusieurs expositions d'horlogerie ont été organisées dans diverses parties du monde, notamment: *L'horlogerie, fille de l'Astronomie*, au Salon international de la Haute Horlogerie (SIHH), Genève, du 20 au 24 janvier 2014, et à Hong Kong du 30 septembre au 2 octobre 2014, dans le cadre du Salon Watches & Wonders. Prêt de cinq objets en relation avec l'astronomie, dont une pendule à planétaire de F. Ducommun.
- *Courir après le temps*, Musée olympique, Lausanne, du 5 juin 2014 au 18 janvier 2015.
Prêt d'un chronographe encreur de Rieussec.
- *Imagine Japan*, Musée d'ethnographie, Neuchâtel, du 20 juin 2014 au 19 avril 2015.
Prêt d'une horloge japonaise.
- *Die Älteste Taschenuhr der Welt*, Germanisches National Museum Nürnberg, du 4 décembre 2014 au 12 avril 2015. Prêt de deux horloges de style Renaissance.
- Durant les mois de septembre et octobre, présentation de l'exposition *Time Sweet Time* dans la vitrine ECAP située sur la place de la gare à Neuchâtel

Colloques et Animations

- Jeudi 20 mars, présentation de l'exposition *Nouvelles Acquisitions*, précédée de l'assemblée générale de la société des amisMIH, et suivie du vernissage de l'exposition *Time Sweet Time*, qui marque les 40 ans de l'actuel bâtiment du musée.
- Samedi 17 mai, *Nuit des musées*; sur le thème de *Sweet Night*, un éclairage spécifique a permis de créer une ambiance festive et de mettre en valeur les formes et volumes de l'architecture du bâtiment. Présentation d'objets, musique et spectacle de danse ont également agrémenté la soirée, avec une participation de 318 visiteurs
- Dimanche 18 mai, *Journée internationale des Musées*. Des visites guidées à thème portant sur les nouvelles acquisitions du musée ont ponctué cette journée fréquentée par plus de 140 visiteurs.
- Jeudi 22 mai: Inauguration de l'Espace Instant, nouvelle présentation d'une partie de l'exposition permanente.
- Samedi 21 juin, concert de l'Ensemble musical pour jeunes (EMJ) en lien avec le solstice d'été; cette manifestation a été répétée le 21 décembre à l'occasion du solstice d'hiver.
- Samedi 30 août, *A pas contés*. Près de 80 participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés en France voisine pour une balade sur le thème des Chemins de la Contrebande.

- Jeudi 18 septembre, remise du 20^e *Prix Gaïa*. Trois nouveaux lauréats ont été récompensés: M. Kari Voutilainen, lauréat dans la catégorie Artisanat-Création, M. Pierre Thomann, lauréat dans la catégorie Histoire-Recherches, et M. Henri Dubois, lauréat dans la catégorie Esprit d'entreprise.
- Samedi 18 et dimanche 19 octobre: weekend d'exception à l'occasion des 40 ans du bâtiment du MIH et de la réouverture du Musée d'histoire. Inauguration du Gnomon sur le parvis du musée, conférence-spectacle, visites guidées, concerts, ateliers d'initiation et animations diverses pour les enfants ont attiré plus de 2'000 personnes durant ces deux journées ensoleillées.
- Dimanche 2 novembre, *Bourse horlogère suisse*. Malgré la multiplication des bourses d'horlogerie et l'apparition de nouveaux marchés comme l'e-commerce, cette manifestation rencontre toujours un beau succès auprès des professionnels et des amateurs d'horlogerie ancienne. La fréquentation est un peu en baisse par rapport aux années précédentes, toutefois plus de 760 visiteurs ont été comptabilisés.
- Vendredi 14 et samedi 15 novembre, *Journées d'études autour du fonds Portescap*. Première manifestation organisée suite à la signature de la Convention liant la Ville de La Chaux-de-Fonds, l'Université de Neuchâtel et le MIH.
- *Le clin d'œil du mois*. Chaque mois, un objet exceptionnel symbolisant l'accroissement des collections a été mis en évidence par un marquage spécial dans les salles d'exposition. Annoncé dans l'agenda culturel de la Ville et dans le programme annuel du musée, l'objet choisi a été fréquemment présenté dans la presse locale.
- En collaboration avec le Collège Musical, qui fêtait son 90^e anniversaire, sept concerts apéritifs mêlant différents styles de musiques ont eu lieu dans la salle Hans Erni, suivis par un nombreux public.
- Depuis l'ouverture de l'exposition Time Sweet Time, à raison de deux présentations par mois, un programme intitulé *Sur le Coup de Midi* a été proposé aux visiteurs; des courtes visites de 30 minutes portant sur différents objets et thématiques ont eu lieu le mercredi à midi.

Relations avec la presse et activités médiatiques

Comme chaque année le MIH a pu compter sur une très large couverture médiatique. (Médias spécialisés – magazines de toute tendance – etc.).

Souvent en collaboration avec Tourisme neuchâtelois, de nombreuses radios et télévisions régionales, suisses et internationales sont par ailleurs venues tourner reportages et scènes diverses au musée confirmant l'attrait que le musée garde toujours. On peut citer en particulier la chaîne de télévision japonaise TBS, qui dans la série Word Heritage a consacré un reportage à l'horlogerie suisse et à la Chaux-de-Fonds, ainsi qu'une chaîne chinoise Shanghai Hantang Culture, qui a réalisé une émission sur l'histoire de l'horlogerie à partir des collections du musée.

Comptes et visiteurs

L'année du quarantième anniversaire a été bénéfique sur la fréquentation du musée, le nombre total de visiteurs s'élève à 34'046, soit une augmentation de près de 11%. 13'836 visiteurs ont bénéficié de l'entrée gratuite offerte à l'occasion d'événements spéciaux comme la Nuit des musées, la Journée internationale des musées, le week-end d'exception d'octobre, les concerts apéritifs du dimanche ou le dimanche matin de 10h à 12h pendant les mois d'hiver. Ces entrées gratuites représentent environ 39% du nombre total des visiteurs de l'année.

268 groupes ont visité le musée, ainsi que 104 classes, dont 32 de la ville et 72 provenant de l'extérieur. 356 visites guidées, de groupes ou scolaires ont en outre été conduites en 2014. D'autre part, 359 familles ont bénéficié du billet spécial qui leur est proposé.

A l'occasion de la réouverture du Musée d'histoire, un billet d'entrée commun aux trois musées du parc a été instauré, avec un billet à CHF 15.- valable 3 jours, accompagné d'un Pass annuel à CHF 30.-, donnant également droit à des réductions dans les institutions partenaires telles que le Musée d'horlogerie du Locle, la Maison Blanche et Tourisme Neuchâtelois Montagnes.

Le total des entrées représente la somme de CHF 268'276.55.-

Les ventes d'articles à la boutique ont rapporté la somme de CHF 127'501.43.- (hors TVA). Malheureusement, le succès de la montre MIH a considérablement diminué, deux ventes ont cependant eu lieu.

Le montant des locations de salles à des tiers totalise la somme de CHF 12'604.32.- (hors TVA), à laquelle s'ajoute un montant non facturé de CHF 7'787.50- pour des utilisations des salles par la Ville, des institutions partenaires, des sponsors ou par des gratuités accordées par le Conseil communal.

Les locations des vitrines commerciales installées à l'entrée pour des entreprises représentent la somme de CHF 62'754.85.-

Centre d'études Institut l'homme et le temps

Bibliothèque et documentation

Les activités courantes du Centre d'études (CET) consistent à répondre aux nombreuses demandes de passionnés, de collectionneurs, d'étudiants, de scientifiques, de journalistes, de marques horlogères et d'institutions culturelles de la Suisse et du monde entier, à les guider dans leurs recherches documentaires, et éventuellement à les accueillir sur place.

Les travaux effectués à la Loge maçonnique présentent un certain retard, puisque son ouverture était initialement prévue en septembre 2014. 350 mètres linéaires de documents ont été déplacés, notamment le fond de la Chambre suisse d'horlogerie, le fond Portescap, les périodiques et les catalogues de vente. Un désherbage représentant 50 mètres linéaires a été effectué; il s'agissait de doublets ou de documents divers qui ne rentraient pas dans notre

politique documentaire. Ce désherbage a été documenté. 50 mètres linéaires de documents ont été traités contre les moisissures et reconditionnés. Tout ce matériel a été entreposé dans les abris du musée, dans le Compactus installé en fin d'année dernière, et une partie retournera ensuite dans la bibliothèque de la Loge.

Concernant les collections de machines entreposées dans ces locaux, un travail de nettoyage, de contrôle d'inventaire, de photographie, de déplacement dans les nouvelles réserves communes et de conditionnement a été effectué par trois civilistes. Environ 500 machines et outils d'horlogerie ont ainsi été traités. Ils ont également traité et conditionné une collection de plus de 2'000 plaques gravées et cadrans divers, qui a également rejoint les réserves. Un travail de nettoyage des objets et machines du fond Portescap a également été entrepris, certaines machines ayant dû être traitées par rayon X à cause de moisissures détectées à l'intérieur des bâtis.

Concernant la bibliothèque proprement dite, le traitement et l'indexation à la norme CDU a été pratiquement achevé. Afin de réorganiser la Docuthèque, qui comprend plus de 5'000 documents divers, le groupe de travail a choisi d'utiliser le logiciel Museum Plus, déjà utilisé pour l'inventaire des pièces de collection.

Parallèlement à tous ces travaux, la bibliothécaire a poursuivi le raccrochage des livres dans RERO et surtout commencé l'indexation des ouvrages non encore traités.

L'enrichissement de la bibliothèque s'est néanmoins poursuivi par l'achat de documents ainsi que par le don de nombreux ouvrages spécifiques à l'horlogerie et à la mesure du temps. Les dossiers de presse et autres documents émis par les entreprises horlogères, qui constituent une source de renseignements utiles aux chercheurs et aux utilisateurs de la bibliothèque, ont été récoltés comme les années précédentes lors des salons et foires horlogères.

Publications

Deux nouveaux ouvrages, publiés en collaboration avec les éditions Athena Verlag à Oberhausen, sont venus enrichir les éditions Institut l'homme et le temps:

- *Die Unternehmensgeschichte von IWC Schaffhausen : eine Schweizer Uhrenhersteller zwischen Innovation und Tradition*, David Seyffer
- *Geschichte, Konstruktion und Anwendung des Astrolabiums bei Zifferblättern astronomischer Uhren*, Günther Oestmann

D'autre part, une traduction en français de l'ouvrage de Stefanie Mahrer, *Handwerk der Moderne: Jüdische Uhrmacher und Uhrenunternehmer im Neuenburg Jura 1800-1914* est actuellement en cours et sera publiée avec le soutien de la Fédération suisse des communautés israélites et du Bureau de contrôle des métaux précieux.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne

Diverses pendules ont été entretenues pour être présentées dans la collection permanente en état de marche. D'autres pièces de la collection, ainsi que quelques objets particulièrement intéressants appartenant à une clientèle extérieure, ont été restaurés durant l'année.

En plus des travaux pratiques de restauration, les artisans du Centre s'occupent également des photographies des pièces de la collection, ainsi que de l'entretien des horloges de clocher mécaniques de la ville.

Les prestations du Centre (entretien des horloges de la Ville – clochers et autres - restaurations pour une clientèle extérieure) ont été comptabilisées pour un montant de CHF 28'540.-

Restauration, entretien, conservation

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien des pièces fonctionnelles de la collection.
- L'entretien des horloges installées dans les services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges de clocher de la Ville.

Ils ont exécuté la conservation/restauration des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou dans d'autres lieux:

- Montre de poche (Inv. I-1549), nettoyage complet et remontage
- Horloge-mère Landis & Gyr (Inv. IV-927), démontage, déplacement et remontage
- Machine à fabriquer les vis (Inv. VI-751), nettoyage partiel
- Chronomètre de marine H. Motel (Inv. IV-93), restauration partielle
- Cadrature de quantième perpétuel (Inv. I-1607), révision complète
- Montre de poche G. H. Guye (Inv. I-589), nettoyage
- Horloge timbreuse J.F. Pfeiffer (Inv. IV-597), révision et installation dans l'espace Pouvoir
- Chronomètres à tourbillon (Inv. I-496 et I-198), restauration complète
- Régulateur J-P Droz (Inv. IV-85), restauration complète
- Horloge géographique à cercles tournants (Inv. IV-929), restauration en cours.

Un stagiaire en formation au Cifom Ecole technique du Locle comme technicien en restauration/complication a été accueilli à l'atelier pendant 3 mois, sous la direction des deux artisans du centre. Il a durant cette période exécuté différents travaux de restauration sur des montres et pendules de la collection du musée:

- Horloge comtoise première époque Inv. IV-430), retouche
- Pendule française de style Louis XIV (Inv. IV-436), révision complète
- Régulateur de précision signé Henri Koenig (Inv. IV-140), révision complète
- Échappement de démonstration à ancre ligne droite (Inv. V-199), révision complète
- Mouvement de chronographe Reymond Frères (Inv. I-655), révision complète
- Montre de poche française de type oignon (Inv. I-19), restauration complète
- Pendule neuchâteloise de style Louis XVI (Inv. I-23), révision complète
- Chronomètre de marine signé Breguet et Fils (Inv. IV-136), restauration partielle.

Travaux de restauration pour la clientèle

- Pendule neuchâteloise à grande sonnerie, révision complète
- Pendule neuchâteloise Zénith, révision complète
- Régulateur de Breguet avec équation du temps, restauration complète en cours.

Divers

- Remontage hebdomadaire des horloges de la collection
- Photographies d'objets de la collection pour les dons et achats et les nouveaux Espaces Instant et Pouvoir
- Préparation du matériel pour les ateliers enfants
- Formation pratique à l'atelier pour les guides et les hôtesse d'accueil
- Changements de piles et entretien des montres de la boutique

Outre leur participation aux séances hebdomadaires du MIH, les deux artisans ont également participé au groupe de travail Musée en mutation. Ils ont en plus fourni un gros travail de recherche, de préparation et de construction pour le nouvel espace Instant, dans lequel sont présentées diverses animations.

Ils ont également suivi durant plusieurs demi-journées un cours de formation de prises de vues photographiques spécialement adapté aux objets horlogers.

Organisation et administration

Commission

La commission se compose des membres suivants:

Jean-Pierre Veya, directeur des affaires culturelles, Jean-René Bannwart, président.

Membres: Mmes et MM. Marie-Laurence Heinkel, Simona Pekarek Doeher, Natalie Tissot, Janine Vuilleumier, Jean-Jacques Haldimann, Paul-André Hartmann, François Matile, Xavier Perrenoud, Mario Sessa, Antoine Simonin, Roman Winiger.

M. François Matile a exprimé le souhait de se retirer de la Commission, après 16 ans d'activité, d'abord comme membre du bureau, puis comme vice-président.

Assistent également à la commission avec voix consultative:

Ludwig Oechslin	conservateur du MIH, remplacé dès le 1 ^{er} juin par M. Régis Huguenin
Nicole Bosshart	directrice adjointe
Jean-Michel Piguet	conservateur adjoint
Jacques Favre	président de la Fondation Maurice Favre
Claude Laesser	représentant des amisMIH

Deux représentants du personnel.

La commission s'est réunie à 3 reprises, les 4 février, 20 août et 18 novembre, les deux séances de printemps ayant été supprimée suite au départ à la retraite de M. Oechslin à fin février, et à l'arrivée de M. Huguenin début juin.

La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie : M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Pascal Landwerlin (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Le Bureau de la commission conserve la même composition:

M. Jean-René Bannwart, président

M. François Matile, vice-président jusqu'à fin 2014

Mme Marie-Laurence Heinkel, secrétaire

La direction du musée assiste également aux séances du Bureau.

Personnel

Hormis le départ à la retraite de Ludwig Oechslin et l'entrée en fonction de Régis Huguenin, l'année 2014 n'a pas connu de modifications importantes sur le plan du personnel.

Une nouvelle stagiaire MPC a commencé son activité au sein du secrétariat le 19 août. La nouvelle formation des stagiaires MPC réclame un investissement beaucoup plus important du secrétariat, de l'ordre de 20%. Le contrat de l'ancienne stagiaire a été prolongé d'une année, à 60%, ce qui a permis de limiter un peu la surcharge de travail du secrétariat.

Dans le cadre de la réorganisation de la bibliothèque, les engagements temporaires de 2013 ont été reconduits pour une collaboratrice scientifique et pour un assistant en information documentaire (AID).

Trois civilistes ont pu être engagés pour des durées diverses, pour des travaux en lien avec l'atelier de restauration, l'inventorisation des collections, ainsi que pour des travaux de préparation pour l'installation de la nouvelle bibliothèque. Des deux documentalistes qui bénéficient d'une bourse de l'Etat de Neuchâtel, une seule a poursuivi son activité durant l'exercice.

Séances de travail

Les trois membres de la Direction du musée, le responsable de la régie des musées, le technicien de musée, une personne de la boutique, un des artisans restaurateurs et les deux secrétaires se réunissent tous les mercredis matin pour une séance d'organisation hebdomadaire sous la présidence de la directrice adjointe. Un procès-verbal de séance, **InfoMusée**, rédigé à tour de rôle par les secrétaires est remis chaque semaine à l'ensemble du personnel.

La séance hebdomadaire de coordination technique du lundi matin est présidée par le responsable de la régie des musées. Elle réunit le conservateur, le conservateur adjoint, l'équipe de régie, le technicien d'exposition et un(e) représentant(e) de l'atelier.

Un groupe de travail *Musée en mutation* réunissant la direction du musée, le technicien de musée, les deux restaurateurs de l'atelier et deux guides s'est rencontré une fois par mois durant toute l'année, afin de coordonner et de préparer les thèmes et contenus des différents espaces encore à terminer.

Relations avec les musées, les écoles, l'Université de Neuchâtel et les Hautes Ecoles Spécialisées

En plus de leur activité déployée à la gestion du musée, les membres de la direction ont entretenu des relations suivies avec les institutions mentionnées ci-dessus ; toujours très étroites, ces relations permettent des échanges fructueux dans les domaines scientifiques et relationnels.

La convention signée en 2013 par l'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds pour intensifier les collaborations entre l'Université et le MIH est entrée en vigueur en septembre 2014. Des journées d'études autour du fonds Portescap ont été organisées. Elles ont permis de concrétiser les relations entre le MIH et l'UniNE dans une perspective interdisciplinaire. Le MIH est appelé à connaître un développement de son positionnement sur le plan de la recherche scientifique, effet d'une part de la réorganisation et du renforcement de la direction avec la nomination survenue à l'automne de Madame Rossella Baldi en tant que conservatrice adjointe, et de l'arrivée prévue d'un directeur de recherche engagé par l'Université de Neuchâtel.

Organes de soutien

Fondation Maurice Favre

A l'exception du remplacement de M. Oechslin par M. Huguenin, le Conseil de la Fondation n'a pas changé. Il est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du Musée international d'horlogerie) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

Membres: M. Jacques Favre, président, Mme M.-Th. Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. J.-R. Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. L. Berthet, N. Bosshart, R. Barbezat, M. Ditisheim, Jérôme Favre, P. Gyax, R. Huguenin, Fr. Jeanneret, J. Jolidon, Cl. Laesser, M. Perret, J.-P. Veya.

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 2 juin, il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2013. Il a également procédé à un regroupement de certains postes, qui ont été intégrés soit dans le compte Achats objets de collection soit dans celui des Expositions et animations. Un nouveau compte a été créé pour les dons provenant de la vente organisée par les Ambassadeurs.

Association des amisMIH

Deux personnes ont exprimé le désir de quitter le comité de l'association: M. G. de Salis et M. Laurent Schmidlin. Lors de l'assemblée générale de mars, une nouvelle personne a été nommée, il s'agit de Mme Hélène Pasquier, responsable du patrimoine chez ETA SA à Granges. Le comité est actuellement composé de: Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. F. Beltrami, I. Brossard, H. Pasquier, L. Pierbattisti, L. Bodenmann, J.-L. Renk, C. Laesser, J.-M. Piquet, F. Kyburz, P.-A. Vuille.

M. J.-R. Bannwart, président de la Commission du Musée, et M. Régis Huguenin, conservateur, sont invités à participer aux séances du comité.

Le Bureau est composé d'une équipe de quatre personnes ayant chacune une tâche spécifique: Lise Berthet, présidente, Michel Ditisheim, relations avec les sponsors, Irène Brossard, organisation de manifestations, et Jean-Luc Renk, organisation d'événements.

Le site Internet propre à l'association, www.amismih.ch, enregistre un succès croissant, surtout depuis la mise en ligne en plusieurs langues: le site existe maintenant en français, anglais, allemand et italien.

Les diverses activités proposées par l'association rencontrent toujours beaucoup de succès:

- À Pas Contés, la traditionnelle sortie des amis du Musée d'horlogerie du Locle, du Musée de la Montre de Villers-le-Lac et du MIH a réuni près de 80 participants pour une balade en France voisine sur le thème des Chemins de la Contrebande.
- Visites guidées gratuites. L'association des amisMIH propose tout au long de l'année des visites guidées du Musée international d'horlogerie tous les premiers dimanches du mois à 10h30. La prestation du guide est offerte et l'entrée au musée est gratuite d'octobre à fin mars.
- Un cycle de trois conférences a été organisé par M. Renck en juin sous la dénomination *Les CirConférences du Temps*. Exposés, création musicale et jeux d'acteurs viennent agrémenter et élargir les thèmes proposés.

Une campagne de recrutement pour accroître le nombre des membres de l'association a été effectuée durant l'année, conjointement avec la création d'un nouveau prospectus publicitaire. L'association compte au total plus de 438 membres et permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du Musée international d'horlogerie.

Les amisMIH, toujours soucieux de promouvoir et d'aider l'institution, ont entre autres soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du Musée. Pour 2014, le montant remis à la Fondation Maurice Favre se monte à CHF 70'000.-

Au 31 décembre 2014, les membres sponsors étaient au nombre de 58.

Conseil scientifique de l'Institut

Fortement sollicités par d'autres activités, deux membres ont exprimé leur désir de cesser leur activité au sein du Conseil: M. J. Neiryndck et M. P. Gyax. D'autre part, L. Oechslin étant parti en retraite a été remplacé par le nouveau conservateur M. Régis Huguenin-Dumittan. Le conseil se compose des membres suivants: Mme N. Sougy, présidente; Mmes N. Bosshart, E. Herz, N. Tissot; MM. J.-Ph. Arm, J.-R. Bannwart, Ph. Geslin, R. Huguenin, Ph. Mairot, J.-M. Piquet, E. Saluz, T. Schenkel, P. Thomann.

La stagiaire documentaliste a assisté aux séances et a assumé les procès-verbaux.

Le Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année, et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du musée dans ses tâches scientifiques. Les Journées d'études en lien avec l'Université ont été évoquées, en relevant les buts de cette collaboration: mettre en avant les richesses des fonds documentaires du MIH auprès des chercheurs au sein et en dehors du monde académique, et également donner à cet événement un angle interdisciplinaire afin d'impliquer plusieurs facultés.

Une des préoccupations du Conseil a été la recherche de nouveaux membres; plusieurs personnes de différents milieux ont été contactées, et le futur directeur de recherches nommé par L'UniNe, qui fera le lien entre l'Université et le MIH, sera également membre du Conseil.

Conclusion et remerciements

2014 a été marquée par la célébration du 40^{ème} anniversaire du bâtiment du MIH, salué par l'exposition temporaire Time sweet Time qui a rencontré un vif succès auprès du public.

L'année était aussi empreinte de renouvellement au niveau de la direction avec le changement de conservateur. Cette période de transition n'est toutefois pas terminée puisqu'une nouvelle conservatrice adjointe a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2015 en prévision du départ à la retraite de Nicole Bosshart fin avril.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au directeur des Affaires culturelles, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

L'année 2014 a été marquée par le 150^e anniversaire du Musée des beaux-arts. Plutôt que par une commémoration, le musée a préféré fêter cet anniversaire à travers un programme d'expositions et de manifestations renforcé et étendu sur l'année entière, qui a revisité de manière originale les différentes valeurs et spécificités qui en 150 ans ont peu à peu construit l'identité actuelle du musée. Le programme d'exposition s'est inscrit dans la ligne habituelle du musée, mais a proposé en 2014 des expositions d'envergure exceptionnelle.

L'année a commencé un peu en avance (en décembre 2013) avec la Biennale d'art contemporain, qui depuis 1864 met en valeur l'art neuchâtelois et constitue un des événements fondateurs du musée. A l'occasion du 150^e anniversaire du Musée, une partie introductive, faisant figure de retour historique, a été proposée aux visiteurs : « Aux origines de la Biennale. L'art contemporain au XIX^e siècle ». Cette exposition complémentaire a proposé aux visiteurs de découvrir une sélection d'œuvres présentées durant les premières expositions bisannuelles (aujourd'hui biennales), dès 1864, du Musée des beaux-arts et emblématiques de ce qu'était l'art contemporain au XIX^e siècle.

La 3^e édition de la *Nuit de la photo* a, le temps d'une soirée, pris possession du Musée des beaux-arts, en plus de différents lieux culturels emblématiques disséminés dans la ville de La Chaux-de-Fonds, pour présenter des projections de photographes contemporains.

La seconde exposition de l'année, « L'art belge entre rêves et réalités. Chefs-d'œuvre du Musée d'Ixelles » a été développée en collaboration avec le Musée d'Ixelles (Bruxelles, Belgique) et l'Espace Bellevue de Biarritz (France). Elle a permis de confronter l'art suisse des 150 dernières années, qui constitue le cœur de la collection du musée, à l'art belge de la même période, à travers le prêt exceptionnel d'œuvres d'Ensor à Magritte, de Jan Fabre à Théo van Rysselberghe. L'exposition a connu deux itinérances (Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, puis l'Espace Bellevue de Biarritz), et a permis aux visiteurs la découverte exceptionnelle des œuvres emblématiques des collections du Musée d'Ixelles (rendue possible par la fermeture du musée pour cause de travaux) formant un panorama impressionnant de 150 ans d'art belge.

Le week-end de célébration du 150^e anniversaire du Musée s'est déroulé durant deux jours en juin. Cette belle fête d'anniversaire avec des animations et événements étonnants a permis de redécouvrir les collections sous un jour inattendu. A cette occasion, le jubilé a été marqué par un programme très riche et varié, proposant des événements gratuits pour tous types de publics au musée, dans le parc des musées et dans la ville, mobilisant l'ensemble des collaborateurs du musée : déjeuner sur l'herbe, inauguration officielle, lâcher de ballons, visites guidées, défilé de mode, films, installations des frères Décosterd, cours de danse, ateliers pour enfants, performances, spectacles et concerts. Les visiteurs ont été nombreux à participer à cette manifestation ouverte à tous.

La collaboration entre l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds et le Musée a, cette année encore, donné lieu à l'exposition des travaux de diplômés des étudiants en terminale, du 21.06 au 29.06.2014, permettant ainsi aux visiteurs, étudiants, professeurs et aux familles de pouvoir découvrir leurs travaux.

Afin de présenter au public les acquisitions récentes faite par le Musée au cours des dernières années, l'exposition « Autour de la collection. Nouvelles acquisitions. 1^{ère} partie » lui a permis de découvrir une sélection d'œuvres d'art régional et international issues de donations, de legs et d'achats.

L'été a été résolument contemporain avec la première grande exposition monographique en Suisse du groupe d'artistes russes AES+F, qui a notamment représenté la Russie à la Biennale de Venise et dont la sortie de chaque nouvelle vidéo constitue désormais un événement international. L'exposition « AES+F. The Liminal Space Trilogy. Au seuil du paradis et de l'enfer » a proposé aux visiteurs de découvrir la trilogie de vidéos, installations, sculptures spectaculaires de ce collectif d'artistes russes qui a déjà présenté de nombreuses expositions internationales (Barcelone, Berlin, Bruxelles, Hong-Kong, Lisbonne, Melbourne, Moscou, New-York, Paris, Vienne). Leurs œuvres mettent en résonance photographie de mode, compositions picturales de la Renaissance, jeux vidéo, images numériques, cinéma et publicité qui, après un minutieux travail de montage, plongent le spectateur dans un monde inquiétant et surprenant. L'exposition a été créée en collaboration avec le MultiMedia Art Museum et la Galerie Triumph (Moscou, Russie).

Un nouvel accrochage temporaire a été présenté au public début octobre. Il s'agissait d'une sélection d'œuvres de l'artiste français contemporain François Rouan, prêtées par la Galerie Ditesheim & Maffei (Neuchâtel). Le vernissage de ce nouvel accrochage a été accompagné par une présentation de trois films de l'artiste, suivie d'une discussion avec François Rouan.

L'année s'est conclue en beauté avec une grande exposition consacrée, après Le Corbusier en 2012, à une autre grande figure artistique chaux-de-fonnière, Blaise Cendrars. L'exposition « Blaise Cendrars au cœur des arts » est une exposition majeure de cette année du 150^e anniversaire à plus d'un titre. Il s'agit d'une création originale, développée par le commissaire de l'exposition Gabriel Umstätter en collaboration avec des institutions importantes, comme la Bibliothèque Nationale Suisse (Berne), qui conserve le Fonds Blaise Cendrars et sous l'attention bienveillante de Miriam Cendrars, fille de Blaise Cendrars, qui a suivi l'évolution du projet tout au long de son développement, et avec le parrainage de l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin.

L'exposition a proposé aux visiteurs de redécouvrir l'écrivain chaux-de-fonnier en mettant en lumière ses nombreux rapports avec les différents arts et artistes de son époque : cinéma (Abel Gance, Charlie Chaplin), graphisme et typographie (Cassandre), musique (Honegger, Milhaud, Stravinsky), peinture (Chagall, Robert et Sonia Delaunay, Léger, Modigliani), édition ou encore publicité.

Pour ce faire, ce ne sont pas moins de 400 œuvres et documents qui sont présentés dans cette exposition, représentant une quarantaine de prêteurs suisses et internationaux, publics et privés, comme, par exemple, parmi les institutions publiques : Musées d'art et d'histoire, Genève ; Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds ; Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel ; Centre Pompidou, Musée national d'art moderne / Centre de création industrielle, Paris ; Cinémathèque française, Paris ; Collection de l'Art Brut, Lausanne ; Collections d'art de la Confédération, Berne ; Dansmuseet, Stockholm ; Fondation Beyeler, Bâle ; Kunsthau, Zurich ; Kunstmuseum, Soleure ; Kunstmuseum – Fondation Im Obersteg, Bâle ; Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds ; Musée du Petit Palais, Genève ; Musée Picasso, Paris. Une scénographie originale a été créée par l'agence Onlab (Berlin-La Chaux-de-Fonds) en collaboration avec le commissaire de l'exposition.

Un nombre très important de visiteurs suisses et étrangers sont venus voir l'exposition en 2014 et tant les spécialistes que la presse lui ont réservé un accueil très favorable. Cette exposition a renforcé significativement le positionnement du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds au niveau international, contribuant ainsi à renforcer par la même occasion l'image de La Chaux-de-Fonds comme ville de culture, à la fois dynamique et riche de tradition. Au niveau local, l'exposition restera probablement dans la mémoire des nombreux élèves des écoles qui ont pu bénéficier de visites guidées spécifiques, ainsi que dans celle d'un très large public qui l'a plébiscité ainsi que les diverses visites guidées thématiques.

L'exposition s'est également accompagnée d'un riche programme d'événements associés : expositions, visites guidées, conférences, concerts, spectacles, lectures, performances, cinéma, projections. Ce vaste programme « Une saison au cœur des arts avec Blaise Cendrars » a associé le Centre d'études Blaise Cendrars, ainsi que les diverses institutions culturelles du canton : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Centre de culture ABC, Club 44, Galerie « Cabinet Le Labyrinthe », Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN), Galerie La Locomotive, Librairie « Le Cabinet d'amateur », Lycée Blaise Cendrars, Maison Blanche, Musée des beaux-arts du Locle, Théâtre Atelier de marionnettes « La Turlutaine », Théâtre Populaire Romand (TPR).

En parallèle à l'exposition « Blaise Cendrars au cœur des arts », le Musée a collaboré avec la classe de 2^e année de la section bijouterie de l'Ecole d'arts de La Chaux-de-Fonds, dont les élèves ont présenté leurs créations lors de l'exposition « L'or », fruit de leur travail autour du roman de Blaise Cendrars.

Les quatre expositions de l'année (Biennale, L'art belge, AES+F et Blaise Cendrars) ont été accompagnées par des publications richement illustrées comprenant des textes écrits par des spécialistes (historiens et critiques d'art, historiens de la littérature) et les commissaires d'expositions.

Le soutien financier exceptionnel de la Ville, ainsi que des nombreux mécènes (Société des amis du Musée des beaux-arts (SaMba), La Loterie Romande, Fondation Jan Michalski, Ernst Göhner Stiftung, BCN Fondation culturelle, Contrôle des Métaux Précieux,) a permis de financer le riche programme de l'année et les publications.

Des collaborations importantes ont été développées avec les médias (Espace 2, L'Hebdo, Nasha Gazeta) et les autres partenaires (Aeroflot, Bibliothèque Nationale Suisse / Fonds Blaise Cendrars, Archives littéraires suisses, Cinémathèque française, Fluxum Foundation, Payot Libraire).

Chaque exposition a été accompagnée d'ateliers pour enfants et de visites publiques gratuites. Le Musée a aussi organisé des visites gratuites pour les enseignants et les élèves de la région, ainsi que pour des étudiants des hautes écoles et des universités, des spécialistes ou des chercheurs. Le Musée, seul ou en collaboration avec d'autres institutions, a également participé aux manifestations internationales, nationales et régionales comme la Nuit européenne des musées et la Journée internationale des musées.

Tout au long de l'année le Musée a proposé au public un programme varié de visites, jeux de pistes et ateliers pour enfants consacrés aux salles de l'exposition permanente. Pour faire découvrir au public les trésors de la collection du musée, des visites gratuites ont été organisées chaque dernier dimanche du mois, confiées à des historiens et amateurs d'art qui ont chacun proposé un parcours personnel à travers la collection permanente. En simultanée, le Musée proposait pour les enfants une visite gratuite, ou un jeu de piste. Afin de répondre aux attentes des enfants non-francophones, le Musée a proposé des visites-ateliers bilingues une fois par mois.

Les « visites-sandwich » pendant la pause de midi ont été également très appréciées des visiteurs, tout comme les visites pour célibataires qui connaissent, et ce dès leur lancement, un grand succès. Le Musée a aussi organisé des visites gratuites pour les enseignants et les élèves de la région, accueilli des stagiaires et permis aux futurs conservateurs-restaurateurs de la Haute Ecole ARC d'étudier de près les œuvres de la collection. De nombreux professeurs sont venus étudier et visiter les expositions temporaires et permanente avec leurs étudiants en formation supérieure (université, écoles d'arts appliqués).

Une place importante a été donnée en 2014 aux relations avec les institutions de l'Instruction publique (écoles, universités, hautes écoles) : accueil des stagiaires universitaires, visites pour les enseignants et groupes scolaires, la mise sur pied d'une exposition des travaux de diplômes d'élèves de l'Ecole d'arts appliqués en collaboration avec les enseignants de toutes les sections. Cette attention portée au jeune public s'est manifestée également par la mise à disposition de brochures pédagogiques (projet Ecole-Musée), élaborées en collaboration avec les écoles et les autres Musées de la Ville.

Le Musée a poursuivi son travail dans le domaine de la conservation préventive. La poursuite de la restructuration des dépôts internes du musée a été facilitée par la mise à disposition d'une partie des nouveaux dépôts extérieurs. Le technicien du musée, assisté d'un technicien de collection mandaté et de collaborateurs techniques vacataires, ont continué à assurer le conditionnement des œuvres et le déplacement d'une partie de la collection (tableaux de grands formats) vers ces nouveaux dépôts.

Plusieurs contrôles et restaurations ont été effectués cette année par le technicien de musée et trois restauratrices mandatées. La présence de larves d'insectes xylophages détectée en 2013 a été éradiquée avec succès grâce au traitement par anoxie effectué par la restauratrice mandatée, et terminé au mois de février 2014.

La régie des musées a également mené différents travaux relatifs au renforcement de la sécurité et de la sûreté, ainsi que divers travaux du bâtiment, comme l'installation d'une porte coupe-feu au premier étage, au niveau supérieur de la cage d'escalier reliant l'ancien bâtiment et l'extension.

Le Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds a accepté la demande de crédit de CHF 3'900'000.- pour le remplacement du système de gestion climatique, l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment et la mise à niveau des dépôts du Musée. Préalablement au vote par le Conseil général, une visite complète du Musée avait été organisée pour les conseillers. Le Musée rouvrira ses portes en novembre 2015, une fois les travaux achevés.

Une collaboratrice administrative a continué le travail sur le logiciel d'inventaire « MuseumPlus », assurant la mise en place de procédures de saisie et la formation des utilisateurs, suscitant des adaptations du logiciel en concertation avec le prestataire extérieur et encadrant les civilistes du musée affectés au récolement de plusieurs centaines d'œuvres. Le petit laboratoire de photographie, installé dans le dépôt d'arts graphiques, a permis de documenter des centaines d'œuvres pour cette base de données.

Le travail de traitement des dossiers de donations et de legs a continué à être effectué de manière régulière suite à son amélioration dès 2013. L'année 2014 a été marquée par le legs important d'œuvres d'art contemporain et d'art africain (complétant ainsi la collection Seylaz du Musée) de M. Paul Gnaegi, qui a légué sa collection à la SaMba.

L'année a aussi été marquée par un travail important sur la préparation de grandes expositions à venir ces prochaines années, d'envergure nationale ou internationale. Dans le cadre de la préparation de ces futurs projets, le Musée a beaucoup collaboré avec des commissaires et chercheurs extérieurs (G. Piron, R. Landar, « L'utopie du réel. Le design soviétique 1953 – 1985 » / 2015-2016; L. Langer, A. Maradan, A. Nessi : « Léopold Robert, rétrospective » / 2018).

La poursuite du travail de communication suivi et sur le long terme mis progressivement sur pied depuis quelques années (mailings réguliers, dossiers de presse détaillés, conférences et visites de presse) a continué à asseoir la visibilité du musée au niveau national et international, contribuant ainsi à l'amélioration de l'image de la ville. Le travail exceptionnel en continu de deux collaborateurs du musée sur le développement du site Internet du musée et des pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) a permis d'amener les nouveaux publics et mieux promouvoir les activités de l'institution. Les expositions et les événements du musée ont été couverts régulièrement par les médias suisses et internationaux, qu'il s'agisse de la presse écrite (L'Impartial, L'Express, Le Temps, La Tribune de Genève, 24 heures, Nordic Magazine, Bilan, Femina, L'Hebdo, Le Matin Dimanche, Accrochages, Les Arts et les Lettres, Vie protestante, Market Magazine, Der Bund, Tages Anzeiger, Kulturpur, The Verge, Artribune, etc.) ou de la radio et de la télévision (RTN, Canal Alpha, RTS, BNJ.TV). Cette attention de la presse a fourni une occasion de susciter un intérêt renouvelé pour le Musée et la Ville. Les prêts d'œuvres de la collection pour des expositions importantes en Suisse (Lens/Crans-Montana, Zurich) et à l'étranger (Amsterdam, Barcelone, Ferrara, Lodève, Madrid, Marseille, Tokyo) ont également contribué à cette visibilité.

Expositions/ Publications / Evénements

Expositions temporaires (rez-de-chaussée, salles d'expositions temporaires)

- **71^e Biennale d'art contemporain**, 08.12.2013 - 09.02.2014. En collaboration avec la SaMba. Catalogue de l'exposition, Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, 2013. Coordination: Sophie Vantieghem et Lada Umstätter. Rédaction: Sophie Vantieghem, avec les contributions de Mayte Garcia-Julliard et Gabriel Umstätter. (1842 visiteurs du 1^{er} janvier au 9 février 2014)
- **Aux origines de la Biennale. L'art contemporain au XIX^e s.** 08.12.2013 – 09.02.2014. Commissaire scientifique: Sophie Vantieghem.*
- **L'art belge entre rêves et réalités**, 09.03.2014 – 01.06.2014. Commissaire scientifique : Claire Leblanc avec une contribution de Lada Umstätter. Publication sous la dir. de Claire Leblanc, Silvana Editoriale, 2014. Guide de visite de 12 pages. (3809 visiteurs)
- **AES+F. The Liminal Space Trilogy. Au seuil du paradis et de l'enfer.** 06.07 – 28.09.2014. Commissaire général: Lada Umstätter avec une contribution du comité curatorial (T. Arzamasova, L. Evsoyich, E. Svyatsky, V. Fridkes, O. Sviblova, D. Khanki, G. Umstätter). Publication, Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, Galerie Triumph, Silvana Editoriale, 2014. (3283 visiteurs)
- **Blaise Cendrars au cœur des arts**, 16.11.2014 – 01.03.2015. Commissaire général: Gabriel Umstätter avec une contribution de Sophie Vantieghem et Lada Umstätter. Publication sous la dir. de Gabriel Umstätter, Silvana Editoriale, 2015. Guide de visite de 32 pages. (3020 visiteurs jusqu'au 31 décembre 2014)

Expositions temporaires (1^{er} étage, salles d'expositions permanentes et salle consacrée aux expositions de la collection ou des acteurs culturels de la région)

- **Autour de la collection. Nouvelles acquisitions. 1^{ère} partie**, 17.05.2014 -01.03.2015*
- **Rencontre avec l'artiste François Rouan**, 04.10.2014, suivie du nouvel accrochage d'œuvres de l'artiste prêtées par la Galerie Ditesheim/ Maffei (Neuchâtel), 04.10.2014 – 01.03.2015*
- **Diplômes de l'Ecole d'arts appliqués**, 21.06 – 29.06.2014. (487 visiteurs)
- **L'or**, Exposition de la classe de 2^e année de bijouterie de l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds, 07.12 – 23.12.2014*

Evénements

- **Nuit de la Photo**, 3^e édition, 15.02.2014. En collaboration avec l'association « La Nuit de la Photo » *
- **Fête du 150^e anniversaire du musée**. 07.06 -08.06.2014. Coordination : groupe de travail des collaborateurs du Musée (1280 visiteurs)

*Note : quand le musée présente plus d'une exposition ou un événement en même temps, le nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteurs pour 2014 : 16'272

(13'405 entrées non scolaires et 2863 scolaires / 180 classes)

Animations, ateliers, concerts, lectures, projections, conférences

- **Ateliers ludiques pour le jeune public** (3-16 ans) dans le cadre de toutes les expositions temporaires et pour la collection permanente.
- **Nuit et Journée internationales des musées**: visites guidées thématiques, visites de l'exposition temporaire et de la collection, ateliers pour enfants.
- **Corum 2014 Yearly Seminary**: suite à la demande de l'entreprise, le Musée a accueilli le séminaire annuel de la marque horlogère, rassemblant leurs collaborateurs du monde entier pour une journée pour la présentation de leur conseil annuel et de leur nouvelle collection de montres.
- **Conférence de presse de Pro Juventute Arc jurassien** avec la présentation de nouvelles cartes de vœux créées par 3 artistes de la région : Denis Roueche, Raymond L'Epée et Stéphanie Jeannet.
- **« Une saison au cœur des arts avec Blaise Cendrars »**: lectures, concerts, spectacles, projections de films, performances, visites interactives et ateliers jeune public autour de l'exposition « Blaise Cendrars au cœur des arts ».

Visites guidées publiques

Visites commentées de toutes les expositions temporaires par la conservatrice, conservatrice assistante et commissaires d'exposition, ainsi que par les guides du musée

Visites commentées de la collection

- **Visites-Sandwich : une visite gratuite chaque dernier mardi du mois à 12h15, une pause de midi culturelle et conviviale.**
 - **Goûter l'art en deux langues** : une visite ludique bilingue de la collection **pour les enfants de 6-12 ans chaque dernier jeudi du mois à 15h45 accompagnée par un petit goûter.**
 - **Voyage à travers la collection pour les adultes et visite ludique pour les enfants (jeu de pistes, découvertes, etc.)**: deux **visites simultanées gratuites chaque dernier dimanche du mois à 11h15.**
- Nouveauté :**
- **Afterwork – Art for singles** : visite thématique gratuite un jeudi par mois à 18h15 sur l'exposition temporaire ou permanente pour les célibataires, amoureux de l'art ou curieux.

Activités complémentaires de la conservatrice et de la conservatrice suppléante

En plus de son travail régulier de conservation, de programmation et de mise sur pied des expositions, d'animation (visites commentées, conférences), de recherche de fonds et de gestion administrative du musée, la conservatrice a :

- Participé aux séances de groupements professionnels : Groupement des Musées Neuchâtelois, Association des Musées de l'Arc Jurassien, ICOM-AMS (Conseil International des Musées – Association des Musées Suisses) et Association des Musées des beaux-arts Suisses dont elle est membre du bureau, ainsi qu'au Forum des 100, aux réunions de la Fondation René Bauermeister et du comité d'acquisition du Musée gruérien de Bulle.
- Elle a donné :
- Donné des visites et conférences pour l'Université de Genève (département d'histoire de l'art), Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, Musée des beaux-arts du Locle et le Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne.

En plus de son travail régulier la conservatrice suppléante a donné :

- des conférences à l'Université Populaire Neuchâteloise (UPN – Section des Montagnes), au Zonta Club Neuchâtel (Member of Zonta International – Advancing the Status of Women Worldwide) et à l'Académie de Meuron de Neuchâtel.

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence des co-présidents Mme Valérie Mathez et M. Angelo Melcarne.

Principales activités de la Société : Organisation et mise en place de la 71e Biennale et participation active à la programmation spéciale pour le 150e anniversaire du Musée ; Rencontre avec l'artiste Raymond L'Epée dans sa maison/atelier à Corcelles dans le cadre des visites d'ateliers d'artistes ; Voyage culturel traditionnel annuel à Turin. Catalogage et déménagement de la collection d'art moderne et d'art primitif de Monsieur Paul Gnaegi, suite à son généreux legs à la société ; Collaboration avec Pro Juventute pour la production de trois nouvelles cartes de vœux réalisés par les artistes participant à la Biennale.

Prêts d'œuvres du musée

Charles L'Eplattenier, *Coucher de soleil à Pouillerel*, huile sur toile, 1900 et *Au sommet (Mont-Racine)*, huile sur toile, 1904 / **Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier**, *Femme au voile*, huile sur toile, 1933 et *Sofa Ditisheim*, bois massif en acajou et tissu, 1915-16 : du 28.01 au 11.05 à la Fundacio la Caixa, Barcelone et du 11.06 au 13.10 à la Fundacio la Caixa, Madrid

Félix Vallotton, *Nu à l'écharpe verte*, huile sur toile, 1914 : du 14.02 au 01.06 au Musée Van Gogh, Amsterdam et du 15.06 au 15.10 au Musée Mitsubishi, Tokyo

Henri Matisse, *Jeunes filles au jardin*, huile sur toile, 1919 : du 23.02 au 15.06 au Palazzo del Diamanti, Ferrara, Italie

Roger Bissière, *L'Ange de la Cathédrale*, huile sur toile, vers 1946 : du 21.06 au 02.11 au Musée de Lodève et du 08.12.2014 au 15.02.2015 au Musée des beaux-arts, Marseille

Edouard Vallet, *Jeune homme au chapeau*, pastel sur papier: du 18.09.2014 au 01.02.2015 au Musée national suisse, Zürich

Le Corbusier (Charles-Edouard Jeanneret, dit), Fauteuil / fauteuil de bureau / repose-pieds, acajou, 1915 et boîtiers de montres des élèves de l'Ecole d'art appliqués de La Chaux-de-Fonds: du 26.09.2014 au 08.02.2015 au Museum für Gestaltung, Zürich

Edouard Kaiser, *Atelier de boîtiers*, huile sur toile, 1893 / *Les barons (Fondeurs d'or)*, huile sur toile, 1905 et **Félix Vallotton**, *Série des Intimités*, 10 gravures sur bois, 1897-98 : du 18.12.2014 au 19.04.2015 à la Fondation Pierre Arnaud, Centre d'art, Lens/Crans-Montana

Donations / Acquisitions

Application de la nouvelle charte de la politique d'acquisition et de la procédure de donation via le *Formulaire de proposition de donation* et la *Check-list pour l'évaluation d'une œuvre*.

Dons

Don de M. Félice Graziano, Genève

- **Madeleine Woog**, *Femme priant*, huile sur toile, non daté, 87 x 105 cm
- **Madeleine Woog**, *Sans titre* (portrait), huile sur toile, non daté, 64 x 81.5 cm
- **Charles Barraud**, *"Fruits"*, huile sur toile, 1939 : don de Mme Kisling, Berne
- **Georges Dessouslavy**, *Composition – Le Doubs inspirée par le Paysage de La Roche*, huile sur toile, 1947 : don de M. Krebs, Cortaillod

Don de Mmes Marie-Pierre Walliser, Bienne et Marie-Jeanne Hool, Dietlikon :

- Œuvres de **Charles Lauper** (1878-1915) : buste (fillette), sans date ; boîte émaillée, sans date ; table de travail (*"Pensées"*) et tabouret, 1905 (Ebénisterie Péter, La Sagne) ; table d'appoint (à ouvrages) et chaise, 1905 (Ebénisterie Péter, La Sagne) ; vase émaillé, sans date ; pendule de table, sans date ; Salon dit "Majorelle" (ensemble de 5 pièces : une table, trois chaises et une causeuse) ; *"L'Eté"* (bas-relief monté sur support en métal), vers 1904 ; pendentif en forme de livre, sans date ; bas-relief (métal repoussé) encadré ; ensemble de cinq médaillons émaillés (sujets figuratifs/allégoriques)

Don de Mme Lucy Claudine Hurni, Genève :

- **Adrien Gogler** (1885 – 1976), *Sans titre*, 4 aquarelles sur papier, 1908 / 1919 / 1930 / 1923

Don de M. Philippe Racordon, La Chaux-de-Fonds :

- **Luc Torregrossa**, *Sans titre*, gouache sur papier, sans date, 40 x 79.2 cm

Don de Mme Silvia de Pietro-Weissenbach et M. Henri Weissenbach, Leuk-Stadt

- **Henri Weissenbach (1891 – 1966)**, *La Tentation de Saint-Antoine*, huile sur toile, 1924, 100 x 100 cm

Don de la Paroisse Réformée, La Chaux-de-Fonds :

- **Léon Perrin**, projet pour la sacristie du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds, sans date, encre et gouache sur papier, env. 30 x 40 cm
- **Léon Perrin**, projet pour la sacristie du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds, sans date, encre et gouache sur papier, env. 30 x 40 cm
- **Claude Loewer**, *Sans titre*, gravure, sans date, env. 30 x 40 cm

Acquisitions

- **Eugène Gaujean** d'après Gustave Moreau, *L'Apparition*, gravure, non daté, 43 x 33 cm
- **Christian Gonzenbach**, *Irreifac*, 2011, céramique, émail au bronze

Œuvres d'artistes de la Biennale : acquis par la Société des amis des arts :

- **Cosimo Terlizzi**, *La benedizione degli animali*, installation (vidéo et sculpture), 2013
- **Myriam Lubin**, *The political critic I-IV*, fusain et crayon sur papier, 2013

- **Denis Roueche**, *Natures mortes*, 4 photographies, 2011

Société Suisse de Gravure :

- **Alex Kratz**, *Alex*, aquarelle sur papier Somerset satin blanc, 2014
- **Not Vital**, *Sans titre*, gravure sur papier Bhutan, 2012
- **Christian Vetter**, *I V N N*, Lithographie 3 couleurs sur papier Rives, 2013

Propriétaire anonyme (La Chaux-de-Fonds) :

- Un ensemble important de peintures et d'œuvres sur papier des artistes suisses et internationaux de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle (en cours d'inventorisation).

Conservation/ Restauration /Inventaire

Mme Anouk Gehrig Jaggi, restauratrice, a effectué les travaux suivants :

- a établi les constats d'état des œuvres d'art avant et après les différentes expositions : *Aux origines de la Biennale*, *L'art belge entre rêves et réalités*, *AES+F. The Liminal Space Trilogy*, *Blaise Cendrars au cœur des arts* ;
- a contrôlé et restauré des tableaux de la collection en vue de leur prêt à des musées en Europe et au Japon ;
- a finalisé le traitement par anoxie des tableaux de la Collection Junod.

Achat de matériel divers pour la conservation/encadrement et le rangement des œuvres dans les dépôts.

Poursuite du conditionnement et déménagement des tableaux de grands formats dans les dépôts extérieurs de la Ville.

Achat de matériel divers pour la conservation/encadrement et le rangement des œuvres dans les dépôts.

Poursuite du conditionnement et déménagement d'œuvres d'art dans les dépôts extérieurs de la Ville.

Ajout de données dans le nouveau logiciel d'inventaire MuseumPlus : création d'environ 400 fiches complètes, entrées de 168 adresses, 175 auteurs/intervenants, 3 bibliographies, 20 expositions (internes et externes) et modifications de plus de 2308 fiches (ajout de photographies, genres d'œuvres, biographies, corrections diverses).

Commission

La Commission du musée s'est réunie 5 fois sous la présidence de M. Claude-André Moser. Elle a examiné le rapport d'activités, les comptes et remarques 2013 et entériné le budget 2013.

Elle a pris part à des discussions concernant les points suivants :

Projet du nouveau règlement de la commission, changement de la politique tarifaire des musées et évolution des options prises, bilan de la SaMba, suite de l'affaire Constable, 150^e anniversaire du musée et son bilan, rapport de gestion 2013, état actuel des recherches de fonds et de l'avancement de la préparation des expositions *AES+F. The Liminal Space trilogy* et *Blaise Cendrars au cœur des arts*, bilan de la Nuit et de la Journée des musées, perspectives 2015 : prévisions concernant la fermeture du musée et travaux en perspective (rapport au Conseil général sur la réhabilitation du bâtiment), programme des expositions et animations, remplacement de la conservatrice pendant son congé maternité.

Elle a également accueilli M. Régis Huguenin-Dumittan, nouveau conservateur du MIH.

Bibliothèque /Archives

Notices importées d'Easypump : 132 (2013) ; 128 (2014) ; Notices créées : 47 (2013) ; 56 (2014) ; Notices indexées : 114 (2013) ; 117 (2014) ; Notices tirées de RERO : 848 (2013) ; 992 (2014) ; Total des notices : 5385 (2013) ; 6561 (2014).

Archivage photographique des expositions temporaires du Musée par le photographe Pierre Bohrer et par un collaborateur technique.

Bâtiment/ Équipement

- Installation de ventilateur de pulsion au sous-sol et sous la toiture
- Remplacement de la gâche défectueuse de la porte de l'entrée administration (2e)
- Contrôle général des extincteurs
- Achat d'un condensateur et d'ampoules diverses

Personnel

Contrats à durée déterminée

- Cinq civilistes ont effectué leur service comme assistants à la médiation culturelle et à la gestion des collections (janvier – décembre).
- Deux stagiaires en histoire de l'art et muséologie ont effectué un stage de six mois comme assistants scientifiques (février - décembre).
- Deux stagiaires en conservation-restauration de la Haute Ecole ARC ont effectué un stage de deux mois comme assistants à la conservation-restauration des collections (mai – août).

Divers

- Le Musée a également collaboré avec des commissaires externes (voir les détails dans la partie consacrée aux expositions) et une collaboratrice bénévole (relecture des textes et inventaire des œuvres dans les dépôts extérieurs).

- A partir de la fin octobre 2014 la conservatrice est partie en congé maternité. Afin de palier à cette absence de quatre mois et pendant une période de grande charge de travail (notamment liée à l'exposition « Blaise Cendrars au cœur des arts » et à l'organisation de la fermeture du Musée) la solution de remplacement suivante a été trouvée : augmentation de 20% de taux d'activité de conservatrice assistante afin qu'elle puisse assurer la suppléance et attribution de 50% et 10% supplémentaires pour le travail scientifique à deux collaborateurs du Musée.

Formation du personnel

- Cours HE-Arc Conservation/restauration *L'éclairage et la conservation* : conservatrice assistante
- Cours de muséologie de l'ICOM (2013-2014) et formation *Le droit et les musées* au Centre du droit de l'art à Genève : collaboratrice administrative
- Cours de l'ICOM, *L'accueil des publics en anglais* : surveillante-guide
- Cours d'allemand : réceptionnistes
- Cours annuel (bilan de l'année, information sur la programmation, visite du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel, discussion, échanges) : tout le personnel

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2014 en bref

Ce millésime peut être considéré comme historique pour l'institution. En février, l'administration a regagné le bâtiment et occupé les deux bureaux du 1er étage. Les 17-18-19 octobre, le musée a rouvert ses portes après quatre ans de travaux, dans le cadre d'un week-end d'exception organisé conjointement avec le MIH, qui célébrait les quarante ans de son bâtiment actuel, et le MBA.

Cette réouverture coïncidait également avec le lancement d'une nouvelle offre tarifaire pour les trois musées du parc disponible en version trois jours et sous la forme d'un pass annuel.

La forte affluence et les commentaires enthousiastes ont constitué une belle récompense pour l'équipe du musée qui n'a pas ménagé ses efforts pour achever la mise en place de la nouvelle collection permanente dans les délais.

La réouverture était aussi l'occasion de lancer une offre de médiation culturelle destinée à des publics variés qui met un accent particulier sur le jeune public soit individuellement soit dans le cadre scolaire.

L'institution poursuit sa marche vers la spécialisation et la professionnalisation des différents secteurs d'activité comme l'inventaire, la conservation des collections, la médiation culturelle, l'accueil.

Commission

Composition de la commission : président : M. David Jucker, vice-présidente : Mme Sylvie Pipoz, secrétaire : M. Christophe Stawarz, membres : Mme Ariane Maradan, MM. Bertrand Leitenberg et Rudolf Schlaepfer.

Délégué à la commission de construction : M. David Jucker.

Des démarches seront entreprises après la réouverture du musée pour atteindre le plein effectif de sept membres.

La commission a tenu quatre séances, les 12 février, 28 avril, 23 juin et 1er décembre. En plus des objets statutaires, elle a suivi l'avancement de la rénovation et la communication prévue pour la réouverture du musée. Elle a examiné également la nouvelle politique tarifaire des musées du parc et le projet de nouveau règlement de la commission.

Personnel

Pour 2014, le tableau du personnel se présente ainsi :

- conservatrice : 80 % (50 % MH, 10 % archives, 20 % financé par une réaffectation du budget des archives)
- collaboratrice administrative : 20 % CDMax jusqu'au 30 juin; du 1er juillet au 31 décembre à 50 % CDMax (+ 50 % au MHNC). Cette collaboratrice sera engagée à 50 % en CDI dès le 1er janvier 2015, retrouvant le statut qui était le sien jusqu'à fin 2010.
- technicienne de musée : 20 % CDMax jusqu'au 31 janvier 2015
- technicienne de musée : 60 % CDMax jusqu'au 31 décembre 2014. Suite à une réorganisation du poste, la titulaire de cette fonction sera engagée dès le 1er janvier 2015 en CDI à 80%.
- collaboratrice scientifique : 50 % CDI
- collaborateurs scientifiques : 2 personnes engagées à 37.5% en CDMax jusqu'au 31 décembre 2014 + un peu moins de 30 % durant deux mois pour l'un des collaborateurs financé par un crédit spécial affecté à l'inventaire avec Museum Plus
- 3 hôtesses d'accueil : 50 % CDI engagées depuis le 1er octobre
- 2 surveillants : 25% CDI engagés depuis le 1er octobre.

Afin de respecter le calendrier de la mise en place de la muséographie, le Musée a attribué quatre mandats :

- un mandat de recherche iconographique à la personne qui avait déjà accompli un mandat similaire en 2013 : 4 mois à 50 % et 3 mois à 20 %
- un mandat de rédaction des textes de l'exposition permanente confié à la même personne qu'en 2013 : 10 % durant le premier trimestre 2014
- un mandat de chef de projet portant sur la réalisation de deux expositions temporaires : 50 % CDMax du 1er janvier au 30 juin 2014
- un mandat de collaboratrice scientifique chargée de la communication et de l'offre de médiation culturelle : 50 % CDMax du 1er juillet au 31 décembre 2014. Ces deux derniers mandats ont été confiés à la même personne. Ils étaient spécifiquement orientés vers la réouverture du musée. Cette collaboratrice sera engagée à 25 % CDI dès le 1er janvier 2015.

Nous avons accueilli une restauratrice de céramique en stage au Musée des beaux-arts. Elle a été présente dans notre institution durant 2 mois à 20 % env. pour compléter sa formation initiale.

Administration

La forte charge de travail due à la reprise des activités normales du musée a entraîné le retour à 50 % de notre collaboratrice administrative dès le 1er juillet pour mettre en place, notamment, la gestion de la nouvelle boutique et de l'accueil. Le passage à une caisse enregistreuse électronique (modèle similaire à ceux du MBA et du MIH) a nécessité une adaptation qui se poursuivra en 2015 pour tirer parti de façon optimale des ressources statistiques offertes par cet équipement.

Accueil/surveillance

Par souci de rationalisation, il a été décidé d'assurer l'accueil et la surveillance en semaine uniquement avec une hôtesse. Cette personne peut s'appuyer sur la surveillance vidéo et, en cas de problème, demander l'intervention des collaborateurs installés dans les bureaux du 1er étage. Un surveillant n'est présent que durant le week-end.

Les séances mensuelles du personnel du MH nécessaires à la coordination et au maintien d'une cohérence entre les membres de l'équipe ont été maintenues jusqu'à la réouverture. Vu la durée de ces séances, il a été décidé de créer des sous-groupes afin d'alléger les réunions. Ces différents sous-groupes, dirigés par la conservatrice, correspondent à des domaines spécifiques et permettent aux collaborateurs d'élaborer une réflexion générale puis de se répartir les tâches. Les sous-groupes sont les suivants : 1) gestion (gestion-administration-accueil-boutique), 2) inventaire (conservation des collections-inventaire-dépôts); 3) médiation/communication (promotion-médiation culturelle-communication).

Durant toute l'année, le régisseur des musées et son équipe ont été fréquemment sollicités pour des choix d'équipement (p.ex. éclairage), des conseils des installations diverses et la formation des collaborateurs en matière de sécurité. La régie est également fortement mise à contribution pour l'entretien du musée.

Service civil

Nous avons accueilli trois personnes en affectation au service civil pour une durée totale de 3 mois. Leurs travaux étaient principalement liés à la muséographie et à la préparation de la réouverture.

Il faut souligner combien l'équipe du MH, dans un contexte de travail stressant et complexe, a su faire preuve d'ingéniosité, de créativité, de patience, de professionnalisme et de bonne humeur.

Formation du personnel

- « Cours de base en muséologie », cours ICOM-Suisse, 17 jours répartis sur 2013 et 2014 dans différents musées en Suisse romande : collaboratrice scientifique en CDI
- « Améliorer la qualité des visites guidées », cours ICOM-Suisse, 1 jour, au Musée des beaux-arts du Locle : collaboratrice scientifique en CDI (participation à titre privé)
- « CAS de médiateur/trice culturel/le », EESP, Lausanne, 2 jours/mois durant 16 mois (octobre 2014 – février 2016) : médiatrice culturelle en CDI puis en CDI (participation à titre privé avec un soutien financier de la Ville)
- « Support-socle », He-Arc conservation-restauration, Neuchâtel, 2 jours: technicienne de musée à 60%
- « L'éclairage et la conservation, normes et réalités », He-Arc conservation-restauration, La Chaux-de-Fonds, 1 journée: conservatrice et technicienne de musée à 60%.

Commission de construction pour la rénovation du Musée d'histoire

La commission a tenu 8 séances durant l'année, principalement consacrées au suivi des travaux et des coûts de l'architecture et de la muséographie. La 37ème séance, tenue le 17 décembre, était en principe la dernière. Le Musée d'histoire tient à remercier cette instance qui a piloté la rénovation dans un esprit consensuel et constructif.

La commission s'est notamment préoccupée du fonctionnement de l'informatique utilisée comme support d'information dans la muséographie. Après une phase de test juste avant l'ouverture du musée et une période d'affinage des installations après l'ouverture, le fonctionnement des diverses bornes informatiques est maintenant stabilisé à un niveau pleinement satisfaisant.

Il s'agissait d'une expérience nouvelle pour le SIEN qui a consenti des efforts importants pour satisfaire les besoins de l'utilisateur aussi bien dans la phase de mise en place des installations que dans le suivi de leur fonctionnement.

Le Musée a poursuivi sa politique de visites du chantier. Ainsi, profitant de l'intervalle entre la fin de la transformation architecturale et le début de l'installation de la muséographie, une visite architecturale du musée était proposée dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants installés en ville qui ont répondu en nombre à cette invitation. Les membres de la Société des amis du Musée d'histoire (SAMH), les collaborateurs du Service architecture et bâtiment, les membres du comité de parrainage de la recherche de fonds de la SAMH ainsi que les anciens présidents du Conseil général ont bénéficié également d'une telle visite.

Equipement informatique et gestion des collections

Au moment du retour de l'administration du musée dans la villa Sandoz, au début de février, les objets conservés provisoirement dans les bureaux de la rue de la Serre 23 ont été transférés dans les dépôts, essentiellement au dépôt 2.

La collaboration avec la Société d'histoire et d'archéologie (SHAN) s'est poursuivie dans le cadre du site Internet "Images du patrimoine" qui permet la mise en valeur d'une petite sélection d'objets et de documents

Museum Plus : statistiques, protocoles et généralités

- 128 fiches minimales : elles suivent le protocole d'inventaire mis en place en 2012 qui est appliqué essentiellement aux objets destinés à l'exposition permanente.
- Les fiches suivantes sont insuffisantes en matière d'inventaire minimal : elles sont extrêmement réduites, rédigées pour satisfaire les contraintes du dépôt 2 (pour des questions de conservation, les collections doivent être réparties par matières constitutives) ; tout devra être repris et complété pour arriver au niveau de la fiche minimale du protocole d'inventaire.
 - 218 fiches sommaires : fiches destinées à renseigner certains éléments tout en restant en-dessous des critères minimaux.
 - 316 fiches de localisation : fiches dont l'objectif unique est de donner une localisation définitive aux objets.

Les forces de travail ont été focalisées principalement sur les tâches liées à la réouverture ; pour faire face à cette situation exceptionnelle, des fiches temporaires ont été réalisées afin d'avancer dans le processus. Ces fiches temporaires (dites fiches « de localisation » et « sommaires ») seront reprises en 2015. De même, la validation définitive des fiches minimales a été laissée en suspens par manque de temps et sera reprise l'année suivante.

Les photographies pour l'inventaire ont été faites par les collaborateurs scientifiques et les techniciens de musée.

Le protocole relatif à l'iconographie a été mis de côté pour respecter les priorités et sera repris en 2015.

Collaboration avec Mus-e : thésaurus

La collaboration avec les musées d'histoire régionale disposant du logiciel Mus-e permet au MH d'avoir accès à un thésaurus commun. L'utilisation de ce thésaurus permet de gagner du temps lors de recherches et de faciliter la collaboration avec les institutions en possession de collections similaires à celles du MH. Le MH a maintenu sa participation à la constitution dudit thésaurus tout en restant en retrait pour respecter ses priorités liées à la réouverture et reprendra un rôle plus actif en 2015. Cette collaboration nécessitera cependant une contrepartie à long terme à laquelle le MH devra penser, probablement sous la forme de partage de données d'inventaire en donnant accès à un certain nombre d'informations de nos fiches.

Contrats types

La formalisation des procédures et des documents types liés aux modes d'acquisition des collections s'est poursuivie ; dans le cadre de la nouvelle exposition permanente, il a été possible de les utiliser déjà en partie et de les tester. L'année prochaine permettra de les améliorer sur la base de l'expérience réalisée.

Dépôts

La rénovation du musée a eu pour conséquence une séparation entre le lieu d'exposition et le lieu d'entreposage et d'inventorisation des objets. Ce changement oblige à repenser l'organisation de la prise en charge des objets. Les techniciens de musée ont peu avancé sur le travail en dépôt dès fin mars environ, leur temps ayant été mobilisé essentiellement par les préparatifs des collections en vue de la réouverture.

Dans les deux dépôts :

- Le travail de rangement général et de mise en dépôt définitive part maintenant sur de bonnes bases, mais va encore demander beaucoup de temps. Il occasionne une lourde charge de travail (temps et main d'œuvre).
- Sortie des objets prévus pour l'exposition permanente du MH, ainsi que des objets prêtés pour deux expositions temporaires en dehors du MH. Préparation et retour des objets non sélectionnés pour la collection permanente et retour des prêts pour expositions externes. Une petite partie des objets non sélectionnés est encore rangée, prête au départ, dans un des locaux du MH.
- Rangement des espaces: rodage du protocole de contrôle et de traitement des objets qui entrent dans les dépôts. Le personnel commence à être formé et fait de moins en moins d'erreurs.

Au quotidien, la technicienne de musée à 60% veille également au respect des normes et du protocole par les équipes du MIH et du MBA qui viennent entreposer des objets dans ces espaces communs aux musées de la Ville.

Dans le dépôt 1:

- Le mobilier historique a rejoint ce dépôt et a été stocké, sauf la belle chambre de la ferme Reichenbach et le plafond de la ferme des Arbres (démontés). La première se trouve encore en garde-meuble et le second dans la grange de la ferme des Arbres. Au printemps 2015, ces deux éléments d'architecture rurale devraient trouver place dans la ferme Droz-dit-Busset en cours de rénovation par l'ASPAM.

- Les anciens meubles de rangement en métal qui se trouvaient encore en garde-meuble ont été installés pour certains dans nos dépôts et d'autres donnés au Musée industriel de l'Ecole d'art.
- Ces transferts ont permis de réduire fortement le volume loué dans le garde-meuble.
- La quasi-totalité du mobilier du MH a été transféré sur des palettes plastiques, nettoyé, contrôlé et installé dans les racks et sur la mezzanine. Le travail de protection par la pose de non-tissé (Tyvek) sur les objets est en cours.
- On constate malheureusement qu'une fois le mobilier rangé de manière compatible avec un stockage de longue durée, le dépôt est presque rempli par les objets du MH.
- Il reste encore à enregistrer la totalité de ces objets dans MuseumPlus avec leur localisation définitive.

Dans le dépôt 2:

- Amélioration de la gestion climatique: vidange des déshumidificateurs 1 à 2 fois par semaine, contrôle régulier de l'évolution des objets isolés et du climat, participation à la réflexion sur le système de ventilation qui sera installé en 2015 après démontage de l'ancien système devenu obsolète.
- Préparation des locaux en vue des travaux sur la ventilation (déplacement temporaire de cartons et caisses hors du local de quarantaine, enregistrement d'une bonne partie des tableaux et des objets stockés dans le local de ventilation, déplacement des drapeaux qui seront traités en priorité en début 2015.
- Enregistrement, contrôle et stockage définitif de la totalité des fusils, des sabres et des épées.
- Début du traitement des objets et des tableaux.
- Contrôle de l'application du protocole de gestion du dépôt, avant sa mise en place officielle.

Entretien des collections

Cette année, l'accent a été mis sur le traitement des objets qui prendront place dans la nouvelle muséographie. Tous les objets 3D qui ont rejoint l'exposition permanente ont été nettoyés, stabilisés et restaurés quand cela s'est avéré nécessaire. Lorsque c'était possible, les objets ont été traités par la technicienne de musée à 60 %. Les pièces suivantes ont été confiées à des restaurateurs externes:

- Fusil à silex De Brod : remise en état du mécanisme de mise à feu
- Modèle réduit de train électrique : nettoyage et consolidations ponctuelles
- Les huiles sur toiles : portraits d'Henri II d'Orléans Longueville et de J. de Stavay-Mollondin, une vue de la gare aux marchandises en hiver signée Aubry, une vue sur le quartier nord de la ville vers 1900, le grand panorama de La Chaux-de-Fonds en 1886 signé J. Calame.

Bibliothèque du musée

Comme l'année dernière, la bibliothécaire (poste à 25 % rattaché à la Bibliothèque de la Ville) a concentré son travail sur le catalogage des documents historiques dans RERO.

Elle a été associée aux travaux du groupe de réflexion sur les bibliothèques des musées. Le projet de réunir, à l'horizon de l'automne 2014, les bibliothèques du MIH et du MH dans l'extension septentrionale de la Loge L'Amitié a pris du retard en raison de divers problèmes de locaux qui sont maintenant résolus. Le passage à une nouvelle cotation en CDU débutera dès janvier 2015 au MH alors qu'il est déjà très avancé au MIH. La suppression des doublets entre les deux musées (sans valeur éditoriale ou historique) se fera parallèlement au changement de cotation qui sera réalisé avec l'aide d'un assistant en information documentaire.

Muséographie

A partir de février, la conservatrice et les collaborateurs scientifiques se sont entièrement dédiés à la préparation de la nouvelle exposition permanente. Concrètement, ce travail a consisté à affiner les contenus en fonction de la littérature à disposition, des soutiens réguliers apportés par des intervenants proches du MH, des projets d'expositions des autres musées du parc et du travail d'inventaire réalisé jusque-là qui avait permis d'établir une sélection d'objets, déjà validés pour la plupart.

Afin de présenter des objets en adéquation avec les thèmes choisis, les collaborateurs scientifiques ont finalisé les recherches d'objets complémentaires auprès de musées et institutions de la région, du canton le cas échéant. De nombreuses collaborations fructueuses avec des institutions publiques (Bibliothèque de la Ville, Musées de beaux-arts, Musée international d'horlogerie, Musée paysan et artisanal, Ecole d'art de la Ville, Association Maison blanche, Musée de La Sagne, Musée de La Béroche, Laténium, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ECAP) et des collectionneurs privés ont ainsi pu être développées ou mises sur pied. La gestion des demandes de prêt et la préparation des contrats de prêts qui ont été rédigés et adaptés pour l'occasion, demande un suivi régulier.

Contrairement aux textes principaux qui ont été préparés par un intervenant externe au MH, mais relus à l'interne, le travail de rédaction des cartels incombait aux collaborateurs scientifiques du MH. Cela a représenté un travail important de rédaction et plusieurs phases de relecture au vu du nombre d'objets et d'images présentés dans l'exposition: environ 250.

La totalité des textes principaux ont été traduits en diverses langues. Les textes anglais et allemands figurent dans la muséographie, les versions en italien, espagnol, portugais, turc et espéranto sont à la disposition des visiteurs à l'accueil.

La mise en place des objets a répondu à plusieurs exigences. Il fallait articuler de manière adéquate les propos développés et l'emplacement des textes, la circulation suggérée et le mouvement des visiteurs mais aussi le mobilier et les vitrines ainsi que les conditions de conservation dont l'exposition à la lumière. Cette démarche répondait en effet à un double souci de cohérence dans les salles et entre les salles ainsi qu'à un souci d'esthétique.

Les contenus supplémentaires que les collaborateurs scientifiques avaient proposés n'ont pu être développés dans le cadre de la réouverture du MH en octobre mais la suggestion reste d'actualité, notamment pour le développement d'éléments à ajouter dans les salles du sous-sol pour situer l'histoire de la ville dans un contexte plus large, suisse, voire européen.

Espaces non-muséographiques

La rénovation du bâtiment a nécessité la mise en place de nouveaux espaces non dédiés à l'exposition, à savoir la boutique, le vestiaire et la cafétéria.

Pour la boutique et le vestiaire, les besoins ont été déterminés par le MH et l'architecte a conçu le mobilier en tirant le meilleur parti de l'espace restreint à disposition.

Afin de permettre au visiteur de se reposer et de faire une pause avant de reprendre le fil de sa journée, une petite cafétéria a été installée au MH. Une réflexion a été menée et l'aménagement de la cafétéria a été conçu pour en faire un lieu convivial et agréable : choix et achat des tables et chaises, décoration grâce à d'anciennes affiches La Semeuse, mise en place de tableaux métalliques permettant de consulter tant les affiches d'expositions que les informations ou les compte-rendu des médias sur les activités du MH et de la SAMH afin de donner une visibilité à la vie du MH, mise à disposition de documents informatifs et promotionnels (flyers, dossiers de presse du MH, L'Impartial, etc.), petite offre de boissons et de snacks selon le système d'« à votre bon cœur » avec une tirelire. Le MH n'ayant pas de cafétéria réservée uniquement à ses collaborateurs, cet espace est un lieu de partage dans lequel le personnel du MH se mêle aux visiteurs.

La boutique a nécessité une réévaluation des articles mis en vente ainsi que l'apprentissage d'une nouvelle caisse enregistreuse. Elle vend actuellement principalement des publications, mais devrait diversifier son offre avec d'autres types d'articles en 2015. L'apprentissage de la caisse enregistreuse a été complexe.

Le MH souhaiterait encore acquérir des pliants qui servent aux visiteurs de s'asseoir durant la visite de l'exposition.

Promotion et communication

Afin de définir une identité visuelle claire, le Musée a travaillé avec une graphiste de la ville. Avec sa collaboration le MH a réalisé différentes actions.

En vue de la réouverture du Musée, l'institution a cherché à se rendre visible des Chaux-de-Fonniers par une campagne d'affichage en ville sur toute l'année 2014. Intitulée "12 levers de voiles" cette campagne présente chaque mois une des douze salles du Musée par une image spécialement créée pour l'occasion et par un texte qui en résume la thématique. Ces douze panneaux ont été réalisés et installés grâce à la collaboration du Service de la voirie/serrurerie. Ils appartiennent au MH mais pourront être mis à disposition d'autres services selon les besoins par la suite.

Une affiche et un flyer ont été réalisés pour le week-end d'exception qui marquait la réouverture du MH et les 40 ans du bâtiment actuel du MH.

Un programme d'activités a été réalisé et largement distribué dans le canton et dans les intuitions culturelles de Suisse romande.

A demande de la Société des amis du Musée d'histoire, une plaquette a été réalisée. Intitulée "Souvenirs en images" elle a été financée par la SAMH et offerte aux sponsors, aux donateurs, ainsi qu'aux invités officiels à l'inauguration. Elle est également en vente au Musée.

Au-delà de la presse locale, le MH rénové a bénéficié d'un article dans la revue "Accrochages" et dans la revue "Bâtir". Un partenariat avec General Média a permis de rendre le MH visible dans Temps Libre et Loisirs.ch.

Lors du festival "La Plage des Six-Pompes", trois spectacles ont eu lieu autour du MH. Ce fut l'occasion de faire venir du public aux abords du Musée, en amont de la réouverture.

Le Musée a collaboré avec Tourisme Neuchâtelois pour un flyer « Coup de cœur » paru à la fin de l'année 2014. Une réflexion a débuté avec TN pour améliorer la collaboration entre nos deux institutions. Elle a commencé sous la forme d'une visite de ses guides dans le musée vide et se poursuit au sujet de visites mixtes ville-MH ou une triple visite des musées du parc.

Outre les moyens de communication traditionnels, le MH a remis à jour son site internet et a choisi d'ouvrir une page Facebook et d'éditer une newsletter, deux moyens de communication qu'il a repris à la SAMH.

Le MH a continué à pouvoir compter sur la collaboration du service de communication de la Ville ainsi que de sa photographe qui a documenté l'évolution du chantier jusqu'à la mise en place définitive de l'exposition permanente. Les images servent à la communication et à la promotion du MH, mais nourrissent également les archives du MH.

Le MH a besoin de pouvoir communiquer avec le public local mais également de façon plus large en Suisse et en France voisine, ce qui nécessitera une adaptation de son budget publicitaire dans les prochaines années.

Inauguration : un week-end d'exception

Les réjouissances ont débuté par une soirée officielle sur invitation le vendredi 17 octobre. Elle était dédiée aux officiels et aux parties prenantes – des déménageurs des collections aux collecteurs de fonds ! Chaque invité a été accueilli par l'équipe du MH et a reçu la publication d'inauguration du MH en guise de cadeau souvenir. Les discours ont eu lieu sous une grande tente dressée pour l'occasion rue des musées. Se sont exprimés le président de la commission du MH (David Jucker), le conseiller communal en charge du dicastère des affaires culturelles (Jean-Pierre Veya), l'architecte de la rénovation (Pierre Minder), la conservatrice (Sylviane Musy), la présidente de la Société des amis du Musée d'histoire (Carmen Brossard) ainsi qu'une des muséographes (Joanne Blanchet-Dufour).

Après cette partie très officielle, l'humoriste Vincent Kohler a invité les auditeurs à se déplacer vers le musée pour une visite impromptue. Il a endossé pour l'occasion le rôle d'un ancien gardien amoureux de son musée et qui s'est fait un plaisir de faire visiter ce dernier à deux reprises ce soir-là. Pour ceux qui préféraient découvrir le MH par eux-mêmes, les visites libres étaient dès lors possibles en même temps que l'ouverture sous la tente d'un copieux buffet d'atatoire concocté par les Paysannes de l'Orée.

Les samedi et dimanche 18 et 19 octobre ont été consacrés au public avec un week-end portes ouvertes, et les festivités ont été organisées et ont eu lieu en commun avec le MIH qui soufflait, de son côté, les quarante bougies de son bâtiment. Samedi, le conseiller communal en charge du dicastère des affaires culturelles (Jean-Pierre Veya) et la conservatrice du MH (Sylviane Musy) ont accueilli le public sous la tente pour la partie officielle de concert avec le conservateur du MIH (Régis Huguenin). L'humoriste Vincent Kohler a ensuite officié au couper du ruban sur le parvis du MH, offrant l'honneur de couper le ruban à un des spectateurs : le MH est un musée des Chaux-de-fonniers, pour les Chaux-de-Fonniers.

Le MH a alors ouvert ses portes au grand public : lâcher de ballons et tombola pour les enfants, visites impromptues menées par Vincent Kohler ou encore des discussions autour de la rénovation donnant la parole au muséographe, à l'architecte et à la conservatrice et animées par Marie-Thérèse Bonadonna ont accompagné les visiteurs. Ces derniers pouvant se régaler de soupe aux pois durant toute la journée. Dimanche, outre la tombola et lâcher de ballons, la journée a été rythmée par les 11 visites guidées adultes conduites par la conservatrice et les collaborateurs scientifiques et les 6 visites guidées spéciales pour les enfants dirigées par la médiatrice. Cette réouverture marque l'histoire du MH et a été un franc succès. Le public a fait honneur au MH tout le week-end en arrivant en affluence !

Edition d'une brochure d'inauguration

A l'occasion de la rénovation du MH, une brochure d'inauguration a été éditée. Ce livre contient principalement des photographies du MH prises en 2010, 2011 et 2014, à savoir avant, pendant et après la rénovation. Introduit par un texte du conseiller communal, il contient également celui de la conservatrice et de deux collaboratrices scientifiques. Ces textes reviennent sur les choix du passé et les orientations futures. Par cette publication, le MH marque son histoire en soulignant son présent. Le MH n'éditant habituellement aucune publication, il crée ainsi également un bel outil de communication qui lui permet de s'affirmer et de se présenter auprès de ses différents publics tout en remplissant l'une de ses obligations à l'égard des sponsors qui ont répondu positivement à la recherche de fonds de la SAMH.

Expositions temporaires

Deux expositions temporaires ont été ouvertes en même temps que le Musée rénové. Elles ont été réalisées par une commissaire d'exposition engagée à 25% sur une année (administrativement 50 % pendant 6 mois) .

Musée d'histoire – histoire du Musée présente l'histoire de l'institution à travers les thèmes des collections, de l'architecture et de la muséographie. Objets, images, archives et interviews illustrent le propos. Un rappel du référendum et du rôle de la Société des amis du Musée d'histoire complètent l'exposition.

D'une histoire à l'autre présente, à travers 15 contributions spontanées, le lien que les habitants entretiennent avec La Chaux-de-Fonds. Les approches sont variées et témoignent de la diversité du lien qui existe entre un habitant et sa ville.

Société des amis du Musée d'histoire (SAMH)

L'effectif de la SAMH reste stable avec un peu plus de 300 membres. Les activités ont été légèrement réduites cette année. Dès la réouverture, la SAMH lancera une campagne de recrutement et mettra en place un programme 2015 plus étoffé. Les activités ont été les suivantes :

- Lundi 24 mars : conférence de Mme Stéphanie Lachat sur sa thèse de doctorat Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970). L'ouvrage sera publié en 2015 aux Editions Alphil. Soirée organisée en collaboration avec les amisMIH.
- Lundi 12 mai : assemblée générale suivie d'une visite du musée vide avant l'installation de la muséographie.
- Samedi 6 septembre : Le salaire de la Suze, visite-spectacle du village de Courtelary.
- Samedi 29 novembre : fête de la SAMH dans le musée rénové et à la grande salle de la Loge L'Amitié. Durant l'après-midi : diverses animations pour les enfants étaient proposées (démonstrations d'ombres chinoises par le Théâtre-Atelier de La Turlutaine, boîtes mystères dont il fallait identifier le contenu en le manipulant à l'aveugle, lectures d'extraits des archives du musée par les membres du comité de la SAMH.

- A la Loge : projection sur grand écran des 16 interviews de Chaux-de-Fonnières/ères présentées en salle 12, petite restauration. En soirée : concert de l'orchestre Les Délices de Suzy avec des airs du début du 20ème siècle et la sonorisation en direct de deux films muets (Le Violon cassé sur l'atelier de lutherie des Frères Jacot à La Chaux-de-Fonds et une comédie de Harold Lloyd).

Recherche de fonds

La campagne de recherche de fonds, qui a atteint son objectif en décembre 2013 déjà, a trouvé sa conclusion le 10 février par une visite du bâtiment organisée à l'intention du comité de parrainage (qui est maintenant dissous) et par une conférence de presse organisée le 13 février. A cette occasion, Mme Daniela Agustoni-Steiner, mandatée pour la recherche de fonds a fait le bilan de son mandat puis M. Pierre Minder, architecte, et la conservatrice ont fait visiter le bâtiment dont la rénovation architecturale venait de s'achever.

Le Musée réitère ses chaleureux remerciements à celles et ceux qui se sont engagés dans la recherche de fonds conduite par sa Société des amis. Il exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes, entreprises et institutions qui ont soutenu le projet de rénovation muséographique par leurs dons.

Fréquentation

Le week-end d'exception a attiré 3'100 personnes qui ont découvert avec plaisir et intérêt le nouveau musée.

Au total durant les 2 mois et demi d'activité de 2014, le musée a accueilli 4'312 visiteurs. Les offres de gratuité (visites guidées pour adultes et enfants organisées par le MH chaque premier dimanche du mois, ouverture gratuite du dimanche entre 10 h et midi, fête de la SAMH) sont très appréciées.

Nous établirons une statistique détaillée de la fréquentation au terme de l'année 2015.

Animations et visites guidées

Une médiatrice culturelle a été engagée à 25 % dès janvier 2014 (administrativement 50 % durant six mois). Une offre élargie a ainsi pu être proposée aux visiteurs lors de la réouverture du Musée.

Des boîtes d'activité et un cahier de découverte du Musée ont été créés en collaboration avec Catherine Louis et Dani Culebras pour l'illustration et le graphisme. Les enfants ont ainsi la possibilité de découvrir le musée en famille par des petites activités propres au contenu de chaque salle. Suite à la demande, les cahiers ont été mis en vente à la boutique.

Afin de permettre au public de découvrir la vie cachée du Musée et d'avoir un lien direct avec l'institution des ateliers sont proposés au public adulte. Ces ateliers traitent de la question de l'inventaire et de la restauration des figurines (ce dernier se déroulera en février et mars 2015). Le premier atelier se décline également pour les enfants. 3 enfants et 5 adultes ont profité de l'atelier inventaire du 13 décembre.

Des visites guidées de l'exposition permanente ont lieu tous les premiers dimanches du mois. Une visite adulte et une visite enfants sont proposées simultanément, permettant ainsi à chacun de trouver sa place au Musée. Lors de l'inauguration 54 enfants ont bénéficié de cette visite. Les deux dimanches suivants (2 novembre et 7 décembre) ils ont été 34 adultes et 7 enfants.

Les deux expositions temporaires font l'objet de trois visites guidées et sont ouvertes jusqu'au 20 septembre 2015. La première visite guidée a réuni 36 personnes.

Durant l'hiver, les conteurs et conteuses de La Louvrée s'installent au Musée pour partager des contes du terroir. Trois séances ont eu lieu en 2014 et trois auront lieu en 2015. Au 31 décembre, 29 adultes et 6 enfants ont profité de cette activité gratuite.

Le Musée a participé aux Journées des Ecoles au Musée mises en place par le GMN les 24 et 25 avril 2014. Une classe a eu la chance de découvrir le Musée vide et de réfléchir au rôle d'un musée d'histoire.

Des visites par des groupes scolaires ou apparentés ont permis à 32 enfants et 118 adultes ou jeunes adultes de découvrir le Musée. Des groupes venus d'horizons très variés (Accueil parascolaire, Ecole Mosaïque, Lycée Blaise-Cendrars) témoignent de la valeur pédagogique du Musée aujourd'hui et du large public qu'il peut accueillir.

Ces activités de médiation culturelle sont nécessaires pour faire vivre le musée et créer un lien avec le public. Dans ce sens, la professionnalisation de la médiation culturelle est un atout pour le MH. Sur les deux mois et demi d'ouverture, le musée a pu constater l'intérêt d'un public extrêmement varié pour le MH. Les activités de médiation sont un atout, ce qui qui demandera une adaptation du budget d'animation dans les prochaines années.

Relations avec les écoles

Au moment de sa réouverture, le Musée a rejoint le programme Ecole / Musée avec trois activités différentes proposées aux élèves des trois cycles, sous la forme d'un cahier pour l'élève et d'un dossier pour le maître. Ces activités ont été réalisées en collaboration avec des enseignantes de L'Ecole obligatoire. Deux visites de présentation ont été proposées aux enseignants afin de leur permettre de prendre connaissance de l'activité. 18 enseignants ont profité de ces visites. Du matériel a également été préparé pour la réalisation de ces activités avec des classes venant de l'extérieur du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds et environs. Deux classes (8e et 11e) sont déjà venues au Musée en novembre et décembre. Le programme se déroulant sur le long terme, le musée se réjouit d'accueillir d'autres classes en 2015.

Afin d'accueillir d'autres classes du canton le MH proposera en 2015 des visites guidées sur différents thèmes.

Prêts pour exposition

Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, pour l'exposition La Musique des Cadets de La Chaux-de-Fonds d'hier à aujourd'hui, 1864-2014, 6.09 – 31.10.2014 : 1 fusil de cadet à percussion, 1 lot de 12 rosaces en tissu pour le tir fédéral de 1863, 1 fifre, 1 clarinette à six clés, 1 poire à poudre, 1 modèle réduit d'une locomotive à vapeur avec tender, 1 bouteille de vin en verre

Dons, achats et prêts de longue durée

Vu la charge de travail entraînée par la réouverture du musée, nous avons pris du retard dans le suivi des acquisitions. Ce retard sera comblé l'année prochaine. Nous souhaitons profiter de l'attractivité du musée rénové pour solliciter des dons pour combler les lacunes de nos collections. Nous recherchons principalement des objets témoignant des divers aspects de la vie urbaine au 20ème siècle.

Achats

- Deux billets de banque de 10.- à l'effigie de Le Corbusier

Dons

Nous avons reçu en don des personnes ci-dessous les objets et documents suivants :

Donateurs :

- Monsieur Blaise Perrenoud, La Chaux-de-Fonds
- Madame Isabelle Huguenin, La Chaux-de-Fonds
- Archives du Service des ponts et chaussées, Neuchâtel
- Monsieur Eric Jeanneret, La Chaux-de-Fonds
- Mme Corinne Müller, La Chaux-de-Fonds
- La Ludothèque par Mme Dominique Frascotti, La Chaux-de-Fonds
- Mme Josiane Steinmann, La Chaux-de-Fonds

Objets et documents :

- Une plaque de rue « Ruelle de la Retraite »
- Une cuisinière électrique « Le Rêve »
- Un fragment de carotte en calcaire prélevée lors d'un forage de la J20 entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle et un casque en plastique
- Une machine à calculer « La Millionnaire » ayant appartenu à l'architecte René Chappallaz
- Un trophée de ski du Ski-Club La Chaux-de-Fonds en céramique 1950
- Une mallette contenant divers jeux de société
- Une lanterne magique électrique de marque Eka (avec ses plaques de verre)

Prêts

Plusieurs prêts à long terme ont été faits au MH pour les besoins de sa nouvelle exposition permanente

Les prêts privés :

- Monsieur Thierry Grosjean, boulet de canon (prêt pour une année)
- Messieurs Ueli et Johnny Schürch, un modèle réduit de voiture
- Monsieur Jean-Marc Kohler, un catalogue Chevrolet

Les prêts d'institutions de La Chaux-de-Fonds :

- Association Maison blanche, deux maquettes des villas Fallet et Schwob (Villa Turque)
- Centre d'entretien des Travaux publics, une ancienne plaque de rue
- Musée d'histoire naturelle, une matrice d'impression lithographique
- Collection d'arts industriels de l'Ecole d'arts appliqués, trois boîtes de montre, un carnet de modèles, une planche de mises au net, un prospectus sur la Nouvelle Section de l'Ecole d'art, un bulletin annuel dessiné par Charles-Edouard Jeanneret
- Musée des beaux-arts, trois facs-similés de photographies et une plaque de verre de Charles-Edouard Jeanneret
- Musée paysan et artisanal, une ruche en paille, une pierre à aiguiser, une faux, une hache de bûcheron, un ciseau à pierre, une borne
- Musée international d'horlogerie, une pendule neuchâteloise Isaac Brandt, une petite timbreuse, trois montre de poche, un mouvement en fer, trois boîtes à fournitures
- Communauté israélite du canton de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, une hanoukia, un manteau de Torah

- Bibliothèque de la Ville, quatre publications

Les prêts d'autres institutions :

- Service de la géomatique et du registre foncier, Neuchâtel, une alidade
- Etablissement Cantonal d'Assurance et de Prévention (ECAP), Neuchâtel, un règlement de l'assurance immobilière de 1810, une ordonnance de police pour prévenir les incendies de 1812, les instructions pour les capitaines du feu de 1812, le décret du prince de 1810, le premier compte de la chambre d'assurance de 1811
- Laténium, Parc et musée d'archéologie de Neuchâtel, Hauterive, treize silex
- Musée de la Béroche et environs, un fil à plomb, une truelle, un niveau
- Musée de la communication, Berne, téléphone ancien
- Musée régional, La Sagne, cantine en aluminium

Plusieurs objets ont été prêtés au MH pour les besoins de l'exposition temporaire « D'une histoire à l'autre » ou mis à disposition pour reproduction. A l'exception d'un tableau, ces prêts et reproductions (une trentaine) ont été faits par les particuliers ayant participé à cette exposition participative. Le tableau, une huile sur toile de François Barraud, a été emprunté au MBA.

La bibliothèque du musée acquiert des ouvrages et, par abonnement, diverses revues spécialisées concernant les divers secteurs de la collection, la muséographie, la médiation culturelle. Elle reçoit également des ouvrages à titre de justificatifs pour la fourniture d'images ou d'échange de publications.

Le musée remercie chaleureusement toutes ces personnes de leur contribution à l'enrichissement de ses collections.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Une version complète de ce rapport est disponible sur le site www.mhnc.ch

La fermeture au public du Musée d'histoire naturelle, dans ses locaux de Léopold-Robert 63, aura été l'évènement le plus marquant de l'année 2014. Depuis 1930, soit durant 84 ans, les Chaux-de-Fonnier-e-s ont fréquenté les salles du musée du bâtiment de La Poste en face de la gare CFF. Cette fermeture de l'institution a été fêtée avec émotion le dimanche 6 juillet, fermeture heureusement temporaire et porteuse d'avenir, car indispensable à la préparation du déménagement de l'institution sur le site du Bois du Petit-Château. Durant cette année toute l'équipe renforcée du musée a œuvré à la révision et l'emballage des oiseaux des collections ainsi qu'au développement du projet Zoo-Musée (ex Naturama) porteur de tous les espoirs, pour l'institution, pour la Ville et ses habitants. Les animations hors les murs ont cependant été maintenues et ont rencontré un succès certain. La fermeture du musée a permis d'occuper les espaces dévolus aux expositions temporaires et à la circulation du public pour la révision et la préparation du déménagement des collections. Une partie de l'équipe du musée a contrôlé, nettoyé et emballé près de 5'000 objets de la collection des oiseaux dans environ 650 caisses et cartons. Lors de sa séance du 03 juin, le Conseil général votait à l'unanimité le "crédit de CHF 1'080'000.- TTC pour l'étude finale des contenus du projet Zoo-Musée et la poursuite de la préparation du déménagement du Musée d'histoire naturelle (MHNC)". Ceci a permis l'engagement de ressources humaines supplémentaires sans lesquelles il serait impossible de mener à bien la préparation du futur déménagement des collections du musée (révisions et conditionnement) tout en conduisant en parallèle le projet Zoo-Musée. Rappelons que le délai est court car le bail de La Poste prendra fin au 31 décembre 2016. Ensuite, des groupes de travail ont été formés pour finaliser les contenus du futur bâtiment du projet Zoo-Musée. Ces groupes, qui continueront leur activité en 2015, ont travaillé sur les domaines suivants : Collections et préparation du déménagement des collections ; Zoo ; Expositions et animations ; Bâtiment et architecture ; Finances et gestion ; Communication.

Des scientifiques des USA et du Portugal sont venus au MHNC pour faire la révision de la collection d'amphibiens et de reptiles d'Angola (Fonds Monard). Selon eux, il s'agit de l'une des plus importantes collections d'herpétologie au monde pour ce pays. Certains spécimens prélevés par A. Monard sont uniques car ils ont servi à décrire de nouvelles espèces. Les musées sont les seules sources de données fiables pour l'étude de la biodiversité de ce pays d'Afrique car il a connu la guerre entre 1975 et 2002 (=> impossibilité d'y mener des recherches). Les collections des musées d'histoire naturelle sont donc une source de connaissance du passé et de l'avenir et les collections Monard sont des ambassadeurs importants de La Chaux-de-Fonds car le nom de la Ville sera toujours associé à la recherche internationale sur la faune d'Angola.

En 2014, 2'283 personnes (1'324 adultes et 959 enfants) ont visité le MHNC, soit une baisse de 69% par rapport à 2013 (7'344 personnes). Cette forte baisse est directement imputable à la fermeture du musée au public depuis le 7 juillet, mesure prise pour donner la priorité au travail lié au projet Zoo-Musée et à la préparation du déménagement des collections. Il n'y a donc pas de raison de s'inquiéter de cette chute très spectaculaire du nombre de visiteurs. La série de mini-expositions intitulée "Collections en vadrouille – les animaux sortent de leur réserve" s'est terminée le 6 juillet avec "Pics et toucans".

Durant la fête annuelle du personnel, placée sous le thème du cinéma, le petit film intitulé "La journée au musée" et réalisé par une partie de l'équipe des institutions zoologiques a eu un franc succès et a remporté la "Ruche d'or" = premier prix du concours organisé entre les services de la Ville !

Personnel fixe, vacataires, civilistes, stagiaires

L'intitulé de fonction de l'assistant scientifique a officiellement changé. Il est désormais reconnu comme conservateur-adjoint et intègre, à ce titre, le pool des cadres des institutions zoologiques (déjà composé du directeur et de la responsable gardienne d'animaux). Le travail des quatre auxiliaires vacataires (dont deux étudiantes) s'est arrêté le 6 juillet 2014 avec la fermeture au public du musée actuel dans les locaux de La Poste. Trois personnes en CDD depuis le 1^{er} octobre 2013 ont poursuivi leur mandat jusqu'au 31 mai 2014 : un assistant sur le projet Zoo-Musée à 80%, un collaborateur scientifique à 80% et une technicienne de musée à 100%. Toujours dans le cadre du projet Zoo-Musée, la collaboratrice administrative a augmenté son taux d'activité de 10% jusqu'à fin mai 2014. Le contrat du collaborateur scientifique à 80% et de la technicienne de musée à 100% ont ensuite été reconduits depuis le 1^{er} juin 2014 jusqu'à fin 2017 (CDM). Grâce au crédit voté par le CG le 3 juin 2014, trois nouveaux engagements (CDM) ont débutés le 18 août 2014 (collaboratrice administrative à 50%, technicienne de musée à 100%, agent en information documentaire - AID - à 70%). L'AID déjà en place a augmenté son TA de 25 à 30% (CDM). Sept civilistes ont apporté un appui temporaire et efficace du 1^{er} janvier au 4 février 2014 et du 1^{er} janvier au 14 février 2014 (affectations commencées le 19 août 2013), du 10 février au 8 août 2014, du 17 février au 24 octobre 2014, du 11 août au 31 décembre 2014 (affectations jusqu'au 6 et 11 février 2015) et du 27 octobre au 31 décembre 2014 (affectation jusqu'au 24 avril 2014). Pour la 3^{ème} fois, un stagiaire MPC a intégré le secrétariat du MHNC pour y effectuer son stage de 39 semaines (du 19 août 2013 au 30 juin 2014). La composition du reste de l'équipe est restée identique à l'année précédente. La collaboration sur mandat avec une taxidermiste de Düringen (FR) s'est pérennisée.

Visites, réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

De nombreuses visites à d'autres musées, zoos, institutions et prestataires ont été effectuées. Le directeur représente la Ville lors de séances diverses à l'extérieur. Il est membre du comité scientifique du PNR-Doubs, membre (assesseur) du comité de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles, membre du réseau informel SEEDD (Sensibilisation et Éducation à l'Environnement et au Développement Durable), membre de la Swiss Systematics Society, membre associé de l'EAZWV (European Association of Zoo and Wildlife Veterinarians) et membre de l'IZE (International Zoo Educators Association). Les autres collaborateurs du Musée participent également à diverses réunions et rencontres annuelles importantes pour le musée.

Visites d'externes aux institutions zoologiques : une grande partie de l'équipe du Muséum de Fribourg (4 novembre) ; une étudiante de la He-Arc a pu visiter les réserves et l'espace révision des collections dans le cadre de son travail de bachelor portant sur les contaminants dans les collections d'histoire naturelle (24 juin).

Collections: gestion, conservation, entretien, dons et achats

Conservation

Le travail de reconditionnement de la collection ornithologique a permis d'améliorer significativement les conditions de stockage mais aussi de compléter des éléments documentaires, anatomiques et pathologiques. Le nettoyage préliminaire, les interventions curatives d'urgences et le processus d'emballage ont été menés à terme pour la totalité de cette collection. Les menuisiers de la Ville ont réalisé des caisses de transport sur mesure pour les oiseaux de grand format.

Gestion des collections

Plusieurs outils ont été développés pour assurer une veille scientifique et technique dans le domaine de la conservation préventive et curative. Afin de faciliter la gestion et la valorisation des collections en suivant les principes, normes d'inventaire et pratiques d'usage, plusieurs documents ont été produits : guide de procédures standardisées de marquage des collections ; guide d'utilisation de l'espace de révision des collections ; fiches de tâches et d'objectifs.

Balisant la vie des collections, des procédures et des protocoles ont été mis en place afin d'en assurer un suivi efficace. L'enrichissement de l'inventaire documentaire (constats d'états, constantes de conservation, conservation préventive et curative) et de l'inventaire de gestion (localisations et gestion des mouvements d'œuvres) avancent bon train.

Afin de désengorger les espaces saturés du musée, le transfert de certaines collections dans le dépôt 2 (espaces externes mutualisés des musées) pourrait se faire, mais seulement quand la pose de filtres à particules fines sera finalisée.

Conditionnement des collections (préparation du déménagement)

La logistique du déménagement des collections, induisant réflexions, programmation et optimisation des lieux de stockages actuels (temporaires et permanents), a été amorcée en tenant compte de la conservation préventive. Pour respecter l'intégrité et la sécurité des collections, les caractéristiques de chaque type d'objet ont été prises en compte. Un conditionnement adapté (poids, taille, matériaux et formes), conçu à partir de matériaux neutres et stables permettra le maintien et la résistance aux chocs et aux déformations. Dans ce but, 200 caisses Rako supplémentaires ont été achetées pour le conditionnement des collections.

Les espaces de travail ont été réaménagés avec du mobilier recyclé grâce à la collaboration du service de l'intendance des bâtiments. La mutation de l'espace de révision a permis d'optimiser le mode de fonctionnement de l'équipe assigné à la préparation du déménagement des collections et d'améliorer la prise en charge des spécimens en mouvement, tout en tenant compte de la sécurité au travail. L'apparition de processus standardisés ont permis la mise en place d'un véritable outil de gestion des "collections en vadrouille" avec la création de nouvelles fonctions : quarantaine, espaces de transit, traitement d'urgences. Une répartition de la collection différente de l'habituel classement typologique a permis l'optimisation de l'espace de stockage temporaire. Désormais, un repérage et une indexation topographique localisent les spécimens en mouvement. Durant l'automne, deux civilistes ont réalisé l'inventaire de tous les animaux déjà emballés. Afin d'estimer le volume à déplacer lors du futur déménagement, ils ont noté : l'emplacement précis, le contenu et le type de conditionnement.

Sécurité au travail

Afin de compléter les différentes mesures de protection individuelle (EPI) mis en place dès 2013 visant à la prévention des maladies professionnelles, un hygiéniste du travail SSHT (division sécurité au travail Suisse romande) de la Suva a effectué des analyses de détermination de la teneur en arsenic, plomb, mercure et cadmium dans les espaces de travail et sur les objets de collections. Les teneurs de ces éléments (retrouvés dans les produits utilisés comme biocides, dans les produits de tannage et la peinture des socles des spécimens) étant a priori relativement faibles, le personnel du musée n'a pour le moment pas été assujéti à une surveillance par bio-monitoring. Conformément aux recommandations de cet organisme, le musée a fait l'acquisition d'un aspirateur hautement spécialisé pour ce type de toxiques. L'OFIT (Office de l'inspection du travail), en tant qu'organe d'exécution compétent, s'est chargé d'évaluer le transfert de plomb lors de la préhension des collections. Les résultats de ces dernières analyses sont en cours de traitement.

Contrôle collections, inventaire, étiquettes etc.

En vue du déménagement des collections et en amont du travail de sursoclage/nettoyage/emballage, les spécimens sont sortis des dépôts par ordre alphabétique des groupes taxonomiques afin d'effectuer un récolement exhaustif. Ils sont alors inspectés, évalués, éventuellement re-déterminés au regard des informations inscrites sur les étiquettes d'inventaire et de celles consignées dans la base de données. Si besoin, cette dernière est alors complétée et corrigée. Le Handbook of the Birds of the World (del Hoyo *et al.* 1992-2011) a été choisi comme unique référence pour la taxonomie, la nomenclature latine et française des oiseaux, voire comme base de travail pour une re-détermination. Une fois le récolement terminé et la base de données mise à jour, un nouveau numéro d'inventaire est attribué à chaque spécimen et de nouvelles étiquettes sont imprimées et associées à ce dernier (cf. rapport 2013). La numérotation d'inventaire a été choisie de telle sorte qu'elle soit ininterrompue et ne dépende plus de l'année civile. L'année apparaît seulement dans le numéro d'entrée d'un spécimen dans le bâtiment du musée (numéro à distinguer du numéro d'inventaire). En outre, contrairement à l'une des précédentes numérotations, la nouvelle numérotation d'inventaire ne satisfait aucune logique taxonomique et n'assure que sa mission de numérotation d'inventaire. Si la taxonomie est susceptible de changer, le numéro d'inventaire lui est inaliénable. Tous les groupes d'oiseaux ont été traités selon cette démarche (4'953 spécimens). Les vitrines des espaces d'exposition (hors dioramas, dont le démontage sera fait en fin du processus de préparation du déménagement) ont été vidées des oiseaux qu'elles contenaient, non sans avoir été photographiées auparavant par un photographe professionnel afin de documenter le musée actuel.

Taxidermie

Une première série de spécimens (oiseaux et mammifères) a été préparée par la taxidermiste externe et son nouveau collègue (ex-taxidermiste au Musée d'histoire naturelle de Bâle). Oiseaux : 1 montage ; 32 peaux ; 7 crânes. Mammifères : 7 crânes plus griffes et os. Ces spécimens sont en attente d'un numéro d'inventaire (condition pour intégrer les collections du musée).

Mammalogie

Ces spécimens n'intégreront pas forcément les collections, raison pour laquelle ils n'ont pas encore de n° d'inventaire.

Dons de 7 mammifères entiers ; 16 mammifères provenant de la station de soins ou du Zoo BPC ; Dons de 11 animaux empaillés: courant mai 2014, le musée a bénéficié du legs de la collection d'animaux empaillés de l'école des Planchettes. Ces spécimens ne sont pas tous dans un état permettant leur intégration dans la collection scientifique mais seront intégrés dans la collection dite "de prêt". D'autres items, en trop mauvais état, seront utilisés pour des tests techniques.

Ornithologie

Ces spécimens n'intégreront pas forcément les collections, raison pour laquelle ils n'ont pas encore de n° d'inventaire.

Dons de 12 oiseaux entiers (morts, spécimens au congélateur du MHNC). Oiseaux provenant de la station de soins ou du Zoo BPC : 15 spécimens (dans le congélateur du MHNC)

Autres (reptiles, amphibiens, poissons, crustacés, insectes, arachnides etc.)

Ces spécimens n'intégreront pas forcément les collections, raison pour laquelle ils n'ont pas encore de n° d'inventaire.

Grenouille verte (1) ; Sphinx à tête de mort (2).

Collection de minéraux (Amis du Caillou)

Les spécimens 2840 à 2973 de la collection de minéraux "Riccardo Crosilla" ont été enregistrés, décrits et étiquetés. Les tiroirs des layettes ont été préparés pour le déménagement et l'étiquetage des pièces de cabinet est en cours de finalisation. Seul le fichier Excel compilé est utilisé puis envoyé en copie au musée pour archivage.

Collection d'ethnologie

Les caisses du fonds dit "d'ethnographie" devront être déplacées du sous-sol de l'école d'Art (lieu de dépôt inadapté) au Musée d'Ethnographie de Neuchâtel (MEN), lequel n'est actuellement pas en mesure de le recevoir. Elles seront donc stockées dans les dépôts mutualisés de la Ville après décontamination. En attendant, les cadenas ont déjà été changés.

Fonds bibliographique (centre de documentation)

Plus de 150 nouveaux ouvrages ont enrichi la bibliothèque dont une trentaine spécifiques au Zoo-BPC. Un don de la HE-Arc, d'une soixantaine de volumes de la revue "La Nature", a augmenté le fonds des périodiques. L'association constituée pour l'édition de "Flores neuchâteloises" s'est dissoute en 2014. Le MHNC s'est vu remettre 21 ex. gracieusement pour services rendus. Le musée pourra mettre en vente ce livre dès qu'il sera épuisé en librairie.

Les augmentations de postes AID (voir § Personnel fixe, vacataires, civilistes, stagiaires) ont permis de concentrer le travail sur : la reclassification (système CDU), l'étiquetage de tous les ouvrages de la bibliothèque et l'indexation (complétée si besoin). A fin 2014, 1'255 ouvrages étaient traités et prêts pour le futur Zoo-Musée.

Prêts et mise à disposition d'objets

En 2014, 30 items sont sortis des collections (23 animaux naturalisés et 7 insectes) ainsi que divers livres et objets, essentiellement en prêt à des institutions muséales. Tous les autres types de prêt ont cessé depuis juillet 2013.

Demandes, révisions et expertises des collections

Le musée a répondu à un grand nombre de demandes concernant des spécimens des collections scientifiques.

La demande relative aux types du genre *Anthaxia* (Coleoptera, Buprestidae) a permis la révision desdits spécimens par le Dr Svatopluk Bily (National Museum, Prague). Les insectes ont dû être envoyés en République tchèque courant juin 2014 et ont réintégré sains et saufs les collections du MHNC en novembre 2014.

Une demande relative aux reptiles et amphibiens d'Angola a débouché sur la visite de trois herpétologues – Dr Aaron Bauer (Villanova University, USA), Mme Mariana Marques et M. Luis Ceriaco (Museu Nacional de História Natural e da Ciência, Portugal) pendant une semaine (13-17 octobre 2014) pour observer, re-déterminer et réviser la précieuse collection issue des expéditions scientifiques suisse du Dr Monard. Cette révision a concerné 389 spécimens dont 36 types et a fait l'objet d'un mini rapport déposé au MHNC (9 spécimens de la base de données n'ont pas été retrouvés).

Suite à une demande du Global Registry of Biodiversity Repositories (GRBio, Smithsonian Institution, Washington D.C., USA) des recherches ont été menées pour trouver la date de la plus ancienne utilisation de l'acronyme MHNC pour désigner le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Il apparaît que l'acronyme MHNC était déjà utilisé en 1985 dans la revue *Copeia* (Leviton *et al.* 1985(3)). Cette information, ainsi que des détails concernant le MHNC, ont été transmises à Mme Adele Crane (SciColl, USA). Par défaut, l'acronyme MHNC est attribué au musée de La Chaux-de-Fonds.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Au 30 novembre 2014, la base de données ornithologique cantonale comprenait 216'774 items (33'763 entrées en plus sur "ornitho.ch"). Le conservateur-adjoint occupe toujours la fonction de coordinateur régional pour 11 carrés de 10 km de côté de l'Atlas suisse 2013-2016. La région neuchâteloise a été la mieux prospectée de Suisse pour l'année 2014 ! Le conservateur-adjoint a participé aux recensements nationaux des oiseaux d'eau (Areuse, 12 janvier et 16 novembre).

Mammalogie

Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-NE)

Le conservateur-adjoint a été le co-responsable du CCO-NE jusqu'en 2014, soit durant 26 ans ! Il a démissionné pour laisser la place à un jeune biologiste. L'exposition "Au pays des chauves-souris" à la Maison de la Nature de Champ-du-Moulin a été ouverte pour une deuxième année. La 18^e "Nuit des chauves-souris" a eu lieu le 30 août (environ 150 participants). Le projet de recherche mené au Val-de-Travers, intitulé "État initial des populations de chauves-souris et projets éoliens", a été terminé dans sa phase de terrain (recensement de 3'000 femelles adultes de pipistrelles communes pour les 11 villages du Val-de-Travers). Le suivi d'un gouffre d'importance régionale dans la région des Bayards a permis de capturer en une seule nuit une centaine de chauves-souris. Le projet d'inventaire cantonal des bâtiments occupés par les chauves-souris est en phase d'achèvement après une longue gestation. Des fiches ont été réalisées pour chaque commune du canton. La Chaux-de-Fonds recevra prochainement de la part du SFFN un classeur comprenant près de 40 fiches. Un rapport a par ailleurs été remis à la gérance communale concernant la colonie de pipistrelles des abattoirs et les projets de réaffectation du site. Le journal "La Sérotine", feuille de liaison destinée aux personnes intéressées par les chiroptères, a paru à 2 reprises. Le MHNC soutient cette publication en assurant le tirage dans ses locaux (100 ex. pour l'instant). Par ailleurs, le directeur du musée (AM) a poursuivi, avec des collègues vaudois et genevois, l'inventaire des chauves-souris des cavités du Jura vaudois (3 nuits de terrain: 06, 26 et 27 septembre).

Herpétologie

Protection des amphibiens

Pour la sixième année, une équipe de bénévoles, dont du personnel des Institutions zoologiques, s'est attelée au montage/démontage du dispositif de protection, puis à la surveillance matin et soir du tronçon concerné de la route des Grandes-Crosettes. La Ville de La Chaux-de-Fonds a installé une barrière en dur sur quelques 70 mètres. Le groupe a pu participer pour CHF 1'500.- à cette nouvelle installation. Du 22 mars au 8 juin, 3'329 batraciens (2'434 tritons alpestres, 45 crapauds communs, 820 grenouilles rousses et 30 grenouilles vertes) ont été recueillis et déplacés car ils n'avaient pas utilisé les « crapauducs ». A cela s'ajoutent 297 cadavres (dont 253 tritons alpestres), soit 8,19 % des 3'626 (3'329+297) animaux contactés. La situation semble donc s'être améliorée, mais nécessitera toujours l'intervention des bénévoles.

Entomologie

Le directeur a poursuivi sa collaboration sur les fourmis des bois avec ses collègues lausannois et tessinois (terrain au Parc national suisse du 24 au 28 juin).

Algologie

Le laboratoire d'algologie hébergé par le MHNC est intervenu dans de nombreuses activités (qualité biologique des eaux ; recherche ; formation ; animation scientifique ; communications et publications). Les collections algologiques déposées au MHNC sont au nombre de 94 échantillons de référence : 16 (Valais), 5 (Vaud), 12 (Fribourg), 21 (Neuchâtel), 20 (Confédération) et 20 (France). Une demande de l'Université de Harvard (USA) a concerné le fonds Eugène Mauler.

Expositions temporaires

Les expositions et animations ont été fortement limitées en raison de la fermeture du musée au public (6 juillet).

"Carnivore"

Des panneaux d'information sont toujours disposés devant les carnivores européens des vitrines du MHNC.

Cycle d'expositions "Collections en vadrouille – les animaux sortent de leur réserve"

Exposition temporaire présentant une série de spécimens étudiés dans le cadre de la préparation du déménagement.

4. "Pics et toucans"

Du 30 novembre 2013 au 6 juillet 2014. Fréquentation du 1^{er} janvier au 6 juillet 2014 : 1'324 personnes (total = 1'699 visiteurs).

Projet

Le mandat donné à un photographe pour documenter le musée actuel dans les locaux de La Poste s'est poursuivi.

Animations

Le réveil des oiseaux

Le samedi 11 mai a eu lieu l'observation matinale des oiseaux avec la découverte de leurs chants (co-organisée en Suisse romande par le MHNC et la société "Nos Oiseaux"). Dans les Montagnes neuchâteloises, au Val-de-Ruz ainsi qu'au Val-de-Travers, 4 groupes (72 personnes) sont partis au petit jour découvrir les oiseaux de la région.

Nuit des musées et Journée internationale des musées

Le samedi 17 mai (Nuit) et le dimanche 18 mai (Journée), ce sont respectivement 69 adultes + 43 enfants et 23 adultes + 17 enfants qui ont pu visiter gratuitement le musée. Du côté de l'animation, le public a pu visiter l'exposition "Pics et Toucans" et participer à un jeu qui a très bien fonctionné: il s'agissait de rechercher les intrus disséminés au sein de l'exposition. A noter que le MHNC a prêté un Toucan pour la décoration de la vitrine de l'ECAP consacrée à cet événement.

Fête de la nature

Dans le cadre de la 4^{ème} Fête de la Nature suisse romande (coordonnée par La Salamandre) plusieurs activités ont été organisées le dimanche 24 mai par les collaborateurs du MHNC et du Zoo BPC. Au programme, pas de stand mais cinq animations dont quatre sur le terrain: Sortie ornithologique (13 personnes) ; À la découverte des fourmis des bois (21 personnes) ; Observation et capture de chauve-souris avec le CCO-NE (23 personnes); Visites de la station de soins pour animaux sauvages (35 personnes). Le succès était au rendez-vous avec un bilan très positif.

Nuit de la chauve-souris

Le 30 août, cette animation annuelle et très populaire a eu lieu à Champ-du-Moulin. Elle a attiré environ 150 personnes.

Conférences, visites guidées, présentations, cours

22 mars : "Quels sont les animaux de la région ? Et le dahu ?", cours de français par l'association Médiane effectué au musée plutôt qu'au zoo à cause du mauvais temps. Il n'y a pas eu de conférence de la Société des Amis du MHNC durant l'automne 2014 en raison de la fermeture au public de la salle audio-visuelle (normes de sécurité).

Graphisme, affiches

Divers travaux réalisés en interne : Expositions et animations : flyers et affiches. Projet Zoo-Musée : panneaux de présentation du projet pour la Nuit des musées, la Journée internationale des musées et le Zoo-BPC (côté extérieur du vivarium), flyers et feuilles d'information. Bulletin du COMONE : mis en page du n°109 (faute de temps et de ressources durant la période de la préparation du déménagement, c'est l'ancien directeur qui prendra le relais).

Divers

Documentation photographique

Faute de temps, l'inventaire des photos n'a pu être complété. Toutefois de nombreuses images ont été ajoutées aux dossiers "à traiter". La documentation iconographique des travaux de préparation du déménagement s'est enrichie (certaines de ces images sont publiées sur le site internet - voir ci-dessous).

Stage MPC (maturité professionnelle commerciale)

Pour la 3^{ème} fois, un stagiaire MPC a intégré le secrétariat du MHNC pour y effectuer, du 19 août 2013 au 30 juin 2014, son stage de 39 semaines. Son travail de maturité, écrit en anglais, s'intitule "Preparation of the membership folder of the Zoo du Bois du Petit-Château in the EAZA" (EAZA = European Association of Zoos and Aquaria).

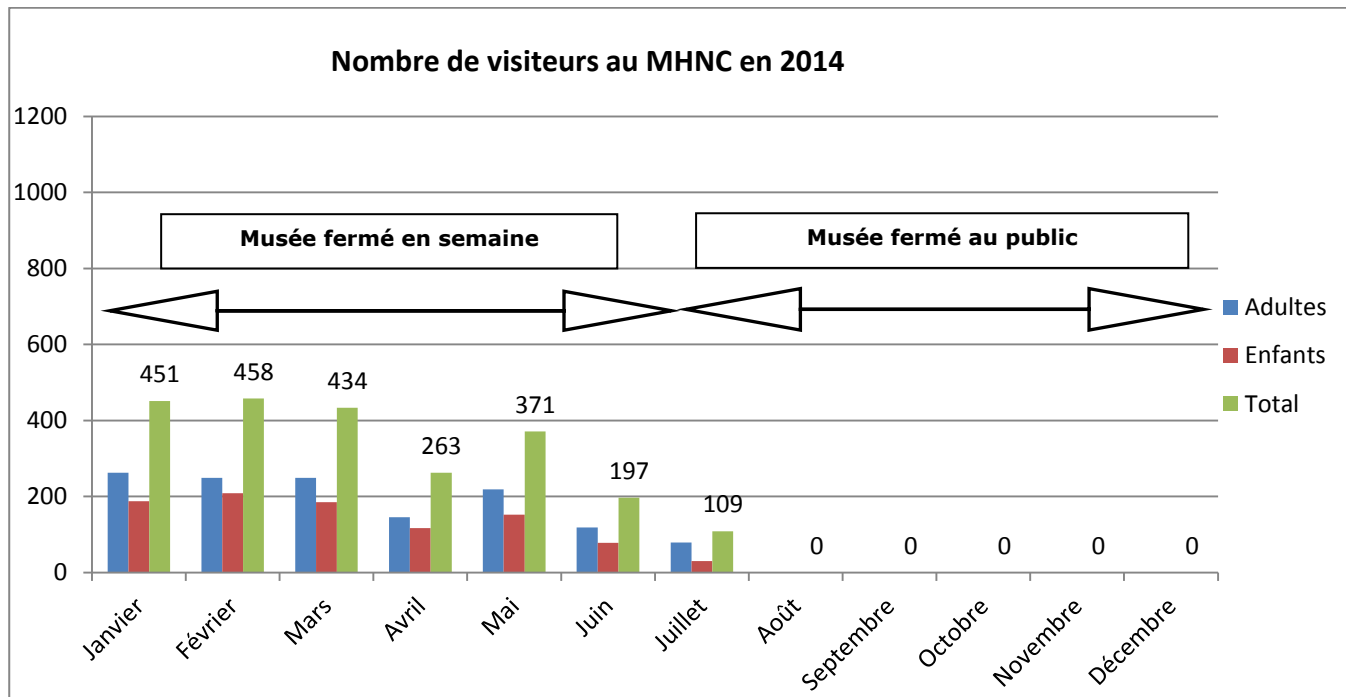
Site web

La restructuration du site web de la Ville a continué et s'est achevée en septembre 2014. Une information a été ajoutée sur la fermeture au public du musée dans ses locaux actuels de La Poste. A l'automne, une section entière a été ajoutée aux deux sous-sites (MHNC et Zoo BPC) avec toutes les informations relatives au projet Zoo-Musée. L'historique a été mis à jour avec les derniers développements et la page des "FAQ" également adaptée. Une section nommée "l'image du jour" présente de manière hebdomadaire l'avancement de la préparation du déménagement. Les différentes archives ont été simplifiées et déplacées pour plus de clarté, essentiellement la revue de presse et les animations anciennes. Le site web de la Ville de La Chaux-de-Fonds ayant migré vers un nouvel outil, toutes les pages ont été vérifiées et mises à jour.

Fréquentation

En 2014, 2'283 personnes ont visité le MHNC, dont 959 enfants (entrée gratuite) et 1'324 adultes (entrée gratuite, lire ci-dessous). Par rapport à 2013, cela représente une baisse de 68.92% de la totalité des entrées. Il faut toutefois tenir compte du fait que le musée n'était plus ouvert que durant les week-ends depuis le 15 juillet 2013 et qu'il a été fermé au public (dans ses locaux actuels de La Poste) depuis le 7 juillet 2014 afin que toute l'équipe se consacre uniquement à la préparation du déménagement des collections et au projet Zoo-Musée. Si on compare la période janvier-juillet 2013 à janvier-juillet 2014, on constate une baisse de 58.97%. Cette forte diminution s'explique par le fait que durant la période 2014, le musée n'était ouvert que les samedis-dimanches et par la réduction des animations et grandes expositions. A noter que tous les visiteurs ont bénéficié d'une entrée gratuite en compensation de la fermeture du musée en semaine.

Il n'y a pas eu de visites scolaires et parascolaires en 2014 en raison de la fermeture du musée en semaine.



Fonds Dr Albert Monard - MHNC

Dons à la tirelire-grenouille : CHF 2'324.55. Au 31 décembre 2014, le solde du compte était de CHF 117'564.29.

Locaux – La Poste

Une panne de la batterie de compensation s'est produite le 14 avril. Un contrôle périodique des installations électriques (OIBT) a été effectué le 5 novembre. La porte d'entrée du bâtiment munie d'un système de fermeture automatique est dorénavant fermée le dimanche. En hiver, le chauffage est toujours insuffisant dans l'espace de révision des collections (ex. espace des expositions temporaires) et dans les locaux où travaille le personnel (voir § Travaux). D'importantes inondations localisées ont à nouveau eu lieu lors de la fonte de la neige du toit (espace photocopieuse-café).

Travaux

Les civilistes et le gardien-concierge ont effectués quelques aménagements afin de limiter les circulations d'air froid dans le musée (bâches plastiques posées aux entrées des deux espaces dioramas ; panneaux en contreplaqué installés au premier étage à côté de la vitrine des ordres de mammifères ; suppression des panneaux en bois devant les radiateurs du couloir principal). Afin de confirmer l'efficacité de ces mesures, des relevés de températures ont été effectués par un civiliste chaque semaine dans divers endroits du musée (espaces de travail, réserves etc.)

Afin d'avoir de la lumière du jour pour travailler, ces mêmes personnes ont enlevé les panneaux et les draps noirs qui obscurcissaient les fenêtres de l'espace anciennement dédiés aux expositions temporaires (actuellement : espace de préparation du déménagement des collections). Ils ont posé des filtres UV et des stores afin de limiter les dégâts du soleil sur les collections, et une moustiquaire pour empêcher l'entrée d'insectes (potentiellement néfastes pour les collections) lors d'aérations (fenêtres ouvertes).

Début 2014, un four à micro-ondes a été installé dans l'espace-café. Celui-ci permet aux vacataires et au personnel fixe de manger chaud à midi. En outre, en raison de l'éloignement de l'espace dit "de révision" des zones "de bureaux", un téléphone portable associé à une nouvelle ligne (032 967 65 69) y a été installé par le SIEN.

Éditions

Éditions de la Girafe

Cahier du MHNC n°15 "Martinet noir: entre ciel et pierre", une publication conjointe du COMONE et du MHNC. Textes de Bernard Genton et Marcel S. Jacquat. Préambule du Dr Arnaud Maeder. 191 p. ISBN 2-88423-073-4.

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises)

Quatre bulletins : décembre 2013 n°108, sorti en retard mais tut couleur ; avril n°109, septembre n°110, décembre n°111 avec un article sur les oiseaux nicheurs des parcs Gallet et des Crêtets. Membres du cercle : 179. Martinets noirs : plusieurs nichoirs ont été installés sur des bâtiments publics au niveau cantonal ou communal, ainsi que chez des privés.

Publications

Fourmis : Cherix D. et al. (2014) Dynamische Prozesse in der Tierwelt: Langzeitforschung bring Verständnis (§ Ameisen : Cherix D., Bernasconi C., Freitag A. & Maeder A.) In: Baur B. & Scheurer T. (Red.) Wissen schaften. 100 Jahre Forschung im Schweizerischen Nationalpark. Nationalpark-Forschung in der Schweiz 100/I: 186-188. Haupt Verlag Bern.

Chauves-souris : Patthey P. & Maeder A. (2014) Identification des cavités souterraines d'importance patrimoniale majeure pour les chauves-souris dans le Jura vaudois. Bull. Soc. Vaud. Sc. nat. 94.1: 3-24. Blant J.-D. (2014) Observer et compter les chauves-souris. La Sérotine 31: 2. Blant J.-D. (2014) Le mythique Grand rhinolophe. La Sérotine 32: 1.

Oiseaux : Blant J.-D. (2014) Les faucons du capitaine. Info-COMONE 109: 16-19. Blant J.-D. (2014) La chronique ornithologique du jura neuchâtelois. Hiver 2013-2014, Info-COMONE 110: 4-14.

Projet Zoo-Musée

L'année 2014, tout comme 2013, a été consacrée en priorité au projet Zoo-Musée (regroupement du MHNC et du Zoo BPC). La réduction des prestations à des tiers, des expositions et des animations a été maintenue afin de libérer du temps pour avancer sur le projet et préparer le déménagement. Le travail en cours d'année avait pour but principal la demande d'un crédit de CHF 1'080'000.- pour l'étude finale des contenus du projet Zoo-Musée et la poursuite de la préparation du déménagement du MHNC. Ce rapport avait pour objectifs a) de présenter l'adéquation du projet en termes urbanistiques et touristiques ainsi que ses perspectives économiques, étudiés et analysés par des mandataires externes et spécialisés dans ces domaines ; b) d'exposer l'analyse architecturale des 3 variantes possibles dont l'une règle intégralement le problème de la rénovation du vivarium (nécessaire à court terme) ; c) sur cette base, et en tenant compte des avantages tant financiers que techniques, de présenter la variante choisie par le Conseil communal ; d) d'informer sur les stratégies de communication et de recherche de partenaires financiers qui accompagneront ce projet ; e) de renseigner sur l'état d'avancement de la préparation du déménagement des collections du MHNC ; et, finalement f), de présenter la suite de la démarche qui justifie la demande du crédit.

L'étude de faisabilité, composée d'un volet relatif à la valorisation stratégique du site et d'un autre concernant le programme architectural, a été livrée au premier trimestre. Ainsi, les experts ont confirmé la pertinence et la faisabilité du projet selon les termes suivants : la réunification du zoo et du musée constituera une attraction unique en Suisse, et même en Europe continentale ; les fréquentations prévisionnelles du Zoo-Musée sont évaluées à 200'000 visiteurs sur le site du Bois du Petit-Château et à 50'000 pour le musée, lequel deviendrait l'un des plus fréquentés du canton de Neuchâtel ; l'implantation du MHNC au Bois du Petit-Château amènera des plus-values considérables au Zoo BPC qui sont demandées par les Chaux-de-Fonnier-e-s et les autres visiteurs (il s'agit notamment de proposer des structures d'accueil et des activités tout au long de l'année même par mauvais temps, de mettre en place une cafétéria et une boutique mais aussi d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs et la détention des animaux) ; le projet Zoo-Musée permet d'assurer la pérennité du MHNC mais aussi d'améliorer considérablement la présentation de ses riches collections, grâce à une muséographie moderne ; par l'exclusivité et la renommée du Zoo-Musée, la Ville gagnera en visibilité, en rayonnement et en attractivité ; les services offerts ainsi que l'augmentation du nombre de visiteurs du MHNC permettront des recettes supplémentaires compensant en partie les charges de fonctionnement et d'investissement que nécessitent le projet. La gratuité du site n'est pas remise en question, mais ce n'est pas parce qu'un site est gratuit qu'il ne peut pas générer de recettes, par les visites guidées, anniversaires, la cafétéria, la boutique, les tirelires etc.

Quant au volet architectural, les experts sont arrivés à la conclusion qu'un nouveau bâtiment devait être construit en lieu et place de l'Ancien-Stand dont la rénovation s'avèrerait plus chère. Le projet proposé apparaît comme moderniste, dynamique et à l'impact visuel novateur. Il intègre le vivarium dont la rénovation prochaine est inéluctable. Les coûts de ce nouveau bâtiment sont raisonnés et raisonnables ; ils se montent à CHF 16.7 mio dont CHF 15,2 mio à la charge de la commune et comprennent la muséographie, le vivarium ainsi que la démolition de l'Ancien-Stand.

Le rapport présentait également : l'état d'avancement de la préparation du déménagement du musée et la suite qu'il convient d'y donner ; les stratégies de communication et de recherche de partenaires financiers qui accompagneront le projet jusqu'en 2016 (pour les résultats détaillées de l'étude de faisabilité merci de se référer aux annexes du rapport du 03 juin, disponibles sur le site web du Conseil général).

Présenté à la séance du Conseil général du 03 juin, ce crédit de CHF 1'080'000.- a été voté à l'unanimité sans opposition et le projet a été de nouveau très positivement salué par tous les groupes politiques (sauf un qui n'est pas intervenu oralement). L'acceptation de ce crédit a permis au projet Zoo-Musée de rentrer dans sa deuxième étape (sur 3) qui devra aboutir à une troisième demande de crédit, prévue en juin 2015, pour la suite du travail sur les collections et la réalisation du projet.

Ce crédit a permis de prolonger certains engagements et d'engager du personnel supplémentaire sur une durée de financement de 12 mois (voir § Personnel) afin de travailler sur le projet et sur la révision scientifique, l'inventaire et le conditionnement des collections en préparation de leur futur déménagement (voir aussi § Introduction). Il a aussi permis de mandater le bureau RWB Neuchâtel SA afin d'épauler la direction dans la coordination et le suivi du projet et la rédaction du rapport pour la demande du crédit de réalisation. Le volet architectural a été confié à la Maison d'Art'chitecture Serge Grard. D'autres mandats externes seront attribués pour des aspects plus spécifiques (boutique, restauration, parking, analyse financière).

Un comité de pilotage (CoPil Zoo-Musée) a été créé le 9 septembre. Il est composé du conseiller communal en charges des Affaires culturelles, du directeur des Institutions zoologiques, du directeur et d'un collaborateur du bureau RWB Neuchâtel (mandataire), du chef du Service financier, de l'urbaniste communal, du chef du Service d'architecture et bâtiments, de l'administrateur des Affaires culturelles et du chef du Service de Communication. Ce CoPil s'est réuni environ toutes les 3 semaines.

En parallèle, six groupes de travail composés de personnes selon trois cercles ont également été formés. Le 1er cercle est composé de directeur des IZ, du conservateur-adjoint du MHNC et de la responsable gardienne d'animaux du Zoo BPC. Le 2ème cercle est composé de certains collaborateurs du MHNC et du Zoo BPC et de personnes provenant des services de la Ville. Le 3ème cercle composé d'externes, du MHNC, du Zoo BPC et des services de la Ville. Les groupes de projets se répartissent de la façon suivante : Zoo ; Collections et préparation du déménagement ; Expositions et animations ; Bâtiment et architecture ; Finances et gestion ; Communication. Tous les groupes ont pour mission d'identifier les besoins réels et d'établir un contenu dans les grandes lignes, mais avec le plus de détail possible.

La première phase (web) de la consultation populaire sur le projet Zoo-Musée a été lancée le 11 décembre.

ZOO DU BOIS DU PETIT-CHÂTEAU (Zoo BPC) - PARC ZOOLOGIQUE ET VIVARIUM

Une version complète de ce rapport est disponible sur le site www.mhnc.ch

Personnel

Personnel fixe et temporaire, vacataires, bénévoles

La diminution du taux d'activité d'un gardien en décembre 2013 s'est prolongée sur toute l'année et a nécessité la mise en place de remplacements. L'augmentation (pour cette raison) du taux d'activité de deux gardiens, de respectivement 20% et 5%, a pris fin le 28 février. La vacataire du weekend assurant un 20% a également arrêté fin février. Une aide-gardienne auxiliaire payée à l'heure a assuré un taux d'activité entre 20 et 40% selon les besoins. Elle a été engagée à 45% depuis le 1^{er} août en CDD jusqu'au 31 décembre. Suite à la démission avec effet immédiat d'un gardien du vivarium au mois de mars, l'aide-gardienne auxiliaire a augmenté son taux d'activité à 70% et une gardienne a été augmentée de 10% pour combler le manque. L'augmentation de taux de 10% d'une gardienne d'animaux a pris fin au 1^{er} septembre. Deux personnes ont été engagées à 50% en CDD de 6 mois à partir du 14 juillet. Suite à ces engagements, l'aide-gardienne d'animaux auxiliaire est passée à un CDD à 45% depuis le 1^{er} août et jusqu'au 31 décembre. Une vacataire du weekend a donné sa démission au 31 juillet et a été remplacée par un ancien civiliste. Un autre ancien civiliste a aussi été engagé comme vacataire du weekend pendant une partie de l'année. Un contrat de vacataire du weekend a été fait pour une gardienne d'animaux depuis le mois d'octobre. Cette année, pour la première fois, quatre auxiliaires d'information et de surveillance du site ont été engagés et ont réalisé un total de 181,59 heures en juillet et en août pendant les périodes de grosse fréquentation. Un aide-gardien auxiliaire a aussi été engagé pendant 5 semaines durant l'été.

L'équipe fixe du zoo est composée d'une responsable gardienne d'animaux à 80%, 6 gardiens d'animaux à différents taux d'occupation (de 50 à 100%) et 2 aide-gardiens d'animaux respectivement à 100% et 80%. Depuis le mois d'août, un des aide-gardiens bénéficie d'une réduction de 4h hebdomadaire de son taux d'activité pour raison d'âge.

Apprentis

Suite à la réussite de son prédécesseur, une nouvelle apprentie a commencé en août 2014.

Stagiaires

En 2014, 19 personnes sont venues pour une journée "découverte" ou pour une semaine de stage (apprentie gardienne d'animaux d'une autre institution). A la fin de l'année, il a été décidé de faire une pause et de ne pas reprendre de stagiaire avant le printemps 2015. L'encadrement de stagiaires nécessite une grande disponibilité de l'équipe, ce qui n'était plus possible en raison de la priorité qui a été donnée au projet Zoo-Musée.

Service civil

Six civilistes ont travaillé comme aide-gardiens : du 1^{er} janvier au 27 juin 2014 (début 12 août 2013), du 1^{er} janvier au 18 mars 2014 (début 16 septembre 2013), du 17 mars au 12 septembre 2014, du 30 juin au 20 août 2014, du 25 août au 31 décembre 2014 (fin au 11 janvier 2015) et du 14 septembre au 31 décembre 2014 (fin au 4 octobre 2015).

Travaux effectués au zoo (parc zoologique – vivarium – station de soins)

Travaux réalisés par les ateliers de la Ville

- Mise en place d'une barrière de sécurité autour de la mare du secteur des chèvres naines.
- Mise en place d'une porte entre l'enclos des rennes et celui des daims.
- Agrandissement du portail de service de l'entrée nord.
- Consolidation de la nouvelle volière de soins (M. Burnier).
- Pose de cylindres sur la nouvelle barrière des ânes et des chèvres naines, et sur la barrière des Grands Tétras.
- Mise en place d'une tôle pour retenir le fumier.
- Rehausse du pont du nouveau véhicule John Deere.
- Mise en place de deux barrières devant la volière des Grands Tétras pour assurer leur tranquillité.
- Uniformisation de la barrière de sécurité autour de l'enclos des lynx.
- Peinture du vestiaire des femmes et de l'intérieur du vivarium (sous la charpente).
- Expertise de l'état du bâtiment public du vivarium + analyse de la consommation électrique (SAB).
- Nouvel aménagement intérieur du chalet des gardiens et commande de nouveaux casiers pour les gardiens.
- Mise en place des nouvelles protections pour les arbres dans une partie des enclos (cerfs, rennes).
- Aménagement des grottes d'hibernation des ours avec des pierres.
- Redressement et rehausse du grillage d'enceinte (en ouest et à hauteur du toit du kiosque).
- Réparation du grillage de la petite mare du bas (dans l'axe de l'entrée sud).
- Peinture de la barrière en rondins des mouflons.
- Peinture en gris des grilles et de la poutre de soutènement de l'enclos des ours (grand côté).

- Mise en place d'une table à langer dans les WC femmes au nord (secteur de la place de jeux).
- Mise en place de bâches coupe-froid dans l'entrée nord des locaux techniques du vivarium (Ancien-Stand).
- Installation de caméras de surveillance dans les grottes extérieures des ours.
- Mise en place de dalles en béton au fond des deux grottes des bouquetins.

Les séances avec les ateliers, le service des espaces verts et le service des bâtiments, destinées à planifier et à suivre les différents travaux dans le zoo, ont eu lieu les 28 février, 6 juin et 12 septembre.

Travaux réalisés par des entreprises privées

- Rénovation de la fosse pour la benne des déchets compostables (Arrigo).
- Agrandissement du bassin des ours (Arrigo).
- Entretien des toits (Zysset).
- Installation du tableau électrique pour le contrôle des nouveaux terrariums Lanzo Herp (Unielec).
- Installation d'un nouveau système de filtration pour le futur terrarium des crocodiles *Osteolaemus* (IC Eau).

Travaux réalisés par l'équipe du zoo (parc zoologique et vivarium)

- Mise en place d'une arrivée d'eau dans la volière des chouettes hulottes pour l'alimentation en eau des volières "rapaces" de ce secteur.
- Fixation du toit de la volière de soins des rapaces.
- Planches enlevées devant les trappes des porcs laineux.
- Mise en place d'une barrière provisoire mais plus esthétique que la précédente pour protéger la rocaïlle.
- Mise en place des dernières fontaines en bois dans les enclos pour l'abreuvement des animaux.
- Aide aux maçons pour les grottes des ours.
- Mise en place de la cabane pour la consultation du projet Zoo-Musée.
- Le vivarium a fermé ses portes au public du 3 au 21 mars pour les révisions annuelles.

Pavillon I : Mise en place du boîtier Technokiss pour le contrôle de 4 terrariums ; Polyester refait dans le terrarium des Pythons améthystes ; Pompe changée dans le bassin de cette cage.

Pavillon II : Démontage de l'expo "Cobras" (répartition des espèces d'Elapidés dans le vivarium) ; Mise en place d'UV et changement de la pompe dans le terrarium du basilique ; Mise en place d'un terrarium avec plantes vivantes ; Thermostats changés.

Pavillon III : Révision du boîtier de commande de la partie nord ; Thermostats changés ; Carottage d'un mur pour contrôler l'état de dégradation du bâtiment.

Pavillon IV : Vitre du terrarium des *Cerastes* changée ; Retouches sur le polyester de la cage des Pythons réticulés.

Pavillon V : Révision du boîtier de commande de la partie sud et du cadre du terrarium de la *Litoria caerulea*.

Une première série de 6 nouveaux terrariums (Lanzo Herp) a été achetée pour les locaux techniques du vivarium. Le but est de remplacer tous les terrariums au fur à mesure par de l'équipement professionnel qui pourra être facilement transportable durant la période du déménagement puis intégrable dans la nouvelle structure du Zoo-Musée. Des tests de nouveau système de filtration, nouveau boîtier de commande pour les terrariums, plantes naturelles ont été effectués dans quelques terrariums dans le but de déterminer les meilleures options pour la future structure.

Divers

La réflexion sur le plan directeur du zoo, élargi aux institutions zoologiques (projet Zoo-Musée), s'est poursuivie.

Après des essais de différents véhicules pour remplacer l'ancien John Deere, dont des véhicules électriques, un nouveau John Deere plus récent a été acheté. C'est le seul véhicule remplissant tous les critères nécessaires à une utilisation à l'intérieur du zoo (longueur, largeur, 4X4, etc..). Un deuxième véhicule a enfin été acheté pour répondre à d'autres besoins du zoo. Il s'agit d'une bétailière d'occasion permettant le transport d'animaux et de gros matériel (ex. bennes de La Semeuse).

Les clés et serrures sécurisées (SEA) ont de nouveau dysfonctionnées à cause du gel et de l'humidité.

Une étudiante en dernière année de maturité a sollicité le zoo pour obtenir des échantillons de selles de sangliers pour un travail, à l'institut de parasitologie de Zürich, sur les parasites internes chez cette espèce.

Une étudiante en archéologie à l'Université de Neuchâtel a reçu une paire de bois de cerf du zoo pour une étude sur l'utilisation de ce matériau pendant le néolithique.

Animaux

L'année 2014 a été riche en naissances : bouquetins, cerfs, daims, renne, âne et petites chèvres. De son côté, le vivarium s'est préparé pour le déménagement dans le cadre du projet Zoo-Musée, c'est une des raisons pour laquelle aucune reproduction n'a été menée cette année. De plus, la volonté est désormais de réduire la taille du cheptel pour présenter les animaux dans de meilleures conditions de captivité qu'auparavant (également dans les locaux techniques de l'Ancien-Stand). Au 31 décembre 2014, l'association des « Amis du Bois du Petit-Château » avait récolté un total de

CHF 144'435.55 pour le projet de nouvel enclos pour les loutres cendrées (CHF 12'637.70.- en 2014 dont CHF 5'000.- de la Fondation Juliane Kolly-Bapst). Malheureusement, l'année 2014 a été marquée par les décès, à 3 mois d'intervalle, de deux loutres cendrées. Un des jeunes mâles a pu être sauvé in extremis par l'équipe du Tierspital de Zürich. Les symptômes présentés par les 3 animaux étaient identiques (ulcérations dans la bouche, amaigrissement, perte d'appétit, incontinence rénale aigüe) mais la cause de leur décès reste à ce jour indéterminée malgré des analyses très poussées. Cette perte tragique aura eu comme point positif de révéler une solidarité internationale de spécialistes d'autres institutions zoologiques qui ont tous répondu à l'appel à l'aide. Ces problèmes de santé sont malheureusement classiques chez les loutres cendrées. Le décès de ces deux animaux ne remet donc pas en question la présence de cette espèce au Zoo BPC ni la construction de leur enclos définitif. Le Harfang des neiges mâle âgé de plus de deux décennies est également mort en 2014, la femelle reste seule pour l'instant (tant que l'avenir de cette espèce dans le zoo n'a pas été décidé). Enfin, les discussions avec l'Université de Neuchâtel ont été poursuivies dans le but de développer une collaboration en recherche scientifique dans le domaine (non invasif) de la cognition animale.

Inventaire

Au 31 décembre 2014, le parc zoologique présentait 197 animaux (mammifères et oiseaux) de 50 espèces et le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 169 animaux (serpents, lézards, tortues, poissons, araignées, scorpions) de 83 espèces. Les inventaires fournis pour les deux secteurs ne prennent pas en compte les animaux d'élevage (lapins, cochons d'Inde, rats, souris, insectes, certains poissons) utilisés pour le nourrissage d'autres espèces du zoo.

Parc zoologique

Mammifères: 81 individus de 21 espèces au 31 décembre 2014.

Oiseaux : 116 individus de 29 espèces au 31 décembre 2014.

Vivarium

	Arachnides	Autres invertébrés	Serpents	Lézards	Tortues	Crocodiliens	Poissons	Amphibiens
Nombre d'animaux	17	nourriture	99	19	20	0	4*	10
Nombre d'espèces	9 + 2 indét.	nourriture	49	12	5	0	1	5

* Seuls les piranhas sont comptabilisés. Indét. = indéterminées.

Nouveaux pensionnaires

Parc zoologique

Dans l'optique d'augmenter la diversité génétique du troupeau de bouquetins, deux mâles du Zoo Peter und Paul à Saint-Gall sont arrivés le 16 septembre suite au départ du mâle reproducteur pour l'Autriche. Leur intégration au groupe de femelles s'est très bien déroulée. Le zoo a de nouveau accueilli beaucoup d'oiseaux exotiques (perruches ondulées, calopsittes élégantes, canaris, diamants mandarins, inséparables) qui ont été trouvés dehors ou abandonnés par leurs propriétaires.

Vivarium

1 *Lasiodora parahybana*, 5 *Testudo hermanni*, 1 *Testudo graeca nabeulensis*, 1 *Ambystoma mexicanum*, 1 gecko (espèce indéterminée), 2 *Euscorpius flavicaudis*.

Naissances

Parc zoologique

Mars-avril: Chèvre naine (3 mâles et 4 femelles) ; Avril-juillet: Mouflon de Corse (1 mâle et 3 femelles); Mai: Bouquetin (4 femelles) ; Mai: Renne (1 femelle) ; Mai: Chevêche d'Athéna (1, sexe indéterminé); Mai-Juin: Cerf élaphe (1 mâle et 1 femelle) ; Juin: Daim (1 mâle et 3 femelles) ; Juin: Âne (1 femelle).

Vivarium

Étant donné la préparation du déménagement du vivarium, il a été décidé de n'y reproduire aucune espèce en 2014.

Décès

Parc zoologique

7 oiseaux et 5 mammifères

Vivarium

6 tortues, 12 serpents, 2 lézards, 4 amphibiens, 1 poisson et 7 arachnides sont morts.

Échanges et dons

Parc zoologique

Deux daims mâles de 2013 ont été donnés au Zoo de Crémises. Deux mâles bouquetins de 2013 ont été échangés contre deux mâles de la même espèce du Zoo Peter und Paul de Saint-Gall. Deux étagnes bouquetins de 2013 et le mâle reproducteur sont partis au Wild und Erlebnisspark Enghagen en Autriche.

Vivarium

Un python réticulé a été donné au Zoo de Santillana en Espagne. Deux serpents des blés surnuméraires ont été cédés à des particuliers. 23 tortues aquatiques de 3 espèces ont été amenées au Centre de récupération des tortues à Chavornay. Cent vingt-trois *Achatina fulica* (mollusque d'élevage) ont été cédés à un particulier. Un *Bothrops jararaca*, espèce venimeuse, a été cédé au Schlangen Zoo à Eschlikon pour éviter la mise en danger des gardiens (le terrarium actuel, trop petit, permettait à l'animal de se lancer en avant).

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Parc zoologique

Programme de sauvegarde EEP de la Loutre d'Europe : La situation est toujours la même qu'en 2013 = une femelle.

Livre d'élevage ESB du Lynx eurasiens (ss-espèce des Carpathes) : La cohabitation entre la femelle ESB et la vieille femelle a été très bonne mais elle devra être acheminée vers un autre zoo pour la reproduction (directive du coordinateur).

Vivarium

Livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest : le système de filtration du terrarium a été entièrement refait. De vraies plantes (vivantes) ont été installées (décor plus réaliste). Les nouvelles recommandations de l'ESB prévoient d'intégrer au zoo deux individus provenant des zoos de Berlin et de Darmstadt. Le transport s'organisera en 2015.

Amélioration des conditions de captivité des ours bruns

Les améliorations de l'enclos des ours, entreprises depuis plusieurs années, se sont en grande partie finalisées en 2014 avec deux gros chantiers: l'achèvement des grottes d'hibernation extérieures et l'agrandissement du plus grand des 2 bassins. Plusieurs tonnes de cailloux de carrière ont été ramenées pour recouvrir les deux grottes d'hibernation et leur donner un aspect d'éboulement rocheux naturel. Deux caméras ont été installées à l'intérieur pour que les gardiens puissent localiser immédiatement les animaux et travailler en toute sécurité. Le bassin du grand enclos a été agrandi et creusé pour atteindre 50 m² de surface et 1 m de profondeur afin de respecter les normes de l'OPAn (Ordonnance sur la protection des animaux). Plusieurs dizaines de m³ de plaquettes de bois et de galets ont été installés pour que les ours puissent se mouvoir sur un terrain meuble, moins nocif pour leurs articulations que le béton. D'un point de vue purement esthétique, les grilles et les poutres de soutènement du grand enclos ont été repeintes en gris anthracite, ce qui permet une plus grande discrétion de ces structures et une meilleure visibilité pour les visiteurs.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

Grosse année à la station de soins avec 344 animaux réceptionnés (83 mammifères, 257 oiseaux, 2 amphibiens, 2 reptiles), 159 ont pu être relâchés, soit 46% (en 2013: 54% des 307 animaux réceptionnés). Les autres sont morts, ont dû être euthanasiés ou transférés vers un autre centre de soins.

De nombreux dons de particuliers, pour un total de CHF 950.-, sont parvenus à l'association des "Amis du Bois du Petit Château". De plus, des dons spéciaux ont été reçus : CHF 4'750.- (SPA-LCDF pour les hérissons et les oiseaux sauvages). Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN-NE) a pérennisé son soutien financier annuel de CHF 5'000.-.

Animations, cours et visites guidées

- 12 mars: nombreux médias (dont L'Impartial, RTS1, Le Matin) présents pour découvrir la cave à vin permettant de faire hiberner les tortues terrestres et annoncer les portes-ouvertes !
- 16 mars: porte-ouverte avec 20 visites guidées des travaux de révision annuelle du vivarium (285 visiteurs).
- 9 avril: cours du directeur et de la responsable gardienne d'animaux sur les vertébrés pour la formation des GIP (Guide-interprète du patrimoine).
- 24 mai: Fête de la nature: visites guidées de la station de soins en petits groupes (35 personnes).
- 28 mai: inauguration officielle des nouveaux jeux à la place de jeux (Espace verts et ateliers).
- 30 août: stand de la station de soins dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris (Champ-du-Moulin).
- 4 novembre: visite guidée du zoo (parc, vivarium et station de soins) pour l'équipe du Museum de Fribourg.

- 6 novembre: cours ARFGA pour gardiens d'animaux (Zoonoses, Enrichissement du comportement, Zoo-Musée)
- 11 décembre: conférence de presse au zoo sur la consultation du projet Zoo-Musée et le "P'tit Noël du Zoo".
- 14 décembre: "P'tit Noël du Zoo", deuxième édition.

En 2014, ce sont 1'176 personnes (1'011 en 2013), soit 1'058 enfants et 118 adultes, qui ont pu profiter d'une animation sur inscription. Au parc zoologique, il y a eu 23 anniversaires, 2 visites guidées, 7 visites pour le Passeport-Vacances (Jura bernois et Montagnes neuchâteloises) et 3 visites durant la semaine blanche du 1^{er} mars organisée par le Service de la jeunesse. Au vivarium, il y a eu 14 anniversaires, 22 visites guidées, 17 visites pour le Passeport-Vacances (Neuchâtel, Jura bernois, Delémont, Les Bois et Montagnes neuchâteloises), 3 visites durant la semaine blanche et 3 visites Smartbox.

Fréquentation

Vivarium et Parc zoologique

Il n'y a pas eu de comptage au vivarium en 2014 car la méthode de comptage, utilisée précédemment, est beaucoup trop approximative pour être représentative de la fréquentation réelle. Toutefois, grâce au graphique (non présenté) compilant les dons récoltés dans les différentes tirelles du Zoo BPC tout au long de l'année, il est possible d'identifier les variations intra-annuelles au sein des deux secteurs : parc zoologique et vivarium. Notamment, un creux en mars (travaux de révisions du vivarium) et un pic classique en été (vacances). Par extrapolation des données précédentes, l'estimation de la fréquentation annuelle du site (> 100'000 visiteurs) est tout à fait comparable à celle des années passées.

Expositions

"Cobras"

Cette exposition, spécifique au vivarium, a débuté le 20 juillet 2013 et s'est terminée le 2 mars 2014, suite à une prolongation. Elle présentait plusieurs espèces de cobras vivants, agrémentée de panneaux explicatifs.

"Carnivore"

Dans le cadre de cette campagne (EAZA) de sensibilisation aux différentes espèces de carnivores en Europe, une série de splendides panneaux au format mondial sont toujours en place dans l'enceinte du zoo.

"Ciel ! Où sont nos oiseaux ?"

Certains panneaux explicatifs ont été laissés en place afin d'informer les visiteurs sur quelques espèces d'oiseaux indigènes et leur statut de menace (Liste rouge Suisse).

"Des sangliers et des hommes"

Les panneaux disposés devant les enclos des sangliers et des porcs laineux ont été laissés en place afin de pérenniser l'information aux visiteurs.

Graphisme, affiches

La signalétique du vivarium a fait l'objet d'une refonte complète, tous les panneaux descriptifs ont été refaits, le graphisme adapté et les informations mises à jour dans la mesure du possible.

Divers panneaux d'information ont été ajoutés au fur et à mesure des besoins du parc zoologique ou du vivarium (portes ouvertes, WC, nouveaux jeux, enclos des loutres, fermeture hivernale, Info "Véto" etc.)

Site internet

Le site www.zoobpc.ch a dû migrer vers un nouvel outil et remanié (voir § MHNC). Diverses mises à jour de routine ont eu lieu avec entre autres : journée portes ouvertes du vivarium, naissances, enclos des ours. La structure et la page d'accueil a été revue et augmentée d'un module d'information sur le projet Zoo-Musée. Les pages présentant les animaux du zoo (parc et vivarium) ont été revues et agrémentées d'images afin d'en améliorer l'aspect esthétique.

COMMISSION DES INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES (CIZ)

Bureau : M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), vacant et nommé si nécessaire (secrétaire). Autres membres : Mmes Daniela de Biasi Favre et Janine Bärtschi ; MM. Gérard Bosshart, Henri Oppliger, Fernando Soria, Yvan Matthey et Marc Schafroth. Prise du PV: Mme Danièle Sandoz (coll. administrative MHNC).

Réunions

- 27 mars (Zoo BPC) : Rapport de gestion et Comptes 2013. Point de situation projet Zoo-Musée. Fondue au chalet.
- 7 mai (séance extraordinaire, MHNC) : Analyse du rapport Zoo-Musée (2^{ème} demande de crédit) pour la séance du Conseil général du 3 juin.
- 21 octobre (MHNC) : Budget 2015. Point de situation sur le projet Zoo-Musée.

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

Collaboratrices :

- archiviste communale à 10 % (taux d'activité affecté à la rénovation du Musée d'histoire)
- collaboratrice administrative à 60 %.

En raison de la suspension des activités des archives, il n'a pas été possible d'y accueillir des civilistes. Ceux-ci ont travaillé à 100 % au Musée d'histoire.

Dépôts

L'installation des bibliothèques du MIH et du MH dans les locaux de l'annexe nord de la Loge maçonnique, prévue pour septembre 2014, a dû être différée d'un an environ en raison de divers problèmes liés au bâtiment qui sont maintenant résolus. Les deux dépôts situés au sous-sol de l'hôtel de ville dont donc toujours occupés par la bibliothèque du MH. Ce n'est qu'au terme du processus d'unification de ces deux bibliothèques (qui comprend un désherbage des doublés) qu'il sera possible de savoir dans quelle mesure ces locaux pourront être libérés et affectés aux archives communales, dont ils ne pourraient abriter qu'une partie.

Fonds, activités diverses et recherches

Les archives ont vécu au ralenti durant l'année écoulée en raison de la réorientation de l'activité de leur responsable au profit de la rénovation du Musée d'histoire.

Après leur évaluation et leur tri par l'archiviste, la collaboratrice administrative a conditionné et inventorié les archives du Musée d'histoire. Ces opérations ont permis de diminuer le volume des archives de l'institution et de les structurer de manière cohérente. Ce travail a facilité les recherches entreprises pour l'exposition "Musée d'histoire, histoire du Musée" qui a ouvert ses portes le 18 octobre, lors de l'inauguration du MH rénové, et durera jusqu'en septembre 2015.

Bien que les archives aient suspendu leur activité, quelques personnes ont pu accéder aux fonds dans les cas où les documents consultés n'étaient disponibles que dans ce service. Il s'agit des recherches suivantes :

- Histoire du cimetière israélite des Eplatures : numérisation du registre du cimetière tenu par la Commune des Eplatures de 1872 jusqu'en 1900, date de la fusion de cette commune avec La Chaux-de-Fonds, documents des archives de La Chaux-de-Fonds relatifs à la gestion et aux agrandissements de ce cimetière. Cette recherche complètera le recensement des tombes et le relevé des inscriptions qu'elles portent établis par une chercheuse mandatée par la Communauté juive du Canton de Neuchâtel.
- Histoire du FC La Chaux-de-Fonds et de ses rapports avec la Ville (recherche complémentaire à un travail de Bachelor pour une publication de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel).
- Repérage pour une étude menée par un professeur de la HEP-BEJUNE sur le perfectionnement professionnel des enseignants de l'école obligatoire dans les Montagnes neuchâteloises entre 1850 et la période actuelle.
- Dans le cadre d'un séminaire de l'Institut d'histoire sur l'année 1918 dans le canton de Neuchâtel, un dossier concernant la grève générale a été numérisé et transmis aux étudiants. Les documents originaux ont été déposés à la salle de lecture de la Bibliothèque de la Ville pour permettre aux étudiants qui travaillent cette thématique de les consulter avec d'autres conservés à la BV.

Avenir des archives communales

Afin de faire un tour d'horizon complet de la situation des archives communales à la lumière des nouvelles obligations légales (loi cantonale sur l'archivage de 2011 et son règlement d'application de 2013), le budget 2014 des archives comportait un mandat d'étude (6 mois à 100 %) qui serait confié à chef de projet titulaire d'un diplôme post-grade en archivistique, appuyée par un collaborateur scientifique (6 mois à 50 %). Le but de cette étude étant d'élaborer un rapport sur le futur des archives au point de vue des ressources humaines et financières, de la réglementation à mettre en place au niveau communal, des dépôts, du logiciel d'inventaire, de la politique d'évaluation et de tri, de l'archivage électronique.

Après la mise au concours de ces postes, le Conseil communal a jugé plus pertinent de confier un mandat d'étude à Docuteam, une entreprise spécialisée dans la gestion des archives publiques et privées, qui avait soumis une offre de service en réponse aux offres d'emploi. Le bureau de Docuteam pour la Suisse romande se trouve à Montmollin. Cette entreprise est déjà mandatée par diverses communes neuchâteloises qui ont adhéré au Service intercommunal d'archives. Le mandat a été lancé en décembre et se poursuivra en 2015. Ses résultats pourraient faire l'objet d'un rapport d'information au Conseil général.

Faute de place disponible dans le dépôt centralisé, les fonds d'archives définitives restent dans les locaux des services. Cette question pourrait peut-être trouver une solution au niveau cantonal. En 2011, le Grand Conseil a accepté un postulat demandant que soit étudiée la création d'un centre cantonal d'archives qui serait également à disposition des communes dépourvues d'infrastructures adéquates. Dans le cadre d'une procédure de consultation, la Ville a exprimé un intérêt de principe à la mise en œuvre d'un tel projet. Un groupe de travail est chargé d'une étude de faisabilité.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

L'année 2014 a été ponctuée de nombreuses manifestations dans lesquelles le Service des sports a joué un rôle moteur.

La deuxième édition des championnats suisses Elite de badminton a vu le couronnement d'une "star locale" Sabrina Jaquet. Nous avons ensuite pu organiser la 30^{ème} marche du 1^{er} Mars, manifestation qui a vu son nombre de participants doubler à plus de 1600 marcheurs à l'occasion du Bicentenaire de l'entrée du canton dans la confédération. Pour cette même commémoration, la Ville de La Chaux-de-Fonds a reçu le 29^e tournoi des Parlements cantonaux qui fut un grand succès tant du point de vue de la participation que de la satisfaction des participants. Les 50^e Joutes sportives des écoles "Esta'Fête" ont été organisées en collaboration avec la participation de plus de 2000 élèves. Pour terminer sur le registre des manifestations, La Trotteuse-Tissot, course à pied populaire qui en était à sa 7^e édition, a vu le nombre des inscrits s'envoler à 2300 participants, soit une augmentation de plus de 30%. Enfin, le Pavillon des sports a été mis à disposition et aménagé pour recevoir un concert de la société de musique en raison du retard des travaux de la salle de musique. Du côté de la promotion du sport, une nouvelle activité d'Urban Training a été proposée gratuitement à la population et a rencontré un franc succès. Les cours midi Tonus ont quant à eux connu une participation égale à 2013. Dans un autre domaine, le Service des sports a également travaillé sur le plan administratif à la mise en place du nouveau plan comptable MCH2 qui entrera en vigueur dès 2015. Sur le front des travaux de réhabilitation, le chantier du 4^{ème} terrain synthétique a été stoppé par une série d'oppositions des riverains, ce qui a nécessité beaucoup de négociations pour les lever et nous a obligé à reporter les travaux en 2015. Le rapport pour l'octroi du crédit d'étude a été accepté et ainsi les travaux d'étude du nouveau centre aquatique se sont poursuivis avec la finalisation du cahier des charges, la composition d'un jury pour le concours et le lancement de la première phase du concours d'architecture qui se terminera à fin janvier 2015.

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à 4 reprises durant cette année. Les principaux objets traités ont été :

- Comptes et rapport de gestion 2013
- Suivi des travaux d'importance :
 - La fin de la réhabilitation du Pavillon des sports et analyse de la consommation
 - Le projet du nouveau centre aquatique des Mélèzes de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Rencontre commune avec des membres du Conseil général intéressés.
 - Le rapport pour le terrain synthétique des Foulets ainsi que le traitement des recours.
 - L'étude du rehaussement du toit de la patinoire.
- Le budget de fonctionnement et des investissements 2015.

Patinoire des Mélèzes

Ouverture de la patinoire couverte : lundi 21 juillet 2013 au dimanche 27 avril 2014.

Ouverture de la patinoire couverte pour le public du lundi 7 octobre 2013 au dimanche 20 avril 2014.

Pour la piste extérieure, du lundi 7 octobre 2013 au dimanche 9 mars 2014.

Statistiques de fréquentation : la progression du public est constante avec un record à 13'932 visiteurs pour la saison 2013-2014. Les nouveaux contrôles d'accès sont de mieux en mieux tolérés par le corps enseignant

Saison	Public	Écoles	Total
2002/2003	10'667	10'517	21'184
2003/2004	11'342	11'520	22'862
2004/2005	10'579	10'075	20'654
2005/2006	9'351	10'575	19'926
2006/2007	9'586	10'191	19'777
2007/2008	8'581	12'425	21'006
2008/2009	9'306	14'792	24'098
2009/2010	8'581	10'109	18'690
2010/2011	9'553	8'883	18'436
2011/2012	9'102	9'505	18'607
2012/2013	12'507	4'631	17'138
2013/2014	13'932	8'872	22'804
Moyenne	10'257	10'175	20'432

Nous continuons de maintenir au mieux cette infrastructure par des travaux de peinture et autres aménagements. Suite à une nouvelle inspection de la police du feu, la modification des contrôles d'accès côté "Est" est devenue obligatoire. L'installation se fera avant les play-offs du championnat de hockey sur glace.

Nous nous réjouissons de l'acceptation du crédit d'étude de CHF 50'000.- concernant le rehaussement du toit de la patinoire. Un projet de cette ampleur nécessitera plusieurs années d'analyses technique et financière. Une aide substantielle du club phare de la ville (le HCC) étant évoquée, cette étude permettra à chacun d'y voir plus clair. Si rien ne se concrétise, le Conseil général devra être sollicité afin de changer toute la verrière Ouest et Est qui arrive en bout de vie (infiltration d'eau en augmentation).

Comme l'année dernière, la Fête de la glace était jumelée avec une journée dédiée à la promotion du hockey sur glace (Swiss Hockey Days). Ce jumelage a de nouveau provoqué une affluence sans commune mesure avec les années précédentes. Et pour une fois, le beau temps était de la partie. L'engagement des divers acteurs de cette manifestation est à souligner (Club des patineurs, Mouvement junior du HCC, Service de la jeunesse, Famille Fischer du restaurant et personnel du Service des sports).

Comme mentionné plus haut, l'année 2014 a vu l'achèvement de plusieurs travaux. Ci-dessous la liste non exhaustive des travaux qui ont été entrepris dans le cadre du crédit alloué et du budget de fonctionnement.

- Peinture complète de l'entrée principale de la patinoire.
- Rénovation complète des bancs des joueurs de la patinoire intérieure.
- Suite de la mise en conformité des voies d'évacuation.
- Nouveau câblage de la sonorisation.
- Pare neige et ventilateur du toit de la patinoire.
- Isolation du condenseur.
- Nouvelles barrières dans le secteur visiteurs.

La première équipe de hockey de la ville (HCC), après une saison régulière difficile, est arrivée jusqu'en demi-finale en éliminant Olten, le premier de la saison régulière. La formation des juniors élites s'est maintenue et reste dans la plus haute catégorie du pays, ce qui est chaque année un petit exploit au vu des possibilités du club et la région.

Le Mouvement Junior du HCC (MOJU) nous a donné du souci l'année dernière avec une baisse d'effectif notoire. Le mouvement juniors a réagi avec beaucoup d'énergie et a mis en place une nouvelle structure pour les tout-petits, ce qui amène chaque début de saison plus de 50 enfants.

Nous nous réjouissons aussi de la mise en place d'un programme (commencé au mois de décembre 2014) appelé "J'apprends à patiner". L'impulsion de ce programme est donnée par les écoles, le club des patineurs et le mouvement junior du HCC. La 1^{ère} et 2^{ème} HarmoS est le public cible pour cette première année. Le service des sports contribue à ce programme par la mise à disposition de patins, de supports d'apprentissage pour enfants et de casques. Les cours sont donnés principalement par le nouvel entraîneur du club des patineurs.

Les autres clubs ou catégories (Star Chaux-de-Fonds, féminine, vétérans, corporatifs, etc.) ainsi que le public toujours plus nombreux dans nos patinoires ne sont naturellement pas oubliés et sont des utilisateurs importants.

Une réflexion concernant la rénovation des vestiaires sud devra être menée rapidement afin de pallier l'insalubrité des lieux (douches, toilettes, vestiaires) et donner plus d'espace aux écoles et aux clubs utilisateurs. De plus, il faut trouver des solutions de vestiaires pour les équipes féminines et les jeunes filles pratiquant le hockey sur glace avec les équipes de garçons.

Piscine des Mélèzes

La piscine a été ouverte du samedi 24 mai 2014 au dimanche 14 septembre 2014, soit durant 114 jours. La météo capricieuse pendant une bonne partie de l'été a donné une saison maussade avec seulement 44'298 visiteurs (plus de 40% de baisse). Il y a eu 4 soirées prolongées au mois de juin et malheureusement beaucoup de fermetures anticipées à 18h00 ou 19h00 en raison du peu d'affluence dû à la météo.

Cette année calamiteuse a aussi des conséquences financières. Baisse d'environ 22%, passant de CHF 194'000 à CHF 151'000.-. La nouvelle piscine est attendue avec impatience !

Nombre de billets vendus.

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total	53'010	14'604	28'736	29'574	20'253	22'433	33'965	27'789	28'408	36'188	31'571	21'048

Moyenne : 28'965

Nombre de visiteurs de ces trois dernières années depuis l'introduction des contrôles d'accès.

Année	Nombres de visiteurs
2012	78'143
2013	79'040
2014	44'298

Moyenne : 67'160

Cette année 2014, la piscine n'a pas connu beaucoup de journées de grande affluence. 7 journées à plus de 1'000 personnes, 7 à plus de 2'000, aucune à plus de 3'000 et 1 journée à exactement 4'000 visiteurs (record de la piscine depuis la mise en place des contrôles d'accès). C'était la journée du lundi de Pentecôte du 9 juin 2014.

Concernant la surveillance, cette dernière est toujours gérée par les agents techniques ainsi que par trois gardes-bains fixes préposés à cette activité. Ces gardes-bains sont accompagnés par des auxiliaires pour environ 954 heures de surveillance. En baisse d'environ 400 heures par rapport à 2013.

La Société suisse de sauvetage collabore également pour une trentaine d'heures.

Les incivilités sont toujours en nette diminution. La présence de la police de proximité, toujours accompagnée d'un agent technique du Service des sports lors de journées ciblées comme le mercredi après-midi et/ou les samedis de beau temps, est d'une grande aide.

Plusieurs activités viennent agrémenter ponctuellement cette installation comme : fitness dans et hors de l'eau, mise à disposition de livres et de journaux par la Bibliothèque de la Ville, manifestation de Triathlon, stand de sensibilisation et activités diverses.

Quelques journées de sensibilisation étaient organisées sur le site concernant l'exposition excessive aux rayons UV. Différents stands de prévention et de sensibilisation ont été mis en place par le Service de santé et promotion de la santé.

Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 333 jours en 2014.

Une nouvelle installation mobile (pieuvre géante) anime encore un peu plus les samedis après-midis des "agités" et autres après-midis. Cela donne quelques idées d'animation possible pour la nouvelle infrastructure des Mélèzes.

Les investissements dans cette structure sont naturellement réduits au strict minimum, ceci dans l'attente du nouveau projet aquatique de la ville. Cette piscine continue de donner satisfaction à une certaine catégorie de la population et aux écoles supérieures de la ville. Comme chaque année, deux fermetures techniques ont eu lieu. Une en janvier d'une semaine et une en juillet de trois semaines. Un changement de quelques blocs de douche est en cours pour cette fin d'année, celles en place ne donnant pas satisfaction.

Le décompte ci-dessous ne concerne que le nombre de billets + abonnements vendus.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total	22'647	19'338	19'605	19'512	21'532	19'171	20'604	18'919	18'073	18'177	19'129

Moyenne : 19'701

Le décompte du nombre de visiteurs par les tourniquets du nouveau contrôle d'accès donne des chiffres beaucoup plus fiables. Les chiffres d'avant 2012 sont à prendre avec une certaine pondération puisqu'ils n'étaient pas contrôlés de manière systématique.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total	74'994	77'603	72'759	71'563	67'440	56'910	60'086	60'855

Moyenne : 67'776**Salle d'escrime**

La salle continue d'être entretenue annuellement pour un sport qui connaît à nouveau plus de succès. Le nouveau comité et l'essor d'une athlète comme Pauline Brunner y sont certainement pour beaucoup. Un nouvel entraîneur anime ce lieu et deux périodes matinales sont occupées par des petites classes d'école de la ville (1-2 Harmos).

Le changement des luminaires de la salle et le rafraîchissement des lignes du terrain ont été faites. L'entrée de la salle a également été modifiée et rafraîchie par des bénévoles de la société d'escrime.

Bassin Numa-Droz

Statistiques

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total d'entrée	33'066	32'124	32'878	35'894	35'013	35'515	32'960	32'990
Jours d'ouverture	208	210	210	223	232	232	212	215

Moyenne : 33'805

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre, la révision technique s'est faite en avril 2014. Cette infrastructure est tout à fait adéquate pour les écoles et certaines sociétés de notre ville. Elle mérite toute notre attention dans les années futures. Le système de ventilation des halles et de la piscine a été mis aux normes. Il restera quelques sols à changer (vestiaires piscine) en 2015.

Comme en 2013, un problème sérieux de bactéries indésirables (Légionnelle) a été détecté. La solution de chocs thermiques hebdomadaires mise en place en 2013 fonctionne, mais malheureusement pas jusqu'au bout de chaque installation. L'eau ne pouvait pas être chauffée (> 75°) entre les mélangeurs jusqu'aux pommeaux des douches et ainsi éliminer toutes les bactéries. L'option a été prise de ne fermer que les douches. Les vestiaires, les halles et la piscine sont restés accessibles pendant les trois semaines de fermeture nécessaire à la résolution du problème. Aucune intoxication n'a été à déplorer.

Fin décembre, le réseau a été cette fois-ci complètement purifié et toujours par des chocs thermiques, mais une solution pérenne est à l'étude afin d'annihiler cette problématique. La mise en place de cette nouvelle solution sera effective au début de 2015.

Une même problématique a été détectée dans des douches de la piscine des Mélèzes mais rien à la piscine des Arêtes. Suite à ces deux événements négatifs, la décision a été prise d'effectuer des autocontrôles avec l'aide d'un laboratoire indépendant de l'Etat. Dans un premier temps, ces tests bactériologiques seront mis en place pour les trois centres sportifs de la ville disposant d'une piscine (Arêtes, Numa-Droz et Mélèzes).

Halles de sport

Comme toutes les années, un soin particulier est pris pour contrôler les halles de la ville et pour le renouvellement du matériel en concertation avec les responsables des différents cycles scolaires. Pour rappel, la Ville a à sa disposition 23 halles de sport en comptant 3 halles pour le Pavillon des sports : une halle triple (Pavillon), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze salles simples et quatre petites salles.

Suite aux différentes analyses réalisées (population, écoles, associations), le constat du manque d'une seconde salle triple est patent au vue de l'évolution de plusieurs sports qui nécessitent une surface plus grande. La construction d'une nouvelle halle triple permettant de satisfaire la demande des différents utilisateurs devra être envisagée ces prochaines années.

Pour la première année d'utilisation par le public, le mur d'escalade de la halle Volta a réalisé un chiffre d'affaire de CHF 8'195.- et le nombre de visiteurs en 2013 a été de 911 grimpeurs. En 2014 il y a eu 1039 grimpeurs.

Pavillon des sports

Suite à l'inondation de la fin 2013, le sol sportif a été complètement refait. Quelques travaux divers de finition du chantier ont été réalisés en 2014 comme des barrières de sécurité pour les gradins.

La salle est toujours énormément utilisée. Il y a eu deux grandes manifestations inhabituelles : la deuxième édition du championnat Suisse de badminton et un concert symphonique improbable (Mozart) dû au chantier retardé de la salle de musique !

Deux associations pratiquant un sport dans une salle triple (Handball et Uni hockey) ont dû être déplacées au Locle et à Neuchâtel, par manque de week-end disponibles dans l'unique salle triple. Cette situation implique de devoir refuser passablement de sollicitations.

Centre sportif de la Charrière

Le nouveau terrain synthétique a donné un bel atout à ce magnifique centre sportif avec ses sept terrains de sport en comptant la Pâquerette et le vieux terrain synthétique derrière la tribune Abegglen. La sécurité des deux grandes tribunes (Antenen et Athlétisme) est en cours avec l'adaptation BPA des barrières de sécurité. Par contre, des décisions devront être prises dans les cinq ans pour une rénovation lourde de ces deux tribunes si nous les voulons pérennes. Ainsi qu'à une nouvelle installation en Est pour remplacer la vieille tribune Abegglen.

Terrains de sport

Le football reste le sport le plus pratiqué en ville, tous sports confondus, et loin devant les autres sports. Les terrains synthétiques permettent à un plus grand nombre de pratiquer ce sport et ceci sur une plus grande durée. Le terrain synthétique des Foulets devrait être inauguré en 2015.

Malgré l'effort constant des équipes du Service des sports pour entretenir les terrains en herbe, force est de constater que tant que l'assainissement des drainages ne sera pas effectué, leur utilisation sera fortement réduite, car ils sont fréquemment impraticables après les fortes pluies. Un terrain complet sera drainé et deux autres terrains en herbe purgés au centre sportif de la Charrière.

L'assainissement du terrain de la Pâquerette a été poursuivi en 2014 avec la réfection de l'enveloppe du bâtiment. Ces travaux ne sont pas complètement terminés, ils le seront au printemps 2015. Restera la problématique du bâtiment Est (buvette) qui s'enfoncé.

Pour les autres terrains, l'analyse continue et plusieurs installations ne sont plus conformes aux nouvelles règles en vigueur :

- Terrain B du centre sportif : les projecteurs.
- Drainage du Patinage et des Arêtes.
- L'analyse des terrains de basket et de tennis de table extérieurs est toujours en cours.

Piste d'athlétisme à 8 pistes

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées et par les habitants de la région. Trois soirs par semaine, elles sont dédiées à l'entraînement du SEP Olympic. Comme chaque année, le meeting international d'athlétisme Résisprint est une belle vitrine pour la Ville de la Chaux-de-Fonds.

Piste Vita

Le parcours Vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population Chaux-de-Fonnières. L'entretien de cette piste se fait conjointement entre la Voirie et le Service des sports. L'inspection a été faite dans le courant de l'année 2014 avec les responsables de divers services de la ville et la société d'assurance partenaire de cette installation.

Pistes de ski de fond

La saison 2013/2014 a été très moyenne pour les deux pistes de la ville. Un peu mieux pour celle de Pouillerel se trouvant à plus de 1200 mètre d'altitude.

Le nouvel engouement des écoles pour le ski de fond fait plaisir à voir, en espérant aussi une saison plus enneigée pour 2014/2015.

Une réflexion est toujours en cours concernant la construction d'un bâtiment pour le stockage de la traceuse, ce qui permettrait une synergie avec le club de BMX.

Le problème de l'accès et du parcage pour accéder au secteur de Pouillerel attend toujours une solution, car la situation actuelle est insatisfaisante. La situation est toutefois légèrement meilleure pour l'accès depuis les Maillards, depuis le renforcement du déneigement de cette route privée avec l'appui de la voirie.

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2008/2009	80	98	118
2009/2010	49	41	87
2010/2011	24	13	74
2011/2012	72	69	95
2012/2013	55	70	122
2013/2014	22	31	100
Moyenne	56	58	99

Pistes de bicross, Skateboard et Skate-parc autres

La piste de Bicross des Foulets est entretenue parfaitement par le club de BMX. Avec l'aide financière de la ville, env. CHF 12'000.-, la piste a été refaite à plusieurs endroits, principalement la dernière ligne droite. Il a enfin été possible d'installer de l'eau sur le site à proximité de leur local. Celui-ci aurait cependant besoin d'une nouvelle construction.

Une nouvelle étape pour étanchéifier les anciens abattoirs a été faite en 2014. Ceci permet de garder les installations du skate parc au sec.

Principales manifestations sportives en 2014.

En gras, les manifestations organisées avec un appui très important du Service des sports.

En Italique, les manifestations organisées avec une aide du Service des sports

12 janvier	Chronopouille (course de ski de fond, 2 ^e édition) annulée par manque de neige
1 ^{er} mars	Marche du 1^{er} mars (marche du Bicentenaire)
30 janvier-2 février	Championnat Suisse Elite de Badminton
4-6 avril	Tournoi international Minis de hockey sur glace
18-20 avril	Tournoi populaire de hockey sur glace
26 avril	Gala de patinage
27 avril	Slalom automobile sur glace
23 mai	<i>Course de côte cycliste Biaufond-la Chaux-de-Fonds</i>
24 mai	La Mini-Trotteuse (course à pied pour enfants)
14 mai	BCN Tour, course à pied
14 juin	Championnat suisse de Raftball
27 juin	Esta'Fête, 50e Joutes sportives des écoles
28 juin	Course à pied Le long de la rivière du Doubs
6 juillet	<i>Résisprint, Meeting international d'athlétisme</i>
22-23 août	29^{ème} Tournoi des parlementaires
31 août	<i>7^{ème} Triathlon La Chaux-de-Fonds</i>
21 septembre ???	Tournoi de rugby romand pour juniors
25 octobre	Marchethon
25-26 octobre	Meeting international de natation
2 novembre	Fête de la glace
20 novembre	Concert symphonique au Pavillon des sports
13 décembre	7^{ème} Trotteuse-Tissot, corrida de Noël

Sociétés sportives

La Ville compte 126 sociétés inscrites auprès du Service des sports. La 34^e réunion entre les sociétés sportives et la direction du Service des sports a eu lieu le 19 novembre 2014. 31 sociétés étaient représentées. Les points traités lors de cette soirée ont été :

- Bilan de l'année 2014
- Finances et projets 2015
- Présentation du projet de la piscine des Mélèzes
- Présentation de l'organisation des activités de la semaine du 1^{er} Mars par le Service de la jeunesse.
- Divers

Le jeudi 12 février 2015, le directeur du Service des sports, le chef de service et le responsable des infrastructures sportives recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors de rencontres sportives nationales ou internationales en 2014.

Midi Tonus – Promotion du sport

Pour sa 11^{ème} année à La Chaux-de-Fonds, l'action Midi tonus rencontre toujours un bon succès. Une nouveauté a été introduite en automne, avec 3 cours en soirée.

Lors de la session de printemps, 23 cours ont eu lieu pour un total de 297 participants. Pour la session d'automne, 26 cours et 329 participants. Le nombre de participant total (626) est légèrement supérieur à l'année précédente (595).

Le service des sports a offert pour la première fois à la population des cours d'Urban Training. Le concept est de faire du sport en groupe dans la ville, en utilisant le mobilier urbain, sous la direction d'un coach professionnel. 18 cours gratuits se sont déroulés le jeudi soir de 18h30 à 19h30 entre mai à septembre et ont attirés 394 personnes.

Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone Sport city tour.

Personnel

Une stagiaire MPC a été à nouveau engagée depuis le mois d'août 2014 pour 39 semaines. Une seconde stagiaire a été engagée dès le 1^{er} octobre pour les manifestations (principalement la Trotteuse Tissot). Aucune modification concernant le personnel n'est à signaler en 2014.

SERVICE DE LA JEUNESSE

Une fois encore le Service de la Jeunesse (ci-après SdJ) a été contraint de s'adapter à des situations changeantes, variées et complexes. L'ensemble des collaborateurs du service ont pu garder à l'esprit les fondamentaux de notre action, l'accueil professionnalisé et l'ouverture de nos missions à l'ensemble de la population.

Accueil extrafamilial

Le SdJ a durant l'année 2014 continué à développer son offre dans le domaine de l'accueil extrafamilial en Ville de La Chaux-de-Fonds. Il s'est agi de répondre à la demande toujours croissante de la population mais aussi de tendre vers une offre correspondante au cadre que fixe la loi.

Dans le secteur parascolaire, deux structures communales ont ainsi pu se saisir de l'opportunité d'étendre leur capacité d'accueil. Une structure privée a elle aussi pu être reconnue et bénéficier ainsi du soutien financier de la commune et du Canton.

Le domaine de l'accueil en préscolaire propose pour sa part, toutes structures réunies, un nombre de places permettant de répondre à la demande bien que les flux soient particulièrement tendus pour l'accueil des plus petits.

Les secteurs de l'accueil vont travailler dès 2015 à une meilleure harmonisation des pratiques entre le pré et le parascolaire aidés en cela par une augmentation du pool administratif dès l'année prochaine.

Le SdJ a rencontré l'ensemble des directrices des structures privées subventionnées. Cette réunion a permis de manière constructive de partager les réalités de chacun, de répondre aux questionnements ou aux préoccupations, d'améliorer la coordination et de mesurer ainsi la qualité de nos collaborations.

La plateforme informatique développée par la Canton sous l'égide de l'OAEF et utilisée pour toutes structures et sur l'ensemble du territoire fonctionne aujourd'hui à satisfaction pour les aspects liés au cadre légal, à la facturation. Elle est devenue un outil indispensable pour l'ensemble des acteurs, structures, communes et canton.

Nous tenons à relever les excellentes relations entretenues avec l'Office cantonal de l'accueil extrafamilial, organe de surveillance et de subventionnement du secteur, ainsi qu'avec l'Office fédéral des assurances sociales qui, par le biais des aides financières de la Confédération soutient l'important effort de notre commune dans la création de nouvelles structures.

Dans le domaine très difficile de la fourniture de repas, nous devons malheureusement prendre connaissance de la décision de DSR de quitter le site de Polyexpo. Cet espace ne répond malheureusement pas aux attentes d'une cuisine de ce type et surtout engendre des frais de fonctionnement beaucoup trop importants. Cette décision, et son corollaire, la rupture du contrat de prestation au 31 décembre 2015 nous pose de grands problèmes, il faut se souvenir que ce sont, à terme, près de 880 repas qui devront être confectionnés par jour pour toutes nos structures. Nous allons travailler très rapidement pour proposer une solution pérenne à la livraison des repas et revoir, ce qui semblait obligatoire en raison de l'augmentation des sites, le type de livraison en passant à une liaison froide avec régénération des plats dans les structures.

Enfin, il convient de saluer l'engagement constant de la Ville de la Chaux-de-Fonds dans sa volonté de poursuivre sa politique de développement dans ce secteur, tant en termes de qualité qu'en termes de quantité.

Secteur Parascolaire

Le secteur de l'accueil parascolaire a continué de s'agrandir durant cette année 2014 en proposant aux parents des enfants scolarisés à la Chaux-de-Fonds 240 places d'accueil à la rentrée scolaire d'août, ce qui représente 35 places supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Ce ne sont pas moins de 400 enfants qui ont pu bénéficier d'un accueil dans l'une des six structures réparties dans toute la Ville.

Les Autorités, soucieuses de répondre aux demandes des parents, ont validé l'agrandissement de deux structures d'accueil durant cette année, suite à des opportunités de locaux supplémentaires. La structure de Temple-Allemand 111 a donc pu proposer 16 places supplémentaires et celle d'Helvétie 46 a déménagé dans des locaux plus spacieux à Abraham-Robert 67, proposant ainsi 19 places de plus.

Le taux d'occupation des structures d'accueil avoisine les 85%, taux qui est en constante augmentation au fil des ans. Il est à rappeler qu'en termes de taux d'occupation, le 100% ne saurait être atteint, les enfants que nous accueillons chaque jour deviennent des écoliers pour une grande partie de leur temps durant 39 semaines par an.

Les activités proposées par les équipes éducatives sont rythmées au quotidien par l'école mais chaque équipe a à cœur de prendre en charge les enfants selon leurs besoins et leur curiosité. Les animations imaginées vont du bal d'Halloween à la confection de confitures ou de pâtisseries en passant par des visites de musées, du sport en salle ou en extérieur. Des ateliers de bricolages, jeux et lectures notamment sont offerts tous les jours aux enfants, afin d'agrémenter le temps passé en structure d'accueil. Des activités autour de la santé et du bien-être ont été également mises en place dans le cadre du programme Tina et Toni proposé par le Canton.

De plus, le secteur parascolaire, en collaboration avec le secteur de l'animation socioculturelle continue de proposer des activités découvertes autour de la nature, durant six semaines de vacances scolaires. Ces animations (les Vacances découvertes) permettent aux enfants de bénéficier de moments de détente et de plaisir dans un cadre différent, puisqu'ils sont emmenés chaque jour dans la campagne Chaux-de-Fonnières ou à la découverte de notre magnifique Ville.

Durant les vacances de Pâques, d'été et d'automne, 430 enfants ont pu être accueillis, mais de nombreux parents ont dû trouver d'autres solutions pour leurs enfants durant ces moments, faute de places à disposition. Une réflexion est menée afin de proposer des places supplémentaires durant ces moments-là également.

Secteur Préscolaire

Sur l'ensemble de l'année 2014, les absences répétées de collaborateurs ont été lourdes de conséquences dans le quotidien et sur l'organisation de la responsable du secteur préscolaire. Congé maternité / absences maladies répétées pour une collaboratrice / accident pour un collaborateur et les inévitables autres causes de maladie. Les crèches communales n'ayant pas un pool de remplacement permettant de compenser à 100% le remplacement des personnes absentes, telle que la loi cantonale le prescrit, les conditions de travail pour le personnel en place n'ont pas toujours été optimales. Une incidence sur le taux d'occupation du site du Chat Telot était de ce fait inévitable pour la sécurité de tous.

Tout au long de l'année, le projet sur les soins d'urgences en préscolaire a été mené, approfondi et est maintenant terminé. Il va entrer dans la phase de formation pratique pour les éducateurs. Après enquête, il ressort que les connaissances en soins d'urgences des professionnels de l'enfance ont de grandes lacunes. L'établissement d'un concept « accident » sur la manière de gérer ces cas et en particuliers les cas graves et autres problème de santé, devait être développé pour donner à tout le personnel des crèches communales la référence à appliquer. L'harmonisation de nos pratiques va être le point fort pour sécuriser les parents et définir clairement nos actes et les responsabilités de tous. La fonction éducative doit être recentrée et clairement redéfinie comme n'étant pas celle d'un soignant. La nécessité de mettre en place un concept sur les soins d'urgences était une évidence. Ce projet est mis en place dans le cadre des crèches communales de la ville de La Chaux-de-Fonds. Le projet est finalisé en lien avec le Service de la Santé et de la Promotion de la Santé ainsi qu'avec le département des urgences de HNE et les cours de formations vont débiter en 2015.

Un grand travail a été fourni en termes d'harmonisation des pratiques et du suivi des personnes en formation et notre rôle d'expert est particulièrement apprécié par les instances de formation. Nous continuons de travailler avec le projet PIP en lien avec la bibliothèque de la Ville et la lecture reste dans nos crèches, une activité privilégiée.

Les fêtes avec les enfants sont toujours autant prisées et rythment l'année avec comme point d'orgue la fête de fin d'année des crèches communales à l'aula des Forges. Cet événement réunit les deux structures préscolaires pour le plus grand plaisir de tous. Cette année nous avons choisi de traiter le thème de l'espace « Il y a quoi là-haut ». 350 personnes-spectateurs étaient inscrites et bien présentes ce 3 décembre. Des résidents du Châtelot en augmentation par rapport à l'année passée ont également fait le déplacement. La fête fut un succès et le renouveau apprécié par tous les parents. Des professionnels sont venus conter aux enfants des contes magiques et merveilleux. Prestation adaptée en fonction de l'âge des enfants. Pour se faire, les conteuses passaient d'un groupe à l'autre pour ensuite terminer tous ensemble par un goûter commun... et pour le Chat Telot, les personnes âgées du site étaient cordialement invitées à venir écouter ces contes.

Un gros travail d'accompagnement d'une structure privé nous a été demandé par les instances cantonale, plusieurs dysfonctionnements ont été repris et ce travail, bien qu'indispensable pour que cette structure puisse continuer à fonctionner dans l'offre présente en Ville a demandé une charge supplémentaire de travail à la responsable. Cela nous pousse à travailler avec nos équipes à une plus grande professionnalisation et à ajuster nos actions éducatives sachant que parfois des enfants passent 12heures par jour et 5 jours par semaine en structure et font la plus grande partie de leurs apprentissages.

Secteur Animation socioculturelle

L'année 2014 a été pour le secteur d'animation socioculturelle une riche période de transition et d'évolution car l'équipe de collaborateurs s'est agrandie afin de répondre aux nouvelles missions confiées. Les projets préexistants ont continué leur développement afin de répondre aux attentes et aux besoins du public de nos activités. L'année 2014 fut également une année de jubilé car voilà 10 ans que les premières animations de quartier s'invitaient sur l'espace publique et proposaient aux habitants des quartiers un lieu de rendez-vous et d'échange. Dix ans également que la collaboration entre ProSenectute, le CIFOM et le SdJ permet la mise sur pied d'un atelier informatique intergénérationnel qui lui aussi prend de l'assurance et de l'ampleur.

Cette année 2014 a débuté par un certain nombre de changements au sein de l'équipe et il nous a été difficile de trouver du personnel formé et sensibilisé à notre façon de travailler. Un autre changement d'importance a eu lieu dans l'équipe et afin de répondre à la nouvelle mission de travail social hors murs confiée au secteur nous avons engagé deux nouveaux assistants socioéducatifs CFC. Un des enjeux a donc été, pour cette fin d'année 2014, de permettre à ces nouveaux collègues d'appréhender les nombreuses activités et prestations proposées par le secteur d'animation socio-culturelle et par le SdJ dans sa globalité. Il a également été question de fédérer l'ensemble des collaborateurs autour de réflexions communes, tant sur les activités existantes que sur les projets futurs afin d'optimiser la compréhension partagée des enjeux de notre mission et de favoriser la cohérence de nos prestations.

Le SdJ désire fournir aux moniteurs d'avantage d'outils théoriques et de compétences pratiques et envisage la mise en place d'une formation régulière. Le secteur s'est approché de l'association CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) afin d'envisager une collaboration et la mise en place d'un calendrier de formations. La formation s'orientera notamment sur des thématiques telles que les besoins de l'enfant, les attitudes éducatives, les besoins de l'adolescent, l'animation d'une activité faisant partie d'un projet commun, la posture professionnelle, les positionnements et la gestion sans violence des conflits. Les premières rencontres débiteront au premier trimestre 2015.

L'année 2014 nous a permis de consolider et de développer ses projets. La volonté actuelle des collaborateurs est de questionner en profondeur le sens de l'accompagnement afin de répondre de manière appropriée aux besoins des populations ciblées.

Animation de quartier

Les animations de quartier ont fêté en 2014 leurs 10 ans d'existence. A cette occasion, des ateliers de percussion et différentes animations ont complétés le programme de ces rendez-vous réguliers du mercredi entre l'équipe du secteur d'animation et la population chaux-de-fonnière. Cette année encore, les collaborateurs du service ont été reconnus par la population comme interlocuteurs privilégiés et il a ainsi été possible de déterminer dans différents quartiers certaines des préoccupations des habitants. Ces activités permettent également de créer un espace de rencontre accessible aux habitants où se créent les liens entre voisins et entre générations.

Cyberthé

L'année 2014 marque également les 10 ans de l'activité Cyberthé, un atelier permettant aux aînés de parfaire leurs connaissances dans le maniement de l'outil informatique. Il permet aux personnes en âge de la retraite d'être accompagnés une après-midi par semaine dans les méandres des nouvelles technologies informatiques. Il permet également de créer un espace de rencontre, un lieu de rendez-vous et de socialisation autour d'un thé et d'un goûter partagé.

L'encadrement par de jeunes moniteurs du SdJ contribue à l'aspect intergénérationnel apprécié de cette activité. Les deux responsables seniors engagés depuis 5 ans par le SdJ qui étaient accompagné lors de ces après-midi par de jeunes moniteurs ont quant à eux souhaité s'investir dans des projets différents. L'orientation choisie a alors été de nommer deux moniteurs référents d'une vingtaine d'année afin de reprendre ces responsabilités.

Mercredi-vertissements

Activités physiques, créatrices ou culinaires... une offre importante et évolutive d'activités ont été proposées aux enfants de 4 à 12 ans durant toute l'année. Plus de 250 enfants ont participé régulièrement aux nombreuses activités proposées dans le cadre des mercredi-vertissements du SdJ.

Camps de vacances

La région de la Drôme et son village de Luc-en-Diois sont le nouveau lieu de résidence des camps de vacances du SdJ

La vente du chalet d'Arveyes, lieu qui accueillit jusqu'en 2012 les camps de vacances, a nécessité de revoir complètement l'offre relative aux camps de vacances. Après avoir étudié les possibilités d'hébergement en Suisse Romande, il a semblé pertinent à l'équipe de sortir de nos frontières. L'organisme « Couleurs d'enfance » propose sur son site de Luc-en-Diois de nombreuses activités centrées sur le thème de la nature. Courses d'orientation, observation de batraciens, baignades en rivière sont autant d'activités que les enfants Chaux-de-Fonnières ont pu apprécier lors des camps de vacances 2014.

Un climat doux, une offre d'activité variée ainsi qu'un hébergement de qualité sont autant d'atouts qui ont orienté le choix du SdJ vers ce nouveau lieu de résidence.

Vacances découvertes

441 enfants ont été accueillis en journée cette année 2014 dans le cadre des vacances découvertes, nouvelle dénomination des centres aérés proposés les années précédentes. Une désignation commune et nouvelle qui permet également de consolider davantage la collaboration entre le secteur du parascolaire et celui de l'animation socio-culturelle. Cette coopération fructueuse a, cette année encore, permis de développer des activités dans la nature de la région fort appréciées par les enfants. Les Vacances Découvertes répondent au besoin des parents de confier leur enfant durant les vacances scolaires et d'autre part à un intérêt certain pour les activités nature et d'expérimentation proposées.

Projets jeunes... la Smala

Le projet Smala, adressé aux 12 à 18 ans, continue de mobiliser un nombre important de participants. Le lien créé entre les collaborateurs et les jeunes permet à ceux-ci d'initier des projets et de s'impliquer dans la réalisation d'activités spécifiques.

Ce lieu de rencontre permet également d'orienter aux besoins les jeunes vers d'autres structures de prévention spécifique et de contribuer ainsi à la prévention primaire des risques.

JAZZ... un outil au service de nos activités!

Le programme informatique « Farfadet », utilisé depuis des années pour la gestion des activités du secteur, ne répondait plus aux attentes de celui-ci. Une étude des besoins a alors été réalisée par le service informatique afin d'apprécier quelle solution serait la mieux adaptée pour répondre à cette demande. Le développement du programme de gestion SAP fut une réponse adéquate. La collaboration entre le SIEN et le SdJ permet la création d'un outil au service de nos activités. Ce programme va entrer en application dès le début de l'année à venir.

Dans un cadre plus général et malgré des infrastructures vieillissantes et un besoin toujours plus grand de locaux, le SdJ se fait un point d'honneur à mettre à disposition ses locaux à la société civile. Un partenariat avec Caritas permet d'accueillir dans ses locaux des cours de français donné par du personnel de Caritas. Dès 2015 un groupe accueillant de jeunes mamans sera également présent à Serre 12 et il ne faut pas oublier les différentes sociétés locales qui se réunissent soit régulièrement soit de façon épisodique chez nous. Ces rencontres font de Serre 12 un lieu d'ouverture et de partage tout au long de l'année bien que la maison ne soit pas encore adaptée, notamment pour un accès des personnes en situation de handicap.

En plus des projets de jeunes participant de façon active aux activités Smala, nous avons apporté notre expertise à de nombreux projets de jeunes mais également permis à des manifestations de profiter parfois de nos infrastructures et de nos compétences en matière d'événements notamment.

Une récente étude a été effectuée au niveau romand sur les politiques de jeunesse en 2013 et 2014 et bien qu'elle ne sera publiée qu'en 2015, force est de constater que les différents secteurs de ces politiques, accueil, animation socioculturelle, soutien aux projets de jeunes par exemple souffrent d'une sectorisation très marquée. Nous sommes fiers de pouvoir travailler dans notre Ville de façon globale en ayant dépassé, depuis plus de 10 ans, les clivages liés à ces pratiques certes différencies et a n'avoir pour but que l'amélioration de la qualité de vie en tenant compte de l'ensemble de la population.

La jeunesse ne saurait être appréhendée comme un corps social indépendant des autres et le quart de la population de notre Ville est bien un acteur comme les autres de cette cohésion sociale que nous nous efforçons de renforcer. De nombreux défis nous attendent et c'est avec confiance et enthousiasme que nous allons les empoigner dès l'année à venir.

PARLEMENT DES JEUNES

Le comité 2014 du Parlement des Jeunes composé par :

- Manon Freitag (présidente)
- Théo Bloudanis (vice-président)
- Inès Rota (secrétaire)
- Andréa Do Paço
- Kelly Da Silva
- Julien Bühler
- Nathanaël Marie
- Zénon Schneider
- Steve Huguenin-Elie

Ce nouveau comité, sauf pour sa présidente qui est présent depuis maintenant deux ans dans le comité, est composé en majorité de jeunes lycéens ; contrairement au comité précédent qui était composé d'universitaire.

Ce comité très motivé à commencer l'année avec plein d'idées qui n'ont malheureusement pas pu encore être mise sur pied mais qui devrait l'être en 2015.

A noter que la grande majorité des membres du comité 2014 a été réélue pour un deuxième mandat afin de travailler une année supplémentaire dans la continuité des efforts réalisés l'année dernière. Deux membres ont cependant préférés quitter le comité mais ils ont vite été remplacés par deux nouveaux jeunes lycéens.

Ci-dessous, vous trouverez la liste des projets internes et externes que le Parlement des Jeunes a soutenus ou mis sur pied courant 2014.

Projets internes :

Jeudredis musicaux :

Durant le mois de juin, le comité a mis sur pied la 6^{ème} édition des Jeudredis Musicaux dans la continuité des années précédentes. Les trois soirées se sont déroulées avec une excellente météo.

Nous avons eu la chance d'accueillir :

- Timberjack : Blues, old rock, country (style woodstock) www.youtube.com/watch?v=HQs-pCSexa8
- Fisherman's groove : Funk Hip Hop www.fishermansgroove.com/
- Disoliv : Tech house
- Viva Pinata: Rock stoner
- Nowane: Pop, folk, rock www.nowane.com
- So Deadly Unserious: Rock
- Irish Texas (Wellington Irish Black Warrior + Tenko Texas Seduction): Rock
<http://welingtonirishblackwarrior.bandcamp.com/music>
- Blind'nd Deaf : Funk, rock garage, alternative www.blindnddeaf.com
- Turbo Fantome : Blues trashy, tech allemande

Le soutien financier total à ce projet : CHF 5'000.-.

Projets externes :

Skate-Park - Fresque Murale

L'association « Park'N'Sun » est venue nous demander de l'aider afin de faire la rénovation de leur park.

Ces locaux leur appartiennent depuis dix ans et afin d'amener une dimension esthétique au Skate Park, ils projettent de réaliser une fresque dans la totalité du local, lequel est d'une surface d'environ 400 m² pour une hauteur de près de 6 m.

Leur objectif est de conférer une touche artistique à cet espace sportif tout en rendant hommage aux personnes qui se sont investis pour son existence. Cette œuvre collective réunira par conséquent des artistes qui ont tous été membres de l'association à un moment ou à un autre de cette décennie : Sébastien Dubois, Jeremy Ferrington de Mugaworkshop, Johann Morel, Dany Petermann et Antony Pittet.

Le soutien financier total à ce projet : CHF 1'500.-.

Projet Pindex

Jeremy Colombo et Timothée Duran, deux lycéens, sont venus nous demander notre soutien afin d'ouvrir un site internet (www.pindex.ch).

La participation du Parlement des jeunes concernera le lancement du site, la publicité, le transport pour aller voir les annonceurs et pour des conférences.

Ce site regroupera les idées à faire selon nos envies dans la région.

Le soutien financier total à ce projet : CHF 1'000.-.

Spectacle de danse durant la fête de l'école italienne

Un groupe de danse nous demande notre soutien afin de les aider à financer leur spectacle de danse de fin d'année.

Le spectacle, sur le thème de la mode, a été organisé le 6 décembre 2014 et a animé la soirée de l'école italienne. Il comprend une quarantaine de danseuses et une douzaine de chorégraphie.

Le soutien financier total à ce projet : CHF 400.-.

Ciné-concert George Méliès

Soraya Dos Santos est venue nous demander de l'aider afin de demander notre soutien pour son projet.

Celui-ci se nomme « Ciné-Concert George Méliès ». Il consiste à passer des films muets de George Méliès avec une musique en live.

Le budget demandé sera notamment utilisé pour la location et l'équipement de la salle du Temple-Allemand appartenant au café de l'ABC. Sept musiciens viendront de Zurich. Le spectacle aurait lieu lors de l'Ascension 2015.

Le soutien financier total à ce projet : CHF 1'000.-.

ESPACES VERTS

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2013)

Abattages

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, l'équipe des bûcherons du Locle a procédé à l'abattage de 36 (39) arbres dans nos parcs et allées, notamment aux parcs Gallet, des Musées et de la Gare, aux rues des Mélèzes, de la Reuse, de l'Helvétie, du Locle, Mont-d'Amin, des Arêtes, du Bois-Noir, Charles-Naine, Saint-Hubert, sur l'avenue Léopold-Robert, au parking de l'Hôpital, aux places de la Carmagnole et de la Colombe, à Belle Maison, à la Poste de la Charrière, au Bois du Petit-Château, au Centre des Travaux publics (CTP) et aux collèges de BEJUNE, des Foulets et des Forges.

Nous avons mandaté une entreprise spécialisée dans l'entretien des grands arbres pour faire un bon nettoyage des deux hêtres pleureurs situés devant le Musée d'histoire et de refaire le haubanage. Une tonne de branches a été enlevée pour alléger les charpentières et garantir ainsi la stabilité des deux arbres. Nous prévoyons de poursuivre cette opération pour d'autres grands arbres de la Ville.

Plantation d'arbres

Parrainage de 3 arbres (3) au parc Gallet et au Bois du Petit-Château. Nous avons planté en tout 72 (71) arbres-tiges. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons remplacé 5 (5) tiges fruitières (dégâts dus aux campagnols), planté 30 (92) rosiers, 505 (729) arbustes, 30 plantes grimpantes, 300 plantes tapissantes, 450 (230) vivaces. Au boulevard de la Liberté, nous avons remplacé la deuxième partie des rosiers rugueux sur la berme centrale par des charmillles qui seront taillées bas.

Plantation des massifs

Pour cette saison, l'équipe des cultures a produit autant de fleurs que l'année dernière. Bonne tenue du magasin où la clientèle apprécie le service. L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Au total, ce sont quelque 175'570 (197'700) plantes cultivées et achetées dont 57'400 (54'000) plantes pour le Cimetière.

Au printemps, 43'000 (44'000) plantes bisannuelles ont été cultivées plus 28'000 (29'000) pour le Cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis. Avec un nouvel hiver particulièrement humide, nous avons subi une grosse perte de 50% sur les pensées. Nous avons tout de même pu livrer les pensées au Cimetière, mais malheureusement nous n'avons pas pu fleurir la Ville comme habituellement.

Nous avons planté 15'000 (15'000) bulbes destinés aux différents massifs de la Ville, dont 600 (600) bulbes pour le Cimetière.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 85'170 (89'000) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres, dont 28'800 (25'000) bégonias pour le Cimetière.

A l'automne et dans trois massifs en Ville, nous avons principalement planté 800 (800) choux ainsi que 1'500 (1'200) cinéraires et bruyères.

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles, l'équipe de production a cultivé 3'800 (3'050) plantes vertes et fleuries. Pour 6 (7) d'entre elles, nos prestations ont été facturées et dans 21 (17) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 150 (155) heures de travail hors culture pour le broyage de branches et la préparation de mélanges de terres destinés à des travaux de plantations en Ville.

Les aménagements

La mise en conformité des places de jeux continue. Les travaux ont commencé dès le mois de mai, avec trois employés et l'aide de la Voirie. Nous avons renové les espaces de jeux aux rues de la Croix-Fédérale, du Bois-Noir 13, du Nord 145-147, au collège des Gentianes et à la place du Bois.

A la rue de la Combe-Grieurin, nous avons aménagé une banquette fleurie sur 200m au pied du mur de soutènement qui délimite les jardins de la rue des Tourelles. Pour cela, nous avons planté 380 plantes vivaces et recouvert d'une couche de 5cm de gravier fin qui limitera le désherbage. C'est un concept que nous prévoyons de poursuivre dans d'autres secteurs de la Ville.

Pour le Service des sports, nous avons mis en terre des plantes tapissantes et arbustives à l'ouest du Pavillon des sports.

Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle place de la Gare, nous avons planté, pour la première étape, 8 érables et frênes ainsi que 5 érables fastigiés sur les rues Daniel-Jeanrichard et du Midi.

Le service et l'extérieur

Notre service entretient depuis 2006 les jardins de la Gérance communale et de la Caisse de pension. Chaque fois que nous le pouvons, nous continuons à faire du mulching afin de diminuer les coûts de compostage. Nous avons effectué 723.50 h (1'221.5). Pour soulager notre service, la Gérance communale a confié le tondage à plusieurs concierges d'immeubles et au privé.

Durant l'été, notre service a fait les foin ce qui nous a permis de livrer 35 (517) petites balles de foin pour les animaux du Bois du Petit-Château. Par manque de personnel, nous avons d'abord avancé sur la réfection des places de jeux. Plusieurs surfaces ont été fauchées et laissées ensuite aux agriculteurs.

A l'automne, nos jardiniers des parcs Gallet et des Crêtets rassemblent la majorité des feuilles dans les sous-bois; feuilles qui se transformeront en humus. Cela nous permet d'économiser de nombreuses heures de travail et frais de compostage. Notre camion a amené au centre de compostage 207.18 t (194.96).

L'entretien du jardin Amélie Sandoz a nécessité 85 h (117) de travail. Pour la Maison Blanche, nos jardiniers ont effectué 167 h (252).

Personnel

Un chef d'équipe a participé à un cours sur la taille de plantation des jeunes arbres.

Une apprentie hortultrice A (plantes en pots) nous quitte après 3 ans de formation et l'obtention de son CFC d'horticulture A plantes en pots. Un nouvel apprenti est engagé.

Nous avons pu accueillir 3 (3) personnes provenant de l'action sociale et 2 (4) personnes venant de l'Office des emplois temporaires qui ont travaillé plusieurs mois dans notre service. Pour les travaux d'intérêts généraux, 6 (3) personnes ont effectué 1'323 h (892 h) de travail dans notre service. L'Autorité tutélaire nous a envoyé 19 (8) adolescents qui ont effectué 42.5 (21) jours de travail et 6 (3) jeunes ne se sont jamais présentés.

Entretien des bâtiments et mécanique

Notre mécanicien a effectué 33 h (59.5) d'entretien de petites machines pour différents services communaux. Il a également effectué 1.5 h (2) d'entretien sur nos bâtiments et 46.25 (52.5) pour d'autres tâches dans notre service.

Les travaux de remplacement des couches par des serres n'ont pas pu débuter cette année. Le Service d'architecture et des bâtiments a agendé ce chantier pour 2015 qui sera exécuté en une étape au lieu de deux prévus initialement.

Acquisitions

Le matériel courant a été renouvelé et nous avons acquis les véhicules et machines suivants :

- 1 tracteur Rapid Iseki TH 4365 Hydrostatique de 40cv avec agrégats neige (remplacement);
- 1 accu avec taille-haie;
- 3 souffleurs pour accu (remplacement);
- 2 débroussailleuses (remplacement);
- 5 échelles en aluminium.

SERVICE FORESTIER

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître forestier, de deux forestiers-bûcherons avec CFC et de deux apprentis. Suite à une demande, nous avons engagé d'avril 2014 à avril 2015, un stagiaire qui doit travailler dans une entreprise forestière avant de commencer la HES filière forestière à Zollikofen cet automne.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation :

1'522 arbres pour 2'075.97 sylves, soit 1.36 sylve par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	919.02 m ³
Bois de service feuillus :	22.24 m ³
Bois énergie :	626 stères de déchetage
	116 stères de bois de feu
Total :	1'683.26 m³ et stères, soit 122.17% de la possibilité légale

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation :

1'231 arbres pour 2'017.38 sylves, soit 1.64 sylve par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux :	1'382.87 m ³
Bois de service feuillus :	25.76 m ³
Bois énergie :	443 stères de déchetage
	54 stères de bois de feu
Total :	1'905.63 m³ et stères, soit 102.97% de la possibilité légale

Marché des bois

Les années passent et malheureusement l'espoir d'une embellie générale du marché se fait toujours attendre. Il est de plus en plus important de bien trier les différents lots de bois afin de répondre parfaitement à la demande et, de cette manière, obtenir le meilleur prix du jour.

Nous avons mis en vente, lors de la mise des bois précieux à Colombier, les billes suivantes :

Le Locle, massif de la Joux Pélichet :	2.17 m ³ de pin Weymouth vendu à CHF 149.- le m ³
	4.42 m ³ de Douglas vendu à CHF 143.- le m ³
	3.81 m ³ de frêne vendu à CHF 117.- le m ³

La Chaux-de-Fonds, massif de Cappel, nous avons vendu un érable ondé d'un volume de 0.55 m³ à une scierie de la région d'Arbois à CHF 430.- le m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 68% du volume exploité en 2014.

Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 40.- et 45.- le m³ en Suisse.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 91.- par m³, soit une diminution de 8% par rapport à 2013. Ce résultat s'explique en partie par l'exploitation de coupes de bois en pâturage boisé qui obtiennent des prix inférieurs à la moyenne.

Ville du Locle

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 108.- par m³, soit une augmentation de 9% par rapport à 2013. Ce résultat s'explique par l'exploitation de trois belles coupes de bois au lieu de deux qui obtiennent des prix supérieurs à la moyenne.

Bois de service feuillus

Cet assortiment représente 2% de nos ventes de bois de service. Tout est vendu en Suisse à un prix moyen de CHF 63.- le m³.

Bois énergie

Nous avons livré 800 m³ de plaquettes de bois (soit 400 stères) au chauffage du bâtiment de TransN à La Chaux-de-Fonds et fourni 1'105 m³ de plaquettes de bois (soit 552.5 stères) au CAD bois Viteos SA au Locle au prix de CHF 0.059 le kWh franco silo, soit CHF 42.- le m³ de bois rond.

Le bois de feu frais, en un mètre de long fendu, se vend à port de camion CHF 80.- le stère.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Les buts des soins à la jeune forêt sont premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux indispensables sont en partie financés par la Confédération et le Canton via des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

- entretien courant des chemins ;
- entretien des abris forestiers du 150^e, au Gros-Crêt et aux Roches-de-Moron ;
- conduite de classes en forêt ;
- journées passeport vacances ;
- confection d'un canapé forestier pour les écoles ;
- entretien des sentiers natures ;
- livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques ;
- mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises ;
- préparation de diverses torrées dont l'une pour le Conseil fédéral ;
- montage et démontage d'un stand pour la fête des Promotions au Locle et les fêtes des naissances au Locle et à La Chaux-de-Fonds ;
- visite des forêts de La Joux Pélichet par l'école forestière ES de Lyss ;
- montage du stand des forestiers dans le cadre de Capa'Cité à Neuchâtel.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les autorités.

Infrastructures

Dévestitures

Suite aux intempéries de l'été passé, nous avons dû reconstruire des bouts de chemin à certains endroits.

La Chaux-de-Fonds :

Amélioration du chemin forestier des Romains sur 50 m. Réfection de la piste au Chat Brûlé et au Chapeau-Râblé sur 90 m.

Le Locle :

Amélioration du chemin forestier de La Joux Pélichet sur 25 m. Réalisation d'une place de dépôt au Bois-de-Ville et curage d'un petit ruisseau à La Rançonnière.

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiées par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées en 2014 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	47	27
Nombre d'arbres martelés	4'063	1'549
Volume en sylv	8'924	3'545
Volume par arbre en sylv	2.20	2.29

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusions

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent y vivre en parfaite harmonie. A cet effet, nous remercions les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de nos diverses activités.

CIMETIÈRE ET CENTRE FUNÉRAIRE

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2013)

Les incinérations de personnes domiciliées en ville représentent le 92.18% (92.70%) et les inhumations le 7.82% (7.30%) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 533 (522) personnes et 339 (329) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la ville incinérées en 2014, et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective, est de 26.06% (21.58%). Le taux des urnes reprises par les familles en 2014 est de 26.36% (28.08%).

Les taxes d'incinération ont été réadaptées afin de tenir compte des investissements consacrés pour la mise aux normes du système d'épuration des fumées.

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la ville	330 (292)
	Personnes externes	751 (651)
	Personnes de la ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)
Inhumations	Personnes de la ville	27 (20)
	Personnes externes	2 (2)
Exhumations	Personnes de la ville	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la ville	1 (3)
	Personnes externes	0 (0)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	0 (0)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

Nous avons procédé à l'entretien de 1'709 (1'687) tombes sur abonnement, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs équivalent aux années précédentes.

Nous avons exécuté 349 (293) ordres de travail, dont 106 (74) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 136 (117) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est un peu inférieur aux années précédentes. Elles nous sont fournies exclusivement par le Centre horticole des Espaces verts, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au Cimetière de la Charrière, nous sommes parvenus à tailler l'ensemble des haies de thuyas et quelque 140 arbres. Les grands thuyas ont été attachés. Dans le massif VI, nous avons aménagé les chemins d'accès aux tombes d'inhumation créés dans le courant de l'année 2013 et au début de l'année 2014.

Afin de faciliter les travaux de taille, nous avons procédé à l'arrachage de vieilles haies de thuyas qui prenaient trop de place et menaçaient la stabilité de certains monuments. Environ 500 thuyas ont été replantés pour remplacer les anciens. Une centaine de thuyas a été plantée au massif VI pour constituer la suite des haies de ce secteur. Le remplacement des haies du massif X a été terminé et celui du massif V a débuté.

Plusieurs traitements phytosanitaires ont dû être effectués durant l'année pour combattre une maladie s'attaquant aux buis de l'ensemble du cimetière.

Dans la perspective de sécurisation du site, une trentaine de monuments instables et abandonnés par les familles concernées ont été retirés par notre équipe.

Vu les nouvelles contraintes de tri des déchets, la plupart des espaces entre les tombes ont été recouverts de compost à la place du gravier habituel, ce qui permet en cas de taille de ramasser les coupes végétales sans se soucier des matériaux minéraux qui ne peuvent pas entrer dans la composition des matières à composter.

Le mur en pierre à l'ouest du cimetière a bénéficié d'une nouvelle étape de travaux de réfection, gérés par le Service d'architecture et des bâtiments (SAB).

Les Services techniques ont quant à eux géré la remise en état de toute la place située au nord du Centre funéraire qui avait fait l'objet en 2012 et en 2013 d'un vaste chantier pour l'installation en sous-sol du système de filtration des fumées du crématoire.

Après avoir obtenu le consentement de quelques familles pour le déplacement de tombes d'incinération, le chemin situé au sud du crématoire a été élargi afin de faciliter la manœuvre des corbillards, notamment en cas de fort enneigement.

Pour nous permettre de procéder au déneigement du site dans des conditions de sécurité optimales, notre planche à neige a été remplacée par un nouvel agrégat.

Four crématoire

Malgré l'augmentation des tarifs et les prévisions d'allongement du temps d'incinération en raison du filtre, le nombre d'incinérations a suivi une courbe ascensionnelle pour arriver au chiffre de 1'081 qui n'avait encore jamais été atteint jusqu'à cette année.

Les accès au Centre funéraire ont été entièrement rétablis pour les entreprises de pompes funèbres ainsi que pour le public se rendant aux cérémonies qui avaient subi quelques perturbations dues au chantier de réfection de la place nord et l'élargissement du chemin sud.

Administration

Au tout début de l'année, des travaux de réfection du local de pause ont été effectués par certains de nos collaborateurs.

Le four crématoire du Centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel a dû procéder à une petite révision technique et a ainsi arrêté son activité pendant quelques jours durant lesquels les incinérations nous ont été confiées, par réciprocité à la mesure prise en 2013 lors de l'interruption de nos propres activités.

Personnel

En raison de l'absence de longue durée pour cause d'accident non professionnel d'un de nos collaborateurs, nous avons dû faire appel à deux personnes surnuméraires pendant le printemps et une partie de l'été. Un collaborateur mis à disposition par la Voirie a également fonctionné en appui de l'équipe durant environ 2 mois.

Sécurité, énergies et tourisme

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Préambule

Ce service réunit les différents intervenants de prestations sécuritaires que sont:

- la Police neuchâteloise
- le Service du Domaine Public (SDP)
- le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN)
- l'Organisation de la Protection Civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)

Administration sécurité publique

Le Service administratif est rattaché directement au conseiller communal en charge du dicastère de la Sécurité. L'administrateur sécurité participe aux différentes réunions de coordination. Des réflexions ont été menées pour améliorer son intégration dans les différents services afin de libérer les acteurs d'un maximum de tâches administratives, pour qu'ils puissent se consacrer à leurs objectifs. L'administrateur est en charge du budget et des comptes, ainsi que de la facturation, en appui, des différents chefs de service.

Le nouveau plan comptable MCH2 a été mis en place pour le 1^{er} janvier 2015, en tenant compte de la nouvelle loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS). La séparation des centres de charge des services du feu, ambulancier et missions de secours est terminée. Il a fallu reconstituer tous les articles de facturation.

Le projet intitulé « gobelets réutilisables » mis en place par l'administrateur sécurité fonctionne bien. Différentes sociétés locales et services de la ville les ont utilisés. Il en ressort une grande satisfaction des utilisateurs, tant à la Fête de mai qu'à l'interne des services. Une porte d'accès sera ouverte sur le site internet de la ville pour mettre ce matériel à disposition.

L'administrateur sécurité gère, en collaboration avec le responsable de la santé et de la sécurité au travail de la ville et celui de la police du feu, les formations « prévention incendie-évacuation » des collèges de notre ville. Il contribue aussi à la formation du personnel des entreprises, reliées au SIS, pour les consignes incendie et évacuation en cas d'incident. Depuis 2013, il contribue, en collaboration avec l'ECAP et un membre de la Police du feu de la ville, à la campagne de prévention incendie pour les élèves de 7^{ème} HarmoS. Cette instruction a remporté un franc succès.

Contrat de prestations avec la Police neuchâteloise

Depuis le 1^{er} janvier 2007 et consécutivement à l'intégration du Corps de police de la Ville dans celui de la Police neuchâteloise, les prestations sécuritaires de police sont fournies par cette dernière dans le cadre d'un contrat de prestations.

Après des discussions en 2009, ce contrat a été renégocié pour les années 2013-2014. Cette démarche a abouti durant le premier trimestre 2014 avec une baisse par l'Etat des montants facturés. Celle-ci est imputable aux travaux effectués par la Police de proximité concernant la prise des plaintes, travaux qui doivent être pris en charge par la Police judiciaire d'où la diminution du montant du contrat de prestations.

Nous pouvons considérer que les opérations de la Police neuchâteloise en tant que Police de proximité sont satisfaisantes actuellement. Les relations opérationnelles peuvent également être considérées comme bonnes. Nous recherchons à ce stade à améliorer le contexte global de la sécurité de proximité dont la Police de proximité est un des éléments.

Nous assurons aujourd'hui encore le service des commandements de payer par le Service du domaine public, service qui pour nous est autoporteur.

La Police de proximité continue à travailler avec des patrouilles les nuits de jeudi, vendredi et samedi en plus des patrouilles Police secours qui sont déjà sur le terrain durant ces nuits.

Le nouveau contrat de prestations a, comme mentionné, été négocié avec effet au 1^{er} janvier 2013 et il devra être revu au 1^{er} janvier 2015 en fonction des nouveautés annoncées dans le cadre des modifications de la Loi sur la police.

A ce stade, il faut mentionner que la nouvelle Lpol prévoit une organisation par régions qui impliquera des modifications importantes des contrats de prestations signés avec les Communes.

SERVICE DU DOMAINE PUBLIC (SDP)

Préambule

Le SDP s'est renforcé au fil des ans par l'engagement d'assistants de sécurité dans le but de gérer au mieux l'ensemble des tâches et des missions qui lui sont confiées. Il se compose de 23,7 ETP au 31 décembre 2014 et est en activité depuis le 1^{er} janvier 2007. Son effectif est constitué d'un groupe administratif fort d'une responsable à 50%, de quatre collaborateurs à 100% et de deux collaboratrices à 50%. Le groupe "Mobilité-Stationnement-Domaine public" traite tout ce qui a trait à l'occupation du domaine public. Il est formé d'un responsable du groupe, d'une gestionnaire des assistants à 70%, de 11 assistants, de deux collaboratrices administratives et de 1,5 ETP qui réglementent la circulation et la sécurité aux abords des chantiers et qui s'occupent de la signalisation, du marquage routier, des fonds privés, des préavis de construction et de l'octroi des concessions "Taxis" et des autorisations d'exercer en qualité de chauffeur de taxi.

Le service gère toutes les tâches relatives au respect des règles en matière de stationnement estival et hivernal, aux trois caméras et aux 10 mâts «radar fixe», à la régulation du trafic, aux services d'ordre de parage, aux autorisations de patentes, à l'usage du domaine public, à la salubrité publique, au marché, aux permissions tardives, à la géomatique interne au service et à la gestion des commandements de payer. Il participe également à l'élaboration des projets d'urbanisation.

Le système de sécurité publique mis en place à partir de fin 2006 en Ville de la Chaux-de-Fonds est encore aujourd'hui mal compris. Ce flou relatif, conjugué aux articles récurrents sur le manque de présence policière en ville, ne favorise pas le sentiment de sécurité au sein de la population. En 2014, la Ville de La Chaux-de-Fonds, attentive à cette problématique, a souhaité communiquer autour de cet axe central. Aussi, une vaste campagne d'information et de présentation du réseau secours et sécurité a été construite sur un esprit pratique et orienté citoyen. Elle permet d'aborder la sécurité au sens large et d'adjoindre au domaine purement sécuritaire, les prestations de secours d'urgence (sanitaire, feu, etc...).

Supports proposés:

- Flyer "institutionnelle" (meilleure visibilité des différents corps)
- Flyer "passeport" (à conserver)
- Memory des numéros d'urgence pour les enfants
- Matériel de stand (un comptoir, un meuble et 4 supports avec laizes sur pied).

Actions menées en 2014:

- | | |
|---|-----------------|
| • Site internet, présentation du réseau secours et sécurité | 4 mars 2014 |
| • Conférence de presse | 6 mars 2014 |
| • Distribution du flyer "institutionnelle" à tous les ménages chaux-de-fonniers | 7 mars 2014 |
| • Manifestation sur la place du marché | |
| avec tous les acteurs de la campagne (SISMN, Polne, SDP) | 29 mars 2014 |
| • Actions pour les écoles | août 2014 |
| • Journée portes ouvertes à SISPOL | 18 octobre 2014 |
| • Semaine de prévention Coop des Eplatures | 20-24 octobre |

En ce qui concerne les mesures hivernales, le message d'alerte SMS créé en 2013 donne entière satisfaction. A ce jour, quelque 2500 personnes y ont adhéré. Cette année, un nouveau concept a été mis en place pour attirer l'attention des conducteurs à l'aide d'un message qui se veut convivial et attractif. "MUFI" est né. Il s'agit d'un renne juché sur un chasse-neige et qui crie le slogan "Dégagez la piste – sinon! Pas de cadeaux". Ce fichet est complété par un petit film d'animation de 20 secondes. Par ce biais, nous tentons de sensibiliser les automobilistes de manière ludique sur les problèmes de déneigement lorsque des voitures sont stationnées aux mauvais endroits.

Début novembre, nous avons anticipé la conclusion du contrat de prestations avec la commune de Val-de-Ruz, en prenant les dispositions adéquates pour intervenir en cas de chutes de neige. Le 1^{er} décembre, MM les Conseillers communaux

J.-Ch. Legrix et Cl.-H. Schaller (remplaçant de M. F. Cuhe, malade) ratifiaient le mandat de prestations entre nos deux villes portant sur 2'030 heures d'activité que le SDP déploiera, dès le 1^{er} janvier 2015, sur le territoire de la commune de Val-de-Ruz. Cet événement a été ponctué par une conférence de presse à laquelle participaient les deux Conseillers communaux cités ainsi que Mme M. Beltrame, administratrice de la sécurité de VdR et M B. Fivaz, chef du SDP.

Par ailleurs, le contrat de prestations avec le village des Ponts-de-Martel est toujours en vigueur. Celui-ci comprend 18 heures de contrôle du parage et des abords du collège pour la sécurité des élèves. De plus, notre service gère l'entier des manifestations du village soit le cortège des promotions, les manifestations sportives, la Saint-Nicolas, le marché au bétail et les mesures hivernales.

Personnel

Durant l'année écoulée, le Service a accompli de nombreuses tâches résumées dans les chapitres qui suivent. L'effectif à disposition est ajusté en regard des missions à accomplir. Les collaborateurs sont motivés et fournissent un travail de qualité dans un environnement difficile. En effet, les assistants sont journellement pris à partie, par des auteurs d'infractions, ce qui rend l'activité encore plus délicate et le stress est en augmentation.

Formation et instruction

Cinq assistants, par rotation, dispensent l'instruction sur la régulation du trafic dans le cadre des Écoles d'aspirants de police et d'assistants de sécurité publique (ERAP) ainsi que dans les cours PCi. Cette formation permet de faire la promotion de notre ville car les aspirants gendarmes et les assistants en formation y apprennent à régler la circulation dans nos carrefours. Quant à la PCi, les cours sont organisés au centre de formation de Couvet. Cette mission est en pleine expansion ce qui est réjouissant. Cette année encore, nous avons formé des agents d'une agence de sécurité. Cette instruction dispensée par un seul service permet d'uniformiser la matière pour tout le personnel en uniforme quel que soit son Corps respectif.

Dans le cadre de l'Ecole d'assistants de sécurité publique, deux modules de formation sont dispensés aux assistants en formation. Le premier est composé des branches générales et le second est axé sur les problèmes législatifs et administratifs liés au trafic en mouvement et au repos.

Un assistant a suivi avec succès la formation d'assistant de sécurité 2014 à Colombier. Ce collaborateur a réussi brillamment les examens. La cérémonie de remise des certificats s'est déroulée le jeudi 20 novembre en présence du Conseiller communal en charge de la Sécurité, du chef du SDP et du responsable du secteur "Mobilité-stationnement".

Cette formation obligatoire (LPol art. 14/3), valorise indéniablement la profession d'assistant de sécurité publique et apporte une bonne culture générale sur le statut d'agent de police judiciaire.

Mutations – recrutements

- 30 avril nous avons dû nous résoudre à prendre congé d'un assistant pour raisons disciplinaires;
- 12 mai engagement d'un assistant de sécurité en lieu et place de l'assistant licencié;
- 10 juin engagement d'un assistant de sécurité.

Activités du service

Cette année (jusqu'au 30 novembre 2014), le Service a traité les tâches suivantes, en matière de trafic:

- **24'586 amendes d'ordre de parcage délivrées;**
- **230 véhicules mis en fourrière durant les mesures hivernales;**
- **23'436 amendes d'ordre pour un dépassement de la vitesse;**
- **67 plaintes sur fonds privés;**
- **312 procès-verbaux pour dépassement de la vitesse;**
- **67 procès-verbaux pour la salubrité publique;**
- **98 procès-verbaux pour diverses infractions;**
- **53 voitures mises en fourrière durant le reste de l'année;**
- **83 services d'ordre de parcage représentant quelque 5'274 heures.**

Durant l'année écoulée, neuf manifestations marquantes ressortent de celles gérées par le Service:

- 5 avril, Carnaval;
- 14 mai, BCN-Tour;
- 11 juin, Trans-VTT;
- 27 juin, 50^{ème} anniversaire des joutes sportives;
- 31 juillet, Fête Nationale sur la Place du Marché;
- 3 au 9 août, La Plage des Six-Pompes;
- 31 août, Triathlon;
- 24 octobre au 2 novembre, Modhac;
- 14 décembre, La Trotteuse-Tissot

Lors des grandes manifestations organisées en ville, les commerçants riverains et les entreprises sont informés verbalement ou par écrit. De plus, les usagers motorisés sont renseignés aux moyens de panneaux placés aux entrées de la ville. La Police neuchâteloise apporte son concours en cas de nécessité.

Engagement de la section Police-route du SISMN

La section Police-route du SISMN a été engagée à vingt reprises et est un élément important dans la gestion des manifestations sur le territoire communal. Ces sapeurs-pompiers-police route volontaires au nombre de vingt font preuve d'une grande motivation et contribuent largement à la réussite des missions confiées au SDP.

Groupe "Volontaires"

Dans le but de pallier à la recrudescence d'événements importants et pour améliorer la gestion du stationnement durant les mesures hivernales, un groupe de volontaires a été créé. Il est fort de dix personnes engagées à satisfaction dans vingt services d'ordre. Il contribue indéniablement à la bonne facture des services d'ordre de manifestations et c'est un renfort appréciable lors de la saison hivernale.

Groupe "Patrouilleurs scolaires"

Un assistant à mi-temps (0,5 ETP) et le Service administratif gèrent ce groupe qui se compose de quarante-sept patrouilleurs scolaires répartis sur vingt-neuf passages pour piétons.

Cette année, deux personnes ont été licenciées pour manquement à leurs devoirs, quatre départs ont été enregistrés et douze personnes ont été engagées, soit en remplacement ou sur de nouveaux postes. L'effectif est important en regard du nombre de passages à gérer mais est indispensable pour le bon fonctionnement de l'activité.

Circulation et parage

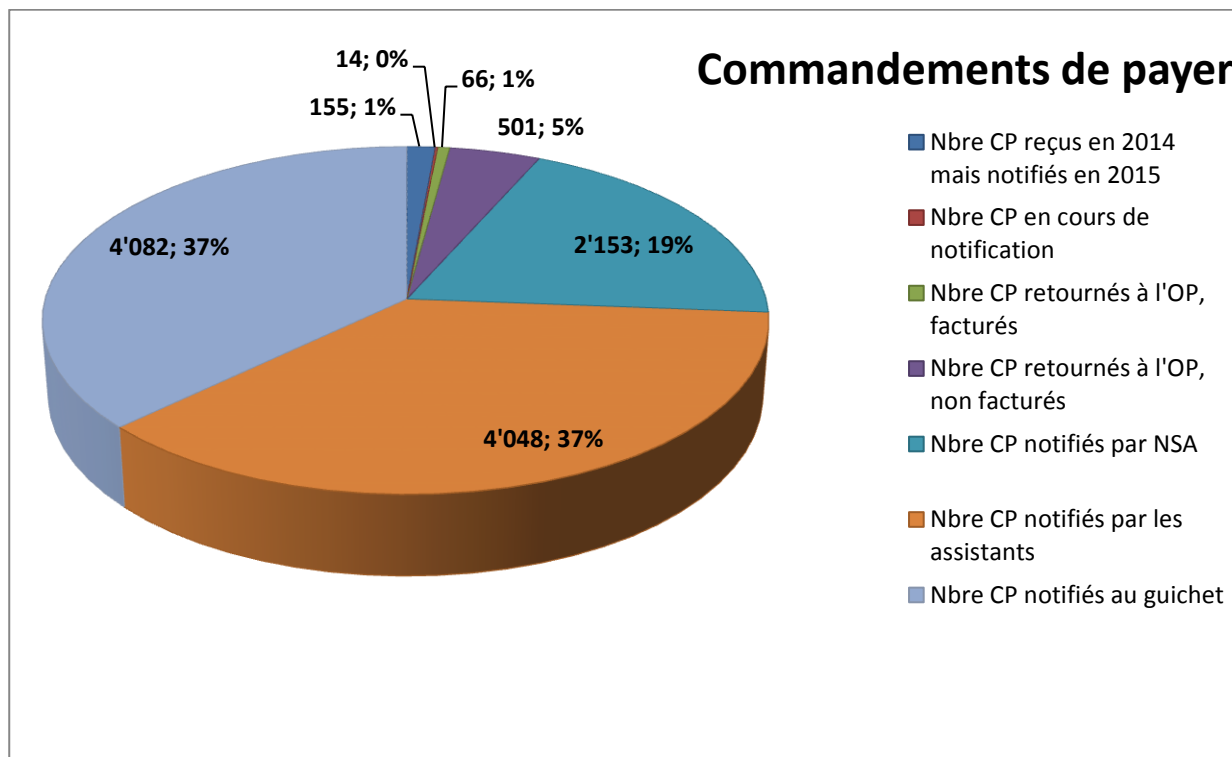
Nous constatons que la structure mise en place permet de mieux maîtriser les incivilités. Avec l'arrivée de quatre nouveaux assistants dans le courant du 1^{er} semestre 2015 pour gérer le contrat de prestations conclu avec la commune de Val-de-Ruz et le report de tâches généré par la nouvelle Loi sur la police (LPol), nous effectuerons des contrôles de stationnement, en début de soirée ceci deux à trois fois par semaine, selon les disponibilités et un dimanche par mois.

Les nombreux et importants services d'ordre nécessitent un engagement significatif en moyens et en heures ce qui peut parfois péjorer le reste de l'activité. Cependant, cela démontre que notre Ville est bien vivante, la diversité des manifestations en est la preuve. L'économie locale bénéficie ainsi d'un coup de pouce certainement non négligeable. Nous nous efforçons d'apporter rigueur et professionnalisme dans l'organisation et la réussite de ces manifestations d'importance régionale, nationale voire internationale afin que les organisateurs aient envie de revenir dans nos murs.

La saison hivernale 2013-2014 a été calme. En effet, nous sommes intervenus à trois reprises sur la ville ainsi qu'à quatre reprises dans le village des Ponts-de-Martel.

Commandements de payer

Faisant suite à la modification du contrat de prestations avec la Police neuchâteloise, le Service a repris la tâche des commandements de payer en 2^{ème} remise. Cette nouvelle mission a une incidence sur le Service puisque deux postes de travail à plein temps ont été créés et une agence de sécurité apporte son appui. Dès 2012, une collaboratrice a été attribuée en renfort à 50% pour cette tâche. Cette année, nous avons dépassé la barre des 11'000 commandements de payer. En effet, 11'019 CP ont été traités dont 501 n'ont pas pu être remis.



Gestion administrative des établissements publics et du guichet unique**Etablissements publics, domaine public et port de la Maison-Monsieur**

Terrasses	85 (2'490 m2)
------------------	----------------------

Etablissements publics	248
-------------------------------	------------

Changements de tenancier	39
---------------------------------	-----------

Permissions tardives accordées	70
---------------------------------------	-----------

Panneaux mobiles et étalages	122
-------------------------------------	------------

Manifestations accordées	191
---------------------------------	------------

Feux d'artifices autorisés	3
-----------------------------------	----------

Matches au loto

Organisés	22
------------------	-----------

Annulés	3
----------------	----------

Maison-Monsieur

Bateaux amarrés	53
------------------------	-----------

Places vacantes	2
------------------------	----------

Liste d'attente	11 personnes
------------------------	---------------------

Résiliations	2
---------------------	----------

Place d'amarrage octroyées	3
-----------------------------------	----------

Guichet unique

Les 230 véhicules mis en fourrière durant la saison hivernale 2013-2014 ont conduit à une fréquentation de gens mécontents et bien souvent agressifs à notre guichet.

Pour améliorer cette situation en 2014, plusieurs mesures ont été prises. Un système d'alerte lors des sorties neige des Travaux publics est désormais disponible au travers du site internet de la Ville et est gratuit pour l'utilisateur. Les informations dispensées sur le site internet de la Ville ont été améliorées. Un affichage adéquat a également été installé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville. La gestion des fiches d'évacuation de véhicules de manière électronique permet un service de qualité et plus rapide. Finalement, un système de "ticketing" est venu compléter les améliorations annoncées.

Du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014 ont été encaissés au guichet du Service du Domaine Public:

➤ Factures communales	CHF	4'892.80
➤ Amendes d'ordre	CHF	31'324.00
➤ Fourrières	CHF	121'600.00
➤ Taxes de places	CHF	400.00
➤ Etablissements publics	CHF	60.00
➤ Frais administratifs	CHF	1'270.00
➤ Service de la faune	CHF	120.00
➤ Police de Proximité	CHF	19'130.00
➤ Avis aux plaignants/sinistres	CHF	1'500.00
➤ Permis d'achat d'armes	CHF	4'730.00
➤ Attestations de pertes	CHF	12'870.00
➤ Autres encaissements Pol-Prox	CHF	30.00
➤ Total	CHF	197'926.80

Ces chiffres comprennent 13 plaintes effectuées pour la Police neuchâteloise par le personnel du guichet unique, 9 permis de pêche et 4 permis d'escargots octroyés avec trois anneaux.

Par ailleurs, 1'012 objets trouvés ont été reçus à notre guichet. Ce service a pu être ainsi amélioré grâce au nouveau système informatique mise en place.

Amendes d'ordre

Ce secteur a subi une réforme importante sur le plan cantonal. Les processus ont été harmonisés et la gestion globalisée. Les nouvelles procédures se sont notamment inscrites dans un nouveau concept de gestion identique à toutes les entités: Epsipol 6. Dès lors, le suivi est plus performant, les cas sont traités plus rapidement et de manière uniforme. La réforme est à bout touchant.

Dès le 1.1.2015, toutes les infractions à la vitesse ainsi que le matériel de contrôle seront repris par la Police neuchâteloise. Quant à la gestion des autres amendes d'ordre, l'entier des tâches administratives est repris par le Service de la justice.

Géomatique

En appui au Service géomatique de la ville, un collaborateur s'occupe à temps partiel de la saisie et de la gestion des modifications de la signalisation routière en ville. A ce jour, plus de 90% de toute la signalisation est répertoriée.

Taxis

Etat au 31 décembre 2014:

- 5 concessions de type «A»;
- 6 concessions de type «B» avec places de parc sur fonds privé;
- 63 chauffeurs dont 44 auxiliaires;
- 39 véhicules pour 35 immatriculations

Concessions «A» (responsables)

- | | |
|----------------|----------------------------|
| ➤ Taxis Réunis | Mme Madeleine Schaller; |
| ➤ Taxis ABC | M. Pierre-Alain Jeanmaire; |
| ➤ Taxi Bleu | M. Pedro Dias; |
| ➤ Eurotaxi | M. Kisa Haci; |
| ➤ Chrono Taxi | M. Jean-Marc Stuber |

Concessions «B» (responsables)

- | | |
|-----------------------------|---|
| ➤ Taxi Handicap Berger Sàrl | Mme & M. Marillia et Jonathan Berger; |
| ➤ Taxi Ville | Mme Olga Cristina Resende Mota Martins; |
| ➤ Taxi 22 Dubu | M. Patrick Dubugnon. |
| ➤ Taxi - Omega | M. Pierre Dakouri |
| ➤ Europa Taxi | Mme Remziye Kisa |
| ➤ MS Taxi | M. Sandy Monnet |

Admissions – démissions - retraites

Durant l'année, sept demandes d'autorisation d'exercer ont été enregistrées qui ont obtenu l'approbation du Conseil communal. Une concession "B" a été annulée en raison de la démission du détenteur.

Contrôles

Quatorze contrôles OTR2 ont été effectués par la Police neuchâteloise. Résultats:

- 9 infractions à l'OTR 2 (Ordonnance sur la durée du temps de travail et de repos);
- 2 infractions à la LCR (Loi fédérale sur la circulation routière); infraction au Règlement communal ;
- 62 chauffeurs contrôlés à l'éthylomètre, tous en dessous de 0.1 0/00.

Aménagements routiers

- | | |
|-------------|---|
| ➤ Août | Aménagement d'une zone de piétonne dans la rue de l'Avenir, entre l'avenue Léopold- |
| Robert | et |
| | la rue de la Serre; |
| ➤ Septembre | Agrandissement de la zone 30 km/h à L'Orée-du-Bois. |

Aménagement de places de stationnement limitées

- 5 cases interdites au parage ont été réalisées dans divers endroits de la ville.
- 2 cases "Handicapé" ont été réalisées.
- 9 places de parc blanches ont été réalisées dans divers endroits de la ville:
 - 6 cases limitées à 15 minutes;
 - 3 cases limitées à 30 minutes.

Fonds privés

Treize propriétaires de biens immobiliers ont effectué les démarches nécessaires pour réglementer le parcage sur leur fonds privé.

Travaux sur la chaussée

Les grands travaux pour le remplacement ou la pose de nouvelles conduites souterraines impliquent par leur importance, la fermeture de tronçons de routes ou d'importantes perturbations du trafic.

Echafaudages

Dès août 2013, le Service de l'Urbanisme et de l'Environnement nous transmettait la gestion et le contrôle de l'usage du DP par des échafaudages ou des bennes. Une lettre a été adressée à toutes les entreprises pour les informer de ces faits.

En 2014, 95 échafaudages ont été contrôlés. La somme de CHF 38'111.80 a été encaissée pour 29 échafaudages qui empiétaient sur le DP. En ce qui concerne les 66 autres éléments, ceux-ci se trouvaient sur des fonds privés (cour, jardin, etc.).

Fouilles - récapitulation par catégorie

➤ Chauffage à distance	21
➤ Cablecom	27
➤ Eau	94
➤ Gaz	35
➤ Electricité	37
➤ Collecteurs	34
➤ Swisscom	76
➤ Regards	108
➤ Divers	<u>50</u>
➤ TOTAL	482

ACTIVITÉ DE LA POLICE NEUCHÂTELOISE EN VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Introduction

L'année 2014 s'est déroulée sans changements importants dans l'organisation des activités de la Police neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds par rapport à l'an dernier.

Projet "Graffitis"

49 plaintes ont été traitées pour des graffitis en ville de La Chaux-de-Fonds, contre 136 l'année précédente. Toutefois, seules 2 affaires ont été résolues et 47 sont pour le moment en traitement. Comme d'habitude, certains auteurs sont identifiés bien plus tard.

Projet "Écoliers"

Tout au long de l'année, une attention particulière a été portée à la sécurité des écoliers. La Police neuchâteloise était présente régulièrement aux abords des collèges, mais également aux endroits de rassemblement des jeunes, comme lors des joutes sportives. Des contacts étroits sont noués avec la direction des écoles et cette collaboration est bénéfique pour tous. Nous collaborons aussi avec le SDP et police-secours lors des rentrées scolaires.

Projet "Victimes"

Peu de cas ont nécessité un "retour sur affaire". Toutefois, cela a été très apprécié par les victimes.

Projet "Gare"

Des passages réguliers sont effectués tous les jours à la gare de La Chaux-de-Fonds, tant par Police secours, la Police mobile, que par la Police de proximité. La Police neuchâteloise continuera d'y dédier une partie de son travail en 2015, ceci en collaboration avec la Police ferroviaire avec qui un partenariat étroit s'est instauré, notamment en ce qui concerne la présence non désirée de certains marginaux. A relever que les interventions les plus fréquentes dans ce lieu sont pour les vols à l'étalage. Le scandale, les interpellations, les découvertes de stupéfiants lors du contrôle de personnes sont réguliers mais pas en augmentation.

L'organisation de la Police de proximité secteur La Chaux-de-Fonds

La Police de proximité secteur La Chaux-de-Fonds a subi des changements en 2014. Plusieurs jeunes gendarmes sont venus au poste de La Chaux-de-Fonds de juillet 2014 au 1^{er} janvier 2015.

A noter que les villages de La Sagne et des Planchettes dépendent du chef de poste de La Chaux-de-Fonds. C'est le chef du quartier 3 qui est en charge du premier village alors que celui des Planchettes n'a pas eu de responsable jusqu'à fin 2014. Depuis janvier 2015 c'est le chef du quartier 1 qui a la surveillance de ce dernier village du district.

Activité déployée

La Police de proximité, à La Chaux-de-Fonds, a continué à nouer des contacts avec divers partenaires et à poursuivre sa collaboration avec les responsables politiques, notamment par des rencontres régulières ou par la mise sur pied de divers groupes de travail touchant à plusieurs domaines. Ces rencontres ont été bénéfiques à toutes les parties et ont contribué à mieux faire comprendre les pouvoirs et contraintes de chacun. Nous avons aussi tenu un stand de présentation de notre unité opérationnelle durant une semaine au centre commercial Coop-Eplatures. Le Service du Domaine Public (SDP) de la Ville y a participé en présentant son service. La police judiciaire a également participé en présentant un distributeur automatique de billets et les conséquences d'une utilisation non adéquate de cet appareil. Cela a été fort apprécié du public. Il est prévu que cette présentation soit reconduite en octobre 2015, en tout cas pour la Police.

A la demande du Service des Sports, nous avons effectué plusieurs patrouilles à la piscine des Mélèzes afin de marquer une présence policière dissuasive. Cette mesure a porté ses fruits et sera fort probablement reconduite en 2015. La Ville ne laisse pas cet endroit très fréquenté à la merci des voleurs, petits fumeurs de joints/trafiquants et autres perturbateurs.

Au niveau de la circulation, nous dénombrons 818 amendes d'ordre et 225 amendes tarifées. En ce qui concerne les accidents de la circulation, veuillez vous référer aux graphiques.

Toujours dans la circulation routière, la police a interpellé sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, 200 conducteurs sous l'influence de l'alcool et 37 sous l'influence de médicaments.

Au niveau des interpellations de personnes faisant l'objet d'un signalement, 107 ont été appréhendées alors qu'elles étaient signalées par le canton de Neuchâtel et 96 signalées par un autre canton.

En ce qui concerne les infractions à la loi sur les stupéfiants, la police a établi 160 amendes pour de la consommation de cannabis/marijuana. 66 cas de petit trafic et 21 de cas graves ont également fait l'objet d'une dénonciation.

2281 enquêtes ont été traitées (réquisitions des magistrats, plaintes, etc.)

196 patrouilles ont été effectuées durant l'année, sans compter les 3 jours par semaine sur l'ensemble de l'année (le jeudi après-midi et soirée – le vendredi et le samedi durant la nuit).

Des patrouilles lors des matchs du HCC La Chaux-de-Fonds SA ont également été ordonnées, à savoir tous les matchs, y compris ceux de préparation avant saison.

Il faut relever ici que l'ensemble du personnel de la PX La Chaux-de-Fonds a démontré une motivation et un engagement sans faille durant l'année 2014 pour l'ensemble de ces missions.

Quartier 1: Nord-Est "Charrière"

Durant l'année écoulée beaucoup de dossiers traitant des infractions à l'honneur ont occupé le groupe.

Des divers contacts pris par le chef de quartier avant les manifestations, avec les organisateurs depuis quelques années, il émane que les nuisances ou autres, suivies de plaintes, ont largement permis d'atténuer les doléances des riverains.

L'engagement du personnel motivé a permis d'effectuer à satisfaction le travail de médiation et fait en sorte que certaines affaires bénignes ne débouchent sur des plaintes.

Dans les partenariats et autres, ce groupe a participé à divers contrôles routiers sur le territoire communal avec le Corps des Gardes-Frontières (CGFR); des patrouilles et interpellations avec le commissariat de répression du trafic de stupéfiants; des patrouilles avec des objectifs divers, etc.

Des actions particulières ont aussi été menées, notamment lors des vacances, de Noël, de la Plage des Six Pompes, exposition dans un centre commercial, avec le SDP.

Quartier 2: Sud-Est "Tours de l'Est"

Dans ce quartier aussi, les divers contacts pris par le chef de quartier ont permis d'atténuer les problèmes. Des patrouilles ou présences dans le quartier Esplanade ont été grandement appréciées par la Gérance avec qui nous entretenons de bonnes relations. Les contrôles des cabarets sont réguliers pour ces endroits et ne font ressortir aucun problème particulier.

Les autres remarques relevées sous le quartier 1 sont aussi valables pour ce quartier.

Quartier 3: Sud-Ouest "Polyexpo"

Ce quartier particulier compte, dans son périmètre de surveillance, plusieurs centres commerciaux. Les infractions les plus courantes sont les vols à l'étalage qui sont traités la plupart du temps par une patrouille de police secours.

Comme mentionné plus haut, le chef de ce quartier a aussi la responsabilité du contrat de prestations passé avec la Commune de La Sagne.

Il est aussi responsable, sur le plan cantonal, de la problématique des graffitis.

Les autres remarques relevées sous quartier 1 sont aussi valables pour ce quartier.

Quartier 4: Nord-Ouest "Les Forges"

Le chef de ce quartier est aussi le responsable des établissements publics en ville de La Chaux-de-Fonds. D'innombrables passages ont été faits dans ces lieux, notamment en regard de divers problèmes de patentes. En 2015, la modification de la Loi sur les établissements publics apportera son lot supplémentaire de contrôles. Des problèmes récurrents avec deux ou trois établissements créent des plaintes ou remarques de la part de la population avoisinante. Les tentatives de résolution de problèmes par la Police n'ont pas toujours l'impact désiré.

Les autres remarques relevées sous le quartier 1 sont aussi valables pour ce quartier.

Les activités résumées ci-dessus ne représentent bien évidemment qu'un éventail des principaux points traités par la police de proximité en ville de La Chaux-de-Fonds.

Il est à relever ici que toutes les autres unités opérationnelles de la Police neuchâteloise ont participé au maintien de la sécurité publique ainsi qu'aux divers constats qui s'imposaient et aux objectifs mensuels.

Manifestations

La Police de proximité, aidée par les autres unités opérationnelles, a montré une présence policière lors de toutes les manifestations énumérées ci-dessous, pour l'année 2014:

- Marche du 1er mars
- Carnaval
- Fête foraine annuelle
- Tour de Romandie cycliste
- Fête de Mai
- Fête de la musique
- Les promotions

- Fête nationale
- Plage des Six-Pompes
- Modhac
- Corrida la Trotteuse (pour les 2 manifestations)
- Patrouilles piscine des Mélèzes
- Tous les matchs du Hockey club HC La Chaux-de-Fonds SA (HCC).

De plus, les collaborateurs de PX La Chaux-de-Fonds ont été sollicités pour de nombreuses manifestations, sportives ou autres, dans le canton.

Activité générale de police de proximité

Durant l'année 2014, des campagnes de prévention et des objectifs de la Police neuchâteloise dans divers domaines ont été mis en place. Des surveillances, aussi bien en uniforme qu'en civil, ont été effectuées tout au long de l'année dans les principaux commerces ainsi que dans les quartiers de villas et industriels en raison notamment des cambriolages. La gare CFF et ses alentours ont aussi fait partie de nos patrouilles.

A la police de proximité de La Chaux-de-Fonds des spécialistes sont nommés dans les domaines suivants:

- stupéfiants
- loi sur la prostitution
- loi sur les étrangers et OSUR
- graffitis
- loi sur les armes
- établissements publics.

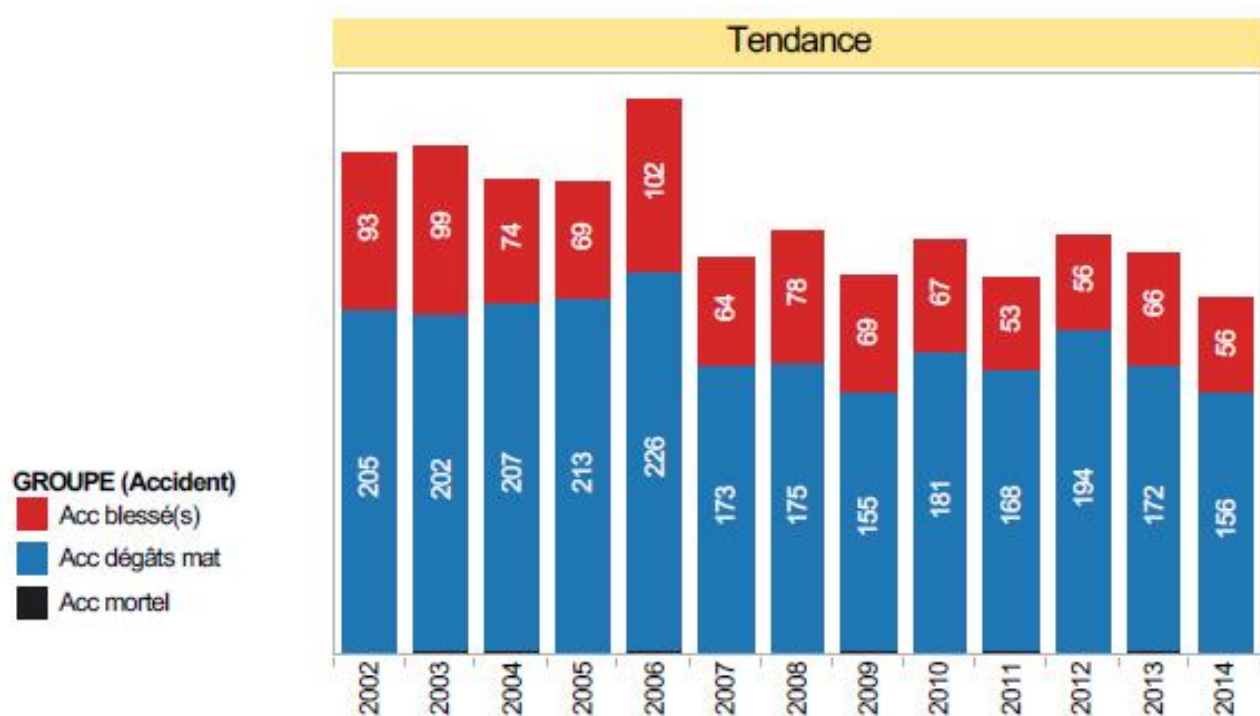
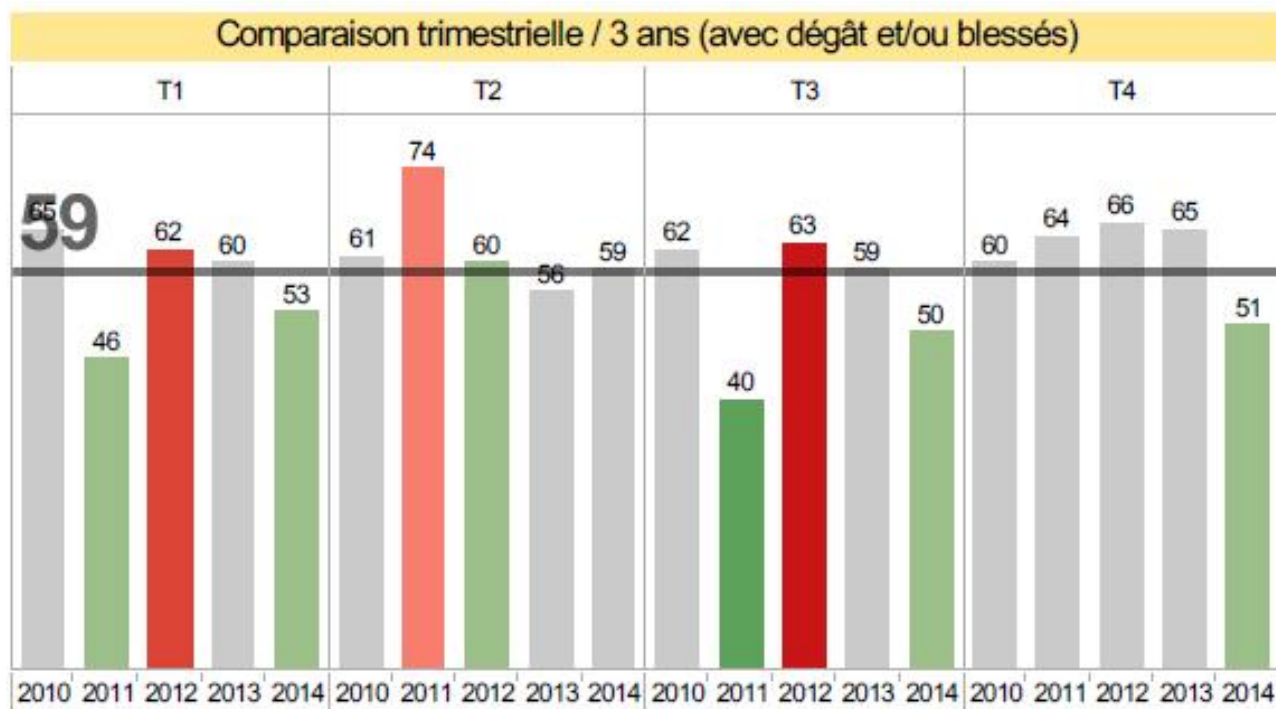
Nous avons pu effectuer des contrôles de cabarets, des surveillances et enquêtes dans le domaine des graffitis, lutter contre le séjour illégal des étrangers et sévir dans le domaine des établissements publics qui ne respectent pas certains règlements.

La police de proximité de La Chaux-de-Fonds est toujours au bénéfice du label qualité "Q" délivré par Suisse Tourisme. Elle est l'unique police de notre pays à en bénéficier et son personnel, ainsi que celui du SDP, sont formés en conséquence.

La police de proximité bénéficie d'un espace sur le site Internet de la Ville et il est possible d'y enregistrer des plaintes, ce qui réduit notamment le temps d'attente au guichet de l'Hôtel de Ville.

Pour les autres domaines:

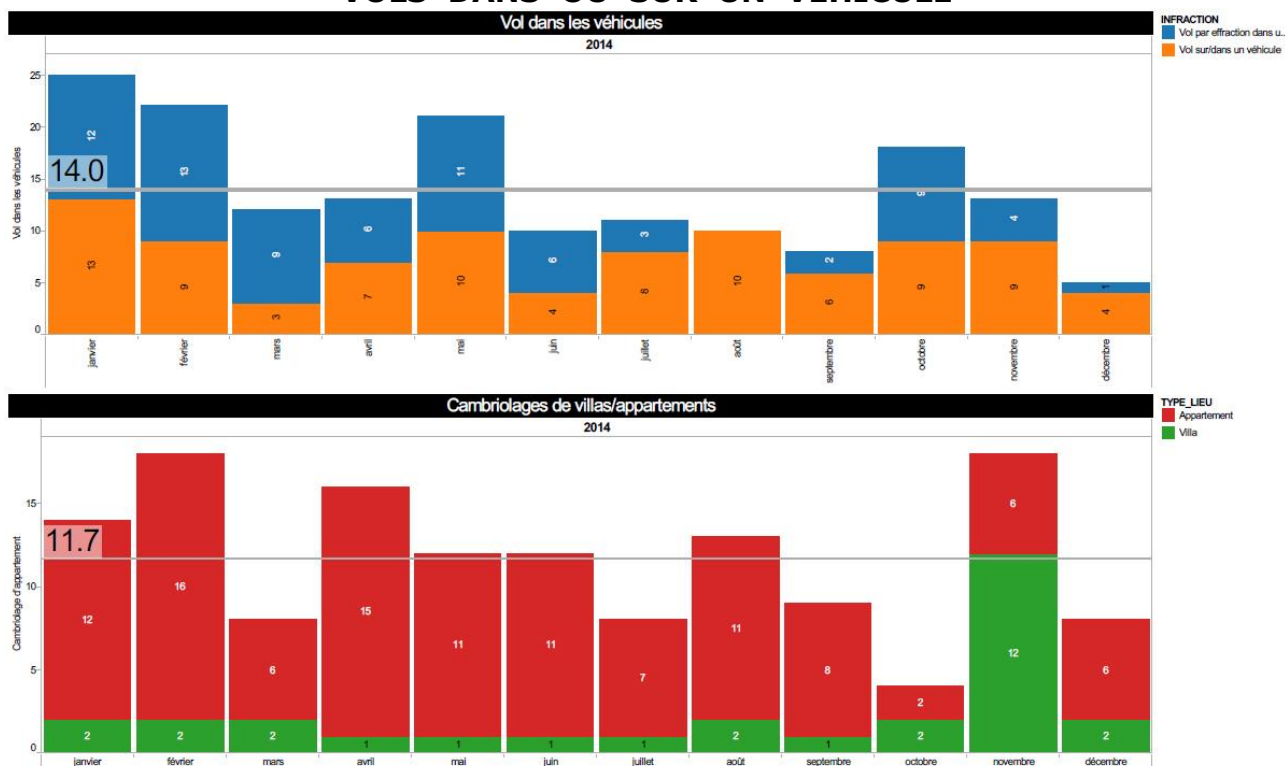
Accidents de circulation



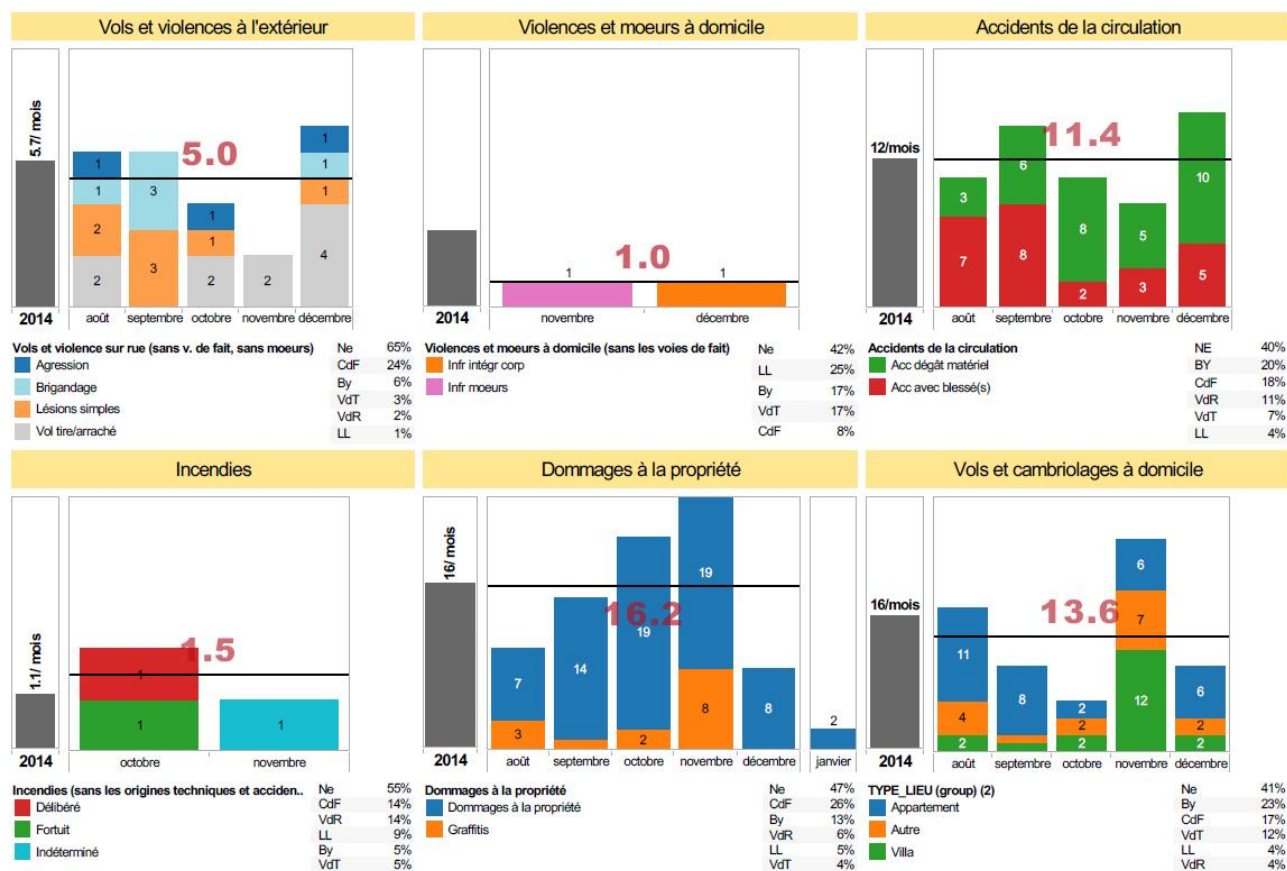
IVRESSES AU VOLANT

	Ivresses		
	2012	2013	2014
janvier	18	13	16
février	11	16	24
mars	17	26	9
avril	17	22	12
mai	25	23	14
juin	26	31	12
juillet	7	19	15
août	13	23	26
septembre	22	15	19
octobre	22	24	20
novembre	12	14	17
décembre	16	22	16
Total général	206	248	200

VOLS DANS OU SUR UN VÉHICULE



CLIMAT SÉCURITAIRE



Objectifs 2015

Pour 2015 la Police de proximité devra intensifier sa présence extérieure pour une bonne visibilité sur l'ensemble de la ville. Le carnet de contacts devra encore se remplir afin que nous puissions poursuivre notre intégration auprès des citoyens, car il n'y a que par eux que nous pourrions acquérir et jouir d'une pleine intégration au cœur même des préoccupations locales ou régionales des gens que nous voulons servir.

L'activité en fin de semaine, de patrouilles en soirée ou nocturnes va dans ce sens.

Collaboration avec le SDP et le Guichet Unique

- Assistants de sécurité: aucun problème à relever. Une bonne entente règne entre les deux services qui se doivent d'être complémentaires, principalement lors de services d'ordre pour les manifestations.
- Guichet unique: aucun problème à soumettre. Une parfaite coordination règne entre ce service et la police de proximité.

Conclusions

Le conséquent travail effectué par la police de proximité de La Chaux-de-Fonds a donné satisfaction. Il nous faut donc continuer sur cette voie et renforcer notre image et notre accessibilité envers le citoyen. Certes le policier de proximité n'est pas celui qui ferme les yeux sur les infractions, mais celui qui dénonce avec bon sens, discernement et proportionnalité. Il est aussi celui qui est à l'écoute, qui aide, celui qui connaît son secteur à la perfection, qui parfois sait anticiper les problèmes avant qu'ils ne surgissent. Celui qui tout simplement fait partie des gens de la cité. Il sait ce que veut dire "Partenariat".

De nombreuses mutations ont été enregistrées dans le personnel en 2014 et de nouveaux collaborateurs/trices arriveront en 2015.

Depuis sa création, la police de proximité n'a cessé de s'améliorer et il n'existe aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi en 2015.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises a déployé ses efforts pour apporter les secours feu et sanitaire sur l'ensemble du territoire des Montagnes neuchâtelaises et sur les mutations rendues nécessaires par l'entrée en force de la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS) et la modification de la Loi de santé (LS).

Ces modifications ont des conséquences profondes, sur trois plans:

➤ Organisationnel

La modification de la loi de santé a pour principale conséquence la délocalisation de la centrale 144 à la FUSVD.

Cet état de fait nécessite de devoir dédier, les ressources sanitaires, en moyen et personnel. La doctrine d'intervention change, d'un engagement régional l'on passe au principe de l'ambulance la plus proche du patient sans tenir compte de la base de celle-ci. Une ambulance du Service peut être engagée sur l'ensemble du territoire cantonal. Les missions de transferts inter-hospitaliers répondent également à ce principe ce qui augmente le nombre de missions dévolues à notre Service. En outre, l'engagement des moyens et des renforts tant feu que sanitaire étaient coordonnés par notre propre centrale tenue par un homme de la section au travail. La FUSVD étant mandatée pour faire l'alarme et l'engagement des moyens sanitaires, la conservation de notre centrale d'engagement qui n'aurait été plus qu'uniquement dédiée aux missions feu n'aurait eu aucun sens. Le Service a délégué cette prestation au SIS de Neuchâtel.

La modification de la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS), nous impose une régionalisation de la défense incendie dont le Service sera le pilier central. Ainsi donc, nous passons d'une optique locale à une optique régionale. Le Service doit également répondre à des standards de sécurité qui dictent le nombre d'intervenants et les temps d'arrivée des secours.

Des missions spécifiques, dites de secours, sont attribuées aux sapeurs-pompiers professionnels de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Notamment, le secours routier, la lutte chimique, biologique, et radiologique, les interventions dans les tunnels et les routes nationales, le sauvetage en milieux périlleux, les interventions sur les installations ferroviaires. Pour ce faire, les États-Majors des deux Services d'incendie et de secours, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, se sont regroupés pour créer un commandement unique des missions de secours. Pour ces missions, le principe passe de régional à cantonal.

➤ Politique

Pour les secours pré-hospitaliers, la gouvernance du Service est impactée par le fait que nos missions sanitaires prennent un caractère cantonal, une gouvernance supra régionale a dû voir le jour. Cette gouvernance est à deux étages, une direction stratégique des urgences pré-hospitalières, composée de la strate politique et une commission des urgences pré-hospitalières, composée de la strate opérationnelle.

Dans le domaine de la défense incendie, la gouvernance prend un caractère régional voir plus large pour les missions spécifiques.

➤ Financier

Ces nouveaux principes d'engagement nous obligent à revoir le financement actuel, par une indexation du coût des ambulances/an entre les bases disponibles sur le territoire cantonal et la redéfinition de la flotte des ambulances dédiées. Les missions supplémentaires de transferts impliquent l'engagement de personnel ainsi que l'acquisition de moyens techniques de géo-positionnement et de communication pour être opérationnel.

Le service a également mis en production le système de gestion et d'aide à l'engagement implémenté dans tous les détachements de premiers secours du canton.

Le nombre d'interventions feu et sanitaire pour 2014 représente 2757 interventions, soit 402 sorties feu et 2355 sorties ambulances.

Personnel

Effectifs (au 31.12.2014)

Etat-Major, 5 personnes.

Sections d'intervention : 32 personnes (-1) dont 1 en formation complémentaire ambulancier ES
9 aspirants en formation de base
2 stagiaires ambulancières

Service administratif : 1 secrétaire et une apprenante

Technique : 1 collaborateur technique
1 mécanicien

Une nouvelle fois, l'année écoulée a vu son lot de démissions puisque 3 départs ont été enregistrés, ces derniers ont pu en partie être compensés par de nouveaux engagements.

Absentéisme

Les heures d'absentéisme pour des raisons de maladie ou accident sont en nette diminution, 770 heures en 2014 contre 2180 en 2013.

Gestion des heures

Le faible taux d'absentéisme a eu un effet positif sur les heures supplémentaires produites (voir tableau ci-dessous)

	2013	2014	évolution
Report année précédente	2519	2799	+280
Heures supplémentaires effectuées	4310	3412	- 898
Diminution du temps de travail (raison d'âge)	768	998	+230
Heures payées (démissions)	0	119	+119
Heures restituées	4798	5053	+255
Solde (report année suivante)	2799	2037	-762

Alarme du piquet

Le piquet a représenté 541 alarmes individuelles, soit 107 de moins qu'en 2013.

La personne la plus sollicitée a été alarmée 26 fois, pour une moyenne de 13 alarmes/personne.

Nomination

Le Service d'incendie et de secours a nommé en 2014 l'appointé Grégory Duc au grade de Caporal en remplacement du Caporal Gilles Maire démissionnaire.

Entretien

Durant l'année, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

Véhicules et matériel : Petites réparations / Modification des aménagements intérieurs / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles d'oxygène médical (O2).

Protection de la respiration : Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR), soit environ 120 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention ou exercice, y compris ceux des corps de sapeurs-pompiers desservis par le SISMN (CSP Vallée de La Brévine et CSP Les Marais principalement).

Nettoyage des locaux : Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène (O2), local protection respiratoire (PAR)).

Atelier mécanique :

Depuis le mois de novembre, nous avons la chance de pouvoir compter sur notre mécanicien d'entretien. En peu de temps, nous avons déjà pu constater son efficacité, tant dans la rapidité de réparation de petites choses que dans les services réguliers, comme dans une modification plus conséquente sur un véhicule. L'atelier de SISPOL a été remis en état et un plan de graissage adapté aux véhicules est en cours d'élaboration. Toutefois, malgré l'engagement de ce mécanicien, certaines opérations sur des agrégats spécifiques continueront d'être effectuées par les fournisseurs (contrôle des échelles et des pompes par exemple).

Technique, télécommunication et Extranet

La mise en production du programme de gestion métier "Eagle", évolution de "SGARI", a été réalisée dans le courant de l'année, sans problèmes particuliers à relever. La partie de l'installation du "système embarqué" dans les véhicules doit encore être réalisée dans le premier semestre 2015.

Nous avons continué le renouvellement de notre parc d'appareils Polycom de 3^{ème} génération (TPH 700). Il ne reste plus que quelques appareils avec des fonctions spécifiques que nous conservons sur des anciens appareils. Avec la mise en place de la centrale 144, nous avons dû revoir notre distribution d'appareils (passage d'appareils nominatifs vers des appareils dédiés au service du feu et au service ambulancier).

Le système d'alarme téléphonique "Swisscom eAlarm" a également subi quelques mises à jour importantes, principalement dues au transfert de nos centrales d'engagement vers la FUS-VD et vers le SIS de Neuchâtel.

L'année 2014 a vu l'aboutissement des marchés publics "Ambulance" et "Véhicule de transport de tuyaux". Les deux véhicules nous ont été livrés en toute fin d'année et mis en service très rapidement. Ces deux moyens correspondent parfaitement à nos attentes et à nos besoins.

Notre site Extranet a également subi quelques modifications, afin de cadrer au mieux au besoin du service.

Dossiers d'intervention

Actuellement, notre Service technique gère 307 dossiers d'intervention pour les objectifs reliés à la centrale d'alarme 118. Pour chaque objectif, une description de celui-ci et des plans de situation, d'accès externes et internes sont établis en collaboration avec le chargé de sécurité de l'entreprise. Les listes d'appels sont actuellement à jour et le suivi de ces listes se déroule chaque année, lors de l'envoi de factures de taxes de raccordement.

Cellule d'aide à la conduite

Le Service d'Incendie et de Secours n'a pas eu la nécessité d'engager la cellule "aide à la conduite" de l'OPCMN. L'instruction de cette cellule a, comme pour les années précédentes, été réalisée par l'OPCMN avec le concours du SISMN. La cellule a également été consultée pour la rédaction du cahier des charges pour le remplacement du véhicule actuel, projet qui se déroulera courant 2015.

Formation continue

En dehors de sa tâche initiale, le service de formation continue a été passablement sollicité en 2014 pour la formation des sapeurs-pompiers professionnels à l'école latine, la formation des techniciens ambulanciers dans le cadre de l'école mis sur pied avec le SIS de Neuchâtel ainsi que pour les journées de formation continue mises sur pied par la FNSUS (fédération neuchâteloise d'urgences et de santé).

Le point fort de la formation continue pour l'année 2014 aura été sans aucun doute la mise sur pied de journées pour les ambulanciers du canton à travers la commission formation continue de la FNSUS. Celles-ci auront permises à vingt-six collaborateurs de participer à une des huit journées de formation organisées dans le canton remplaçant avantageusement les soirées de formation qui souvent n'étaient pas très suivies.

Notre Service a également mis sur pied deux journées de formation sur les phénomènes thermiques en collaboration avec les corps de pompiers professionnels romands permettant ainsi à vingt-six de nos collaborateurs de suivre une demi-journée de formation spécifique.

Formation dispensée à l'interne du Service

Domaine feu

- Équipe de sauvetage (Rescue Intervention Team RIT)
- Intervention dans les tunnels
- Moyens de sauvetage aérien et carré d'appui
- Antichute
- Drill exercice d'intervention
- Radioprotection
- Nouveau véhicule tuyaux
- Abeilles
- Conduite et machinerie des véhicules
- Protection respiratoire
- Divers (chimique, sauvetage, techniques)
- Module véhicule (aspirants)

Domaine ambulancier

- Réévaluation des actes médicaux délégués
- Introduction masque laryngé
- Brûlures
- Pré-triage
- Technique de soins
- Poste médical avancé et véhicule soutien sanitaire
- Transferts ambulanciers
- Nouvelles ambulances

Grimp et formation bateau

- Parcours drill
- Sauvetage glace (étendue d'eau gelée)
- Mise à jour technique de base selon formation Andermatt
- Travail de nuit
- Évacuation sur le lac
- Travail sur tyrolienne
- Accident de chantier avec l'école d'ambulanciers
- Évacuation en profondeur
- Contrôle et révision du matériel commun
- Test sélection nouveau collaborateur
- Connaissance et utilisation nouveau matériel
- Contrôle matériel de corps
- Exercice spécifique pour pilotes bateau

Formations diverses

- Formation Eagle
- Formation matériel nécessaire FUS VD

Nombre d'heures effectuées

- Instruction feu: 1329 heures dont 174, protection respiratoire
- Instruction ambulanciers: 1672 heures
- Instruction spécialiste Grimp: 358 heures et bateau: 37 heures
- Instructions diverses (informatique, technique, etc.....): 202 heures.

Chaque membre du poste permanent a ainsi pu bénéficier de:

- 41 heures de formation feu dont 4 heures de formation dans le port des appareils respiratoires
- 32 heures de formation ambulancière
- 45 heures par équipier Grimp et 4 heures par pilote bateau
- 5 heures de formations diverses.

Autres tâches:

En plus de l'instruction dispensée à l'interne le service de la formation continue a été appelé à travailler dans les domaines suivants :

- Formation sur le nouveau véhicule soutien sanitaire, 1 jour à Sion.
- Formation VSS à la section des Montagnes neuchâteloises.
- Séances dans le cadre de la commission technique et scientifique de la FNSUS.

Actes médicaux délégués:

Au total 172 AMD ont été évalués et contrôlés en lien avec l'instruction en 2014 dont :

- 92 voies veineuses posées sur médicalisation
- 1 médicalisation sur arrêt cardio-respiratoire
- 57 antalgies
- 17 douleurs rétro sternales
- 7 troubles état de la conscience
- 8 difficultés respiratoires

Organisation de renfort

Le corps des sapeurs-pompiers volontaires de renfort du poste permanent a été alarmé à neuf reprises en 2014, lors d'interventions feu et inondations. Il a, en outre, assumé des missions de prévention lors des manifestations des promotions du Locle et pour la fête du 1^{er} août. L'année 2014 a vu l'incorporation de dix-neuf sapeurs et sapeuses dans les sections d'interventions qui ont fini leur formation.

De part sa formation, sa motivation et son effectif, ce corps est un élément indispensable au Service pour mener à bien les interventions dans le domaine du feu.

Conclusion

Les changements importants du modus operandi des alarmes et des engagements du poste permanent ont demandé énormément d'énergie et causé beaucoup d'inquiétude à l'ensemble du personnel. Malgré cela, le Service s'est acquitté de toutes ses missions. Le remplacement des collaborateurs qui nous quittent pose toujours de grandes difficultés, le marché du travail ne satisfait pas la demande romande des besoins en personnel de soins pré-hospitaliers. Le Service, pour essayer de palier à ce problème, tente d'ouvrir une voie francophone dans le canton de Berne qui devrait voir le jour dans le courant 2016. Les mutations structurelles et opérationnelles subies en 2014 devront être affinées en 2015.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Généralités

Les faits marquants de l'année 2014 pour le service sont les suivants:

- Engagement du responsable des constructions au 1^{er} avril. Il a, durant l'année 2014, suivi la filière de formation de l'assistance et obtenu avec succès la fonction de Chef de section assistance avec le grade de premier-lieutenant.
- Notre instructeur a terminé, avec succès, sa formation de formateur pour adultes et obtenu le brevet fédéral.
- Pour le service de la PBC, nous avons trouvé un chef de la formation. Il a suivi, avec succès, la formation de chef PBC et obtenu le grade de premier-lieutenant. Il intégrera l'état-major en 2015.
- En août, tout le matériel informatique du service a été remplacé.
- L'armée nous a rendu visite cet automne, pour une durée de quatre semaines. Elle a bénéficié de nos locaux de Bois-Jean-Droz. Cette situation pourrait se répéter aussi ces prochaines années. Affaire à suivre.
- Le projet Polyalert, automatisation des sirènes dans toute la Suisse via Polycom, suit son cours. Cette année, une entreprise a été mandatée pour mesurer la puissance du signal de réception sur tous les sites de sirènes. Jusque-là, notre région ne pose pas de problèmes à ce point de vue.
- Cette fois, c'est officiel, les bureaux dédiés à l'OPCMN dans les abris publics de la Sagne, Brot-Plamboz, Les Planchettes, La Chaux-du-Milieu, Cerneux-Péquignot et la Brévine sont à l'entière disposition des communes concernées. Cela implique que ce sont les communes propriétaires qui prennent en charge l'entretien de ces locaux. L'OPCMN doit encore venir retirer de ces lieux le matériel PCi qui n'est plus nécessaire à l'utilisation future de ces locaux. Les communes ont la possibilité de conclure une convention de maintenance avec l'OPCMN pour l'entretien technique de ces locaux et les abris liés.

Cours dans l'OPCMN

Pour l'année écoulée, nous avons réalisé l'instruction suivante:

- Appui, 1 jour rapport de coordination; 1 jour cours préparatoire; 6 jours de cours de répétition ce qui représente 105 participants pour 203 jours de service.
- Assistance, 1 jour rapport de coordination; 6 jours de cours de répétition, ce qui représente 80 participants pour 120 jours de service.
- Collaborateurs EM, 2 jour CR essai des sirènes, ce qui représente 14 participants pour 28 jours de service.
- Préposés au matériel, 8 jours de cours de répétition ce qui représente 26 participants pour 26 jours de service.
- Préposés constructions, 5 jours de cours de répétition, ce qui représente 8 participants pour 13 jours de service.
- Stage en EMS, 2 x 5 jours de stage, ce qui représente 7 participants pour 35 jours de service.

Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

- Pas d'IPPC cette année.

Instruction GIR appui

- Les rapports de coordination, les cours préparatoires et les cours de répétition ont représentés pour le:
- GIR Appui, 12 jours d'instruction, ce qui représente 107 participants pour 129 jours de service.
- GIR Assistance, 5 jours d'instruction, ce qui représente 33 participants pour 33 jours de service.
- GIR AIC, 6 jours d'instruction, ce qui représente 32 participants pour 32 jours de service.
- Off GIR, 2 jours de cours de répétition, ce qui représente 11 participants pour 11 jours de service.
- BLS-AED 2 jours, 13 participants pour 13 jours de service.
- Rapport de coordination subsistance, 1 jour, 17 participants pour 17 jours de service.

Interventions

- Feu d'une maison à La Brévine: AIC, 1 jour, 3 participants pour 3 jours de service.
- Feu d'appartement Numa-Droz 21: assistance aux locataires, 1 jour, 5 participants pour 5 jours de service.
- Feu d'une maison Moulins 2: assistance aux locataires, 2 jours, 8 participants pour 12 jours de service.
- Feu d'une ferme Valanvron 41: AIC, 2 jours, 10 participants pour 19 jours de service. Subsistance: 1 jour, 3 participants pour 3 jours de service.

Globalement, cela représente l'engagement de 288 astreints pour 627 jours/homme pour l'OPC traditionnelle; 217 participants pour 310 jours/homme pour le GIR et 28 participants pour 39 jours/homme pour les interventions.

Nous continuons d'améliorer le niveau de préparation opérationnel de l'OPCMN et particulièrement au renforcement de l'effectif de nos sections GIR en augmentation de 6 personnes. L'effectif réglementaire, n'a que peu augmenté cette année, passant de 391 à 397 astreints.

Affaires administratives

Sur les 33 infractions à la Loi fédérale sur la Protection de la population et sur la Protection civile (LPPCi), art 68, 25 cas ont été réglés dans le cadre de l'OPCMN et 8 cas ont été dénoncés au Ministère public.

Cours de base et de perfectionnement

Cette année nous dénombrons:

- 16 personnes qui ont suivi le cours de base appui (16)
- 15 personnes qui ont suivi le cours de base assistance (9)
- 7 personnes qui ont suivi le cours de base pour collaborateurs EM (2)
- 2 personnes qui ont suivi le cours pour spécialistes de la PBC
- 4 personnes qui ont suivi le cours de chef de groupe assistance (1)
- 2 personnes qui ont suivi le cours de chef de groupe appui (2)
- 1 personne qui a suivi le cours de chef de section assistance (0)
- 1 personne qui a suivi le cours de chef de suivi de la situation (0)
- 1 personne qui a suivi le cours de chef de la PBC (0)

Cela représente 38 personnes qui ont intégré l'OPCMN et 18 personnes qui ont acquis une nouvelle fonction.

Nos priorités dans ce domaine restent toujours la formation des cadres et des spécialistes.

Instruction du personnel professionnel et engagement pour le Canton

Notre instructeur, en parallèle à sa formation de formateur d'adultes, a suivi un cours complémentaire de 4 jours sur le système Polycom et une formation continue au sein du groupement technique des instructeurs romands de 2 jours (FoCo GTIR).

Au niveau cantonal, il a participé à différents cours préparatoires, de cadres, de chefs de section, GIR appui et assistance, de base assistance et BLS-AED pour une durée totale de 44 jours.

Malgré les services déjà effectués à la protection civile, dans la section assistance et vu sa formation datant d'avant la réforme PCiXXI, avant d'engager notre nouveau responsable des constructions, il nous est apparu opportun de lui faire suivre la filière actuelle pour parfaire ses connaissances dans le domaine. Sa formation s'est poursuivie par le cours de base de préposé aux constructions. Il est très motivé par sa fonction et a été très bien évalué lors de ces différents cours de formation.

Nous tenons à remercier le chef d'instruction pour son implication personnelle dans cette formation et aussi dans la mise en œuvre de ses connaissances au sein de l'OPCMN. Cela se traduit par la gestion de 105 jours de cours dispensés en 2013 seulement pour notre région. Il faut ajouter 36 jours d'instruction au profit du SSCM au centre d'instruction de Couvet pour des cours de base ou de cadres.

Constructions

Un contrôle périodique des constructions (CPC) a été effectué, par le Canton et un représentant de la Confédération, dans l'ouvrage du Communal et au PC des Brenets. Quelques travaux de maintenance sont nécessaires au PC des Brenets. D'autre part, l'abri public des Tourelles a aussi été contrôlé et devra subir quelques travaux d'entretien.

- **Abri public Numa Droz:** pour éviter de se retrouver dans la même situation d'avant les travaux de rénovation, une convention de maintenance a été conclue entre l'OPCMN et la Ville de La Chaux-de-Fonds. Les dortoirs sont régulièrement mis à la disposition des sociétés qui en font la demande.
- **Le Corbusier:** cette construction a été vidée du matériel qu'elle contenait. Les devis de désaffectation ont été soumis à l'office fédéral de la PCi pour acceptation. Dès que nous aurons une réponse de leur part, nous pourrons finaliser cette désaffectation et ainsi transmettre ces locaux à la commune du Locle pour son propre usage.
- **Bois-Jean-Droz:** une partie des sols a été rénovée et nous avons installé quatre douches dans le sas menant au local matériel.
- **Col-des-Roches:** tout le matériel du Corbusier a été transféré dans le garage du Col-des-Roches.
- Toutes les constructions de l'OPCMN sont régulièrement visitées par le responsable des constructions de l'OPCMN et entretenues selon les listes de contrôle et d'entretien édictées par l'OFPP.

Matériel

- La majorité des travaux d'entretien s'effectue lors de cours de répétition des préposés au matériel.
- Des entretiens préventifs ont été effectués sur les compresseurs ainsi qu'une marche d'essai sous charge durant une heure.
- Contrôle périodique des génératrices, tous les ans, pour le matériel en service et, tous les cinq ans, pour le matériel en conservation.
- A la libération des astreints, nous devons récupérer le matériel personnel. Habituellement, nous nous arrangeons pour le faire lors du dernier cours de répétition de l'astreint, à condition qu'il y participe. Dans le cas contraire, nous convoquons spécialement ces personnes pour la reddition. Dans quelques cas exceptionnels, nous devons facturer ce matériel à l'astreint qui n'a pas donné de nouvelles.
- Achat de deux démarreurs électriques pour la mise en marche des compresseurs et de la génératrice.

Véhicules

- Le Ford Transit a été transformé en véhicule de transport de personnes de 9 places, au lieu des 13 que nous avions précédemment. Ceci permet d'utiliser ce fourgon avec un permis de conduire catégorie B en lieu et place d'un permis de conduire catégorie D1 que de moins en moins d'astreints possèdent.
- A noter que lors d'un prêt de ce véhicule au SSCM pour un cours de base, le plein de carburant a été effectué avec de l'essence sans plomb pour un moteur fonctionnant au diesel. Résultat, véhicule en panne lors de son retour à l'OPCMN. Diagnostic, pompe et injecteurs de carburant à changer avec au bout du compte une facture salée prise en charge par le SSCM.
- Malgré ces déboires, nous mettons le Ford Transit régulièrement à disposition de nos partenaires (Police, SDP, SIS, etc.)

Logistique/subsistance

- Notre équipe de subsistance donne toujours satisfaction. Elle nous propose des menus variés et de bonne facture.

Objectifs 2015

- Continuer de renforcer l'effectif du GIR dans son ensemble.
- Continuer la formation d'astreints dans le domaine du matériel par la formation de préposés au matériel.

- Continuer la formation d'astreints dans le domaine des constructions par la formation de préposés aux constructions.
- Continuer la formation du responsable des constructions de l'OPCMN.
- Finaliser la désaffectation de la construction du Corbusier au Locle.
- Mise en place de l'instruction générale de base (IGB) pour préposés aux constructions et préposés au matériel.

ENERGIES

SERVICE DES EAUX

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le Service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré à Viteos SA. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général, qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos SA, qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Un contrat commun de gestion et d'exploitation de l'eau potable entre Viteos SA et les villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Le Locle règle les modalités de gestion.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2014, il est tombé 1'367 mm de précipitations contre 1'649 mm en 2013.

Le mois de juillet 2014 a été le troisième plus pluvieux depuis 1955 avec 208 mm.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'264 mm, avec un maximum de 1'728 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Zones de protection

Une campagne d'analyses de 92 micropolluants organiques, soit des pesticides, des médicaments, des métabolites et des antioxydants, a été effectuée pour l'ensemble des eaux brutes. Les analyses ont révélé la présence d'isoproturon, un herbicide (8 ng/L).

Réseau de transport d'eau brute

La qualité de l'eau brute a été analysée quatre fois en 2014. Elle est bonne sur le plan chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Lors de la vidange des paliers des pompes, de l'huile biodégradable a été utilisée pour la première fois.

Le moteur du groupe de pompage N° 6 a été remplacé et le moteur du groupe A a été révisé.

La pompe du groupe D a été révisée et remise définitivement en service en mars.

Un des deux compresseurs liés au chaudron anti-bélier des conduites de refoulement a été révisé.

La révision annuelle de l'électrolyseur a été effectuée et n'a pas révélé de problèmes particuliers.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Après plus de 126 ans, l'eau en provenance des Moyats ne transite plus par l'ancienne galerie de La Corbatière mais, depuis le 17 juillet 2013, par la conduite posée dans la nouvelle galerie de La Corbatière. Nous observons depuis une amélioration de la stabilité et de la qualité de l'eau distribuée ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans l'ancienne galerie lors de fortes précipitations.

L'eau traitée est contrôlée pendant son transport, puisqu'elle est utilisée comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne. Aucune non-conformité n'a été enregistrée sur les 48 échantillons analysés.

Une fuite sur la conduite d'eau alimentant la ferme Doesseger à Jogne nord a été réparée en juillet.

Eau de secours

A la suite d'une importante fuite sur le réseau de distribution de la Ville le 1^{er} novembre, un apport supplémentaire de 1500 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 319'811 m³.

Stockage

Réservoir du Mont Cornu

L'électrolyseur et la mesure de chlore ont été remplacés durant l'été.

La conduite permettant le remplissage du réservoir de Boinod depuis Mont Cornu, ainsi que ses points de purge et vidange, ont été contrôlés, rincés et testés. La capacité de transfert d'eau entre les deux réservoirs est de l'ordre de 300 l/min.

Réservoir des Foulets

Une ventilation forcée a dû être installée dans la chambre de vannes afin de garantir un apport d'oxygène suffisant pour le personnel d'exploitation.

Réservoir du Ring

A la suite de la reprise par la Ville du réseau de distribution jusqu'à la Cité des Planchettes, le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP. Quelques transformations ont été nécessaires entre les deux cuves afin de profiter d'un maximum de volume stocké.

Pompage

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Secteur distribution

Réseau des canalisations et compteurs

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

- Extension du réseau au boulevard des Endroits, depuis le boulevard des Endroits 38 jusqu'à l'Hôtel
- Industrie, de Gazomètre à Sentier
- Vieux-Patriotes
- Avenue des Forges, de Morgarten à la rue du Locle
- Parc 43 à 63
- Jardinière, de Modulor à Balancier
- Première partie de Primevères, de Chevreuils à Postiers
- Bois du Couvent, usine Rickenbach
- Paix 101 à 111

Statistique de remplacement du réseau

Le remplacement du réseau d'eau consiste en la pose de nouvelles conduites d'eau potable en lieu et place de conduites anciennes dont la durée de vie est proche ou supérieure à 80 ans.

Les longueurs remplacées en 2014 figurent dans le tableau ci-dessous :

	Transport	Distribution	Branchement	Total
Longueur remplacée en 2014 [m]	0	2'126	325	2'451
Longueur totale [m]	26'495	182'317	73'782	282'594
Taux de renouvellement [%]	0.00%	1.17%	0.44%	0.87%

Le taux de remplacement total du réseau en 2014 est de **0.87%**. Il est globalement en adéquation avec les investissements optimaux de 0.85%, calculés en 2010 pour l'année 2014.

Fuites

52 fuites (34 en 2013) ont été réparées en 2014, dont 35 dues à la corrosion, 9 à une rupture et 8 diverses.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, deux campagnes de purge ont été réalisées dans les extrémités du réseau.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 20 reprises: 6 interventions concernaient des fuites (1 en 2013), 6 des alarmes dues à la qualité d'eau, 5 des alarmes de niveau dans les réservoirs et 3 des défauts électriques.

Vente d'eau

	2014	2013
Eau vendue	3'140'000 m ³	3'150'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	220 litres	223 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 88 contrôles périodiques des installations intérieures, dont 3 se sont avérés non conformes
- la pose de 21 nouveaux compteurs
- la dépose de 9 anciens compteurs
- l'échange de 22 compteurs

Laboratoire et qualité de l'eau

Pour mémoire, des problèmes de qualité de l'eau sur le plan bactériologique étaient apparus en 2013 dans la conduite alimentant la Cité des Planchettes depuis la Joux-Derrière, après la mise en service du réseau en août 2013. La situation s'est améliorée dès novembre 2013 et plus aucun dépassement de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles n'a été enregistré en 2014.

La réflexion commencée en 2010 sur la désinfection de l'eau et plus particulièrement sur l'utilisation du chlore pour le maintien de la qualité bactériologique dans le réseau a été poursuivie en 2014. La teneur en chlore résiduel aux extrémités du réseau s'est abaissée à une valeur inférieure au seuil de détection sans, toutefois, affecter la bonne qualité bactériologique de l'eau, comme le démontrent les résultats des analyses hebdomadaires.

Autocontrôle

Le laboratoire a procédé en 2014 aux campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur, avec également des analyses effectuées au cours du transport de l'eau traitée. Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année.

Tableau 1. Campagnes d'analyses de l'eau, des sources et du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2014

Interventions	Types d'analyses	Nombre de campagnes	Remarques
Sources de La Chaux-de-Fonds (eaux brutes)	Bactériologie et chimie	4	15 sources et captages; 60 échantillons analysés
Adduction	Bactériologie et physico-chimie	12	4 sites; 48 échantillons analysés
Réservoirs et réseau	Bactériologie et chimie	14	17 points de mesure; 178 échantillons analysés
Fontaines de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	1	15 fontaines; 16 échantillons analysés
Chantiers de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et physico-chimie	47	47 contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service

Sur les 574 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités de réseau et fontaines), 2 contenaient des entérocoques et 7 ont montré un dépassement de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml). Les résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Sur le plan physico-chimique, 14 dépassements de la tolérance pour le chlore libre (0.1 mg/l) sur les 574 échantillons analysés ont été détectés. On relèvera encore qu'une valeur de la turbidité était supérieure à la tolérance (1 FNU) parmi les 174 échantillons analysés.

Enfin, une recherche de médicaments, de pesticides, de métabolites et d'inhibiteurs de la corrosion a été effectuée dans l'eau du réseau, mais les analyses n'ont révélé aucune substance parmi les 92 recherchées.

Qualité

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, assez dure (24.2 degrés français en moyenne), hydrogénocarbonatée calcique et peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates fluctuent entre 5.2 et 5.9 mg/l (valeur moyenne : 5.4 mg/l). La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ce qui est un gage de bonne qualité.

Tableau 2. Analyse de l'eau du réseau prélevée par le laboratoire à la fontaine des 6 pompes, le 16 septembre 2014

Anions:	Hydrogénocarbonates mg/l	Chlorure mg/l	Nitrates mg/l	Sulfates mg/l
	265.9	5.0	5.9	7.8
Cations:	calcium mg/l	magnésium mg/l	sodium mg/l	potassium mg/l
	83.6	7.6	2.6	0.0

pH	7.76
Dureté °f	24.4
Conductivité à 25 °C (µS/cm)	445

Treize demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2014, dont six ont nécessité une intervention sur place. Les autres demandes ont été réglées par l'envoi d'explications et/ou des informations demandées.

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteoslab.ch.

Secteur bureau technique eau

Principaux projets en cours

Un programme complet de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds est en cours de réalisation.

Conduites ascensionnelles et galerie de Jogne

Une demande de crédit d'investissement de CHF 11'950'000.- HT a été acceptée par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, le 20 novembre 2012. En 2013, les études préliminaires (étude géologique approfondie) et le projet définitif ont été réalisés. Le début des travaux est prévu pour 2015.

Station de traitement aux Moyats

L'étude de faisabilité de la nouvelle station de traitement est en cours. La chaîne de traitement prévue consistera à une ultrafiltration avec injection possible de charbon actif en poudre. L'emplacement de la station sera optimisé. Une demande de crédit d'étude sera proposée au Conseil général, courant 2015, afin de poursuivre dans la phase d'avant-projet et de projet de l'ouvrage en 2016 en vue d'une réalisation en 2017-2018.

Réservoir du Crêt-du-Locle et nouvelle zone de débit-pression au Crêt-du-Locle

Le projet de réalisation d'un réservoir au Crêt-du-Locle est repoussé à la suite du report du financement, par la Confédération, des tunnels de contournement du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Afin d'améliorer les conditions de débit-pression dans la zone industrielle du Crêt-du-Locle, une demande de crédit pour un projet intermédiaire sera présentée au Conseil général.

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment technique permettant d'utiliser la pression du SIVAMO et au remplacement de certains tronçons du réseau en fonte grise qui ne supporteraient pas l'augmentation de la pression. Le bâtiment technique est prévu pour abriter la future installation de pompage qui sera nécessaire lors de la réalisation du réservoir du Crêt-du-Locle.

Sombaille

Il devrait y avoir 9 immeubles intéressés par le raccordement au réseau d'eau. Une proposition de répartition des coûts a été présentée aux privés, à l'ECAP et aux améliorations foncières. Une demande de crédit devrait être présentée en 2015 en fonction du subventionnement de l'ECAP et des améliorations foncières.

Divers

Le bureau technique s'est impliqué dans la numérisation des ouvrages et conduites des sources de l'Areuse ainsi que dans la mise en place d'une nouvelle base de données topologiques du réseau d'eau et des ouvrages de la Ville qui est opérationnelle depuis octobre 2014.

Mandats externes

Depuis le 21 août 2013, la Cité des Planchettes est alimentée en eau depuis La Chaux-de-Fonds. L'ensemble de ces travaux a été financé par la Société des Forces Motrices du Châtelot (SFMC) et une convention de reprise de ces installations par la Ville de La Chaux-de-Fonds a été signée.

A la suite de la réalisation de cette liaison, le bureau technique travaille sur un avant-projet de raccordement des riverains situés sur le territoire de la Commune des Planchettes et de part et d'autre de la nouvelle conduite.

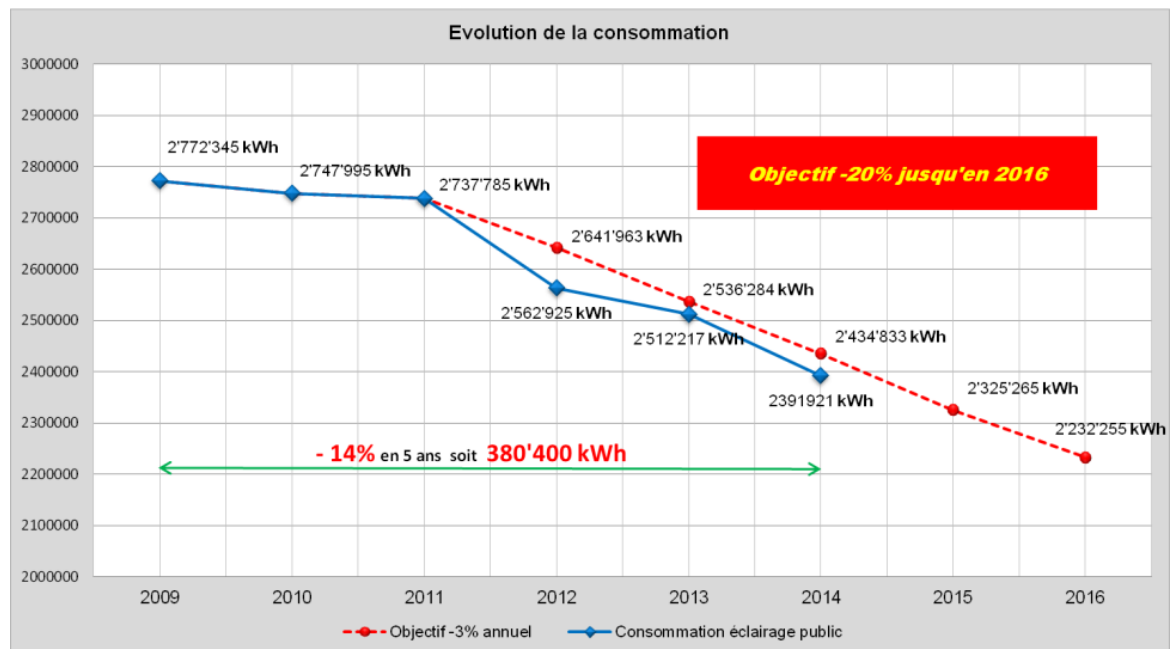
Étude régionale

Le bureau technique du service des eaux participe à cette étude qui doit se terminer début 2015. Les données de la Ville sont intégrées à la planification cantonale de l'approvisionnement en eau pour les prochaines décades.

ECLAIRAGE PUBLIC

	2013	2014	
Puissance installée	625 kW	613	
Nb points lumineux	3'355	3'364	+ 9
Type de lampes			
Fluorescent	518	515	- 4
Iodures métalliques	409	407	- 2
Sodium	1'458	1'458	
Mercure	813	740	- 93
LED	234	330	+ 96
Divers	32	32	

La différence entre le nombre de points lumineux et le nombre de lampes s'explique par le fait qu'un point lumineux peut être composé de plusieurs lampes.



La stratégie mise en place par Viteos continue à porter ses fruits; une baisse de 4.8% de la consommation est constatée pour 2014. Le résultat sur cinq ans, de -14%, est conforme aux objectifs. Les lampes à vapeur de mercure, avec une diminution de 93 unités, ne représentent plus que 21% de l'ensemble.

Finances, économie et ressources humaines

SERVICE DES FINANCES

Personnel

Le Service des finances occupe 11,2 postes de travail. Il dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère des Finances, de l'Economie et des Ressources humaines.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des impôts;
- Elaboration des brochures budgets et comptes;
- Gestion de la trésorerie (dette consolidée, dette flottante, prêts à court et long terme);
- Gestion de tous les comptes de trésorerie de la Ville (banque ou poste), conformément à l'arrêté n° 43.30 du Conseil communal du 12 septembre 2007;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des stocks;
- Suivi des investissements, des crédits spéciaux et des demandes de crédits extraordinaires selon art. 95;
- Suivi financier des projets d'investissements; contrôle de la correspondance des décomptes d'architectes avec les comptes sur SAP;
- Gestion active de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville;
- Gestion, suivi et développement du logiciel comptable SAP et des modules qui y sont liés (SAP-SD, SAP-FI, SAP-AA, SAP-MM, SAP-WM et SAP-RE);
- Paramétrages, développements et formation des utilisateurs SAP-FI;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Etudes, analyses et rapports liés à la fiscalité;
- Prévisions fiscales;
- Projections comptables, situations intermédiaires et tableaux de bords;
- Gestion comptable sur SAP-RE des immeubles de la Gérance : Ville et Prevoyance.ne (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de l'information fiscale à la population;
- Gestion de la caisse communale;
- Assurances :
 - Gestion du portefeuille des assurances de la Ville;
 - Suivi des contrats (adaptations, modifications, etc.);
 - Gestion et suivi de la sinistralité;
 - Mise à jour des inventaires (choses mobilières, choses bâties, machines et véhicules à moteur);
 - Soutien aux services communaux;
 - Discussions/échanges avec le courtier et les compagnies d'assurances.
- Suivi de procédures liées à la directive des acquisitions et assurer la gestion et la mise à jour des documents y relatifs suivants :
 - Contrats-cadres;
 - Chiffre d'affaires fournisseurs;
 - Liste des fournisseurs agréés.
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général ainsi que pour les demandes d'art. 95;

- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances;

Principaux projets menés en 2014

Durant l'année 2014, le Service des finances a concrétisé les projets suivants :

- Participation à la rédaction de la nouvelle loi sur les finances (LFinEC) et du nouveau règlement d'application y relatif (RLFinEC);
- Prise en compte et intégration des remarques et recommandations figurant dans les rapports établis par le Contrôle des finances, pour améliorer la gestion ainsi que la tenue des comptes de la Ville;
- Gestion et suivi de la stratégie validée par le Conseil communal concernant la gestion de la dette. Anticipation sur les prochaines échéances pour pouvoir bénéficier de taux bas;
- Assurances :
 - Appels d'offres marché public pour les assurances de personnes (maladie collective, LAA et complémentaire LAA) et l'assurance flotte véhicules.
- Suivi financier des crédits d'investissements (Pavillon des sports, Musée d'histoire, Paix 152, Mélèzes, SCAS, Salle de musique, Place de la Gare) :
 - contrôle de la correspondance des décomptes d'architectes avec la comptabilité (SAP);
 - participation aux commissions de construction.
- Participation aux groupes de travail constitués pour la préparation de projets d'investissements (Place de la Gare et Salle de musique);
- Gestion immobilière sur SAP-RE pour les immeubles suivis par la gérance communale. Mise à jour des UE (unités économiques) et des notifications;
- Mise en place de SAP-MM pour la gestion des stocks pour la voirie;
- Organisation du Service des finances revue (organigramme, intitulé des fonctions, appellations du Service);
- Participation du Chef de service aux travaux de diverses entités en lien avec ses fonctions :

Prévoyance.ne :

- Participation du Chef de service au Conseil d'administration et à la commission de placement de Prévoyance.ne;

Fondations et entités diverses :

- Fondation Arc-en-Scènes : membre du Conseil d'administration et du Comité de direction de la Fondation;
- Fondation Alfaset : membre du Conseil d'administration;
- CCNC : membre de la Commission de gestion;
- Participation aux travaux de liquidation de l'ancienne caisse de pensions (CPC).

Travaux en lien avec la mise en place de MCH2 :

- Participation au projet cantonal MCH2 et aux séances des groupes de travail constitués dans ce cadre;
- Participation à l'élaboration du nouveau plan comptable cantonal MCH2;
- Participation aux comités organisés par le SIEN dans le cadre de la migration SLO de SAP;
- Globalisation d'une table de conversion en vue de la migration du plan comptable actuel (MCH1) vers le nouveau plan comptable (MCH2);
- Elaboration d'un plan comptable communal basé sur celui du Service des communes qui est obligatoire;
- Préparation d'une table de conversion pour chaque service;
- Développement et ajustement du plan comptable communal en collaboration avec tous les services;
- Reprise et ajustement du budget 2015 au nouveau plan comptable sur la base des tables de conversions discutées avec les services;

- Préparation technique de la 1^{ère} phase de migration (test) du plan comptable;
- Etablissement et exécution des tests en lien avec la 1^{ère} migration des comptes;
- Préparation technique de la 2^{ème} phase de migration (test);
- Préparation d'un projet de règlement communal sur les finances.

Principales perspectives

- Préparation technique et contrôle des applications des dernières phases de tests en vue de la migration du plan compte SLO sur SAP;
- Concrétisation de la migration SLO par la société SAP le week-end des 25 et 26 avril 2015;
- D'une manière générale, poursuite et amélioration des développements réalisés ces dernières années;
- Gelore – facturation par SAP-SD (écoles, gérance communale et sports);
- Intégration dans SAP de la facturation établie par le SISMN à partir du nouveau logiciel d'interventions (Eagle);
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques;
- Conformément à la décision du Conseil communal concernant MCH2, mise en œuvre avec les personnes concernées, d'un suivi politique et opérationnel d'un projet de réforme des finances au niveau communal;
- Adaptation de la présentation des comptes aux règles définies dans la nouvelle législation et notamment le principe de la vraie valeur;
- Développement d'un éditeur de liste permettant d'exploiter, d'analyser et de présenter les données figurant dans SAP;
- Elaboration d'un manuel comptable comportant des instructions précises pour la comptabilisation (en lien avec la mise en place du nouveau plan comptable);
- Adapter la réglementation communale aux nouvelles règles LFinEC et RFinEC et élaboration d'un projet de règlement communal à faire valider par le Conseil communal et le Conseil général;
- Développement sur SAP et mise en place d'une planification financière sur plusieurs années (demandé par la nouvelle législation cantonale) et d'une projection financière à long terme;
- Description des processus (achats/fournisseurs, boucllement, etc.), développement et mise en place d'un système de contrôle interne (demandé par LFinEC et RFinEC);
- Mise en place d'un contrôle de gestion et développement d'outils d'analyses (demandé par LFinEC et RFinEC);
- Mise en œuvre d'une consolidation des comptes incluant les entités proches de la Ville (délai de 5 ans après introduction de la nouvelle loi);
- Adaptation et changement de comptabilisation au niveau SAP en principe après la mise en œuvre des nouvelles règles en matière de finances (changements fondamentaux appelés "new general ledger");
- Mise en place d'une gestion des engagements avec une pré-saisie éventuelle des factures fournisseurs;
- Mise en place des factures électroniques sur SAP en lien avec le SIEN (e-factures);
- Etablir une concordance entre la base de données Gérance (SAP-RE) et les immobilisations gérées sur SAP-AA (en lien avec la chargée de la gestion foncière);
- Cloee : facturation sur clients normaux au lieu du client occasionnel;
- Suivre la liquidation de la CPC (Caisse de Pensions en faveur du personnel communal) en lien avec la Service juridique;
- La version actuelle de SAP pour la Gérance (SAP-RE) sera en fin de vie à l'horizon 2017. Les finances devront donc gérer le passage vers la nouveau logiciel (SAP-RE-FX) en lien avec les collaborateurs de la Gérance;
- Participation à des projets dont les autres services ont la charge.

Suivi des crédits pour dépenses imprévues (art. 95)

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, nous indiquons à l'annexe n°6, les crédits pour dépenses imprévues votés en 2014 par le Conseil communal, dans le cadre de ses compétences financières. A toutes fins utiles, nous précisons que les montants figurant dans les tableaux de l'annexe précitée, sont ceux qui ont été **accordés et non ceux qui ont été effectivement dépensés**, ces derniers étant parfois moins élevés. Dans certains cas, une partie des travaux sera terminée et facturée en 2014.

CONTRIBUTIONS

1. Préambule

Globalement, la population chaux-de-fonnière représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 24'300 contribuables personnes physiques et plus de 1'600 contribuables personnes morales à fin 2014.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du contentieux général de l'Etat. Les autres tâches concernant la fiscalité ont été conservées par le Service des finances.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'Etat facture ses prestations aux communes aux prix de CHF 18.80 par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales.

2. Impôts 2014

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes les acomptes facturés pour l'année courante, complétés en plus ou en moins par la différence entre taxation et tranches provisionnelles de l'année précédente.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation qui intervient, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2014, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit :

	Comptes 2014 KCHF	Budget 2014 KCHF	Ecart KCHF
Impôt sur la fortune			
Impôts année 2014	5'595.0	5'775.0	-180.0
Corrections des impôts de l'année 2013	244.3	-	244.3
Corrections des impôts antérieures à 2013	14.6	77.0	-62.4
	5'853.9	5'852.0	1.9
Impôt sur le revenu			
Impôts année 2014	70'636.6	79'592.0	-8'955.4
Corrections des impôts de l'année 2013	2'345.3	-	2'345.3
Corrections des impôts antérieures à 2013	74.5	67.0	7.5
	73'056.5	79'659.0	-6'602.5
Impôt sur la fortune et sur le revenu			
Impôts année 2014	76'231.6	85'367.0	-9'135.4
Corrections des impôts de l'année 2013	2'589.6	-	2'589.6
Corrections des impôts antérieures à 2013	89.1	144.0	-54.9
	78'910.4	85'511.0	-6'600.6

De 2005 à 2013, le coefficient fiscal était de 130 pour l'Etat et de 70 pour les communes. Dès 2014, une nouvelle clé a été mise en place pour la répartition des impôts entre l'Etat et les communes. Pour 2014 et 2015, le coefficient fiscal est de 123/77 pour tous les impôts, à l'exception de l'impôt foncier et de l'impôt sur les frontaliers. A partir de 2016, ce dernier sera réparti sur la même base que les autres impôts; la clé de répartition passera alors à 120/80.

Il ressort du tableau ci-dessus que l'impôt sur le revenu et la fortune ressortant des comptes 2014 est inférieur au budget 2014 de CHF 6'600'000.- (arrondi), compte tenu des bordereaux soldes relatifs aux impôts 2013 et antérieurs à 2013, des contribuables taxés en 2014.

REMISES, RECTIFICATIFS, NON-VALEURS

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2014 :

	Comptes 2014		Comptes 2013	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Remises accordées	2'992.69		7'894.17	
ADB, non-valeurs, abandons	2'507'634.67		2'460'645.99	
ADB s/comptes d'insuffisances communaux	14'314.58		77'079.15	
Taxe foncière: ADB, non-valeurs, abandons	-	2'524'941.94	-	2'545'619.31
Charge réelle		2'524'941.94		2'545'619.31
Estimation retard pris dans les OP en 2014	-	-		
Ajustement provision débiteurs impôts	-	-	-145'000.00	-145'000.00
Remises, rectificatifs, non-valeurs		<u>2'524'941.94</u>		<u>2'400'619.31</u>

Le montant de CHF 2'524'941.94 correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2014. Ce montant est supérieur de CHF 124'322.63 à celui présenté dans les comptes 2013.

Il est à noter que la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes (439 1100). Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites, totalise CHF 920'975.95 pour 2014.

MISE EN COMPTES AU BOUCLEMENT 2014

PERSONNES PHYSIQUES

- Impôt sur fortune :	total 2014	CHF	5'595'077.45		
	(compte 400.1000) différence 2013	CHF	244'270.75	CHF	5'839'348.20
	(compte 400.1050) différences antérieures à 2013			CHF	14'621.70
				CHF	5'853'969.90
- Impôt sur le revenu :	total 2014	CHF	70'636'627.36		
	(compte 400.1100) différence 2013	CHF	2'345'322.45	CHF	72'981'949.81
	(compte 400.1150) différences antérieures à 2013			CHF	74'540.70
				CHF	73'056'490.51
- Cumul fortune et revenu :	total 2014	CHF	76'231'704.81		
	différence 2013	CHF	2'589'593.20	CHF	78'821'298.01
	différences antérieures à 2013			CHF	89'162.40
				CHF	78'910'460.41

PERSONNES MORALES

- Impôt sur le capital : (compte 401.1000) (compte 401.1050)	total 2014	CHF	730'896.75		
	différence 2013	CHF	-28'563.07	CHF	702'333.68
	différences antérieures à 2013			CHF	-31'828.40
				CHF	670'505.28
- Impôt sur le bénéfice : (compte 401.1100) (compte 401.1150)	total 2014	CHF	11'134'359.36		
	différence 2013	CHF	-854'402.00	CHF	10'279'957.36
	différences antérieures à 2013			CHF	1'167'835.30
				CHF	11'447'792.66
- Cumul capital et bénéfice :	total 2014	CHF	11'865'256.11		
	différence 2013	CHF	-882'965.07	CHF	10'982'291.04
	différences antérieures à 2013			CHF	1'136'006.90
				CHF	12'118'297.94

TOTAL

Personnes physiques et morales :	total 2014	CHF	88'096'960.92		
	différence 2013	CHF	1'706'628.13	CHF	89'803'589.05
	différences antérieures à 2013	CHF		CHF	1'225'169.30
				CHF	91'028'758.35

3. Matière imposable**3.1 FORTUNE**

	2014 CHF	2013 CHF	Différence CHF	%
Fortune effective	3'572'517'894	3'460'400'901	112'116'993	3.24
personnes physiques				
Déductions légales	-1'033'989'494	-959'752'382	-74'237'112	-7.74
Fortune imposable				
personnes physiques	2'538'528'400	2'500'648'519	37'879'881	1.51
Capital imposable				
personnes morales	2'766'197'300	2'724'623'000	41'574'300	1.53
Fortune imposable totale	5'304'725'700	5'225'271'519	79'454'181	1.52

3.2 REVENU

	2014 CHF	2013 CHF	Différence CHF	%
Revenu effectif	1'129'438'894	1'124'863'345	4'575'549	0.41
personnes physiques				
Déductions légales	-76'772'739	-71'671'023	-5'101'716	-7.12
Revenu imposable				
personnes physiques	1'052'666'155	1'053'192'322	-526'167	-0.05
Bénéfice imposable				
personnes morales	475'757'300	430'778'900	44'978'400	10.44
Fortune imposable totale	1'528'423'455	1'483'971'222	44'452'233	3.00

3.3 ESTIMATIONS CADASTRALES (personnes morales)

CHF

Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'153'513'596.00
Soumis à l'impôt foncier à 1.50 ‰	808'755'056.00
Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 ‰	344'758'540.00

4. Nombre de contribuables

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>Différence</u>
A. <u>Personnes physiques</u> :			
Réguliers sans répartitions, dont :	24'314	23'904	410
- Salariés *	13'155	12'410	745
- Rentiers *	6'786	7'119	-333
- Etudiants *	2'363	2'355	8
- Responsables PM *	147	152	-5
- Indépendants & autres*	1'729	1'731	-2
- Agriculteurs *	128	129	-1
- IS>que CHF 120'000.-*	6	8	-2
Externes canton	650	676	-26
Impôt à la source	2'612	4'696	-2'084
Répartition autres communes	1'069	1'014	55
Total	28'645	30'290	-1'645
Prestations en capital	499	737	-238
Bénéfices de liquidation	0	0	0
B. <u>Personnes morales</u> :	1'647	1'631	16
C. <u>Propriétaires d'immeubles</u> :	391		
(personnes morales)			

* y compris répartitions autres communes

5. Rendement et perception

5. 1. Impôt sur les personnes physiques et les personnes morales

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur fortune : personnes physiques	5'839'348.20	
- Impôt sur capital : personnes morales (dont corporations publiques : CHF -.-)	702'333.68	6'541'681.88
- Impôt sur revenu : personnes physiques	72'982'396.41	
- Impôt sur bénéfice : personnes morales	10'279'957.36	83'262'353.77
MONTANT NET À PERCEVOIR		89'804'035.65
./. ENCAISSEMENTS		-85'169'516.05
SOLDE IMPAYÉ DE 2014		4'634'519.60
b) <u>Impôt arriéré</u>	CHF	CHF
- Solde dû au 01.01.2014		20'691'821.88
Montant auquel on ajoute :		
- Rectificatifs sur années antérieures, supérieurs aux anciennes taxations :		
- personnes physiques	322'248.15	
- personnes morales	1'136'006.90	1'458'255.05
- Frais de sommations facturés		21'082.41
- Intérêts facturés, net		1'396'180.94
- Frais de poursuites facturés		205'953.99
- Réactivation d'actifs amortis		-89'078.49
- Récupération d'actifs amortis		620'360.06
- Plus-values		0.00
		24'304'575.84
- Montant duquel il faut déduire :		
- Rectificatifs sur années antérieures, inférieurs aux anciennes taxations :		
- Remises	-2'992.69	
- Intérêts crédités	-132'279.65	
- A.D.B., non-valeurs, abandons	-2'402'562.02	
- Allègements OR	0.00	-2'537'834.36
MONTANT NET À PERCEVOIR		21'766'741.48
./. ENCAISSEMENTS DE 2013		-6'972'383.72
MONTANT ARRIÉRÉ		14'794'357.76
Différence débiteurs 2013		0.00
Augmentation débiteurs fonds répartition intercommunal		83'496.74
Augmentation de l'impôt à la source		2'645.86
+ SOLDE IMPAYÉ DE 2014		4'634'519.60
TOTAL DÉBITEURS A FIN 2014		19'515'019.96

5. 2. Impôt sur les frontaliers

	CHF	CHF
- Impôt sur les frontaliers : total 2014 présumé		12'727'000.00
- Différence 2013		127'844.00
MONTANT NET RECU POUR 2014		12'854'844.00

5. 3 Impôt à la source

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		
- Impôt 2014		3'906'656.89
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Arriéré antérieur à 2006		0.00
- Solde dû au 01.01.2014		93'122.15
MONTANT NET À PERCEVOIR		3'999'779.04
./. ENCAISSEMENTS		-3'904'011.03
SOLDE IMPAYÉ AU 31.12.2014		95'768.01

5.4. Impôt foncier

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		
- Impôt 2014		1'268'520.05
b) <u>Impôt arriéré</u>		
Solde au 31.12.2013		124'677.00
MONTANT NET À PERCEVOIR		1'393'197.05
./. ENCAISSEMENTS 2014		-1'216'971.05
./. ENCAISSEMENTS 2013		-98'776.50
SOLDE IMPAYÉ DE 2014		77'449.50

6. Comparaisons

6.1 avec le budget 2014

No compte	Libellé	Comptes 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Différences CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'839'348.20	5'775'000.00	64'348.20	1.11
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	14'621.70	77'000.00	-62'378.30	-81.01
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	72'982'396.41	79'592'000.00	-6'609'603.59	-8.30
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	74'540.70	67'000.00	7'540.70	11.25
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	12'727'000.00	12'388'000.00	339'000.00	2.74
400.1350	P. phys. impôt s/front. – rectific	127'844.00	29'000.00	98'844.00	340.84
400.1400	P. phys. impôt à la source	3'906'656.89	3'696'000.00	210'656.89	5.70
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	59'000.00	0.00	59'000.00	100.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	702'333.68	1'203'000.00	-500'666.32	-41.62
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	-31'828.40	168'000.00	-199'828.40	-118.95
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	10'279'957.36	22'138'000.00	-11'858'042.64	-53.56
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	1'167'835.30	467'000.00	700'835.30	150.07
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'268'520.05	1'492'000.00	-223'479.95	-14.98
	Sous-total	109'118'226.89	127'092'000.00	-17'973'773.11	-14.14
400.1200	P. phys. comptes insuff.	735'742.05	260'000.00	475'742.05	182.98
401.1200	P. morales comptes insuff.	109'000.10	1'000.00	108'000.10	10'800.01
421.1200	Frais de sommations fact.	21'082.41	20'000.00	1'082.41	5.41
421.1300	Intérêts de retard	1'443'140.28	1'424'250.00	18'890.28	1.33
431.1200	Frais de sommations	33'263.37	26'920.00	6'343.37	23.56
436.3400	Rbt frais poursuites	886'895.39	829'350.00	57'545.39	6.94
439.1100	Récup. créance perdue	955'546.29	681'300.00	274'246.29	40.25
	TOTAL CHAP. 610	113'302'896.78	130'334'820.00	-17'031'923.22	-13.07
330.0300	Amortissements, etc.	-2'524'941.94	-3'200'000.00	675'058.06	21.10
		110'777'954.84	127'134'820.00	-16'356'865.16	-12.87

6.2 avec les comptes 2013

No compte	Libellé	Comptes 2014 CHF	Comptes 2013 CHF	Différences CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'839'348.20	5'214'020.45	625'327.75	11.99
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	14'621.70	10'011.95	4'609.75	46.04
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	72'982'396.41	67'428'897.70	5'553'498.71	8.24
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	74'540.70	513'282.85	-438'742.15	-85.48
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	12'727'000.00	12'298'000.00	429'000.00	3.49
400.1310	P. phys. impôt s/front. échéance	0.00	0.00	0.00	0.00
400.1350	P. Phys. impôt s/front. rectific.	127'844.00	-297'712.00	425'556.00	142.94
400.1400	P. phys. impôt à la source	3'906'656.89	3'242'453.58	664'203.31	20.48
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	59'000.00	0.00	59'000.00	100.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	702'333.68	1'800'359.55	-1'098'025.87	-60.99
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	-31'828.40	-86'155.20	54'326.80	63.06
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	10'279'957.36	26'417.150.75	-16'137'193.39	-61.09
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	1'167'835.30	-408'737.55	1'576'572.85	385.72
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'268'520.05	1'536'925.85	-268'405.80	-17.46
	Sous-total	109'118'226.89	117'668'497.93	-8'550'271.04	-7.27
400.1200	P. phys. comptes insuff.	735'742.05	216'800.32	518'941.73	239.36
401.1200	P. morales comptes insuff.	109'000.10	1'228.95	107'771.15	8'769.37
421.1200	Frais de sommations fact.	21'082.41	20'150.41	932.00	4.63
421.1300	Intérêts de retard	1'443'140.28	1'499'510.38	-56'370.10	-3.76
431.1200	Frais de sommations	33'263.37	17'807.03	15'456.34	86.80
436.3400	Rbt frais poursuites	886'895.39	816'269.89	70'625.50	8.65
439.1100	Récup. créance perdue	955'546.29	876'155.96	79'390.33	9.06
	<u>TOTAL CHAP. 610</u>	<u>113'302'896.78</u>	<u>121'116'420.87</u>	<u>-7'813'524.09</u>	<u>-6.45</u>
330.0300	Amortissements, etc.	-2'524'941.94	-2'400'619.31	-124'322.63	-5.18
	<u>SOLDE NET</u>	<u>110'777'954.84</u>	<u>118'715'801.56</u>	<u>-7'937'846.72</u>	<u>-6.69</u>

7. Tableaux statistiques

7.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2014

(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 10	3'984	3'984	16.20	550.40	550.40	0.00
11 à 100	1'013	4'997	20.32	50'130.55	50'680.95	0.07
101 à 200	718	5'715	23.24	107'411.65	158'092.60	0.23
201 à 500	1'718	7'433	30.22	589'473.30	747'565.90	1.08
501 à 1'000	2'418	9'851	40.05	1'810'153.00	2'557'718.90	3.69
1'001 à 2'000	3'289	13'140	53.43	4'898'533.15	7'456'252.05	10.77
2'001 à 5'000	6'829	19'969	81.19	22'366'513.15	29'822'765.20	43.08
5'001 A 10'000	3'009	22'978	93.43	20'363'582.40	50'186'347.60	72.49
10'001 à 20'000	700	23'678	96.27	9'133'039.25	59'319'386.85	85.69
20'001 à 50'000	170	23'848	96.96	5'182'444.90	64'501'831.75	93.17
50'001 à 100'000	29	23'877	97.08	1'966'735.00	66'468'566.75	96.01
100'001 et plus	11	23'888	97.13	1'738'965.60	68'207'532.35	98.53
Prestations Capital	707	24'595	100.00	1'020'187.80	69'227'720.15	100.00
TOTAUX	24'595			69'227'720.15		

2014 (taxation 2013)	2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Impôts dus – évolution en CHF

69'227'720.15

71'755'230.20

70'347'976.20

68'148'958.65

67'930'543.55

7.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2014
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de FORTUNES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR FORTUNES		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	10'279	10'279	43.03	-84.95	-84.95	-0.00
1'000 à 100'000	9'167	19'446	81.40	64'411.70	64'326.75	1.30
101'000 à 250'000	2'254	21'700	90.84	474'522.10	538'848.85	10.91
251'000 à 500'000	1'216	22'916	95.93	820'419.00	1'359'267.85	27.51
501'000 à 1'000'000	601	23'517	98.45	982'076.30	2'341'344.15	47.39
1'001'000 à 2'500'000	259	23'776	99.53	977'218.80	3'318'562.95	67.17
2'501'000 à 5'000'000	71	23'847	99.83	606'352.30	3'924'915.25	79.44
5'001 000 et plus	41	23'888	100.00	1'015'638.15	4'940'553.40	100.00
TOTAUX	23'888			4'940'553.40		

2014 (taxation 2013)	2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Fortune moyenne – évolution en CHF
 Impôt moyen sur la fortune – évolution en CHF

144'235.90
206.80

143'455.95
207.35

149'605.70
208.05

144'772.27
209.52

146'204.20
219.15

7.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2014**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES de REVENUS IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR REVENUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	Cumulés	cumulés en %
0 à 99	3'182	3'182	12.94	0.00	0.00	0.00
100 à 10'000	2'150	5'332	21.68	123'839.60	123'839.60	0.19
10'100 à 20'000	2'216	7'548	30.69	678'154.95	801'994.55	1.25
20'100 à 30'000	2'806	10'354	42.10	2'304'546.45	3'106'541.00	4.83
30'100 à 40'000	2'846	13'200	53.67	4'222'475.90	7'329'016.90	11.40
40'100 à 50'000	2'679	15'879	64.56	6'188'098.55	13'517'115.45	21.03
50'100 à 75'000	4'029	19'908	80.94	14'585'935.80	28'103'051.25	43.71
75'100 à 100'000	2'066	21'974	89.34	11'532'352.30	39'635'403.55	61.65
100'100 à 200'000	1'705	23'679	96.28	16'150'597.55	55'786'001.10	86.78
200'100 à 300'000	110	23'789	96.72	2'421'469.70	58'207'470.80	90.54
300'100 à 400'000	54	23'843	96.94	1'777'150.10	59'984'620.90	93.31
400'100 à 500'000	18	23'861	97.02	789'120.80	60'773'741.70	94.53
500'100 et plus	27	23'888	97.13	2'493'237.25	63'266'978.95	98.41
Prestations Capital	707	24'595	100.00	1'020'187.80	64'287'166.75	100.00
TOTAUX	24'595			64'287'166.75		

2014 (taxation 2013)	2013 (taxation 2012)	2012 (taxation 2011)	2011 (taxation 2010)	2010 (taxation 2009)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Revenu moyen – évolution en CHF

44'744.64

45'539.11

45'263.49

44'855.23

44'984.66

Impôt moyen sur le revenu – évolution en CHF

2'613.83

2'739.82

2'722.48

2'644.57

2'674.22

7.4. Départs et arrivées 2014**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2012		2013		2014		2012		2013		2014	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	154	0	123	1	130	0	206	0	218	1	235	4
1 à 1'000	317	111'130	277	106'427	313	116'625	423	138'186	476	152'855	500	166'840
1001 à 10'000	259	654'164	204	527'439	256	634'557	302	728'094	305	753'118	353	916'540
10'001 à 20'000	5	62'256	2	21'172	2	29'419	2	23'392	2	24'125	1	10'818
20'001 à 50'000	1	21'670	1	34'708	1	22'359	0	0	1	41'201	2	73'432
50'001 à 75'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75'001 à 100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100'001 à 150'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
150'001 à 200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
200'001 à 500'000	0	0	1	211'884	0	0	0	0	0	0	0	0
500'001 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	736	849'220	608	901'632	702	802'960	933	889'672	1'002	971'300	1'091	1'167'635

7.5. Départs et arrivées 2014**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES FORTUNES IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2012		2013		2014		2012		2013		2014	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	406	332'625	328	94'238	376	290'251	464	347'192	505	369'311	505	432'192
1 à 50'000	203	257'172	165	185'334	197	236'826	282	235'583	321	267'512	387	356'355
50'001 à 100'000	39	48'636	35	59'486	44	64'957	61	67'778	67	66'450	70	94'529
100'001 à 250'000	40	64'777	42	59'107	48	92'019	64	85'545	53	81'693	65	88'446
250'001 à 500'000	34	83'717	18	45'776	20	41'657	35	72'659	28	48'672	33	61'879
500'001 à 1'000'000	6	24'946	15	73'098	10	36'679	21	44'109	18	50'807	17	26'595
1'000'001 à 3'000'000	8	37'347	4	14'097	7	40'572	5	32'973	6	18'219	10	49'899
3'000'001 à etc.	0	0	1	211'884	0	0	1	3'834	4	68'636	4	57'740
TOTAUX	736	849'220	608	743'019	702	802'960	933	889'672	1'002	971'300	1'091	1'167'635

7.6. Départs et arrivées 2014**(Personnes physiques)**

CATÉGORIES REVENUS IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2012		2013		2014		2012		2013		2014	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	142	3'806	98	885	114	1'990	188	3'038	192	3'129	210	1'954
1 à 50'000	463	400'294	420	344'223	480	409'378	631	494'371	665	473'787	716	554'440
50'001 à 75'000	85	194'336	54	133'686	71	191'238	75	213'229	93	230'954	104	276'407
75'001 à 100'000	29	113'338	20	93'698	24	94'534	25	114'433	34	134'310	37	127'661
100'001 à 150'000	12	81'797	14	82'547	12	83'461	10	49'725	16	82'861	15	89'357
150'001 à 200'000	4	33'979	0	0	0	0	3	13'241	1	5'058	7	75'260
200'001 à 500'000	1	21'670	1	34'708	1	22'359	1	1'635	1	41'201	2	42'556
500'001 à etc.	0	0	1	211'884	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	736	849'220	608	901'632	702	802'960	933	889'672	1'002	971'300	1'091	1'167'635

8. Tableaux statistiques

8.1. contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2014

(Personnes morales)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0	329	329	19.27	5.45	5.45	0.00
1 à 5'000	1'105	1'434	84.01	943'399.05	943'404.50	4.44
5'001 à 10'000	85	1'519	88.99	618'081.45	1'561'485.95	7.35
10'001 à 20'000	90	1'609	94.26	1'257'595.35	2'819'081.30	13.28
20'001 à 30'000	28	1'637	95.90	698'416.60	3'517'497.90	16.57
30'001 à 50'000	22	1'659	97.19	857'043.95	4'374'541.85	20.60
50'001 à 100'000	26	1'685	98.71	1'758'565.80	6'133.107.65	28.90
100'001 à 500'000	17	1'702	99.71	3'295'245.45	9'428'353.10	44.41
500'001 et plus	5	1'707	100.00	11'803'799.35	21'232'152.45	100.00
TOTAUX	1'707			21'232'152.45		

8.2. contribuables classés par catégories de CAPITAUX IMPOSABLES en 2014**(Personnes morales)**

CATÉGORIES de CAPITAUX IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR LE CAPITAL		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	337	337	19.74	300.00	300.00	0.00
1'000 à 50'000	377	714	41.83	8'978'000.00	8'978.300.00	0.32
51'000 à 100'000	165	879	51.49	12'096'000.00	21'074'300.00	0.75
101'000 à 250'000	288	1'167	68.37	45'957'000.00	67'031'300.00	2.39
251'000 à 500'000	173	1'340	78.50	63'096'000.00	130'127'300.00	4.65
501'000 à 1'000'000	117	1'457	85.35	82'721'000.00	212'848'300.00	7.60
1'001'000 à 2'500'000	133	1'590	93.15	208'735'000.00	421'583'300.00	15.05
2'501'000 à 5'000'000	50	1'640	96.07	173'382'000.00	594'965'300.00	21.24
5'001 000 et plus	67	1'707	100.00	2'206'050'000.00	2'801'015'300.00	100.00
TOTAUX	1'707			2'801'015'300.00		

8.3. Contribuables classés par catégories de BENEFICES IMPOSABLES en 2014**(Personnes morales)**

CATÉGORIES de BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR LE BENEFICE		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	Cumulés	cumulés en %
0	930	930	54.48	0.00	0.00	0.00
1 à 50'000	460	1'390	81.43	6'842'700.00	6'842'700.00	1.44
50'001 à 75'000	50	1'440	84.36	3'035'700.00	9'878'400.00	2.08
75'001 à 100'000	29	1'469	86.06	2'499'000.00	12'377'400.00	2.60
100'001 à 150'000	44	1'513	88.64	5'408'600.00	17'786'000.00	3.74
150'001 à 200'000	36	1'549	90.74	6'349'500.00	24'135'500.00	5.07
200'001 à 500'000	86	1'635	95.78	26'739'900.00	50'875'400.00	10.69
500'001 à 1'000'000	29	1'664	97.48	21'452'500.00	72'327'900.00	15.20
1'000'001 et plus	43	1'707	100.00	403'633'000.00	475'960'900.00	10.00
TOTAUX	1'707			475'960'900.00		

CONTRÔLE FINANCIER

Personnel

L'effectif du personnel est composé de la cheffe de service à 60% et d'un poste à taux partiel pour les travaux administratifs.

Activité

Le Contrôle financier dépend administrativement du Conseiller communal en charge du dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance, sans recommandations ni directives quant au contenu des révisions et aux méthodes de travail. Il applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable, informatique et d'examen du contrôle interne. Il procède aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces.

Les tâches principales du Contrôle financier consistent à :

- Etre l'organe de contrôle de la Ville pour les domaines comptables, financiers et organisationnels;
- Etre le réviseur des comptes d'entités paracommunales, de fondations;
- Contrôler la mise en place d'un système de contrôle interne et analyser les procédures mises en place;
- Conseiller les services dans les domaines comptables, financiers et organisationnels.

Travaux réalisés en 2014

Le Contrôle financier a notamment effectué les contrôles suivants :

- Vérification du bilan au 31 décembre 2013;
- Participation à certaines commissions de construction pour le suivi des investissements;
- Contrôle de caisse à l'improviste dans les services
- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales et institutions d'intérêt public : Fondation promotion santé, Fondation Favre-Robert-Guyot-Bingguely, Fondation Bonne-Fontaine, Fondation pour le patrimoine, Fondation du Musée paysan, Genilem, La Clairière, Braderie et Fête de la montre, JMH Journées de la Métropole Horlogère; Réseau des trois villes;
- Révision des comptes de sociétés anonymes : Bloc 30 SA, Hôtel Pierre-François SA, Igesa;
- Vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne pour les processus financiers par la société Vadec;
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe;
- Suivi des recommandations effectuées dans les rapports de vérification des exercices précédents;
- Participation à divers groupes de travail;
- Développement de la notion de système de contrôle interne;
- Conseils aux services et analyses pour le Conseil communal.

SERVICE ÉCONOMIQUE

La Suisse dans l'économie mondiale

Notre pays confirme sa place dans les leaders de la compétitivité internationale. D'après Economie Suisse, *"la mondialisation représente une grande opportunité pour notre pays, la Suisse a besoin d'une politique durable et axée sur le long terme (cinq à dix ans). C'est à cette condition qu'elle pourra rester en tête de classement. Il est important que des jalons soient posés suffisamment tôt pour permettre à l'économie suisse de rester florissante à long terme"*.

Toutefois, selon les analystes du Crédit Suisse et de l'institut conjoncturel BAK, les prévisions seront en 2015 à la baisse faisant passer le taux de croissance annuel de 2 à 1,4%. La banque relève aussi que le produit intérieur brut (PIB) a totalement stagné au second trimestre 2014. On peut dès lors, comme le prévoient plusieurs économistes, s'attendre à une croissance passablement ralentie en 2015.

Les mesures prises par les pays occidentaux envers la Russie ont fait plonger le rouble au mois de décembre. Cette situation, engendrée par la crise en Ukraine, a des répercussions sur l'économie suisse, principalement sur les entreprises exportatrices comme les manufactures horlogères ou le secteur des machines, mais également sur le tourisme suisse. Dans la zone Euro, la situation en France, en Italie et en Espagne est préoccupante pour la Suisse, essentiellement à cause de son impact sur l'Allemagne. Un impact qui pourrait avoir de lourdes conséquences sur notre propre économie, tant la santé de notre voisin germanique a une influence sur la nôtre en regard de nos échanges commerciaux.

Fort heureusement, grâce à une consommation intérieure réjouissante et en tenant compte des chiffres bas du chômage, la Suisse se trouve, selon le Crédit Suisse, encore préservée des soucis que traversent la plupart des économies occidentales. Toutefois, selon le professeur Claude Jeanrenaud dans son analyse trimestrielle de novembre 2014, le baromètre conjoncturel laisse entrevoir pour les mois à venir une légère baisse. En effet, on notait déjà un ralentissement dans le domaine de la construction et des exportations en recul à la fin du premier semestre.

	croissance du PIB en %		inflation en %		chômage en %	
	2013	2014 (est.)	2013	2014 (est.)	2013	2014 (est.)
Suisse	1,9	1,6	- 0,2	0,1	3,2	3,2
UEM	- 0,4	- 0,9	1,4	0,6	12,0	11,5
Allemagne	0,2	1,5	1,6	1,0	6,9	6,7
France	0,4	0,5	1,0	0,8	9,9	9,7
Italie	- 1,8	- 0,2	1,3	0,2	12,2	12,6
Royaume-Uni	1,7	3,1	2,6	1,7	7,2	6,1
États-Unis	2,2	2,2	1,5	1,8	7,4	6,2
Japon	1,5	1,1	0,3	2,9	4,1	3,8

L'économie régionale

L'économie neuchâteloise est elle aussi touchée par le ralentissement et cela depuis quelques mois. D'après la dernière analyse trimestrielle de l'année du professeur Claude Jeanrenaud, 75% des entreprises neuchâteloises ont un jugement positif ou neutre sur la marche des affaires contre 80% à l'échelle suisse.

L'horlogerie montre des signes d'inquiétude. Le niveau élevé des stocks de produits finis et des effectifs est un indicateur peu encourageant. Certaines entreprises n'excluent pas une diminution du personnel en voyant plutôt des perspectives sombres pour les prochains mois, malgré des carnets de commandes qui semblent bien remplis. Le professeur Jeanrenaud voit dans son analyse *"un contraste avec le secteur des machines et des équipements (électriques et électroniques, mécanique de précision) où respectivement 95% et 80% des répondants envisagent l'avenir avec optimisme et s'attendent à une amélioration ou à une stabilité de la marche des affaires à un horizon de six mois"*.

Statistiques de l'emploi

A fin septembre 2014, le canton de Neuchâtel comptait 94'100 emplois, en hausse de 0.9% par rapport au trimestre précédent, soit 900 postes de travail supplémentaires. Le secteur secondaire voit son nombre d'emplois rester stable contre une hausse de 1,5% (+900 emplois) dans le secteur tertiaire. En variation annuelle, l'emploi augmente de 2,3%, ce qui équivaut à +2'100 emplois. Cette hausse est portée principalement par le secteur tertiaire qui enregistre une hausse annuelle de 3,1% (+1'700 emplois) contre +1,1% dans le secteur secondaire (+400 emplois).

Dans le canton, le nombre de frontaliers atteint 10'950 actifs à fin septembre 2014, soit une progression de 1,5% dans le secteur secondaire et de 7,4% dans le tertiaire par rapport à l'automne 2013. Globalement, le rythme de croissance annuelle des frontaliers reste en dessous des années précédant 2013 qui avait inscrit les 12% par an en moyenne.

La Ville de La Chaux-de-Fonds réalise chaque année depuis 1968 une statistique exhaustive sur l'emploi (nombre et type d'entreprises, nombre de postes selon les secteurs, domicile des employés, etc.) auprès des entreprises établies sur son territoire. Les chiffres se basent sur le nombre d'établissements et non d'entreprises et ne tiennent pas compte des taux d'activités des employés. La période étudiée porte sur une année allant du 1er octobre au 1er octobre suivant.

N.B. La statistique communale 2014 n'étant pas encore disponible lors de la rédaction du présent rapport, les chiffres 2013 sont exposés ci-dessous.

Le nombre d'emplois total s'établit à 24'496 au 1^{er} octobre 2013, soit une baisse de 392 postes en une année (-1,5%). Cette baisse provient, pour une grande partie, de la correction de saisie des données effectuée par les entreprises elles-mêmes. En effet, si les écarts de plus de sept personnes à la baisse sont systématiquement contrôlés, les écarts à la hausse ne l'étaient pas. Une nouvelle procédure a donc été mise en place pour éviter, à l'avenir, ce genre d'erreur. Globalement, la Ville de La Chaux-de-Fonds représente environ 26% de l'emploi cantonal total.

Le secteur de l'horlogerie est resté stable (+148 postes) dans ces effectifs, comparativement aux fortes hausses de ces dernières années. Le secteur horloger reste prédominant puisqu'il représente 30,6% de l'emploi total. Mais en regard des 47% à l'aube des années 70, on peut constater qu'en une quarantaine d'années, la Ville a diversifié son tissu économique.

Pour la première fois depuis l'établissement de la statistique, les pendulaires (12'547) sont plus nombreux que les Chaux-de-Fonnières (11'949) occupant un emploi dans leur ville.

Enfin, contrairement à une idée très répandue, le nombre de frontaliers (4'751) est inférieur aux pendulaires internes à la Suisse (7'796).

Un nouveau Service économique

A la suite de la réorganisation des dicastères, voulue par le Conseil communal le 8 janvier, le Service économique a subi quelques changements d'ordre organisationnel. Le service a été rattaché au dicastère des Finances et des Ressources humaines, sous la responsabilité de M. Pierre-André Monnard.

Dans cette nouvelle configuration, le Marketing urbain a été transféré au dicastère de l'Urbanisme et de l'Environnement avec son responsable et son secrétariat. Par la suite, le service a vu les départs successifs de la personne en charge du domaine foncier au 30 avril, puis celle de la Cheffe de service au 31 juillet.

Face à cette situation, le Conseiller communal en charge du dicastère a assumé l'interim s'adjoignant l'aide de son Administrateur, M. Fernando Soria, dès le mois de juillet. Il s'est employé à reconstituer une équipe et à plancher sur les orientations et les objectifs du service. Le nouveau Chef de service, en la personne de M. Eric Tissot, est entré en fonction à temps partiel au 1^{er} novembre. Une nouvelle force est désormais en partie reconstituée et s'active dans la continuité des prestations du service, mais aussi en investiguant d'autres méthodes qui se veulent plus proches du tissu industriel et commercial de La Chaux-de-Fonds et plus prospectives vis-à-vis de l'extérieur. En 2015, une nouvelle structure sera posée et un plan stratégique sera défini en incluant cette vision.

Projets et promotion du service

A la rencontre des entreprises

Le premier axe de développement du service s'articule sur les rencontres avec les entreprises de la place, tous domaines et tailles confondus. La volonté est d'ouvrir le dialogue, mettre une base relationnelle de qualité entre la Ville et ses acteurs économiques. A cette occasion, chacun fait connaissance, se présente et apporte quelques demandes concrètes. Une visite des ateliers suit bien souvent ces premières discussions.

Pas loin d'une cinquantaine d'entreprises ont été ainsi visitées, la plupart du temps au sein même de leurs activités. Ces rencontres sont à chaque fois très appréciées de part et d'autre.

Une base de données pour bien gérer les relations et les stratégies

Le Service économique s'est attelé à la création d'un outil important pour assurer le suivi et la connaissance des contacts avec les entreprises. Sous la forme d'une base de données informatique, l'outil en question permettra d'enregistrer et de mettre à jour, les portraits, les informations, les données sur les entreprises qui constituent le tissu industriel et économique de notre ville.

Visibilité des entreprises chaux-de-fonnières

Force est de constater que les entreprises chaux-de-fonnières ne disposent pas assez de l'attention des médias, à part les horlogers qui, malgré le contexte, les placent ici comme des habitués. On peut relever le degré de leur présence dans le supplément "200 PME qui font la Suisse romande". Certaines entreprises s'en accommodent, d'autres le regrettent le plus souvent. Des contacts seront entrepris au début de l'année prochaine dans ce sens.

La vie de quelques entreprises en 2014

Greubel Forsey – Des points de convergence entre le monde des arts et la science

Exprimant au travers de ses collections sa volonté de repousser toujours plus loin les limites du possible, c'est à la croisée de l'art et de la science que Greubel Forsey puise sa différence. Reconnus pour l'extrême bienfacture de leurs Garde-temps, les Inventeurs-horlogers basés à La Chaux-de-Fonds ont participé l'automne dernier à une exposition internationale en hommage au créateur Robert Filiou, regroupant à Paris quatorze artistes d'envergure internationale. La jeune maison de Haute Horlogerie affirme ainsi son territoire d'expression et précise sa nouvelle épigraphe « Art of Invention ». Dans le prolongement de l'acte de création et soucieux de pérenniser les pratiques de la manufacture, Greubel Forsey mène depuis plusieurs années, conjointement avec l'horloger Philippe Dufour, le projet « Le Garde-Temps, Naissance d'une Montre ». A découvrir sur www.legardetemps-nm.org ! Dans ce même esprit de partage, en novembre dernier, Greubel Forsey a ouvert au public les portes de son atelier à l'occasion de la 6e Journée du patrimoine horloger.

La Semeuse innove et se diversifie !

Fondée en 1900 dans la Métropole horlogère, La Semeuse se diversifie et lance un nouveau concept de bar à café, sous le label "La Semeuse – Café". Ses cafés torréfiés à 1000 m d'altitude pourront ainsi bientôt être savourés au sein de nouveaux « Bars à café » chez Payot Genève et Lausanne. La Semeuse profite en effet des travaux réalisés par la dynamique entreprise lausannoise pour créer un véritable "flagship-store" à Genève, un lieu encore inédit pour tous les amateurs de cafés d'exception. Cette ouverture en primeur dans la cité de Calvin, au mois de mars 2015, sera ensuite suivie par celle du magasin de la capitale vaudoise. Par ce biais, La Semeuse entend séduire une clientèle urbaine et désireuse d'associer la lecture au plaisir de découvrir des cafés torréfiés selon la plus pure tradition artisanale.

Universo en ses nouveaux murs

Le nouveau site de production d'Universo, où seront fabriqués des aiguilles, indexes et appliques, prend forme chaque jour davantage et sera bientôt opérationnel. Majestueux, il en impose lorsque l'on se retrouve à sa hauteur sur la rue Louis-Joseph-Chevrolet. Le nouvel écrin du Swatch Group, qui donnera de l'emploi à des centaines de personnes tout en témoignant de la vitalité horlogère du groupe et du dynamisme de la région, accueillera en quelques étapes plusieurs activités de production et plusieurs sociétés de son giron, telles que Rubattel et Weyermann, spécialistes des cadrans soignés, et l'horloger Tissot qui a déjà sur les lieux une partie de sa logistique. Le tout sera complété par un restaurant d'entreprise et un parking couvert à l'est des bâtiments principaux. L'ouverture est prévue à l'automne 2015.

Tag Heuer se repositionne

Tag Heuer poursuivra désormais son développement dans des montres qui oscilleront principalement dans une fourchette de prix entre CHF 1'400.- et CHF 4'000.-. Exit le chronométrage sportif et la production de certains mouvements. Quelques signes de ralentissement se sont fait ressentir dans la marche des affaires. Selon le CEO de l'époque, rencontré dans son usine, ce sont surtout les sites jurassiens qui sont touchés par le chômage partiel pour une échéance fixée au début du mois de janvier 2015. Par son repositionnement, la marque a désormais la mission chez LVMH de développer le marché de la montre connectée, en sortant des modèles probablement à l'horizon 2016.

La 10'000e est chaux-de-fonnière

L'entreprise individuelle Concordis Coaching et Consulting Gerber de La Chaux-de-Fonds est la 10'000e société inscrite au Registre du commerce du canton. Le franchissement de ce cap symbolique, survenu le 21 novembre, est une bonne nouvelle pour le tissu économique et commercial neuchâtelois et constitue pour La Chaux-de-Fonds une belle fierté.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques en 2014

Mandat Informatique SIEN

Le mandat confié au Service informatique de l'État de Neuchâtel prévoit la modification du rôle du chef de service du SIC qui jusqu'à ce jour était intégré à l'équipe de direction du SIEN comme le définissait l'ancien partenariat qui avait conduit à la fusion des deux services informatiques (SIC et STI). Le chef de service du SIC ne faisant plus partie de l'équipe de direction du SIEN, il a été nécessaire de définir de nouveaux processus de gestion et de collaboration qui seront testés en 2015 de telle manière à les valider définitivement.

Communication numérique

Il est à noter que le Service informatique assure le lien avec la structure chargée de la coordination de la communication de la Ville, présidée par Mme Nathalie Schallenger, en prenant la responsabilité de la communication numérique.

Le site Internet et la communication dynamique (projet VENUS) sont actuellement les principales activités concernées.

Évolution des infrastructures

Stations de travail

L'année 2014 a été consacrée au remplacement de plus de 260 machines devenues obsolètes qui intègrent les nouveaux standards informatiques et qui permettent à l'utilisateur d'obtenir le confort nécessaire à l'utilisation quotidienne de son poste de travail et garantit leur maintenance sans activités de support importantes et la gratuité des pièces de rechange.

Nous avons profité de cette activité pour équiper plusieurs personnes, pour lesquelles l'accès (hors de leur lieu de travail habituel) aux applications centrales et la prise de notes (manuscrites ou non) fait partie d'une activité prépondérante d'ordinateurs (tablettes) portables.

Ces premières expériences ont toutefois démontré que l'intégration de ces nouveaux outils est source d'importants défis que sont:

- la prise en compte de la sécurité et des télécommunications,
- l'orientation des applications internes vers la mobilité
- ou encore, l'encadrement des pratiques et des usages.

Parc informatique de l'administration et des écoles

Le parc informatique de l'administration communale est toujours en constante augmentation et le nombre de postes de travail est maintenant de plus de 600 pour l'administration. Le parc du domaine pédagogique est quant à lui stable et également équipé de plus de 600 postes.

Les tableaux suivants présentent la répartition des postes de travail au sein de l'administration et des écoles.

Parc informatique de l'administration

		Postes fixes	Stations géomatiques	Portables	Domotique	IPad, Liseuses, Tablettes,	Muséographie
Action sociale	AVS	4		1			
	Office communal de l'action sociale	40		1			
	Office du logement	1					
	Office du travail	2					
Administration des Écoles	Administration des Ecoles (collèges)	19		10			
	Foyer des écoliers	1					
	Secrétariat et administration des écoles	15		6			
	Service socio-éducatif des écoles	7		2			
Affaires culturelles	Billetterie de l'heure bleue	2		1			
	Délégué aux affaires culturelles						

		Postes fixes	Stations géomatiques	Portables	Domotique	IPad, Liseuses, Tablettes,	Muséographie
	Administration des affaires culturelles			1			
Bibliothèques	Bibliothèque de la ville	46	1	6		4	
	Bibliothèque des jeunes	19		1			
Chancellerie	Chancellerie	2		5			
	Service des affaires régionales et des relations extérieures			1			
Service de la communication	Communication	1		3			
Contrôle des habitants	Contrôle des habitants	7		1		1	
Conseil communal, secrétaires de direction		6		3		3	
Économie	Service économique			3			
Finances	Caisse communale	2					
	Comptabilité communale	4					
	Contrôle financier			1			
	Service financier	5		2		1	
Géomatique	Service géomatique		4			2	
Gérance des immeubles	Gérance communale	18		1			
Informatique	Service informatique communal	1		1		1	
	Salle de cours	11					
Jeunesse	Service de la jeunesse	14		3			
	Crèches (Chat Telot - Gallet)	2		1			
	Home Châtelot	1					
	Structure d'accueil	5					
Juristes	Service juridique	2		1			
Musées	Institutions zoologiques	1		1			
	Musée d'histoire	6		3	1		23
	Musée des Beaux-Arts	8		3	1		
	Musée d'histoire naturelle	4		4			
	Musée Paysan	1		1			
	Musée international d'horlogerie	17	1	3	3		
Ressources humaines	Service des ressources humaines	6		3		2	
Santé	Centre de santé scolaire	6		1		1	
	Planning familial	1		1			
	Service de l'orthophonie	6		12		6	
Sécurité	Organisation de la protection civile	1		1		3	
	Service de la sécurité publique			1			
	Service d'incendie et de secours	14		9	3		
	Service du domaine public	19	1	3	1	4	
Sports	Service des sports	12		5	2	1	
Travaux publics	Administration des travaux publics	5		1			
	Centre funéraire	3			1		
	Espaces verts	3					

	Postes fixes	Stations géomatiques	Portables	Domotique	IPad, Liseuses, Tablettes,	Muséographie
Service de l'architecture et des bâtiments	4	4	1			
Intendance des bâtiments, conciergerie	9		1			
Service de la voirie	19		3			
Ingénieur, Services techniques		4	1		1	
Station d'épuration des eaux usées	4		1			
Urbanisme, Patrimoine et Environnement	1		1			
Service de l'hygiène et de l'environnement	3		4	1		
Service de l'urbanisme	10	1				
Urbanisme et environnement			1			
Nb de postes	400	16	120	13	31	23

Parc informatique des écoles

Répartition des ordinateurs dans les écoles primaires et secondaires

Il est à noter que 625 postes ont été fournis par l'OISO dont plusieurs devenus obsolètes ont également été remplacés cette année.

		Postes pédagogiques "ville"	Postes pédagogiques OISO	Portables pédagogiques "ville"	Portables pédagogiques OISO
	Écoles secondaires	35	298	4	9
	Écoles primaires	38	327		
Nb de postes		73	625	4	9

Écoles secondaires

La répartition des postes dont disposent maintenant les différents centres est décrite par le tableau ci-dessous.

	Numa-Droz	Forges	Cr.-Bell.	Ponts-de-Martel Sagne	Total
OISO (BIS)	101	86	101	19	307
Équipement Ville	6	10	19	4	39

Intégration des machines multifonctions

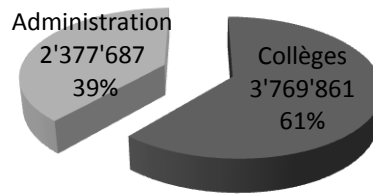
Pour répondre à la demande des Services, le nombre de multifonctions au service de l'administration est passé de 57 en 2012 à 86 en 2014, avec l'intégration de la reproduction en couleur pour plusieurs de ces nouvelles machines.

Il subsiste encore 53 imprimantes de vieille génération (utilisée principalement comme backup) qui seront progressivement supprimées et pas remplacées.

Le volume de reproductions est ainsi en augmentation et atteint, pour l'ensemble de l'administration communale, plus de 6'100'000 documents (augmentation globale de 13% par rapport à l'année précédente et de 26% par rapport à 2012) dont approximativement le 60% est produit par les Écoles.

Le support nécessaire à garantir le fonctionnement de ces machines par le fournisseur est resté stable et a nécessité 192 interventions en 2014 pour 180 en 2013.

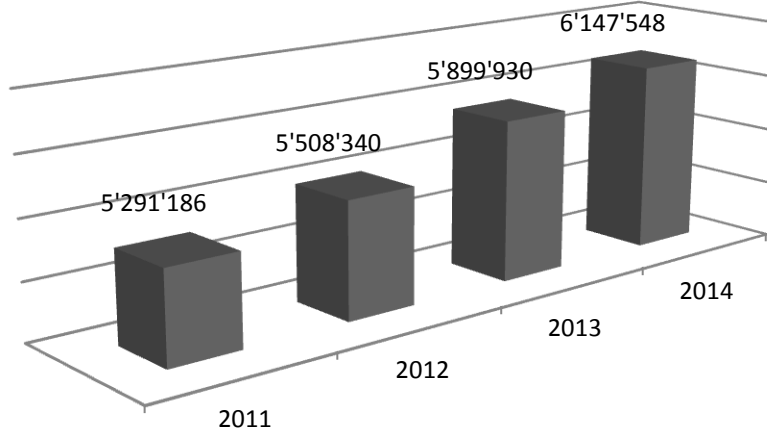
Répartition des volumes

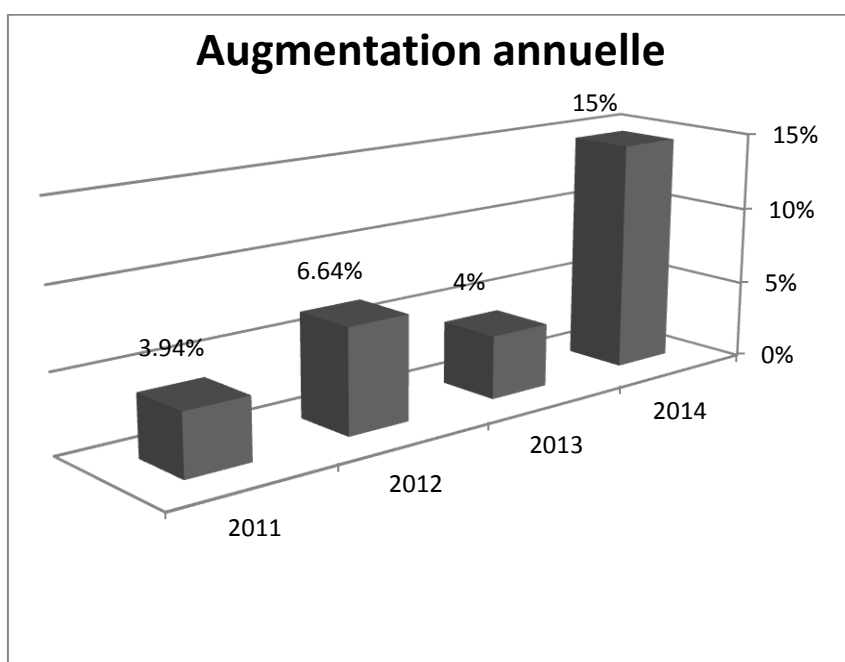


Les graphiques suivants représentent l'évolution des volumes de reproduction des quatre dernières années ainsi que la répartition entre l'utilisation de la couleur et du noir/blanc en 2014.

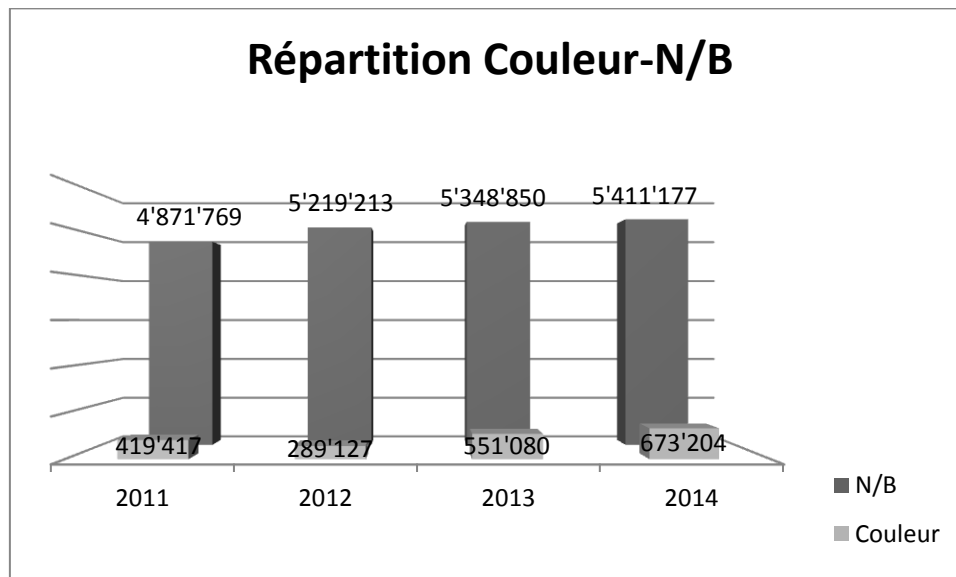
Il est à noter que l'augmentation globale du volume de reproductions depuis 2011 est de 29% et que l'incidence sur le budget annuel dédié aux reproductions est restée relativement stable grâce aux renégociations effectuées avec le fournisseur de cette prestation. Des dispositions de l'utilisation des moyens de reproductions doivent être envisagées pour garantir une stabilisation du budget qui y est alloué.

Evolution du volume de reproductions

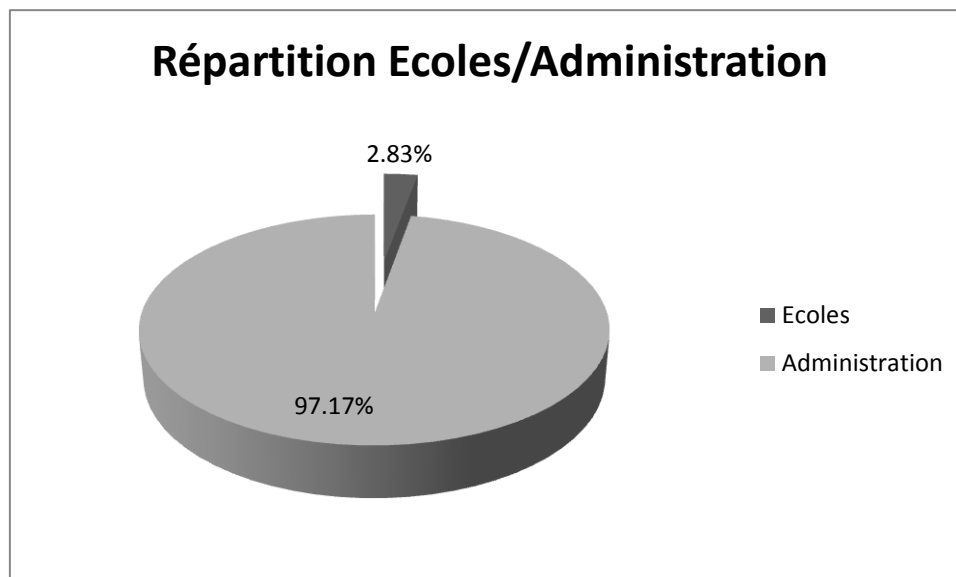




Il est à noter que même si la majorité des reproductions payantes (impressions et copies) reste l'apanage du noir-blanc, le souhait des Services de pouvoir imprimer en couleur implique une augmentation importante de l'utilisation de la couleur pas toujours en adéquation avec les directives en vigueur.



D'autre part, le 97% (654'174 pages) des reproductions couleurs sont faites par les services de l'administration comme le montre le graphique suivant:



Infrastructure de stockage de grande capacité

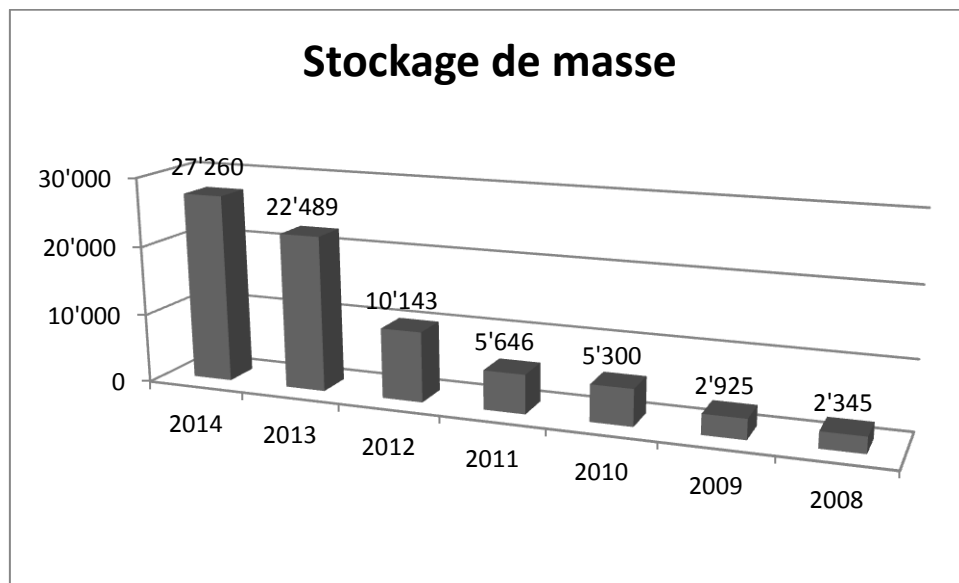
L'accroissement du nombre de documents enregistrés est toujours régulier. La place utilisée, comme l'indique le tableau ci-dessous, est actuellement de 27 Téraoctets.

	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
<i>Groupe utilisateurs</i>	<i>Volume GB</i>	<i>Volume GB</i>	<i>Volume GB</i>	<i>Volume GB</i>	<i>Volume GB</i>	<i>Volume GB</i>	<i>Volume GB</i>
	GB	GB	GB	GB	GB	GB	GB
Gérance des immeubles	37	8.2	1.2	1.4	1.0	1.0	
Iconographie	812	37	463	229.0	174.0	74.0	
Intendance des bâtiments	125	81	61.1	52.7	17.0	13.0	8.0
MIH	410	345	214	208.0	159.0	116.0	68.0
Musée des Beaux-Arts	900	570	379	252.0	152.0	58.0	21.0
Musée d'Histoire	300	145	31.1	26.2	17.0	15.0	8.0
Musées	25	77	12	11.8	11.5	6.0	
Permis de construire	15	13	10.5	8.9	10.0		
Police du feu et des constructions	0	4	1.3	0.3	1.0		
Politique foncière	9	1	1.0	0.1	0.1		
SDP	580	542	74.7	338.0	376.0	281.0	209.0
Service de la Jeunesse	7	11	6.0	6.0	5.5	6.0	6.0
Service des sports	26	18	13.7	9.2	7.0	2.0	1.0
Service d'Hygiène	72	67	39.0	47.3	34.0	28.0	21.0
Service juridique	9	7	6.0	5.0	4.0	3.0	2.0
Travaux publics	150	103	52.4	36.1	24.0	14.0	8.0
UNESCO	335	595	229	174.0	147.0	130.0	122.0
Urbanisme	195	145	135	130.0	124.0	116.0	80.0
Bibliothèque (Archivage)	23'000	19'580.0	10'000.0	4'030.0	3'670.0	1'800.0	1'560.0
Gestion documentaire					305.0	238.0	191.0
Applications cadastrales	61	60		15.0	18.0	17.0	14.0
Données géomatiques	192	80	90	64.9	43.0	7.0	26.0
TOTAL Stockage de masse	27'260	22'489	10'143	5'646	5'300	2'925	2'345

Les informations suivantes y sont entreposées:

- Informations cadastrales (géomatique),
- Archivage des fiches des habitants (Contrôle des habitants),
- Fonds spéciaux et publications diverses (Bibliothèque de la Ville),
- Archives sonores Club 44 (Bibliothèque de la Ville),
- Données provenant du PGEE (Travaux publics),
- Gestion des dossiers AVS (Office du travail et de l'AVS),
- Gestion des signalisations (Service du domaine public),
- Stockage de documents de divers types (correspondances, publications, photographies, plans, etc. (Gérance des immeubles, Intendance des bâtiments, Musée des beaux-arts, Musée d'histoire, Musée international de l'horlogerie, Office des sports, Service de la jeunesse, Service d'hygiène, Service du domaine public, Service juridique, Service d'urbanisme et de l'environnement, Travaux publics)),
- Gestion documentaire (Services techniques, Domaine foncier, Voirie, SIC, Service des Sports).

Le graphique suivant présente l'évolution des sept dernières années de la place disque nécessaire au stockage de masse.



Gestion électronique de documents (GED)

Cent septante-deux utilisateurs accèdent régulièrement aux documents stockés par l'application et le nombre de documents entreposés et gérés par l'application dépasse le 1 million.

Les Services qui utilisent cette application pour gérer une ou plusieurs catégories de dossiers sont:

- L'Agence AVS,
- L'Action sociale,
- La Bibliothèque de la ville,
- Le Contrôle des habitants,
- La Chancellerie,
- Le Service d'urbanisme et de l'environnement,
- Le Service d'architecture et des bâtiments,
- Le Service du domaine public,
- Le Service juridique,
- Le Service informatique,
- Les Travaux publics,

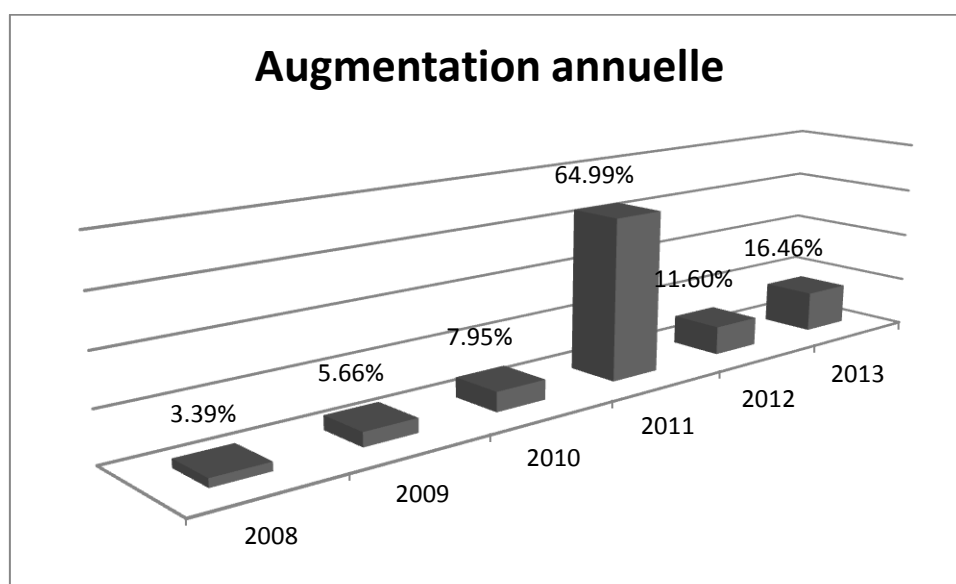
ainsi que le Service financier et tous les autres Services de la ville pour la gestion financière.

Depuis 2008, le nombre de documents publiés et confiés à la gestion électronique est en constante augmentation et le tableau ci-dessous représente le pourcentage de l'évolution annuelle depuis le début de l'utilisation de cette application.

Tableau récapitulatif

Services	Dossiers	2014		2013		2012		2011		2010		2009		2008
Chancellerie	Courrier	2'523		2'894		2'009		1'779		1'700		2'198		1'204
	Courrier - Archives	5'034		3'764		3'764		3'136		2'399		845		845
	Procès-verbaux CC	518		468		428		380		334		285		237
	Procès-verbaux CG	122		114		105		91		79		68		57
	Réglementation	197		190		191		187		185		181		172
Contrôle des habitants	Fiches habitants	193'592		193'592		193'589		193'589		193'581		192'932		192'912
	Autorisations de logements	2'584		1'606		254								
	Déclarations de domicile	106		100		95		85		68		91		76
	Gestion du service	101		101		101		101		100				
	Naturalisations	1'280		1'136		1'059		932		758		436		287
	Suisses de l'étranger	1'833		1'750		1'656		1'574		1'479		1'366		1'283
Service d'architecture et des bâtiments	Bâtiments	995		845		768		691		551		458		244
Service des sports	Plans, correspondances,...	468		468		468		468		468		468		428
Office du travail	Dossiers AVS	15'303		14'981		14'668		17'970		17'275		15'958		14'682
Services	Dossiers	2014		2013		2012		2011		2010		2009		2008
Service de la Sécurité publique	Plan de classement	33'597		29'458		24'904		17'982		12'962		6'838		3'743
Service juridique	Service juridique	676		676		676		676		676		659		657
SIC	Demandes clients	125		100		96		96		91		91		56
	SIC - Conseil communal	12		12		20		10		9		9		7
	Clients-Projets	550		528		974		443		402		371		299
	Gestion du service	284		284		278		277		276		348		320
	Projets	266		257		274		257		257		253		230
	Journaux de gestion	657		657		657		657		657		545		441
Urbanisme & Environnement	Permis de construire	38'213		33'041		28'982		26'232		20'457		15'528		14'171
	Courriers	29'476		25'169		21'326		17'471		7842		7'841		7012
Bibliothèque de la Ville	Acquisition de Fonds	305		285		276		223		22				
Action sociale	Dossiers SACSO	149'318		91'710		39'185								
SAP - Finances	Factures fournisseurs	625'221		517'598		478'022								
Nb de documents enregistrés		1'103'356	16.46%	921'784	11.60%	814'825	64.99%	285'307	7.95%	262'628	5.66%	247'769	3.39%	239'363

Notons la forte augmentation en 2011 due à l'archivage des factures fournisseurs jusque-là déposées dans un autre produit et à la numérisation des dossiers de l'action sociale.



Intégration du WiFi (Wireless Fidelity)

Le déploiement du WiFi s'est poursuivi et plusieurs autres lieux bénéficient également d'une des trois méthodes de connexion (Accès sans fil sécurisé, NCNMobile et WIFI public), chacune répondant spécifiquement à des objectifs qui leur sont propres.

Accès sans fil (WIFI) sécurisé

Cet accès est uniquement destiné aux personnes bénéficiant d'une connexion informatique reconnue dans une de nos infrastructures utilisant les réseaux administratifs ou pédagogiques et répond aux objectifs suivants:

- Offrir une plus grande mobilité aux utilisateurs de PC portables (réunion, présentation, facilité de connexion),
- Développer et favoriser le partage d'infrastructures existantes (salle de réunion, salle de cours, aula, etc.).

Le SIEN est le fournisseur de cette prestation.

Les services de l'administration communale suivants bénéficient de ces possibilités de connexion par WiFi:

Adresse	Localisation	Service
Collège 9	Bureaux	Action sociale
Rue du Progrès 33	Rez-de-chaussée supérieur	Bibliothèques
Rue du Progrès 33	Salle de lecture	Bibliothèques
Rue du Progrès 33	Rez-de-chaussée supérieur n°2	Bibliothèques
Rue du Progrès 33	1er étage	Bibliothèques
Rue du Progrès 33	2ème étage	Bibliothèques
Rue du Progrès 33	3ème étage	Bibliothèques
Serre 14	Salle de colloque 1er étage	Centre de santé scolaire
Rue de la Jardinière 23	1er étage	Centre d'orthophonie
Rue de la Jardinière 23	2ème étage	Centre d'orthophonie
Espace 1	13ème étage, salle de conférence	Conseil communal
Serre 14	Rez-de-Chaussée	École primaire
Rue du Temple-Allemand 115	Aula	École primaire
Rue du Progrès 23	Bâtiment 1 - Aula Salle 17	École primaire
Rue des Ormes 3b	Aula	École primaire
Avenue des Forges 22	Salle de Conférence	École secondaire
Rue de Beau-Site 11	Salle de conférence	École secondaire
Rue du Docteur-Kern 14	Salle de conférence	École secondaire
Rue du Docteur-Kern 14	Aula	École secondaire
Rue du Progrès 33	Bâtiment 6 - Aula Salle 620	École secondaire
Avenue des Forges 22	Sciences Aula	École secondaire
Rue du Progrès 29	Bâtiment 3 - Salle 326	École secondaire
Serre 23	Bureaux 2ème étage	Financier
Maison du peuple	Grande salle	Gérance des immeubles communaux
Serre 12	Rez-de-chaussée	Jeunesse
Serre 23	Bureau 4ème	Juridique
Rue des Musées 33	Administration, salle de travail bibliothécaire	Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Comble 1	Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Comble 2	Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Comble 3	Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Expo E1	Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Expo E2	Musée des beaux-arts
Rue des Musées 33	Expo E3	Musée des beaux-arts
Rue des Musées 31	S/Sol Expo	Musée d'histoire
Rue des Musées 31	S/Sol Expo 2	Musée d'histoire
Rue des Musées 31	Rez-de-chaussée Salon	Musée d'histoire
Rue des Musées 31	1er Expo	Musée d'histoire
Rue des Musées 31	1er Expo 2	Musée d'histoire

Rue des Musées 31	2eme Expo	Musée d'histoire
63, avenue Léopold-Robert	Stock	Musée d'histoire naturelle
Rue des Musées 29	Sous-sol, Grande salle de réunion	Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 30	salle de réunion de l'administration	Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 29	Époque moderne	Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 29	Époque ancienne	Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 29	Hall d'entrée	Musée international d'horlogerie
Crêtets 148	Bureaux	Musée paysan et artisanal
Loge 8	Bureaux	Musées
Place de l'Hôtel-de-Ville 1	1er étage, salle Lermite et Salle du Conseil général	Service du Domaine Public
Place de l'Hôtel-de-Ville 1	2ème étage	Service du Domaine Public
Place de l'Hôtel-de-Ville 1	1er étage ex-bureau des AO	Service du Domaine Public
Passage Bonne-Fontaine 38	Rez-de-chaussée 1 - SISMN1	Service d'incendie et de secours
Passage Bonne-Fontaine 38	Rez-de-chaussée Inférieur 1	Service d'incendie et de secours
Passage Bonne-Fontaine 38	Rez-de-chaussée Inférieur 2	Service d'incendie et de secours
Passage Bonne-Fontaine 38	Rez-de-chaussée 2	Service d'incendie et de secours
Halle Volta	Salle de gymnastique	Sports
Halle Volta	Salle des maîtres	Sports
Halle Volta	Salle de théorie	Sports
Espacité 1	Bureaux 2ème étage	Sports
Rue des Marais 6	Voirie – Rez-de-chaussée, salle de réunion	Travaux publics
Pass. Léopold-Robert 3	3ème étage, salle Junod	Travaux publics
Pass. Léopold-Robert 3	Bureaux SAB 1er étage	Travaux publics
Rue du Rocher 1	Bureaux	Travaux publics

WIFI public

Cet accès est destiné à la population et répond aux objectifs suivants:

- Permettre aux habitants et aux visiteurs occasionnels de la ville de se connecter à Internet en des points spécifiques de rassemblement (places publiques, sites sportifs et culturels, etc.),
- Le respect des recommandations juridiques actuelles pour les réseaux sans fil à usage public notamment, la législation sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication.

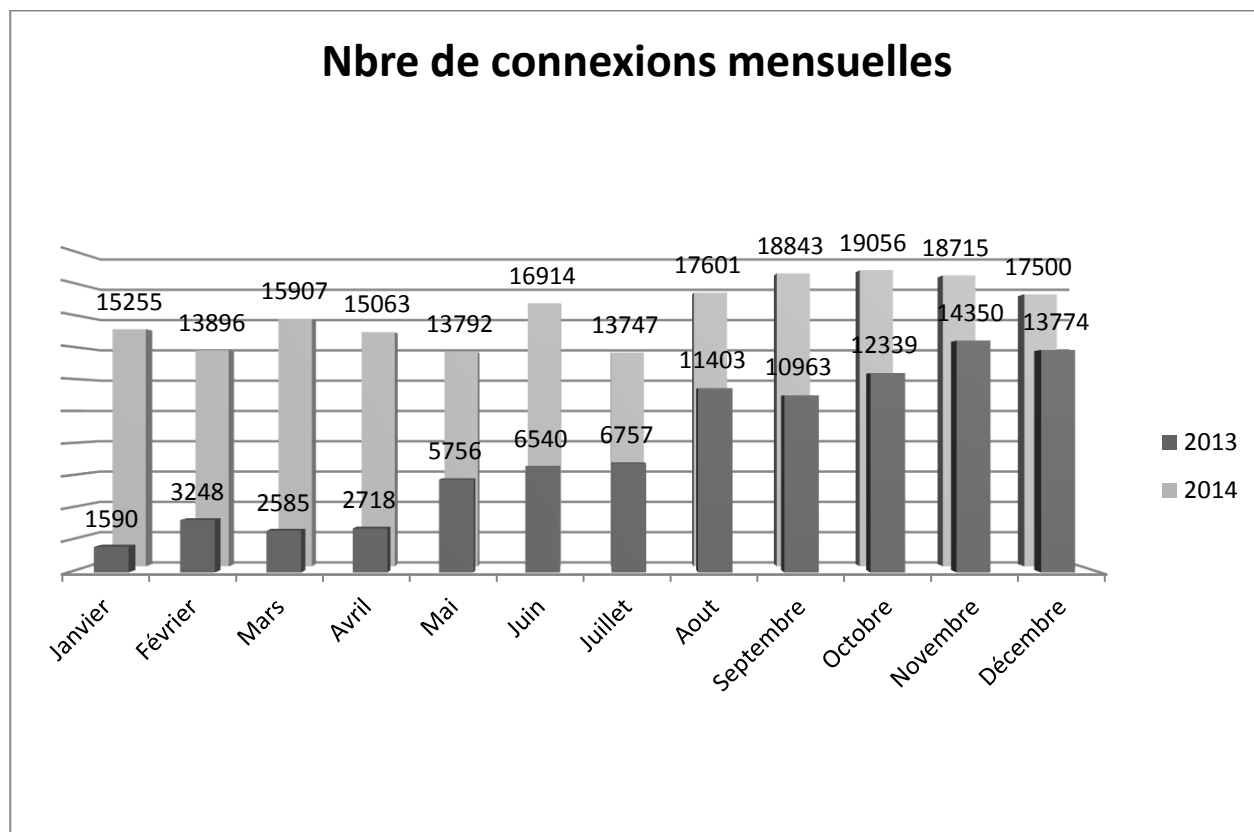
Des antennes permettant de connecter les périphériques adaptés à cette technologie (iPhone, Smartphones, iPad,) à Internet par le WiFi public ont été installées au sein du Musée International d'Horlogerie, du Musée d'histoire et du Musée des beaux-arts.

Ce projet réalisé suite à une demande du Conseil général (2007) est pour des raisons techniques et financières, étendu de 2012 à 2014. VIDEO 2000 est le fournisseur de cette prestation.

Les lieux suivants permettent à la population de bénéficier d'une connexion Internet gratuite:

Place Espacité
Musée international de l'horlogerie
Musée d'histoire
Musée des Beaux-arts
Pavillon des sports
Centre sportif de la Charrière
Patinoire des Mélèzes
Maison des jeunes, Doubs 34

Le graphique suivant décrit la fréquentation mensuelle de 2013 et 2014 et nous permet de constater une augmentation sensible au deuxième semestre de 2014 de l'utilisation de ce service depuis la mise en œuvre des nouvelles antennes (musées de la ville).



Évolution, préparation et réalisation de projets informatiques en 2014

Voirie comptage des véhicules

Pour permettre l'analyse des flux d'accès à la déchetterie intercommunale, le dispositif d'accès actuel a été modifié de telle manière à permettre le dénombrement des véhicules mais également la possibilité de suspendre temporairement l'accès à la déchetterie en cas de manque de places de stationnement.

Billetterie des musées

Le musée des beaux-arts et le musée d'histoire ont été équipés de caisses et dispositifs de fournitures des billets d'entrée et d'abonnement permettant ainsi d'exploiter la solution centralisée précédemment retenue pour le Musée International d'Horlogerie et le Service du Domaine Public et partagée par certains service cantonaux.

Rénovation du musée d'histoire

Les travaux suivants ont tous été nécessaires à la rénovation du musée.

Câblage informatique

Pour permettre l'installation de toutes les infrastructures utilisant une connexion informatique au sein du musée, il a été nécessaire de se préoccuper de la manière avec laquelle les différents appareils nécessitant une connexion au réseau informatique seraient connectés.

L'utilisation du WiFi et de télématique déportée ont ainsi été indispensables au 1^{er} étage où l'utilisation d'un réseau câblé était problématique.

Muséographie

Pour permettre au musée de favoriser la rencontre du public avec les collections et contenus du musée, nous avons utilisé la solution de communication dynamique VENUS déjà utilisée par d'autres Services de la ville et de l'Etat et adapté la technologie des différents médias aux présentations et aux ameublements.

Ce logiciel et l'architecture technologique retenus permettent de modifier très rapidement les contenus présentés sur les différents médias, voire de prévoir une autre scénographie sans qu'il y ait nécessité d'adaptation de l'ameublement ou des appareils. Les médias présentant la muséographie sont répartis sur trois étages du musée et font appel à 23 ordinateurs et écrans (tactiles ou non) de différentes tailles.

L'intégration des contenus a été confiée aux fournisseurs de la solution VENUS.

Caméras de surveillance

Les caméras destinées à la surveillance du site ont été connectées aux infrastructures destinées à garantir la surveillance des musées. Ces installations complètent le système de vidéo surveillance existant.

La technologie choisie permet d'envisager l'évolution du système à d'autres lieux de surveillance tout en garantissant la gestion centrale ou déportée des opérations de paramétrage et de surveillance grâce au réseau de télécommunication existant. Les interfaces vers les systèmes de téléphonie mobile (gestion des alertes) ou avec des entreprises de gestion de la sécurité sont également réalisées à cette occasion.

Les bâtiments et lieux suivants sont maintenant complètement équipés:

- Musée des beaux arts
- Musée International de l'Horlogerie
- Dépôt des musées
- Musée d'histoire

Gestion des alarmes

Le système de gestion des alarmes (incendie, effraction, ..) installé utilise une partie spécifiquement dédiée à la sécurité de notre réseau de communication ainsi que le réseau de téléphonie pour alarmer les dispositifs de surveillance.

Finances, intégration MCH2

Le nouveau plan comptable imposé par la Confédération a été implémenté par le fournisseur du logiciel de gestion financière SAP en collaboration avec le Service financier de la ville et l'équipe SAP du SIEN. Le budget 2015 de la ville pourra être présenté et consulté selon l'ancien plan comptable MCH1 et le nouveau MCH2. La prise en compte des factures sera possible dès le mois de janvier 2015 suivant le plan comptable MCH2.

Internet, sites de la ville

Le Service informatique, à la suite du départ de l'ancien chargé de communication, a repris la gestion du site Internet de la ville et des autres sites associés. Les principales activités de l'année 2014 ont été de:

- clarifier les méthodes de publications et l'organisation qui y relative en y associant une réflexion concernant la sécurité des accès des contributeurs,
- prévoir l'intégration du logiciel de réservations des activités destinées au public du service de la jeunesse (projet JAZZ),
- assurer la migration de la version du logiciel de développement,
- migrer les derniers sites encore réalisés avec l'ancienne technologie,
- préparer la migration du site des bibliothèques encore réalisé avec l'ancienne technologie en engageant les ressources nécessaires à cette opération,
- assurer la formation du nouveau webmaster,
- récupérer la gestion du nouveau site Ville-Santé dont le développement a été confié à une société tierce par les services concernés,
- réaliser la migration du site "Urbanisme Horloger" avec le nouvel outil de développement et en y intégrant un graphisme proche de celui du site de la ville,
- assurer le lien technologique avec les fournisseurs de l'application.

Communication dynamique et gestion de tickets

Mesures hivernales, Service du domaine public

Pour mieux informer la population se rendant dans les locaux du service du domaine public de mesures hivernales en vigueur ainsi que permettre la réception des personnes sollicitant les prestations du guichet du service du domaine public, l'application de communication dynamique Venus a été utilisée pour gérer, en cas d'affluence, l'accès au guichet et une borne de remise de tickets et un écran de communication sont à disposition du public.

Place de la gare, écran interactif

Pour mieux informer la population de l'évolution de la rénovation de la place de la gare, l'application de communication dynamique Venus a été utilisée pour présenter aux citoyens les différentes étapes du projet. Un écran tactile permet à la population d'obtenir des renseignements sur les différentes phases du projet et un deuxième écran est utilisé pour présenter d'autres informations ainsi qu'une animation provenant de prises de vues par une caméra située au dernier étage de la tour de la gare.

Service de la Jeunesse, application de gestion des activités

Le Service de la jeunesse souhaitant apporter de nouvelles fonctionnalités et une meilleure interface avec la population à son outil de gestion et d'organisation des activités destinées à la jeunesse de notre ville (camps, manifestations, etc.), le cahier des charges de cette application a été revu en cours de route et a intégré de nouvelles fonctionnalités.

Le module de l'ERP SAP destiné à la réservation d'activités a été acheté et installé.

L'équipe SAP du SIEN a suivi le projet avec le fournisseur (SAP) et le module a subi les modifications nécessaires pour fournir les prestations souhaitées par le Service de la jeunesse. La mise en exploitation est prévue pour le 6 janvier 2015, date à laquelle il sera possible de réserver les activités proposées au public du service de la jeunesse par le site de la ville.

Exploitations et maintenances

Les travaux d'exploitation confiés au SIEN permettent de garantir:

- L'exploitation et la maintenance des logiciels de gestion des Finances, de la Gérance des immeubles, des Ressources humaines, de l'Intendance des bâtiments et du Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (ERP-SAP),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du garage des Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance et gestion du fichier des entreprises pour le Contrôle des habitants,
- L'exploitation et la maintenance et gestion de la facturation et la comptabilité "débiteurs" des prestations destinées à l'hygiène et à l'environnement du Service d'urbanisme et de l'environnement,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des permis de construire (SATAC),
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Entreprises" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de la facturation de la taxe déchets "Ménages" aux Travaux publics,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de l'Impôt foncier,
- L'exploitation et la maintenance de la statistique des locaux vacants pour le Service économique,
- L'exploitation et la maintenance des allocations communales pour l'Office du travail,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion électronique de documents,
- L'exploitation et la maintenance de l'application de gestion des risques liés au verglas (Voirie),
- L'exploitation et la maintenance des applications «Iconographique» et «Fonds spéciaux» pour la Bibliothèque de la Ville (FLORA),
- L'exploitation et la maintenance de l'application «FLORA-WEB» pour la Bibliothèque de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance de l'application «Filmographie» pour la Bibliothèque de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance des sites Intranet de la Ville,
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de l'Assistance sociale (SACSO),
- L'exploitation et la maintenance des applications géomatiques (PGEE, signalisations, etc.),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion des bâtiments (EPIQR),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion du Centre funéraire,
- L'exploitation et la maintenance de l'application des Amendes d'ordre,
- L'installation et maintenance des réseaux, des serveurs, des postes de travail et de la téléphonie,
- L'exploitation du logiciel d'informations des mesures hivernales (VOIRIE et SDP),
- L'exploitation du logiciel de gestion des objets trouvés,
- L'exploitation du logiciel de postulations en ligne,

Les travaux d'exploitation confiés au CEG ont permis de garantir:

- L'exploitation et la maintenance du logiciel de contrôle de l'habitant (ETIC),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de Centre d'orthophonie (DORI),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de gestion de crèches et de l'accueil parascolaire (AEF),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de réservation des infrastructures (GELORE),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel de publication des sites Internet de la bibliothèque (D2W),
- L'exploitation et la maintenance du logiciel des Écoles (CLOEE).

Les travaux d'exploitation confiés à ARCANTEL ont permis de garantir:

- L'exploitation du site Internet de la Ville,
- La maintenance du logiciel d'informations des mesures hivernales (VOIRIE et SDP).

Les travaux de développement et de maintenance du site Internet de la Ville et de l'application de visite du MIH par iPhone ont été confiés à la société Apiness.

L'exploitation du WiFi public a été confiée à la société VIDEO2000.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2014

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	100%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	60%
• Adjointe administrative	70%
• Assistantes administratives RH	160%
• Collaboratrices administratives RH	100%
• Responsable du secteur SST-RH	50%
• Conseiller en assurances sociales	20%
• Apprenti	

Actions RH en 2014

- Médecin_conseil :

Conformément à notre règlement du personnel, un nouveau mandat a été attribué à un médecin conseil pour les prestations suivantes et ce dès 2015 : pratiquer une médecine préventive et promotionnelle, en établissant un lien entre le travail et la santé à partir d'une approche médicale à des fins de prévention et d'accompagnement. Parallèlement, il pratiquera une médecine de conseil en appréciant de manière indépendante et dans le respect du secret médical des situations particulières.

- Cellule d'écoute :

Mise en place d'une structure indépendante au sein de la Ville, chargée d'offrir un espace d'écoute et de conseil dans des situations où des comportements peuvent relever d'une atteinte à la personnalité, voire d'un harcèlement psychologique et sexuel au travail. Cette structure ne doit pas être confondue avec la gestion des conflits, des réorganisations et des changements, qui reste de la compétence du service des ressources humaines. Elle peut suggérer des médiations ou des investigations pour établir les faits et peut également orienter vers des professionnels de la santé ou juridiques.

- Croix-Rouge

Dans la continuité du projet "gestion de l'absentéisme et bien-être du personnel communal" mise en place dès 2008, ainsi que dans le cadre de la politique RH visant le développement continu des prestations, la Ville a mis sur pied une nouvelle prestation de garde d'enfants malades à domicile par la Croix-Rouge. Celle-ci met à disposition du personnel formé, expérimenté et disponible. Cette prestation vise à soulager et soutenir les parents confrontés à la maladie de leur enfant et se trouve sans solution de garde. Elle permet également une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée et apporte des solutions concrètes aux familles monoparentales.

- Politique de formation/accompagnement et développement du personnel : dans le cadre du programme de législature, un des projets stratégiques retenu a été de continuer à développer la capacité managériale et stratégique des cadres.

- Les séminaires – formation « à la carte » ont été organisés chaque année depuis 2006: la gestion de projet, le rôle du cadre ; la notion de confiance ; la délégation ; la gestion de conflits ; la conduite d'entretiens ; la fixation d'objectifs ; le développement d'équipe et la motivation ; etc. Dès 2008, un catalogue de formation au management a été mis en place avec des modules à choix proposant des thèmes nouveaux chaque année ou de rattrapage pour les nouveaux cadres.
- Prévention de la communication violente : formation ciblée concernant un grand public pouvant être confronté à des situations d'agressivité verbale et/ou violente.
- Formations individualisées management : des formations ciblées ont également été organisées (ex : techniques de travail, coaching, séminaires de perfectionnement, etc.). Depuis 2011-2012 : formation à la communication institutionnelle ; formation à l'encadrement des personnes placées ; formation au management transversal et à la gestion du changement; formation à la gestion des absences.
- Développement organisationnel : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue : organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.

- Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place en 2007 → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formation d'apprenants et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprenants et stagiaires.
- **Analyse des effectifs et des services** : à la demande des Conseil général et communal, le service RH procède régulièrement à une analyse globale des services et de leur besoin en effectif avec les chefs de service. L'anticipation des besoins en effectifs constitue une plus-value financière et organisationnelle tant pour les services que pour la gestion des ressources humaines ; elle est à mettre en lien avec le recrutement.
- **Accompagnement des services et gestion de conflits** ; la participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions liées à l'analyse de nouvelles structures et de leurs effectifs, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, etc. Plus qu'un projet, la participation du SRH à toute réorganisation est devenue un élément à part entière des missions générales de ce service. L'accompagnement des services a été un paramètre conséquent durant l'année 2014 pour le SRH, tant d'un point de vue organisationnel que dans la gestion des conflits.
- **Insertion socio-professionnelle (en collaboration avec le SCAS et Job Service)** : définition des besoins, accompagnement des cadres, placement de personnes en insertion socio-professionnelle avec un projet et un suivi (éviter l'occupationnel qui ne donne pas de résultats).
- **Santé et sécurité au travail**

Conformément à la réglementation, et suite au marché public effectué par notre courtier auprès des assurances, le Conseil communal a attribué le marché à Visana qui remplace dès le 1.1.2015 la Bâloise : assurance perte de gain maladie et le Groupe Mutuel – accidents.

Gestion de l'absentéisme :

- Actions 2014 :
 - Collaboration étroite avec les assurances (Gr.Mutuel, SUVA, Bâloise, OAI)
 - Actions préventives annuelles :
 - Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière
 - Participation financière pour activité fitness/bien-être
 - Programme Midi-tonus proposé à l'ensemble du personnel (projet géré par le service des sports)
 - Paramétrage et tests avant la mise en place d'un futur outil informatique du suivi et de la gestion de l'absentéisme (avec indicateurs clés).

Objectifs atteints : établissement de statistiques générales ou détaillées ; analyses fines permettant des actions ciblées par service ou par personne.

- CHST (Commission Hygiène et Sécurité du travail) : 2 séances annuelles
- Formation continue : Les 5 à 7 neuchâtelois de la sécurité (5 collaborateurs concernés) 4 séances trimestrielles de 2h chacune portant sur les sujets suivants : stress au travail; produits ignifuges et antieffraction; ergonomie; prévention incendies et protection organisationnelle

Formation santé et sécurité au travail:

- Présentation SST intégrée à la matinée d'accueil des nouveaux collaborateurs le 12.03.2014 et le 26.06.2014
- Formation sécurité de 2 h / appareil Dräger de détection des gaz pour personnel intervenant dans les canalisations/ hydrocureuse le 18.03.2014
- Formation continue sur une journée / risques psychosociaux le 23.10.2014 (dans le cadre de la Journée suisse de la sécurité au travail – JSST 2014)
- Support sécurité pour les nouveaux collaborateurs placés au CTP/voirie

Analyse de risques :

- Début analyse de risque sécurité & santé au travail – Service communal de l'action sociale
- Intervention pour amélioration de l'environnement de travail des bureaux et postes informatiques :
- Revue actions correctives - atelier et secteur " signalisation peinture" - CTP/voirie

- Revue obligations légales OLT3 (règles hygiène et sécurité) pour futur aménagements rue du collège 11
- Mise en place de la Directive n°58 relative à la gestion des lunettes de sécurité au sein du SIS

Évolution des salaires en 2014

Mesures salariales 2014 :

- Les traitements du personnel communal n'ont pas été adaptés à l'indice des prix à la consommation. L'inflation constatée au mois d'août 2014 reste négative par rapport à la dernière adaptation des salaires à l'indice IPC de 2008
- Octroi d'une enveloppe d'échelons qualitatifs par service définie selon la même clé de distribution.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.-

Statistiques

Évolution de l'effectif* en 2014

	<u>31.01.2014</u>	<u>31.12.2014</u>
Personnes	708	749
Postes	576.75	609.00

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Mouvement de l'effectif* en 2014

	<u>Entrées</u> <u>01.01-31.12</u>	<u>Sorties</u> <u>01.01-31.12</u>
Personnes	109	62
Postes à 100%	77.60	45.56

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).
Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.
Les personnes sorties au 01.01.2015 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2014.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2014

	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>
	<u>TA</u>	<u>TA</u>
Personnes	34	24
Équivalents postes à 100%	6.66	6.49

Gestion de l'âge et de la santé en 2014

Nb.pers	Nb.heures hebdo.diminuées	Equivalent plein temps	Remplacements (équivalents postes à 100%)
197	557.62	13.94	6.24

Évolution du personnel en formation (apprentis et stagiaires)

	<u>01.01.2014</u>	<u>31.12.2014</u>
Personnes	69	72
Postes à 100%	65.3	70

Formation continue (nombre de personnes formées)

Année	Management	Bureautique	Accueil	Sécurité	Autres
2014	35	0	7	25	11
2013	28	117	-	213	6
2012	24	20	-	338	8
2011	79	9	14	68	29
2010	53	78	9	42	22
2009	65	-	26	42	55
2007-2008	140	62	74	6	47

Sécurité 2012 : formation incendie Sicli

Sécurité 2013 : formation défibrilateur

Bureautique 2013 : formation Migration Office 2010

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Gestion des recrutements

	2014		2013		2012	
	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées
Nombre	65	---	56	---	40	---
Dossiers	4172	612	3899	577	2100	616

Taux d'absentéisme (les chiffres 2014 sont disponibles en 2015)

	<u>2008 - %</u>	<u>2009 - %</u>	<u>2010 - %</u>	<u>2011 - %</u>	<u>2012 - %</u>	<u>2013 - %</u>
Maladie	3.16	3.48	3.44	3.05	3.27	4.41
Accident	0.94	1.23	1.09	1.53	0.76	0.96

Diverses statistiques secteur administratif

Estimation du nombre total de courriers envoyés en 2014 = 13'400

Autres données statistiques :

Age moyen du personnel communal au 31.12.2014 : 43 ans (2013 = 44 ans ; 2012 = 44 ans ; 2011 = 44 ans)

Personnel féminin au 31.12.2014 : 43.12% (2013 = 42.5% ; 2012 = 42.46% ; 2011 = 42.05%)

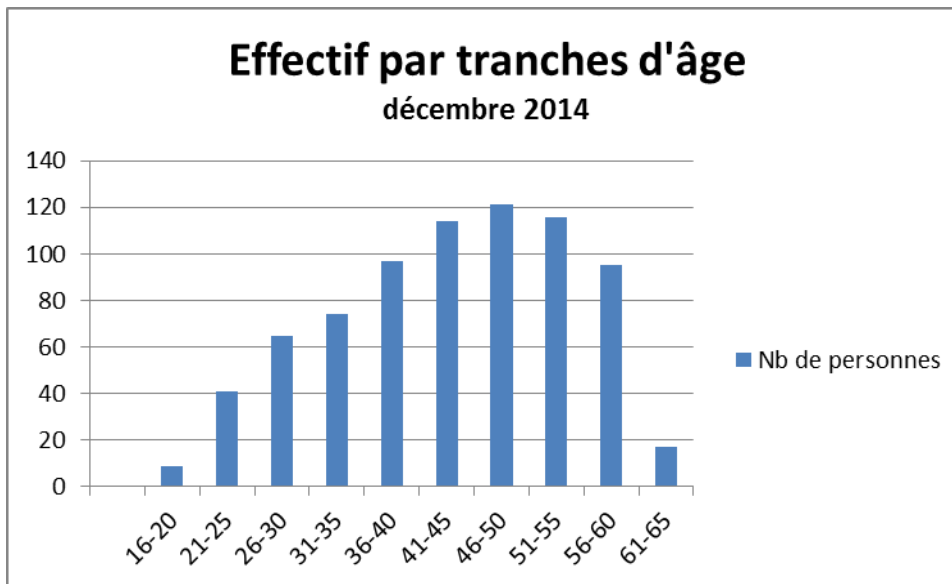
Personnel masculin au 31.12.2014 : 56.88% (2013 = 57.5% ; 2012 = 57.54% ; 2011 = 57.95%)

Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2014 : 10.72 ans (2013 = 10.84 ; 2012 = 11.62 ; 2011 = 11 ans)

Fluctuation du personnel en 2014 (taux de rotation)* : 9.87% (2013 = 8.05% ; 2012 = 8.81% ; 2011 = 10.74%¹)

* sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprenants.

¹ Mensualisation personnel accueil parascolaire, ouverture de nouvelles structures parascolaire, ouverture crèche

Pyramide des âges

**Fonctions à responsabilité ou d'encadrement / Répartition des postes
Femmes/Hommes lors de nouveaux engagements 2014**

Administration :

	Femmes	Hommes
Adjoint au responsable du patrimoine		1 (70%)
Chargée aménagement urbains & mobilité	1 (90%)	
Chef de service / directeur MIH		1 (100%)
Chef du service communication		1 (90%)
Chef du service économique		1 (80%)
Cheffe de projet finances	1 (100%)	
Directeur adjoint école		1 (100%)
Directrice adjointe école	1 (70%)	
Directeur école		1 (100%)
Responsable secteur et coordinateur accueil extrafamilial		1 (80%)
Secrétaire de direction	1 (90%)	

Total Administration :**4 pers. (3.5 EPT)****7 pers (6.2 EPT)**

ADMINISTRATION DES TRAVAUX PUBLICS

La répartition des services du dicastère des infrastructures et énergies, effectuée en 2013, n'a pratiquement pas été modifiée après l'obligation faite à la Ville par le Tribunal cantonal de réintégrer pleinement dans ses fonctions l'ancien conseiller communal en charge dudit dicastère. En effet, la distribution des services a été confirmée, à l'exception de la STEP qui a rejoint le dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE), et de nouveaux dicastères ont été constitués. Ainsi, depuis 2014, le dicastère des infrastructures et énergies n'existe plus. Seule survivante, la Commission des infrastructures et énergies continue de siéger jusqu'aux prochaines élections en 2016.

Sur le terrain, le personnel du Service de l'administration des travaux publics continue de travailler pour les mêmes services et fournit pratiquement les mêmes prestations qu'auparavant. Est venu s'y ajouter, à partir de juin, le Service économique et foncier.

Commission des infrastructures et énergies

Au cours de l'année 2014, la Commission des infrastructures et énergies s'est réunie à 7 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants:

- le rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 3'149'000.-, dont:
CHF 1'200'000.- TTC pour les Travaux publics,
CHF 1'895'000.- HT pour le Service des eaux,
CHF 54'000.- TTC pour le Service du domaine public,
pour la réalisation du programme 2014 des chantiers d'entretien constructif et d'extension des voies de circulation, des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux ainsi que pour la mise en conformité de la signalisation routière des tronçons de rue correspondants;
- le rapport du Conseil communal relatif à l'appui d'une demande de crédit de CHF 1'500'000.- TTC pour le programme 2014 d'entretien des routes et canalisations;
- les comptes et la gestion 2013;
- le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 300'000.- TTC pour l'extension et l'amélioration du fonctionnement de la déchetterie intercommunale;
- le rapport du Conseil communal en réponse à la motion de S. Locatelli et consorts du 6 février 2012 intitulée "pour un tri carton/plastique plus performant";
- le projet de règlement d'exécution sur les déchets;
- le rapport relatif à une demande de crédit de CHF 5'000'000.- TTC pour la réalisation d'une passerelle reliant le square de la Gare au parc des Crêtets;
- l'information concernant un transfert de crédit Viteos-TP;
- le rapport du Conseil communal relatif au remplacement des trolleybus par des bus hybrides à La Chaux-de-Fonds;
- le rapport du Conseil communal relatif à la modification des articles 51 et 59 du règlement communal du 15 mars 1972 sur les voies de circulation;
- le rapport relatif à l'appui d'une demande de crédit d'investissements de CHF 18'442'000.- dont:
CHF 12'600'000.- TTC pour les Services techniques,
CHF 5'642'000.- HT pour le Service des eaux,
CHF 200'000.- TTC pour le Service du domaine public,
pour la réalisation du programme 2015-2017 des chantiers d'entretien constructif des voies de circulation, des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux, ainsi que pour la mise en conformité de la signalisation routière des tronçons de rue correspondants;
- le budget 2015 des Infrastructures et Energies.

VOIRIE

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2013)

La réorganisation des services suite aux résultats d'un audit se déroule bien. Le Service de la voirie s'est bien adapté aux changements et la coordination avec les Services techniques se déroule de manière appropriée. L'audit avait relevé des dysfonctionnements dans notre service. Avec l'aide d'un coach de la société Itéral, nous avons travaillé pour gommer ceux-ci. Un des points forts en 2014 de cette réorganisation, nommée 'Voirie 2017', a été la proposition d'une charte et la signature de celle-ci par tous les collaborateurs.

Entretien des chaussées Ville et environs

Rhabillages:

Les rhabillages aux abords des voies des Chemins de fer du Jura (CJ) sur la rue du Crêt ont demandé trois nuits d'interventions pour la pose d'un enrobé coulé à froid (ECF), ceci dans l'attente de la réfection de cette rue prévue en 2017.

- Surfaçages: 10'858 m² (10'900)
- Entretien en ECF (rhabillages): 200 interventions (250)
- Joints à la lance thermique: 10 kilomètres (30)
- Reflavage en tapis: 100 tonnes (150)
- Mise à niveau de regards: 82 pièces (70)
- Purge: 50 m³

Entretien des trottoirs publics

Surfaces traitées (total):	17'000	m ²	(14'000.00)
Surfaçage à l'abonnement:	8'575	m ²	(1'679.79)
Surfaçage des trottoirs publics:	8'425	m ²	(12'320.21)

Chemins pédestres

L'entretien des chemins a été exécuté en deux étapes, en juin et novembre, à satisfaction de son président.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Nous avons finalisé la construction du mur de pierres sèches à Pouillerel, débuté en 2013, après 45 jours de travail sur 2014. Cette réalisation porte finalement sur 351 mètres. Les principaux travaux suivants ont également été réalisés:

- Réfection d'un escalier et des murs adjacents à la rue du Succès 25
- Réfection d'un escalier à la rue Fritz-Courvoisier 9-11
- Ré-agrèage d'une série d'abribus
- Démolition de deux bovi-stop au Mont-Cornu et remise en état de la route
- Pose de mains courantes et de diverses chicanes et barrières
- Construction d'un mur pour la protection des batraciens aux Grandes-Crosettes
- Divers travaux d'entretien au Bois du Petit-Château
- Pose de dizaines de flanches pour la signalisation verticale

Curage, canalisations

Le curage de canalisations, aussi bien avec l'hydrocureuse qu'à la main, a été exécuté à satisfaction. Des gros dépôts de matériaux pierreux ont été sortis à la STEP avant le dégrilleur. Nous avons participé aux mensurations pour la mise à jour du PGEE (plan d'évacuation des eaux usées) avec le Service géomatique. Nous avons réfectionné 53 ml de canalisations Ø 300 à la ruelle du Repos, construit une tranchée drainante aux Cerisiers sur 80 ml et une autre sur 40 ml avec un talutage du pied de la décharge des Bulles sur la route de la STEP.

Déblaiement de la neige

Les chutes de neige ont atteint 136 cm (386 cm). Les engins de déneigement ont été engagés à 28 (59) reprises et ceux des privés à 3 (15).

L'hiver 2013-2014 a été un hiver peu important. En effet, avec trois alarmes neige générales et dix alarmes 43, nous sommes peu intervenus. Un nouveau système d'alerte a été mis en place avec la collaboration des Services du domaine public (SDP) et informatique. Celui-ci consiste à envoyer un sms aux personnes abonnées qui désirent être informées de la sortie des véhicules de la voirie. Ceci permet aux automobilistes de stationner dans de bonnes conditions et au Service de la voirie de déneiger de façon optimale. Le 12 décembre 2014, un clip vidéo a été mis en ligne sur le site internet de la Ville, afin d'inciter les conducteurs au respect des mesures hivernales. Une campagne ludique et conviviale, mais qui contient message sérieux.

Achat de matériaux

Fondants chimiques:	1'183	t	(1'500)
Sable:	196	m ³	(230)
Stop Gliss Bio:	70	m ³	(350)

Ordures ménagères et récupération de déchets

(non comprises les données statistiques de la déchetterie intercommunale pour la Ville de La Chaux-de-Fonds)

Ordures ménagères (sacs taxés):	5787	t	(5'925)
Entreprises taxées au poids:	1655	t	(1'623)
Encombrants incinérables:	945	t	(908)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions):	4300		(3'984)
Papier:	1131	t	(1'211)
Carton (essai de ramassage dans conteneur):	6	t	(15)
Carton:	881	t	(884)
Déchets verts (compost):	2347	t	(2'254)
Verre:	1234	t	(1'273)
Aluminium et boîtes de conserve:	87	t	(104)
Ferraille ménagère mélangée:	88	t	(76)
Huiles usées:	19	t	(23)
Piles:	2.5	t	(4)
Petits électroménagers:	9	t	(13)
Déchets spéciaux des ménages:	0	t	(0)
Appareils électriques SWICO:	24	t	(26)
Gros électroménagers (dont 205 appareils frigorifiques):	498	pce	(496)

Déchets urbains

La quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles à déchets publics et nettoyage des écopoints) est en augmentation de 13% par rapport à 2013. Ainsi, avec les cinq fourgons dédiés à cette mission, nous avons collecté 812 tonnes de déchets en 2014 contre 716 tonnes en 2013. D'après les mesures statistiques effectuées sur une semaine d'activité, 54% de ces déchets, soit 438 tonnes, sont des déchets déposés dans ou aux alentours des écopoints et représentent en réalité une incivilité.

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) est en très légère diminution (-1.4%) en comparaison de l'année précédente. La quantité des encombrants incinérables est, quant à elle, en légère progression de 4 %.

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, aluminium et boîtes de conserves, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 5'853 tonnes et présente une très légère diminution de 0.5% au regard de l'année 2013.

Suite à une motion du Conseil général, nous avons conduit un essai de ramassage du carton dans des conteneurs spécifiques, disposés dans trois écopoints⁺, sur une durée de six mois. Les résultats négatifs obtenus lors de cet essai ont conduit la Ville à abandonner cette voie pour se concentrer sur le ramassage étendu du porte-à-porte ainsi que sur les deux points de collecte que sont l'écopoint⁺⁺ de Marais 6 et la déchetterie intercommunale au Crêt-du-Loche.

Campagne d'information sur le tri des déchets

Un plan de communication à moyen terme, et dont le leitmotiv est "mes déchets, ma responsabilité", a été élaboré avec comme objectif principal la diminution des incivilités et l'amélioration du respect des règles d'usage en matière de déchets. Cette campagne sera principalement axée sur l'usage de l'infrastructure communale pour l'élimination des déchets.

Afin de sensibiliser la population sur la bonne utilisation des conteneurs enterrés et écopoints, une première action d'une durée de deux jours a été menée en juin 2014. Pour ce faire, 10 étudiants de l'école d'art de La Chaux-de-Fonds ont été engagés pour prodiguer des instructions et conseils aux citoyens sur le terrain. Les étudiants étaient placés sur les sites des écopoints et interpellaient les usagers sur le bon usage de l'infrastructure ainsi que le respect des règles en la matière.

Dans le cadre de la même action, deux conteneurs enterrés transparents, construits par la serrurerie communale, ont été remplis par les déchets issus de conteneurs enterrés classiques et exposés aux yeux de la population à la place du Marché et devant le Métropole Centre.

Ce dernier point a permis d'attirer l'attention de la population sur le conditionnement des déchets mis dans les conteneurs enterrés (déchets dans des sacs autres que les sacs taxés ou déchets en vrac) et de faire savoir qu'un contrôle du contenu des conteneurs a lieu périodiquement.

Incivilités

Trois campagnes de mesures des incivilités ont été menées au cours de l'année. Les mesures ont été effectuées aussi bien sur les tournées au porte-à-porte, à raison d'une semaine de mesure par campagne, que sur les conteneurs enterrés, à raison de 80 conteneurs environ par campagne. Le taux moyen des incivilités ainsi mesuré est de 6.8%. Il se compose de 2.7% de sacs noirs et de 4.1% de déchets en vrac.

En tenant compte des déchets collectés aux abords des écopoints (voir ci-dessus), le taux global des incivilités grimpe à 12.7% ce qui veut cependant dire que 87.3% de la population jouent le jeu et respectent les règles.

En octobre, les agents des incivilités ont découvert des faux sacs taxés sur le territoire communal. Une enquête, qui est encore en cours, a pu établir une production d'au moins 10'000 de ces faux sacs.

Conteneurs enterrés pour ordures ménagères

Durant l'année, un total de 42 conteneurs enterrés a été posé et mis en service.

Ainsi, le nombre total des conteneurs ou *moloks* dédiés au ramassage des ordures ménagères des personnes physiques en service sur le territoire urbain est de 230 pièces (203 enterrés et 27 provisoires en surface), dont 31 appartiennent à des privés et sont réservés à l'usage restreint des propriétaires. En plus, 14 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service.

Ainsi, la proportion de la ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée à environ 60%.

L'avancement de la pose des conteneurs enterrés a été sensiblement freiné par les oppositions des riverains, mais surtout par l'indisponibilité de conteneurs due à l'incapacité du fournisseur à honorer le contrat. En effet, en raison du sous-dimensionnement des goulottes d'introduction des sacs 110 litres, les livraisons ont été stoppées et à fin septembre, nous étions contraints d'arrêter les chantiers.

Ecopoints

Un écopoint⁺ (papier, verre, alu-fer blanc, huiles et piles) a été aménagé en remplacement d'un site aérien. Le territoire de la Ville compte 14 écopoints⁺ en service, dont 12 sont enterrés alors que les deux restants sont aériens, et 20 écopoints enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables est de 103 pièces.

Pour la collecte de ces déchets, il reste encore à "mettre en terre" les deux écopoints⁺ aériens et à construire cinq écopoints, pour un total de 20 conteneurs enterrés.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur cette année, a permis de définir des critères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Les demandeurs doivent renvoyer un formulaire préparé par la Ville, dûment signé par le médecin, pour être acceptés dans ce service gratuit.

En raison de l'avancement de la pose des conteneurs enterrés et, de ce fait, de l'abandon du ramassage au porte-à-porte, le nombre de personnes concernées est en augmentation.

A court terme, des moyens humains et financiers supplémentaires devront être mis en place afin de pouvoir offrir ce service dans de bonnes conditions.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitants, le taux de recyclage (déchets valorisables / déchets incinérables) est de 46%.

Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition de:

- deux fourgons pour le Service de la voirie;
- un camion-benne à ordures pour le ramassage des déchets verts;
- une roulotte sanitaire pour les manifestations;
- un fourgon pour les peintres;
- une chargeuse à pneus;
- un tracteur pour le déneigement;
- une voiture pour le garage.

Service des ateliers

Mécanique

- La réparation, la révision et l'entretien des véhicules et engins des Travaux publics, de la Voirie, ainsi que ceux des Espaces Verts, du Service des sports, du Centre funéraire, du Bois du Petit-Château, de la Step, etc., ont été effectués durant l'année 2014.
- 17 camions, 13 tracteurs, 2 remorques, 7 fourgons, 4 voitures, 2 fraises, 3 brosses ont été expertisés.
- 20 véhicules privés ont été endommagés par nos services et réparés par nos services.
- 15 véhicules TP ont été endommagés en interne.
- La réparation et l'entretien de l'outillage des ateliers et de la Voirie ont été effectués.
- Les fosses des séparateurs ont été vidangées une fois cette année.
- Le système de la Step du CTP (Centre des Travaux publics) a été remplacé par un nouveau plus performant.
- Nombre de véhicules neufs immatriculés cette année: 1 camion, 1 engin, 1 tracteur, 5 fourgons, 1 roulotte WC.
- Une personne a quitté le garage fin septembre pour effectuer une formation d'agriculteur.

Menuiserie

L'atelier menuiserie a effectué différents travaux pour les services suivants:

Bois du petit château:	entretien général du mobilier du parc, fabrication et pose de tout le mobilier de bureau et des vestiaires du chalet des gardiens, réparation des dégâts au chalet des gardiens (lame d'angle arrachée), fabrication et pose d'une barrière de sécurité de 18 mètres pour l'enclos des lynx, fabrication et pose d'une barrière de 27 mètres entre l'enclos des chèvres et le biotope des tortues, fabrication et pose d'une barrière avec portail donnant accès à la volière de soins, réparation des fonds amovibles de la cabane des cochons d'Inde, fabrication et pose de 16 tours d'arbres en bois autoclaves;
Espaces verts:	entretien général des places de jeux et rénovation durant l'hiver en atelier des jeux démontés, fabrication de 600 lames de banc, fabrication de dix bacs à fleurs en bois autoclaves, révision de tous les bancs fixes de la Ville, fabrication de plateaux pour les chariots de transport des fleurs (département des serres), place du Bois: fabrication d'un bim-bam, place des Lilas: mise à neuf complète de la barrière d'enceinte, place des Gentianes: démontage et remontage des nouveaux jeux, place de la Croix-Fédérale: aménagement de la nouvelle place de jeux;
Service des sports:	entretien général de la piste Vita et réparation des dégâts, aménagement de bancs et vestiaires dans les locaux du HCC, réparation des planchers et des parois de grimpe du jeu Hobbyland aux Forges, fabrication pour la Trotteuse d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite,
Centre sportif:	découpe de Makrolon pour la vitre arrière du véhicule "Grilo", fabrication d'un plancher amovible pour la salle d'haltérophilie, fabrication de coins de rampe en bois pour le stade (6 pièces de 40cm);

Voirie:	entretien général des locaux à conteneurs, entretien général du mobilier urbain, des locaux, de l'outillage et des véhicules, fabrication de 10 tables pour les manifestations et réparation des anciennes, réparation des dégâts de la période hivernale, entretien général des bancs des abribus, montage et démontage du caisson de protection de la fontaine à Espacité, fabrication de 10 "Mucariettes", fabrication de 60 piquets de marquage pour le Service géomatique, fabrication et pose de mobilier de bureau au magasin de la mécanique, découpe de Makrolon pour les abribus, réparation des portillons des silos à sel et à graviers au CTP, fabrication + pose de mobilier de bureau à la réception du CTP et au bureau du contremaître, pose de 70m de planches pour le soutien d'un talus privé au boulevard des Endroits, fabrication et pose d'un studio photo pour le souper du personnel, fabrication et mise en place de support pour la conférence de presse de la place de la gare, fabrication et pose d'un meuble paroi murale (pass. Léopold-Robert 3),
Déchetterie intercommunale:	réparations dues au cambriolage et déplacement benne à papier, pose de nouveaux couvercles sur les bennes à papier et PET, réparation des dégâts sur les supports des bennes en chêne;
Musée d'histoire naturelle:	découpe de panneaux pour la fabrication de 120 nichoirs, fabrication d'un modèle de caisse de transport pour le déménagement;
Musée international d'horlogerie:	fabrication d'un socle en stratifié pour les pièces d'horlogerie, fabrication de listes pour la pose de cloches en verre, fabrication et pose de l'exposition "Time sweet Time" avec l'entreprise Polygone;
Musée d'histoire:	fabrication et pose de tout le mobilier de bureau (parois murales et 6 bureaux) rénovation de tous les bancs du parc en traverses de chêne type CFF;
Service de la jeunesse:	réparation d'un football de table, fabrication et pose de porte-gobelets pour le parascolaire
Urbanisme:	montage d'un prototype de la passerelle à la gare du Crêt du Locle pour l'essai des treillis, aménagement de trois parois de séparation entre les bureaux, fabrication et pose de trois tables lors du déménagement interne à passage Léopold-Robert 3 fabrication d'un meuble de bureau ciré, transformation d'un meuble, pose et ajustement des bureaux et du mobilier lors du déménagement;
Intendance des bâtiments:	fabrication à l'ancienne et pose des bancs arrondis à l'arrêt de bus de la place du Marché, fabrication de deux étagères stratifiées blanc pour les bureaux du SARRE, déménagement des bureaux et mobilier à pass. Léopold-Robert 3 et fabrication de mobilier de bureau pour le géomètre et les Services techniques, déménagement et pose du mobilier de l'intendance des bâtiments à la rue du Rocher 1, fabrication et pose dessus de meuble pour la table lumineuse à la rue du Rocher 1, rénovation et pose d'une bibliothèque murale pour l'intendance des bâtiments à la rue du Rocher 1, fabrication d'un meuble pour le courrier (tiroirs et tirettes) à la rue du Rocher 1;
SDP:	fabrication de deux caisses de coffre avec tirette pour écrire dans les Skoda Yeti, fabrication et pose d'une table pour imprimante ainsi qu'un tablard sur rail dans l'armoire du bureau du secrétariat;
Cimetière:	débitage de 1'800 lattes pour le four d'incinération;
STEP:	fabrication et pose d'une barrière de sécurité dans local de maintenance;

Affaires culturelles:	fabrication et pose d'une vitrine arrondie au format mondial pour le hall d'entrée à Espacité, rénovation de la table de conférence;
Les écoles:	fabrication de 30 paires d'échasses, 300 palets de jeux et quatre mâts de Cocagne pour les joutes sportives à la patinoire, fabrication et pose de deux rampes de 4m pour la course à pied sur le POD, montage et démontage d'un écran sur la place Espacité pour la Nuit de la photo;
Travaux interne à la menuiserie:	formation de l'apprenti, devis, facturation, rapports, plans, créations de projets, plans de détails et croquis, occupation du stagiaire, organisation du "passeport vacances", divers conseils et aide aux projets des services de la Ville.

Il est bien clair que cette liste mentionne les points les plus importants et que les divers petits travaux ne sont pas mentionnés.

Serrurerie

Voirie:	entretien du parc véhicules et agrégats (engins neige, camions, fraises, etc.); fabrication et pose de barrières au Grand-Pont et à la rue Numa-Droz 177; entretien et réparation de l'outillage voirie (pelles, pioches, etc.); aménagement, identification et entretien des conteneurs enterrés; pose de chicanes (sécurisation escaliers); réparation, modification, entretien des corbeilles à déchets; travaux pour ragréage pour les abribus.
Espaces verts:	installation et entretien des places de jeux.
Bois du Petit Château:	fabrication et pose d'un nouveau portail à l'entrée nord; réfection de l'enclos des ours; fabrication et pose de deux nouveaux portails devant l'enclos des Tétras.
Déchetterie intercommunale:	aménagement sur les bennes à papier, carton et pet; installation de plaques en tôle sous toutes les bennes.
Services techniques :	fabrication et pose des corsets d'arbres à la place de la Gare; préparation et pose du mobilier urbain; fabrication et pose des nouveaux panneaux de chantier.
Intendance des bâtiments :	montage et démontage deux fois par an de la couverture à la rue du Collège; fabrication et installation du plancher en tôle pour le conduit d'évacuation des fumées au centre funéraire; aménagement de la réception et création d'un nouveau bureau au CTP.
STEP:	modification en bypass de l'acheminement des boues vers la centrifugeuse mobile.

Peinture

L'atelier de peinture a effectué les travaux suivants:

SDP:	marquage routier pour la Ville et le secteur privé.
Bois du Petit-Château et Vivarium:	réfection des murs, des cabanes des cerfs, des mouflons (ainsi que la barrière de séparation de l'enclos) et des bouquetins, réfection des poutres métalliques et des grillages de l'enclos des ours, réfection du fond du bassin pour les enfants, réfection du vestiaire du personnel;
Divers travaux externes:	peinture à la déchetterie intercommunale (du bloc local à l'entrée), protection du bois sur 11 abris de conteneurs, intérieurs et extérieurs, peinture du sous-voie du Grand-Pont (plafond, les quatre entrées du sous-voie et les barrières extérieures), peinture de six abribus, peinture de la salle de boxe (murs et portes) au collège des Forges, travaux d'entretien des chantiers extérieurs, peinture des bureaux à la rue du Rocher 1 (armoires et murs du vestibule);

Divers travaux internes: démontage des vieilles lames de bancs rouges et remontage de lames neuves et couches de peinture,
réfection des barrières du passage du Paddock,
réfection des éléments métalliques des listes des abribus,
réfection des poubelles,
réfection des plots de circulation,
peinture rouge sur les barrières Vauban,
pose des plans de la ville.

Trois peintres sont également sollicités pour le déblayement de la neige.

Signalisation verticale

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation et des manifestations courantes, le Service de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants:

- pose et dépose de signalisation provisoire pour les chantiers tout au long de l'année et en particulier ceux du boulevard de la Liberté et de la place de la Gare;
- pose de signaux de stationnement interdit et de mesures hivernales fixes dans les rues de l'Industrie et des Vieux-Patriotes suite aux chantiers;
- pose, modification et déplacement de signalisation pour les besoins du chantier du quartier Le Corbusier;
- montage et suite de la pose de la signalisation de perte de priorité aux sorties des zones 30 km/h munies de trottoirs continus;
- gestion de la pose et dépose des mesures hivernales ainsi que des ralentisseurs de trafic par Alfaset.